LA SAINTE BIBLE

VENGÉE

DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ

ET JUSTIFIÉE

DE TOUT REPROCHE DE CONTRADICTION AVEC LA RAISON,
AVEC LES MONUMENTS DE L'HISTOIRE, DES SCIENCES ET DES ARTS, ETC.

Par M. l'Abbé DU CLOT

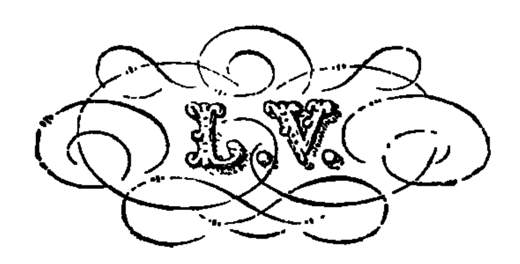
NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DE NOTES NOMBREUSES ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Par M. l'Abbé A. CRAMPON
CHANOINE TITULAIRE D'AMIENS

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.
Ps. XCII.

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13

1875



PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE

49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

LA

SAINTE BIBLE

VENGÉE

DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ

Du Clot (Joseph-François) naquit en 1745, à Vins-en-Salas, village de Savoie, dans le diocèse de Genève.

Il entra dans les Ordres à cette époque de funeste mémoire où la philosophie du XVIIIe siècle se déchaînait contre la Religion avec le plus de violence et de mauvaise foi, et attaquait, avec une audace et un acharnement inconcevables, les Livres saints qui en sont le fondement. Entre les mains de l'incrédulité, l'insulte, le sarcasme, la raillerie, le travestissement odieux des faits, étaient des armes d'autant plus dangereuses qu'elles flattaient alors le génie du siècle, avide jusqu'à l'excès de tout ce qui portait avec soi un air d'indépendance et de nouveauté. C'en était une que cette hardiesse sacrilége qui rejetait au rang des fables les monuments de la Religion, en épuisant contre eux les traits de la critique la plus amère et en même temps la plus déloyable.

On conçoit tout ce que des diatribes dégoûtantes contre les objets sacrés de la vénération des peuples devaient inspirer de mépris à des hommes vertueux dont la science avait affermi et fécondé la foi. Aussi la religion ne manquait-elle pas d'athlètes qui embrassèrent vigoureusement sa défense. Les Bullet, les Guénée, les Bergier vengeaient la Religion des attaques de

la philosophie. Du Clot voulut suivre leurs traces, et il se prépara dès lors à entrer à son tour dans la lice où l'avaient précédé de si dignes maîtres.

Des études sévères, de vastes connaissances acquises lui firent promptement une haute réputation de savoir et de talent. Dès l'année 1785, quand les Anglais, possesseurs du Canada, cherchaient en Europe, à l'exclusion des prêtres français qu'ils ne voulaient pas souffrir dans cette colonie, des prêtres catholiques pour y exercer le saint ministère, le gouvernement de Sardaigne présenta Du Clot aux Anglais, comme le plus capable, sous tous les rapports, de diriger la mission qu'ils se proposaient d'instituer dans ce pays. Fonction délicate, qui demandait autant de sagacité et de prudence, que de science et de talents ! La paix survint entre la France et l'Angleterre ; le projet de cette dernière puissance demeura sans exécution. Mais le mérite de Du Clot venait d'être signalé ; et il fut immédiatement nommé chanoine de Lautrec, dans le diocèse de Castres.

C'était un pas immense alors dans la carrière des dignités ecclésiastiques, si Du Clot les eût ambitionnées. Ce n'était là ni son but, ni sa vocation. Il se hâta de rechercher la retraite dès qu'il en trouva l'occasion. La cure de Colonges, près Genève, vint à vaquer, et il la sollicita en demandant à rentrer sous la juridiction de son évêque diocésain. Nommé à cette cure, il passa peu de temps après à celle de Vins, lieu de sa naissance, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, dans la 74e année de son âge.

Là, se réveillèrent en lui, et le besoin du travail, et le désir de vouer son temps et ses talents à la défense de la Religion. Il y exécuta les deux ouvrages qui le placent au rang de ses plus glorieux apologistes.

En 1796, il publia l'*Explication historique, dogmatique et morale de toute la doctrine chrétienne et catholique, contenue dans l'ancien catéchisme du diocèse de Genève.* Cet ouvrage, en 7 volumes in-8°, dédié à la reine de Sardaigne, Marie-Clotilde de France, obtint un succès que le malheur des temps rendit presque prodigieux, et que son mérite seul peut expliquer. M. Rusand, de Lyon, en a donné une seconde édition en 1823.

La *Sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité*, etc., ne parut pour la première fois qu'en 1816, Lyon, Rusand, 6 volumes in-8°; dès 1821, une seconde édition attesta le mérite de l'ouvrage. Il fut accueilli comme le résumé complet des preuves et des faits qui peuvent réfuter et détruire toutes les objections que l'incrédulité a soulevées, dans tous les âges, contre les Livres saints. Sur les indications du journal l'*Ami du Roi et de la Religion*, M. Rusand en donna peu de temps après une troisième édition qui, sans rien changer à l'ouvrage primitif, le renferma en trois volumes et y ajouta le précieux complément d'une table générale des matières par ordre alphabétique. C'est sous cette forme, désormais invariable, que parurent, à des intervalles assez rapprochés, d'autres éditions de ce livre utile : celle de 1837, Paris, chez Lacroix-Gauthier, et celle de 1843, Lyon, ancienne maison Rusand. Nous ignorons s'il en existe de plus récentes.

On ne saurait nier cependant que l'ouvrage de Du Clot, si jeune encore à considérer son origine, ait vieilli sous certains rapports. C'est là, dans notre siècle si ardent à toute espèce de recherches et si fécond en découvertes de tout genre, le sort inévitable de tous les livres qui touchent à des questions scientifiques. Sans doute, la Bible a un caractère purement religieux, et l'Esprit-Saint dont elle est l'organe n'a pas eu en vue

de nous apprendre les sciences humaines; mais aussi elle est le livre de l'humanité; rien de ce qui nous intéresse ne lui est étranger, et on peut lui appliquer le mot du poëte:

Nil humani a me alienum puto.

Voilà pourquoi le savant, à quelque objet qu'il applique ses facultés, histoire, géographie, astronomie, géologie, philologie, sciences naturelles, etc., la rencontre sur sa route et doit compter avec elle. Or, les sciences étant dans un perpétuel mouvement, les arguments qu'elles fournissent soit à l'adversaire, soit au défenseur de la révélation, se ressentent naturellement de ces vicissitudes. Telle objection contre nos saints Livres, fameuse il y a un siècle, est aujourd'hui, grâce à telle découverte, abandonnée de tous; d'autre part, telle réponse proposée par les apologistes a, pour une raison semblable, perdu plus ou moins de sa valeur. Toutefois, le progrès des connaissances humaines procure bien plus d'avantage à la vérité qu'à l'erreur, et nos lecteurs verront plus d'une fois dans ces pages comment une science, en se développant, non-seulement a résolu les difficultés nées de son imperfection primitive, mais encore a mis au jour de nouveaux et solides arguments en faveur de la Religion.

Certes, ce défaut, cette rouille, si l'on veut, que le temps a attachée à l'ouvrage de Du Clot, n'en a atteint que la moindre partie, et l'ensemble constituerait toujours un riche trésor d'apologétique chrétienne. Mais ce défaut est apparent; il frappe à première vue, et peut-être n'en aurait-il pas fallu davantage pour faire tomber peu à peu dans un injuste oubli un des livres les plus utiles et les plus justement estimés. Une nouvelle édition de la *Bible vengée* était donc nécessaire, mais une édition soigneusement annotée, complétant et rectifiant

au besoin, d'après les travaux les plus récents sur la Bible, les réponses de Du Clot aux objections des rationalistes. Telle est la pensée de l'ouvrage que nous offrons au public.

Nous n'avions rien à changer au plan adopté par Du Clot : il suit pas à pas, et dans l'ordre du Canon, tous les livres de la sainte Écriture ; c'est la marche la plus naturelle et la plus commode pour le lecteur. Mais une question un peu plus embarrassante s'est présentée à nous : *fallait-il faire disparaître* dans notre édition les pages de l'Auteur qui semblent aujourd'hui hors d'usage à cause de leur insuffisance ou même des erreurs qu'elles contiennent ? Nous ne l'avons pas cru. D'abord ces pages sont en très-petit nombre, et quelle main eût été assez discrète, assez sûre d'elle-même pour ne rien retrancher que quelqu'un peut-être aurait regretté ? D'ailleurs nous avons trouvé deux avantages sérieux à rendre au public l'ouvrage de Du Clot tel qu'il a vu le jour il y a un peu plus d'un demi-siècle. Le premier est de faire toucher du doigt le progrès de l'apologétique chrétienne. Tous les endroits faibles, nous les avons signalés, suppléés au besoin ; toutes les erreurs, nous les avons rectifiées ; parmi plusieurs explications ou réponses, nous avons indiqué la meilleure, la seule bonne quelquefois. Le lecteur, ainsi averti du peu de solidité de certains arguments empruntés à une science encore dans l'enfance, apprendra à laisser là désormais ces traits émoussés et impuissants,

......Telum imbelle sine ictu,

pour saisir avec empressement les armes nouvelles que lui fournit le progrès de cette même science. D'autre part, et c'est là le second avantage de notre méthode, il constatera, à la gloire de notre sainte Religion, que certaines objections de détail qui avaient embarrassé nos pères et fait pousser à l'in-

crédulité des cris de victoire, sont tombées d'elles-mêmes et se sont comme évanouies par le seul effet du développement continuel des connaissances humaines. Tant il est vrai que le christianisme est l'allié de la véritable science et n'a rien à craindre de ses progrès.

Quelques-uns trouveront peut-être que Du Clot s'arrête beaucoup à réfuter les attaques de Voltaire contre la Bible, attaques qui n'ont le plus souvent d'autre fondement que l'ignorance et la légèreté d'un esprit sarcastique, complètement dénué du sens religieux. Mais qu'ils veuillent bien réfléchir que ces objections sont pourtant les seules qui deviennent populaires, et que les œuvres du patriarche de l'impiété, multipliées par la presse, se répandent de plus en plus dans toutes les classes de la société, et ils comprendront que nous n'ayons rien retranché aux réponses si vives et si nettes que lui a opposées notre Auteur.

Nous ne parlerons pas d'autres améliorations moins importantes apportées à la nouvelle édition de la *Bible vengée*, telles que la restitution de la véritable orthographe de beaucoup de noms propres, la correction d'un grand nombre de fautes dans l'indication des sources, un titre mis en tête de chaque chapitre pour en indiquer le contenu, etc., etc. Nos lecteurs se convaincront, nous en avons la confiance, que nous n'avons rien négligé pour ajouter au mérite d'un livre éminemment utile, et qui a déjà rendu tant de services à la cause de la Religion.

Disons en terminant que toutes les notes indiquées par une lettre ou précédées d'un astérique sont du nouvel éditeur.

A. C.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Les incrédules ont souvent reproché aux adorateurs de Jésus-Christ de croire sans examen tout ce qui favorise la Religion, ou de ne l'examiner qu'avec un esprit fasciné des préjugés de l'enfance et de l'éducation.

Nous pourrions, à bien plus juste titre, accuser la plupart de ceux que l'incrédulité a séduits, de n'avoir examiné eux-mêmes cette divine Religion que dans les écrits de ceux qui l'attaquent, et jamais dans les ouvrages de ceux qui la défendent; de croire aveuglément et sur parole tous les faits et tous les raisonnements qui paraissent lui être contraires; de n'apporter à leur prétendu examen qu'un désir ardent de la trouver fausse, parce que le système de l'incrédulité leur paraît bien plus commode, parce qu'ils ne cherchent qu'à se délivrer de plusieurs devoirs onéreux, qu'à se donner un certain relief de philosophie et de force d'esprit, qu'à passer pour des personnages à grands talents, pour des hommes éclairés; qu'à cacher souvent l'ignorance et la médiocrité du génie sous des dehors imposants.

Il faudrait méditer longtemps la Religion, pour en pouvoir sonder les profondeurs et pour en connaître toute la beauté. C'est un abîme de grandeur et de majesté qui, sous les yeux des savants, paraît se creuser à mesure qu'ils travaillent à l'approfondir : plus on en étudie les fondements, plus on les trouve solides; plus on compare ses dogmes sacrés aux rêveries des philosophes, plus on est pénétré pour ceux-là de vénération et de respect. Cepen-

dant l'impie ne rougit pas de mépriser cet auguste ouvrage de la sagesse divine, avant de le connaître. Rien de plus ordinaire que de le voir courir à l'objection, avant d'avoir examiné les preuves. Entreprend-on de lui démontrer l'existence d'un Dieu, et d'un Dieu vengeur du crime? il répond aussitôt avec assurance : Peut-être la matière est éternelle; et s'il est un Dieu créateur, il est trop bon pour rendre éternellement malheureux l'ouvrage de ses mains. Frivole raisonneur, avant de former ce beau jugement, avez-vous suivi les grands hommes dans leurs profondes méditations sur l'essence de la matière et du mouvement, sur la spiritualité de l'âme et son immortalité? avez-vous assez étudié la nature qui montre partout, aux yeux des vrais savants, les traces sensibles de la sagesse de son Auteur et les desseins admirables de sa Providence? avez-vous assez dévoré de ces ouvrages réfléchis qu'ont enfantés les plus grands génies, sur la nature et les attributs de la Divinité, sur le bien et le mal moral, sur la certitude d'une autre vie et la nécessité d'un jugement futur, vous qui nous assurez hardiment que Dieu est trop bon pour être juste, et qu'il est trop grand pour que sa sainteté le rende ennemi du crime?

Vous osez parler de la Bible comme d'un recueil informe d'histoires apocryphes et de fables! Mais est-ce à force de la lire et de la méditer, que vous avez acquis le droit de la décrier? Vous osez démentir Moïse sur l'histoire des premiers âges du monde, vous qui ne savez peut-être pas celle de votre siècle? Vous blasphémez l'Evangile de l'Homme-Dieu! mais l'avez-vous seulement lu avec attention, ce livre divin auquel l'auteur d'une confession de foi, impie d'ailleurs et sacrilége, n'a pu s'empêcher de rendre un hommage public? Quelles recherches, quelle étude immense de la Religion n'auriez-vous pas dû faire avant de lui opposer vos doutes superficiels, vos frivoles difficultés, vos puériles épigrammes, vos anecdotes ma-

lignes, vos railleries, vos pointes, vos bons mots, vos mépris ridicules? Allez donc vous remplir des vastes connaissances qui vous manquent, avant de vous ériger en censeur d'une Religion qui résiste, depuis dix-huit siècles, aux assauts de tout ce que l'impiété a eu de savants aggresseurs. Sachez que cette divine Religion ne craint point l'œil de la critique la plus sévère et la plus éclairée, elle ne craint point la lumière; elle est à l'épreuve d'un examen impartial : la seule chose qu'elle redoute, c'est d'être ignorée ou d'être étudiée dans des sources impures, dans des extraits infidèles où ses ennemis ont fait toute sorte d'efforts pour la dénaturer et la rendre méprisable.

Qui pourrait compter le nombre de ces productions de l'impiété qui se sont multipliées de nos jours avec un excès incroyable? Nous ne souillerons pas notre plume de tous les blasphèmes que nous y avons lus. L'insolence des auteurs irréligieux, qui n'était retenue par aucun frein, y a mis un acharnement et une fureur dont on chercherait en vain des exemples dans les siècles passés. On s'est dispensé, dans le nôtre, des moindres ménagements, des moindres égards envers les objets de la vénération publique. Les oracles divins, l'ancien et le nouveau Testament, les Prophètes, les Evangélistes, les Apôtres, ont été traités avec le dernier mépris; la personne même adorable du Rédempteur a été outragée; on a enchéri, pour la calomnier, sur la méchanceté et l'impudence des Juifs et des païens. Enfin Dieu, comme arbitre suprême de la nature, législateur et juge du genre humain, a été accusé de bizarrerie, d'injustice et de cruauté. On voudrait le détrôner et l'anéantir. Telles sont les clameurs insensées d'une foule d'écrivains, dont les uns sont connus, d'autres ne le sont pas. « On dirait, pour me servir de l'expression de M. de Pompignan, ancien archevêque de Vienne, que c'est une légion entière de démons sortie de l'abîme infernal, et hurlant contre le ciel. »

Ces hommes audacieux, fiers de quelques progrès dans les sciences, et d'un petit nombre de connaissances que les derniers siècles ont ajoutées à celles que nous avaient transmises les siècles précédents, ont osé citer au tribunal de la raison toutes les vérités révélées, et soumettre à leur jugement tout ce qui a été l'objet du profond respect de tous les âges qui les ont devancés; ils ont, pour ainsi dire, mis à contribution toutes les différentes sciences, pour en tirer les plus futiles objections contre la Bible. Ils ont prétendu que nos livres inspirés ne sont que des écrits apocryphes, faussement attribués aux auteurs dont ils portent le nom, et d'une date très-postérieure. Ils ont fouillé dans les annales de tous les peuples et dans les écrits de tous les auteurs profanes; ils ont eu recours aux calculs astronomiques pour renverser la chronologie de Moïse; ils ont entrepris de justifier toutes les fausses religions par un parallèle injurieux au christianisme. Il nous ont opposé les livres des Chinois, le Zènd-Avesta de Zoroastre, les Shasters des Indiens, l'Alcoran de Mahomet, etc. Ils ont imploré le secours de la physique, de l'histoire naturelle, de la cosmographie. Après avoir interrogé les cieux, ils sont descendus dans les entrailles de la terre, dans le sein des mers, dans les débris des volcans, dans l'unique vue d'y chercher quelques preuves contre le peu d'ancienneté que Moïse donne au monde; enfin ils ont censuré le langage, les expressions, le style de l'Ecriture, aussi bien que sa doctrine.

Quoique ces ouvrages de ténèbres soient marqués au coin de l'impiété et du libertinage, qu'ils fourmillent de traits d'ignorance, de mauvaise foi et de malignité, ils ne laissent pas d'être recherchés avec soin; ils remplissent les grandes villes, ils circulent dans les bourgades, ils ravagent les campagnes mêmes; partout on savoure un poison dont on ne peut se rassasier. Pour des lecteurs ainsi affectés, et qui ont un penchant décidé pour tout ce

qui favorise l'incrédulité, tout est bon : plaisanteries insipides, obscénités dégoûtantes, sarcasmes grossiers, défaut d'ordre et de plan, disette de preuves, même les plus légères, on pardonne tout, on approuve tout en faveur du sujet.

Cet acharnement contre la Religion, ces productions détestables, ces critiques téméraires, ont fait éclore de nos jours un grand nombre d'excellents ouvrages dans lesquels toutes les vaines imaginations des incrédules ont été pleinement réfutées; mais aucun auteur chrétien n'a vengé l'ensemble de la Bible. Pour répondre à tout ce que les ennemis de la révélation lui ont opposé, il faut nécessairement parcourir une multitude de livres, dont plusieurs sont, sans contredit, parfaits de leur genre, mais dont aucun n'est suffisant. Les savants mêmes qui ont travaillé directement sur un si vaste sujet avec tant d'érudition, de gloire et de succès, comme M. Bullet [1], M. l'abbé Guénée [2], M. l'abbé Clémence [3], M. l'abbé Bergier dans ses différents ouvrages, M. l'abbé Du Contant de La Molette, M. Larcher, M. de La Luzerne, ancien évêque de Langres, etc., etc., chacun de ces auteurs n'a traité qu'un certain nombre de questions; et pour répondre à toutes les difficultés des incrédules, on ne peut pas se dispenser de consulter une multitude d'autres ouvrages. La Bible de Vence, qui contient tant de choses curieuses et intéressantes, n'a presque jamais touché aux difficultés des impies et des philosophes modernes, au grand étonnement des amis sincères de la Religion.

C'est d'après ces observations que nous avons formé le plan de cet ouvrage. Nous nous sommes proposé de venger la sainte Bible des blasphèmes que les ennemis de la révé-

[1] *Réponses critiques.* — [2] *Lettres de quelques Juifs à Voltaire.* — [3] *Défense des livres de l'ancien Testament, Réfutation de la Bible enfin expliquée*, de Voltaire.

lation, anciens et modernes, ont imaginés ou renouvelés contre elle; de montrer que tant de productions impies, si répandues de nos jours, si vantées, si recherchées, sont entièrement dépourvues de solidité, de savoir, de droiture, de bonne foi, de décence même; que le sens commun y est blessé à chaque page, et que les systèmes que l'on cherche à y établir ne peuvent être adoptés que par des hommes sans principes, et qui ne réfléchissent point. Et en effet, ces prétendus esprits-forts, qui insultent aux disciples du Christ, comme à des *automates*, sont ordinairement eux-mêmes les plus crédules et les plus soumis à l'empire des préjugés; le plus grand nombre d'entre eux ne croit que PAR AUTORITÉ qu'il ne faut pas croire à l'autorité. Ils rejettent celle de Dieu, et ils adoptent, sur parole, celle des hommes; ils nous accusent de ramper sous le joug, et ils se laissent subjuguer par quiconque est un peu plus habile qu'eux. Qu'un prétendu sage leur propose des opinions nouvelles, des paradoxes singuliers, qu'il prête surtout à ses écrits cette séduction d'une certaine candeur qui en impose encore plus qu'un style mâle et vigoureux, ils reçoivent aussitôt ses décisions comme des oracles, ils s'attachent sans autre examen à des systèmes inintelligibles et enfantés par des imaginations échauffées. Puissions-nous, en dévoilant leur ignorance, confondre leur audace et détromper leurs sectateurs!

Cet ouvrage sera précédé d'observations où nous réfuterons les objections et les difficultés soit physiques, soit historiques, des incrédules, contre l'authenticité et la divinité des écrits de Moïse en général. Ces observations auront tout le développement qu'un sujet si vaste peut exiger.

Notre premier projet était de joindre aux notes le texte français de la Bible, avec la paraphrase du Père de Carrières. Mais on nous a fait, à ce sujet, des représentations auxquelles nous avons cru devoir déférer, pour ne pas

rendre notre ouvrage trop volumineux et trop dispendieux. Nous nous bornerons donc à indiquer les chapitres et les versets de la Bible que les incrédules ont attaqués, et nous répondrons, dans des notes sur chacun de ces versets, à leurs difficultés.

Il y aura aussi des observations préliminaires sur les prophéties, de même que sur l'authenticité, la divinité et la vérité des livres du nouveau Testament, lesquelles seront également suivies de notes qui justifieront ou qui éclairciront les textes attaqués. Cet ouvrage d'ailleurs n'ayant uniquement pour objet que de venger la Bible des blasphèmes de l'impiété, nous renvoyons aux commentateurs et aux théologiens tout ce qui regarde l'édification, les différents sens du texte, les questions qui partagent les savants, et même tout ce qui n'a rapport qu'à la controverse.

Cette entreprise nous parut d'abord au-dessus de nos forces. Nous ne nous dissimulâmes point qu'elle exigeait des connaissances et des talents bien supérieurs à nos faibles moyens; mais nous fîmes réflexion que nous pourrions être utile à la Religion, en réunissant, dans un seul ouvrage et dans le plus petit nombre de volumes possible, les réponses victorieuses de cette foule de savants qui ont si bien défendu la vérité. C'est à ces grands hommes qu'appartient tout ce qu'il y a de bon dans notre ouvrage. Nous ne nous sommes pas contenté de les consulter, nous en avons extrait quelquefois des morceaux entiers, lorsqu'ils nous ont paru au-dessus de ce que nous aurions pu dire nous-même.

Nous finirons cette courte préface, en invitant, avec toute l'effusion de notre cœur, tant de personnes que la lecture des mauvais livres et les discours imposants des impies ont arrachées à la Religion, à ne pas repousser le flambeau de la vérité que nous leur présentons. Qu'ils daignent considérer qu'il s'agit ici, pour eux, du plus

grand de tous les intérêts. Car enfin que leur demandons-nous? qu'ils connaissent nos Livres saints en eux-mêmes; qu'ils ne croient plus, sans examen, tout ce qu'on leur oppose; qu'ils confrontent, qu'ils comparent les réponses des apologistes de la Religion avec les objections de ses ennemis; qu'ils pèsent dans la balance le pour et le contre; qu'ils se convainquent par eux-mêmes si les accusations que nous faisons aux écrivains incrédules, de témérité, d'ignorance, de mauvaise foi, d'injustice, de malignité, de contradiction, sont réellement fondées; en un mot, qu'ils examinent à charge et à décharge, et qu'ils ne se laissent plus aveugler et égarer par les passions.

Eh! si la passion ne les égarait pas, en verrait-on un seul braver les suites terribles des systèmes qu'ils embrassent avec tant d'imprudence? Car enfin, qu'ils multiplient, qu'ils exagèrent, au gré de leurs désirs, les difficultés qu'ils croient trouver dans l'Ecriture, les arguments qu'ils entassent contre la Religion et ses mystères, ils ne peuvent du moins disconvenir que l'on n'a jamais pu rien démontrer contre ses dogmes, sa morale et son histoire; qu'au contraire la vie et la mort admirables de son Auteur, que la sagesse et la sainteté de ses préceptes, que l'autorité et la sublimité des divines Ecritures, que le témoignage des hommes apostoliques, que le sang de tant de milliers de martyrs, que l'accomplissement de tant de prophéties, que la voix éclatante de tant de miracles incontestables aux yeux de la plus sévère critique, que la tradition de tous les siècles, que la conversion du monde entier, malgré les persécutions les plus atroces; que la perpétuité de la foi, malgré tant d'hérésies et de schismes; que l'inébranlable fermeté de l'Eglise catholique, malgré tant d'orages, tant de conjurations, tant d'assauts, et bien d'autres preuves qui déposent en faveur du christianisme, sont au moins d'un grand poids aux yeux de la raison, et qu'on ne peut, d'après même l'aveu des impies qui ont écrit contre la

révélation, nous refuser de grandes probabilités dans les motifs de notre croyance. Qu'ils nous disent donc pourquoi, dans le doute, ils prennent le parti le plus périlleux et le plus humiliant? Quoi! pour quelques plaisirs rapides qui avilissent notre âme et qui s'évanouissent dans un instant, pour quelques biens temporels dont la mort nous dépouillera forcément avant qu'il soit peu, pour le triste avantage de nous croire confondus avec les bêtes, de n'avoir ici-bas ni fin, ni destination, ni consolation, ni espérance, l'homme laissera ses destinées éternelles entre les mains du hasard? Il s'exposera sans inquiétude à la perte du souverain bien? Il affrontera les profondeurs désespérantes de l'éternité? Nous le demandons : n'est-ce pas là le comble de l'aveuglement et de la passion? Quelle conviction, quelle évidence ne faudrait-il pas avoir pour prendre une détermination qui doit décider de si grands intérêts? Mais, nous le répétons, loin d'avoir l'évidence de leur côté, les impies conviennent [1] qu'ils n'ont jamais

[1] C'est leur grand oracle qui prononce contre eux cet arrêt : « Ceux » qui vivent dans l'irréligion, dit Bayle (*Dictionn.* tom. I, p. 561. *Ibid.* » tom. II, p. 989), ne font que douter. Ils ne parviennent point à la cer» titude..... Il est assez apparent que ceux qui affectent, dans les com» pagnies, de combattre les vérités les plus communes de la Religion, » en disent plus qu'ils ne pensent. La vanité a plus de part à leurs dis» putes, que leur conscience. Ils s'imaginent que la hardiesse et la sin» gularité des sentiments qu'ils soutiendront leur procureront la répu» tation de grands esprits. Les voilà tentés d'étaler, contre leur propre » persuasion, les difficultés à quoi sont sujettes les doctrines de la Pro» vidence et celles de l'Evangile. Ils se font donc une habitude de tenir » des discours impies; et si la vie voluptueuse se joint à leur vanité, ils » marchent encore plus vite dans ce chemin. Cette mauvaise habitude, » contractée d'un côté sous les auspices de l'orgueil, et de l'autre sous » les auspices de la sensualité, émousse la pointe des impressions de » l'éducation, elle assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises » dans leur enfance.... Les libertins ne sont guère persuadés de ce qu'ils » disent; ils n'ont guère examiné, ils ont appris quelques objections, ils » en étourdissent le monde, » etc., etc. *Hommes écervelés et bien misérables,* dit Montaigne, *qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent!*

pu aller au-delà du doute. Attachés à un coin du monde, et ne sachant dans leurs principes ni d'où ils viennent, ni où ils vont ; ne voyant qu'infinités et abîmes prêts à les engloutir de toutes parts ; plongés dans les ténèbres les plus épaisses, et environnés de mystères absurdes et mille fois plus incompréhensibles que ceux de la Religion ; mortels, comme ils n'en sauraient douter, tout ce qu'ils savent indubitablement, c'est qu'au sortir de cette vie ils tomberont dans le néant où dans l'enfer ; et de leur incertitude sur cette effrayante alternative, ils concluent à passer le petit nombre de leurs jours dans l'indécision et dans une stupide inertie, ou même à irriter de plus en plus le Dieu terrible qui les jugera, selon la persuasion de tant d'autres hommes plus réglés, disons-le hardiment, plus éclairés qu'eux.

Voilà cependant ce qu'on qualifie, depuis près d'un siècle, de philosophie ; voilà le système qui prévaut sur la sagesse de nos pères ; voilà les grandes lumières qu'on a fait briller aux yeux des peuples ; voilà les fondements sur lesquels on se décide à courir aveuglément les plus grands dangers, à quitter la marche de la prudence et la conduite que l'on suit dans les autres affaires, à braver enfin la raison et la conscience en faveur des passions !

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Où l'on réfute les objections et les difficultés, soit physiques, soit historiques, des incrédules contre Moïse et contre l'authenticité et la vérité de ses écrits en général.

MOÏSE, fondateur de la république et de la religion judaïque, a réuni en sa personne le chef d'armée, le législateur et le prophète. C'est lui qui, le premier, nous a appris l'histoire des hommes dans leur origine et dans leurs progrès, jusqu'au temps où il a écrit lui-même (*a*). Il a été choisi de Dieu pour délivrer son peuple de la captivité d'Egypte, et sa mission a été authentiquement confirmée par les prodiges les plus éclatants.

§ I.

Moïse. — Authenticité et vérité du Pantateuque.

Nous n'ignorons pas que, parmi nos incrédules modernes, il s'en est trouvé quelques-uns qui ont poussé la prévention et le goût des paradoxes jusqu'à contester l'existence même de

(*a*) Les écrits de Moïse forment cinq livres, que les Septante et la Vulgate désignent d'après le contenu de chacun. Ainsi le premier s'appelle *Genèse*, parce qu'il commence par le récit de la création du monde; le deuxième, *Exode*, parce qu'il raconte la sortie d'Egypte ; le troisième, *Lévitique*, parce qu'il renferme les lois concernant la tribu de Lévi et le sacerdoce ; le quatrième, *Nombres*, à cause du dénombrement des tribus qu'on y trouve ; et le cinquième, *Deutéronome*, c'est-à-dire *seconde loi* ou *répétition de la loi*, parce qu'il rappelle en grande partie tout ce qui précède. On a donné aux cinq livres réunis le nom collectif de *Pentateuque*.

Moïse est-il l'auteur du Psaume XC (Vulg. LXXXIX), dont le titre porte son nom ? A-t-il écrit le livre de Job, qu'on lui a souvent aussi attribué, quoique tout dans ce livre indique une origine postérieure ? Ces questions n'ont ici aucune importance; c'est uniquement du Pentateuque que nous avons à nous occuper.

Moïse (*b*). Mais, pour confondre ces écrivains téméraires et de mauvaise foi, nous disons d'abord que le plus ancien, sans contredit, de tous les peuples qui sont aujourd'hui sur la terre, c'est-à-dire, le peuple Hébreu, a toujours regardé l'existence et la divine mission de Moïse comme le fondement de tout ce qui l'intéresse, de sa religion, de son culte, de ses lois, de ses espérances. Le témoignage de tous les auteurs de cette nation suppose évidemment ce fait : la loi juive est constamment nommée, dans tous leurs écrits, la *Loi de Moïse;* la généalogie de ce législateur est rapportée non-seulement dans ses propres livres, mais encore dans ceux des Paralipomènes et d'Esdras. 2° Au témoignage public, uniforme, constant que rend à Moïse toute une nation, depuis son origine et dans tous les âges suivants jusqu'à nos jours, quoique cette nation soit, depuis tant de siècles, dispersée dans tous les lieux de la terre, on peut joindre celui de toute l'antiquité profane : Josèphe, Tatien, Origène, saint Justin, Clément d'Alexandrie, saint Cyrille, Eusèbe, nous ont conservé des fragments d'une multitude d'écrivains égyptiens, grecs, latins, phéniciens, assyriens, qui tous reconnaissent ou supposent, comme un fait indubitable, l'existence et la législation de Moïse. Nous nous contenterons d'en citer quelques-uns.

Manéthon, dans un texte assez long que Josèphe rapporte dans son livre contre Apion, dit que les fugitifs d'Egypte, ou les Hébreux, reçurent leurs ordonnances politiques et leurs lois, tant sacrées que civiles, d'un certain prêtre d'Héliopolis qui porta d'abord le nom d'*Osarsiph*, qu'il changea ensuite en celui de *Mosos* [1]. La fausseté de quelques circonstances de ce récit suppose la vérité du point principal dont il s'agit ici uniquement. Chérémon, qui écrivit aussi une histoire d'Egypte, et qui est cité par le même Josèphe [2], donne *Mosos* pour conducteur à ceux qu'Aménophis bannit du royaume; selon lui, Ptolomée de Mendès, Apion le grammairien, Lysimaque et Appollonius

(*b*) L'incrédulité de nos jours, moins frivole en général que celle du dernier siècle, ne va plus jusqu'à contester l'*existence* du législateur des Hébreux.

[1] Liv. I, 26. — [2] *Contre Apion*, liv. I, 32.

Molon, ont répété la même chose. Alexandre Polyhistor, dans un long fragment conservé par Eusèbe [1], et cité avant lui par Josèphe, produit des textes d'Eupolème, d'Artapan, qui font mention expresse de la législation de Moïse. Diodore de Sicile [2] dit que « le juif Moïse prétendit avoir reçu du Dieu Iahoh (c'est le » nom sacré de Jéhovah) les lois qu'il donna à sa nation. » Trogue-Pompée et Justin son abréviateur reconnaissent que « Moïse fut le conducteur des Juifs qui sortirent d'Egypte [3]. » Nicolas de Damas a cité « Moïse législateur des Juifs. [4] » Strabon [5] a loué hautement « la sainteté du culte qu'établit Moïse, » lorsqu'à la tête d'une multitude innombrable, il sortit de l'E- » gypte, dont il détestait les coutumes profanes, pour se fixer » en Judée. » Tout le monde connaît la célèbre parole de Longin sur les premiers versets de la Genèse. Numénius [6] a observé une conformité de doctrine entre Platon et Moïse. Pline et Apulée lui ont attribué l'invention de la magie [7], frappés sans doute des merveilles qu'il avait opérées en Egypte et dans le désert. L'auteur du dialogue intitulé *Philopatris* parle de l'histoire de la création que Moïse a écrite [8]. Saint Cyrille [9] cite encore d'autres auteurs, Polémon, Hellanicus, Philocorus et Castor, qui ont tous parlé de Moïse comme d'un homme admirable et qui avait quelque chose de divin. L'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* [10] a fait voir que les actions et les miracles de Moïse sont encore reconnaissables dans l'histoire des Egyptiens, quoique les faits y soient déguisés et travestis. Enfin, les ennemis les plus déclarés du judaïsme et du christianisme n'ont jamais contesté l'existence de Moïse. Ni les Julien, ni les Celse, ni les Porphyre, n'ont témoigné sur ce sujet le plus léger soupçon. Auraient-ils négligé une objection si tranchante, s'ils avaient cru pouvoir la faire avec quelque apparence de raison? Ils n'ont jamais incidenté là-dessus; au contraire, ces critiques, dont l'esprit et la sagacité égalaient la haine, qui étaient de tant de siècles plus près que nous du temps de Moïse, par conséquent plus à portée de s'instruire de la certitude de ce

[1] *Prépar. évang.*, liv. IX et X, ch. 20. — [2] Liv. I. — [3] Justin, liv. XXXVI, 2. — [4] Hist., liv. I. — [5] Liv. XVI. — [6] Apud Porphyr. — [7] Plin. liv. XXX, ch. 1 Apul. *Apol.* 2. — [8] Eusèb. *Prépar. év.* liv. VII. — [9] *Contr. Jul.* lib. I. — [10] Tom. III, p. 64.

fait, le supposent tous avéré et incontestable; et des incrédules modernes, sans avoir découvert aucune preuve qui ait échappé aux anciens, sans avoir déterré le moindre monument qui leur ait été inconnu, sans avoir acquis aucune lumière qu'ils n'aient pu se procurer, viennent hardiment révoquer en doute, tant de siècles après eux, un fait cru pendant plus de trois mille ans par une nation entière, par ses voisins, par ses ennemis; le nier sans preuves contre une multitude de preuves qui l'établissent, se fonder sur des raisonnements d'après lesquels on pourrait contester l'existence de tous les personnages fameux dont l'histoire fait mention! Ne parlons ici que des législateurs: qui doute qu'il y ait eu un Confucius, un Zoroastre, un Zaleucus, un Lycurgue, un Solon, un Numa, un Mahomet? Cependant, quelles preuves a-t-on de l'existence de ces hommes célèbres, que nous n'ayons et plus fortes et en plus grand nombre de l'existence de Moïse?

Mais qu'a-t-on opposé encore à des démonstrations si évidentes? 1° Des autorités prétendues nombreuses, qui se réduisent à celle de Voltaire, sous le nom de Bolingbroke [1], et à celle d'un écrivain à tête échauffée (Boulanger), qui toutefois a abjuré ses erreurs, et avoué dans ses derniers moments que c'étaient les vaines louanges des philosophes et leurs erreurs qui lui avaient tourné la tête. 2° Le prétendu silence universel des auteurs païens sur Moïse [2], dans un temps où un si grand nombre en a parlé, comme chacun peut s'en convaincre en vérifiant les passages que nous avons cités, et dans des siècles plus reculés, dont il ne reste d'autre monument que nos plus anciens livres sacrés. 3° Un seul auteur est cité comme très-ancien et comme n'ayant pas parlé de Moïse, et cet auteur n'est qu'un écrivain pseudonyme du second ou du troisième siècle, l'auteur obscur du Mercure Trismégiste, qui a copié Moïse sans le nommer, ainsi que Platon, les Evangiles même, où il nomme le « Verbe fils de Dieu, notre Dieu, qui éclaire le monde, consubstantiel,» etc.; et d'une autorité si grave et si imposante, Voltaire conclut, avec une sorte de triomphe, qu'avant Ptolomée Moïse

[1] *Quest. encyclop.* Art. *Moïse.* — [2] *Diction. philos.* Art. *Moïse*, et *Quest. encycl.* même article.

était inconnu à toute la terre (*a*). 4° Une prétendue imitation des vers orphiques, qui ne disent pas, à beaucoup près, ce qu'on leur fait dire ; qui parlent, à la vérité, de *Misé*, « reine pure, disent-ils, ineffable, mâle et femelle, adorée dans l'Egypte avec la déesse sa mère, la vénérable Isis au crêpe noir. » Ne faut-il

(*a*) Rien de plus célèbre et en même temps de moins connu dans l'antiquité, que les *Livres hermétiques*. Platon, Plutarque, et d'autres écrivains qui en font mention, distinguent un premier Thoth, qui n'était autre que la sagesse ou l'intelligence divine personnifiée, et un second Thoth, incarnation du premier, qui parut sur la terre lorsque Isis et Osiris y descendirent pour civiliser les hommes. Les Grecs ont identifié ce dieu égyptien avec leur Hermès ou Mercure, parce qu'il était, comme ce dernier, le médiateur entre les dieux et les hommes, et ils l'ont surnommé *Trismégiste*, c'est-à-dire *trois fois très-grand*, parce qu'il passait pour l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts. « C'était lui, dit M. Lenormant (*Hist. anc. de l'Orient*, tome I, p. 316), qui avait organisé la nation égyptienne, établi la religion, réglé les cérémonies du culte, enseigné aux hommes l'astronômie et la science des nombres, la géométrie et l'usage des poids et mesures, la langue et l'écriture, les beaux-arts, en un mot tout ce qui constitue la civilisation. Toutes ces connaissances avaient été consignées dans des livres sacrés, au nombre de quarante-deux, écrits en caractères hiéroglyphiques, et les prêtres égyptiens, qui en étaient les dépositaires, devaient en savoir le contenu, en totalité ou en partie, selon l'ordre de leurs fonctions et leur rang dans la hiérarchie. »

Des fragments prétendus de ces livres, traduits en grec, on ne sait par qui, probablement sous les Ptolémées, sont arrivés jusqu'à nous. Le principal de ces fragments, intitulé *Pimander*, c'est-à-dire *l'intelligence suprême*, renferme des sentences sur Dieu, l'homme et l'univers, qui révèlent la plus haute sagesse. Quand, au XVIe siècle, Marcile Ficin traduisit pour la première fois, en latin, ces textes vraiment étonnants, le monde savant fut à peu près unanime à les considérer comme apocryphes, et ce jugement a subsisté jusqu'à nos jours. Il est certain qu'un examen attentif y fait reconnaître des idées étrangères au monde égyptien. Faut-il, cependant, pour ces interpolations avérées, rejeter entièrement les livres hermétiques? Champollion le Jeune, qui les a étudiés à fond, ne le pense pas. D'après ce savant, « ces livres renferment une masse de traditions purement égyptiennes et constamment d'accord avec les monuments les plus authentiques de l'Égypte. » Quoi qu'il en soit de cette question particulière, l'absence du nom de Moïse dans ces fragments ne saurait être présentée, sans une insigne mauvaise foi, comme une preuve de la non-existence du législateur des Hébreux.

pas avoir les yeux et le tact de nos philosophes pour reconnaître Moïse à ces expressions? 5° Quelques rapports entre les miracles de Moïse et les prodiges prétendus chantés dans les orgies de Bacchus [1], orgies dont on ne saurait fixer la date; prodiges qui probablement ne sont autres que ceux de Moïse même, dont les Egyptiens avaient conservé quelque souvenir, et que les Grecs, qui purent en avoir par eux quelque connaissance, s'avisèrent, plus de mille ans après, d'attribuer à leur Bacchus. Car, comme l'a très-bien remarqué Fréret, c'était l'usage de leurs prêtres, d'attribuer au Dieu particulier dont ils étaient les ministres, tout ce qu'on disait de tous les autres. 6° Pour tout dire en un mot, et pour faire voir combien les philosophes de notre siècle comptent sur la crédulité et l'ignorance de leurs lecteurs, ils n'ont pas rougi, pour les égarer, de recourir aux allégations les plus fausses et les moins vraisemblables, à des assertions dénuées de toutes sortes de preuves, à des déclamations puériles. Tels sont les uniques moyens qu'ils ont employés pour combattre et détruire la certitude du fait le plus incontestable que l'antiquité nous ait transmis.

Secondement, l'authenticité et la vérité des livres de Moïse ne sont pas démontrées avec moins d'évidence que son existence (*a*). D'abord, que ces divers livres soient de Moïse, c'est ce qui est indubitable par une tradition suivie, constante, qui remonte jusqu'à la première origine. Il n'est point d'annales, point de livres dans l'univers, auxquels on puisse donner, avec une ombre de certitude, la même antiquité. Nous tenons ces livres des Juifs, nos plus grands ennemis. Nous y voyons renfermés les droits, les titres, les intérêts de toute la nation juive et de tout le peuple chrétien. Ce ne sont donc point de ces écrits mystérieux que quelques pontifes conservent dans le secret; ils ont

(*a*) La plus savante dissertation sur l'authenticité du Pentateuque que nous ayons en français, est, sans contredit, celle qui se trouve dans l'ouvrage de Mgr Meignan, intitulé: *Les Prophéties messianiques de l'Anc. Testament*, Paris, 1856, p. 39-194. Voyez aussi: Gilly, *Précis d'Introduction à l'Écriture sainte*, 3 vol. in-12; Rault, *Cours élémentaire d'Écriture sainte*, 3 vol. in-12.

[1] *Philos. de l'Hist.* art. *Bacchus.*

toujours été exposés aux yeux du monde entier; ils ont été soumis à l'attention et à la critique de tous les esprits, de tous les peuples, de tous les âges; et, dans le petit nombre d'hommes qui ont révoqué en doute leur authenticité, qui ont hasardé de la combattre, *nous ne voyons qu'une critique faible et insuffisante*; que de petites chicanes qu'on n'eût jamais faites contre d'autres livres; que des citations de contradictions apparentes, et qu'avec plus de lumières et d'équité on eût aisément conciliées, comme tout lecteur qui n'est pas décidé à s'aveugler volontairement pourra s'en convaincre en méditant les notes qui éclaircissent les passages difficiles de la Bible; enfin, nous ne voyons, dans ces critiques téméraires, qu'une ignorance réelle ou affectée des anciens usages, et, pour trancher le mot, que des efforts impuissants (*a*).

Les livres de Moïse existaient certainement avant J.-C. C'est des mains mêmes des Juifs que les chrétiens les ont reçus. C'est à ces livres qu'ils en ont appelé contre eux dès les premiers temps; et les Juifs ne les eussent jamais reçus de la main des chrétiens.

Ces livres existaient du temps de Ptolémée Philadelphe, 300 ans avant l'établissement du christianisme, puisque ce fut sous

(*a*) « Comme le soleil, dont l'éclat n'est jamais plus vif qu'après un orage, à l'instant où il dissipe les vapeurs qui l'avaient obscurci, les cinq livres de Moïse, purifiés de la poussière du combat, brilleront de l'unité de leur rédaction; on suivra facilement alors leur enchaînement, l'accord entre elles des promesses de Dieu à l'égard de son peuple; on se convaincra de l'utilité de quelques répétitions, de l'intention de certaines variantes et de la nullité des arguments qu'on leur opposait. On renoncera à calomnier le livre saint, à l'accuser de n'offrir que le rapiécetage informe de morceaux dépareillés, arrachés à plusieurs ouvrages différents, quand on verra que cette critique superficielle de mots et de phrases découpées est fausse de tous points; que les objections tirées des noms, des locutions, des titres de parenté, des généalogies, des dates, de la géographie, je dirai mieux, de la topographie (tant est exacte l'indication des lieux), sont nulles en elles-mêmes, et que, considérées du point de vue élevé de la critique, ces attaques perdent toute puissance, dirigées contre le monument inébranlable qu'elles avaient pour but de miner et de renverser. » De Laborde, *Commentaire géographique sur l'Exode*, Introd., p. 8.

le règne de ce prince, et par ses ordres, qu'ils furent traduits d'hébreu en grec.

Ils existaient, ces livres, près de mille ans avant J.-C., puisque le schisme qui sépara à cette époque, sous Roboam, fils de Salomon, les dix tribus d'Israël de celles de Juda et de Benjamin, ne permettait plus à l'une des deux de recevoir de l'autre l'invention, la supposition du Pentateuque; que dis-je, il ne permettait pas même de l'altérer; et Esdras étant de beaucoup postérieur à la séparation des Juifs et des Samaritains, étant d'ailleurs le plus déclaré de leurs ennemis, ne peut jamais être soupçonné avec fondement ni d'avoir composé, ni d'avoir altéré les livres de Moïse, également reçus, également connus et révérés par les deux nations. Ajoutons que les anciens caractères hébreux, que les Samaritains retiennent encore aujourd'hui (car cette secte si faible subsiste toujours, et ne semble durer si longtemps que pour rendre témoignage à l'antiquité des livres de Moïse et à leur intégrité (*a*), sont une preuve palpable qu'ils n'ont pas reçu ces livres d'Esdras, par qui furent changés les caractères. Le Pentateuque samaritain et celui des Juifs sont donc deux originaux indépendants, qui mettent l'authenticité des livres saints dans le plus haut degré d'évidence (*b*). C'est par con-

(*a*) Naplouse, l'ancienne *Sichem*, a encore aujourd'hui quelques descendants des Samaritains, qui ne s'allient qu'entre eux et portent des turbans blancs.

(*b*) Des savants catholiques, entre autres le docteur Welte (*Kirchen-Lexicon*, ouvrage traduit en français par Goschler, sous le titre *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, art. *Pentateuque samaritain*), nient que l'on puisse tirer, de l'existence de ce *Pentateuque*, un argument décisif en faveur de l'authenticité des livres de Moïse. En effet, dit M. Welte, ces livres furent donnés, à l'origine, de la même manière, à tous les Israélites; il était leur bien commun et le demeura toujours. La séparation du royaume, après la mort de Salomon, ne changea rien sous ce rapport, si tant est que les sujets du royaume d'Israël ne s'affranchirent pas du Pentateuque. Mais les Samaritains étaient des colons païens venus de l'étranger, qui, comme tels, ne pouvaient avoir aucun besoin du Pentateuque, et qui certainement ne l'eurent pas entre les mains durant les premiers temps de leur séjour dans l'ancien territoire d'Israël. Il faut donc que leur Pentateuque provienne d'une époque postérieure à l'exil. Or, cette époque paraît coïn-

séquent une prétention non-seulement fausse, mais ridicule, de soutenir que ces livres ont été fabriqués par Esdras. Une fable si absurde ne mérite pas même d'être sérieusement réfutée. Nous en dirons cependant encore un mot dans nos notes sur le règne de Josias.

De la date du schisme des dix tribus, pour remonter jusqu'à Moïse, il ne reste plus qu'environ 500 ans, et de savants chronologistes n'en comptent même que 400; quoi qu'il en soit, il y a ici une observation importante à faire. De deux choses l'une: ou la fabrication du Pentateuque, si elle avait eu lieu, était ancienne à l'époque du schisme, ou elle était nouvelle. Dans le premier cas, y a-t-il seulement la plus légère ombre de vraisemblance que les Hébreux, voisins comme ils l'étaient du temps de Moïse, eussent reconnu pour son ouvrage des livres supposés où se trouvaient consignés leur histoire pleine de faits ignominieux, leurs généalogies, leur culte, leur législation? Dans le second cas, Jéroboam, déterminé à changer la police et la religion dans son nouveau royaume d'Israël, eût-il manqué de faire ouvrir les yeux aux dix tribus sur la fabrication récente d'une production qui mettait le plus grand obstacle à ses desseins?

Tout confirme donc l'authenticité des livres de Moïse. Elle se confirme encore, cette authenticité, par la nature de ces livres. Il ne s'agit pas ici, encore une fois, d'un livre ordinaire qu'on ait pu hasarder facilement, comme tant d'autres, sous un nom supposé : c'est un livre sacré que les Juifs ont toujours lu avec une vénération qui ne s'est pas encore démentie depuis plus de dix-sept siècles d'exil, de calamités et d'opprobre ; c'est dans ce

cider avec les derniers temps de la vie de Néhémie. Nous lisons, en effet, dans le livre qui porte le nom de ce personnage, que le fils du souverain pontife Joiada, ayant épousé une fille de Sannaballat, gouverneur de Samarie, fut, pour ce crime anti-national, chassé de Jérusalem par Esdras, et alla fonder, parmi les Samaritains, un sanctuaire et un sacerdoce qui devaient rivaliser avec le temple et le pontificat de Jérusalem. Il lui fallait, pour cela, se régler d'après les prescriptions de la Loi, et par conséquent être en possession du Pentateuque. Fils d'un grand-prêtre juif, rien ne lui fut plus facile que de s'en procurer un exemplaire. Seulement il conserva les anciens caractères qu'Esdras avait changés, et opéra dans le texte même diverses altérations, d'ailleurs de peu d'importance.

livre que les Hébreux renfermaient toute leur science ; c'était leur code civil, politique et sacré, leurs fastes, leurs annales, le titre de leurs souverains et de leurs pontifes , la règle de leur police et de leur culte, qui par conséquent a dù se former en même temps que leur gouvernement et leur religion. Un imposteur aurait-il pu, en courbant la nation juive sous un joug insupportable, en l'accablant de reproches injurieux, en publiant des faits honteux qui devaient à jamais la couvrir d'ignominie, et tourner à sa honte les prodiges mêmes opérés en sa faveur, aurait-il pu, dis-je, s'attendre à autre chose qu'à provoquer son indignation, et s'attirer un désaveu général et une réclamation universelle ?

Elle se prouve, cette authenticité, par le concert des douze tribus à l'adopter, concert qui ne se dément jamais, malgré leurs querelles personnelles, leurs vues souvent contraires, leurs passions et celles de leurs chefs, leurs intérêts différents, leurs prérogatives, leurs possessions, leurs droits respectifs fondés sur le Pentateuque.

Elle se prouve par l'ordre fixe et immuable qui, avant les époques que nous avons citées, se trouve établi pour le sacerdoce dans une seule famille, pour les fonctions lévitiques dans une seule tribu ; par l'existence des lois, des cérémonies, des fêtes , des monuments dont la date ne pouvait être prise que de celle du législateur même, qui remontaient en effet jusqu'à lui, qui supposaient et son existence, et l'authenticité de ses livres, et celle des faits qu'il y rapporte.

Ainsi l'arche, la manne, la verge d'Aaron, le serpent d'airain, les tables de l'alliance, les encensoirs de Coré et de ses partisans cloués à l'autel des parfums, le rit de l'agneau pascal et des azymes, la loi des prémices et le rachat des premiers-nés, la consécration des prêtres, les cérémonies des sacrifices, la fête de la Pentecôte et celle des tabernacles, les généalogies des familles, l'habitation des tribus de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé au-delà du Jourdain , la division de la terre de Chanaan, les asiles, la fertilité de la terre pour subvenir au repos de la septième année, miracle permanent, repos attesté par Tacite [1] : tout, en un mot, rappelait les événements

[1] *Hist.* Liv. V , 4.

remarquables consignés dans le Pentateuque; tout en confirmait l'histoire, et lui conciliait la plus grande autorité. Un législateur, nous le demandons, se serait-il jamais avisé de faire célébrer des fêtes et des cérémonies par un peuple entier, en mémoire de faits de la fausseté desquels ce peuple aurait été convaincu par ses propres yeux (*a*)?

(*a*) Ajoutons deux considérations qui prouvent que le Pentateuque remonte à l'époque de Moïse. Nous les empruntons à M. Welte (*Kirchen-Lexicon*, art. *Pentateuque*) :

1° Les faits historiques renfermés dans les livres de Moïse sont, à partir de l'époque mosaïque, connus des Israélites comme leur propre histoire, de sorte que le Pentateuque est évidemment la source d'où provient la connaissance qu'ils en ont. C'est ce qui découle d'une foule d'indications et d'allusions qui se trouvent dans les écrits des Hébreux postérieurs à Moïse. Ainsi, lorsque le Psalmiste dit : « Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, » *Ps.* CIX, 4, il suppose que chacun sait ce que la Genèse raconte des rapports d'Abraham et de Melchisédech, *Gen.* XIV, 18-20. Lorsque Michée termine sa prophétie par ces mots : « Vous accomplirez vos paroles sur Jacob, vous ferez miséricorde à Abraham, selon que vous l'avez promis avec serment à nos pères depuis tant de siècles, » *Mich.* VII, 20, ce texte n'est intelligible que pour ceux qui savent ce que la Genèse raconte des promesses faites aux patriarches, *Gen.* XII, 2; XV, 7; XVII, 5; XVIII, 3, 12-15. Les comparaisons avec Sodome et Gomorrhe qu'on lit dans Isaïe (I, 9), et et dans Amos (IV, 11) supposent, la connaissance du récit de la Genèse sur la destruction de ces villes (XVIII, 16, 19, 25). Comparez ce que Osée dit plus tard de la vie de Jacob (*Os.* XII, 4, 5, 13) avec *Gen.* XXV, 23-25, XXXII, 25, 33; XXVIII, 5; XXIX, 18, XXXI, 41. Comparez encore *Mich.* VI, 5, avec *Num.* XXII, 24 suiv.

2° Il est de même de la législation renfermée dans le Pentateuque : à partir de Moïse, non-seulement elle est connue des Israélites, mais elle pénètre dans la vie, dans les mœurs, dans les habitudes quotidiennes du peuple. Cela résulte également d'une foule d'indications et de remarques incidentes contenues dans les écrits de l'Ancien Testament postérieurs à Moïse. Ainsi, par exemple, lorsque les Israélites veulent élire roi Gédéon, après sa victoire sur les Madianites, il refuse d'y consentir, parce que Jéhova est leur roi (*Jud.* VII, 23). Nous voyons, par ce trait, que la loi fondamentale de la théocratie est reconnue et a passé dans les mœurs. Lorsque, après la mort d'Héli, les Philistins rendirent aux Israélites l'arche d'alliance, et que plus tard David la fit porter à Jérusalem et l'emmena de nouveau avec lui au moment de la révolte

Mais si les livres de Moïse sont authentiques, comme nous venons de le démontrer, ils sont nécessairement vrais, inspirés, et l'ouvrage de Dieu même, puisque Moïse parle toujours au nom de Dieu, se donne pour l'interprète de Dieu, pour l'organe de Dieu, et qu'il le prouve par les plus signalés miracles et les prophéties les plus étonnantes.

1° Que Moïse ait fait des miracles, on le prouve, en premier lieu, par l'attestation de témoins oculaires. Eh! qui aurait cru, de son vivant, aucun des miracles qu'il *raconte*, s'ils n'avaient été exactement vrais? On n'a pas d'exemple, dans aucune histoire, d'une pareille imposture. Les imposteurs, en effet, n'exposent pas leurs prétendus prodiges au grand jour; ils supposent toujours des miracles sourds, et qui n'ont eu que peu de témoins. Moïse, au contraire, parle aux Hébreux, en toute occasion, des miracles que Dieu avait faits sous leurs yeux par son ministère; il leur dit des choses palpables dont ils étaient parfaitement instruits : les dix plaies de l'Egypte, le passage de la Mer Rouge, la colonne lumineuse qui guide les Hébreux dans le désert; le pain miraculeux qui, durant quarante ans, fait subsister un peuple immense au milieu des sables arides de l'Arabie; la promulgation de la Loi sur le mont Sinaï, au milieu des feux

d'Absalon, ce furent les prêtres et les lévites qui l'emportèrent et vaquèrent au service du culte. Nous voyons ici les prêtres et les lévites remplir les fonctions que le Pentateuque leur assigne. Au temps d'Héli et de Samuel, il n'y avait qu'un sanctuaire pour tout Israël; ce sanctuaire se trouvait à Silo, et les Israélites y venaient, à des temps déterminés, de toutes les parties du pays, pour offrir les sacrifices prescrits (I *Reg*. I, 3, 21). Nous voyons ici la loi du Pentateuque sur l'unité du lieu du sacrifice et du sanctuaire réalisée par le peuple (*Exod*. XX, 21; *Deut*. XII). Comp. I *Reg*. XXII, 18 suiv., avec *Num*. XXXV; III *Reg*. II, 28-32, avec *Exod*. XXI 14. Voyez aussi III *Reg*. II, 3. En outre, il y a une multitude de prescriptions particulières au Pentateuque qu'on voit en usage parmi les Israélites après Moïse. Samson observe les règles relatives au vœu des Nazaréens (*Jud*. XIII, 5 coll. *Num*. VI, 1-12). On interroge le Seigneur par l'Urim et le Thummim, comme l'ordonne le Pentateuque (I *Reg*. XXVIII, 6 coll. *Exod*. XXVIII, 30; *Num*. XXVII, 21). Les pains du sanctuaire sont appelés *panes facierum*, et ne peuvent être mangés par les impurs (I *Reg*. XXI, 5-7 coll. *Exod*. XXXV, 13; XXXIX, 36; *Levit*. XV, 18; XXIV, 9), etc., etc.

et des tonnerres ; les vengeances évidemment surnaturelles qui, plus d'une fois, éclatent sur les murmurateurs et les rebelles, ne sont qu'une partie des prodiges qui accompagnent le ministère de Moïse, et que ce législateur donne en preuve de la divinité de sa mission. Moïse eût-il rappelé à sa nation, eût-il consigné dans ses écrits, publiés par lui et mis entre les mains de tous les Hébreux, tant et de si étonnants événements, comme des merveilles qui venaient de se passer sous leurs yeux, s'ils n'avaient rien vu de tel ? Leur eût-il fait en même temps des reproches offensants, les plus propres à soulever leurs esprits, si les choses qu'il racontaient ou qu'il s'attribuait eussent été fausses ou incertaines ? Si ce qu'il avait écrit, par exemple, de la création était faux, qu'y avait-il de plus aisé que de l'en convaincre ? Il met si peu de générations depuis la création jusqu'au déluge, et de là jusqu'à la sortie d'Egypte, que l'histoire des derniers rois de France ne nous est pas plus présente que celle-là devait l'être aux Israélites. Ceux-ci auraient-ils été assez simples pour croire que leurs aïeux vivaient sept ou huit cents ans, si effectivement ils n'avaient vécu que cent ou cent vingt ans? Comment auraient-ils reçu, sur sa parole, des choses aussi extraordinaires que la création et le déluge, dont il n'y aurait eu parmi eux ni traces ni vestiges, et dont néanmoins la mémoire devait être si récente d'après la manière dont parle Moïse ? S'il avait voulu en imposer et mentir, aurait-il compté si peu de générations ; et qui pourra se persuader qu'un homme eût été assez hardi pour avancer à tout un peuple, comme fait Moïse, qu'un roi d'Egypte et toute son armée avaient été engloutis par la mer, que Moïse venait d'ouvrir à ceux qui le suivaient, sans craindre que les Egyptiens ne publiassent la fausseté d'un pareil événement ?

Il est vrai que plusieurs faits rapportés par Moïse s'étaient passés dans un temps fort éloigné de celui où il les écrivait ; mais ils ne lui étaient pas moins connus, et il n'était pas moins assuré de leur vérité, parce que ces faits, quelque anciens qu'ils fussent, étaient l'histoire de Noé, d'Adam, d'Abraham, en un mot, l'histoire des merveilles que Dieu avait opérées dans les premiers temps. Or, Moïse n'avait pas besoin d'aller chercher bien loin les traditions de ses ancêtres. Amram son père avait vu

Lévi et avait vécu longtemps avec lui. Lévi avait été trente-trois ans avec Isaac. Isaac avait vécu cinquante ans avec Sem. Sem avait vécu quatre-vingt-dix-huit ans avec Mathusalem, et Mathusalem avait vécu deux cent soixante-trois ans avec Adam ; d'où il suit qu'Adam, Mathusalem, Sem, Isaac, Lévi et Amram, père de Moïse, s'étaient vus successivement, et s'étaient instruits de l'histoire du monde, qui était celle de leur famille. Ainsi entre Adam et Isaac, il n'y a que deux personnes, Mathusalem et Sem ; et entre Isaac et Amram, père de Moïse, il n'y en a qu'une seule, qui est Lévi ; or, il est sensible que la durée de la vie de ces patriarches, au lieu de faire perdre le souvenir des histoires passées, servait au contraire à les conserver.

Bien plus, si Moïse avait osé écrire des faits qui n'eussent pas été connus de presque tous les peuples de son siècle, aurait-il fait vivre si longtemps des témoins qui auraient déposé contre lui, qui auraient rendu sensibles toutes les erreurs de ses dates, et fait douter par conséquent de tous les événements qu'il rapportait ? S'il avait avancé des faits supposés, il aurait éloigné l'origine du monde et multiplié les générations, afin de pouvoir en imposer avec sûreté ; car ce n'est pas le nombre des années, mais la multiplication des générations qui rend les choses obscures. D'où il suit que les annales de Moïse étaient les annales publiques avant qu'il les écrivît, puisqu'au lieu de prendre des précautions pour être cru, il multiplie tout ce qui aurait servi de preuve contre lui s'il n'avait pas été fidèle. Et voilà pourquoi Moïse, dans la Genèse, parle des choses arrivées dans les premiers siècles, comme de choses constantes, dont on voyait alors des monuments remarquables. Tels étaient les lieux où Isaac et Jacob avaient habité, les puits qu'ils avaient creusés, les montagnes où ils avaient sacrifié à Dieu, les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de monument de ce qui leur était arrivé, les tombeaux où reposaient leurs cendres, etc.

Revenons aux miracles de Moïse. Josué, son successeur, ne craint pas de prendre les chefs de toute la nation à témoin des prodiges que Dieu a opérés en leur faveur par le ministère de ce législateur, et sous leurs yeux, soit en Egypte, soit dans le désert ; et il leur fait jurer d'être fidèles au Seigneur [1]. Ces mêmes

[1] *Jos.* XXIV, 2 suiv.

miracles sont rappelés dans le livre des Juges [1] et dans les Psaumes de David [2], et ces Psaumes étaient chantés habituellement dans le temple ; on en retrouve le récit abrégé dans le livre de Judith [3]. Voilà donc une croyance et une tradition constante de ces miracles, établie dans toute la nation dès le temps auquel ces miracles ont été faits. De quel front les incrédules viennent-ils nous dire, après cela, que l'opinion n'en est fondée que sur le seul témoignage de Moïse ?

En second lieu, les auteurs profanes en ont été instruits. Que l'on jette les yeux sur ceux que nous avons cités ci-dessus pour prouver l'existence de Moïse, et on ne contestera plus une vérité si certaine. Nous avons déjà parlé, en troisième lieu, des fêtes et des monuments établis par Moïse lui-même, pour être des signes commémoratifs de ces mêmes prodiges.

Enfin, la plus forte preuve des miracles de Moïse se tire des effets qu'ils ont produits. S'il n'a fait aucun miracle, qu'on nous apprenne pourquoi les Egyptiens ont donné la liberté à ce peuple entier qu'ils avaient réduit en esclavage, par quel chemin ce peuple a passé pour gagner le désert, comment il y a subsisté pendant quarante ans, pourquoi ce peuple s'est *soumis à Moïse*, a subi ses lois, quoique très-onéreuses, y est revenu tant de fois après en avoir secoué le joug. Car enfin la demeure des Hébreux en Egypte, leur séjour dans le désert, leur arrivée dans la Palestine, leur attachement à leur loi, sont des faits attestés par toute l'antiquité, et par l'historien Tacite en particulier.

Un peuple composé de deux millions d'hommes, un peuple mutin, séditieux, intraitable, comme ses propres historiens en conviennent, a-t-il été subjugué, réprimé, civilisé, souvent même châtié par un seul homme, sans miracle ? L'incrédule *nous dit que* Moïse a soumis les Hébreux par des actes de cruauté ; mais des actes de cruauté ne *donnent pas des aliments à deux* millions d'hommes. Pourquoi, dès le premier acte, la nation entière et rassemblée n'a-t-elle pas massacré son tyran ?

Aux preuves positives que nous donnons, nos adversaires n'opposent, suivant leur coutume, que des conjectures. Si Moïse, disent-ils, avait fait des miracles sous les yeux des Israélites, se

[1] *Jud.* II, 7, 12 ; VI, 9. — [2] *Ps.* LXXVII, CIV, CV, CVI, CXXXIV. — [3] *Judith* V.

seraient-ils révoltés si souvent contre lui? seraient-ils tombés si aisément dans l'idolâtrie?

Nous répondons que, si Moïse n'avait pas fait des miracles, ces Israélites si mutins ne seraient jamais rentrés dans l'obéissance après leurs révoltes, et n'auraient jamais repris le joug onéreux de leurs lois, après l'avoir si souvent secoué. En effet, qu'un peuple, après s'être mutiné, corrompu, revienne demander grâce, pleure sa faute, se soumette de nouveau à un chef désarmé, cela n'est point naturel; ce qui l'est encore moins, c'est que Moïse, dans les moments de révolte et d'égarement de son peuple, ne recule jamais d'un pas, ne retranche jamais un seul point de la sévérité de ses lois; c'est que les séditieux ne gagnent jamais rien, sont toujours punis par la mort des auteurs de la révolte, ou par des châtiments surnaturels. Ce serait donc ici plutôt de nouveaux miracles, et non une preuve contre les miracles.

Ce qui révolte les incrédules, c'est l'erreur où ils sont que Dieu ait fait tant de miracles pour les *seuls* Hébreux. Mais le contraire est répété vingt fois dans les livres saints; Dieu déclare qu'il a opéré ces prodiges pour ne pas donner lieu aux autres nations de blasphémer son saint nom, et pour apprendre à tous les peuples qu'il est le Seigneur [1].

Cette réponse est sans réplique, mais en vain l'a-t-on répétée cent fois : les incrédules n'en sont pas moins obstinés à renouveler toujours la même objection. Disons un mot des prophéties de Moïse.

Il a annoncé aux Hébreux que, dans la suite des temps, ils voudront avoir un roi [2]. Cette prédiction n'a été accomplie que quatre cents ans après. Il leur promet un prophète semblable à lui [3]. Or, le Messie a été le seul prophète semblable à Moïse, par sa qualité de législateur, par le don continuel des miracles, et parce qu'il a été le libérateur de son peuple; il n'est venu au monde qu'environ quinze cents ans après. Moïse assure les

[1] *Exod.* XXXII, 1; *Deut.* IX, 28; XXIX, 24; XXXII, 27; III *Reg.* IX, 8; *Ps.* CXIII, 9 et 10; *Ezech.* X, 9, 14, 22, al. — [2] *Deut.* XVII, 14. — [3] *Deut.* XVIII, 15. Sur le sens exact de ce passage, voyez Mgr Meignan, *les Prophéties messianiques*, pag. 599.

Israélites que, s'ils sont fidèles à leurs lois, Dieu fera pour eux des miracles semblables à ceux qu'il a faits en Egypte. Cela s'est vérifié par les exploits de Josué, de Samson, de Gédéon, d'Ezéchias, etc. Il les avertit, au contraire, que, s'ils sont rebelles, tous les fléaux tomberont sur eux, parce qu'ils seront réduits en esclavage, transportés hors de leur patrie, dispersés par toute la terre : la captivité de Babylone et l'état actuel des Juifs sont l'exécution de cette menace. Il prédit sa mort à point nommé, sans ressentir encore aucune des infirmités de la vieillesse [1]. Enfin, on voit, par le chapitre XXVIII du Deutéronome et par les suivants, que ce législateur avait très-distinctement sous les yeux toute la destinée future de sa nation, et qu'aucune des circonstances ne lui était cachée. La date de ces prophéties est certaine, puisque Moïse lui-même les a écrites, et l'histoire en a montré l'accomplissement.

Indépendamment de toutes ces preuves, l'autorité de Moïse reçoit encore un très-grand poids des temps reculés dans lesquels il a écrit. En effet, il existait près de cinq cents ans avant Homère, plus de mille deux cents ans avant Socrate, Platon, Aristote, qui ont été comme les chefs et les maîtres des Sages de la Grèce. Ainsi il ne pouvait tirer aucune lumière de l'antiquité profane : cependant on voit, par ses écrits, qu'il a été historien, philosophe, législateur et prophète tout ensemble. On voit régner, dans sa manière d'écrire, une noble simplicité qui porte un caractère de vérité au-dessus de toutes les preuves du raisonnement. Il commence son histoire sans préface, sans exorde, sans inviter les hommes à le croire, sans douter qu'il ne soit cru. Si on examine l'histoire des autres peuples qui se disent très-anciens, on n'y trouve que des fables ridicules qui en démontrent la fausseté : ce sont des hommes tombés du soleil ou sortis d'une montagne. Mais, dans les écrits de Moïse, tout porte l'empreinte de la vérité : il enseigne clairement et distinctement la création, dogme essentiel, sans lequel on ne peut concilier les attributs de Dieu, comme nous l'établirons dans la première note sur le commencement de la Genèse. Moïse nous donne de la puissance de Dieu, de sa sainteté, de sa sagesse, les idées les plus nobles et les plus dignes de

[1] *Deut.* XXXI, 48; XXXIV, 4.

lui. Le Dieu des Hébreux *n'a rien* de commun avec les divinités que le reste du monde adorait. C'est l'Être existant par lui-même ; il existait, et rien n'existait encore ; à sa voix, le monde sort du néant ; il orne les cieux, il embellit la terre, il la rend féconde, la peuple d'animaux et donne à l'univers un maître, un roi, en créant l'homme à son image. S'il met six jours à achever le grand ouvrage de la création, c'est pour nous apprendre qu'il fait tout librement, sans contrainte, comme il le veut, et au moment où il le veut ; et cette circonstance des six jours nous est encore attestée aujourd'hui par l'ordre de la semaine, cette coutume si arbitraire et cependant si constamment observée chez presque toutes les nations anciennes et modernes. Moïse nous apprend ensuite la chute de l'homme ; Dieu lui impose un léger précepte, comme un juste tribu de sa soumission et de sa dépendance. L'homme viole ce précepte ; dès lors tout change de face : la nature n'a plus pour lui les mêmes charmes ; il trouve partout les funestes suites de son péché ; il les trouve dans lui-même : son entendement se remplit de ténèbres, son cœur s'incline vers la terre, ses sens se révoltent, la postérité d'un père coupable perd en lui ses priviléges et ses droits.

Tristes vérités ! mais que nous trouvons gravées partout, dans tout notre être, dans ce mélange de grandeur et de bassesse, de lumières et de ténèbres, de force et de faiblesse, qui annonce dans nous des êtres dégradés, qui nous fait connaître la source des contradictions qui nous désolent, et qui nous donne la clef de tout le système de la religion, lequel a commencé avec la promesse d'un libérateur que Dieu fait entrevoir à l'homme, aussitôt après son péché, dans ce germe béni qui devait naître de la femme, et qui devait être sa seule ressource après sa chute. Dans quelle source Moïse, si sottement dédaigné, si ridiculement méprisé par nos sophistes, mais si digne de l'attention de la vraie philosophie, a-t-il puisé des lumières si abondantes, une si haute sagesse, des idées si vraies, si grandes, si sublimes, que, auprès de lui, les Platon, les Socrate ne sont que des aveugles et des enfants? Qui lui a manifesté des vérités dont l'ignorance et l'oubli ont fait si longtemps les malheurs de l'univers ? La seule réponse à ces questions est de reconnaître qu'il a été véritablement l'envoyé de Dieu, le prophète de Dieu.

Une chose, en particulier, qu'on doit le plus admirer dans Moïse, c'est, comme l'observe M. Court de Gébelin dans son *Monde primitif*, « qu'en apprenant aux Israélites leur propre origine, » Moïse a tracé, de main de maître, la première carte géographique qui ait existé (*a*), reste précieux des antiques connaissances qu'on irait acheter au poids de l'or chez les Indiens, les » Chinois ou les Mexicains, et qu'on dédaigne parce qu'on les » trouve dans l'ouvrage d'un législateur qui, n'eût-il été qu'un » homme ordinaire, aurait droit de nous étonner par ses profondes connaissances dans les arts et dans les sciences, et qui » joignait à l'avantage d'être historien celui de poète sublime [1]. »

« Dans le récit de Moïse, dit à ce sujet M. Pluche, on trouve, » je l'avoue, des lieux et des peuples que l'éloignement des temps » a obscurcis; mais de tout ce qu'il nomme, ce qui est encore » reconnaissable dans les temps postérieurs, justifie sa narration » par une étendue de connaissances qui prouvent ou l'inspiration » ou le souvenir d'une tradition fidèle [2]. »

« J'ai vu (dit-il encore dans le premier ouvrage que je viens » de citer) des hommes plus que suspects d'incrédulité, qui » étaient singulièrement frappés et embarrassés de l'exacte correspondance qui se trouve d'âge en âge entre les différents » récits de la Bible et l'état contemporain de la société. Je les ai » toujours trouvés inquiets et ébranlés à proportion de ce qu'ils » avaient d'érudition et de droiture dans l'esprit. »

Enfin, ce qui achève de démontrer l'authenticité des livres de Moïse et la certitude des révélations qui y sont contenues, c'est que d'autres auteurs inspirés, et dont les prédictions ont eu leur accomplissement, comme nous le démontrerons en son lieu, dans la suite de cet ouvrage, ont attesté unanimement la vérité de la mission de Moïse, et celle des faits qu'il a rapportés : d'où il suit

(*a*) Allusion au chap. x de la Genèse, que les Allemands désignent sous le nom de *Volkertafel*, c'est-à-dire *tableau des peuples*, parce qu'on y trouve une esquisse générale de la dispersion et de la propagation des familles ou tribus primitives de la maison des Noachides, d'où sont sorties toutes les nations de la terre.

[1] *Discours prélim. sur les origines grecq.* Tom. XIII du *Monde primitif*, p. CXLVI. — [2] *Prépar. évang.* I Part. pag. 105, et *Concorde de la Géographie,* du même auteur.

que les livres postérieurs des saintes Ecritures servent de preuves aux premiers, parce que les faits miraculeux des premiers y sont rapportés comme indubitables. Ainsi, d'un côté, comme les miracles des prophètes rapportés dans les livres postérieurs font voir qu'ils étaient inspirés de Dieu, puisque Dieu manifestait sa puissance par leur ministère ; de l'autre, ces mêmes prophètes, en faisant mention, dans leurs écrits, de miracles plus anciens, ont autorisé par là invinciblement leur certitude. Tels sont les fondements de la vérité des saintes Ecritures et en particulier du Pentateuque, fondements inébranlables contre lesquels tous les raisonnements de l'incrédulité viendront toujours se briser.

Mais, après tout, que peuvent donc opposer les ennemis de la révélation à tant de preuves si convaincantes ? Rien de suivi, rien de solide ; de petites difficultés, de pitoyables chicanes, des imputations fausses, des textes ou altérés ou pris à contre-sens, quelques phrases ajoutées au texte, comme la mort et la sépulture de Moïse ; ce législateur se donnant à lui-même quelques éloges, d'ailleurs nécessaires, et suivis dans d'autres endroits de l'humble aveu de ses fautes ; quelques changements faits par des copistes sur des noms de villes et dans des choses peu essentielles, pour rendre le récit plus intelligible, en remplaçant les anciens noms par d'autres plus connus ; quelques variantes qui, par le peu d'importance des objets et des mots sur lesquels elles tombent, confirment plutôt le fond de la narration ; quelques endroits obscurs et difficiles qui naissent du peu de connaissance que nous avons des arts et des coutumes de ces anciens temps, difficultés qui ne laissent aucune obscurité sur le fond de l'histoire, sur le corps de doctrine, sur les miracles, les prédictions ; des calculs peu exacts et peu vrais, et qui sont démentis par les hommes les plus éclairés ; quelques différences relatives à la chronologie, qui se trouvent dans les textes hébreu, samaritain et la version des Septante, et dont nous rendrons compte quand nous parlerons de l'antiquité du monde ; une histoire apocryphe et romanesque de Moïse, remplie de fables et de puérilités, que Voltaire donne pour très-ancienne, puisqu'elle lui « paraît écrite du temps des rois. » Malheureusement, ce qu'il en cite fournit deux preuves du contraire. Il dit, d'après ce roman, qu'aucun ancien auteur n'a connu et qui ne valait pas la peine d'être tiré

de la poussière, que « l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu pour sauver le petit Mosé; » il ajoute que la reine d'Ethiopie, « ennuyée de Mosé, » prit le parti de le renvoyer, « et de faire couronner le fils qu'elle avait eu du roi Néchao. » Or, Néchao, roi d'Egypte, était contemporain de Josias, qu'il vainquit, et dont le règne concourt avec le commencement de la captivité de Babylone. Quant au nom de *Gabriel*, on sait que, dans les livres hébreux qui ont été écrits en Palestine, on ne voit jamais aucun nom d'ange : comment donc ose-t-on rapporter au temps des Rois un écrit où se trouvent des noms qui n'ont été connus des Hébreux que lorsqu'ils ont cessé d'avoir des rois?

§ II.

Objections des Incrédules.

Les sophistes modernes ne se sont pas contentés de répéter les vieilles objections des incrédules leurs prédécesseurs, ils se sont flattés de saper par les fondements l'autorité de Moïse, en prétendant 1° qu'il lui aurait été impossible d'écrire le Pentateuque, quand même il aurait existé dans le siècle qu'on suppose; 2° en alléguant, d'après des observations physiques constatées, que le globe que nous habitons est bien plus ancien que Moïse ne le dit; 3° en soutenant que cette antiquité du monde est confirmée par les histoires des Egyptiens, des Phéniciens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, etc. Démontrons, en peu de mots, la fausseté de ces diverses assertions; ensuite nous répondrons en détail à toutes les autres difficultés élevées contre la Bible.

1° OBJECTION TIRÉE DE L'ÉCRITURE.

Voltaire a prétendu prouver, non-seulement que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, mais « qu'il lui était impossible de l'écrire dans les circonstances où il se trouvait. » Cette proposition est d'une absurdité palpable; mais comme Voltaire l'a répétée tant de fois, jusque dans ses plus sérieux écrits [1]; comme elle a

[1] *Philosophie de l'Hist.*, art. *Moïse*.

reparu depuis dans les écrivains d'ailleurs instruits (tant l'erreur la plus invraisemblable est prompte à se répandre), nous ne pouvons nous dispenser d'en parler avec plus d'étendue que nous n'avions d'abord dessein de le faire (*a*).

La nature des matières sur lesquelles on gravait l'écriture dans ces temps antiques, les caractères qu'on employait pour écrire, enfin la pénurie où étaient les Hébreux dans le désert, telles sont les raisons qu'on allègue. Voyons si, en effet, elles ont quelque solidité. 1° « L'art de graver ses pensées sur la pierre polie, dit l'auteur que nous réfutons [1], sur la brique, sur le plomb ou sur le bois, était la seule manière d'écrire chez les Egyptiens et les Chaldéens : » d'où il faut conclure que Moïse n'a pu écrire le Pentateuque, « puisqu'il aurait fallu graver cinq volumes sur des pierres polies, ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux. » Mais d'où cet auteur a-t-il su que les Egyptiens et les Chaldéens ignoraient l'art de peindre leurs pensées ? Ce dernier

(*a*) L'origine de l'écriture a été l'objet de longues recherches, pendant longtemps assez mal dirigées, mais qui ont abouti de nos jours à des résultats certains. On peut donc regarder comme des faits historiques constatés : 1° que les genres d'écriture appelés idéographique et hiéroglyphique sont de beaucoup antérieurs au législateur des Hébreux ; 2° que l'écriture alphabétique remonte également au-delà des temps mosaïques, puisque Cadmus, qui passe pour avoir fait connaître aux Grecs l'alphabet phénicien, était contemporain de Moïse ; 3° que, à cette époque, les Egyptiens écrivaient depuis longtemps déjà sur *papyrus* : nos musées d'Europe possèdent un grand nombre de ces papyrus, trouvés dans les tombeaux ; 4° que les Hébreux, qui ne semblent pas avoir connu cet usage avant leur entrée en Egypte, l'ont appris dans cette contrée, et l'ont emporté avec eux à leur sortie. Voy. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*. Tom. I, livre III, *les Egyptiens*, passim. Mgr Meignan (*Les Prophéties messianiques*, p. 124), s'appuyant sur la différence radicale de l'alphabet hébreu avec celui des Egyptiens, incline à penser que les Hébreux ne l'ont pas emprunté à l'Egypte. La similitude et l'évidente parenté de cet alphabet avec l'alphabet phénico-babylonien indiqueraient plutôt que les Hébreux, en émigrant en Egypte, y auraient apporté avec eux un système d'écriture déjà complet. La conséquence de ce fait serait qu'ils auraient connu l'écriture 400 ans avant Moïse.

[1] *Traité de la Tolérance*, note insérée à l'art. 12 *Dictionnaire phil.*, art. *Moïse*.

peuple, qu'on prétend si ancien et si éclairé [1], qui calculait les éclipses dès le temps du déluge, n'avait-il pu imaginer, depuis ce temps-là jusqu'à Moïse, ce que les Chinois, les Mexicains ont trouvé dès les premiers temps de leur empire, ce que les sauvages ont connu, et ce qui viendrait à l'esprit de « l'enfant le moins industrieux [2] ? »

Supposé même qu'on ne sût point encore employer les couleurs pour écrire, d'où sait-on si dans l'Egypte on ne gravait pas l'écriture sur l'écorce de certains arbres, sur les feuilles de palmier, etc., comme on l'a pratiqué longtemps aux Indes et à la Chine ?

« Il n'est pas douteux, dit le savant comte de Caylus [3], que l'écriture, une fois trouvée, n'ait été employée sur tout ce qui pouvait la recevoir ; » et c'est ce que dicte la raison éclairée par la connaissance des arts, et ce qu'aucun homme de bon sens ne niera jamais sérieusement. Fût-il au reste incontestable que du temps de Moïse on ne gravait ses pensées que sur la pierre polie, sur la brique, sur le plomb, etc., s'ensuivrait-il qu'il n'a pu écrire le Pentateuque ? Cela eût été difficile, nous en convenons ; mais quelle impossibilité métaphysique, physique ou morale, y avait-il qu'il le gravât sur la brique molle, sur le plomb ou sur du bois ?

Passons à la seconde difficulté. « Du temps de Moïse, ajoute-t-on, on n'écrivait qu'en hiéroglyphes : or, en employant ces caractères, on ne pouvait écrire que la substance des choses que l'on voulait transmettre à la postérité, et non pas des histoires suivies et détaillées. »

Rien de plus hasardé et de plus faux que cette assertion. Presque tous les anciens auteurs grecs et latins, auxquels il faut joindre Josèphe, s'accordent à dire que Cadmus porta les lettres ou caractères phéniciens dans la Grèce. Selon Fréret [4], dont on ne peut récuser le témoignage en fait de chronologie, Cadmus s'établit à Thèbes, en Béotie, l'an 1590 avant Jésus-Christ, ce qui revient à l'an du monde 2410. Moïse ne reçut sa mission que l'an 2513 du monde, selon Ussérius, dont la chronologie est com-

[1] *Philos. de l'Hist.*, art. *Chaldéens.* — [2] *Philos. de l'Hist.*, art. *Langue des Egyptiens.* — [3] *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.* — [4] *Mémoires de l'Acad. des Inscrip.*, tom. V, p. 311.

munément suivie; ainsi les lettres ou l'écriture étaient en usage plus de 100 ans avant la mission de Moïse : l'écriture était donc connue et inventée du temps de ce législateur. Fréret prouve en outre, par des raisons très-fortes [1], que les Grecs avaient déjà des caractères avant ceux qu'ils reçurent de Cadmus, pour lesquels ils quittèrent leur ancien alphabet. L'ancienneté de l'écriture est confirmée encore par le nom que portait une ville de Chanaan, du temps de Josué : elle s'appelait *Cariath Sépher*, « la ville des livres. » Il est donc faux que du temps de Moïse on n'écrivait qu'en hiéroglyphes.

Il ne l'est pas moins qu'en employant ces caractères, il n'eût pas pu écrire le Pentateuque. Il faut d'abord observer que les caractères de l'écriture représentative et hiéroglyphique ont éprouvé successivement divers changements. On peignit d'abord grossièrement les objets, tels qu'on les voyait dans la nature ; et ce fut là probablement la première écriture des anciens peuples. Dans la suite. on ne peignit plus ces objets en entier : on se contenta de tracer le contour de quelques-unes de leurs principales parties. Enfin, on se borna aux lignes les plus nécessaires pour les désigner. Telle est encore l'écriture des Chinois.

Quand donc même Moïse n'aurait connu que des caractères hiéroglyphiques de la première espèce, est-ce qu'il lui aurait été impossible d'écrire le Pentateuque? Les Mexicains ne connaissaient pas d'autre écriture, et pourtant ils avaient leur histoire, dont on conserve encore quelques fragments. Cela aurait encore été plus facile à Moïse dans la seconde et troisième espèce d'écriture représentative. Les *Chinois*, *qui ne connaissaient que la* troisième manière, n'ont-ils pas des histoires suivies et détaillées ? Donc, en supposant que du temps de Moïse on ne connût pas encore les caractères alphabétiques, il ne lui aurait pas été impossible d'écrire le Pentateuque (*a*).

(*a*) Cette notion de l'écriture hiéroglyphique que notre auteur essaie de présenter, dans ce paragraphe et le précédent, est nécessairement imparfaite. On sait que pendant des siècles le déchiffrement des hiéroglyphes est resté enveloppé de nuages que l'on désespérait de pouvoir jamais dissiper ;mais le génie pénétrant d'un Français, J.-F. Champollion,

[1] *Ibid.*, p. 645.

L'écrivain que nous réfutons se contredit lui-même sur ce sujet de la manière la plus formelle. Dans un livre intitulé : *Dieu et les hommes*, ch. IX, il prétend que Sanchoniaton vivait avant Moïse, et que son ouvrage est digne de l'attention du monde entier. Après avoir répété la même chose dans sa diatribe de l'abbé Bazin sur Sanchoniaton, il ajoute : « Cet auteur phénicien avoue, » en propres termes, qu'il a tiré une partie de son histoire des » écrits de Thot, qui florissait 800 ans avant lui..... Cet aveu » prouve qu'il y avait déjà 800 ans qu'on avait des livres écrits » avec le secours de l'alphabet, » etc.

Quoi donc ! « du temps de Moïse on ne connaissait point les lettres alphabétiques, » et le phénicien Sanchoniaton, antérieur à Moïse, écrivait en lettres alphabétiques ! Et 800 ans avant lui on avait en Egypte des livres écrits avec le secours de l'alphabet !

Voici une autre contradiction du même auteur : il dit [1] que « tout ce qui nous reste des monuments antiques nous avertit

né à Figeac, est parvenu, il y a environ 50 ans, à soulever le voile, et à fixer sur des bases solides la lecture de ces caractères mystérieux. Nombre de savants l'ont suivi dans la voie qu'il avait ouverte. Par eux, la découverte de Champollion a été perfectionnée et complétée. Elle ne saurait plus maintenant être mise en doute par personne, et les hiéroglyphes de l'antique Egypte se traduisent avec autant de certitude que les livres de la littérature classique. Nous savons aujourd'hui 1° que les hiéroglyphes n'étaient pas tous, ni même généralement, des symboles. Il y a sans doute parmi eux des caractères symboliques, le plus souvent d'une intelligence facile, comme il y a, et en grand nombre, des caractères figuratifs qui représentent l'objet lui-même ; mais la majorité des signes qui se trouvent dans tout texte hiéroglyphique sont des caractères phonétiques, c'est-à-dire représentant soit des syllabes, soit des lettres. 2° Outre les hiéroglyphes proprement dits, les Egyptiens avaient une écriture cursive, appelée inexactement par les Grecs *hiératique*, dont les caractères sont une abréviation plus ou moins altérée des hiéroglyphes. C'est dans ce système que sont écrits presque tous les livres sur papyrus que nous possédons aujourd'hui, ainsi que les registres de compte et les contrats du temps de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Enfin, 3° vers le VIIe siècle avant Jésus-Christ, on commença à faire usage d'une écriture plus abrégée encore, que les Grecs ont appelé *démotique*. Voir Lenormant, *Op. cit.* Tom. I, pag. 499 suiv.

[1] *Phil. de l'Hist.*, art. *Phéniciens.*

que Sanchoniaton vivait à peu près du temps de Moïse ; » et il ajoute plus bas que son livre, « écrit en lettres alphabétiques, est d'une antiquité prodigieuse. » Voilà donc les caractères alphabétiques dont il a répété tant de fois que l'invention fut « très-tardive, » les voilà, dis-je, d'une « prodigieuse antiquité, » et Moïse, législateur « assez récent, » contemporain d'un auteur « prodigieusement ancien. »

Nous nous arrêterons peu à la dernière preuve qu'il donne de sa ridicule opinion. « Comment, dit-il, aurait-on pu graver de gros livres dans un désert où tout manquait ? » etc.

D'abord, le Pentateuque n'est pas un gros livre, surtout si on en retranche et la Genèse, que Moïse pouvait avoir écrite avant de sortir d'Egypte, et le Deutéronome, qui ne fut point écrit dans le désert.

Secondement, on avoue [1] que Josué fit graver ce dernier livre sur la pierre (c'est l'auteur cité qui le dit : car nous croyons que, par « les paroles de la loi, » que Josué fit graver sur la pierre, il ne faut entendre que les dix commandements). Or, il est bien la cinquième partie du Pentateuque. Pourquoi Moïse n'aurait-il pu faire graver le reste de même ? Il ne s'agissait que d'y mettre quatre fois plus de temps.

« Mais, ajoute cet écrivain, comment trouver ce temps dans un désert où l'on changeait si souvent de demeure ? » Rien de plus aisé que de le trouver : qu'on donne, si l'on veut, dix ans aux Israélites pour faire la route marquée dans les livres de Moïse, c'est beaucoup assurément (les différentes marches des Israélites dans le désert donnent environ 450 lieues, qu'ils purent faire sans doute en moins de dix ans, sans aller fort vite) ; il restera encore trente ans de séjour. Croit-on qu'en trente ans on n'ait pas pu graver, même sur la pierre, trois livres du Pentateuque ?

« Mais comment trouver tant de graveurs dans un désert..... où l'on manquait des arts les plus nécessaires ? » Fallait-il donc plus d'une douzaine d'ouvriers pour graver en 30 ans, même sur la pierre et en hiéroglyphes, ces trois ou quatre livres ? Et s'ils ne furent gravés que sur le bois, comme ils purent l'être, et en caractères alphabétiques, comme il y a toute apparence qu'ils

[1] *Lettre d'un Quaker.*

l'ont été, on juge bien qu'il aura fallu beaucoup moins de temps et de graveurs.

Concluons que si on écrivait sur la pierre du temps de Moïse, c'était, comme on le pratique encore de nos jours, sur les monuments publics destinés à résister aux injures de l'air et à la durée des siècles, et que, pour tout le reste, on écrivait alors, comme aujourd'hui, sur tout ce qui peut recevoir l'écriture. L'opinion que nous venons de réfuter est donc autant contraire au bon sens qu'à la vérité.

2° OBJECTION TIRÉE DE L'ANTIQUITÉ DU MONDE.

Passons aux objections des sophistes modernes contre la vérité du Pentateuque, tirées de l'antiquité du monde.

Toutes les nations, sans exception, ont eu l'idée du commencement du monde. « C'est, dit M. de Pouilly [1], un fait attesté par » la tradition de tous les peuples de la terre. Transportons-nous » dans l'ancienne Egypte, dans la Chaldée, dans la Perse, dans » les Indes, à Siam, à la Chine, au Japon, chez les anciens peuples » du Nord, enfin dans l'ancienne Grèce; toutes ces différentes » nations nous disent d'une voix unanime : La terre n'a pas toujours été, et il y a eu des premiers hommes qui ont donné à » leurs enfants une vie qu'ils n'avaient reçue que d'une main » invisible. Si nous traversons la mer du Sud, nous entendrons » la même voix au Mexique, au Pérou, dans les îles. Cette tradition du commencement du monde, si ancienne et si étendue, » rassemble toutes les autres conditions qui peuvent la porter » au plus haut degré de certitude. Le fait qu'elle conserve est » d'une grandeur et d'une simplicité à se transmettre aux siècles » les plus reculés..... elle n'est combattue par aucune autre tradition..... Je dis plus : il est des faits constants qui ont avec » elle une liaison naturelle. Telle est la persuasion où sont tous » les peuples, dans toutes les parties du monde, de l'existence » de Dieu comme première cause toute puissante et intelligente.

[1] *Mém. de l'Académie des Inscriptions. Nouveaux essais de critique sur la fidélité de l'hist.* Voyez-y les citations de M. de Pouilly relativement aux traditions des différents peuples.

» Le fait que nous a transmis cette tradition universelle du com-
» mencement du monde, est même de nature à n'avoir pu être
» inventé. Tous les peuples n'auraient point douté de l'éternité
» du monde, si en effet le monde était éternel. Où eussent-ils
» puisé l'opinion de son commencement? Leur expérience ni
» celle de leurs ancêtres ne le leur avait pas appris; elle leur aurait
» au contraire montré un monde toujours subsistant : ils auraient
» donc jugé que le monde avait toujours subsisté. » Nous prouverons, dans notre première note sur la Genèse, que le monde a eu en effet un commencement, et a été tiré du néant, comme Moïse le rapporte.

Mais les incrédules modernes s'élèvent contre cette vérité. S'ils n'attaquent pas toujours directement le dogme de la création, ils nous répètent sans cesse qu'ils sont forcés de croire le monde beaucoup plus ancien que Moïse ne le prétend, et que les découvertes incontestables que l'on a faites dans la physique et l'histoire naturelle, démontrent que l'antiquité du monde remonte en effet bien au-delà des temps que la Genèse assigne à son commencement (*a*).

(*a*) La question de l'*antiquité du monde* est complexe; on peut la décomposer ainsi : Combien de temps s'est-il écoulé 1° depuis le premier acte de Dieu *ad extra* inaugurant la création de l'univers, 2° depuis l'achèvement de l'œuvre des six jours, ou, en d'autres termes, depuis que l'univers a reçu de Dieu sa forme actuelle, 3° depuis la première apparition de l'homme sur la terre. Du Clot, dans ses considérations, confond ces trois points de vue et passe indistinctivement de l'un à l'autre; mais le progrès des sciences oblige aujourd'hui à les distinguer. Les deux premiers se rattachent à l'Hexaméron proprement dit, ou explication de l'œuvre des six jours (*Gen.* I, 1 suiv.); le second appartient au domaine de l'archéologie préhistorique. Pour traiter ces questions d'une manière complète, il faudrait, non pas une note, mais un volume entier. Nous nous contenterons donc d'indiquer à nos lecteurs les sources où ils pourront puiser tous les renseignements désirables :

Sorignet, *Cosmogonie de la bible devant les sciences perfectionnées*, Paris, 1854. — Pianciani, *Cosmogonia naturale comparata col Genesi*, Roma. 1862. — Reusch, *la Bible et la Nature*, trad. de l'allem. par l'abbé Hertel. Paris 1867. — *Revue des sciences ecclésiastiques*. Cinq articles sur *la Bible et la science de la nature*, par M. l'abbé Hautcœur, tom. VIII et IX (2e semestre 1863 et 1er semestre 1864). — *Etudes religieuses*,

Le plan de cet ouvrage ne nous permet pas de réfuter en détail tous les différents systèmes qui ont paru de nos jours pour

historiques, etc., des P. Jésuites, nos de janvier, avril, août, septembre et décembre 1868. Ann. 1874 *passim*. — Mgr Meignan, *Le Monde et l'Homme primitif selon la Bible*, Paris, 1869. — Hamy, *Précis de paléontologie humaine*, Paris 1870, savant ouvrage, mais dont plusieurs considérations sont contraires à l'orthodoxie : cf. *Revue de Louvain*, nov. 1870 et janv. 1871. — Fabre d'Envieu, *Les Origines de la terre et de l'homme d'après la Bible et d'après les sciences*. Paris 1873 : cf. *Revue de Louvain*, août 1873.

Ajoutons seulement quelques mots :

Moïse, en racontant l'origine de l'univers, a un but purement religieux : il veut apprendre ou rappeler aux hommes que ce monde, dans son ensemble comme dans ses moindres parties, est l'ouvrage de Dieu. Le reste est cadre et accessoire. Et comme il lui était impossible de tracer le tableau de l'origine des choses sans être amené sur le terrain des sciences naturelles, il le fait en termes si généraux, avec une telle absence de méthode et de langage scientifique, que non-seulement les sciences n'ont pas à chercher de lumières dans son récit, mais que, selon la judicieuse remarque du P. Pianciani, le sens exact et complet du récit lui-même ne peut être fixé que par les données certaines de la science. Le Dr Reusch, celui qui a su le mieux appliquer à l'interprétation du chap. I de la Genèse les ressources et les règles d'une saine exégèse, démontre que la narration mosaïque se prête à cinq conceptions différentes de l'origine des choses, ayant toutes pour point de départ l'action créatrice de Dieu. Or, plusieurs de ces conceptions sont tellement larges que les résultats des recherches géologiques, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils n'excluent pas la création, laquelle est en dehors de leur domaine, pourront toujours s'y adapter.

Résumons très-brièvement le Dr Reusch :

Gen. I, 1. — *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.* — 2. *Et la terre était informe et nue, et les ténèbres étaient sur la face de l'abime, et l'esprit du Seigneur planait sur les eaux.*

On sait que *le ciel et la terre,* dans le langage des Hébreux, désignent l'ensemble des choses. Le second verset a pour but de faire ressortir le contraste entre le monde primitif, tel que Dieu le présenta tout d'abord au regard surnaturellement éclairé de l'écrivain, masse informe et chaotique, enveloppée dans les eaux comme dans un linceul, et n'offrant aucune trace de l'existence des êtres individuels, et le monde sous sa forme actuelle, le monde organisé, peuplé, disposé comme il l'est aujourd'hui. Mais ce monde a-t-il commencé par le chaos? Une ou plusieurs créations

prouver l'antiquité du monde d'après diverses observations physiques; nous nous contenterons d'opposer à ces systèmes, où dans

n'avaient-elles pas déjà disparu par l'effet de quelque cataclysme, de telle sorte que le chaos aurait été produit par les débris amoncelés des créatures précédentes? C'est ce que la révélation ne dit pas. On peut donc donner un double sens aux vers. 1 et 2 : 1° *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, et la terre*, telle qu'elle fut d'abord créée par Dieu, *était informe et nue*; elle reçut ensuite sa forme et son organisation. 2° *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*, sous une forme que nous ignorons; puis, après divers cataclysmes également inconnus, il réorganisa son ouvrage par l'œuvre des six jours. Cette dernière explication a reçu le nom d'*hypothèse de restauration*. Combien cet état primitif a-t-il duré? L'exégète doit avouer qu'il n'en sait rien; Moïse lui apprend seulement que lorsque Dieu commença à organiser la terre, elle se trouvait à l'état chaotique. Si donc la géologie croit avoir besoin de longs siècles pour expliquer les phénomènes qui se sont accomplis depuis le premier instant de l'action créatrice jusqu'au commencement de l'œuvre des six jours, la Bible lui laisse toute latitude.

Telles sont les deux premières conceptions de l'origine des choses.

La troisième est celle des jours-périodes. La Genèse s'exprime ainsi :

Vers. 3. *Et Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.... Et le soir vint, puis le matin : un jour.* — Cette dernière formule termine chaque création nouvelle. L'auteur compte ainsi six jours, après lesquels Dieu se reposa, c'est-à-dire cessa de créer. Pour lui, évidemment, le *jour* est le temps que dure une succession de lumière et de ténèbres. Or, ce n'est qu'à partir du quatrième jour que cette succession fut réglée par le lever et le coucher du soleil; elle s'accomplit alors en vingt-quatre heures. Mais nous ne pouvons pas savoir combien durait auparavant l'espace indiqué par ces mots : *et le jour vint, puis le soir*. Il est possible que Dieu ait fait ce qu'on appelle *dies artificiales*, analogues aux jours actuels quant à la durée, mais il est possible aussi que ces trois premiers jours aient duré des milliers d'années.

Nous allons plus loin, et nous disons que chacun des six jours peut être entendu d'une époque indéterminée. Non pas, certes, que le mot hébreu *iom*, qui correspond à notre *jour*, ait cette signification dans le sens littéral; mais il l'aurait alors dans le sens métaphorique. En effet, quel était le dessein de Dieu en nous révélant, non-seulement qu'il a créé le monde, mais qu'il l'a créé en six jours? Il avait uniquement en vue l'institution postérieure du sabbat. L'œuvre des six jours et le sabbat divin d'un côté, et de l'autre la semaine d'ici-bas, composée de six jours de travail et d'un jour de repos, voilà ce que Dieu veut mettre en parallèle,

le fond on n'a consulté ni les lois de la physique, ni l'expérience, ni la marche de la nature, d'autres observations positives qui méritent bien plus d'attention.

le premier de ces deux termes étant le type du second. Peu importe, dès lors, que les parties composant la semaine génésiaque soient des jours semblables aux nôtres; c'est le nombre, non la durée de ces parties ou périodes, qui entre seul en considération. L'analogie existe toujours, même lorsque les parties qui composent les deux semaines ne sont pas d'égale durée. Il faut bien admettre d'ailleurs que le septième jour de la semaine de création n'est pas un jour comme le nôtre. Moïse a donc pu désigner chacune de ces périodes ou temps successifs, quelle que fût leur durée, par une expression métaphorique empruntée à la semaine d'ici-bas, et pour mieux faire ressortir l'analogie du type avec l'antitype, il a choisi précisément le nom de *jour*. On objecte les mots *soir* et *matin* dont se sert aussi Moïse; mais l'historien sacré ne fait, en employant ces expressions, que continuer la métaphore. Comparez, dans le Nouveau Testament, la parabole de la vigne et des ouvriers.

Les deux dernières interprétations dont il nous reste à parler se rattachent à l'opinion de saint Augustin sur l'œuvre des six jours. Ce Père, s'appuyant sur un passage de l'Ecclésiastique (VIII, 1), pensait que les diverses œuvres de l'Hexaméron ont été accomplies en un seul et même moment, la distinction et la répartition en six jours qui en est faite dans le récit de Moïse se rapportant uniquement à l'ordre logique, et non à la réalité historique. Quelques écrivains modernes, adoptant la pensée générale qui sert de base au sentiment de saint Augustin, l'ont développée avec plus ou moins de modification. L'activité créatrice de Dieu, nous dit l'un d'entre eux, est représentée par Moïse comme l'archétype du travail de l'homme pendant la semaine, parce que le sabbat doit être représenté comme l'antitype terrestre du repos divin après la création du monde. A cause de ce parallélisme, Moïse ne pouvait pas désigner l'activité créatrice de Dieu autrement que par six ouvrages de chacun un jour. Or, cette désignation repose sur un fondement solide, non-seulement si l'opération divine a eu lieu pendant six périodes successives ou chronologiquement distinctes, mais encore quand bien même on ne pourrait distinguer dans les œuvres de Dieu, considérées dans leur ensemble, que six instants séparés logiquement les uns des autres, c'est-à-dire six pensées ou idées divines réalisées par la création. D'autres (Kurtz, Hugh Miller, etc.) partent de ce principe que Dieu a dû donner à l'homme la connaissance de l'époque antéadamique de la même manière qu'il révéla aux prophètes la connaissance de l'avenir, savoir, par une intuition surnaturelle qui rend le passé ou l'avenir comme présent. On devine, d'après

M. de Luc, qui a beaucoup examiné les montagnes, a remarqué que, par les éboulements, elles s'arrondissent peu à peu ; que la pluie et les mousses déposent à la longue une couche de terre végétale ; qu'ainsi elles arrivent insensiblement à un point où elles ne pourront plus changer de forme. Il en est de même de plusieurs plaines autrefois incultes, et qui sont aujourd'hui cultivées, parce qu'il s'y est formé de la terre végétale. Mais le peu d'épaisseur de cette couche, soit dans les plaines, soit sur les montagnes, démontre qu'elle n'est pas fort ancienne ; si elle l'était, la culture y aurait commencé plus tôt, et la population serait plus avancée.

M. de Luc s'est convaincu que les glaces augmentent dans les Alpes, et s'y étendent de jour en jour ; si les glaciers étaient fort anciens, ils ne formeraient plus qu'une glace continue.

Après avoir attentivement considéré le sol de la Hollande et les divers cantons dans lesquels on a fait des conquêtes sur les

cela, quel sens il faudrait donner à l'œuvre des six jours. Chaque journée n'est plus qu'un tableau présenté à l'œil spirituel de l'homme auquel Dieu a fait la grâce de cette révélation ; ce sont des scènes de l'activité créatrice de Dieu, dont chacune représente un des aspects principaux du grand drame de la création. Les scènes se déroulent l'une après l'autre devant le regard du *voyant*, jusqu'à ce que la marche historique de la création ait été complétement exposée : ce qui a lieu au septième tableau. L'institution du sabbat explique d'ailleurs pourquoi Dieu a ainsi présenté à l'homme ce grand drame précisément en six actes ; et comme ces six actes sont séparés l'un de l'autre par l'obscurité (*vespere*), et que chacun d'eux commence par la lumière (*mane*), Moïse ne pouvait leur donner un nom plus convenable que celui de *jour*. Telles sont les cinq manières dont on a interprété le chapitre 1 de la Genèse. En résumé :

1° Les six jours sont des durées de 24 heures et commencent immédiatement après le premier acte créateur, en sorte que tout le temps antéadamique ne comprend que six fois 24 heures.

2° Les six jours sont d'une durée de 24 heures, mais avant le premier il s'est écoulé un espace de temps d'une durée indéterminée.

3° Les six jours sont des périodes de temps d'une durée indéterminée.

4° La distinction des six jours n'appartient qu'à la forme extérieure du récit de la Genèse ; elle n'est pas rigoureusement chronologique, mais, au moins principalement, logique.

5° Les six jours n'appartiennent qu'à la forme dans laquelle l'histoire de la création a été révélée à l'homme.

caux, il a toujours retrouvé les mêmes preuves du peu d'ancienneté de nos continents, et du petit nombre de siècles qu'il a fallu pour les amener au point où ils sont aujourd'hui. D'où il conclut que les conséquences qui se tirent de l'état actuel du globe sont beaucoup plus sûres que les chronologies fabuleuses des anciens peuples; et toutes ces conséquences concourent à prouver que nos continents ne sont pas aussi anciens que quelques physiciens de nos jours le supposent.

On peut ajouter, à ces observations de M. de Luc, l'invention récente des arts, des sciences, des lois, du commerce. Si on prend pour exemple les lois, on voit que nous montons du code de Justinien au code de Théodose, du code de Théodose aux douze Tables; et ces lois des douze Tables, les Romains les tenaient des Grecs, qui les avaient puisées chez les Egyptiens, au rapport de Plutarque. Ces lois étaient encore si grossières, si on les compare avec celles que nous avons aujourd'hui, qu'il paraît évidemment que la jurisprudence était alors dans son commencement. On peut faire la même remarque sur les arts, le commerce, la politique. D'où il suit que le commencement du monde n'est pas si éloigné qu'on ne puisse le reconnaître.

L'auteur des *Questions sur l'Encyclopédie* [1], en convenant de la nouveauté des arts qu'il n'a pas osé contredire, prétend que cette nouveauté ne prouve point celle du monde; voici son raisonnement : « De la nouveauté des arts on ne peut rien conclure au
» fond contre l'antiquité du globe ; car, supposons même qu'une
» inondation de barbares nous eût fait perdre même entièrement
» jusqu'à l'art d'écrire et de faire du pain ; supposons encore plus,
» que nous n'avons que depuis dix ans du pain, des plumes, de
» l'encre et du papier : qui peut vivre dix ans sans manger du
» pain et sans écrire ses pensées, peut durer un siècle et cent
» mille siècles sans ces secours..... La nouveauté des arts parmi
» nous ne prouve donc point la nouveauté du globe. »

Cet auteur n'a point saisi la preuve qu'il combat. La force de cette preuve ne se tire pas de l'impuissance où seraient les hommes de subsister sans les arts d'écrire et de faire du pain ; mais elle se prend de la comparaison des hommes qui ont vécu depuis six

[1] Question *Arts*, pag. 9.

mille ans avec ceux que l'on suppose avoir existé pendant une infinité de siècles avant eux. Pourquoi, demandons-nous, ne s'est-il point trouvé d'hommes, pendant tant de milliers de siècles, qui aient inventé les arts nécessaires, tandis que, depuis six mille ans seulement, il s'en est trouvé un si grand nombre qui ont inventé non-seulement les arts nécessaires, mais encore ceux d'agrément? Jamais on ne donnera une raison satisfaisante d'une si prodigieuse différence.

Voyons maintenant si les observations qu'on nous fait prouvent quelque chose de plus contre le récit de Moïse.

On ne peut nier, nous dit-on d'abord, que, dans les montagnes les plus hautes et les plus distantes de la mer, on ne trouve des poissons et des coquillages pétrifiés qui ne font qu'un même corps avec le rocher : il faut donc nécessairement conclure de là que les eaux de la mer ont séjourné autrefois dans les lieux où sont présentement ces montagnes ; que ces eaux, par leur agitation périodique ou par leurs courants, ont entraîné des sédiments impalpables en ces endroits, et y en ont déposé plusieurs lames, lesquelles ont formé peu à peu ces montagnes; que ces poissons et ces coquillages s'y sont trouvés engagés lorsque la matière était encore en détrempe, y sont morts, et se sont pétrifiés dans la suite avec cette matière; qu'enfin ces amas de sédiments ont contraint la mer, par leur élévation, à inonder d'autres endroits moins élevés, et à s'y creuser d'autres bassins. Or, il faut des siècles pour cela. A en juger par la distance où ces montagnes sont de la mer, et par la force de l'eau pour miner la terre, il faut nécessairement reculer la création du monde plusieurs milliers d'années avant le commencement que Moïse lui donne (*a*).

Nous demandons présentement à ces nouveaux philosophes : Avant que la mer eût formé aucune montagne, la surface de la terre qu'elle couvrait était-elle unie ou était-elle raboteuse? Vous ne direz point qu'elle fut raboteuse, puisque nous parlons du temps auquel la mer n'avait formé aucun amas de sédiments, aucune montagne : la surface de la terre était donc unie. Mais si

(*a*) Moïse n'assigne aucune date à la création du monde; et la conséquence que l'on oppose ici à sa narration s'y adapte au contraire très-facilement. Voy. p. 44, note *a*, et la note sur les fossiles, p. 56.

cela est, la formation des montagnes par l'agitation des eaux de la mer devient impossible. Serait-ce par son flux et reflux qu'elle les aurait formées? Mais la surface de la terre, qui servait de fond à la mer, étant unie partout, et la surface de la mer ne l'étant pas moins, l'agitation des eaux causée par le flux et reflux n'avait pas plus d'obstacle d'un côté que d'un autre; elle était uniforme et égale partout, et ne pouvait par conséquent pas plus transporter de sédiments dans un endroit que dans un autre : d'où il suit qu'au lieu de former des montagnes, elle aurait, au contraire, rendu la surface de la terre toujours plus polie en tous lieux. Vous aurez donc recours à l'agitation causée par les courants? Mais peut-il y avoir des courants, si le fond de la mer est uni partout? Les courants ne se forment qu'à mesure qu'un grand volume d'eau est forcé de passer dans un vallon rétréci par des montagnes. Il faut donc qu'il y ait déjà des montagnes pour former les courants, et vous voulez que les courants forment les montagnes! Cherchez donc une autre origine soit aux montagnes, soit aux pétrifications qui se trouvent en différents endroits du globe.

Cela n'est pas difficile, nous disent d'autres dissertateurs; la mer perd continuellement du terrain dans différentes parties du monde, et probablement elle regagne dans certaines contrées ce qu'elle laisse à sec dans d'autres. On se convainc tous les jours que le fond de la mer Baltique diminue; on voit encore les vestiges d'un canal par lequel cette mer communiquait à la mer Glaciale, mais qui s'est comblé par la succession des temps. La nature du sol qui sépare le golfe Persique d'avec la mer Caspienne fait juger que ces deux mers formaient autrefois un même bassin. Il y a aussi beaucoup d'apparence que la mer Rouge communiquait autrefois à la Méditerranée, dont elle est actuellement séparée par l'isthme de Suez. Ces changements arrivés sur le globe sont plus anciens que nos connaissances historiques. La mer s'est retirée, et a laissé à découvert beaucoup de terrain sur les côtes de l'Egypte, de l'Italie, de la Provence; les lagunes de Venise seraient bientôt remplies, si on n'avait soin de les curer souvent. Il paraît que l'Amérique était encore couverte par les eaux il n'y a pas un grand nombre de siècles. Enfin, la multitude des corps marins dont notre hémisphère est rempli, prouve invinciblement que les eaux de l'Océan y ont du moins séjourné plusieurs siècles.

La mer a certainement, selon ces mêmes physiciens, un mouvement d'orient en occident, qui lui est imprimé par celui qui fait tourner la terre d'occident en orient; le mouvement est plus violent sous l'équateur, où le globe, plus élevé, roule un cercle plus grand et une zone plus agitée : il est évident que ce mouvement des eaux doit insensiblement déplacer la mer dans la succession des temps.

Toutes ces observations, qui au fond ne sont que des conjectures, sont démontrées fausses par M. de Luc [1]. Nous n'exposerons pas ici toutes les raisons de ce savant physicien, que chacun peut consulter; nous nous bornons à dire que, pour prouver que la mer a réellement changé de lit par un mouvement progressif et insensible, il faudrait montrer, par des faits certains, que l'Océan s'éloigne constamment des côtes continentales de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, de l'Afrique, des Indes et de l'Amérique; qu'au contraire, il mine et envahit peu à peu les côtes orientales de la Tartarie, de la Chine, des Indes, de l'Afrique, de l'Amérique; il faudrait prouver que les effets de ce déplacement sont encore plus visibles sous l'équateur que vers les pôles. Une cause universelle, qui agit uniformément sur tout le globe, doit produire le même effet dans toutes ses parties. C'est ce qu'on ne fait pas. On nous cite des atterrissements qui se font à l'embouchure des grands fleuves, du Nil, du Pô, du Rhône, sur la Méditerranée plutôt que sur l'Océan, sur des côtes exposées aux quatre points cardinaux du monde, sous l'équateur comme ailleurs. Où sont les conquêtes de l'Océan dans ces divers parages? Les ports de Cadix et de Brest, situés à l'occident, n'ont pas diminué de profondeur depuis deux mille ans. Si quelques ports moins profonds ont été comblés, ç'a été par les sables que charrient les rivières, et non par la retraite de l'Océan. Au lieu de se retirer des côtes de France, il les mine le long de la Manche, et pousse les sables vers l'Angleterre, et sans cesse il menace d'engloutir la Hollande : cela ne s'accorde pas avec la théorie de nos adversaires.

Il suit de là que le prétendu mouvement de la mer d'orient en occident est absolument faux ; il n'y a pas un seul des phénomènes

[1] *Lettres sur l'hist. de la terre et de l'homme.*

qu'on cite qui puisse servir à le prouver. Pour séparer la Baltique de la mer Glaciale, il a fallu que la première se retirât du côté du midi : il en a été de même du golfe Persique à l'égard de la mer Caspienne, de la mer Rouge et de la Méditerranée. On prétend même qu'en effet la mer Rouge a reculé du côté du midi[1] : que peut-il s'ensuivre de là en faveur d'un mouvement habituel des eaux d'orient en occident ?

De quoi a pu servir ce mouvement pour découvrir le sol de l'Amérique? ne tendrait-il pas plutôt à l'engloutir du côté oriental, et non à prolonger ses côtes? On ne saurait prouver que l'Amérique a gagné plus de terrain du côté de l'occident que du côté qui nous est opposé.

M. de Luc observe enfin que, si la mer avait changé de lit, il aurait fallu que l'axe de la terre changeât : or, toutes les observations astronomiques prouvent qu'il est dans la même position depuis plus de vingt siècles[2].

Le seul fait qui puisse prouver que la mer a couvert autrefois notre hémisphère, c'est la présence des corps marins dans le sein de la terre et quelquefois à sa surface, soit dans les vallons, soit dans les montagnes; mais M. de Luc prouve, par la position, par la variété, par le mélange de ces corps avec les productions terrestres, que leur dépôt ne s'est pas fait par un mouvement lent et progressif du lit de la mer, mais par une révolution subite et violente, telle que Moïse la peint dans l'histoire du déluge universel[3].

Nous avons encore à répondre à deux observations de nos physiciens incrédules. 1° L'on voit par toute la terre, disent-ils, des marques certaines d'anciens volcans; il y en a plusieurs bouches dans les montagnes d'Auvergne; on en trouve des vestiges en Angleterre et le long des bords du Rhin. Le marbre noir d'Egypte n'est autre chose que de la lave : il faut donc qu'il y ait eu un volcan près de Thèbes; mais il était si ancien que la mémoire ne s'en est pas conservée. Le lit de la mer Morte a été creusé par un volcan; le terrain des environs en fait foi. Selon

[1] Voyez le Voyage de Niebuhr en Arabie. — [2] Tom. II, *lettre* 35, p. 162 suiv. — [3] Tom. V, *lettre* 136. Voyez aussi nos notes sur le déluge (*note* XXXII *sur la Genèse*).

le témoignage de Tournefort, le mont Ararat a autrefois jeté des flammes. A présent nous ne voyons de volcan que dans les îles et sur les bords de la mer : il est donc probable que l'eau de la mer et l'huile qu'elle charrie sont un ingrédient nécessaire pour allumer les volcans : conséquemment il faut que la mer ait autrefois baigné tous les terrains dont nous venons de parler, mais qui en sont aujourd'hui assez éloignés.

L'Etna brûle depuis un temps prodigieux ; il faut deux mille ans pour amasser sur la lave qu'il jette une légère couche de terre : or, près de cette montagne l'on a fait une percée au travers de sept couches de lave placées les unes sur les autres, et dont la plupart sont couvertes d'un lit épais de très-bon terreau : il a donc fallu quatorze mille ans pour former ces sept couches. Le Vésuve porte des marques d'une très-haute antiquité, puisque le pavé d'Herculanum est fait de lave : le Vésuve avait donc déjà fait des éruptions avant que cette ville fût bâtie : or, elle l'a été au moins mille trois cents ans avant notre ère.

Quand nous supposerions, avec nos physiciens observateurs, que l'eau de la mer est nécessaire pour allumer les volcans, il s'ensuivrait seulement que ceux qui sont aujourd'hui dans l'intérieur des terres n'ont brûlé qu'immédiatement après avoir été détrempés par les eaux du déluge, et l'on n'en peut rien conclure en faveur de l'antiquité du monde. Ces volcans seront un monument de plus pour prouver l'inondation générale du globe.

Le nombre des couches de lave ne prouve point l'antiquité des volcans de l'Etna et du Vésuve. Il suffit d'opposer aux faits qu'on nous objecte un autre fait que nous apprennent ces mêmes observateurs, et qui détruit leur conséquence hasardée et peu réfléchie. Les fouilles d'Herculanum, de leur propre aveu, se font jusqu'à cent douze pieds au-dessous de la superficie actuelle du terrain; pour arriver à cette profondeur, on ne traverse que des couches volcaniques entrelacées de petites couches de terre végétale ; or, il n'y a qu'environ 1700 ans qu'Herculanum a été enseveli sous ses ruines : c'est donc assez de 1700 ans pour opérer ce phénomène, que l'on croyait ne pouvoir attribuer qu'à une suite innombrable de siècles ; et ce sont là cependant, pour des esprits légers, de très-fortes objections.

Quand même le pavé d'Herculanum serait de lave, qu'en pourrait-on conclure, puisque, lors de la fondation de cette ville, qu'on nous dit être arrivée 1300 ans avant notre ère, il y avait plus de mille ans que le déluge était passé ?

Raisonnons de même au sujet de la table Isiaque et de la statue de Memnon ; quand ces ouvrages seraient de lave, ils n'ont pu être faits que sous des rois de Thèbes déjà puissants, par conséquent depuis l'an 2500 du monde. Jusques alors l'Egypte avait été partagée en petites souverainetés [1], et il s'était écoulé plus de 800 ans depuis le déluge.

L'auteur de l'*Introduction à l'histoire naturelle d'Espagne*, après avoir bien examiné les pétrifications et les vestiges des volcans, reconnaît qu'en cinq ou six mille ans, il y a plus de temps qu'il n'en faut pour produire tous les phénomènes dont nous avons connaissance ; or, selon le calcul le plus court, il s'est passé depuis le déluge jusqu'à nous 4132 ans. L'auteur des *Recherches sur les Armoricains* convient aussi que l'on ne connaît aucun monument d'industrie humaine antérieur au déluge.

La dernière observation physique qu'on oppose à la durée du monde selon Moïse, se tire des forêts enterrées à une profondeur considérable, qu'on trouve en Angleterre et en Hollande. Les mines de charbon d'Angleterre, du Bourbonnais et d'autres contrés, paraissent venir de forêts embrasées par des volcans. Les corps marins que l'on déterre dans les mines et dans les carrières n'ont point leurs semblables dans les mers qui nous avoisinent, mais seulement à deux ou trois mille lieues de nos côtes. Les bancs immenses de coquillages qui sont en Touraine et ailleurs ne peuvent y avoir été déposés que pendant un séjour très-long de la mer. Toutes ces révolutions n'ont pu se faire pendant le court espace de temps que l'on suppose écoulé depuis le déluge jusqu'à nous.

Voici ce que dit, au sujet des forêts enterrées, l'auteur des *Recherches sur les Armoricains* [2] : « Pourquoi veut-on attribuer » aux vicissitudes générales de notre globe ce que des accidents » particuliers ont pu produire ? C'est l'inondation de la Cherso- » nèse Cimbrique, arrivée, selon le calcul de Picard, l'an 340

[1] *Chronol. Egypt.* tom. I, page 67. — [2] Tom. II, lettre 3, p. 330.

« de notre ère vulgaire, qui a noyé et enterré les forêts de la
» Frise. Les arbres fossiles qu'on exploite en Angleterre, dans
» la province de Lancastre, ont aussi passé longtemps pour des
» monuments diluviens ; mais on a reconnu que la racine de ces
» arbres avait été coupée à coups de hache, ce qui, joint aux
» médailles de Jules-César que l'on y a trouvées à la profondeur
» de dix-huit pieds, suffit pour déterminer à peu près la date
» de leur dégradation. »

Il est faux que les mines de charbon de terre soient des forêts consumées par le feu. M. de Buffon[1] nous apprend que ce charbon, la houille, le jais, sont des matières qui appartiennent à l'argile. M. de Luc pense que la tourbe est l'origine de la houille ou charbon de terre, et il confirme cette conjecture par des observations[2]. Les volcans n'y ont point de part (*a*).

Puisque plusieurs coquillages, et autres corps marins que l'on trouve dans la terre ou dans la pierre, n'ont leurs semblables que dans des mers très-éloignées de nous, il est évident qu'ils n'ont point été déposés sur le sol que nous habitons par un séjour habituel de la mer, mais par une inondation subite accompagnée d'un bouleversement dans la surface du globe, telle qu'elle est

(*a*) Sur la formation et l'origine des combustibles minéraux enfouis dans la terre, tels que la houille, les points suivants sont généralement admis par les géologues : 1° Ces dépôts sont d'origine végétale et résultent très-vraisemblablement de l'entassement de végétaux enfouis encore humides, pressés et desséchés en masse compacte, végétaux provenant soit de vastes forêts qui croissaient dans la localité, soit des débris transportés par les eaux. Si même on fait attention à la prodigieuse quantité de bois que certains grands fleuves charrient constamment à la mer, il est permis de supposer que des dépôts analogues se produisent encore aujourd'hui dans les profondeurs de l'Océan. 2° Les caractères botaniques des différentes espèces végétales que l'on a pu reconnaître dans la houille semblent prouver la haute température de la terre à l'époque où elles couvraient sa surface ; car les analogues de ces espèces ne se rencontrent aujourd'hui que dans les régions tropicales. 3° Il paraît incontestable que ces dépôts de végétaux se sont produits, et que la transformation du bois en houille s'est opérée sous l'influence d'une pression énorme et d'une chaleur intense.

[1] *Hist. natur.*, tome I, in-12, p. 403. — [2] Tome V, *Lettre* 129, page 223.

arrivée pendant le déluge ; et l'on ne peut pas estimer la plus ou moins grande quantité de ces coquillages, qui a pu être déposée sur certaines plages (*a*).

Pour confirmer tout ce que nous venons d'établir, nous rapporterons le jugement porté, il y a quelques années, dans le

(*a*) On entend en général par *fossiles* les corps organisés d'animaux ou de végétaux, ou des fragments seulement, que l'on trouve enfouis dans les couches qui composent la croûte terrestre ; la science des fossiles est devenue aujourd'hui, sous le nom de paléontologie, une des branches principales de la géologie. Les anciens s'étonnaient déjà des coquillages marins que l'on trouvait sur les montagnes ou dans des endroits fort éloignés de la mer ; c'était pour eux, comme nous l'apprend Ovide (*Métam.* xv, 262), le souvenir d'un déluge qui avait anciennement inondé la terre. Lorsqu'on commença, il y a trois siècles, à s'occuper sérieusement de minéralogie et de géologie, la plupart des naturalistes, au lieu de voir dans les fossiles des débris de végétaux et d'animaux, les regardaient comme de simples formations minérales, telles que les cristaux et les stalactites. On attribuait au hasard leur ressemblance avec les coquillages, les ossements d'animaux et les troncs d'arbres, et on les désignait ordinairement sous le nom de *jeux de la nature*. Cette opinion, toutefois, perdit bientôt de son crédit ; dès la fin du XVII[e] siècle, les fossiles étaient reconnus, par un grand nombre de savants, comme les restes de corps organisés. Quant à leur présence dans les couches sédimentaires, ils l'attribuèrent tout d'abord à l'action du déluge, et naturellement les théologiens s'empressèrent d'adopter cette explication, qui leur fournissait un argument de plus en faveur de la véracité de la Bible. On avait raison d'établir un rapport entre les fossiles et le déluge, mais uniquement en ce sens que les fossiles se rattachent à des dépôts laissés par les eaux en se retirant. « Mais, dit M. Reusch (*Op. cit.* p. 251), en étudiant plus complètement et plus exactement la nature de ces débris, on ne tarda pas à se convaincre de l'impossibilité de les faire remonter tous au déluge, et même, en général, de les rattacher tous à une même époque ; car ils se trouvent à des profondeurs sur lesquelles une simple inondation d'une année, comme celle du déluge noachique, n'a pu exercer son action ; ces fossiles sont quelquefois à plusieurs centaines de pieds au-dessous du niveau de la mer. De plus, ils ne sont pas mélangés les uns avec les autres, comme on devrait l'attendre des dépôts formés par le déluge, mais on les trouve ordinairement disposés par classes dans des couches particulières, de sorte que dans l'une il n'y a que des plantes et des animaux marins, tandis que dans une autre on ne rencontre que des animaux terrestres,

sein de l'Institut national, sur tant de fragiles systèmes qu'on a opposés de nos jours aux récits de Moïse.

et ainsi de suite. Enfin, ils gisent dans des couches qui ne semblent pas remonter à la même époque, mais qui paraissent s'être graduellement et lentement déposées les uncs sur les autres. »

Les fossiles sont donc, au moins pour la plupart, d'origine antédiluvienne. A quelle époque faut-il en rapporter la formation ? Les savants catholiques se partagent entre trois opinions bien tranchées : les uns placent la formation des fossiles, et par conséquent les grandes perturbations de notre globe que supposent l'existence et la place de ces débris antiques dans les couches de la terre, après la chute d'Adam ; d'autres, avant l'œuvre des six jours ; d'autres, enfin, pendant la durée des six jours entendus comme des périodes indéterminées.

Les partisans les plus récents de la première opinion sont, en France, M. Sorignet (*La Cosmogonie de la Bible*, etc.,) et le P. Laurent (*Etudes géologiques, philologiques et scripturales*, etc.) ; en Allemagne, MM. Keil, Veit et le P. Bosizio, S.-J. Tout ce que nous pouvons dire ici de ce sentiment, c'est qu'il est tout à la fois le plus simple au point de vue de l'exégèse et le plus difficile à accorder avec les résultats les mieux constatés de la géologie. Aussi n'est-il guère soutenu que par des théologiens. Les savants sont à peu près unanimes à penser qu'il a fallu, pour la formation naturelle de toutes les couches fossilifères, un nombre de siècles beaucoup plus considérable que celui qui s'est écoulé depuis la création de l'homme.

Th. Chalmers, Buckland, André Wagner, Hengstenberg, V. de Bonald, etc., sont les plus illustres représentants de la deuxième opinion. Voici quels sont les points principaux de cette théorie. Entre le premier acte de la création, dont parle le premier verset de la Genèse, et le premier acte de l'Hexaméron, dont parle le troisième verset, il s'est écoulé une longue période. Dès avant l'Hexaméron, la terre était formée, et des êtres organisés y vivaient. Cette première forme de la terre et ce premier monde de végétaux et d'animaux furent anéantis par une catastrophe dont la Genèse décrit les suites dans le second verset. Ainsi, tout ce que nous apprenons, par l'étude des couches fossilifères, sur l'histoire primitive de la terre et de ses organismes, appartient à l'époque qui précéda l'Hexaméron ; la Genèse se borne à raconter la dernière formation de la terre et la production des végétaux et des animaux qui vivent encore aujourd'hui dans leurs descendants. On voit que, d'après cette théorie, le récit mosaïque et l'histoire paléontologique des plantes et des animaux ne peuvent pas se compléter ni se confirmer l'un l'autre, mais aussi qu'ils ne peuvent pas non plus se contredire : ils sont si bien distincts l'un de l'autre, qu'il n'y a plus entre eux de contact possible.

La classe de l'Institut des sciences physiques et mathématiques nomma une commission pour lui rendre compte d'un ouvrage

Un géologue anglais, Hugh Miller, l'un des apologistes les plus éloquents de la Genèse, expose ainsi le côté faible de cette opinion: « Les nouvelles découvertes de la géologie ont démontré, de la manière la plus évidente, ce fait important, qu'entre les plantes qui couvrent et les animaux qui habitent aujourd'hui la terre, et les plantes et les animaux des dernières créations qui ont disparu, il n'y a ni lacune ni vide; nous voyons même que le matin de beaucoup des organismes actuels correspond avec le soir de beaucoup de ceux qui sont éteints. Nous savons en outre que beaucoup des coquillages qui vivent actuellement sur nos côtes, et même beaucoup des animaux sauvages qui errent dans nos montagnes et dans nos forêts, ont existé longtemps avant l'homme. Ils ont dû être créés, non pas quelques jours, mais beaucoup de milliers d'années avant la création de l'homme. Les connaissances plus étendues que l'on a obtenues à notre époque sur les formations les plus récentes, montrent que la création actuelle ne diffère pas d'une manière bien tranchée de celle qui a précédé, qu'elle s'enchaîne au contraire avec elle par une infinité de points; que, en remontant de notre époque jusqu'à celle représentée par les plus anciennes des formations éocènes, les jours et les années se sont succédé sans que la vie organique ait jamais été interrompue par un chaos, des ténèbres ou une destruction générale. Tous ces faits renversent l'hypothèse d'une période chaotique, séparant la création organique actuelle d'avec des créations plus anciennes... On pouvait, il y a trente ans, se contenter de cette hypothèse pour concilier la géologie et la Bible relativement à la création; mais les progrès des études géologiques en ont démontré l'insuffisance. » *The testimony of the rocks, or Geology in its bearings on the two theologies,* etc., p. 113.

La troisième opinion, qui place dans l'Hexaméron les révolutions et les catastrophes par lesquelles les organismes créés le troisième, le cinquième et le sixième jour, ont été enfouis dans les couches sédimentaires, est fort bien exposé par le Dr Reusch. Prise dans ses traits généraux, elle ne souffre aucune difficulté ni du côté de la Bible ni du côté de la paléontologie. Il est vrai qu'on n'est pas encore arrivé à établir un parallélisme détaillé entre les diverses périodes de l'histoire de la terre et chacun des six jours correspondants de Moïse; mais on peut attendre ce résultat des progrès ultérieurs de la géologie.

La conciliation du récit mosaïque avec la paléontologie n'offre donc rien de bien difficile, quelle que soit l'opinion que l'on adopte. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elle serait bien plus facile encore, si l'on partait des deux dernières interprétations du chap. I de la Genèse que nous avons exposées plus haut (p. 44, note *a*).

manuscrit de M. André, ci-devant connu sous le nom de père Chrysologue de Gy, intitulé : *Théorie de la surface de la terre.* Trois savants distingués composèrent cette commission, et le rapport en fut fait par le secrétaire perpétuel.

D'abord le rapporteur observe que, faute de poser les premières bases de la géologie dans la recherche exacte des faits, l'on a changé cette science en un tissu d'hypothèses et de conjectures tellement vaines, et qui se sont tellement combattues les unes les autres, qu'il est devenu presque impossible de prononcer son nom sans exciter le rire.

Expliquant ensuite comment l'on en était venu à examiner la nature des fossiles et des pétrifications, et à rechercher les causes qui les avaient produites partout où elles se trouvent : « La Genèse, continue-t-il, et les traditions de presque tous les » peuples païens, en offraient une à laquelle il était naturel que » les physiciens eussent leur premier recours : c'était le déluge. » Les pétrifications passèrent pour en être des preuves.

» Mais, vers le premier tiers du dix-huitième siècle...., on se » crut obligé d'admettre une longue série d'opérations, soit » lentes, soit subites... Ce pas une fois fait, les hypothèses ne » connurent plus de limites ; chacun imagine un principe trouvé » d'avance *à priori*, ou fondé sur un très-petit nombre d'obser- » vations partielles, et emploie toutes les forces de son esprit » à y soumettre, bien ou mal, les faits parvenus à sa connais- » sance. Mais, par une fatalité inconcevable, au milieu de tous » ces efforts, on néglige presque entièrement la connaissance » des faits.... (Buffon en cite ici une preuve).

» C'est ainsi que le nombre des systèmes de géologie s'est » tellement augmenté, qu'il y en a aujourd'hui plus de quatre- » vingts... et l'exemple meilleur, donné par quelques savants, » a si peu dégoûté d'ajouter à cette longue liste, que nous » voyons éclore tous les jours des systèmes nouveaux, et que » des journaux scientifiques sont remplis des attaques et des » défenses que leurs auteurs s'adressent réciproquement.

» Comment tant d'hommes d'esprit peuvent-ils être si peu » d'accord? La raison en est fort simple : c'est que, l'un d'entre » eux eût-il raison, ni lui ni les autres ne pourraient le savoir. » Pour savoir si un fait est dû à une cause, il faut connaître la

» nature de la cause et les circonstances du fait. Or, qui sont, » dans l'état actuel des sciences, les auteurs des systèmes géo- » logiques, sinon des gens qui cherchent les causes de faits » qu'ils ne connaissent pas ? Peut-on imaginer rien de plus chi- » mérique ? Oui, l'on ignore, je ne dis pas seulement la nature » et les dispositions intérieures du globe, mais celles de sa pel- » licule la plus extérieure. »

Après avoir pose quelques questions en exemples :

« N'est-il pas évident que le système des causes à imaginer » devra différer du blanc au noir, selon que l'on répondra à ces » demandes par l'affirmative ou la négative ? Et cependant per- » sonne ne peut encore y répondre positivement ; et ce qui est » bien plus singulier, presque personne n'a songé qu'il serait » nécessaire d'y répondre avant de faire un système.

» Voilà pourquoi les uns veulent des milliers d'années pour la » formation des terrains secondaires, tandis que les autres pré- » tendent qu'ils se sont faits dans une année.

» Il existe déjà dix ou douze hypothèses pour l'explication » partielle du bassin de Paris, et aucun de ceux qui les ont faites ne » savait qu'il existe dans un seul petit coin de ce bassin six cents » espèces de coquilles inconnues, sur quarante ou cinquante que » l'on croit connaître.

» Aucun d'eux ne connaissait non plus.... Jugez donc de ce » que doivent être des explications imaginées tranquillement » dans le cabinet par des personnes auxquelles les circonstances » des phénomènes étaient inconnues.

» C'est une chose curieuse de voir les auteurs des systèmes » à l'affût des découvertes que font les observateurs, prompts à » s'en emparer, à les arranger à leurs idées.. Heureusement, ces » châteaux aériens s'évaporent comme de vaines apparences. »

Le rapporteur demande que l'Institut garde un profond silence sur les systèmes qui se succèdent, et qu'il appelle des constructions fantastiques. Il expose ensuite les observations et l'opinion de M. André, qui rapporte l'arrangement actuel de la surface de la terre à une époque médiocrement éloignée, et à une cause unique, générale, uniforme, violente et prompte.

Les commissaires proposent à la classe de témoigner à M. André l'estime qu'elle doit à ses laborieuses recherches et à son zèle éclairé. La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

La classe de l'Institut pense donc comme les membres de la commission sur les divers systèmes que l'on a opposés à l'histoire de la création et du déluge. Nous venons de voir comment ces systèmes sont traités dans le *rapport de la commission* : faux principes, ignorance, incertitude, erreurs, contradictions, rêverie, vide et néant ; rien n'est épargné pour les flétrir, et les juges ne sont suspects ni d'ignorance, ni d'esprit de parti.

Voilà donc ce que sont ces systèmes par lesquels on a voulu combattre nos Livres saints, et qui ont égaré tant de personnes. L'esprit de vertige a empêché, pendant plus d'un demi-siècle, d'en reconnaître l'illusion, et à peine a-t-on daigné lire les savants écrits qui les avaient réfutés. Grâce à l'Institut national, les apologistes de la Religion sont vengés, et la science de l'histoire naturelle, dont on a le plus abusé pour l'attaquer, se tourne enfin en preuve de sa vérité, et en sujet de confusion pour ses ennemis (*a*).

3° OBJECTION TIRÉE DES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

Les incrédules ont opposé au recit de Moïse d'autres difficultés qu'ils ont présentées comme insolubles : ce sont celles qu'ils ont

(*a*) Nous ne croyons pas qu'on puisse parler aujourd'hui de la géologie comme d'une science purement conjecturale. Cette science, comme la plupart des branches du savoir humain, soulève beaucoup de questions auxquelles elle n'a encore répondu que par des explications purement hypothétiques. Mais elle renferme une partie très-positive, et ce sont les faits observés, plus nombreux peut-être en géologie qu'en aucune autre branche des sciences naturelles. Ces faits, recueillis d'abord par quelques savants épars, le sont aujourd'hui par une petite armée d'explorateurs, en Amérique, en Océanie, dans les Indes anglaises aussi bien qu'en Europe, de telle sorte que la description de la charpente du globe a fait des pas de géants depuis quarante ans. C'est pourquoi la jeunesse relative de la géologie, qu'on invoque souvent pour en déprécier les résultats, ne prouve pas autant contre cette science que le pensent certaines personnes; car l'histoire démontre que le temps, en général, contribue moins au progrès des sciences que le nombre, l'activité et la méthode des travailleurs. Quant aux principes usités en géologie, la plupart sont de simples déductions des faits ou des maximes de bon sens appliquées à l'étude des terrains, qu'on ne peut mettre en discussion une fois qu'on les a comprises.

tirées des observations astronomiques. « La chronologie de la » Genèse, disent-ils, qui ne remonte qu'à six mille ans environ, » ne saurait s'accorder avec les longues périodes que nous tenons » des anciens peuples, et qui, étant fondées sur des observations » astronomiques, ont dû exiger une multitude de siècles pour » être portées au point de perfection où elles nous sont parve- » nues. »

Nous pourrions répondre (*a*), en premier lieu, qu'on a pu facilement conserver (du moins quant à leurs résultats définitifs)

(*a*) Cette première réponse, ainsi que la deuxième *(nous pourrions dire, en second lieu)*, sont des concessions arrachées à l'auteur par un respect exagéré pour l'autorité scientifique dont Bailly jouissait encore de son temps ; mais cet infortuné savant, malgré le brillant renom qu'il posséda pendant sa vie, du moins parmi les mathématiciens superficiels, était infecté de tous les défauts de son époque : il aimait les hypothèses hardies et téméraires, fastueusement étayées d'arguments ingénieux et variés. « Il n'écrivit pas pour les hommes de savoir, dit Delambre (*Astronomie du moyen-âge*, p. 34), il aspirait à une renommée plus étendue. Il céda au plaisir d'associer son nom à celui de Voltaire, et ressuscita la vieille fable de l'Atlantide ; il eut bon nombre de lecteurs, et ce fut ce qui causa sa ruine. Le succès de son premier paradoxe le conduisit à en créer d'autres. Il inventa sa *Nation éteinte* et son *Astronomie perfectionnée dans les temps mythologiques;* il appuya tout sur cette idée favorite, et ne fut pas très-scrupuleux dans le choix des moyens destinés à colorer son hypothèse. » C'est dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne* qu'il développa cette théorie. En analysant les formules astronomiques des Hindous, connus seulement alors par les renseignements imparfaits que Le Gentil avait donnés, il fut amené à conclure qu'elles devaient être basées sur des *observations réelles*, mais que l'état présent et le caractère des Indiens ne nous permettaient pas de les considérer comme les découvertes originales de ce peuple. Il ne vit, en conséquence, dans l'astronomie actuelle de l'Inde, que des fragments, des débris d'une science plus ancienne et beaucoup plus parfaite. Ajoutant à ces conjectures quelques autres arguments basés sur des suppositions, des allégories et de vagues aperçus, il établit sa célèbre théorie, d'après laquelle une *nation éteinte* depuis longtemps aurait existé, il y a nombre de siècles, dans le nord de l'Asie, et de cette source aurait découlé toute la science dans la péninsule méridionale (Wisemam, *Disc.* IV *sur l'Hist. primitive*, Part. I). Or, d'une part, il résulte des travaux de M. Fr. Lenormant (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, tom. III) que cette *nation éteinte* n'a jamais existé. Et, d'autre part, des astronomes

les observations astronomiques faites avant le déluge, ainsi que les traditions qui constituaient la religion primitive des hommes; que Noé lui-même, ce grand personnage qui vécut 600 ans sous l'ancien monde, dont il ne devait pas ignorer la science, put transmettre à ses descendants non-seulement la mémoire des faits dont il avait été le témoin, mais encore de ceux dont il était le dépositaire. Nous pourrions dire avec Bailly [1], pour les connaissances astronomiques des anciens Orientaux, « que les co-» lonnes chargées de caractères hiéroglyphiques ont pu être » les dépôts qui ont survécu à l'inondation générale; que les » monuments des antiques habitants de la terre ont dû être très-

plus sérieux que Bailly ont mis au jour, une à une, les inexactitudes commises par lui dans la position de la question, et démontré qu'il n'y a pas la moindre raison d'admettre la vérité des observations supposées. Voy. Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.* p. 400, *Hist. de l'Astron. au moyen-âge*, p. 37; Montucla, *Hist. des Mathématiques*, tom. I, pag. 37; l'anglais Bentley, cité par Wiseman, *Recherches asiastiques*, tom. II *passim*. Citons le témoignage de Laplace, l'ami et l'admirateur de Bailly : « L'origine de l'astronomie dans la Perse et dans l'Inde, dit-il, se perd, comme chez tous les autres peuples, dans l'obscurité de l'histoire ancienne. Les tables indiennes supposent un état fort avancé de l'astronomie; mais il y a tout lieu de croire qu'elles ne peuvent réclamer une très-haute antiquité. En ceci je m'éloigne à regret d'un illustre et malheureux ami. » Ces derniers mots montrent clairement que ce ne fut par aucun penchant pour l'orthodoxie que Laplace se prononça contre les prétentions de l'astronomie indienne. Il examine d'ailleurs, un peu plus loin, si les observations supposées par les tables indiennes ont jamais été faites réellement, et il conclut qu'elles ne l'ont pas été, et que les tables ne sont basées sur aucune observation réelle, puisque les conjonctions qu'elles supposent ne peuvent avoir eu lieu. « C'est ce qui résulte encore, dit-il, des mouvements moyens que ces tables assignent à la lune par rapport à son périgée, à ses nœuds, et au soleil : mouvements qui, étant plus accélérés qu'ils ne le sont d'après Ptolémée, indiquent que ces tables sont postérieures à cet astronome. » Laplace, *Exposition du syst. du monde*, 6e édit. p. 427. Le savant Klaproth aboutit aux mêmes conclusions : « Les tables astronomiques des Hindous, auxquelles on avait attribué une antiquité prodigieuse, ont été construites dans le VIIe siècle de l'ère vulgaire, et ont été postérieurement reportées, par des calculs, à une époque antérieure. » *Mémoires relatifs à l'Asie*, p. 397.

[1] *Histoire de l'Astronomie*, p. 20.

» nombreux dans l'Asie ; que c'est dans cette partie du monde,
» la plus anciennement peuplée, que durent se trouver les ori-
» ginaux ; que les colonnes d'Egypte, où Thot grava les principes
» des sciences, ne sont que des copies qui sont devenues des
» originaux quand les véritables ont été oubliés ; que suivant
» Adydène et Polyhistor, parlant d'après Bérose, le *Xisuthrus*
» des Orientaux, qui est évidemment le même que Noé, dont ils
» ont altéré l'histoire, enterra dans la ville du Soleil, appelée
» aussi *Sisparis*, tout ce qui était écrit, c'est-à-dire, les faits
» de l'histoire et les principes des sciences ; que ces mémoires
» furent ensuite retrouvés lorsque le déluge eut cessé ; qu'en
» effet, les premiers habitants n'écrivant que sur la pierre, cette
» espèce de manuscrit a dû résister aux eaux (*a*). »

(*a*) De toutes les traditions des anciens peuples relatives au déluge, celle des Chaldéens, conservée par Bérose, est celle qui offre le plus de ressemblance avec le récit biblique ; elle n'ajoute guère qu'un trait absent dans ce dernier. Suivant elle, Xisuthrus, averti par les dieux de l'imminence du cataclysme, enfouit à Sippara, la ville du Soleil, des tables où il avait gravé la révélation des mystères de l'origine du monde et des lois religieuses ; ses enfants les déterrèrent après le déluge, et elles devinrent la base des institutions sacerdotales de la Chaldée. Ce trait se trouve aussi dans Manéthon. D'après cet historien, Thoth ou Hermès Trismégiste (voy. la note *a*, p. 21) avait lui-même, avant le cataclysme, inscrit sur des stèles, en hiéroglyphes et en langue sacrée, les principes des connaissances. Après le cataclysme, le second Thoth traduisit en langue vulgaire le contenu de ces stèles. Mais, dit M. Lenormant, ce passage est fort suspect d'interpolation. « Ce serait la seule mention du déluge qui proviendrait d'une source égyptienne ; le même Manéthon n'en parle pas dans ce qui nous reste de ses *Dynasties*, son seul ouvrage complètement authentique. Le silence de tous les autres mythes de la religion pharaonique sur le même souvenir rend très-vraisemblable qu'il n'y ait dans ce récit qu'une tradition étrangère, d'une introduction récente, et sans doute d'origine asiatique et chaldéenne. Aussi la terre *sériadique*, où le passage en question dit qu'étaient placées les colonnes hiéroglyphiques, pourrait fort bien n'être pas autre que la Chaldée. Cette tradition, quoique étrangère à la Bible, avait cours, à l'état de légende populaire, chez les Juifs, au commencement de l'ère chrétienne, le peuple hébreu l'ayant sans doute reçue pendant la captivité de Babylone. Josèphe (*Antiq. Jud.* I, II, 3) nous dit que le patriarche Seth, pour ne pas laisser périr la sagesse et les découvertes astronomiques, éleva, dans la pré-

Nous pourrions dire, en second lieu, avec l'historien Josèphe, que les enfants de Seth ayant appris d'Adam que le monde périrait un jour par l'eau et par le feu, la crainte qu'ils eurent que la science de l'astronomie qu'ils avaient acquise ne se perdît, les porta à bâtir deux colonnes, l'une de briques et l'autre de pierres, sur lesquelles ils gravèrent les connaissances qu'ils avaient acquises, afin que, s'il arrivait que le déluge ruinât la colonne de briques, celle de pierres demeurât pour transmettre à la postérité la mémoire de ce qu'ils avaient écrit; que leur prévoyance réussit, et que cette colonne se voyait encore de son temps en Syrie. L'ancienne tradition que le monde serait un jour détruit ou renouvelé par le feu, faisait partie de la religion des anciens Asiatiques, et même de celle des Grecs et des Romains. Voyez le livre premier des Métamorphoses d'Ovide, Sénèque le philosophe [1], Pline le naturaliste [2].

Cette tradition, quel qu'en soit le fondement, et tant d'autres qui se trouvent aussi les mêmes chez les plus anciens peuples, quoique absolument inconnus les uns aux autres, ne procèdent toutes, ainsi que les mesures astronomiques de ces mêmes peuples, que d'une seule et même source qui a *bien* pu être le peuple antédiluvien.

On ne peut du moins contester que, quelles qu'aient été les catastrophes politiques, morales ou physiques, qui ont fait oublier les connaissances astronomiques et autres acquises par les premiers hommes, elles n'ont pu anéantir en totalité les monuments publics destinés à en transmettre les résultats à la postérité. En effet, comme le dit Lenglet-Dufresnoy, ces monuments consistaient en briques et *pierres sur lesquelles étaient marqués* les principes de ces connaissances par des signes naturels ou symboliques, c'est-à-dire par des hiéroglyphes dont les prêtres Egyptiens et Chaldéens firent par la suite un mystère, comme font encore aujourd'hui les brahmes, chez les Indiens, par rapport à leur langue primitive, qu'ils appellent *sacrée*, et à leurs méthodes astronomiques.

voyance de la double destruction par le feu et par l'eau qu'Adam avait prédite, deux colonnes, l'une en briques, l'autre en pierres, sur lesquelles furent gravées ces connaissances et *qui subsistaient encore dans la terre* sériadique.» (*Hist. anc. des Peuples de l'Orient*, tom. I, p. 23-24).

[1] *Consolat. ad Marciam*, 26. — [2] Lib. XI, cap. CVII.

On ne saurait nier que, de toutes ces manières, on ne puisse expliquer comment il se fait que l'astronomie pratique des anciens Orientaux se réfère à un état du ciel et à des observations nécessairement antérieures de plusieurs siècles à l'origine des plus anciens peuples connus; comme aussi pourquoi leurs méthodes astronomiques, ainsi que leur mesure du méridien terrestre, se trouvent si exactes, tandis que leur théorie était à peine ébauchée; car c'est ce qui résulte évidemment de toute l'histoire astronomique de Bailly.

On sera, au surplus, d'autant moins étonné de la grande exactitude des résultats primitifs, que, comme nous l'observerons (note XXXII sur la Genèse), les premiers hommes vivaient dix fois plus longtemps que nous, ce qui leur donnait le moyen de multiplier les observations, ainsi que les mesures géodésiques qui en font la base, de perfectionner la science, et de la réduire à quelques résultats fondamentaux très-exacts.

Or, ces résultats une fois déterminés, il a été très-facile de les conserver, les uns par des monuments tenant lieu d'étalons, et les autres par des formules écrites sur la pierre, ou même mises en vers et chantées, comme c'était l'usage de tous les anciens peuples. C'était par la poésie et la musique qu'on inscrivait les premiers livres dans la mémoire des hommes, et c'est par cette raison que ces sciences faisaient la partie principale de l'éducation des anciens peuples et ensuite des Grecs. C'est surtout de cette manière qu'ont été transmises les anciennes traditions sur la création, sur la consécration du septième jour, sur l'existence des bons et des mauvais esprits, sur la dégradation originelle de l'homme, sur l'âge d'or ou l'innocence qui l'a précédée, sur l'unité de Dieu, et même la trinité des personnes divines, sur l'attente d'un Réparateur, sur la vie future, sur les sacrifices, sur la nécessité du repentir et de la pénitence, sur les avertissements que la Providence divine donne aux peuples, par des signes et des prodiges extraordinaires, pour les inviter à prévenir, par la pénitence, les jugements dont ils sont menacés, etc. La preuve en est qu'on retrouve presque toutes ces traditions chez les Chaldéens, les Egyptiens, les Arabes, les Persans, les Indiens et autres.

Il est vrai que chacun de ces différents peuples en particulier

n'en a conservé qu'une partie, et que même elles y ont été défigurées, comme nous le ferons voir en parlant de leur antiquité, par un mélange de fables grossières qui les rendent presque méconnaissables; mais elles existaient toutes, et existent encore aujourd'hui, sans aucune altération, dans le *Livre des Odes*, et autres anciens livres canoniques chinois (*a*).

Les premiers peuples ont donc tous pu puiser à la même source, c'est-à-dire dans les livres écrits longtemps auparavant sur la pierre, ou conservés par le chant dans la mémoire de ceux qui avaient survécu au déluge ; et tel devait être notamment le livre des prophéties d'Hénoch, cité par saint Jude. Au moins peut-on le présumer en voyant que les passages de ce livre, cités par l'apôtre, sont en style poétique comme ceux des *Livres des guerres du Seigneur*, du *Livre des Justes* et du *Livre des Prophéties*, tous publiés en des temps postérieurs, et qui sont rappelés par Moïse dans le livre des *Nombres*, ou par saint Etienne dans le livre des *Actes des Apôtres*.

Mais, indépendamment de ces raisons, qui sont des plus satisfaisantes (*b*), nous disons en troisième lieu que les anciennes observations astronomiques, que les résultats primitifs de ces observations, qui sont à la vérité de la plus étonnante exactitude, ne SUPPOSENT AUCUN MONUMENT ANTÉDILUVIEN; que l'on n'en peut rien conclure contre la chronologie de la Genèse, non plus que de toutes les longues périodes des anciens peuples, que nous éclaircirons en parlant des antiquités de chacun de ces mêmes peuples. Il est de plus évident que ces longues périodes, entièrement détachées de l'histoire de ces mêmes peuples, ne sont réellement que des sommes de temps calculées par des astronomes anciens pour faire coïncider les mouvements du soleil, de la lune et des étoiles à certaines époques ; elles ne sont que les

(*a*) Le *Livre des Odes* ou *des Vers*, en chinois *Chi-King*, est un recueil de poésies plus anciennes, retouchées et expliquées par Confucius, dans le v[e] siècle avant Jésus-Christ. Quand notre auteur affirme que les *Kings*, ou livres sacrés de la Chine, renferment *sans aucune altération* les principales traditions bibliques, il tombe dans une exagération qu'il nous suffit de signaler.

(*b*) Voyez la note *a* de la page 65.

résultats d'observations faites dans un espace de temps beaucoup plus court que celui qu'elles embrassent

En effet, pour former de telles périodes, est-il nécessaire de les avoir parcourues en entier ? Ne suffit-il pas d'en connaître les éléments ? Quelques siècles ne suffisent-ils pas pour cela ? Il est incontestable qu'en Egypte et en Chaldée on possédait la science de l'astronomie à un degré éminent, à en juger par la perfection et la solidité des instruments dont il nous reste des vestiges, dans ces superbes aiguilles gnomoniques que les temps et la barbarie des siècles n'ont pu détruire entièrement, ainsi que dans ces immortelles pyramides où des prêtres, voués par état à l'étude de la nature et à l'instruction publique, s'ensevelissaient comme dans un tombeau, pour être à portée d'observer sous un ciel pur et serein, pendant le silence de la nuit, à la faveur d'une lampe sépulcrale, les divers mouvements des corps célestes.

Mais nous n'avons pas besoin d'aller chercher si loin la possibilité de former en peu de temps ces fameuses périodes. Prenons pour exemple celle de 600 ans, si vantée par les astronomes modernes pour son antiquité et son exactitude, et dont on prétend que la découverte a dû coûter des milliers d'années. En effet, qu'un homme vive seulement quatre-vingts ans, et qu'il observe le ciel constamment pendant cette courte durée, en supposant le zodiaque déjà connu et le jour astronomique divisé en trente parties égales, au lieu de vingt-quatre pour plus grande facilité, on peut assurer qu'au bout de 60 années d'observation, il pourra former la période lunisolaire de 600 ans, et voici comment : Supposons que la lune rencontre le soleil au tropique du capricorne le 21 décembre à minuit, et que là commence l'observation : au bout de 20 ans, la lune rencontrera le soleil le 20 du même mois à minuit, plus $^1/_{30}$ de jour ; après 20 autres années, la même rencontre aura lieu le 20 décembre à minuit, plus $^2/_{30}$ de jour ; enfin, au bout de trois fois 20 années, qui font 60, la même rencontre se fera encore le 20 décembre à minuit, plus $^3/_{30}$ de jour. Conséquemment, au bout de 10 fois 60, qui valent 600 ans, la fraction du jour devenant un entier, la rencontre se fera exactement le 21 décembre à minuit, comme la première fois, et voilà la fameuse période trouvée. Mainte-

nant, il est visible qu'ayant une fois l'élément de la période, le reste n'est plus qu'une affaire de calcul. Or, comme le premier élément est 20, le second 40 et le troisième 60, si l'on eût été sûr, au bout de chaque vingtaine d'années, d'en approcher toujours d'un trentième de jour, il est clair que, sans une longue observation, en multipliant 20 par 30, on aurait eu tout d'un coup 600 ans. Mais sans doute on crut devoir s'en assurer par deux ou trois époques consécutives; de là cette période appelée *Sosus* ou *Sosos* chez les Chaldéens, d'où naquit le *Nerus* ou *Neros* de 600 ans, et enfin le *Sarus* ou *Saros* de 3600, produit de 600 par 6. Telle a été sans doute la marche qu'ont suivie les inventeurs de cette période. On voit par là qu'elle a pu être découverte depuis le déluge, et qu'elle n'a pas été si difficile à découvrir qu'on le pense, surtout pour les Chaldéens, qui tous les jours avaient le spectacle d'un beau ciel. Mais le savant Bailly, qui ne fut après tout qu'un astronome de cabinet, considérant l'exactitude de cette période, la présente comme une découverte merveilleuse qui avait exigé des milliers d'années d'observation. De là l'extension qu'il croyait devoir donner à la durée du monde, et l'étendue de connaissances en tout genre dont il gratifie les hommes du premier âge, auxquels il attribue l'invention de cette période. Si l'on examinait de près, et sans prévention, les monuments qu'il cite pour appuyer son opinion, on reconnaîtrait facilement qu'ils appartiennent à des temps postérieurs au déluge. Nous reviendrons encore sur ce sujet, quand nous parlerons de l'antiquité des premiers peuples.

C'est avec aussi peu de fondement que nos érudits modernes ont voulu étayer leur système d'incrédulité sur la prétendue antiquité du zodiaque, dont l'académicien Dupuis [1] a cru pouvoir faire remonter l'invention à 15 mille ans, en raisonnant ainsi :

« Comme la situation de l'Egypte et l'inondation du Nil y placent les saisons à l'inverse de la plupart des climats tempérés
» de l'Asie et de l'Europe, de manière que le printemps de l'E-
» gypte se rencontre vers le commencement de l'automne de ces
» derniers, il est clair qu'on dut adopter en Egypte un calen-
» drier absolument opposé à celui des autres pays, en mettant

[1] *Dissertation sur l'origine des constellations du zodiaque.*

» le premier signe du zodiaque où ceux-ci placent le septième.
» Or, comme le zodiaque égyptien est le même que celui qui est
» adopté partout ailleurs, et que ce zodiaque tel qu'il existe ne
» convient qu'à l'Egypte, il s'ensuit que son invention doit être
» attribuée à ce pays préférablement à tout autre. Maintenant
» (continue le même auteur), le premier signe du zodiaque, sa-
» voir le Bélier, qui a dû originairement en Egypte être le signe
» du *printemps, se trouve dans la constellation* du Verseau, par
» l'effet de la précession des équinoxes, qui rend l'année tropi-
» que plus courte que la sidérale : donc (conclut-il), ce signe a
» retrogradé de plus de sept constellations ; ce qui n'a pu s'ef-
» fectuer que dans l'espace de plus de quinze mille années, qui
» se sont écoulées depuis l'invention du zodiaque jusqu'à nos
» jours, le mouvement rétrograde des étoiles fixes, par rapport
» aux points équinoxiaux, étant de 360 degrés, ou du cercle
» entier de la sphère, 25 mille 600 ans à peu près. »

Il serait peut-être difficile de réfuter cet auteur, si le fait qu'il suppose était fondé en réalité, c'est-à-dire s'il était vrai que le zodiaque convînt au climat de l'Egypte, et surtout qu'il ne convînt qu'à ce climat. Mais quiconque voudra se donner la peine de vérifier le fait en question par l'application des signes zodiacaux placés à l'inverse des nôtres, trouvera au contraire que ces signes ne s'accordent ni avec le climat de l'Egypte, ni avec les différentes positions du soleil, auxquelles ils ont d'ailleurs un rapport évident; car comment l'Ecrevisse, par exemple, qui marche à reculons, et qui, dans l'hypothèse de Dupuis, devait répondre au solstice d'été, peut-elle représenter le soleil, qui acquiert alors une marche toute opposée ? comment la Chèvre, animal toujours grimpant, pourrait-elle figurer la marche rétrograde du soleil vers le solstice d'hiver ? comment le Sphynx, à tête de vierge entée sur un corps de lion, qui précipitait dans les eaux ceux qui ne savaient deviner ses énigmes, symbole évident du débordement du Nil qui a lieu lorsque le soleil entre dans les signes du Lion et de la Vierge, comment, dis-je, ce Sphinx aurait-il pu annoncer le retour périodique de ce débordement, et comment ce débordement aurait-il pu exister, si le soleil, au lieu d'avoir dépassé le tropique du Cancer, eût encore été éloigné d'atteindre l'équinoxe du prin-

temps? Il y aurait bien d'autres objections à faire contre le système de Dupuis; mais celles-ci suffisent pour démontrer que l'Egypte ne peut, sous quelque rapport que ce soit, revendiquer pour elle l'invention du zodiaque. Elle ne le pourrait pas davantage dans le cas où il se trouverait chez elle un zodiaque qui eût ses signes à l'inverse des nôtres; car alors que prouverait cette inversion? sinon qu'on aurait cherché à adapter au climat de l'Egypte un zodiaque qui ne lui convient en aucune manière. Ainsi, que l'Egypte ait eu un zodiaque semblable ou inverse du nôtre, il est certain que ce zodiaque, quel qu'il soit, n'appartient point à l'Egypte, mais à un peuple plus ancien en astronomie que les Egyptiens, et situé en un climat tout différent du leur. Or, ce climat est celui d'Assyrie. Il se concilie parfaitement avec la construction du zodiaque pris comme il l'est, et sans qu'il soit besoin de l'altérer par aucune hypothèse; et c'est là en effet que l'histoire sacrée et profane nous montre le berceau des sciences et des arts. C'est donc de là que la colonie d'Egypte l'a emportée avec elle lors de son émigration, comme firent la plupart des autres peuples qui allèrent s'établir ailleurs. Si on demande en quel temps précisément s'est faite cette découverte si utile à l'agriculture, il suffira de dire que le zodiaque étant tout composé de figures symboliques relatives à la diversité des saisons, il ne peut remonter plus loin que la variété de ces mêmes saisons. Or, il paraît constant que cette variété n'avait point lieu avant le déluge, d'après le témoignage unanime des historiens tant sacrés [1] que profanes, d'après celui des poëtes, qui tous représentent les premiers habitants de la terre comme jouissant d'un *printemps perpétuel*, d'une température toujours égale, et d'une durée de vie de plusieurs siècles, ce qui s'accorde parfaitement ensemble. Car, qui ne voit que la constitution physique des premiers hommes, quelque forte et robuste qu'on la suppose, n'eût pu résister si longtemps à une température aussi variée que celle que nous éprouvons maintenant? Ainsi, quelqu'étrange que puisse paraître le récit des his-

[1] Suivant la Genèse, chap. I, Dieu ayant divisé également la lumière et les ténèbres, il devait régner par toute la terre un printemps perpétuel.

toriens et des poètes touchant ce premier âge du monde, cependant on ne peut nier qu'il ne soit conforme à la nature. D'ailleurs, où auraient-ils puisé ces idées d'un bonheur imaginaire, si ce n'est dans la *tradition qui s'en était conservée* parmi les enfants de Noé?

Dupuis ayant vu que l'accord qu'il s'imaginait reconnaître entre le climat d'Egypte et les signes du zodiaque, était sujet à beaucoup de difficultés, a cru arriver au même résultat en s'y prenant d'une autre manière, dans son *Mémoire* de 1806, dont voici la substance : « La lune et le soleil ont chacun leur zodia-
» que différemment divisé, mais correspondant; les zodiaques
» solaire et lunaire sont les mêmes sur toute la terre; faits d'une
» même main, venant de la même source, ils ont été d'abord
» en harmonie entre eux et avec les saisons. Ce double accord
» fût resté parfait, si l'année eût été purement sidérale; mais il
» ne tarda pas à s'altérer à cause du mouvement apparent des
» fixes, qui abrège l'année tropique, en faisant rétrograder les
» points équinoxiaux et solsticiaux d'environ 50 secondes de
» degré par an, d'un degré environ en 72 ans, d'un signe so-
» laire environ en 2144, et du cercle entier en 27,730 ans. Le
» temps auquel existait ce double accord doit donner l'époque
» de l'invention des deux zodiaques. Or, ce temps n'est pas ce-
» lui où les étoiles de la tête du bélier se trouvèrent au point
» équinoxial du printemps, car elles s'y trouvèrent vers l'an
» 388 avant l'ère vulgaire, et déjà quantité d'observations faites
» en Perse, en Egypte, à la Chine, dans l'Inde, plaçaient l'équi-
» noxe du printemps aux premiers degrés de la constellation
» du Taureau; ce qui fait remonter l'usage du zodiaque solaire
» 2000 ans avant l'ère vulgaire; mais ce n'est point à cette
» époque de 2000 ans avant l'ère vulgaire, lorsque l'astérisme
» du Taureau était à l'équinoxe, qu'on doit placer l'invention
» du zodiaque, puisqu'alors il n'eût existé aucun accord entre
» les signes et les saisons; la Balance est le seul signe qui ait pu
» réunir l'accord des stations solaires et lunaires, et l'accord
» des signes avec les saisons. Quoi de plus propre à représenter
» l'équinoxe du printemps, ou l'égalité des jours et des nuits,
» qu'une balance? *Donc les hommes inventèrent le zodiaque*
» lorsque le point équinoxial du printemps était dans la ba-

» lance, autrement 15 mille années, pour le moins, avant le » temps où nous vivons. »

Nous répondons, après l'auteur de *l'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*, 1° qu'en prenant la Balance pour point initial des signes, on s'écarte de l'usage de tous les peuples qui le placent au Bélier, et s'accordent ainsi à fixer l'origine du zodiaque solaire environ 2000 ans avant l'ère chrétienne.

2° Dans cette hypothèse, si on a le juste raccordement des stations solaires et lunaires, il s'en faut bien qu'on ait le parfait accord des signes avec les saisons. Sans vouloir relever tous les défaut de cet accord prétendu, nous citerons seulement le Cancer et le Capricorne, qui se trouvent, dans ce système, placés à contre-sens de ce qu'ils doivent représenter. Le Cancer monterait, tandis qu'il doit descendre ; et le Capricorne descendrait, tandis qu'il doit monter. On aura beau vouloir prouver que monter au nord c'est descendre, et que descendre au midi c'est monter, personne n'admettra ce paradoxe.

Il faudrait donc aller plus loin que la Balance, et remonter jusqu'au Bélier, pour satisfaire complètement aux conditions exigées. Ce serait remonter de treize signes solaires, et donner à l'invention du zodiaque une antiquité d'environ 28 mille ans, ou plutôt une antiquité indéfinie, puisqu'il est absolument possible que le point équinoxial du printemps ait déjà parcouru plus d'une fois le zodiaque entier en rétrogradant.

Dupuis ne prouve donc rien à force de trop prouver, et conséquemment il ne fournit aucune solution réelle. Il y a donc un vice dans ses principes, et le voici : il suppose qu'à son origine le zodiaque montrait un accord parfait entre les signes et les saisons que ces signes représentent, entre les stations solaires et les stations lunaires.

Cet accord eût sans doute existé, si de savants astronomes eussent dessiné originairement le calendrier zodiacal. Mais ce fut l'ouvrage de pâtres et de laboureurs qui n'avaient pour observer que leurs yeux, et pour observatoire que des champs couverts de leurs troupeaux et de leurs moissons. Ils n'allèrent pas loin chercher le type de ce calendrier ; la génération successive du bélier, du taureau, du chevreau, leur en fournit les premiers traits. Cette fécondité périodique dépendant des diffé-

rents degrés d'ascension apparente du soleil dans l'espace, ils ne tardèrent pas à comparer ensemble des phénomènes concomitants ; pour le faire avec ordre, ils partagèrent la route du soleil en douze parties égales auxquelles ils donnèrent différents noms. Son ascension a un point culminant où il s'arrête chaque année pour descendre ; et, quand il est au plus bas de sa descente, il s'arrête de nouveau pour remonter. Ces deux bornes furent appelées tropiques ; mais, entre les tropiques, il est deux termes moyens, qu'ils nommèrent les équinoxes, à cause de l'égalité des jours et des nuits qui en dépendent.

Bientôt ils s'aperçurent que, quand le soleil est vers le moyen terme ascendant, les agneaux prennent naissance, et que c'est le renouvellement de l'année rurale. De là le nom du premier signe, Agneau ou Bélier, donné au groupe d'étoiles qui paraissent alors avant le lever du soleil, et qui précèdent sa position dans le ciel.

Le nom du second signe, Veau ou Taureau, fut donné au groupe suivant par une raison semblable.

Le troisième s'appela les Chevreaux ou les Gémeaux, parce que dans le temps où ce groupe paraît à l'horizon, avant le lever du soleil, la chèvre met bas ordinairement deux petits à la fois.

Le soleil étant parvenu à sa quatrième station, conséquemment au solstice d'été, le quatrième signe fut l'Ecrevise, parce qu'elle marche à reculons, et désigne ainsi la marche rétrograde du soleil.

Le cinquième signe fut le Lion, animal des climats brûlants de l'Afrique et représentant par sa fureur la chaleur extrême du soleil entré dans sa cinquième station.

Une Vierge féconde fut le sixième signe.

> C'est la vierge Erigone, en sagesse accomplie,
> Et de l'or des moissons par Jupiter remplie.

Le septième signe fut une Balance, emblème de l'égalité des jours et des nuits, régnant par toute la terre, quand le soleil arrive à la septième partie de sa course annuelle.

Le huitième, le Scorpion, à queue venimeuse, désigna les maladies de l'automne.

Après la moisson et les vendanges, la chasse devient l'occupa-

tion de l'homme : de là le Sagittaire, placé dans le ciel à la neuvième station solaire.

La Chèvre, toujours grimpante et d'un caractère gai, figura la dixième station, alors que la marche du soleil, devenant ascendante, fait renaître l'espérance et la joie.

Enfin, le Verseau, avec sa cruche renversée, les Poissons qui nagent dans les eaux, vrais symboles de la saison pluvieuse, signalèrent les deux dernières portions de l'orbe annuel du soleil.

Au reste, cette explication des signes du zodiaque n'est pas nouvelle. Macrobe, dans ses *Saturnales* [1], a dit avant nous que les noms de Cancer et de Capricorne avaient été donnés aux points solsticiaux à cause du rapport qu'ils ont avec ces animaux. M. Pluche, dans son *Histoire du Ciel*, et son VIe tome du *Spectacle de la Nature*, saisissant cette ouverture de Macrobe, avait expliqué les autres signes d'une manière également heureuse et naturelle. C'est le jugement qu'en a porlé Lalande lui-même dans son *Astronomie* [2].

Ainsi le zodiaque solaire, simple calendrier rural, fut tracé d'abord par des pâtres et des laboureurs, lorsqu'on n'avait que ses yeux nus pour observer la position du soleil dans le ciel. Or, le soleil, par sa lumière, éclipsant toutes les étoiles qui se rencontrent avec lui sur l'horizon, il fallut se contenter d'observer celles qui le précèdent, ou celles qui suivent immédiatement son coucher. C'est pourquoi la constellation du Bélier, qui devançait son lever et signalait sa position à l'équinoxe du printemps, fut prise originairement pour le premier signe du zodiaque ou calendrier rural et vulgaire, quoiqu'alors le soleil fût réellement dans la constellation du Taureau ; le Bélier fut donc le signe initial, le premier signe; et le Taureau, qui était le premier astérisme, devint le second signe ; les autres signes anticipèrent tous également sur la vraie position du soleil. M. Lalande [3] a lui-même reconnu cette vérité, lorsqu'il dit que la sphère grecque, attribuée à Chiron, se rapporte à peu près à 1350 ans avant Jésus-Christ, et « qu'il est naturel de penser qu'elle fut faite dans le temps où les levers sensibles de chaque constellation précédaient les points cardinaux, c'est-à-dire les équinoxes et les solstices. »

[1] Liv. I, ch. XVII. — [2] Liv. III, tom. I, p. 240. — [3] Liv. VIII, n° 1617.

Il est donc certain qu'à l'origine du zodiaque, les signes n'ont point été identiques avec les points équinoxiaux et solsticiaux : donc nulle raison pour faire commencer le zodiaque avec la Balance, il y a plus de 15 mille ans, dès là surtout que chez tous les peuples le Bélier est le premier signe. Le zodiaque a dû commencer avec le Bélier, à l'époque où l'équinoxe du printemps était dans le signe du Taureau, c'est-à-dire environ 2000 ans avant Jésus-Christ. Alors le Bélier était pour le vulgaire le premier signe zodiacal, et le dénominateur de l'équinoxe du printemps, comme le Taureau, second signe, devint le dénominateur de l'équinoxe du printemps, lorsque cet équinoxe fut véritablement dans le Bélier.

Venons maintenant aux deux zodiaques découverts à Dendérah et à Esnéh, pendant la dernière expédition d'Egypte, qui ont fait pousser tant de cris de victoire aux ennemis de la religion ; qu'on nous a annoncés comme renversant de fond en comble, par leur haute antiquité, la chronologie mosaïque, et, par une conséquence naturelle, tout l'édifice de la religion. Voyons si ces monuments méritent, sous aucun rapport, ce qui a été dit en parlant des traditions égyptiennes [1], « qu'elles sont attestées » par des monuments devant lesquels tous les siècles ont passé » sans les détruire, et qui, toujours debout à la même place, » ont vu changer plusieurs fois les lits des mers, les formes et » les chaînes des montagnes, l'ordre des corps célestes. »

Nous disons donc que, loin que ces zodiaques infirment la certitude des faits que nous avons développés, ils ne font que l'augmenter, puisque nous allons voir qu'ils ne sont eux-mêmes que des copies du simple calendrier rural, en un mot du zodiaque prototype dont nous avons fait voir l'origine, comme il est facile de le reconnaître à la ressemblance des signes et aux dates récentes de leur construction.

M. Visconti, l'un de nos plus savants antiquaires, fait remonter seulement de l'an 12 à l'an 132 de l'ère vulgaire le fragile édifice qu'on nous oppose. M. Testa, secrétaire des lettres latines du Souverain-Pontife [2], a soumis ces pierres à demi-rongées à un

[1] *Eloge funèbre de Kléber et Desaix*, par Garat, p. 68. — [2] *Dissertat. sur deux zodiaques nouvellement découverts en Egypte*, publiée à Rome en ital. et trad. ensuite en français.

examen plus approfondi, et le résultat de ses recherches et de celles de plusieurs autres savants a été précisément le contraire de ce qu'en attendait la philosophie.

L'auteur se demande d'abord si l'on ne pourrait pas regarder ces monuments comme une pure supercherie, non qu'il prétende inculper de cette condamnable imposture, ni même soupçonner la bonne foi de nos savants et de nos astronomes; mais risquerait-on de se tromper en taxant l'orgueil nationale et la vanité si connue des Egyptiens ?

Ce n'est que 1325 ans avant Jésus-Christ que l'année égyptienne, jusqu'alors de 360 jours seulement, a été augmentée des cinq jours qui *lui manquaient* : comment donc les zodiaques de Dendérah et d'Esnéh pourraient-ils précéder de 4000 ans l'ère vulgaire? Avoir un zodiaque depuis tant de siècles et ignorer combien il y a de jours dans l'année, n'est-ce pas une contradiction trop manifeste ?

Quand Ptolomée voulut comparer ses observations avec de plus anciennes, il n'en trouva que chez les Chaldéens, et non pas chez les Egyptiens; encore ne remontaient-elles qu'à 620 ans avant Jésus-Christ. Hipparque ne découvrit, ou plutôt ne soupçonna le mouvement des fixes que pour avoir comparé ses observations avec celles de Timocrate, qui n'avait vécu que 200 ans avant lui. Comment donc le mouvement des fixes vers l'orient, de deux degrés en 72 ans, aurait-il été une découverte pour Hipparque, qui florissait entre les ans 160 et 125 avant Jésus-Christ, si depuis tant de siècles les zodiaques de Dendérah et d'Esnéh indiquaient aux plus ignorants même et aux moins clairvoyants ce même mouvement des fixes, puisque le premier offre, dit-on, le solstice d'été dans le Lion et l'autre dans la Vierge? Si les deux zodiaques offrent en effet l'état du ciel qu'on suppose, au lieu de croire qu'ils sont d'une haute antiquité, il faut au contraire les regarder comme construits postérieurement à la découverte d'Hipparque.

M. Testa discute l'antiquité des temples égyptiens. Il fait voir que leur construction paraît moderne, relativement à l'antiquité très-reculée qu'on leur attribue; il porte ses probabilités jusqu'à la démonstration. Il examine ensuite les raisons que l'on apporte pour prouver que le solstice d'été se trouve dans le Lion et dans

la Vierge; il les trouve peu concluantes. D'ailleurs, quand il en serait ainsi, faudrait-il en conclure la haute antiquité des zodiaques et des temples de Dendérah et d'Esnéh? La cathédrale de Paris a-t-elle donc été construite dans le temps que le solstice d'été tombait dans le Lion, parce qu'on voit cette constellation occuper le premier et le plus haut lieu à main droite, dans un zodiaque placé sur la façade d'une des portes de cette église? D'ailleurs, le solstice d'été se trouvait encore dans le Lion 1322 ans avant Jésus-Christ. Le zodiaque de Dendérah pourrait donc avoir à la rigueur cette antiquité; mais il serait toujours vrai de dire qu'on a eu tort d'avancer que le solstice d'été s'est éloigné du Lion de 60 degrés, tandis qu'il n'y en a que 43, et de le faire remonter à une époque de 1260 ans plus ancienne.

Quant au zodiaque d'Esnéh, dont on n'a qu'une connaissance très-imparfaite, M. Testa propose une manière assez plausible de l'expliquer, en en rapportant la construction au temps d'Auguste : il représenterait alors, non plus le solstice d'été dans la Vierge, mais l'ère actiaque ou alexandrine. Quoique cette conjecture vaille bien les explications hasardées par nos incrédules, M. Testa n'y attache aucun prix; mais il insiste sur ce que les Egyptiens ont donné la figure d'un Cancer à l'astérisme dans lequel tombait le solstice d'été, parce que le mouvement rétrograde de cet animal exprime très-bien celui du soleil dans cette circonstance. Transportez au contraire le solstice d'été dans les autres constellations, dans la Vierge, par exemple, le Cancer, avec son mouvement rétrograde, devient inexplicable.

Concluons que les Egyptiens n'ont pas connu d'autres solstices que celui qu'on a indiqué; et comment l'auraient-ils pu, ignorant tout-à-fait la précession des équinoxes (*a*)?

(*a*) Letronne et Champollion le jeune ont démontré, le premier par des arguments surtout archéologiques, le second par la lecture des inscriptions, 1° que le temple de Dendérah a été construit sous Tibère, à qui il est dédié, et celui d'Esnéh, environ un siècle après, sous le règne d'Antonin; 2° que les zodiaques qui font partie de l'ornementation de ces temples appartiennent aux mêmes époques; 3° que ces zodiaques *sont des monuments*, *non astronomiques*, mais astrologiques. Letronne a mis ce dernier point hors de doute, dans ses *Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales*, Paris, 1824.

» Mais, disent encore nos savants incrédules, il se trouve des
» zodiaques qui ne ressemblent en aucune manière à ce zodiaque
» que nous donnons pour prototype, ou du moins qui en diffè-
» rent tellement qu'on ne peut dire à quelle époque ils appar-
» tiennent, ni quel en fut le modèle. »

De tout temps, les Égyptiens avaient cru à l'astrologie et compté cette trompeuse superstition au nombre des sciences. Dans un papyrus du Musée britannique, on a reconnu les fragments d'un calendrier astrologique rédigé sous la XIXe dynastie, et contenant pour chaque jour l'indication des actes dont on devait s'y abstenir, l'influence des astres les rendant dangereux et funestes (Lenormant, *Hist. anc. des Peuples de l'Orient*, tome I, p. 520). Mais, au commencement de notre ère, l'astrologie avait atteint un monstrueux développement dans tout l'empire romain et particulièrement en Egypte : nous en avons la preuve la plus irrécusable dans de nombreuses médailles astrologiques des règnes de Trajan, Adrien et Antonin. On avait composé des traités qui popularisaient cette prétendue science. C'est aussi alors que naquirent une foule de sectes astrologiques (Gnostiques, Ophidiens, Basilidiens), dont les *Abraxas* ont été pris sérieusement, par les partisans de l'antiquité indéfinie des zodiaques, pour des monuments antérieurs, de près de quatre mille ans, à l'ère chrétienne. Mais voici quelque chose de plus décisif encore. Le voyageur Caillaud, à son retour d'Egypte, apporta en France, entre autres raretés, une momie découverte à Thèbes et renfermant, à l'intérieur de sa niche, un petit zodiaque tout-à-fait semblable à celui de Dendérah, si ce n'est que le signe du Cancer ne se trouve pas dans l'ordre des autres signes; il est placé dans un lieu à part, d'où il semble dominer. Ce cercueil, d'après les inscriptions, est celui de Pétaménoph, fils de Soter et de Cléopâtre, mort à l'âge de 21 ans, 4 mois et 22 jours, la 19e année de Trajan, le 8e jour de payni, ou le 2 juin de l'an 116 de l'ère actuelle. Maintenant, le zodiaque est-il astronomique ou astrologique? Avant tout examen, on avait les plus fortes présomptions en faveur du dernier sentiment, l'existence même d'un zodiaque sur la niche d'une momie devant faire naître l'idée qu'il avait rapport à la personne embaumée. Dans ce cas, le signe détaché et mis à part était naturellement celui sous lequel cette personne était née et qui devait présider à sa destinée. Or, il était facile de vérifier cette hypothèse par le calcul. C'est ce qu'a fait Letronne. Il avait l'âge exact de Pétaménoph et la date de sa mort; en calculant d'après ces données, il trouva qu'il était né au mois de janvier de l'an 95, mois où le soleil occupe précisément le signe du Cancer. Le zodiaque de la momie était donc astrologique.

Eh! quels sont ces prétendus zodiaques originaux? est-ce celui que M. Hager [1] a reconnu sur la pierre apportée des bords du Tigre par M. Michaud, et dont M. Millin a donné la description dans son *Recueil de monuments inédits*? Mais il est aisé de prouver que ce zodiaque n'est pas si ancien qu'on l'imagine, et n'est qu'une copie déguisée du zodiaque primitif.

En effet, de quoi se compose le zodiaque gravé sur la pierre de M. Michaud? de douze figures rangées circulairement autour d'un serpent étendu sur le sommet d'un cône évasé [2]. La tête de ce serpent répond à la croupe du Taureau, et sa queue se dirige vers le Scorpion; or, n'est-ce pas là véritablement le serpent d'Ophiucus, qui coupe l'équateur à l'endroit où le soleil, changeant de route au temps du déluge, décrivit des spirales en s'approchant alternativement des deux pôles? De là vint la variété de température que nous éprouvons, et ce mélange de bien et de mal physique, dont les Perses, excessivement frappés, firent la base de leurs opinions religieuses, en supposant que le mal moral, comme le physique, est l'effet de l'influence maligne du mauvais génie Arimane, tombé du ciel en terre sous la figure d'un serpent, et qui lutte sans cesse contre le dieu bon Oromasdès (*a*).

Quant aux signes qui entourent le serpent d'Ophiucus, ils sont les mêmes, non-seulement pour la quotité, que ceux qui sont tracés sur nos globes, étant au nombre de douze; mais encore pour la qualité, puisqu'ils renferment presque tous le même sens sous des hiéroglyphes à peu près semblables. La différence la plus notable qu'on y remarque, c'est qu'étant adaptés à l'opinion religieuse d'un bon et d'un mauvais principe, ils ont été surchargés d'emblêmes qui représentent partout le contraste du bien et du mal; de là le loup accolé à l'agneau pour premier signe; le taureau joint au lion et au serpent ses plus cruels ennemis, pour second signe, etc., etc. Malgré ces différences, on reconnaît partout une ressemblance frappante entre ce zodiaque

(*a*) On écrit aujourd'hui plus correctement *Ahriman* et *Ormuzd*. Ce dernier nom est l'abrégé de *Ahouramazda*, litt. l'*esprit sage*.

[1] Voy. *Moniteur* de 1811, no 337. — [2] Ce monument est déposé au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque royale de Fr[illegible]e.

et le nôtre. Si on demande maintenant dans quel temps et dans quel pays a été construit ce monument, auquel du zodiaque qu'il contient ou de celui dont nous faisons usage doit être attribuée la priorité d'invention, nous répondrons que la première question se trouve consignée dans la structure même de ce monument trouvé sur les bords du Tigre, et dont plusieurs figures semblent appartenir à un ordre d'architecture grecque qui certainement n'a pu précéder les conquêtes d'Alexandre en Asie.

Elle se trouve encore indiquée d'une manière plus précise par les deux filets de la tête du serpent sur celle du bélier. Car ces deux filets montrent positivement qu'au temps où ce monument fut construit, l'équinoxe du printemps arrivait lorsque le soleil était à la tête de cette constellation, ce qui eut lieu environ trois siècles avant Jésus-Christ. Quant aux deux autres questions, il n'y a qu'à comparer les deux zodiaques qui, quoique semblables pour le fond, diffèrent cependant assez dans la forme pour qu'on puisse y reconnaître la priorité de leur origine.

L'un, simple dans son composé, emprunte toutes ses figures du règne animal, et ses figures marchent toujours d'accord avec l'objet qu'elles représentent. L'autre, au contraire, est un assemblage compliqué de symboles hétérogènes presque toujours à double sens. Or, si la simplicité de forme, l'unité de dessein caractérisent les monuments originaux, on ne peut douter que le zodiaque ordinaire n'ait précédé celui qu'on a apporté des bords du Tigre; outre que l'antithèse de ses figures porte l'empreinte d'une religion qui certainement ne fut point celle des premiers patriarches, mais qui, après la confusion des langues, la dispersion des peuples et leur isolement sur la terre, s'établit dans la Perse. C'est donc là qu'il faut chercher l'origine de ce zodiaque composé selon la doctrine des deux principes, sur le modèle du zodiaque tracé par les premiers descendants de Noé, si ce n'est par Noé lui-même après le déluge, et dont il n'est qu'une copie faiblement déguisée.

4° OBJECTION TIRÉE DE L'ANTIQUITÉ DE CERTAINS PEUPLES.

Après avoir vengé les écrits de Moïse, concernant l'époque de la création, de tous les traits qu'on a lancés contre leur authen-

ticité et leur vérité, d'après les découvertes de l'histoire naturelle et les observations de la physique, il nous reste à justifier ces mêmes écrits contre les antiquités fabuleuses que se sont attribuées divers peuples, Phéniciens, Chaldéens, Persans, Egyptiens, Chinois, Indiens, etc., et à démontrer que l'histoire de tous ces peuples, réduite à sa juste valeur, s'accorde très-bien, non-seulement avec les dates de la création et du déluge suivant Moïse, mais même avec la chronologie du texte hébreu et de la Vulgate.

Quant aux différences qui se trouvent entre les textes hébreu, samaritain et celui des Septante, elles nous importent fort peu. Nous n'avons nul besoin d'examiner les différentes hypothèses imaginées par les savants pour les concilier parfaitement, ni de rechercher les causes de cette variété. Nous pourrions toutefois admettre le système du P. Tournemine, qui, interprétant d'après des fondements très-plausibles le vrai sens du texte hébreu, le concilie avec les autres, en suppléant seulement à ce que Moïse a sous-entendu dans le chapitre XI de la Genèse. Il ajoute en conséquence cent ans à la vie de chacun des enfants de Sem, en supposant, non sans vraisemblance, que ce nombre capital, exprimé antérieurement, est celui que Moïse n'a pas jugé à propos de répéter, comme lorsque nous disons : Henri IV eut Louis XIII en 1601, et ce dernier eut Louis XIV en 1638, et Philippe de France en 1640. Par là ce savant jésuite, conciliant les différents textes, ne change rien à l'hébreu, et ne fait que suppléer ce qui paraît avoir été omis à dessein. On peut voir, pour le détail et pour les raisons sur lesquelles il s'appuie, ses *Dissertations chronologiques* à la fin de son édition des notes de Ménochius sur l'Ecriture sainte, ou la *Méthode pour étudier l'histoire*, de l'abbé Lenglet-Dufresnoy, tom. I, chap. IV, part. I, art. 2.

Quoi qu'il en soit de ce système, le savant auteur de l'*Histoire de l'astronomie ancienne* a prouvé, qu'eu égard aux différentes méthodes selon lesquelles les divers peuples ont calculé le temps, toutes leurs chronologies s'accordent et ne diffèrent que de quelques années sur les deux époques les plus mémorables, savoir la création et le déluge universel ; que toutes se réunissent encore à supposer la même durée, depuis le commencement du

monde jusqu'à l'ère chrétienne [1]. Entrons maintenant dans quelques détails, etcommençons par les Phéniciens.

[1] Delambre, *Histoire de l'Astronomie anc.* Liv. I. Voyez aussi le liv. I des *Eclaircissements.* — * Pour reculer indéfiniment, et bien au-delà de l'époque biblique, la première apparition de l'homme sur la terre, les incrédules ont apporté deux sortes de considérations : les unes empruntées aux données de la géologie, les autres aux traditions prétendues historiques de certains peuples. Avant de les discuter brièvement, disons un mot de la chronologie biblique.

La Bible a-t-elle une chronologie? Un des plus grands érudits de notre siècle dans les études orientales, et en même temps un chrétien sincère, Silv. de Sacy, avait l'habitude de dire : « Il n'y a pas de chronologie biblique. » Plus récemment, le savant et vénérable Sulpicien qui était dans notre pays l'oracle de l'exégèse sacrée, disait aussi : « La chronologie biblique flotte indécise; c'est aux sciences humaines qu'il appartient de retrouver la date de notre espèce. » Les premières traces d'une véritable chronologie n'apparaissent, dans le Nouveau Testament, que dans les livres des Macchabées. Pour tout ce qui précède, pour les temps primitifs surtout, on en est réduit à des supputations conjecturales, dont l'incertitude est encore augmentée par les variantes qui existent soit entre les anciens textes, soit entre les manuscrits mêmes de ces textes. Que l'on ouvre le *Rationarium temporum* de Pétau ou le premier volume de l'*Art de vérifier les dates*, et l'on trouvera que le temps qui s'est écoulé entre la création de l'homme et J.-C. est évalué par les uns à 4 mille ans, par d'autres à 5 mille, par d'autres à 6 mille, sans parler de ceux qui restent en deçà de 4 mille ou qui vont au-delà de 6 mille ans. C'est ainsi encore que, d'après les Septante, l'époque antédiluvienne serait de 600 ans, et la période entre le déluge et Abraham de 800 ans environ plus longue que ne l'indique le texte hébreu suivi par notre Vulgate; et cependant cette version grecque et une version latine faite sur elle furent jusqu'au VIe siècle les versions de la Bible reconnues généralement dans l'Eglise comme authentiques. Aujourd'hui encore on lit dans le martyrologe romain : « 5199 ans après la création du monde, 2957 ans après le déluge, Jésus-Christ naquit à Bethléem. » Ces chiffres viennent de l'ancienne version italique faite sur les Septante, et on n'a pas cru nécessaire ni convenable de les changer, quoique la Vulgate en fournisse d'autres. Enfin, les interprètes les plus respectueux pour nos Livres saints ont constaté que les textes primitifs, qui n'ont souffert aucune corruption essentielle dans les choses intéressant la foi et les mœurs, ont été altérés en plusieurs points secondaires relatifs à la géographie, à l'histoire, et spécialement à la chronologie. Si donc un vrai savant, armé de découvertes incontestables, venait, au nom de la géologie ou

Phéniciens.

Sanchoniaton, que Voltaire a souvent prétendu être antérieur à Moïse, était Tyrien d'origine, selon Athénée et Suidas, et,

de toute autre science, demander une date plus reculée que celle qu'on assigne ordinairement à l'apparition de l'homme sur la terre, aucun théologien sage ne lui dirait : Vous me proposez là une condition impossible ; la date est fixée, déterminée ; c'est un de nos dogmes.

Mais, tout en reconnaissant que la foi n'apporte aucune entrave à la plus grande liberté des spéculations scientifiques sur l'antiquité de l'homme, nous devons constater, avec M. Fr. Lenormant (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 3e édit., t. I, p. 68), que « la géologie qui grandit cette antiquité, n'est pas encore en mesure, dans l'état actuel, de l'évaluer par des chiffres. » L'homme a laissé des instruments de son industrie, et parfois ses propres débris, dans des terrains non remaniés et déposés pendant l'époque nommée diluvienne ou quaternaire. Ce fait implique nécessairement que l'homme habitait alors l'Europe. Cette époque diluvienne, caractérisée surtout par des dépôts de cailloux, de sable et de limon, effectués sous l'influence de cours d'eau beaucoup plus puissants que ceux qui sillonnent aujourd'hui le continent, a précédé immédiatement la nôtre dans l'histoire de la terre. Cuvier, Bronguiart et la plupart des géologues de leur temps n'avaient pas reconnu de traces authentiques de l'homme naturellement enfouies au milieu de ces terrains diluviens ; appuyés sur ce fait négatif, ils déclarèrent que la présence de notre espèce s'accusait seulement dans les terrains actuels ou d'alluvion. Des faits déjà nombreux prouvent que ces habiles naturalistes se sont trompés, et que l'homme vivait en un temps où beaucoup de vallées n'étaient pas creusées comme aujourd'hui et où les fleuves n'avaient pas encore resserré leur lit entre les limites relativement étroites qu'on leur voit depuis les plus anciens documents historiques. Mais, ce point accordé, il en reste un second qui est plein d'incertitude : c'est la mesure exacte du temps écoulé depuis l'enfouissement des antiques traces de l'existence de l'homme. « Nous ne possédons, dit M. Lenormant, aucun chronomètre pour déterminer, même approximativement, le nombre de siècles qui se sont écoulés depuis les premiers hommes dont on retrouve les vestiges. Nous sommes, en effet, en présence de dépôts géologiques dont la formation a pu être précipitée ou ralentie par les causes les plus diverses, sans que nous puissions les apprécier. Rien, même dans l'état actuel du monde, n'est plus variable de sa nature, par une multitude d'influences extérieures, que la rapidité plus ou moins grande des alluvions fluviatiles, telles que sont les dépôts de l'époque quaternaire ; et,

de Béryte, suivant d'autres. Il a vécu, si l'on en croit Porphyre le philosophe [1], Eusèbe [2], et Théodoret [3], vers le temps de la guerre de Troie ; ce qui a fait supposer à Bochard, au fameux évêque

de plus, les faits de cette époque ne sauraient être mesurés à la même échelle que ceux de la période actuelle, car leurs causes avaient alors des proportions qu'elles n'ont plus. Ainsi les centaines de milliers d'années que certains savants, à l'imagination trop vive, ont voulu compter entre les plus anciens vestiges de l'homme et notre temps, ne sont-elles, en réalité, que des hypothèses sans base, des fantaisies capricieuses. La date de l'apparition de l'espèce humaine d'après la géologie est encore dans l'inconnu, et y demeurera probablement toujours. » — Voyez sur cette question : Reusch, *op. cit.*, p. 546 et suiv.; *Etudes religieuses, historiques*, etc., des Pères Jésuites, nos de janvier, avril et août 1868.

Si maintenant nous examinons la question de l'antiquité de l'homme au point de vue de l'histoire des anciens peuples, la tâche du théologien catholique sera plus facile encore. Comme nous l'avons vu plus haut, les Septante nous donnent un intervalle de près de 3,500 ans entre le déluge et Jésus-Christ; des savants sont arrivés dans leurs calculs jusqu'à 4 mille ans et plus. Or, il n'en faut pas davantage à l'historien le plus exigeant, ainsi qu'on le verra dans les pages qui suivent. « Quand on parle d'une antiquité de 20 mille, de 40 mille, de 100 mille ans, dit M. Vivien de St-Martin (*L'Année Géographique*, 6e année, p. 519 et suiv.), y a-t-on bien pensé? Quoi, nos ancêtres, à nous, Européens, auraient traversé des centaines de siècles d'obscurité et de barbarie, ne connaissant ni les métaux ni l'agriculture, sans institutions et sans souvenirs; en un mot, à l'état de vrais sauvages! Je dis que cela est complètement inadmissible. » L'auteur se demande ensuite à quelle date remontent approximativement les premières civilisations et l'humanité elle-même. Pour les civilisations grecque, phénicienne, indoue, chinoise, égyptienne, etc., il les voit poindre entre les années 1400 et 4000 au plus avant Jésus-Christ. « Au-delà, ajoute-t-il, plus de souvenirs, plus de mouvement, plus d'horizon, plus rien, excepté la tradition d'un grand cataclysme.... C'est bien là le commencement de toute l'histoire. Pour remonter jusqu'à l'origine première de l'homme, qu'on ajoute 12 ou 15 siècles, et c'est tout. Plus haut, c'est l'histoire de la terre, l'histoire géologique; mais qu'on ne parle pas de l'homme: il n'était pas né. Il y a, dans cette logique des faits, quelque chose de plus certain mille fois que toutes les inductions que l'on voudrait tirer des silex taillés de la Somme ou des restes fossiles des cavernes du Midi. »

[1] Lib. IV *adv. Christ.* — [2] *Præpar. evang.* lib. I.— [3] Lib. II *de Curat. græc. affect.*

d'Avranches et à quelques autres, qu'il était contemporain de Gédéon. Mais ces écrivains se trompent dans ce point de chronologie, et Sanchoniaton est très-certainement plus moderne, puisqu'il parle de Tyr, qu'on ne commença à bâtir que quatre-vingt-onze ans avant la prise de Troie, comme d'une très-ancienne ville. Il faut donc nécessairement, comme le remarque Suidas, qu'il ait vécu bien des années après cette guerre, quoiqu'il soit impossible d'en déterminer précisément le nombre. Si ce qu'on dit de Sanchoniaton est vrai, qu'il dédia son livre à Abibaal, roi de Tyr, père de Hiram, allié de Salomon, il doit avoir été contemporain de David, qui ne parvint au trône que plusieurs années après la guerre de Troie. Il composa son histoire phénicienne, selon Porphyre, sur d'anciens monuments et des mémoires qui lui furent communiqués par un prêtre nommé Hiérombal, que Bochard, Huet et quelques autres prennent pour Gédéon, parce que ce dernier est quelquefois appelé Jorobaal dans le livre des Juges; mais cette conjecture a été réfutée [1]. On prétend aussi qu'il fit usage des registres des villes de Phénicie, qu'il trouva dans différents temples, et qu'il consulta soigneusement, à ce que Philon de Byblos nous apprend, les écrits de Taaut, qui avait été le premier inventeur des lettres, et le même que les Egyptiens appelaient *Thoth*, les Grecs *Hermès*, et les Latins *Mercure*. Ses ouvrages furent traduits du phénicien en grec par Philon de Biblos, fameux grammairien qui vécut sous les règnes de Vespasien, de Tite, de Domitien, de Trajan et d'Adrien. Il commence son histoire par l'origine du monde et du genre humain. Quelques auteurs ont tâché de prouver que tout ce qui a été dit de Sanchoniaton n'est qu'une fable, et que tant l'ouvrage que le nom de cet auteur ont été forgés par Philon de Byblos, qui voulait réfuter les livres que Josèphe avait écrits peu de temps auparavant contre Apion. Mais leurs arguments sont si faibles qu'ils méritent à peine d'être combattus (*a*).

(*a*) Sanchoniaton, c'est-à-dire, en langue phénicienne, *ami de la vérité,* écrivit en phénicien, vers le milieu du XIIIe siècle avant J.-C., une histoire de Phénicie et d'Egypte, dont il aurait, dit-on, puisé les matériaux dans les archives des temples. La raison principale alléguée par

[1] Van Dale, *Dissert. de Sanchoniat.*

Dans l'extrait des fragments qui nous restent de cet auteur, on ne trouve pas une mention expresse du déluge : du moins Voltaire [1] ne l'y fait point remarquer. Il est cependant facile de l'y reconnaître. Sanchoniaton dit [2] « que du temps d'une race » de géants, race extrêmement corrompue, Usoüs, au milieu de » pluies violentes, ayant pris un arbre, osa le premier s'exposer » sur la mer, et consacra ensuite des colonnes au feu et aux vents; » qu'il les adora, et leur sacrifia des animaux qu'il avait pris. »

Qui ne voit que les pluies violentes, du temps d'une race de géants extrêmement corrompue, sont une altération du déluge, envoyé pour punir les crimes d'une race appelée aussi race *de géants* dans l'Ecriture ? L'arbre ou bois, car en hébreu c'est le même mot, est l'arche construite par Noé. Le nom d'*Usoüs* (comme ceux de Jehosua ou Josué, d'*Hoséa* ou Osée, et le nom de *Jésus*) vient du mot hébreu ***hoschiah, salvavit***, qui signifie ***sauver***, et convient parfaitement à Noé. Les Musulmans l'appellent encore de nos jours celui qui a été sauvé et qui a sauvé les autres [3].

notre auteur pour assigner une date plus récente à cet historien ne paraît pas solide, car la ville de Tyr est beaucoup plus ancienne qu'il ne le croit. L'an 1209, dit M. Lenormant (*op. cit.*, tome II, p. 50 et suiv.), les Philistins ayant détruit Sidon, la grande cité phénicienne, les fugitifs de cette ville se réunirent à Tyr, autour du temple de Melkarth, qui était le centre religieux de la nation. Par suite de cet événement, la population de Tyr fut doublée ; elle devint le centre politique du pays et succéda en tout à la prépondérance et à la prospérité de Sidon. C'est sans doute pour cette raison que beaucoup d'historiens de l'antiquité ont rapporté sa fondation à la date de 1209. Quant à l'ouvrage de Sanchoniaton, traduit par Philon de Byblos, nous n'en possédons qu'un fragment, et encore ce fragment ne nous est-il parvenu qu'en assez mauvais état, dans la *Préparation évangélique* de l'apologiste chrétien Eusèbe de Césarée. « Il y respire, dit M. Lenormant (*ibid.*, p. 125), un esprit d'évhémérisme qui était celui des Grecs alexandrins, et n'appartenait pas certainement en propre au vieil auteur phénicien. On est donc en droit de penser que le livre de Philon de Byblos était une imitation, bien plus qu'une traduction proprement dite. »

[1] *Philosphie de l'histoire.* — [2] Eusèbe, *Præp. evang.*, lib. I, cap. x. —[3] Herbelot, *Biblioth. Orient.* ad voc. *Nouh al Nabi.* * Cette étymologie du mot *Usoüs* ou *Uso* est fort contestable. Selon l'interprétation généralement admise, ce nom signifie *le poilu*. Mais, comme les Phéniciens,

Noé fut le premier qui eut permission de se nourrir de la chair des animaux ; il éleva un autel pour en sacrifier au Seigneur. Au reste, on pourrait être surpris que Sanchoniaton ne parle pas plus ouvertement du déluge, si on ne savait pas que ce fléau fut en partie le châtiment de l'idolâtrie dans laquelle était plongé l'ancien monde. Il est à présumer que les adorateurs du vrai Dieu reprochèrent le déluge aux païens comme une punition qu'ils s'étaient attirée par le culte idolâtre ; et que ceux-ci, afin de faire cesser ce reproche, tâchèrent d'abolir la mémoire d'un monument si extraordinaire de la vengeance divine et de leur propre honte.

Selon l'hypothèse de Cumberland (*a*) et d'autres savants, Sanchoniaton, au lieu de donner l'histoire des adorateurs du vrai Dieu en suivant la ligne de Seth, a suivi la ligne idolâtre de Caïn, afin que la religion de sa nation pût paraître établie par la branche aînée, circonstance qui semblait en quelque sorte autoriser leur superstition.

En comparant la généalogie de Caïn, telle que Sanchoniaton l'a donnée, avec celle de Moïse, comme on peut le voir dans la note IX du premier volume de l'*Histoire universelle* des savants auteurs anglais, il est aisé de se convaincre que les lambeaux historiques qui nous restent de cet ancien auteur idolâtre, confirment plutôt l'histoire de Moïse qu'ils ne la contredisent. Malgré l'obscurité de sa cosmogonie allégorique, on y aperçoit « le » Très-Haut de qui naît, c'est-à-dire par qui sont créés le ciel » et la terre, un chaos ténébreux, la matière qui résulte de » ce mouvement, deux premiers humains qui naissent du vent » *Kolpiah*, etc. » ; enfin, comme dit Voltaire, on y voit *Iahoh*, qui » forme l'homme de son souffle, lui fait habiter le jardin d'Aden » ou d'Eden, le défend contre le grand serpend Ophionnée. »

rameau de la race de Cham, avaient, avant de venir occuper les bords de la Méditerranée, habité le rivage du golfe Persique, au sud de la Babylonie, M. Lenormant soupçonne que *Ouso* serait le héros éponyme de l'importante ville d'*Ous*, dont l'existence nous a été révélée par les monuments assyriens.

(*a*) Cumberland, évêque anglican de Péterborough, auteur d'une traduction anglaise du *Fragment de Sanchoniaton*, avec des notes historiques et chronologiques. Londres, 1720.

Ce premier homme et cette première femme, que Sanchoniaton donne pour auteurs au genre humain, sont *évidemment Adam* et Eve. S'ils portent un autre nom dans la traduction en grec qu'a faite Philon de Byblos, de Sanchoniaton, dont le texte est perdu, c'est que ce traducteur a rendu en grec jusqu'aux noms propres; *mais on voit clairement* que ce sont les mêmes. Dans les anciennes langues, les noms d'hommes et de femmes n'étaient pas, comme dans les nôtres, des mots vides de sens et qui n'avaient aucune signfication. *Adam*, en hébreu, signifie *tiré de la terre*, formé par conséquent avant tous les autres qui ne naquirent pas de la terre, mais d'hommes comme eux; *Eve* signifie *la vie*. Selon la traduction grecque de Philon, les premiers hommes, dans Sanchoniaton, sont *Protogone, Æon, Genos*, etc. Or, *Protogone* signifie en grec le *premier-né*. *Æon* a un rapport même de son avec le mot *Eve*, et un plus grand encore de signification. *Aïon*, en grec, signifie *âge, vie;* et *Eve*, en hébreu, signifie aussi la *vie*. *Æon*, dans Sanchoniaton, conseille de manger du fruit des arbres; Eve, dans Moïse, donne le même conseil. *Genos*, prononcé durement *Ghénos*, a également un double rapport de son et de signification avec *Caïn*, que les Hébreux écrivent *Qaïn*. *Génos* en grec signifie *race;* et Eve, en donnant à son fils le nom de *Caïn*, se félicitait d'avoir *acquis un homme*, c'est-à-dire d'avoir eu *race* et postérité (*a*).

(*a*) De peur que le lecteur ne s'égare dans le dédale de cette philologie, nous croyons devoir placer ici une observation. Du Clot se propose de montrer que l'histoire des anciens peuples, Phéniciens, Chaldéens, etc., réduite à sa juste valeur, c'est-à-dire dégagée des fables qui la remplissent à l'origine, s'accorde avec les dates bibliques de la création et du déluge. Or, cette histoire se compose, pour chacun de ces peuples, d'un double élément : d'un élément évidemment *fabuleux*, et d'un élément vrai ou *historique*, dans le sens propre du mot. L'élément fabuleux suppose, il est vrai, une antiquité incompatible avec les données de la Bible; mais aucun historien digne de ce nom ne saurait voir là une objection sérieuse contre l'autorité de nos saints Livres. Il y a plus, et c'est ce point que notre auteur cherche à mettre en lumière: on trouve jusque dans ces fables des souvenirs plus ou moins altérés de l'histoire biblique du monde primitif. Seulement, nous pensons qu'il aurait fallu, dans l'indication des ressemblances, se borner à marquer les grandes lignes, à rapprocher les faits principaux, sans vouloir, au moyen d'une

Voyez, dans la note citée ci-dessus, bien d'autres rapports entre les dix générations rapportées par Sanchoniaton jusqu'à Noé, et ce que la Genèse nous raconte de cette période (*a*).

Cette dixième génération périt dans le déluge; mais les idolâtres, de qui Sanchoniaton tenait ses généalogies, n'ont fait, ainsi que lui, aucune mention expresse du déluge; mais ils ont pris des hommes de la ligne de Noé, qu'ils ont fait passer pour descendants de ceux dont ils ont donné l'histoire; ils ont continué la généalogie par Mysor et Sydyc, deux personnages qui

philologie très-contestable et aujourd'hui quelque peu arriérée, établir une concordance parfaite jusque dans les moindres détails. Quant à l'élément historique de ces traditions, il n'assigne, pour aucun peuple, une *origine beaucoup antérieure à Abraham*. Seuls les monuments égyptiens forment une difficulté, que nous aurons à résoudre plus loin. Pour les Phéniciens, en particulier, M. Lenormant a démontré que leur arrivée en Palestine ne remonte pas au-delà de l'an 2300 avant Jésus-Christ. Avant cette date, on ne sait d'eux qu'une seule chose, c'est qu'ils occupaient, tout auprès des Kouschites, leurs frères d'origine, les rives du golfe Persique, et que leur migration paraît avoir eu pour cause l'invasion des Aryas à Babylone et dans la Chaldée.

(*a*) C'est une chose vraiment frappante que l'accord des traditions des peuples les plus divers sur le nombre des patriarches antédiluviens. Ils sont dix dans le récit de la Genèse, et une persistance singulière fait reproduire ce même nombre de dix dans les légendes d'un grand nombre de nations, pour leurs ancêtres primitifs, encore enveloppés dans le brouillard des fables. Ainsi, en Chaldée, Bérose énumère dix rois antédiluviens, dont le règne fabuleux a duré des *milliers d'années ordinaires*, formant dix jours cosmiques. Les légendes de la race iranienne commencent par le règne des dix monarques Peischdadiens, *les hommes de l'ancienne loi*, qui se nourrissaient du pur *homa* (breuvage d'immortalité). Dans l'Inde, nous rencontrons les neuf brahmadikas, qui sont dix avec Brahmah, leur auteur, et qu'on appelle les dix Pîtres ou *pères*. Les Chinois comptent dix empereurs participant à la nature divine avant l'aurore des temps historiques. Enfin, les Germains et les Scandinaves croyaient aux dix ancêtres d'Odin, comme les Arabes aux dix rois mythiques des Adites, le peuple primordial de leur péninsule (Lenormant, *op. cit.* tome I, p. 19—20). Un tel accord ne saurait être fortuit; d'autre part, on chercherait vainement à l'expliquer par quelqu'une des spéculations postérieures des philosophies religieuses sur la valeur mystérieuse des nombres; il doit nécessairement se rattacher à une source commune.

ont été réellement descendants de Noé. Il paraît aussi que le *Cronus* de Sanchoniaton est le *Cham* de Moïse. On le prouve par ce passage d'Eupolème [1], que Cumberland a ainsi traduit : « Il » y avait d'abord Bélus, qui est Cronus ; mais de lui vint un » autre Bélus, et Chanaan qui était ou qui engendra le père des » Phéniciens ; son fils était Chum, que les Grecs nomment *As-* » *bolos*, le père des Ethiopiens, le frère de Mesraïm, le père des » Egyptiens. » On peut facilement ajuster cette traduction aux fils de Cham [2]. Deux des noms sont évidemment les mêmes, savoir Chanaan et Mesraïm. Le troisième, qui est Chum, n'est guère différent de Chus. Il ne s'agit donc plus que de prouver que Bélus, successeur de Cham en Afrique, est le même que le Phut de Moïse. D'abord la différence des noms n'est pas ce qui doit arrêter. Le titre de *Bélus* est un titre d'honneur chaldéen, et *Phut*, le nom que Cham donna à son quatrième fils à sa naissance. De plus, on aperçoit différentes traces de Cronus dans ce passage de l'histoire de Moïse [3], où cet historien sacré dit que Chodorlahomor et ses alliés battirent les Raphaïtes dans Astaroth-Carnaïm, et le Zusites en Cham ou Ham ; car ces mots *Cham* ou *Ham*, que la Vulgate rend par *cum eis*, après les Septante, sont formellement exprimés dans l'hébreu. *Astaroth* est certainement *Astarté*, et *Carnaïm* répond à *Cronus*, puisque ces deux noms ont la même racine, savoir le mot *Kheren* ; et comme *Raphas* a été un titre de Cronus, ainsi que tous les savants le reconnaissent, après la version des Septante, qui rend le mot de *Chiun* (nom connu de Cronus) par celui de *Raphas*, de même quelques-uns de ses descendants, qui eurent comme lui une longue vie, une grande force et une taille gigantesque, furent appelés d'après lui *Réphaïm*. Ce fut vraisemblablement ceux qui fixèrent leur séjour dans la ville d'*Astaroth-Carnaïm*, et donnèrent à leur ville le nom de leur père (*a*).

(*a*) Notre auteur fait de vains efforts pour prouver par la philologie que « le *Cronus* (mieux *Chronus*, Χρόνος) de Sanchoniaton est le *Cham*

[1] Apud Euseb. *Præpar. evang.*, lib. IX, cap. XVII. — [2] *Gen.* X, 6 : « Filii autem Cham : Chus, et Mesraïm, et Phuth, et Chanaan. » — [3] *Gen.* XIV, 5 : « Venit Chodorlahomor, et reges qui erant cum eo; percusseruntque Raphaïm in Astarothcarnaïm, et Zuzim cum eis (Hebr. *in Ham*), et Enim, » etc.

Il résulte de tout cela que les fragments qui restent de Sanchoniaton ne contredisent nullement la chronologie de Moïse ; que l'antiquité que cet auteur donne aux Phéniciens s'accorde avec l'époque de la création ; que l'histoire de ces peuples n'est autre que la continuation de celle de Chanaan ; que leurs anciennes annales ne sont plus depuis longtemps ; qu'on voit clairement, par le peu qui nous reste de leurs antiquités recueillies par Sanchoniaton, l'origine de l'idolâtrie. Les auteurs de ces morceaux avouent, sans détour, que les dieux des Phéniciens étaient autrefois des hommes mortels, absurdité qui fit dans la suite tellement honte aux Grecs, que pour éluder un aveu si insensé, ils changèrent en allégories toutes les histoires des dieux. Enfin il résulte que, lorsque les Phéniciens dans la suite des temps se sont piqués d'une excessive antiquité qu'ils ont portée jusqu'à trente mille ans, ils n'étaient pas mieux fondés que tant d'autres peuples qui s'attribuaient, sans aucun droit et contre tous les monuments de l'histoire, une origine extrêmement reculée.

On peut juger, d'après tout ce que nous venons de dire, quelle foi mérite Voltaire qui, dans ses divers écrits, a si souvent opposé Sanchoniaton à Moïse. Tantôt il a prétendu que cet auteur était de beaucoup antérieur au législateur des Hébreux, ce qui est évidemment faux, comme nous l'avons prouvé ci-dessus ; tantôt il a combattu la vérité des miracles de Moïse, sous prétexte que Sanchoniaton n'aurait pas manqué d'en faire mention s'ils avaient été réels. Ce singulier critique ne s'est jamais embarrassé de se contredire formellement lui-même ; car, si Sanchoniaton a vécu avant Moïse, comment aurait-il pu parler de ses miracles ?

Nous avons quelque chose de plus fort et de plus convaincant, en faveur de Moïse, à faire observer au sujet de Sanchoniaton, dont non-seulement Voltaire, mais plusieurs autres philosophes

de Moïse ; » mais aussi, ce point particulier n'a aucune importance pour sa thèse générale. Nous ne nous arrêterons donc pas à signaler les défauts de son argumentation. Qu'il nous suffise d'ajouter que, s'il n'y a aucune identité entre Chronus (Saturne) et Cham, il y en a une incontestable entre Saturne et Moloch, divinité des Phéniciens, appelée *Rêphan* dans la langue copte, et *Kiun* dans la langue hébraïque (arabe *Keiwan*). Voy. Diodore de Sicile, lib. XX, 14 ; Justin, lib. XIX, 1 ; et Movers, *Die Phonicier,* tome I, p. 282.

modernes, pour se donner un air d'érudition antique, affectent de prononcer le nom avec emphase ; c'est que ce Sanchoniaton si vanté, si souvent cité, n'a été réellement que le copiste et le traducteur infidèle de Moïse. En voici la preuve. Manéthon, qui a composé une histoire d'Egypte, nous dit « qu'il a tiré cette histoire des lettres sacrées dont Thoth était l'auteur. » Sanchoniaton, de son côté, prétend aussi « avoir copié ce que Taaut ou Thoth avait écrit sur des pierres, par rapport aux premières origines. » Quoi! Manéthon a composé une histoire, et il annonce qu'il a également copié Thoth! Si ce que Thoth a écrit en lettres sacrées était l'histoire d'Egypte, comment Sanchoniaton, pour faire celle des Phéniciens, a-t-il pu copier Thoth? Si, au contraire, Thoth a été copié par Sanchoniaton, parce que celui-ci voulait écrire les antiquités phéniciennes, comment ont-elles pu servir à l'histoire d'Egypte? Certes, les Phéniciens ne sont pas le même peuple que les Egyptiens. Si on nous objecte que ces deux auteurs ont pu profiter indistinctement de Thoth pour leur travail, nous répondrons par cette question : Les histoires de ces deux auteurs ne contiennent-elles que les premières origines ? L'embarras ici naît précisément de l'idée fausse que les savants s'étaient faite de Thoth comme Egyptien. Qu'on convienne, avec le docte Huet, que ce fameux Thoth, travesti par les païens, n'est autre que Moise lui-même, et tout se conciliera parfaitement (*a*).

(*a*) *L'embarras* signalé par notre auteur, disparaît si l'on admet ce qui est aujourd'hui généralement reconnu : 1° que l'histoire de Sanchoniaton embrassait à la fois les annales primitives de l'Egypte et de la Phénicie ; 2° que les fameux *Pasteurs*, qui tinrent pendant plusieurs siècles une partie de l'Egypte sous leur domination, étaient Phéniciens, c'est-à-dire Chananéens ; que plus tard les Pharaons à leur tour soumirent les Sidoniens, et que, par conséquent, les traditions égyptiennes pouvaient être facilement connues des Phéniciens ; 3° que le Thoth égyptien et le Taaut phénicien sont des divinités fabuleuses auxquelles ces peuples attribuaient l'invention des arts et des sciences, et que Taaut n'est pas différent, pour l'idée, du vieux Cadmus, divinité purement phénicienne, à laquelle on substitua plus tard le Thoth égyptien ou Taaut dans la langue de Phénicie. Nous n'avons donc, de ce chef, aucune raison pour *convenir*, afin de *tout concilier, que le fameux Thoth n'est autre que Moïse lui-même.*

Or, pour nous convaincre que l'ouvrage de Thoth, copié par Sanchoniaton, est réellement celui de Moïse, nous n'avons besoin que de citer le premier verset de la Genèse. C'est à M. l'abbé du Rocher que nous sommes redevables de cette découverte (*a*). Prenons donc les premiers mots de la Bible : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre ; en hébreu, *Bereschith bara*

(*a*) Dans un ouvrage fort curieux et rempli d'érudition, intitulé : *Histoire véritable des temps fabuleux* (3 vol. in-8o, 1776), Guérin du Rocher entreprit de prouver que l'Ecriture sainte et spécialement les livres de Moïse ont fourni la matière des anciennes histoires et des diverses mythologies, que les faits principaux de ces antiques annales ne sont qu'un travestissement des faits rapportés par la Bible, où se retrouvent, altérés il est vrai, jusqu'aux noms mêmes des principaux personnages. Par suite de ce système, Ménès n'est autre que Noé, Mœrès devient Misraïm ; Sésostris, Jacob ; Protée, Joseph, etc. Le travail de Guérin du Rocher devait comprendre, outre l'histoire d'Egypte, la seule que nous ayons, celle des Assyriens, des Babyloniens, des Lydiens, etc. ; mais il renonça à publier cette continuation, découragé sans doute, moins par les plaisanteries de Voltaire que par les réfutations sérieuses d'Anquetil, de De Guignes, de Duvoisin et d'autres savants. Ce qu'il y a de vrai dans ce système, c'est que les traditions de tous les peuples sur les commencements du monde et de l'humanité s'accordent d'une manière frappante, quant aux faits généraux et parfois jusque dans les plus petits détails, avec les récits mosaïques. Comment expliquer cet accord ? Evidemment, en faisant remonter toutes ces traditions à une source commune. Pour Guérin du Rocher, cette source commune, c'est la Bible. Mais il n'est pas possible de supposer que les autres peuples aient reçu des Hébreux leurs annales. Nous avons sur l'Egypte des monuments écrits antérieurs à Moïse. Ni l'auteur du Pentateuque, ni aucun Juif en général ne sauraient donc être regardé comme l'unique dépositaire des documents primitifs. Il faut admettre une première source plus ancienne, où Juifs et Gentils ont puisé à la fois, et cette première source doit remonter à une époque où le genre humain, parlant la même langue, n'était pas encore divisé par la séparation nettement marquée entre les races et par la différence de civilisation et de religion, avait, en un mot, conservé son unité primitive. Cette époque est celle des enfants de Noé. Après la séparation, ces souvenirs et ces traditions, héritage de nos premiers ancêtres, prirent une multitude de formes, selon les diverses tendances de l'esprit, dans la bouche du peuple et dans les arcanes des temples, tout en conservant, à travers ces métamorphoses, l'empreinte du cachet de famille, la marque de la communauté d'origine.

élohim. Voici comment Sanchoniaton a traduit : « Il y eut un » certain Elioun et une femme nommée Béruth qui eurent un » fils nommé Ciel, et une fille nommée Terre [1] ». Il est clair que du mot *elohim*, qui en hébreu signifie *Dieu*, Sanchoniaton a fait un certain *Elioun ;* et pour que ce travestissement ne nous échappât pas, Philon, son commentateur, a traduit ce nom par le mot grec *hypsistos*, le Très-Haut, qui convient excellemment à Dieu ; on voit de même que *Bereschith*, qui en hébreu signifie *au commencement*, a été transformé en une femme nommée *Béruth*, dont Sanchoniaton a fait l'épouse d'Elioun ; et comme *bar* veut dire *fils*, le mot *bara* a fourni le fils d'Elioun et de Béruth : et c'est ainsi que la première phrase de la prétendue histoire de Phénicie se trouve être le premier verset de la Genèse totalement défiguré. Par conséquent Philon de Byblos disait bien plus vrai qu'il ne croyait, quand il écrivait que Sanchoniaton, « homme » fort savant et de grande expérience, souhaitant extrêmement » de connaître les histoires de tous les peuples, avait fait des » perquisitions exactes des écrits de Taaut ; que, comme inven» teur des lettres et de l'écriture, Taaut était le premier des » historiens [2]. » Moïse, en effet, est le premier des historiens ; et déjà, avant que les profanes eussent commencé à nous conter des fables, ou tout au plus des faits confus et à demi-oubliés, lui seul nous a ramenés aux premières origines et au véritable principe de toutes choses. Passons aux antiquités chaldéennes.

Chaldéens.

Quand on examine de près ce qui nous reste de l'histoire des anciens peuples, on est forcé d'avouer qu'elle ne nous fournit rien que de très-imparfait. Les anciennes et primitives histoires de ces nations, leurs journaux, leurs mémoires, sont ensevelis dans l'oubli. Il n'en est parvenu jusqu'à nous que des fragments, et encore des fragments assez informes. Bérose, dans son histoire des Chaldéens, avait suivi, dit Josèphe [3], de très-anciens monuments de son pays. Tatien dit qu'il vivait sous Alexandre-

[1] Eusèbe, *Præp. evang.*, lib. I, cap. x. — [2] *Ibid.* — [3] *Contra Apion.*, lib. I, 19.

le-Grand, et Bérose nous l'apprend lui-même dans le premier livre de son histoire de Babylone. Pline dit[1] que son histoire contient les événements de 480 ans, dont il ne reste que quelques fragments cités par Josèphe et par Polyhistor; car le Bérose publié par Annius de Viterbe est, sans contredit, un ouvrage supposé et un roman plein de mensonges. Josèphe affirme *que Bérose s'accorde avec Moïse dans* ce qu'il rapporte sur le déluge, la chute de l'homme, et l'arche où Noé se retira; et il ajoute qu'il fait mention des descendants de ce patriarche et de leurs âges respectifs, jusqu'à Nabonassar, roi de Babylone; et qu'en racontant les actions de ce prince, il parle « de la Perse et de l'incendie de Jérusalem par son fils Nabuchodonosor qui, dit-il, emmena alors les Juifs en captivité au pays de Babylone, en sorte que Jérusalem resta dans un état de désolation pendant soixante et dix ans, c'est-à-dire jusqu'au règne de Cyrus. » Il est cité par Pline, Tatien, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Vitruve et Eusèbe. Il donne une suite de dix rois qu'il suppose avoir régné à Babylone avant le déluge. Comme le nombre de ces rois répond exactement à celui des dix générations écoulées depuis la création jusqu'au déluge, le premier roi, nommé *Alorus*, paraît avoir été le même qu'Adam, comme *Xisuthrus*, le dernier, semble avoir été Noé. Alorus déclara que Dieu lui-même l'avait fait pasteur du peuple; et, à dire vrai, si jamais homme a pu prétendre que sa domination fût d'institution divine, ce dut être Adam. Le nom de *Xisuthrus* ou *Seisuthrus* signifie celui qui reste et de qui tout renaît : *Seix, repullulans; iuthr, reliquus, residuus*, et convient parfaitement à Noé (*a*).

Pendant le règne de Xisuthrus, il arriva un grand déluge dont Bérose raconte les circonstances suivantes : « Cronus ou » Saturne (*b*) apparut en songe à Xisuthrus, et l'avertit que le » quinzième jour du mois d'Esius le genre humain serait détruit » par le déluge. Il lui ordonna de mettre à part l'origine, l'his-

(*a*) Cette étymologie est fort douteuse : nous ne connaissons pas la véritable orthographe de *Xisuthrus*.

(*b*) Les Grecs traduisaient par *Saturne* le nom de l'*Ilou* chaldéo-assyrien. *Ilou* signifie *le dieu* par excellence.

[1] *Hist. natur.*, lib. VI, 55.

» toire et la fin de toutes choses, et d'enterrer ces écrits dans » Sippara, la cité du soleil. Il lui ordonna de plus de bâtir un » vaisseau et d'y entrer avec ses parents et ses amis, après y avoir » mis les provisions nécessaires et y avoir fait entrer des oiseaux » et des quadrupèdes ; et lorsqu'il se serait pourvu de tout, si » on lui demandait où il allait avec son vaisseau, de répondre : » *Vers les Dieux, pour les prier de rendre heureux le genre hu-* » *main.* Xisuthrus exécuta ces ordres, et bâtit un vaisseau dont » la longueur était de cinq, et la largeur de deux stades. » Il fit apporter tout ce qui lui avait été prescrit à bord du na- » vire, et y entra avec sa femme, ses enfants et ses amis. Le » déluge étant venu et ayant cessé peu de temps après, Xisu- » thrus laissa voler certains oiseaux qui, ne trouvant ni nour- » riture, ni lieu où se reposer, retournèrent au vaisseau. » Quelques jours après, Xisuthrus lâcha encore des oiseaux qui » revinrent avec un peu de boue aux pattes; mais quand il leur » eut permis pour la troisième fois de s'envoler, il ne les revit » plus, ce qui lui fit comprendre que la terre commençait à se » sécher. Il fit alors une ouverture dans un des bords du vais- » seau, et vit par ce moyen qu'il était arrêté sur une montagne; » il en sortit avec sa femme, sa fille et le pilote du navire ; en- » suite, ayant adoré la terre, érigé un autel, et sacrifié aux » Dieux, lui et ceux qui l'avaient accompagné disparurent. » Ceux qui étaient restés dans le vaisseau, voyant que Xisu- » thrus, sa femme, sa fille et le pilote ne revenaient pas, mi- » rent pied à terre pour le chercher, l'appelant tout haut; mais » ils ne le revirent plus. Une voix qui sortit de l'air leur or- » donna d'être religieux, leur apprit que la piété de Xisuthrus » l'avait fait transporter dans le séjour des Dieux, et que ceux » dont il avait été accompagné habitaient le même séjour. Elle » leur prescrivit de se rendre à Babylone, de prendre les écrits » qui étaient à Sippara, et d'en faire part au genre humain ; » enfin, la voix leur dit qu'ils trouveraient Sippara et les écrits » de Xisuthrus dans le pays d'Arménie. La voix ayant cessé de » parler, ils offrirent des sacrifices aux Dieux, et prirent de » concert la route de Babylone. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils » déterrèrent les écrits dont on vient de parler, construisirent » plusieurs villes, érigèrent des temples et rebâtirent Babylone.»

Bérose, dans ses calculs chronologiques, compte le règne des rois qui ont régné avant le déluge par sari ou décades d'années, *méthode de calculer* très-convenable pour ce temps-là, puisque les hommes d'alors vivaient au moins dix fois plus qu'à présent; les sari, les néri et sosi, étaient d'anciennes mesures de temps et bien connues lorsque les mémoires originaux furent composés, et elles n'avaient pas besoin d'explication. Mais Bérose ou quelques écrivains postérieurs ont extraordinairement amplifié ces mesures, par ignorance ou à dessein, disant que le sarus équivaut à trois mille six cents ans, le nerus à six cents, et le sosus à soixante. Cependant, d'autres auteurs, plus profonds et plus réfléchis, ont pris ces années pour des jours, et ont blâmé Eusèbe de n'en avoir pas fait autant (*a*). « Jamais reproche n'a été mieux fondé; car, pour ne rien dire de l'incroyable longueur du règne de ces princes, qu'*aucun écrivain de bon sens n'oserait* défendre, il paraît clairement que c'étaient des jours par le règne du sixième roi qui est marqué dans la première table des rois chaldéens avant le déluge, comme étant de 99 ans, au lieu que les deux autres l'expriment par le nombre de dix sari, ou 100 ans.

(*a*) Les dix rois qui, d'après Bérose, auraient régné à Babylone avant le déluge, ne sont qu'un souvenir très-altéré des dix patriarches que Moïse nomme depuis Adam jusqu'à Noé. Ces règnes appartiennent évidemment à la fable; nous n'avons donc pas à nous inquiéter de la longueur démesurée qu'on leur attribue; car, quoi qu'en dise notre auteur, la légende consignée dans les écrits de Bérose entend bien par un *sare* une période de 3600 ans. Il est incontestable que les Chaldéens avaient fait, dès la plus haute antiquité, de grands progrès dans l'astronomie. Ils avaient reconnu le déplacement annuel du point équinoxial sur l'écliptique. Mais, faute d'instruments, ils l'avaient mal calculé; ils n'attribuaient à la précession annuelle que 30 secondes au lieu de 50. Partant de cette base, ils avaient admis une grande période astronomique de 43200 années solaires, qui représentaient pour eux la période totale de la précession des équinoxes, laquelle est en réalité de 26000 ans. « Ce cycle, dit M. Lenormant (*op. cit.* tom. II, p. 176), était regardé par eux comme un jour de la vie de l'univers; il se divisait en 12 sares ou heures cosmiques, de 3600 ans, dont chacun comprenait 6 nères de 600 ans; le nère, à son tour, se subdivisait en 10 sosses ou minutes cosmiques, composées chacune de 60 ans, et l'année ordinaire se trouvait être ainsi la seconde de la grande période chronologique.

TABLE DES ROIS DE CHALDÉE AVANT LE DÉLUGE, TIRÉE DE BÉROSE.

Suivant Africanus, *apud Sync.* page 18.	Sari	ans	Suivant Abydenus, *ibid.* page 38.	Sari.	Suivant Apollodore, *ibid.* page 39.	Sari.
1. Alorus régna..	10		1. Alorus régna..	10	1. Alorus régna...	10
2. Alasparus.....	3		2. Alaparus......	3	2. Alaparus.......	
3. Amelon.......	13		3. Amilarus......	13	3. Amelon........	
4. Ammenon.....	12		4. Ammenon.....	12	4. Ammenon......	
5. Metalarus.....	18		5. Megalarus.....	18	5. Megalarus......	18
6. Daonus............		99	6. Daonus........	10	6. Daonus.........	10
7. Evedorachus...	18		7. Evedoreschus..		7. Evedoreschus...	18
8. Amphis.......	10		8. Anodalphus....		8. Amempsimus...	10
9. Otiartes.......	8		9.		9. Otiartes........	18
10. Xixuthrus.....	10		10. Sisithrus......		10. Xisuthrus......	18

Le mot *sarus*, si on en retranche la terminaison, est le même que le mot chaldaïque ou syriaque *sar, dix*. Les sari contenaient par conséquent trois mille six cents jours ou dix anciennes années chaldaïques de trois cent soixante jours chacune. Avant le déluge, les années civiles, et solaires et lunaires, consistaient précisément en douze mois ou en trois cent soixante jours en tout, comme l'a démontré un savant de nos jours [1]. Il résulte que la somme de tous les règnes des princes chaldéens avant le déluge, suivant Bérose, monte à douze cents ou plutôt à onze cent quatre-vingt-dix-neuf ans, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de la chronologie de Moïse.

Nous avons encore un autre historien célèbre qui a écrit l'histoire de l'empire chaldéen, c'est Abydène (*a*). Il ne nous en reste plus qu'un petit nombre de fragments dans Eusèbe, Cyrille et Syncellus. Dans un de ces fragments, il donne les noms et la

(*a*) *Abydène*, c'est-à-dire *de la ville d'Abydus*. Le nom même de cet historien nous est inconnu. On conjecture que c'était un prêtre égyptien, attaché au temple d'Osiris à Abydus. On lui attribue deux ouvrages, l'un intitulé *Assyriaca*, l'autre *Chaldaica*, composés d'après Bérose. Les fragments que citent Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, saint Cyrille, dans son écrit contre Julien, et Syncelle, dans sa *Chronographie*, ont été recueillis et commentés par Scaliger, dans son *Thesaurus* et dans son *Emendatio temporum*.

[1] Allin. in Whiston's *Theory*, liv. II, p. 144.

longueur des règnes des dix premiers rois de Chaldée d'une manière tout-à-fait conforme à nos livres sacrés. Scaliger a éclairci les extraits par de savantes notes dans son livre *De Emendatione temporum*, *de la Correction des temps*.

Il est donc certain, comme le reconnaît un savant incrédule [1], que, « suivant les traditions des Chaldéens, toutes les nations » descendaient d'un seul et même homme.... ; que les descen» dants de ce premier homme, qu'ils nommaient Alorus, s'étant » corrompus, Bel, le *Seigneur*, les fit périr, à la dixième géné» ration, par un déluge dont il préserva cependant Xisuthrus » et sa famille par une protection particulière. Cette famille re» peupla la terre.... ; d'où l'on pourrait conclure que le fond de » ces traditions, qui se conservèrent dans la famille d'Abraham, » originaire de Chaldée, et que Moïse a rapportées dans la Ge» nèse, s'était aussi conservé, mais avec des altérations, parmi » les Babyloniens. »

Quant aux observations astronomiques, les Chaldéens, il faut en convenir, ont toujours été en réputation de science de ce côté-là, et les Grecs les ont regardés comme leurs maîtres dans la connaissance des temps. L'antiquité de leurs observations astronomiques était fameuse du temps qu'Alexandre conquit l'Asie, et la renommée l'avait encore grossie, comme il arrive toujours dans ces rencontres. Epigènes, cité dans Pline [2], disait que les Chaldéens faisaient monter l'antiquité de leurs observations astronomiques jusqu'à sept cent vingt mille ans. Les imprimés ne portent que 220 ans, mais la suite du discours montre qu'il faut lire le premier nombre.

Diodore de Sicile [3] ne parle que de quatre cent soixante et douze mille. Cicéron dit [4] qu'ils n'en comptaient que quatre cent soixante et dix mille; mais il condamne en cela les Chaldéens de folie, de vanité et d'impudence. Aristote [5], curieux d'en savoir la vérité, manda à Callisthènes, qui était alors à Babylone, à la suite d'Alexandre, de lui envoyer ce qu'il trouverait d'assuré sur ce sujet. Callisthènes lui envoya des observations célestes de 1903 ans, « depuis le commencement de leur monar-

[1] Fréret, *Défense de sa chronologie*. — [2] Pline, liv. VII, 56. — [3] Liv. XI. — [4] Liv. II *de Divinat.* — [5] Porphyr. apud Simpl. lib. 2 *de Cœlo*.

chie » jusqu'au règne d'Alexandre-le-Grand. Or, si depuis la prise de Babylone par Alexandre, l'an 330 avant l'ère chrétienne vulgaire, on remonte jusqu'à 1903 ans, on arrivera à l'an 2233 avant l'ère chrétienne vulgaire, c'est-à-dire vers le temps de Nemrod, peu après l'entreprise de la tour de Babel.

L'ère de Nabonassar, si célèbre parmi les chronologistes, ne va pas au-delà de l'an 3967 de la période julienne (*a*). Elle commence l'an 747 avant l'ère chrétienne vulgaire. Ce Nabonassar n'est autre que Baladan, père de Mérodach, ou Mérodach Baladan, dont il est parlé dans Isaïe [1] et dans le quatrième livre des Rois [2]; il est le premier roi des Chaldéens dont l'époque soit bien certaine. Car, pour Amraphel, roi de Sennaar ou de la Babylonie, nommé dans la Genèse [3], et les troupes de voleurs chaldéens dont le livre de Job fait mention [4], et ces Chaldéens dont parle Eusèbe [5] qui furent vaincus par les Arabes, nous n'avons rien de certain ni sur le siége de leur domination, ni sur la durée de leur monarchie. Ainsi, il est incontestable que l'histoire des Chaldéens est en tout inférieure à celle des Hébreux, soit que l'on considère la longueur, la suite ou la certitude de l'une comparée à l'autre, soit qu'on examine les monuments et les sources d'où elles sont tirées.

Nous serions au reste fondés à rejeter les observations astronomiques faites pendant 1903 ans à Babylone. 1° C'est de Simplicius (nous l'avons observé ci-dessus) que Voltaire, sous le

(*a*) La période julienne est une période de 7980 ans, pendant laquelle il ne peut se trouver deux années qui aient les mêmes nombres pour les trois cycles lunaire, solaire et de l'indiction. Elle a été imaginée par *Jules*-César Scaliger (d'où son nom de *julienne*), qui la composa du produit des trois cycles (19, 28 et 15) pour servir de mesure chronologique universelle. Aussi est-elle généralement employée par les computistes. L'année prise pour point de départ est celle où les trois cycles ont commencé par le même chiffre 1, c'est-à-dire l'an 4713 avant l'ère vulgaire. D'après cela, pour trouver à laquelle de ces 7980 ans correspond une année quelconque, il suffit de retrancher de 4,713 l'année donnée, si elle est antérieure à l'ère vulgaire, ou de l'y ajouter, si elle est postérieure.

[1] Isai. XXXIX, 1. — [2] IV *Reg.* XX, 12. — [3] *Gen.* XIV, 1. — [4] *Job.* I, 17. — [5] Dans sa *Chronique*.

nom de l'*Abbé Bazin*, a tiré ce qu'il raconte des observations célestes des Chaldéens, envoyées par Callisthènes à Aristote. Or, ce Simplicius vivait sous Justinien, 900 ans après le fait dont il parle. 2° Simplicius assure que c'était Porphyre, éloigné de 600 ans de ce même fait, un ennemi déclaré des chrétiens, qu'il haïssait mortellement, qui lui avait fourni cette anecdote, qui est contredite d'ailleurs par des écrivains plus anciens et d'une tout autre autorité que lui.

Aristote, qui a traité amplement de ces matières [1], et à la prière duquel on dit que Callisthènes envoya ces observations, n'en dit pas un mot, non plus que ses disciples. Hipparque, grand astronome, qui florissait un siècle avant Jésus-Christ, les a ignorées. Ce n'est pas tout : Pline parle d'un Grec nommé Epigènes [2], qu'il appelle un très-grave auteur, qui cite des observations célestes faites par les Babyloniens durant 720 ans. Bérose, qui était bien plus ancien, comme nous l'avons vu, n'a trouvé, au rapport du même Pline, que 490 ans. Pline [3] cite encore Critodème, qui était parfaitement d'accord avec Bérose sur l'époque des observations astronomiques des Babyloniens. Enfin, Ptolomée, qui rechercha avec soin les écrits et les observations des anciens astronomes, n'a trouvé aucune observation céleste faite par les Babyloniens avant l'époque de Nabonassar. Diodore de Sicile, qui écrivait sous Auguste, nous apprend, d'un autre côté, que les Chaldéens n'avaient de son temps qu'une théorie fort imparfaite des éclipses du soleil, et qu'ils n'osaient ni les déterminer ni les prédire [4].

La raison pour laquelle Voltaire attribue une si grande antiquité aux Chaldéens, c'est qu'ils sont parvenus à découvrir l'étonnante vérité de la place du soleil au centre du monde pla-

[1] Lib. II *de Cœlo.* — [2] Liv. VII, 56. — [3] *Ibid.*

[4] Diod. de Sic. lib. XXVII. — * L'éclipse de lune la plus anciennement calculée, celle du 10 mars 721 avant J.-C., l'a été par les Chaldéens. Moins habiles à calculer les éclipses de soleil, qui offrent de plus grandes difficultés, ils se contentaient de les observer et de les enregistrer. C'est ainsi que les deux éclipses de soleil du 9 juillet 930 et du 13 juin 809 sont mentionnées sur leurs monuments.

nétaire ; mais, malheureusement pour lui et l'*Abbé Bazin*, cela est faux [1].

Perses.

Si des Babyloniens nous passons aux Perses, nous y trouverons les conformités les plus frappantes touchant l'histoire des premiers parents du genre humain, avec ce que la Genèse en rapporte. Les incrédules nous ont tant vanté les Perses, leur Zoroastre et ses faux écrits, l'authentique *Zend-Avesta,* dont plusieurs savants, Houvel, Hyde, Prideaux, Reland, Pocock, l'abbé Foucher et enfin M. Anquetil, nous ont fait connaître et la doctrine et l'antiquité prétendue ! On y trouve « un être su-
» prême, l'éternel créateur du monde et principe de tous les
» êtres ; un seul homme et une seule femme, dernier ouvrage
» de la création et premiers parents du genre humain, placés
» dans un jardin (Voltaire nous a appris que ce paradis ter-
» restre, selon les Perses, s'appelait *Shang disnago*) ; leur tenta-
» tion, leur chute, le grand serpent, leur ennemi et l'ennemi
» de leur postérité (*a*). »

(*a*) Le *Zend-Avesta,* l'ensemble des écrits constituant la loi religieuse des Mazdéens, et attribués à Zoroastre, se composait de 21 livres au temps des rois sassanides (du IIIe au VIIe siècle après J.-C.), les plus fervents adeptes qu'ait jamais possédés cette doctrine. La plus grande partie de cette collection a péri dans les persécutions acharnées que les Musulmans, après la conquête de la Perse (652 après J.-C.), firent subir à tout ce qui rappelait l'ancien culte. Elle ne comprend plus aujourd'hui que six parties : le *Vendidad,* le *Yaçna,* le *Vispered,* le *Sirozé,* le *Yescht* et le *Boundehesch.* Le *Vendidad* est écrit dans l'ancienne langue bactrienne, désignée aujourd'hui par le terme impropre mais consacré de *Zend;* il offre quelquefois la forme d'un discours de Ahoura-Mazda (Ormuzd), le principe du bien, à *Zarathustra,* c'est-à-dire *splendeur d'or* (Zoroastre), plus souvent celle d'un dialogue entre cette personne divine et son prophète. Le *Yaçna* est un recueil de 72 hymnes, dont la seconde partie en renferme 45, et porte le nom de *Gâthâs.* Il est également composé en zend, ainsi que le *Vispered* et le *Sirozé,* qui sont des recueils de prières. Le *Yescht,* le principal livre liturgique des

[1] Stanley, *Philos orient.* liv. IV. Diod. de Sic. liv. II, 21. Sextus Empir. *Contre les Mathém.* Diog. Laërce, *Vie de Philolaüs.*

Le *Boundehesch*, un de leurs plus anciens livres, nous les représente « créés d'abord, unis l'un à l'autre comme les branches » d'un arbre sur un même tronc, tous deux destinés à vivre » heureux, mais tous deux séduits par Arimane, le rusé, le » menteur, et devenus malheureux par leur désobéissance. »

Pour éluder les conséquences que l'on tire de ces anciennes traditions en faveur des écrits de Moïse, nos incrédules modernes ont prétendu et n'ont cessé de répéter « que la cosmo» gonie des Hébreux n'a été qu'une copie de celle des Perses ; » que les Juifs ont adopté dans leur cosmogonie les allégories » sacrées de la religion de Zoroastre [1]; que les Perses ont reven» diqué *Abraham*, *Bram*, *Ibrahim*, et ont révéré en lui un pro» phète de la religion de Zoroastre [2]; qu'Abraham a été le » même législateur que les Grecs appellent Zoroastre ; que » l'ancienne religion de toutes ces contrées, depuis l'Euphrate » jusqu'à l'Oxus, était appelée *Kish Ibrahim, Millat Ibrahim*, » etc. [3] (*a*). »

Jamais les philosophes modernes ne se sont joués plus indignement de leurs lecteurs et de la vérité, que lorsqu'ils ont avancé des paradoxes dont la fausseté est si palpable. Il est vrai que, jusqu'à nos jours, la religion de Zoroastre avait été assez mal connue, et avait fourni aux savants une ample matière de disputes ; les auteurs grecs et latins ne nous en avaient donné que des notions très-imparfaites. Dans le XVIIe siècle, Hyde, savant anglais, dans son traité *De Religione veterum Persarum*, en avait fait l'éloge plutôt que le tableau. Prideaux, dans son *Histoire des Juifs* [4], en jugea beaucoup moins favorablement. Il

Parses, renferme des pièces écrites en zend, d'autres en parsi. Enfin, le *Boundehesch*, compilation faite d'après des livres religieux, aujourd'hui perdus, contient une exposition complète de la doctrine de Zoroastre ; il est écrit en pehlvi.

(*a*) De ces quatre assertions, on trouvera plus loin la réponse aux deux premières. Quant aux deux dernières, elles ne sont pas seulement gratuites, mais elles révèlent dans leurs auteurs une grossière ignorance ou une insigne mauvaise foi.

[1] *Religion universelle*, tom. IV, p. 1, 15, 61, etc. — [2] *Philos. de l'hist.* art. *Abraham.* — [3] *Ibid.* — [4] Tom. I, l. 4, p. 13.

soutient que les sectateurs de Zoroastre admettaient deux principes de toutes choses, qu'ils adoraient le soleil, le feu et plusieurs autres créatures, etc. Pour savoir plus certainement la vérité, M. Anquetil entreprit en 1755 le voyage des Indes (*a*), afin de se procurer les ouvrages originaux de Zoroastre, qui étaient encore inconnus en Europe : il les y a trouvés, en effet, les a rapportés en France, et en a donné la traduction en 1771, sous le titre de *Zend-Avesta.* Avec ce secours et celui de plusieurs mémoires insérés dans la collection de l'Académie des Inscriptions, nous pouvons juger aujourd'hui de la religion de Zoroastre avec beaucoup plus de certitude qu'auparavant.

Dans le tome LXX de ces Mémoires, M. Anquetil s'est attaché à prouver que les ouvrages qu'il a publiés sous le nom de Zoroastre sont véritablement de ce législateur, ou du moins qu'ils sont aussi anciens que lui ; il a répondu aux doutes et aux objections que quelques savants avaient proposés contre l'authenticité de ces livres, et nous ne voyons pas qu'on ait détruit les preuves qu'il a données (*b*).

(*a*) Après la conquête de la Perse par les Musulmans (VII[e] siècle après J.-C.), un grand nombre de sectateurs du Mazdéisme, ou religion de Zoroastre, se retirèrent dans l'Inde pour échapper à la persécution religieuse. On les appelle aujourd'hui Parses, de l'ancien nom de leur patrie. C'est au sein de cette race pauvre et dégénérée que notre hardi compatriote, Anquetil-Duperron, se procura les renseignements et les manuscrits mis en œuvre par lui d'abord, puis avec plus de succès par les savants de notre époque, grâce aux progrès de la critique et de la philologie comparative.

(*b*) Le contraire est aujourd'hui démontré. Voy. Lenormant, *op. cit.* tom. II, p. 310 suiv., et *Nouv. Biographie universelle,* art. *Zoroastre,* par M. Léo Joubert. Les livres sacrés des Parses appartiennent à des époques différentes. Peut-on déterminer ces époques ? Ici, dit M. Léo Joubert, le principal indice est la langue dans laquelle ils sont écrits. Or, le zend a duré, avec des altérations successives, jusqu'aux derniers Achéménides (IV[e] siècle avant J.-C.) ; le pehlvi, produit de la décomposition du zend sous l'influence des langues sémitiques, commence à la fin des Achéménides et se prolonge jusqu'aux derniers Sassanides (VII[e] siècle après J.-C.) ; seulement, dans sa dernière période, il cède la place, au moins pour les livres religieux, au parsi, tentative faite pour revenir au zend et exclure de la langue des Parses l'élément sé-

La vie de Zoroastre est tirée de ses propres ouvrages et de ceux de ses disciples, des écrivains orientaux rapprochés des auteurs grecs et latins. Ce législateur a paru, selon M. Anquetil, 550 ans avant Jésus-Christ. Hyde et Beausobre soutiennent de même que Zoroastre était contemporain de Darius, fils d'Hystaspe. « Pythagore et Zoroastre [1] ont été contemporains. Pythagore » mourut la troisième année de la soixante-dixième olympiade, » qui répond à l'année 495 avant la naissance de Notre-Seigneur. » Zoroastre a vécu sous Cambyse, qui succéda à Cyrus, la qua- » trième année de la soixante-deuxième olympiade, lorsque » Pythagore pouvait être encore à Babylone... Il paraît, par » ce calcul chronologique,..... que le philosophe grec et le » philosophe persan ont pu avoir de fréquentes conversations » ensemble sur la nature et les principes de toutes choses. »

« Zoroastre, dit le docteur Hyde [2], qui n'a point paru avant » le règne d'Hystaspe, vivait sur la fin de la monarchie des » Mèdes. »

Pline, en parlant d'Hostanès, qui accompagna Xerxès dans son expédition contre la Grèce, dit que Zoroastre vivait un peu de temps avant lui [3], et Diogène Laërce parle de cet Hostanès [4] comme du successeur immédiat de Zoroastre. Suidas le qualifie de même [5] : ce qui prouve clairement que Zoroastre a vécu peu

mitique. Ainsi les *Yeschts*, qui sont en parsi, ont été écrits vers la fin de la dynastie des Sassanides, ou peu après sa chute. Le *Boundehesch*, qui est en pehlvi, et ceux des *Yeschts*, qui sont dans le même idome, datent des Sassanides. Enfin, pour le *Yaçna*, le *Vendidad*, le *Vispered*, le *Sirozé*, nous avons une période qui aboutit par un de ses termes au IVe siècle avant J.-C. et s'enfonce dans un passé plus reculé. Ces quatre livres forment l'*Avesta* proprement dit; mais ils n'appartiennent ni à la même date, ni même à une bien haute antiquité, à l'exception des Ghâtâs (seconde partie du *Yaçna*), qui offrent un caractère plus marqué d'archaïsme et de simplicité. Toutefois, nous ne connaissons aucun savant qui ait affirmé que les *Ghâtâs* eux-mêmes émanent directement de Zoroastre.

[1] Beausobre, *Hist. des Manich.*, tom. I, p. 31. — [2] *De veteri relig. Persar.* Præfat. et cap. v. — [3] « Paulo ante hunc. » Liv. XXX, 1. — [4] In *Proœm.* — [5] Voc. *Magos.*

de temps avant Xercès. Pline ajoute que les auteurs qui pensent ainsi sont les plus exacts (*diligentiores*) (*a*).

Il est inutile d'insister plus longtemps sur un point convenu entre tous les auteurs qui ont quelque connaissance de l'histoire. Comment après cela ose-t-on dire que les Hébreux ont pris dans la cosmogonie de Zoroastre une croyance, des dogmes et des rits dont ils étaient en possession tant de siècles avant ce réformateur? Il est si moderne vis-à-vis de Moïse, son livre est si nouveau à côté des livres saints, qu'il est inconcevable qu'on ait osé dire et répéter tant de fois que les Hébreux ont emprunté de Zoroastre leurs dogmes et leur religion.

Si, pour échapper à des observations si décisives, on s'avisait de dire que Zoroastre n'est point l'inventeur de la religion consignée dans le *Zend-Avesta*; qu'il n'a fait que recueillir les anciennes traditions de son pays, et rédiger par écrit les coutumes, les cérémonies, le culte et la croyance qu'il avait trouvés chez les Perses, on serait démenti par Zoroastre lui-même à chaque page des écrits qui portent son nom. Il soutient partout que c'est de la bouche d'Ormuzd et par une révélation immédiate qu'il a reçu tout ce qu'il a depuis enseigné aux Perses (*b*).

(*a*) La vie de Zoroastre est enveloppée de ténèbres qui demeureront probablement toujours impénétrables. Nous devons dire cependant que les savants modernes qui ont le mieux étudié les livres du zoroastrisme, en France, MM. Eug. Burnouf et Oppert; en Allemagne, MM. Windischmann et Spiegel, reculent à une date beaucoup plus ancienne l'époque du législateur de l'Iran. Cette date, impossible à préciser, dépasserait, selon eux, le XVI[e] siècle avant J.-C. Zoroastre serait donc antérieur à Moïse. Mais tous les écrits qui portent son nom, à l'exception peut-être des quelques hymnes appelés Ghâtâs, sont postérieurs de plusieurs siècles au Pentateuque. Quelques-uns les rapportent, avec assez de vraisemblance, au règne de Darius, fils d'Hystapes, qui se glorifie, dans l'inscription du rocher de Behistoun, d'avoir « relevé les autels, et rétabli les chants et les saintes cérémonies. » Nous ne parlons pas du fameux *Boundehesch*, ou *livre de la création*, rédigé sous les Sassanides, c'est-à-dire plusieurs siècles après J.-C.

(*b*) Ce raisonnement est faible; car le rédacteur de ces livres, afin de leur donner plus de crédit, a eu recours en effet à cette fiction, et les présente comme une révélation immédiate d'Ormuzd à Zoroastre.

Nous savons que quelques savants ont cru qu'il peut y avoir eu deux Zoroastres qui ont vécu en différents siècles. Arnobe a même cru qu'il y en avait eu quatre [1]. « Tel est, dit Prideaux [2], » le sentiment de quelques auteurs grecs et latins ; mais les écri- » vains orientaux, qui, sans contredit, sont mieux instruits de » la chose, conviennent unanimement qu'il n'y a qu'un Zerdusht » ou Zoroastre, qui florissait sous le règne de Darius, fils d'Hys- » taspe. »

Pline nous assure que la plupart des anciens ne parlaient de Zoroastre que sur des bruits populaires, d'une manière fort superficielle et très-peu exacte [3] ; aussi se moque-t-il de ceux qui faisaient remonter l'histoire du docteur de la Perse à la plus haute antiquité.

Au reste, quand on admettrait l'hypothèse de deux Zoroastres, qu'y gagneraient les incrédules ? De l'aveu de tout le monde, qu'ils n'ont pas même osé contredire, il ne nous reste ni écrit, ni monument, ni tradition certaine pour connaître la doctrine et les principes du premier Zoroastre, ou réel ou prétendu. Son nom ne fait donc ni plus ni moins qu'un nom en l'air pour constater les sentiments et la religion des Perses. L'abbé Foucher, si passionné pour son premier Zerdusht, s'exprime ainsi sur ce sujet [4] : « Il serait difficile de dire au juste ce que pensait le pré- » tendu prophète de Médie (le premier Zoroastre) ; aucun mo- » nument certain ne peut nous en éclaircir ; on a mis sur son » compte tout ce que son successeur a débité. »

Il faut donc laisser dans l'obscurité des temps et le silence de l'histoire un personnage aussi inutile, quand il serait réel, que le premier Zoroastre. Si des savants en parlent, ce n'est pas qu'aucun monument en atteste l'existence. Il n'a été imaginé que pour concilier des dates, et mettre d'accord quelques auteurs qu'on avoue encore n'avoir eu aucune connaissance exacte de la chronologie.

C'est donc, de la part des incrédules, une assertion fausse et absurde de nous donner la cosmogonie de Zoroastre, postérieur de tant de siècles au temps de Moïse, pour la source où les Hé-

[1] *Declamat. contra Gentes.* — [2] *Hist. des Juifs*, IIe Partie, liv. IV. — [3] Liv. XXX, 1. — [4] *Troisième Mémoire sur Zoroastre.*

breux ont puisé leur théologie. La plupart de ceux, au contraire (il en faut excepter M. Anquetil, dont j'exposerai ci-après le sentiment), qui ont approfondi cette matière, tels que Pocock, Reland, Prideaux, l'abbé Foucher, et les écrivains orientaux cités par Hyde, pensent que Zoroastre, loin d'avoir fourni aux Hébreux le fond de leur théologie, était lui-même juif, disciple de Daniel ou de quelque autre de ces illustres Hébreux qui, de captifs, étaient devenus les ministres des rois de Perse, ou avaient été élevés par eux aux plus grands emplois de l'empire. Hyde, d'après ses « Recherches faites sur les lieux, » assure que Zoroastre avait été instruit de la religion des Juifs, et qu'il avait profité de leurs écrits; que la plupart des auteurs persans en font l'aveu, et que c'est dans cette persuasion qu'ils appellent, non leur première religion, mais cette religion réformée par Zoroastre, la religion d'Abraham. Loin donc que les noms *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, prouvent que les Juifs n'ont connu Abraham que par leurs relations avec les Perses, il est évident au contraire, selon Hyde, que les Perses n'ont connu ce grand homme et sa religion que par les Hébreux dispersés dans l'Orient pendant leur captivité (*a*).

(*a*) Un éminent philologue, l'une des gloires du clergé de France, M. l'abbé Le Hir, enlevé à l'Eglise et aux lettres depuis peu d'années, partage et justifie mieux ce sentiment : « Les Chaldéens, qui vivent aujourd'hui dans le voisinage des Kurdes, au-delà du Tigre, et dont la langue proclame l'origine sémitique, ont habité ces régions de temps immémorial. C'est la même race d'où sortit Abraham, pour émigrer vers la Palestine. N'est-il pas vraisemblable que Zoroastre, né dans une province voisine de la leur, et peut-être contemporain du saint Patriarche, puisa chez eux les points de sa doctrine les plus saillants..... Le commerce des Israélites, transportés en Médie longtemps après, sous le règne de Salmanasar, vint raviver ces idées plus saines (conf. *Tob.* XIII, 4), combattre avec succès plus d'une erreur chez ces tribus encore grossières et barbares, et préparer les voies à l'autorité que Daniel obtint parmi les mages, sous les règnes de Darius le Mède et de Cyrus. » *Etudes bibliques,* tom. II, p. 202 sv. Et un peu plus loin (p. 204 sv.), parlant du *Boundehesch* et d'autres livres sacrés des Parses qui appartiennent à une époque plus récente et ne font pas partie de l'Avesta proprement dit, M. Le Hir s'exprime ainsi : « En général, cette littérature plus moderne rappelle, par des traits nombreux et saillants, les idées juives et

Qu'on juge, après cela, de la croyance que méritent les incrédules, lorsqu'ils citent Hyde et s'appuient de son autorité pour persuader à leurs crédules lecteurs « que la petite nation juive, qui est très-récente, n'a eu de dogme, de religion fixe, en un mot, n'a su écrire que depuis sa transmigration à Babylone [1]. »

L'abbé Foucher, qui nous a donné de savants mémoires sur la religion des anciens Perses [2], parle à peu près comme Hyde. Il distingue, il est vrai, deux Zoroastres, comme nous l'avons déjà observé; mais il est d'accord, avec tous ceux qui ont écrit sur la religion des Perses, que le Zoroastre qui l'a réformée était contemporain de Darius, fils d'Hystaspe (*a*); qu'il était juif, et

chrétiennes. La célèbre école d'Edesse, centre d'études pour les habitants de la Perse comme pour les chrétiens de Syrie, faisait rayonner au loin l'influence de ses méthodes en même temps que de ses doctrines. Il faut voir dans M. Spiegel (qui a édité, traduit et commenté le *Zend-Avesta*), à quel point un manuscrit parsi imite scrupuleusement, en tout ce qui touche l'art du copiste, un manuscrit hébreu ou araméen de la Bible. C'est le même format, la même disposition des pages, la même manière d'agencer et d'entremêler le texte, la version, les notes; le même procédé dans l'énonciation des titres, des divisions et des souscriptions.... Il était difficile que ces emprunts se bornassent à la forme extérieure des livres et au côté purement matériel. Aussi puis-je citer tels de leurs ouvrages, l'*Ardâï-virâf-nâmé*, qui n'est qu'un remaniement à l'usage des Parses d'un écrit apocryphe du IIIe siècle, connue sous le nom d'*Ascension* d'Isaïe. Un autre écrit, le *Bahman-Yascht*, offre une imitation évidente du livre de Daniel et de sa vision des quatre empires. Dans un troisième ouvrage d'assez récente composition, le *Mino-Khired*, ou *Sagesse céleste*, l'armure spirituelle du Parse est décrite dans un tableau qui rappelle exactement celui des armes chrétiennes, en S. Paul (*Ephes.* IV, 13). »

(*a*) Ce qui a donné lieu à quelques érudits de placer le fondateur du mazdéïsme au VIe siècle avant notre ère, c'est que le *Yaçna* parle d'un Vistaçpa, protecteur de Zoroastre : Vistaçpa est le même nom que Hystaspes; de là à identifier le Vistaçpa du *Yaçna* avec l'Hystaspes, père de Darius, il n'y avait qu'un pas. Mais ceux qui ont soutenu cette opinion n'ont pas fait attention que le Vistaçpa, ami de Zoroastre, est dit fils de

[1] *Dictionnaire philosophique.* — [2] *Mémoires de l'Académie des belles-lettres,* tom. XXVII.

que, devenu chef des mages, il donna au culte du feu un sens plus sublime, etc. Il ajoute que cet imposteur prétendit que sa doctrine était celle de l'ancien Zoroastre ; que, non content de s'autoriser de son nom, il composa quelques livres sous le nom d'Abraham, pour faire croire que ce patriarche, dont le nom était dans la plus *grande vénération en Orient*, avait été un des plus grands zélateurs de la religion du feu; que c'est uniquement de là que cette religion fut appelée depuis *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*.

Et une preuve que tous les savants ont donnée, avec l'abbé Foucher, que les livres de Zoroastre, qu'on nous a si souvent objectés d'un air triomphant, ont été écrits par un Juif ou du moins par un auteur très-instruit de la religion des Juifs, c'est qu'on voit une conformité frappante entre ces livres et ceux de Moïse; que non-seulement on y trouve des lois toutes semblables sur la distinction des animaux purs et impurs, sur l'entretien du feu sacré, le paiement des dîmes, la conservation du sacerdoce dans la même famille, la consécration d'un archimage, etc., mais que l'auteur use en plusieurs endroits des pensées et des paroles de nos Ecritures, qu'il y copie une partie des psaumes de David, qu'il y raconte l'histoire de la création à peu près comme elle est rapportée dans la Genèse, qu'il y parle non-seulement d'Adam et d'Abraham, mais de Joseph, de Moïse, de Salomon, etc.

Il est vrai que le savant M. Anquetil, qui s'est transporté dans l'Inde au milieu des descendants des Perses, qui a étudié leur ancien idiome, et qui a traduit en notre langue le tant vanté *Zend-Avesta*, ne pense pas, comme les savants que j'ai cités, que Zoroastre ait été juif ni qu'il ait emprunté ses dogmes des Juifs ; mais il convient qu'il a écrit dans un temps où « les Juifs étaient connus dans la Perse ; » ajoutons dans un temps où les prophéties d'Isaïe montrées à Cyrus, les édits de ce prince et de ses successeurs en faveur des Juifs, le crédit, la

Lahuraçp ou Lohraçp, tandis que l'Hystapes, père de Darius, était fils d'Arsame. Hérodote nous l'apprend, et son témoignage est mis hors de doute par l'inscription cunéiforme de Béhistoun, qui donne au grand-père de Darius le nom d'Arshâma. — (Léo JOUBERT).

réputation et le savoir de plusieurs d'entre eux, avaient dû répandre la connaissance de leurs dogmes, de leurs lois, de leurs patriarches, dans toutes les provinces et surtout dans la capitale de l'empire.

M. Anquetil n'admet pas non plus, entre les livres de Zoroastre et ceux de Moïse, autant de conformité que les écrivains dont nous avons parlé. Mais, outre que ce savant reconnaît que le *Zend-Avesta* ne renferme pas tous les ouvrages du législateur des Perses, et que les auteurs orientaux cités par Hyde en ont pu voir en Perse d'inconnus dans l'Inde, il ne disconvient point qu'il n'y ait quelques rapports entre les livres mêmes qu'il a traduits et les nôtres. On y voit, en effet, des prières, des lois, des maximes, des dogmes tout semblables; un Être suprême; l'Éternel, principe de tous les êtres; le monde créé en six époques, le même ordre dans la création que dans Moïse, et toute l'histoire de nos premiers parents, etc. Ormuzd y dit : « *Je suis*; parole lumineuse, ô Zoroastre, que je te charge d'annoncer à toute la terre. » Et c'est précisément l'expression sublime qu'avait employée Moïse pour désigner l'Être par essence.

Au reste, si cette conformité incontestable d'expressions, de lois, de dogmes, n'est, comme le croit M. Anquetil, qu'une suite des anciennes traditions, elle ne prouverait pas, à la vérité, que le législateur des Perses ait emprunté des Juifs ses lois et ses dogmes; mais, par la même raison, elle ne saurait prouver que les Juifs aient emprunté les leurs des Perses (*a*).

(*a*) Il faut reconnaître que dans aucun système de mythologie païenne, la prééminence du Dieu suprême, sur tous les êtres, ne brille d'un plus vif éclat. Il est « le Seigneur très-savant (Ahura-Mazda), le très-saint, le très-sage, le pur, le brillant, le majestueux; » les inscriptions des Achéménides l'appellent « le plus grand des dieux, » et même « le Créateur du ciel et de la terre. » Cependant, il est permis de douter, comme l'observe M. Ad. Franck dans ses *Études orientales*, que cette dernière expression doive s'entendre dans le sens rigoureux d'une création *ex nihilo*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Ormuzd n'est pas le seul créateur. Il a dans Ahrimane un terrible rival avec lequel il doit compter, un principe éternel comme lui, créateur au même titre que lui, mauvais par essence, source de tout mal physique et moral, et qui oppose à chaque être sorti du Dieu bon, une créature mauvaise qui lui résiste.

Finissons cet article par deux ou trois remarques. La première, c'est que M. Anquetil place l'époque de Zoroastre et de ses ouvrages, ainsi que les autres savants, vers le milieu du sixième siècle avant l'ère chrétienne. Cependant, Voltaire a donné souvent le « *Zend-Avesta* pour un des plus anciens livres connus sur la terre ; » il l'a appelé, dans un autre endroit, « le plus ancien livre du monde. » Une seconde remarque, c'est que, dans la traduction de M. Anquetil, on voit à toutes les pages les deux principes : partout Ahrimane y combat Ormuzd, et cependant Voltaire voulait persuader « qu'on n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de Manès. » Enfin, avant que M. Anquetil nous eût fait connaître le *Zend-Avesta;* avant que ce savant eût avoué ingénument « que, si l'on excepte quelques » idées assez nobles de la divinité et une morale assez pure, ces » livres si vantés ne sont que de longues litanies ; qu'ils heurtent

Ainsi le monde est suspendu entre deux forces diverses qui se balancent. C'est l'absurde en théorie. Ensuite, à côté de ces éclairs de vérité, reflet des traditions primitives, que d'erreurs, que de superstitions grossières chez les Iraniens ! Les éléments et les astres, le feu, l'eau, la terre, le soleil et la lune, Sirius, divin conducteur des étoiles, les heures ou divisions du jour, et les grandes époques de l'année furent pour eux autant de dieux. Nous qui regardons en pitié l'Égyptien prosterné devant un bœuf, un chat, un crocodile ou un légume de son jardin, plaignons aussi cet enfant de la Perse qui ne connaît point d'expiation plus efficace ni d'œuvre plus méritoire, que d'exterminer les serpents, tortues, lézards, fourmis et autres créatures d'Ahrimane ; de rendre sa pureté à la terre en comblant les trous creusés par des reptiles ; d'alimenter le feu par des bois précieux et aromatiques, etc. Ormuzd lui-même n'est pas un pur esprit ; son seul privilége est d'être doué du corps le plus excellent. La théologie de Zoroastre lui donne même une famille : il a plusieurs épouses ; il a des fils et des filles. Parmi ses fils, brille au premier rang le feu. Au nombre de ses épouses, ou, selon d'autres textes, de ses filles, figure un génie féminin qui préside à la terre. Nous le demandons à tout lecteur impartial, est-il possible de faire dériver d'une source aussi corrompue les sublimes vérités enseignées par Moïse ? Est-il possible de rattacher la notion si nette et si précise de l'unité divine telle qu'elle nous apparaît dans le Pentateuque, à cette conception informe d'un monothéisme voilé, étouffé sous un amas confus d'idées polythéistes, dualistes et panthéistes ?

» notre façon de penser et d'écrire ; que le peu de vérités qu'ils » renferment est comme absorbé dans une multitude de ce » qu'on appelle petitesses d'esprit; qu'ils sont fades, ridicules, » aussi mal raisonnés que l'Alcoran, et aussi dégoûtants que le » *Sadder* (Voltaire appelait *Sadder* un ancien commentaire du plus ancien livre du monde, et cet ancien commentaire peut avoir 250 ou 300 ans ; c'est la production d'un prêtre Ghèbre qui a paru vers l'an 1500); » avant, dis-je, le jugement de ce savant et la publication du *Zend-Avesta*, Zoroastre, au dire de Voltaire, était ce grand homme, ce sage législateur, etc. ; ses livres étaient « les plus anciens livres du monde, les écrits incontestablement authentiques du législateur des Perses. » Depuis que M. Anquetil a reconnu « que cet homme si vanté a été un enthousiaste, un imposteur, un persécuteur, » etc., il n'a plus été, aux yeux de Voltaire, « qu'un fou dangereux; Nostradamus et le Médecin des urines sont des gens raisonnables en comparaison de cet énergumène. » Ces écrits si admirables, fort supérieurs à tous les livres des Juifs, ne sont plus « qu'un fatras abominable dont on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature humaine. » C'est ainsi que ce savant critique a rétracté à la fin les éloges qu'il avait prodigués autrefois, si mal à propos, en haine du christianisme.

Des Egyptiens.

L'Egypte, appelée par ses anciens habitants *Chemia* [1], et par les Cophtes de nos jours *Chemi*, a tiré ce nom de celui de *Cham*, parce que ce pays est souvent désigné dans le livre des Psaumes par le nom de *pays de Cham*. L'Ecriture lui donne encore plus souvent la dénomination de contrée de *Mesraïm*, et les Arabes et d'autres nations orientales l'appellent encore *Mesr*, dont les Grecs ont composé les noms *Mesre* et *Mestrae* (*a*).

(*a*) *Mesraïm*, d'une racine qui signifie *étroitesse*, convient parfaitement à la configuration de l'Egypte. Quant au nom de *Chemi*, il se rapporte soit, comme le pense Du Clot, à Cham, père de la race égyptienne (*Gen.* x, 6), soit à la couleur noire de son sol, fécondé par le limon du Nil, *Chemi* signifiant *noir*, comme le remarque déjà Plutarque.

[1] Plutarque, *de Isid. et Osirid.*

Les Egyptiens sont le peuple qu'on met ordinairement à la tête de tous les autres dans l'ancienne histoire profane, celui dont on a le plus vanté la sagesse et les connaissances, et chez qui les Grecs disaient en avoir puisé un grand nombre. C'est aussi celui dont l'histoire des premiers temps a plus de liaison avec l'Histoire sainte. Mais la chronologie de cet ancien empire a été jusqu'à nos jours la pomme de discorde entre les savants. Les ennemis les plus acharnés de la révélation divine ont employé la haute antiquité des Egyptiens pour combattre l'histoire de Moïse. Les défenseurs de cette même histoire ont nié presque tout ce qui en avait été raconté, et ont beaucoup diminué l'ancienneté de cet empire. Cette diversité d'opinions est venue de ce que les premiers ont regardé comme vrais tous les mémoires égyptiens, tandis que les autres les ont rejetés absolument, ou du moins ont cru qu'il était impossible d'admettre l'histoire des dieux et des demi-dieux. Leur existence n'est cependant pas tout-à-fait fabuleuse, puisqu'ils paraissent avoir été, soit les patriarches qui ont vécu avant le déluge (*a*), soit les premiers monarques qui ont régné en Egypte, après le déluge, du vivant même de Noé, qui était le souverain général de tout le genre humain, et dont les rois ou chefs particuliers de chaque nation ont vraisemblablement reconnu l'autorité pendant sa vie, soit qu'il ait habité, après la dispersion, les environs de la campagne de Sennaar, soit qu'il ait été en personne à la tête de la colonie qui a peuplé la Chine, comme le croient les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, dont nous rapporterons le sentiment et les preuves en parlant des Chinois.

Pour revenir à notre sujet, nous diviserons la chronologie égyptienne en deux parties principales : le temps fabuleux des dieux et demi-dieux, et le gouvernement des rois.

Observons d'abord que ce ne sont point les planètes ou les éléments auxquels les Egyptiens rendaient les honneurs divins qui peuvent servir à expliquer le temps des dieux : ce sont les hommes dont ils ont reçu leurs noms ; car les dieux de ce temps-

(*b*) Cette hypothèse n'est pas admissible, par la raison que l'histoire de l'Egypte, de sa civilisation et de ses monuments, n'accuse aucune interruption telle qu'en aurait occasionnée la catastrophe du déluge.

là étaientnés en Egypte [1], où ils construisirent des villes [2] qu'ils habitèrent. L'un d'euxétait le maître des autres [3]. Ils moururent aussi en Egypte, et l'on y conservait leurs tombeaux [4]. Manéthon nous a donné une liste des dieux, dans laquelle Vulcain est le premier et Jupiter le dernier. Les Egyptiens supposaient que les dieux avaient vécu avant le déluge, excepté Jupiter, que quelques savants prétendent être Cham ou Jupiter Ammon. Ils ont été appelés des dieux, à cause du rang qu'ils ont tenu sur la terre; car ils étaient des princes, et ont leur donnait autrefois ce titre [5].

Les mémoires égyptiens s'accordent tous à dire que le temps des dieux ou demi-dieux qui ont régné depuis le déluge, commença avec la première population de ce pays, l'an du monde 1757, à la naissance de Phaleg, 131 ans après le déluge. Dans le même temps, la mésintelligence s'éleva parmi les hommes, et ils se dispersèrent. Cham se retira en Ethiopie avec ses enfants [6], et de là revint en Egypte; car l'Ethiopie fut plus tôt habitée que l'Egypte, qui en est une colonie. Manéthon compte pour le temps des dieux 1985 ans, d'autres 18000, quelques-uns encore plus; nous verrons ci-après ce qui a causé ces différences.

Quant aux dieux qui ont vécu avant le déluge, et que l'on suppose avoir régné en Egypte, le premier est Vulcain, dont le règne de neuf mille ans n'est point déterminé suivant l'ancienne chronique égyptienne. Le second est le Soleil, fils de Vulcain, qui, suivant cette chronique, a régné trente mille ans; le troisième est Saturne, etc. Nous nous contenterons d'observer que Manéthon lui-même n'a point adopté des nombres si excessifs. Ces nombres sont visiblement fabuleux, à moins qu'on ne prenne les années pour des *jours*, comme nous avons fait voir qu'on les avait entendues des rois chaldéens avant le déluge. Il y a d'ailleurs une si grande diversité dans tout ce qui est rapporté de ces anciens dieux, que ce serait en vain que nous parviendrions à démêler le peu de vérités qui s'y trouvent peut-être, mais qui

[1] Diodore, liv. I, ch. IX. — [2] *Ibid.* chap. XII. — [3] Hérodote, liv. II. — [4] Plutarq. *de Isid.* — [5] *Ps.* XXVIII, 1; LXXXI, 6, etc. — [6] Diodore, liv. III, ch. II suiv.; *Ezech.* XXIX, 41.

sont mêlées de tant de fables et d'opinions invraisemblables, qu'en général elles paraissent peu dignes de foi.

Pour revenir à l'ancienne histoire d'Egypte depuis le déluge, il faut examiner les sources d'où elle est tirée, et établir quelques règles de critique, au moyen desquelles il ne sera pas difficile de trouver la vérité, et d'accorder la chronologie égyptienne avec celle de Moïse et de nos livres sacrés (*a*).

(*a*) Les véritables sources de l'histoire ancienne de l'Egypte ne sont plus Hérodote ou Manéthon, Eratosthène ou Diodore de Sicile ; ce sont les écrits tracés par les Egyptiens eux-mêmes, leurs inscriptions monumentales et leurs papyrus, aujourd'hui rendus à la lumière après tant de siècles d'obscurité ; ce sont les mystérieux hiéroglyphes auxquels les Champollion et les Lepsius ont arraché leurs secrets. Depuis que les savants sont entrés ainsi en possession des documents originaux des rives du Nil, l'histoire de l'antique Egypte a subi une transformation complète ; et, nous devons le dire, de tous les écrivains grecs qui ont traité de l'histoire des Pharaons, il n'en est qu'un dont l'autorité ait grandi par sa confrontation avec les documents originaux, c'est Manéthon. La longue suite de dynasties qu'il déroule à nos regards, regardée jadis comme fabuleuse, a regagné du crédit parmi les égyptiologues contemporains. Qu'on ne croie pas, cependant, que la science, malgré des progrès incontestables, ait dissipé toutes les ténèbres qui environnaient les commencements de l'histoire d'Egypte ; une assez grande obscurité règne encore sur les seize premières dynasties. En outre, la question capitale de la *simultanéité* ou de la *successivité* d'un certain nombre de dynasties ne semble pas encore pleinement résolue. Tandis que les savants français, tels que MM. Fr. Lenormant, de Rougé, Mariotte, etc., inclinent à regarder comme successives toutes les dynasties de Manéthon, et à reporter les commencements de la royauté égyptienne à 5 mille ans avant J.-C., d'autres, M. Bunsen, par exemple (*Egyptens Stelle in der Weltgeschichte*, traduit en angl. et enrichi de notes nombreuses par M. Birch), ne lui assignent qu'une durée de 3 mille 600 ans. Quoi qu'il en soit, nous osons affirmer que l'autorité de la Bible a bien plutôt gagné que perdu au progrès des recherches contemporaines sur l'Egypte, et que les résultats certains de ces recherches ne sont jamais en désaccord avec elle. Quant à la question chronologique, la seule qui doive nous occuper ici, nous l'avons résolue en principe dans la note *a* de la page 44. *Conf.* note 1, pag. 84.

Ecrites il y a soixante ans, les pages de Du Clot qu'on va lire seront nécessairement trouvées défectueuses en beaucoup de points. Au lieu de

Les mémoires originaux de l'ancienne histoire d'Egypte sont les livres sacrés de ce peuple, et les extraits qu'en ont faits Eratosthène, Hérodote, Diodore et Manéthon. Les livres sacrés sont vrais ou apocryphes. Les premiers ont été composés [1] par les principaux prêtres qui nous ont appris les actions, les mœurs et les sépultures des rois [2]; ils ont aussi marqué les accroissements du Nil, l'arrivée des étrangers et les événements les plus remarquables. Il faut distinguer ces annales sacrées des autres écritures sacrées, telles que les livres qui traitent des lois, de la religion, de l'astronomie et de la médecine [3]. Cambyse, en brûlant les temples où étaient déposées les annales sacrées [4], en fit périr un grand nombre, et transporta avec lui en Perse ceux qui échappèrent à l'incendie. Pour remplacer ceux-ci, les prêtres en composèrent de nouveaux et ce sont ceux-ci que nous regardons comme apocryphes. Hérodote, peu après le départ de Cambyse [5], les trouva déjà tout faits. Ces livres apocryphes renfermaient toutefois plusieurs vérités : on avait consulté, pour les refaire, les inscriptions des colonnes, des piliers, des pyramides et des murs des temples, les tombeaux et les galeries souterraines, et même les chansons héroïques [6]; mais insensiblement il se glissa beaucoup de fables dans ces nouvelles écritures sacrées, et elles furent falsifiées en plusieurs points. Il y avait des mémoires d'abord de 341 âges d'hommes [7], de 11 mille 340 ans, ensuite de 13 mille [8], enfin de 15 mille [9]; les prêtres lurent à Hérodote 330 rois depuis Ménès jusqu'à Mœris [10]; une autre fois, 341 depuis Ménès jusqu'à Séthon, au lieu qu'ils en lurent

les suivre pas à pas pour en relever toutes les inexactitudes, nous avons cru être plus utile à nos lecteurs en leur indiquant quelques-uns des meilleurs ouvrages contemporains sur l'histoire primitive de l'Egypte :

Fr. Lenormant, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, tom. I.

Champollion-Figeac, *Egypte ancienne* (*Univers pittoresque*, de Didot).

Brunet de Presles, *Examen critique de la succession des dyn. égypt.*

Divers ouvrages ou articles (publiés dans la *Revue archéologique* de Paris) de MM. de Rougé, Mariotte, Chabas, Birch et Devéria.

[1] Josèphe, *Contr. Apion.* lib. I. — [2] Diodore, liv. I, ch. 44, 46, 95, 96. — [3] *Ibid.* ch. 75, 81, 82, 87. — [4] *Ibid.* ch. 46. Strabon, lib. X et XVII. — [5] Hérodote, liv. II. — [6] Diod. liv. I, ch. 44, 69. — [7] Hérod., *ibid.* — [8] Méla, liv. I, chap. IX. — [9] Diod. liv. I, ch. 44. — [10] Hérod. liv. II.

479 [1] à Diodore, et dans un autre temps, ils en portèrent le nombre à 4 mille 700. Ces trois exemples prouvent évidemment que les livres sacrés furent falsifiés.

D'ailleurs, comme plusieurs prêtres avaient composé en différents endroits les écritures sacrées modernes, c'est-à-dire apocryphes, elles ne s'accordaient pas ensemble. C'est pour cette raison que Diodore écrit [2] qu'il n'a pas trouvé sur Sésostris des mémoires qui s'accordassent ; dans un autre endroit, il dit que depuis le roi Chemmis jusqu'à la cent quatre-vingtième olympiade, on compte 1000 ans dans quelques livres sacrés et 3 mille 400 dans d'autres. Hérodote trouva, dans le livre des annales qui lui fut présenté, dix-huit Ethiopiens qui avaient conquis l'Egypte ; Diodore n'en compta que quatre dans celui qu'on lui montra ; il était fait mention de 470 rois à la fin [3], et seulement de 330 dans celui qu'on fit voir à Pomponius Méla. Le préjugé des Egyptiens sur le grand âge du monde, et surtout sur l'ancienneté de leur nation, donna lieu à cette altération. S'ils ne comptaient pas 470 mille ans avec les Chaldéens [4], du moins parlaient-ils de 11, de 13 et même de 15 mille ans. Afin de trouver ce nombre excessif dans le résultat de leur calcul, ils commirent quatre erreurs impardonnables. D'abord, ils firent passer pour des années solaires [5] celles qui étaient marquées dans les plus anciens livres sacrés, et qui, au commencement, ne contenaient d'abord qu'un et puis quatre mois. Par ce moyen, ils rendirent douze fois et quatre fois plus grandes les années de la chronologie. En second lieu, ils prirent dans les livres authentiques les principaux gouverneurs, et les placèrent entre les rois, comme on le voit dans Manéthon par les 7e, 8e, 11e, 13e, 14e et 17e dynasties. Cela ne suffisant pas, ils imaginèrent des rois qui n'avaient jamais existé. Ne pouvant leur attribuer des actions réelles, ils en racontèrent toutes sortes d'absurdités [6] ; encore, n'en trouvant pas assez, ils écrivirent dans les nouveaux livres que ces rois n'avaient fait, pendant plusieurs siècles, que boire et manger. Enfin, quand ils ne purent plus forger des noms à ces rois imaginaires, ils leur intercalèrent des siècles

[1] Diod. *ibid.* — [2] Liv. I, ch. 53, 65. — [3] Méla, liv. I, ch. IX. — [4] Diod. liv. II, ch. 31. — [5] Diod. liv. I, ch. 26. — [6] *Ibid.* ch. 44, 45, 60, 62, 63.

entiers [1] durant lesquels il n'y eut aucun roi, quoiqu'il soit certain qu'ils ont toujours été gouvernés par des monarques [2] jusqu'à l'an 355 avant J.-C., où l'Egypte a passé sous une domination étrangère, et où a commencé l'accomplissement de la célèbre prophétie d'Ezéchiel, qui, contre toutes les vraisemblances humaines, a encore de nos jours son exécution : « Il n'y aura plus à l'avenir de prince du pays d'Egypte [3]. »

Pour avoir maintenant la liste des véritables rois d'Egypte, il faut la chercher dans Eratosthène, dont le catalogue comprend les rois de Thèbes, qui était la capitale du royaume et la résidence des souverains, avant Memphis (*a*). Ce catalogue com-

(*a*) La liste renfermant 38 rois de la Thèbes égyptienne, connue sous le nom de canon royal d'Eratosthène, est-elle réellement un extrait de la *Chronographie* de cet auteur? George le Syncelle, qui nous l'a conservée, dit qu'il l'a prise dans Apollodore, et qu'Apollodore l'a empruntée à Eratosthène. Son authenticité est donc généralement admise, et M. Bunsen en a fait la base de sa chronologie de l'empire des Pharaons. Néanmoins, quelques savants de nos jours soupçonnent qu'elle a été fabriquée, au v[e] siècle, par les mêmes auteurs auxquels nous devons le *Chronicon Ægyptiorum*.

[1] Hérod. liv. II. — [2] Suidas, in *Eratosth.* — [3] *Ezech.* XXX, 13. — * On a fait une objection assez sérieuse contre ce passage d'Ezéchiel, c'est que Hérodote et Diodore font encore mention d'Amasis comme roi d'Egypte depuis l'époque de Nabuchodonosor. « Comment concilier ensemble ces deux choses? Par les monuments de ce roi, publiés pour la première fois par Wilkinson. Sur ces monuments, on ne donne jamais à Amasis les titres dont la royauté en Egypte était toujours accompagnée, et, au lieu d'un prénom, il porte le titre sémitique de *melek*, qui montre qu'il régnait pour le compte d'un maître étranger. Deux circonstances mettent ce fait hors de doute : premièrement, Diodore dit qu'Amasis était de basse extraction, et que par conséquent il n'avait pas *hérité* du trône; secondement, un fils d'Amasis semble avoir gouverné l'Egypte sous Darius, puisqu'il porte le même titre. Or, assurément, sous la domination des Perses, il n'y eut pas de roi national en Egypte, car les monuments portent les noms des monarques persans. Cela prouve que le titre de *melek* indique une vice-royauté, et c'est ce que confirme encore davantage un monument publié par Rosellini : il s'agit d'une inscription trouvée à Kosséir, qui se rapporte au temps de la domination des Perses, et dans laquelle il est parlé du *melek* de la Haute et Basse-Egypte. On lève ainsi une difficulté sérieuse : Amasis n'était pas un roi, ce n'était qu'un vice-

mence là où finit le temps des dieux, et Amyrtens est le dernier des rois. La raison pour laquelle il n'y a pas ajouté les rois après Amyrtens, c'est qu'ils ne résidaient pas à Thèbes. Cet auteur a toutes les qualités d'un historien profond : on l'appelait le second Platon à cause de ses grandes connaissances [1]. Ses plus ardents critiques n'ont pu lui refuser un des premiers rangs parmi les savants [2] : il avait une bibliothèque choisie, et était revêtu de la charge de bibliothécaire du roi Ptolémée III. Il lut les livres sacrés qui étaient à Thèbes, et ne composait pas ses mémoires sur des ouï-dire ; il sut distinguer les vrais livres d'avec les apocryphes. Laborieux, impartial, savant, il ne se laissa point surprendre par le préjugé qu'avaient les Egyptiens sur la haute antiquité de leur empire. Les noms cophtes de ses rois, les événements de leurs règnes qui sont tels qu'ils arrivent dans la vie humaine, le nombre de ces mêmes rois, et la manière dont ils s'accordent, quant aux faits intéressants, avec ceux d'Hérodote et de Manéthon, ne font qu'augmenter la confiance qu'il inspire. Enfin, le catalogue d'Eratosthène ne contredit ni l'Ecriture sainte, ni les autres vérités reçues.

A la vérité, quelques savants ont prétendu que ce catalogue n'était qu'un supplément à celui de Manéthon, dans lequel cette succession était omise [3], et que les rois dont il parle sont très-différents de ceux de Manéthon, et appartiennent à un royaume particulier omis par cet auteur. Mais cette opinion est réfutée, 1° parce qu'on ne peut concevoir que Manéthon ait passé sous silence un aussi grand et un aussi ancien royaume que l'était celui de Thèbes, dont les rois ont été si célèbres et cités tant de fois par les anciens écrivains ; 2° on voit plusieurs rois de Thèbes et de Diospolis dans les dynasties de Manéthon ; mais, dit Marsham, si Manéthon avait déjà marqué ces rois, Eratosthène aurait pu s'en éviter la peine. C'est comme si l'on disait : Parce qu'Africain a fait un extrait de Manéthon, Eusèbe ne devait pas répéter son travail. Mais il y a plus, Eratosthène n'a

roi. » Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, Disc. IV, 2e partie. Edit. Migne, p. 271 suiv.

[1] Pline, liv. II, ch. 110. — [2] Suidas, *ibid.* Strabon, liv. I et II. — [3] *Histoire universelle des Anglais*, in-8o, tom. II, p. 60 des notes.

pas simplement fait un catalogue des rois d'Egypte, mais il a fait un canon plus croyable, plus exact que Manéthon. Eratosthène était grec, cyrénéen, et n'avait pas les mêmes préjugés que Manéthon, qui était égyptien.

Marsham allègue encore que les noms des rois du catalogue d'Eratosthène sont très-différents de ceux de Manéthon : qu'ainsi il s'agit d'une autre succession. Cette imputation n'est pas mieux fondée : 1° Un grand nombre de noms sont les mêmes dans les deux auteurs ; tels sont Ménès, Athotis, Suphis ou Saophis, Psammus, Matès, Maris et Nitocris. 2° Il est certain que les mêmes rois ont porté différents noms, puisqu'un roi en avait ordininairement deux ou trois [1]. Clément d'Alexandrie dit expressément [2] que tout Egyptien qui était initié aux mystères religieux recevait un autre nom; or, tous les rois d'Egypte s'y faisaient initier. Enfin, Eratosthène, Apollodore, et après celui-ci Syncelle [3], ont marqué les noms cophtes, tandis que dans les autres canons on les trouve changés suivant le dialecte grec.

Enfin, la désignation de *rois de Thèbes*, dans le catalogue d'Eratosthène, ne désigne que les rois d'Egypte en général. Hérodote dit expressément [4] que l'Egypte anciennement portait le nom de *Thèbes*. Aristote [5] dit que toute l'Egypte était autrefois connue sous le nom de *Thèbes*. C'est que Thèbes est la plus ancienne et même, suivant Suidas, la première ville d'Egypte, et qu'elle a été la résidence des rois jusqu'à ce que le siége royal ait été transféré dans la suite à Memphis. Ainsi Eratosthène, qui était très-versé dans les anciennes histoires, a bien pu donner à celle d'Egypte le nom de l'ancienne et fameuse ville de Thèbes.

Pour ce qui est des autres historiens de l'empire d'Egypte, nous ne nous arrêterons pas, 1° à Hérodote, parce qu'il n'a eu principalement en vue que les rois qui ont vécu après Sésostris, et a dit très-peu de chose de ceux qui ont précédé ce prince, et que notre but n'est point de faire une histoire d'Egypte, ni d'accorder entre eux les divers historiens, mais simplement de concilier la véritable chronologie de cet empire avec celle

[1] George le Syncelle, *Chronographie.* — [2] *Stromat.* liv. I. — [3] *Ibid.* — [4] Liv. III, chap. XV. — [5] *Météréol.* lib. I, chap. XIV.

des livres de Moïse. D'ailleurs, Hérodote avoue lui-même que ce qu'il rapporte comme arrivé avant le règne de Psamméticus, et sur la foi de ceux qu'il avait consultés, n'était rien *moins que certain.* 2° Par la même raison, nous abandonnons Diodore, quoique cet auteur soit ennemi du fabuleux, parce qu'il vint en Egypte dans un temps ou la dégradation des écritures sacrées était portée au plus haut point (il a vécu au temps de Jules-César et d'Auguste), remplie d'une foule de rois imaginaires, et qu'il n'a fait que copier avec fidélité les récits les plus croyables de chaque nation, et que son plan n'exigeait pas qu'il approfondit la vérité et l'harmonie des différents mémoires dont il se servit.

Pour ce qui est de Manéthon, il a gardé le milieu entre la fiction et la vérité dans la description de ses dynasties. Il connaissait l'âge du monde et celui de l'empire égyptien par l'Ecriture sainte, que Ptolémée II avait fait traduire de son temps. Cependant, il ne put secouer le préjugé qu'il avait sucé, pour ainsi dire, avec le lait, sur la haute antiquité du monde et de l'empire égyptien, ou bien il n'osa déclarer l'opinion qu'il en avait. De là vient qu'il a multiplié, autant qu'il a pu, les dynasties, et les a rangées de manière à faire croire qu'elles se sont suivies, toutes les trente, sans interruption, pendant 5 mille 353 ans. Il a su cacher avec beaucoup d'art si quelques-unes de ces dynasties ont fleuri en même temps. On en a une preuve dans ses dynasties de Diospolis et de Memphis. Ménès résidait autant à Diospolis ou Thèbes qu'à Memphis ; cependant Manéthon ne fait point mention de lui dans ces deux endroits, mais seulement à Thys. De plus, quoique les deux premiers rois de la troisième dynastie soient les mêmes que ceux dont il fait la description dans la première, cependant il leur donne d'autres noms dans la troisième. Nous ne l'accusons pas d'avoir inventé les dynasties, mais nous pensons qu'on ne pourra jamais mettre aucun ordre dans ses ouvrages, si l'on ne sépare pas, des dynasties des vrais rois, les gouverneurs et les rois intercalés que cet auteur a mêlés et confondus ; c'est ce qui paraît surtout dans les septième, huitième, onzième, treizième, quatorzième et dix-septième dynasties. La septième comprend 76 rois de Memphis, dont chacun a régné un seul jour. Eusèbe donne un

demi-mois à chaque roi, et en compte cinq. Tout homme raisonnable *ne prendra pas* cela pour une succession réglée, mais croira plutôt qu'il y a eu interrègne de dix semaines. Dans la dix-septième, il se trouve 43 rois pasteurs et autant de rois de Thèbes qui ont régné dans une même ville, ou du moins dans une même province d'Egypte. Mais ce ne pouvait être des rois; car les rois pasteurs et les rois de Thèbes étaient ennemis, et par conséquent ne résidaient pas dans une même ville. Est-il croyable que 43 rois n'aient régné que 143 ans? A-t-on jamais vu 265 rois (c'est le nombre de rois des dynasties 8e, 11e, 13e, 14e et 17e) ne régner que 700 ans? et même 76 rois ne régner l'un après l'autre (dynast. 14e) que deux ou trois ans? Qui ne voit ici plutôt des gouverneurs envoyés par les souverains dans les provinces pour y commander en leur nom, pendant un court espace de temps? M. Semler [1], dans ses observations sur l'histoire d'Egypte, ne veut point qu'on retranche du nombre des rois véritables un grand nombre de ceux que nous regardons, avec Bayer [2], comme de simples gouverneurs, « parce que, dit-il, la chose n'au- » rait pu se faire sans diminuer la considération des rois véri- » tables, puisque leurs gouverneurs auraient, dans les cata- « logues, joui des mêmes honneurs qu'eux. » Cet auteur aime mieux croire que les prêtres de Byblos, qui ont fourni à Manéthon son catalogue des rois d'Egypte, pour donner plus de relief à leur prétendue antiquité, ont supposé un grand nombre de rois qui n'ont jamais existé. Pour nous, nous ne voyons rien de contraire aux usages des peuples anciens, que de puissants monarques aient permis aux gouverneurs qu'ils envoyaient dans les provinces de prendre le titre de rois, et se soient réservé à eux-mêmes le titre de rois des rois, comme nous voyons, entre autres, Osymandias, un des premiers rois de Thèbes, avoir pris ce titre dans l'inscription qu'on lisait sur la statue qu'il s'était fait ériger : « Je suis Osymandias, le roi des rois, » etc.

Il n'y a donc que le catalogue d'Eratosthène qui puisse servir de base sûre pour la chronologie égyptienne, et ceux des autres historiens doivent être rejetés, ou du moins on ne peut s'en

[1] *Hist. universelle*, tom. XXXV, édit de Paris in-8o. — [2] *Hist. d'Egypte.*

servir qu'en les rectifiant, et qu'en corrigeant les erreurs sans nombre dont ils fourmillent.

Quantité de savants, il est vrai, depuis deux siècles, ont à l'envi travaillé à débrouiller et à éclaircir ces anciens historiens; ils ont fait des recherches, des dissertations, formé des conjectures, donné des éclaircissements sans nombre. Tant d'efforts ont certainement répandu du jour sur plusieurs articles ; mais personne n'a travaillé sur ce sujet avec plus d'érudition et de sagacité que M. l'abbé Guérin du Rocher. Il est incontestable qu'il a découvert le vrai, au moins sur plusieurs points de la dernière importance. « Ce savant auteur, dit M. Asseline, cé-
» lèbre professeur en langue hébraïque, lève enfin le voile qui
» couvrait depuis longtemps les antiquités égyptiennes; sous cet
» amas de fables dont on a composé l'histoire des premiers âges
» d'une nation célèbre, il fait apercevoir les traces précieuses
» de la vérité, et découvre le fondement respectable sur lequel
» porte ce bizarre édifice. »

Nous ne pouvons donc nous dispenser de donner une idée de la découverte de M. l'abbé Guérin du Rocher, et des résultats importants qu'elle fournit. Nous n'entrerons cependant pas dans un long détail, renvoyant sur ce sujet nos lecteurs tant à l'ouvrage même si intéressant de ce savant, intitulé : *Histoire véritable des temps fabuleux*, qu'aux réponses et aux critiques qu'on en a faites (*a*).

M. l'abbé Guérin du Rocher a découvert et démontré que l'histoire ancienne des rois d'Egypte n'est qu'une altération suivie, quoique grossière, de tout ce que renferment nos livres saints concernant les Egyptiens ; travestissement si constant, qu'indépendamment de quelques personnages de l'Ecriture dont Hérodote a fait des rois d'Egypte, en rendant en grec le sens de leurs noms hébreux, les traits des deux histoires pris parallèlement et suivis de règne en règne depuis Ménès jusqu'à Nabuchodonosor, dont ils ont fait leur roi Amasis, sont d'une ressemblance si frappante, que, quand l'écrivain sacré interrompt son récit sur les Egyptiens, il se trouve la même lacune dans

(*a*) Voir la note (*a*) de la p. 95, où nous apprécions la *découverte* de Guérin du Rocher.

les endroits correspondants de l'histoire profane; en sorte que tout ce qu'Hérodote, Manéthon, Eratosthène et Diodore de Sicile nous racontent de l'Egypte jusqu'à cette époque, n'est, aux descriptions près, qu'une traduction, à la vérité pleine d'erreurs, de méprises et de bévues, que les Egyptiens s'étaient faite ou procurée des endroits de l'Ecriture qui les regardaient, et dont ils avaient composé leur histoire.

C'est du temps des Perses que cette traduction doit avoir été faite. Les Egyptiens furent dispersés avec les Juifs dans l'empire de Nabuchodonosor, qui vainquit leur roi Pharaon-Ephrée (l'Apriès d'Hérodote). Ils ne furent rétablis qu'après quarante ans dans leur pays, où, suivant la prophétie d'Ezéchiel, que nous avons déjà citée et qui s'accomplit jusqu'à ce jour, ils n'ont plus été qu'un peuple subjugué, malgré leurs efforts passagers pour secouer le joug; soumis d'abord aux Perses, ensuite à Alexandre et aux Ptolémée, après cela aux Romains, enfin aux Arabes et aux Turcs, il est naturel qu'après leur rétablissement et leur retour de Perse, ils aient eu recours aux livres des Hébreux, avec lesquels ils ne pouvaient ignorer avoir eu d'anciens rapports. L'extrait de ce qui les regarde aura pu être fait d'abord par un homme instruit; mais le peuple des Juifs, après le retour de la captivité, n'entendant plus bien lui-même l'ancien hébreu, les Egyptiens auront encore moins entendu les extraits qui leur ont servi de mémoires. Ce sont ces extraits qui ont été substitués aux anciens livres sacrés perdus depuis Cambyse, et que nous avons appelés apocryphes. Du temps d'Hérodote, le plus ancien historien après Moïse, ils étaient à plus d'un siècle de distance de leur retour de Perse. Le commun des Français entend-il les livres écrits en français il y a trois siècles? Que de fables fondées sur de fausses interprétations de noms! Que de bévues sur des langues étrangères! Le premier historien de Pologne [1] dit, dans un style qui lui est propre, que quelques-uns des Polonais commencèrent à *savourer* leur petite portion de domination, c'est-à-dire qu'ils prirent goût à dominer : *Nonnulli dominativam ligurire cœperunt portiunculam.* Un autre historien, qui n'a fait guère qu'abréger ce premier, a pris

[1] Kadlubok.

le mot *ligurire*, qui signifie *lécher*, *savourer*, pour le nom de la *Ligurie*, aujourd'hui la côte de Gênes ; en conséquence, il a dit que quelques-uns des Polonais prirent une partie de la Ligurie [1]. Il en a été de même à peu près de plusieurs extraits des livres des Juifs faits par les Egyptiens. Leurs traducteurs les auront interprétés chacun à sa manière, en voulant s'approprier tous les faits qui concernaient leur nation, en les accommodant à leur idolâtrie et en déguisant leur source. Les Grecs, en les traduisant en leur langue, les auront encore travestis davantage.

M. l'abbé du Rocher, après une étude profonde de la langue hébraïque et des différents historiens de l'ancienne Egypte, a dévoilé et éclairci les plus importantes histoires fabuleuses de cet ancien empire, qu'on trouve dans Hérodote, Manéthon, Eratosthène, Diodore de Sicile, etc. Il a fait ce dévoilement par un rapprochement soutenu de toute la suite des règnes et des faits de chaque règne, et a prouvé que cette histoire répond à l'Histoire sainte depuis Noé, le père de tous les hommes après le déluge, jusqu'à la fin de la captivité des Juifs à Babylone. Nous ne citerons qu'un exemple ou deux de ces rapprochements : le premier est tiré d'Hérodote. Nous mettrons le texte de cet historien d'un côté, et de l'autre celui de l'Ecriture, avec quelques courtes observations de M. l'abbé du Rocher.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.	HISTOIRE SAINTE.
1. Ménès est celui qui régna le premier des hommes.	1. Noé, dont le nom en hébreu est *Né* ou *Mnée*, son dérivé, qui signifie *repos*, est le père commun de tous les peuples ; c'est dans l'Ecriture le premier homme qui règne dans un sens après le déluge. Il est l'aïeul de Mezraïm, qui est le père immédiat des Egyptiens. Ceux-ci, en conséquence, ont pu mettre Noé à la tête de leurs rois, comme l'ont fait d'autres nations : les Chaldéens qui l'ont appelé *Xisuthrus*, les Chinois qui lui ont donné le nom de *Fo-hi*, etc. Tous les historiens d'Egypte l'ont mis à la tête des rois de

1 *Chron.* edit. Varsov. 1752.

HISTOIRE SAINTE.	HISTOIRE D'EGYPTE.
cet empire, sous le nom de Ménès, Ménas ou Minès.	
2. Du temps de *Noé*, non-seulement l'Egypte, mais la terre entière fut inondée par le déluge; et le *nome* de *Thèbes*, qui seul ne l'était pas, c'est l'arche qui se sauva du déluge. *Thbe,* ou, comme on le prononce, *Thebah*, est le mot constamment employé dans le texte hébreu pour signifier *Arche*.	2. Du temps de *Ménès,* toute l'Egypte n'était qu'un marais, à l'exception du seul *nome* ou canton de *Thèbes*, c'est-à-dire qu'elle était toute inondée.
3. *Thbe* ou *Thebah* (l'arche de Noé) renferma en effet dans son sein les pères de tous les hommes, à dater du déluge, qui fut comme un renouvellement du genre humain.	3. Les habitants de *Thèbes* se disaient les plus anciens des hommes.
4. La *Thbe* ou la *Thebah* (l'arche de Noé) avait *trois cents coudées* de longueur.	4. A *Thèbes* fut construit un grand navire de près de *trois cents coudées* de longueur.
5. Noé fit envoler une colombe *deux* fois de sa *Thbe* ou de son arche, pour s'assurer que la terre était desséchée.	5. Hérodote dit que *deux* colombes s'étaient envolées de *Thèbes* en différentes contrées.
La mythologie, suivant Plutarque (tom. 2, pag. 698, de *Solert. animal*), faisait aussi mention d'une « colombe que Deucalion avait fait sortir de son arche, et qui lui avait annoncé le mauvais temps en rentrant, et le beau temps en s'envolant. » M. l'abbé du Rocher a fait voir, dans son ouvrage, que *Deucalion* est le nom même de *Noé* traduit en grec.	
6. L'Ecriture dit que tous les animaux furent renfermés dans l'*arche* et en sortirent.	6. Les animaux, suivant les Egyptiens, furent formés d'abord dans le pays de *Thèbes*.
7. *Mnée*, autrement *Noé*, au sortir de l'arche, éleva un autel au Seigneur, et offrit des *sacrifices*.	7. *Ménès* apprit aux peuples à honorer les dieux et à leur faire des *sacrifices*.
8. *Noé*, après le déluge, eut la permission expresse de se nourrir de la chair des animaux.	8. *Ménès* fut le premier à introduire le luxe de la table.
9. *Noé*, en sortant de l'arche (*Thbe*), fut le premier qui planta la vigne.	9. Les habitants de *Thèbes* se vantaient d'avoir été les premiers à connaître la vigne.
10. L'année est ainsi comptée dans l'Ecriture, à l'occasion de la *Thbe*, ou de l'arche.	10. Les *Thébains* se vantaient d'avoir été les premiers à compter l'année de 12 mois, chacun de 30 jours.

HISTOIRE D'EGYPTE.	HISTOIRE SAINTE.
11. *Ménès* donné pour le premier législateur.	11. *Noé* premier législateur après le déluge.
12. *Ménès* souillé par un hippopotame (symbole d'un fils impudent).	12. *Noé* impudemment outragé par *son fils*.

Voici un second dévoilement non moins curieux de l'histoire de Joseph.

HISTOIRE D'EGYPTE.	HISTOIRE SAINTE.
1. Le roi pasteur *Salatis* ou *Salites* avait grande attention de se rendre, au temps de la moisson, pour mesurer le blé.	1. Joseph, appelé *Shalit* dans l'Ecriture, mot qui signifie *prince*, présidait à la distribution du blé qu'on vendait aux Egyptiens.
2. *Protée* passait pour le plus chaste des hommes.	2. Joseph, autrement *Shalit*, qui signifie aussi *primus* (en grec *πρῶτος*), fut distingué par sa chasteté.
3. Protée était doué d'une connaissance particulière des astres.	3. Joseph vit en songe le soleil, la lune et les étoiles qui s'abaissaient devant lui.
4. Protée était instruit de tous les secrets.	4. Joseph est l'homme à qui les secrets sont révélés, dit l'Ecriture.
5. Protée avait deux fils, Telegonus et Polygonus : le premier signifie *né loin de son pays*, et le second *fécond* ou *qui multiplie*.	5. Joseph eut deux fils, *Manassès* et *Ephraim*, qui, en hébreu, signifient exactement la même chose que *Telegonus* et *Polygonus*.
6. Protée, pasteur de phoques ou de veaux marins.	6. Joseph interprète un songe sur des vaches sorties du sein des eaux, et qui paissaient sur les bords.
7. Un étranger fut accusé, sous le règne de Protée, d'avoir séduit la femme de son hôte.	7. Joseph accusé d'avoir voulu séduire la femme de son maître Putiphar.
8. Sous Protée un étranger fut arrêté.	8. Joseph étranger fut mis en prison.
9. Protée ne donnait point de réponses sans être *lié*.	9. Joseph répond aux questions sur les songes, étant dans les *liens* ou dans la prison.
10. Protée changeait de formes avant de donner des réponses.	10. Joseph change de vêtement avant de paraître devant le roi pour lui expliquer ses songes.
11. Protée joint à *Mestra*, qui est *Mesr* ou l'Egypte.	11. Joseph domine en Egypte (en hébreu *Mesr*).
12. *Mestra* nourrissant son père dévoré de la faim.	12. Joseph nourrit son père en *Mesr*, ou en Egypte, durant la famine.
13. *Mestra* se changeant en divers animaux pour fournir à cette nourriture.	13. *Mesr*, ou l'Egypte, échange ses bœufs, ses chevaux, etc., pour du pain.

HISTOIRE SAINTE.	HISTOIRE D'EGYPTE.
14. *Mesr*, ou l'Egypte, se vend toute à Pharaon pour avoir du blé.	14. *Mestra* se vendant elle-même.
15. Les os de Joseph sont transportés par un passage miraculeusement ouvert dans la *mer* Rouge au peuple d'Israël.	15. Protée ayant un passage ouvert miraculeusement au fond de la mer.
16. Après la mort de Joseph tout change de face en Egypte.	16. Sous les rois suivants tout change de face dans l'histoire d'Egypte.

Nous ne citerons plus qu'un seul rapprochement ou dévoilement tiré de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* : c'est celui qui concerne Moïse et la délivrance des Israélites. Ces trois morceaux seuls démontrent évidemment qu'une suite si étonnante d'actions énoncées tout au long dans deux histoires, avec des rapports si singuliers et si constants, ne peut être l'effet d'un jeu de mots dont le hasard fournit l'identité. Ainsi, quoique tous les dévoilements qui se trouvent dans l'ouvrage de M. du Rocher n'offrent pas toujours une ressemblance assez frappante pour qu'on doive les admettre sans restriction, et qu'il y en ait même quelques-uns que nous croyons devoir être rejetés, entre autres le testament de Jacob, il n'en sera pas moins vrai et moins incontestable que le très-grand nombre de ces dévoilements, où les faits s'éclaircissent les uns par les autres et se fortifient mutuellement, forment un ensemble auquel on n'opposera jamais rien de raisonnable; et tout lecteur impartial sera forcé d'avouer et de reconnaître que les Egyptiens, en copiant nos livres sacrés, ont commis les plus étranges méprises, et ont altéré grossièrement les histoires les plus authentiques et les plus certaines.

HISTOIRE SAINTE.	HISTOIRE D'EGYPTE.
1. Moïse erra dans le désert avec son peuple (le mot hébreu *Mcra*, qu'on prononce *Micra*, signifie les *Livres saints*, et en particulier ceux de Moïse, parce que c'est la *lecture* des Hébreux. De ce mot *Micra* vient *Mycerinus*, *Merceres* ou *Mercure*).	1. *Mycerinus* errant dans des lieux solitaires.
2. Moïse conduisit les Israélites dans le désert, éclairé la nuit par la colonne de feu.	2. Mycerinus se faisait éclairer la nuit comme le jour.

HISTOIRE D'EGYPTE.	HISTOIRE SAINTE.
3. Des hommes dans un désert s'y nourrissant de cailles.	3. Les Israélites dans le désert s'y nourrissant de cailles.
4. *Gnephactus* fut réduit à une nourriture fort modique dans un désert d'Arabie.	4. Moïse avec son peuple éprouvant la disette dans le désert, lequel, comme l'on sait, fait partie de l'Arabie.
Gnephactus veut dire *commandement de Dieu*. N'est-ce pas précisément l'indication de Moïse, qui publia la loi de Dieu sur le mont Sinaï ?	
5. Un agneau mémorable parut sous le règne de *Bocchoris*.	5. L'agneau de la Pâque fut immolé le jour de la mort des premiers-nés. *Bocchor* en hébreu signifie *premier-né*.
6. Les rois d'Egypte opprimant le peuple et l'empêchant de sacrifier.	6. Les Pharaons oppriment le peuple hébreu, et lui refusent la permission d'aller sacrifier.
7. Ces rois accablant le peuple de travaux, de bâtisses ou de constructions.	7. Les Pharaons accablèrent les Hébreux de travaux.
8. Ces rois faisant construire des pyramides.	8. L'historien Josèphe dit que les Hébreux furent employés à en construire ; Moïse dit qu'ils firent des bâtisses de trésors, nom qui convient aux pyramides.
9. Ces pyramides construites pour empêcher l'oisiveté du peuple.	9. Les rois d'Egypte ne laissaient aucun repos aux Hébreux.
10. La construction des pyramides placée par les Cophtes avant le déluge.	10. Submersion des Egyptiens dans la mer Rouge, confondue dans leurs traditions avec la submersion du déluge.
11. Les ouvriers employés à la construction des pyramides, nourris d'oignons et d'aulx.	11. Les Hébreux s'en nourrissaient en Egypte.
12. Mycerinus délivrant le peuple de l'oppression.	12. Moïse met fin à l'oppression de son peuple.
13. Mycerinus le plus équitable des hommes, le plus vanté pour sa douceur, sa religion, etc.	13. Moïse, l'équité même, le plus doux des hommes, l'organe de la religion et l'oracle du vrai Dieu.
14. La plupart des auteurs païens faisant sortir les Juifs d'Egypte du temps de *Bocchoris*.	14. Ils sortirent la nuit même de la mort de tout *bocchor* (premier-né).
15. Les pasteurs attaqués sous *Misphragmuthosis*.	15. Les pasteurs (Israélites) poursuivis au milieu des eaux de Suph, ou de la mer Rouge entr'ouverte, ce qu'exprime le nom de *Misphragmuthosis*.

HISTOIRE SAINTE.	HISTOIRE D'EGYPTE.
16. Les Egyptiens submergés dans la mer Rouge; *quasi plumbum in aquis vehementibus.*	16 Bocchoris fit submerger des lépreux environnés de *lames de plomb.*
17. Les Israélites (pasteurs de profession) s'enfuient d'Egypte au milieu des eaux de la mer, qui formèrent comme un mur à droite et à gauche. *Abrim,* d'où est venu *Abaris*, signifie les Hébreux.	17. Des pasteurs s'enfuyant d'Egypte se réfugièrent dans la ville d'Abaris, entourée de grandes murailles.
18. Les Israélites (pasteurs de profession) sortent de l'Egypte sous la conduite de Moïse, après plusieurs signes ou prodiges. Le mot *Thutmosis* signifie *signes de Moïse.*	18. Les pasteurs sortant de l'Egypte sous Amasis et Thutmosis.
19. Les Hébreux poursuivis par les Egyptiens traversèrent la mer Rouge qui, mise à sec, leur présenta un passage profond. L'armée entière des Egyptiens fut subitement inondée par les eaux de la mer qui refluèrent sur eux et les ensevelirent. Après ce désastre, dont *Typhon* (*submersion* en hébreu) est le symbole, les Hébreux, qu'on a depuis appelés *Juifs*, se sauvèrent dans la *Palestine*, qui veut dire *cendre* en hébreu, et dont *Jérusalem* (*Hierosolyma*) est la capitale.	19. *Typhon*, après sa fuite, devenu père de *Judæus* et d'*Hierosolymus*. La reine Nitocris, de couleur rouge, faisant construire un très-long édifice souterrain, inondant tout à coup les Egyptiens rassemblés, et se sauvant dans un appartement plein de *cendres.*

Les traits que nous venons de rapporter sont si frappants qu'ils sautent aux yeux de tout le monde. En effet, ne faudrait-il pas être aveugle pour ne pas voir que ce dernier dévoilement démontre un travestissement palpable des plaies dont l'Egypte fut frappée, des signes ou prodiges qui les accompagnèrent, du passage de la mer Rouge, de la fuite dans le désert, et de la submersion de Pharaon avec toute son armée? Admirons comment les Egyptiens, en copiant les faits de l'Ecriture, n'ont pas même oublié ceux qui n'étaient qu'accessoires au récit de l'écrivain sacré; ils ont pillé jusqu'au plomb qu'on trouve dans les expressions du cantique de Moïse [1]. Qui ne reconnaît ici les

[1] « Submersi sunt quasi plumbum in aquis vehementibus. » *Exod.* xv, 10.

lépreux submergés, environnés de *lames de plomb*? En parlant du désert où se réfugièrent les Israélites, les Egyptiens nous avertissent eux-mêmes que c'était un désert d'Arabie.

Que pourrait-on opposer au *Typhon*, père de *Judæus* et d'*Hierosolymus?* Le mot de *submersion* est exprimé par *Tufan* dans les langues orientales, en particulier chez les Arabes. Les Israélites, après la submersion des Egyptiens, s'enfuirent dans la Judée, dont Jérusalem est la capitale. Voilà comme de *Tufan*, qui signifie submersion, ils ont fait *Typhon*, après sa fuite, père de *Judæus* et d'*Hierosolymus*. Est-ce là une magie d'étymologie, comme l'ont avancé les critiques de M. du Rocher? Et la reine Nitocris, précisément de « couleur *rouge*, inondant subitement les Egyptiens, et se sauvant dans un appartement plein de cendres! » Altération grossière, il est vrai, mais où l'on ne peut méconnaître le passage de la mer *Rouge*. *Nitocris* se forme naturellement du mot hébreu *Nthq*, qui signifie *diviser*, *séparer*; *Palæstina* en hébreu veut dire *conspersa cinere*. Les Israélites se sauvèrent dans le désert qui conduisait à la Palestine, et voilà le fondement de « l'évasion dans l'appartement plein de cendres. » (*a*).

Observons que dans les rapprochements dont nous avons fait mention, et dans plusieurs autres qu'on peut voir dans l'ouvrage de M. du Rocher, les traits évidents par eux-mêmes conduisent forcément à l'explication de ceux qui sont plus voilés; les circonstances qui les caractérisent sont si singulières que, si

(*a*) Nous avons peine à comprendre aujourd'hui comment des rapprochements si arbitraires et fondés le plus souvent sur une philologie si défectueuse, ont pu séduire un grand nombre de contemporains de Guérin du Rocher. Ainsi, par exemple, le mot *Palestine* n'a jamais signifié *parsemée de cendres*; il ne figure même pas dans la Bible. Les Hébreux appelaient leur pays *terre d'Israël*, et quelquefois, par allusion à la théocratie, *terre sainte*, *terre de Jéhovah*. Ce nom vient de l'hébreu *phelishthim*, Philistins, c'est-à-dire *étrangers*, *ἀλλόφυλοι*, comme traduisent les Septante (cf. l'éthiopien *falasa*, *émigrer*, et *fallasi*, *émigrants*, *étrangers*). Il désignait à l'origine le seul pays des Philistins, situé au N.-O. du pays d'Israël, sur les bords de la Méditerranée. Ce n'est que beaucoup plus tard que les géographes le donnèrent à toute la contrée occupée par les Juifs. Voyez Reland, art. *Palestine*, et Winer, art. *Palastina* et *Philister*.

elles ne se fussent pas trouvées dans le récit original, elles ne se seraient certainement pas présentées à l'esprit des copistes égyptiens. Quand un écrivain fabrique une histoire qu'il veut rendre croyable, il n'imaginera jamais « de faire sauver quelqu'un dans un appartement plein de cendres, » trait qui ne signifie rien, qui serait absurde, parce qu'il est d'une bizarrerie sans exemple. Au contraire, qu'on se représente un plagiaire ignorant, qui traduit une histoire dont il n'entend la langue qu'à demi : alors la bévue se conçoit aisément. C'est le cas des Egyptiens qui firent les extraits des livres saints. Quelle providence plus marquée, que les Egyptiens parlant de *Typhon* l'aient désigné comme père de *Judæus* et d'*Hierosolymus?*

Mais laissons un moment Hérodote et les autres historiens d'Egypte; prenons Tacite, nous verrons qu'à l'endroit où il parle du roi Bocchoris, il dit que ce fut sous son règne que les Juifs sortirent d'Egypte, ayant pour chef un d'eux appelé Moïse, et que cet événement *eut lieu à l'occasion d'une maladie contagieuse*[1]. N'est-il pas incontestable, d'après ce témoignage de Tacite, que l'histoire de Bocchoris est essentiellement liée à celle des Juifs sortant d'Egypte sous la conduite de Moïse, et après un grand fléau qui accabla ce royaume? Revenons maintenant aux historiens d'Egypte au sujet de ce roi Bocchoris : même mention dans leurs écrits d'une grande mortalité arrivée sous son règne, d'un peuple sortant sous son règne, de ce peuple errant dans des lieux solitaires, après cette évasion, sous la conduite d'un chef. Toute la différence consiste en ce que les historiens d'Egypte ne désignent pas le nom de ce peuple de lépreux sortant d'Egypte après la mortalité, et que Tacite, nommant ces émigrants, dit en propres termes que ce sont les Juifs, et que leur chef s'appelait Moïse. Ainsi, les historiens d'Egypte et Tacite attestent unanimement que cet événement arriva sous le règne de Bocchoris. Tacite a donc entièrement levé le voile dont les Egyptiens n'avaient encore soulevé qu'un coin. Si ceux-ci avaient nommé Moïse et les Juifs, alors il n'y aurait plus eu de difficultés, sans contredit. Mais ce qu'ils n'ont pas dit, Tacite l'a révélé. Le dévoilement donc n'est pas arbitraire. Au

[1] Tacite, *Histor.* lib. V. cap. III.

reste, Tacite n'a pas moins grossièrement altéré l'histoire des Juifs qu'Hérodote, qui était bien plus ancien que lui, qui connaissait bien moins les Juifs que lui, et qui écrivait sur des mémoires qu'il suspectait lui-même. Ne soyons donc plus si étonnés que les anciens historiens d'Egypte n'aient composé qu'une histoire travestie d'après des extraits infidèles, mais dans laquelle, nous ne craignons pas de le répéter après M. Asseline, on aperçoit les traces précieuses de la vérité, et les sources dont elle est émanée.

Concluons nos observations sur les antiquités égyptiennes par l'argument triomphant que nous fournit la découverte de M. l'abbé du Rocher contre Voltaire et quelques autres incrédules modernes; sans cesse ils nous opposaient le silence des écrivains du paganisme sur les plaies d'Egypte, le passage de la mer Rouge, etc.

« Hérodote, dit le Philosophe de l'histoire [1], racontait ingé-
» nûment aux Grecs ce que les Egyptiens lui avaient dit; mais
» comment, en ne lui parlant que de prodiges, ne lui dirent-
» ils rien des fameuses plaies d'Egypte, de ce combat magique
» entre les sorciers de Pharaon et le ministre du Dieu des Juifs,
» et d'une armée entière engloutie au fond de la mer Rouge,
» sous les eaux élevées comme des montagnes à droite et à
» gauche pour laisser passer les Hébreux, lesquelles en retom-
» bant submergèrent les Egyptiens?... Ni Hérodote, ni Mané-
» thon, ni aucun des Grecs si grands amateurs du merveilleux,
» et toujours en correspondance avec l'Egypte, n'ont parlé de
» ces miracles, qui devaient occuper la mémoire de toutes les
» générations, » etc.

La maligne complaisance, le ton d'ironie et de sacrilége dont Voltaire et nos sages du jour ont fait valoir leurs attaques sur ce point, ont engagé M. du Rocher à approfondir d'une manière spéciale l'histoire de l'ancien empire égyptien, et à entreprendre les recherches les plus pénibles sur les antiquités profanes. L'étude sérieuse qu'il en a faite nous démontre que les historiens de l'antiquité, dépouillés du costume étranger dont ils s'étaient revêtus, forment autant de témoins de la véracité

[1] Voltaire, *Philosophie de l'hist.* ch. XIX.

des écrivains sacrés. Qu'est-il résulté de cette agression des philosophes de notre siècle? Nous leur faisons voir aujourd'hui dans Hérodote bien au-delà de ce qu'ils nous demandaient : non pas seulement quelques traits épars et isolés, conformes aux récits de Moïse, mais encore la substance de l'histoire sacrée concernant les Egyptiens, copiée par les historiens, et copiée dans un ordre suivi de règne en règne, et très-reconnaissable malgré les altérations les plus grossières. Ainsi, la philosophie, blessée par ses propres armes, n'a recuilli de cette attaque que la honte de sa témérité, en faisant valoir pour des objections contre l'Ecriture les plagiats mêmes qu'en ont faits les auteurs païens. Ainsi ont été rétorqués contre les ennemis de la révélation, qui se flattaient si mal à propos d'être profondément versés dans les antiquités profanes, les traits dont ils ont été les premiers à indiquer l'usage.

Chinois.

Voyons maintenant s'ils ont mieux réussi à ébranler notre foi, en allant chercher dans la Chine et dans les Indes des monuments plus propres à renouveler leur agression.

Les Chinois, disent-ils, font remonter le règne de leur premier empereur Fo-hi plus de 3000 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Quelques-uns de leurs philosophes soutiennent l'éternité du monde, d'autres en attribuent la formation au concours des atomes. Nous ne disconvenons point de leurs prétentions ni de leurs systèmes ; mais nous soutenons qu'on ne trouvera à la Chine pas plus qu'ailleurs aucun monument propre à justifier l'antiquité de cet empire au-delà du temps de la dispersion du genre humain, sous Phaleg, l'an 2181 avant Jésus-Christ; et quant aux systèmes modernes de leurs philosophes, nous leur opposons leurs ancêtres, qui tous reconnaissaient une première cause. Ils avaient même l'idée, quoique confuse, d'un état futur de peines et de récompenses. Ils admettaient aussi l'existence des bons et des méchants esprits, ainsi que les génies tutélaires et anges gardiens. Leurs historiens parlent d'un déluge arrivé 3000 ans avant le commencement de notre ère. Quelques-uns de leurs auteurs font de *Puoncu* le premier homme et le

premier roi de la Chine (Bayer et Mezélius, deux critiques les plus estimés en littérature chinoise, disent que le mot *Puoncu* n'est pas le nom propre d'un homme, mais qu'il signifie la plus haute antiquité, ou l'immense durée qui précéda la création [1]). Il eut pour successeur Thien-Hoang, sous le règne duquel l'esprit céleste se répandit dans le monde, et inspira aux hommes des sentiments d'humanité, après avoir détruit le grand dragon qui avait introduit le désordre (ce passage semble faire allusion à la chute de l'homme, ainsi qu'à celle des anges apostats [2]) dans le ciel et sur la terre. Il fut remplacé par Thi-Hoang et ensuite par Jin-Hoang dont les Chinois regardent le règne comme le siècle d'or. Yu fut le dernier avant Fo-Hi, le grand fondateur des Chinois. Ainsi ce peuple, d'après ses propres historiens, ne s'attribue pas une antiquité si excessive que les autres anciens peuples orientaux. Quand on admettrait même l'existence de ces princes depuis *Puoncu* inclusivement, l'histoire de la Chine ne remonterait pas au-delà de la création, quelques choses que divers auteurs aient avancées pour faire croire cette monarchie plus ancienne (*a*).

(*a*) Les Chinois ont aussi une période antéhistorique fabuleuse, dont la durée, selon leurs historiens, flottent entre 2 et 90 millions d'années. Puancu, ou mieux Puan-Kou (Pauthier : *Pan-Kou*, dont la prononciation adoucie, *Man-hou*, rappelle le *Manou* indien), est pour eux, tout à la fois, le premier homme et l'ordonnateur de l'univers. Après lui commencent trois grands règnes ou souverainetés : la souveraineté du ciel, *thien hoang;* la souveraineté de la terre, *thi hoang*, et la souveraineté de l'homme, *jin hoang*. Les traditions qui placent ces trois grands règnes, les trois hoang, en tête de l'histoire chinoise, donnent aux êtres revêtus de ces pouvoirs des formes différentes de l'humanité actuelle. Viennent ensuite dix grandes périodes de temps, nommées *ki*, pendant lesquelles règnent un grand nombre de personnages à la face d'homme et au corps de dragon. Enfin, arrive Fo-hi ou Fou-hi, un peu plus de 3 mille ans avant Jésus-Christ. C'est par lui que certains écrivains chinois commencent l'histoire de leur empire; mais tout ce qu'ils en rapportent prouve bien que ce personnage appartient encore à la légende. M. Pauthier, d'ailleurs si favorable à l'antiquité du peuple chinois, assigne l'année 2 mille 698 avant Jésus-Christ et le règne de Hoang-ti comme point de départ de la

[1] Menzel, apud Bayer, *Comment. orig. sinens*, p. 267 suiv. — [2] Mar. Martini, *Histor. Sinica*, lib. I, p. 15 et 17.

Nous proposerons notre sentiment sur Fo-Hi après quelques observations. Nous disons d'abord qu'en admettant l'époque de son règne, d'après les annales de la Chine, entre l'an 2014 avant Jésus-Christ et l'an 2834, et celle des règnes de ses successeurs jusqu'à Yao, qui, suivant les annales, régna l'an 2357 avant Jésus-Christ, ces époques seraient encore postérieures de plusieurs siècles au déluge, même à s'en tenir à la chronologie du texte hébreu. Par conséquent, il est incontestable que l'histoire de la Chine réduite à sa juste valeur s'accorde très-bien avec nos livres saints.

Secondement, les Chinois n'ont aucun livre plus ancien que Confucius. C'est lui qui le premier a compilé l'histoire chinoise, et il a vécu seulement 550 ans avant Jésus-Christ. Ce philosophe n'a pu remonter plus haut qu'à deux cents ans avant lui par des dates certaines, et jusqu'à présent les savants n'ont pu encore s'accorder sur l'année ou le siècle dans lequel il faut placer la fameuse éclipse du règne de Tchoung-Kang; par la manière dont Confucius en fait mention, l'on ne peut pas seulement savoir si c'était une éclipse de soleil ou de lune. Ce sont les historiens postérieurs à Confucius, qui ont entrepris de remonter plus haut que lui, et de fixer des dates qu'il n'avait pu déterminer (*a*).

Dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions [1], M. de Guignes, après avoir examiné sans préjugé l'ancienne histoire

véritable histoire de ce peuple; encore doit-on remarquer que le *Chou-King*, *ou livre sacré des annales*, ne remonte pas aussi haut. Ce livre célèbre, traduit en français par le P. Gaubil, S. J., et auquel on ne peut refuser une grande autorité, s'ouvre par le règne d'Yao, peu antérieur à Abraham. Voyez les *Recherches* du P. de Prémare *sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-King, et sur la mythologie chinoise*, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, publiés par M. Pauthier, p. 13.

(*a*) Le P. Gaubil, dont la traduction de *Chou-King* a été rééditée, avec de légères corrections, par de Guignes, se prononce, dans la préface de cet ouvrage, d'une manière beaucoup plus favorable sur la chronologie chinoise. Pour ce qui regarde en particulier l'éclipse dont parle ici Du Clot, on ne saurait douter que ce fut une éclipse de soleil, et, du calcul du P. Gaubil, adopté par M. Pauthier, il résulte qu'elle arriva, en effet, sous le règne de Tchoung-Kang, l'an 2115 avant J.-C.

[1] Tom. LXV, in-12, p. 305.

chinoise, a jugé qu'elle n'est ni certaine ni authentique ; qu'elle ne peut nous donner des notions exactes de l'état dans lequel était cette nation dans les temps voisins de sa formation. Elle ne renferme aucune remarque de géographie ni de chronologie ; elle est sans suite et sans liaison. M. Fréret, qui avait conçu pour les annales chinoises le plus grand enthousiasme, ainsi que M. Fourmont, est forcé d'avouer [1], en donnant une notice des historiens de cette nation, « qu'on ne trouve parmi eux que des variations continuelles au sujet de la chronologie des temps antérieurs aux Han. » M. de Guignes dit encore, dans la belle et savante préface de son édition du Chou-King, « qu'en jetant un » coup-d'œil sur les règnes des premiers empereurs de la Chine, » pendant les douze premiers siècles, on est surpris de n'y » trouver que de l'incertitude, » etc. M. Goguet, dans son *Origine des lois* [2], dit qu'on peut assurer hardiment « que, jusqu'à » l'an 206 avant Jésus-Christ, leur histoire ne mérite aucune » croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradic- » tions ; c'est un chaos monstrueux dont on ne saurait extraire » rien de suivi ni de raisonnable. »

Les auteurs anglais de l'*Histoire universelle* font mention [3] d'une nouvelle histoire de la Chine, publiée en Italie et composée par un mandarin qui a démontré (si ce qu'on leur a dit est vrai, mais ce que nous ne pouvons garantir, ne connaissant pas cet ouvrage) que dans cet empire il n'existe aucun mémoire authentique de tout ce qui s'y est passé deux ou trois siècles avant Jésus-Christ.

Ecoutons encore le père Ko, missionnaire chinois, qui a été élevé parmi nous, et qui est très en *état de discuter*, *au milieu* des lettrés chinois, au sein de sa patrie, tout ce qui en concerne l'histoire.

« Il n'y a pas de lettrés à la Chine, nous dit-il dans ses Mé- » moires [4], qui ne sachent qu'il y aurait de la démence à ne pas » voir que notre chronologie ne remonte d'une manière, je ne

[1] *Dissertation sur l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise. Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1er décembre 1735. — [2] Tom. III, Dissertat. 3. — [3] Tom. I de l'édit. in-8o, p. 148 des notes. — [4] Tom. I, p. 140.

» dis pas certaine et indubitable, mais probable et satisfaisante,
» que jusqu'à l'an 841 avant Jésus-Christ. Comme nous ne de-
» mandons pas qu'on nous en croie sur notre parole, voici nos
» preuves :

» 1° Le *Chou-King* marque la durée de quelques règnes, mais
» il ne la marque pas de plusieurs, et il y a un grand nombre
» d'empereurs dont il ne dit absolument rien ; 2° le *Chou-King*
» parle d'une éclipse sous le règne de Tchoug-Kang (nous avons
» déjà fait cette remarque), mais il ne dit point l'année, ni la
» grandeur, ni le temps de cette éclipse ; et les sept sentiments
» de nos chronologistes, qui la placent à tâtons, les uns à une
» année, les autres à l'autre, prouvent que ce point d'appui
» est plus inébranlable au-delà des mers qu'ici; 3° le *Chou-King*
» ne donne la durée d'aucune dynastie, ni l'époque fixe d'au-
» cun événement par où on pourrait remonter ou descendre aux
» autres par des à peu près et des probabilités; 4° aucun des
» *King* ne supplée au silence du *Chou-King* sur tous ces objets.
» Nous défions qui que ce soit d'attaquer ces quatre assertions,
» ou en général ou en particulier. »

Les partisans de la haute antiquité des Chinois nous opposent qu'à la Chine le soin d'écrire l'histoire n'est point abandonné aux particuliers, mais à un tribunal érigé exprès, composé des lettrés les plus habiles. C'est à ce tribunal que sont remis les mémoires de ce qui arrive dans l'empire. Ces mémoires sont jetés par les historiens publics dans un coffre scellé du sceau de l'empire; enfin, ces coffres ne s'ouvrent qu'à l'établissement d'une nouvelle famille impériale, et c'est alors que les mémoires sont confrontés et discutés.

Mais cette précaution ne s'observait pas dans les anciens temps. « On ne peut, suivant M. Fréret [1], dire qu'elle ait eu lieu
» pour le corps entier des annales ; elles sont composées de
» deux parties dont la certitude et l'authenticité sont bien diffé-
» rentes. Celle de ces deux parties qui commence à la dynastie
» des Han (an 206 avant Jésus-Christ) est écrite sur les mémoires
» contemporains, et n'a été publiée qu'après un examen au-
» thentique...; mais la partie qui comprend l'histoire des temps

[1] *Dissertat. sur l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise.*

» antérieurs aux Han est d'une espèce très-différente : c'est une
» histoire restituée après coup, » etc. (*a*).

C'est cependant sur un fondement si ruineux et renversé par des philosophes mêmes, mais plus instruits que Voltaire, que celui-ci établit ce raisonnement triomphant [1] : « Une nation
» dont les premières chroniques attestent l'existence d'un vaste
» empire, puissant et sage, doit avoir été rassemblée en corps
» de peuple pendant des siècles antérieurs : voilà ce peuple
» qui, depuis plus de quatre mille ans, écrit journellement ses

(*a*) La critique historique, unanime pour attribuer à Confucius l'arrangement actuel du *Chou-King*, environ 650 ans avant notre ère, est-elle en mesure, comme l'avance M. Pauthier (*Chine*, p. 40, ouvrage faisant partie de l'*Univers pittoresque*), d'établir, par le caractère de la langue, que la plupart des fragments qui composent ce livre appartiennent, d'une manière évidente, aux temps des empereurs dont il parle, ou, au moins, à des époques bien antérieures à celle de leur arrangement ; c'est une question dans laquelle nous vous confessons notre incompétence. Nous ajouterons seulement, pour montrer notre impartialité, une citation de l'un des plus laborieux et des plus savants missionnaires français en Chine, du P. Amiot, auteur d'une *Vie de Confucius*, qui s'exprime ainsi :

« En faisant une légère récapitulation de ce que j'ai dit, je crois pouvoir conclure : 1° Que les annales chinoises sont préférables aux monuments historiques de toutes les autres nations, parce qu'elles sont les plus dépouillées de fables, les plus anciennes, les plus suivies, etc. — 2° Qu'elles méritent toute notre confiance, parce qu'elles ont des époques démontrées par des observations astronomiques, jointes aux monuments de toutes les espèces dont ces annales abondent. — 3°...... — 4° Enfin, que ces annales sont elles-mêmes l'ouvrage le plus authentique qu'il y ait dans l'univers, parce qu'il n'y en a point dans tout l'univers qui ait été travaillé pendant l'espace de près de dix-huit siècles, qui ait été revu, corrigé, augmenté à mesure que l'on faisait de nouvelles découvertes, par un si grand nombre de savants réunis, » etc. *Mémoir. sur les Chinois*, tom. II, p. 146.

Certes, il se peut qu'il y ait quelque exagération dans ce jugement du P. Amiot ; mais, en le prenant même à la lettre, la théologie catholique n'éprouvera nul embarras ; car enfin, ces annales, si *authentiques* et si *dignes de toute notre confiance*, ne remontent pas au-delà de l'époque d'Abraham (Voyez la note *a* de la p. 138).

[1] *Philos. de l'histoire*, chap. 18 et 52.

» annales. N'y aurait-il pas de la démence à ne pas voir que » pour être exercé dans tous les arts, et pour en venir non-» seulement jusqu'à écrire, mais encore jusqu'à bien écrire, il » avait fallu plus de temps que l'empire chinois n'a duré, en ne » comptant que depuis l'empereur Fo-hi jusqu'à nos jours? »

Suivant ce beau raisonnement, il y aurait de la démence à regarder Homère, Thucydide, Xénophon, Démosthène et tous les écrivains de l'ancienne Grèce comme des gens qui sussent écrire ; car il s'en faut bien qu'il y ait 4000 ans depuis le déluge de Deucalion, et même depuis celui d'Ogygès jusqu'au temps du dernier de ces écrivains. Notre philosophe, qui emploie le chapitre vingt-quatrième de son écrit à prouver que « les Grecs sont un peuple très-nouveau, que ce peuple était barbare du temps d'Ogygès, c'est-à-dire douze cents ans avant les Olympiades, que les Athéniens *épars furent réunis en corps de peuple* par Cécrops, dont ils reçurent leurs premières institutions, » ne pourra désavouer la conséquence qu'en reconnaissant la fausseté de son principe.

Disons plutôt que Voltaire ne tend qu'à éblouir ses lecteurs lorsqu'il dit, contre l'autorité des Kings, et contre celle de Se-ma-tsien, le grand historien des Chinois, « qu'il est évident que » l'empire chinois était formé il y a plus de 4000 ans, et qu'il » subsistait avec splendeur quand les Chaldéens commençaient » leur cours de dix-neufs cents ans d'observations. » Nous n'en donnerons qu'une preuve, tirée du *Chou-King*, le second des livres réputés canoniques chez les Chinois ; c'est le discours que l'auteur de ce livre fait tenir à l'empereur Yu, dont le règne est postérieur à celui d'Yao, qui n'a régné que vers l'an 2067, selon M. Féret [1], et, suivant Se-ma-tsien, vers l'an 2110. « Les eaux, » fait-on dire à cet empereur, étaient, pour ainsi dire, élevées » jusqu'au ciel ; elles surpassaient les plus hautes montagnes. » Les peuples périssaient ainsi misérablement au milieu de cet » affreux déluge. Monté sur quatre diverses montures, je com-» mençai par couper les bois, en suivant la chaîne des monta-» gnes, après quoi Pa-y et moi nous apprîmes aux hommes à » manger de la chair. Je fis de plus découler les quatre grands

[1] *Mémoires de l'Acad. des Sciences,* tom. VIII.

» fleuves dans quatre mers, et décharger les ruisseaux dans les » fleuves ; après quoi Heoutsi et moi nous apprîmes aux hom» mes l'usage des grains et l'art de cultiver la terre. Je leur fis » ensuite connaître les avantages du commerce, » etc.

Nous ne rapportons ce récit, dont nous sommes bien éloigné de garantir la vérité, que pour demander aux partisans de Voltaire si un empire peut subsister avec splendeur sans agriculture et sans commerce. Le discours que les livres canoniques des Chinois attribuent à l'empereur Yu, démontre qu'avant lui ces institutions primitives étaient ou totalement négligées, ou absolument ignorées à la Chine. Remarquons aussi en passant que si Voltaire eût lu ces fameux Kings qu'il fait sonner si haut, il n'eût pas dit que « le climat de la Chine fut préservé du fléau des inondations. »

Quant aux observations astronomiques qu'on allègue en faveur des antiquités chinoises, M. de Guignes montre clairement 1° qu'elles sont très-incertaines pour les premiers temps ; 2° que celles des temps postérieurs sont bien peu anciennes relativement à la haute antiquité qu'on veut donner à ce peuple, et qu'elles sont en petit nombre sous l'une et l'autre époque ; 3° qu'il est très-probable que depuis l'an 722 avant Jésus-Christ, les éclipses suivies et certaines, marquées en grand nombre par Confucius, et qui, par une singularité remarquable, concourent avec l'ère de Nabonassar, de laquelle les astronomes grecs partaient pour le calcul de leurs observations, ont été empruntées des autres nations ; 4° qu'il est même propable encore que les Chinois ont copié et inséré dans leur histoire les observations des astronomes chaldéens et égyptiens, ce qui se confirme par le rapport de l'époque des observations chaldéennes indiquées par Callisthène avec celle des Chinois. Enfin, il prouve qu'ils ont été longtemps bornés à un petit nombre de provinces, et que, jusque vers l'an 800 avant Jésus-Christ [1], leur histoire n'a absolument rien de certain.

Le sentiment de M. de Guignes est encore confirmé par M. Maigrot, évêque de Konon, qui ajoutait peu de foi à la chrono-

[1] Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, au commencement de 1779.

logie chinoise des anciens temps [1]. Selon lui, Chubi, annaliste chinois, a ajusté les années, ainsi que les éclipses, comme il a jugé à propos. Et comment en douter, en observant que les Chinois étaient d'ignorants astronomes, même lorsque les jésuites arrivèrent parmi eux? Loin de pouvoir calculer une éclipse, ni même faire aucune observation astronomique deux mille ans et plus avant notre ère, ils étaient dans la plus profonde ignorance à cet égard. C'est ce que prouve encore une lettre de M. Costar, membre du collége de Wadham à Oxford, publiée dans les *Transactions philosophiques* des mois de mars, avril et mai 1747 [2].

Il paraît que l'an 1300 avant notre ère, la Chine n'a pu qu'être médiocrement peuplée, surtout si l'on fait attention qu'une partie considérable de ce pays était déserte l'an 637 avant notre ère, quand les Scythes, sous Madyès, firent leur première irruption dans la Haute-Asie. Au reste, l'histoire ne parle des Chinois que lorsque Alexandre-le-Grand pénétra dans l'Inde, et même alors elle n'en dit rien qui soit de quelque importance [3].

De cet accord unanime de tous les savants, soit modernes, soit plus anciens, il résulte évidemment que la chronologie chinoise est entièrement incertaine, au moins depuis l'an 800 avant Jésus-Christ, et conséquemment qu'on ne peut l'opposer, avec la plus légère ombre de probabilité, à la chronologie de Moïse. Nous ne prétendons pas par là nier ou contester une très-haute antiquité à cet empire; au contraire, nous adopterions presque le système de Shuckford, qui prétend que le Fo-hi des Chinois, le fondateur de leur monarchie, n'est autre que Noé même [4]. Cette hypothèse (car nous ne lui donnons pas un autre nom) avait d'abord été rejetée et combattue par les auteurs anglais de l'*Histoire universelle* [5]; mais, d'après les judicieuses remarques qui leur ont été communiquées, et des preuves très-fortes qui n'ont encore point paru, ils ont jugé ce système fort vraisem-

[1] Maigrot, apud du Hald. in *Introduct. philosoph. transact.*, n° 483, p. 476 et 492. — [2] *Ibid.* — [3] Bayer, *Chronolog. Scythic.*, in Comment. Acad. Petropol. tom. III, p. 302. Strabon, lib. XV. Quinte-Curce, lib. IX, cap. I. De Strahlenberg, *Introduct.*, p. 42. — [4] *Hist. sacrée et profane*, tom. I, p. 100, suiv. — [5] Tom. XXX, éd. in-8°, p. 81.

blable, fort raisonnable [1]; et ce qui importe le plus, ce qui nous intéresse d'une manière plus particulière, c'est qu'il concilie parfaitement, par quelque fait authentique, la chronologie de Moïse avec l'ancienne chronologie des Chinois : en sorte que, par l'accord et le secours de l'une et de l'autre, on serait à même de fixer celle des Chinois, depuis la fondation de leur monarchie, sur des principes plus sûrs qu'on ne l'a pu faire jusqu'à présent,

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de faire valoir tous les arguments qu'on allègue en faveur de cette opinion, qui est appuyée par divers savants; nous ne ferons mention que de quelques-uns qui nous paraissent du plus grand poids, renvoyant nos lecteurs à l'ouvrage cité ci-dessus.

1° Les Chinois disent que Fo-hi n'eut point de père ; Noé fut le premier homme sur la terre après le déluge : ses ancêtres périrent dans les eaux, et, comme leur mémoire ne s'était point conservée dans les traditions des Chinois, il passa pour n'avoir point eu de père. 2° Selon l'histoire chinoise, la mère de Fo-hi était environnée d'un arc-en-ciel lorsqu'elle le conçu [2] : ce trait présente évidemment une tradition imparfaite de l'arc-en-ciel qui parut à Noé après le déluge. 3° Ce que les Chinois racontent de Fo-hi s'accorde assez avec ce que l'Ecriture dit de Noé. Fo-hi, disent-ils [3], éleva avec grand soin sept espèces d'animaux différents, et il avait coutume d'en faire un sacrifice à l'Esprit suprême du ciel et de la terre. Moïse de même rapporte de Noé [4] » qu'il prit sept espèces de tous les animaux purs, le mâle avec » la femelle, ainsi que de tous les oiseaux, afin que la race en » fût conservée sur la terre, et il dit qu'après le déluge Noé éleva » un autel à l'Eternel, sur lequel il lui offrit des holocaustes de » chaque espèce d'animaux purs. »

4° L'Ecriture ne dit presque plus rien de Noé après le déluge. Ce silence ne semble-t-il pas insinuer que ce patriarche n'eut aucune part aux événements qui sont rapportés dans la suite de l'histoire? Ainsi, il n'est nullement invraisemblable qu'après

[1] Tom. LIV, p. 91. — [2] Martini, *Histor. Sinica*, p. 15 et 22. — [3] Lecomte, *Mém. sur l'état présent de la Chine*, p. 313. — [4] *Gen.* VIII, 2, 5, 9.

s'être garanti des effets du déluge, il ait transporté sa demeure dans la Chine. Cette explication s'accorde avec la tradition chaldéenne, dans laquelle il est dit qu'on ignore où allèrent, au sortir de l'arche, Xisuthrus ou Noé, sa femme, sa fille et le pilote.

5° Selon le calcul le plus raisonnable et le plus juste de la chronologie chinoise, Fo-hi a dû régner dans le temps de Noé ; et la longueur que l'histoire des Chinois donne au règne et à la vie de Fo-hi, ainsi que de ses premiers successeurs, s'accorde parfaitement avec l'Ecriture, touchant la durée de la vie des patriarches.

6° L'opposition presque universelle qu'on remarque entre la nation chinoise et tous les autres descendants de Noé, surtout par rapport à leur religion, leurs lois, leur gouvernement, leurs arts, leurs sciences et leurs coutumes, et plus particulièrement par rapport à leur langue, peut faire conclure avec raison que les Chinois sont un peuple différent de ceux qui furent dispersés après la confusion des langues.

7° Une preuve que la Chine doit avoir été peuplée par une colonie aussi ancienne que celle que nous supposons, c'est qu'il est certain que ce pays, c'est-à-dire une partie de la Chine, a été habité et peuplé dès les plus anciens temps. Si Tubal, Mesech ou quelqu'autre avaient les premiers peuplé la Chine, comme il est certain qu'ils ont peuplé le nord-est de la Tartarie, il faut supposer dans ce cas que les pays les plus voisins du Sinhar, tels que Babylone, la Perse, etc., et un grand nombre d'autres à l'orient, ont fourmillé d'habitants avant qu'ils aient pu parvenir jusqu'à quelqu'une des provinces de la Chine. Mais il est certain que le nord-est de la Tartarie était encore très-peuplé dans le temps même de l'expédition de Madyès dans l'Asie, comme nous l'avons déjà observé ; et cependant il n'en a pas été de même de la Chine et des autres contrées de l'Orient, qui étaient alors incontestablement plus peuplées, quoiqu'il paraisse certain, d'un autre côté, que ce vaste empire n'était pas alors dans l'état de splendeur où il est parvenu dans la suite.

8° Quoique Moïse ne fasse point mention des enfants que Noé a eus après le déluge, il peut cependant en avoir eu plusieurs pendant les trois siècles et demi qu'il a vécu depuis cette époque, outre qu'un grand nombre de ses autres descendants ont

pu s'attacher à lui et le suivre dans l'Orient ; ce qui ne contredit point les annales chinoises, qui donnent à Fo-hi une nombreuse postérité : elles sont même, en ce point, d'accord avec Bérose, qui lui donne trente fils, qu'il appelle *Titans*, nom qui est le même que celui d'*Orientaux*, étant dérivé de l'ancien celtique *ti* et *tan* qui signifie la *maison de feu*, expression propre à désigner le soleil, et de là le nom de *Titans* donné aux peuples qui habitaient le plus près du lieu où cet astre se lève.

9° Une considération bien propre à prouver que Noé a été le Fo-hi de la Chine, c'est que cet ancien peuple a été préservé de cette affreuse idolâtrie où ses autres descendants tombèrent bientôt. En effet, quoique les Chinois, ainsi que les autres nations, attribuassent aux corps célestes quelqu'influence sur les choses sublunaires, cependant ni eux ni leurs descendants n'en vinrent jamais jusqu'à l'excès de les adorer : ce ne fut qu'au bout d'un grand nombre de siècles, environ soixante-quatre ans après Jésus-Christ, que l'abominable idolâtrie de Fo fut apportée accidentellement des Indes à la Chine, avec une foule des plus horribles superstitions qui, encore aujourd'hui, sont détestées de tous les philosophes, de tous les lettrés ; et si plusieurs de ces derniers sont tombés dans l'athéisme, comme on les en accuse généralement, il n'en est pas moins certain que leurs ancêtres avaient autant d'horreur de cette impiété que de l'idolâtrie de Fo. Il y a plus : la nation chinoise a toujours religieusement conservé l'idée d'une providence suprême qui dirige et gouverne toutes choses, qui connaît les secrets de tous les cœurs, et à laquelle tous les hommes sont responsables de leurs pensées, de leurs paroles et de leurs actions [1]. Une autre coutume ancienne de ce peuple, c'est que dans toutes les calamités publiques, comme les guerres civiles, les pestes, les famines, les grandes sécheresses, etc., ils se sont toujours adressés, avec toute l'humilité possible, à l'Être souverain seul pour implorer son secours, et qu'après l'avoir obtenu, ils lui ont rendu les plus solennelles actions de grâces ; ils parlent souvent du soin que prend la Providence d'avertir les hommes des jugements qui les menacent par des signes, des prodiges et par d'autres voies,

[1] Voyez le *Chou-King*, la morale et les autres œuvres de Confucius.

pour les exciter à les détourner par des actes de repentance. N'est-il pas probable que cet excellent principe a pris sa source dans les avertissements, les menaces et les sinistres présages dont Noé avait été le triste témoin pendant plus d'un siècle avant le déluge?

10° Les Chinois ont conservé dans leurs plus respectables mémoires quelques prophéties remarquables qui annonçaient que le Messie paraîtrait en chair dans une contrée de l'Occident, prophétie que l'on entendait si parfaitement, que l'on croyait si fermement, que leur célèbre philosophe Confucius, qui vivait 550 ans avant Jésus-Christ, fut en état de marquer l'année de leur cycle sexagénaire dans laquelle il naîtrait; et l'on assure même [1] que cette année-là, qui fut celle où le Rédempteur naquit, l'empereur régnant, qui s'appelait Ngai, c'est-à-dire le *Victorieux*, prit le nom de *Ping* ou de *Pacifique*. De plus, Confucius se consolait souvent par la pensée que le *Saint*, ainsi qu'il le nommait, paraîtrait dans l'Occident et en viendrait [2]. Mais comment expliquer que, parmi tous les descendants de Noé, les Chinois presque seuls aient conservé des notions si vives du Messie promis, tandis que tous les autres, et ceux même de la famille de Sem, dont il devait naître, en avaient si peu d'idées jusqu'au temps où Dieu le révéla plus clairement à Abraham et à sa postérité, à moins qu'on ne suppose que Noé leur laissa des mémoires authentiques sur ce sujet, que Confucius étudia avec assez de soin pour indiquer le temps précis de sa naissance et la partie du monde où il naîtrait?

11° On peut voir dans les auteurs cités [3] beaucoup d'autres preuves en faveur de ce sentiment, tirées des anciens usages des Chinois, de leurs respect pour leurs ancêtres, de leur agriculture dont ils attribuent l'invention à Fo-hi, *comme Moïse à* Noé après le déluge; de leurs anciens caractères; de la loi qui leur défend le vin; de la structure de leurs vaisseaux, très-différente de celle des autres nations, et qui, par une singularité remarquable, sont parfaitement construits sur le modèle de l'Arche, sous tous les rapports, etc., etc.

[1] Martini, *Histor. Sinica*, lib. IV. — [2] *Ibid.* Voyez Le Comte, Kircher, etc. — [3] *Histoire univers.*, tom. LIV.

Nous finirons cette digression par un fait très-propre à établir l'époque de la fondation de l'empire chinois sur un principe plus sûr que tout ce que l'on a produit jusqu'à présent. Ce fait est le phénomène merveilleux que les annales de la Chine rapportent être arrivé sous le règne d'Yao, le septième empereur depuis Fo-hi, que le soleil fut dix jours sans se coucher [1]. On conviendra que ce fait comparé avec le miracle rapporté dans le livre de Josué ne peut être que le même, à l'exception de la durée, dont nous rendrons compte après que nous aurons prouvé, par la chronologie des Chinois et par celle des Hébreux, que Yao et Josué étaient comtemporains. Il est vrai que quelques auteurs ont choisi ce fait pour tourner en ridicule les anciens mémoires chinois; mais comme il est prouvé, par les termes exprès de l'historien sacré, et par d'autres arguments [2], que le phénomène miraculeux rapporté dans cet endroit fut un véritable solstice surnaturel que le héros hébreu obtint par ses prières, et non une lumière extraordinaire, un parhélie ou une aurore boréale, comme Maimonides et Spinosa parmi les Juifs, Grotius et Le Clerc parmi les protestants, l'ont prétendu, il est évident que ce phénomène dut être visible dans tous les pays de l'Orient où le soleil avait passé le méridien de quelques heures. Si donc le témoignagne réuni des deux chronologies prouve que les deux phénomènes qui y sont consignés sont arrivés dans le même temps, ou, ce qui est équivalent, si l'intervalle entre Noé et Josué est égal à celui que les annales de la Chine mettent entre Fo-hi et Yao, le jour que les deux histoires se prêtent mutuellement est bien propre à déterminer leur chonologie respective.

Le miracle rapporté par Josué arriva, suivant la chronologie du texte hébreu, l'an 1451 avant Jésus-Christ et l'an 897 après le déluge. De ce nombre, il faut retrancher les 350 ans que Noé vécut depuis sa sortie de l'arche, de sorte qu'il n'y eut que 547 ans entre la mort de ce patriarche et le solstice de Josué. Moïse compte sept générations dans cet intervalle, savoir : depuis Abraham qui, suivant Ussérius, naquit deux ans après la mort

[1] Martini, *Hist. Sinica*, lib. I. — [2] Voy. notre note sur le chap. X de Josué.

de Noé, jusqu'à Josué exclusivement; et ce fut dans la première année de son gouvernement qu'arriva le miracle. Ces sept générations sont : Abraham, Isaac, Jacob, Lévi, Caath, Amram et Moïse, prédécesseur immédiat de Josué. Les annales de la Chine comptent aussi précisément sept règnes depuis Fo-hi à Yao inclusivement, vers la fin du règne duquel le même phénomène fut observé à la Chine. Voici la liste de ces règnes :

Chin-nong ou Xin-nung régna..........	140	ans.
Whangti ou Hoangti....................	100	—
Chao-hao ou Xao-ha....................	84	—
Chuen-hio ou Chuen-hi.................	78	—
Tico ou Coüs..........................	70	—
Chi...................................	8	—
	480	ans.

Yao, sous le règne duquel (l'annaliste ne dit pas en quelle année) le même phénomène fut observé à la Chine.

Les six premiers règnes ne montent qu'à 480 ans, 67 de moins qu'il n'y en a eu entre la mort de Noé et Josué, ce qui nous conduit naturellement à la soixante-septième année du règne d'Yao pour placer ce solstice; et comme c'était la première de l'administration de Josué, il se trouve que le nombre des règnes et celui des générations marquées par Moïse est égal et de la même durée.

Cette époque a plusieurs autres avantages : 1° elle fournit une preuve en faveur du texte hébreu contre le calcul des Septante; 2° elle rapproche le règne d'Yao du point où Fouquet, Maigrot, Fourmont et d'autres savants, ont tâché de la fixer; 3° elle nous met en état de *remonter jusqu'à la fondation de la* monarchie chinoise, d'en fixer le commencement sur un fondement solide et de concilier parfaitement la chronologie chinoise avec celle de Moïse.

Comme toute la force de ce raisonnement dépend de la vraisemblance qu'il y a que le phénomène observé à la Chine est le même que celui qui est arrivé dans la Palestine, nous ajouterons, aux preuves chronologiques et aux autres que nous avons alléguées, une ou deux remarques propres à y donner du poids et dignes d'attention. La première est prise de l'expression

même de l'annaliste chinois, que le soleil fut dix jours sans se coucher, dit Martini, ce qui emporte évidemment que cet astre était sur son déclin par rapport à la Chine, comme il doit l'avoir été, certainement, eu égard à la situation occidentale de la terre de Chanaan, où il était encore assez élevé sur l'horizon. La seconde remarque est tirée de ce que l'historien dit qu'on craignit à la Chine un embrasement universel, et qu'il y eut en effet plusieurs incendies, sans doute dans quelques-unes des provinces les plus exposées aux rayons perpendiculaires du soleil, où il y avait beaucoup de bruyères, de bois et d'autres matières combustibles, et dans celles dont les vallées formaient comme autant de foyers aisés à s'enflammer par les rayons brûlants d'un soleil continuel. On ne peut guère douter que la fameuse fable de Phaéton ne doive son origine à quelque incendie pareil; et combien ce solstice surnaturel ne doit-il pas naturellement en avoir causé ? C'est peut-être de là que sont venus tant de déserts incultes et arides, répandus dans l'Asie et dans l'Afrique, le soleil ayant par son excessive chaleur consumé tout ce qu'il y avait de combustible, sans laisser autre chose que des sables calcinés et des cendres. Ne pourrait-on pas attribuer à la même cause ce long et terrible incendie arrivé sur les Pyrénées, et dont ces montagnes ont pris leur nom [1] ? Les historiens d'Espagne disent, à la vérité [2], qu'il arriva vers l'an 729 après le déluge, c'est-à-dire 168 ans avant l'époque dont nous parlons; mais ce ne serait pas là un anachronisme étonnant, par rapport à une époque si reculée, surtout si l'on considère que cette chaîne de montagnes est à peu près exposée aux rayons perpendiculaires du soleil, et que les sommets et les vallées sont couverts de pins, d'autres arbres et de matières combustibles ; aussi les historiens disent-ils que l'incendie dura plusieurs semaines, et que la chaleur fut si ardente qu'elle fondit les métaux et les minéraux, que l'on vit couler du sein de la terre. Si l'on demande comment la terre de Chanaan, plus exposée encore aux rayons perpendiculaires du soleil, et aussi montagneuse et couverte de bois, échappa à un pareil désastre, nous répondrons que cela a pu se faire par

[1] Aristote, *de Mirabilib.* Diod. de Sicile, liv. V. — [2] Vazaei, *Chronic.* Garibay, etc.

l'interposition de gros nuages chargés de pluie et de grêle dont le ciel fut couvert par la direction de cette même Providence qui présida à cet événement miraculeux. Aussi l'Histoire sainte rapporte-t-elle qu'il tomba une si grande quantité de grêle sur les Chananéens, qu'elle en fit périr un plus grand nombre que l'épée des Israélites.

Il ne reste plus qu'à rendre raison de la différence qu'il y a entre l'historien sacré et l'historien chinois par rapport à la durée de ce phénomène : le premier assure qu'il ne dura qu'un jour au-delà du temps ordinaire, au lieu que le second le fait durer dix jours. Mais 1° la consternation des Chinois put leur faire paraître le temps plus long qu'il ne l'était en effet, d'autant plus qu'ils n'avaient probablement alors d'autre manière de mesurer le jour que le cours du soleil ; ils purent aussi compter cette durée par l'accroissement de quelque plante ou fleur, sans faire attention que la chaleur d'un soleil extraordinaire de vingt-quatre heures pouvait en accélérer l'accroissement dans la proportion de dix jours à un. D'ailleurs, on sait que, dans ces temps reculés, toutes les nations divisaient le jour en parties égales, qu'ils appelaient communément *veilles*, ou de quelque autre nom équivalent, qui consistaient chez les unes en deux, chez d'autres en trois heures ou davantage. Il est donc très-probable que les mémoires originaux portaient dix veilles, dont on a fait dans la suite dix jours, soit par la négligence des copistes, soit parce que, par accident, quelque trait du hiéroglyphe qui distinguait la veille du jour s'est effacé, ou, ce qui n'est pas moins vraisemblable, par l'envie naturelle qu'ont tous les peuples de relever la grandeur des prodiges. Laquelle de ces idées qu'on adopte, elle explique naturellement la différence qu'il y a entre les deux historiens ; mais rien ne peut expliquer comment un phénomène si merveilleux se trouve rapporté d'une manière circonstanciée dans les annales de la Chine, sous un règne qui coïncide précisément avec le temps de Josué, à moins de reconnaître qu'il s'agit du même fait [1].

[1] Nous ne partageons point l'opinion de l'auteur sur la prétendue coïncidence du prodige arrivé à la Chine avec le miracle opéré par Josué; et si, moins ébloui de cette idée, il eût réfléchi plus attentivement à la position respective des deux climats, nul doute qu'il ne se fût épargné

Indiens.

Ce n'est pas seulement des Chinois que nos philosophes modernes ont vanté si fort la haute antiquité, c'est aux Indes que quelques-uns d'entre eux ont prétendu trouver la nation la plus anciennement policée. « Les Bramines, disent-ils, qui entretien» nent dans le peuple la plus stupide idolâtrie, ont cependant » entre leurs mains les plus anciens livres du monde, dans les» quels on ne reconnaît qu'un Être suprême. »

Les ennemis de la révélation ne nous opposent, dans cette nouvelle attaque, que les livres sacrés et les dogmes des Indiens. Ils n'ont point ici de monuments historiques à mettre en avant en faveur d'une antiquité qui remonte au-delà des temps fixés par Moïse. Le seul auteur qui fasse entrevoir que les Indiens étaient une nation puissante trois siècles après le déluge, est Ctésias, médecin d'Artaxerxès, et qui vivait 400 ans avant Jésus-Christ.

de si grands frais de logique et d'érudition. Lorsque Josué commanda au soleil de s'arrêter, c'était pour avoir le temps d'achever, dans la même journée, la déroute des ennemis ; le soleil était près de se coucher : tous les commentateurs sont d'accord sur ce point. Or, entre les limites occidentales de la Chine et celles orientales de la Syrie, il y a plus de 60 degrés de longitude, d'où il résulte qu'en Chine le soleil se couche quatre heures, au moins, plus tôt qu'en Syrie. Supposons que le miracle a eu lieu à trois heures après midi, et c'était de fort bonne heure ; supposons aussi qu'on était alors dans les plus grands jours, à une latitude où ils sont au plus de quatorze heures, dans l'instant du miracle, il était sept heures du soir pour les cantons de la Chine les plus voisins de la Palestine, et le soleil était sous l'horizon. Si donc le prodige arrivé en Syrie fut sensible à la Chine, ce ne dut être que par la longueur extraordinaire de la nuit, et point du tout par celle du jour.

Au reste, nous aimons à suivre le sentiment de l'abbé Bergier sur ce fait miraculeux. « Pour opérer ce miracle, dit-il, il a suffi de faire dé» crire aux rayons solaires une ligne courbe au lieu d'une ligne droite. » Tous les jours, par le moyen de la réfraction, nous voyons le soleil » plusieurs minutes avant qu'il soit sur l'horizon, et nous continuons de » le voir lorsqu'il est déjà au-dessous. Dieu n'a-t-il pu prolonger ce » phénomène pendant douze heures ? Il n'est pas dit que la nuit sui» vante fut aussi longue que les autres nuits. » *Dict. de théol.* art. *Soleil.*

(*Note de l'édition de* 1837).

Strabon, en parlant des grands hommes de Gnide, dont Ctésias était originaire, en fait mention, ainsi que Xénophon. Il a composé une histoire des Assyriens, des Mèdes et des Perses, et celle des Indes, dont il nous reste un abrégé imparfait, composé par Photius. Cet auteur a toujours été regardé, non-seulement par les savants modernes, mais encore par les anciens les plus instruits, comme un écrivain peu digne de foi. C'est l'idée qu'en donne son contemporain Antigonus Caristius, qui vivait du temps de Ptolémée-Philadelphe, et qui l'accuse de mentir et de rapporter des choses incroyables. Plutarque, dans la vie d'Artaxerxès, l'appelle un homme vain et un menteur avéré. Lucien l'accuse de rapporter dans son histoire ce qu'il n'avait jamais vu ni entendu. Son histoire d'Assyrie est évidemment faite pour étonner l'imagination et sonder jusqu'où peut aller la crédulité, etc.

Ce n'est pas seulement Strabon et les autres auteurs anciens que j'ai cités, c'est encore Mégasthène, connu d'ailleurs pour être des plus crédules [1], qui dit expressément que toutes les relations anciennes des expéditions dans l'Inde, excepté celle de Bacchus (c'est-à-dire de Sésac, suivant Newton), d'Hercule et d'Alexandre-le-Grand, n'ont pas même l'ombre de la probabilité. En un mot, avant la prise de Babylone par Cyrus, fondateur de la monarchie persane, l'histoire ancienne ne dit presque rien de l'Inde. Revenons donc aux livres sacrés de ces peuples, que les philosophes modernes exaltent d'un ton si triomphant au-dessus des écrits de Moïse.

Les prêtres indiens, que l'on nomme aujourd'hui *Brames* ou *Bramines*, étaient appelés par les anciens *Brachmanes* ou *Gymnosophistes*, philosophes sans habits. Ils prétendent que Brahma, leur législateur, personnage imaginaire, puisque c'est un attribut de Dieu personifié, est l'auteur du livre original de leur religion, et qu'il l'a rédigé il y a plus de 4800 ans. Mais plusieurs des Brames mêmes conviennent que la doctrine de Brahma ne s'est conservée pure que pendant mille ans; qu'à cette époque, il s'en est fait divers commentaires, dont les auteurs ont suivi chacun leurs idées particulières; que telle a été la source de l'idolâtrie

[1] Mégasthène, dans Strabon, liv. XV, et Strabon lui-même, *ibid.*

qui règne chez les Indiens, et des schismes formés entre les différentes sectes de Brames.

Ces commentaires, connus sous le nom de *Ved*, *Bed*, *Vedes*, *Vedam*, *Schastah*, *Shaster*, *Pouranam*, *etc.*, sont écrits, suivant quelques auteurs, en langue *Sanscrète* ou *Sanscretane*, qui n'est plus vivante parmi les Indiens, et que les Brames seuls étudient. D'autrés prétendent que les Brames même n'en comprennent pas le sens [1], et que les plus habiles de leurs docteurs ne les entendent qu'à demi, parce qu'ils ne sont pas écrits dans la langue sanscrète, mais en une langue plus ancienne. Quoi qu'il en soit, les Brames refusent aux autres hommes la connaissance de leurs livres et les cachent soigneusement. Ils s'attribuent à eux seuls le droit de les lire, de sorte que les Weinjas ou Banians ne doivent se servir, dans leurs prières, que des termes tirés du *Shaster* et non du *Vedam*, et les Soudras ou gens du peuple ne doivent ni parler du *Vedam* ni apprendre le *Shaster* [2]. Les Européens cependant sont parvenus à en avoir communication. M. Loyn, dans l'*Histoire universelle* faite par les Anglais [3]; M. Holwel, dans son ouvrage intitulé : *Evénements historiques du Bengale;* M. Dow, dans sa *Dissertation sur les mœurs, la religion et la philosophie des Indiens;* M. Anquetil, dans la *Relation de son voyage aux Indes* [4], et d'autres, ont distingué quatre *Vedams*, que les Indiens appellent les quatre livres de la loi (*a*).

(*a*) Les livres sacrés de l'Inde, conservés avec un soin religieux par les brahmanes, s'appellent *Védas*. Comparée au sanscrit classique, la langue des Védas présente un caractère d'archaïsme marqué. On a cru longtemps que les brahmanes se faisaient un scrupule religieux de communiquer ces livres à toute autre personne qu'à un Hindou régénéré, mais c'était une erreur. Aujourd'hui, grâce aux travaux des Colebrooke, des W. Jones, des Max Müller, des Wilson, des A. Weber, etc., ils sont à peu près tous traduits en quelque langue européenne, et parfaitement connus des savants.

« Il y a, dit M. Fr. Lenormant, quatre collections, *samhitâs*, des Védas, formant les quatre livres sacrés. Le premier est le *Rig* ou Ritch, dont le fond se compose d'hymnes en vers; le second, le *Yadjour*, a pour base un recueil de prières en prose; le troisième, le *Samana*,

[1] *Lettres édifiantes*, tom. XXI, p. 457. — [2] Roger, *Mœurs des Brames*, p. 36. — [3] Tom. LVII, p. 96. — [4] *Zend-Avesta*, tom. I.

Les philosophes de nos jours ont beaucoup vanté l'antiquité de ces livres, et la pureté de la doctrine qu'ils renferment; mais

contient les hymnes destinés à être chantés dans les cérémonies du culte, hymnes déjà compris dans le Rig; enfin, le quatrième, *Atharvana*, plus récent que les autres, mais également canonique aujourd'hui, consiste principalement en formules de consécration, d'expiation et d'imprécation. Chaque *samhita* comprend trois parties : les *Mantras*, ou hymnes proprement dits, qui sont la portion vraiment antique du recueil, puis deux ordres de commentaires qui ont fini par revêtir, avec le temps, un caractère aussi sacré que celui des hymnes qu'ils accompagnent, les uns dogmatiques, mythologiques et surtout rituels, les *Bramanas*, remontant aux débuts mêmes de la constitution et de la doctrine brahmanique; les autres, postérieurs encore, et principalement philosophiques et moraux, les *Oupanischads*. » *Hist. anc.*, etc., tom. III, p. 441.

Outre ces quatre livres sacrés, les Indiens en ont un grand nombre d'autres, également composés en langue sanscrite; les plus anciens sont deux longs poëmes, le Mâhâbhârata et le Râmâyâna, et un recueil de lois intitulé : *Mânava-Dharma-Sâstra*, c'est-à-dire *le livre de la loi de Manou*.

A quelles périodes de l'histoire appartiennent ces antiques monuments de la première civilisation aryenne? Nos lecteurs n'attendent pas de nous de longues discussions, qui ne sauraient entrer dans le plan de ce livre; nous nous bornerons à enregistrer ici le résultat des recherches des plus illustres indianistes contemporains. On pense bien que ces savants, pour résoudre une question si grave et si délicate, ont suivi des méthodes et, pour ainsi dire, des routes différentes. Ainsi, tandis que Colebrooke (*Asiatic Researches*, tom. VII) prenait pour point de départ de ses calculs les données astronomiques renfermées dans les Védas, Windischmann soumettait à un examen minutieux les lois de Manou et le développement graduel des doctrines brahmaniques, et Fr. Lenormant s'attachait davantage à l'histoire et aux migrations des peuplades aryennes. Eh bien, ces voies si diverses les ont conduits à un résultat identique, et par cela même plus certain, savoir, que la plus ancienne compilation des hymnes védiques, personnifiée dans la figure fabuleuse de Véda-Vyasa, l'*ordonnateur des Védas*, n'est pas antérieure au XIVe siècle avant J.-C. (Voyez les divers articles sur les Védas publiés par M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans le *Journal des Savants*, de 1853 et 1854). Nous avons dit plus haut que le quatrième livre, l'Atharvana, qui n contient pas d'hymnes, appartient probablement à une époque plus récente; il en est de même des Bramanas et des Oupanischads, qui accom-

leur traduction a dissipé cette illusion. M. de Sainte-Croix, qui nous a donné l'*Ezour-Vedam* traduit par un Brame [1], s'exprime ainsi : « Plus on acquiert de nouvelles lumières à cet égard, et » plus on est forcé de rabattre du respect que l'on avait cherché » à nous inspirer pour cette prétendue antiquité, si prodigieuse- » ment exaltée ; plus l'on aperçoit même, dans le petit nombre » d'ouvrages indiens qui nous sont connus, des traces frappantes » d'un christianisme corrompu et étrangement défiguré, soit par » les Manichéens, répandus après la mort de leur maître dans » les Indes, où ils s'étaient réfugiés, soit par les Brames eux- » mêmes. » Voyez les *Observ. prélim.* p. 91 et suiv. L'éditeur, p. 151, et tom. II, p. 201, répond à quelques assertions de M. de Voltaire, l'un des premiers qui ait si fort préconisé parmi nous la haute antiquité des livres indiens ; il prouve aussi, p. 215, que « leurs calculs sur l'antiquité du monde ne sont que les rêves de leur imagination, » et il cite sur leurs périodes une observation de M. Le Gentil, bien propre à détruire toute la confiance qu'on aurait pu avoir, même dans leur période courante, qui est celle qu'ils appellent *Caliongam.* Cette observation est tirée des Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1772, I part. p. 191.

En vain l'éditeur du *Bagavadam* a entrepris de prouver la haute antiquité de ce livre. Les Brames eux-mêmes reconnaissent que cet ouvrage, qui, de l'aveu de son auteur [2], n'est qu'un des dix-huit *Pouranams,* ou commentaires du *Vedam*, n'a été composé, ainsi que les autres, que mille ou quinze cents ans après Brahma (*a*).

pagnent et expliquent les hymnes. Des deux grands poëmes dont nous avons, plus haut, donné les titres, le premier, qui est plutôt un recueil de légendes ou rapsodies traditionnelles, peut remonter, sous sa forme primitive, au xe ou au ixe siècle avant l'ère chrétienne ; mais il a été démesurément allongé par des additions et des interpolations continuées pendant plusieurs siècles ; le second, un peu moins ancien, semble appartenir au viiie siècle avant J.-C. Cette dernière date est aussi celle des lois de Manou.

(*a*) Sous le nom de *Bagavadam,* Du Clot entend peut-être le *Baghavad-Gitâ,* dialogue entre Krischna et son élève Ardjouna, qui forme un épisode du Mahâbhârata.

[1] *Observat. préliminaires,* p. 132 suiv. Tom. II, p. 81, note et ailleurs. — [2] Liv. XII, p. 329 et 336.

L'*Ezour-Vedam* est encore plus moderne. L'auteur, qui se nomme *Chumonon*, ne l'a entrepris que pour réfuter Biache ou Viassan, auquel on attribue le *Bagavadam*. Il lui reproche d'avoir enfanté ce nombre prodigieux de *Pouranams*, contraires au *Vedam* et à la vérité, qui ont été le principe de l'idolâtrie, des erreurs et des disputes des Indiens. Il le blâme de leur avoir enseigné à prendre Vichnou pour leur Dieu et à l'adorer, d'avoir inventé les différentes incarnations, d'avoir fait oublier aux hommes jusqu'au nom même de Dieu [1], etc. Voilà donc un docteur indien qui condamne le *Bagavadam* comme un recueil d'erreurs, de fables, d'impiétés, et qui était bien éloigné d'en reconnaître l'antiquité. Il s'agirait de prouver qu'il a eu tort en ce point. Sa doctrine toutefois, quoique moins impure que celle de son adversaire, en remplace les erreurs et les fables par d'autres qui ne valent pas mieux (*a*).

(*a*) L'histoire de l'Ezour-Védam forme un épisode trop curieux dans les annales de la controverse chrétienne, pour que nous ne la rapportions pas ici. Nous en empruntons le récit au card. Wiseman :

« Dans le dernier siècle, un ouvrage indien, dont les doctrines étaient tout-à-fait chrétiennes, fut publié par Sainte-Croix, sous le titre d'*Ezour-Védam*. Voltaire s'en empara comme d'une preuve que les doctrines du christianisme étaient empruntées des païens ; il proclama que cet ouvrage était d'une prodigieuse antiquité, et qu'il avait été composé par un brahmine de Seringham. Or, voici l'histoire de ce livre merveilleux : Sir Alex. Johnston étant chef de la justice à Ceylan, et ayant été chargé de former un côde de lois pour les naturels du pays, désira consulter les meilleurs ouvrages indiens, et surtout s'assurer de l'authenticité de l'Ezour-Védam. Il fit donc des recherches actives dans les provinces méridionales et prit des informations dans les pagodes les plus célèbres, particulièrement dans celle de Séringham ; mais ce fut tout-à-fait en vain : il ne put obtenir le moindre renseignement ni sur ce livre, ni sur le brahmane qui, disait-on, l'avait composé. A son arrivée à Pondichéry, il obtint du gouverneur, le comte Dupuis, la permission d'examiner les manuscrits de la bibliothèque des Jésuites, qui n'avait pas été dérangée depuis que ces Pères avaient quitté l'Inde. Parmi ces manuscrits, il découvrit l'*Ezour-Védam* en sanscrit et en français. M. Ellis, principal du collége de Madras, l'examina soigneusement, et ses recherches le conduisirent à cette intéressante découverte, que l'original sanscrit avait

[1] *Ezour-Védam*, lib. I, ch. II.

Si nous consultons M. de Guignes sur ce tant vanté *Bagavadam*, on verra [1] quelle est à peu près l'époque de cet ouvrage et celle des Vedams; combien elle diffère de l'opinion qu'on en avait conçue; combien ces livres sont modernes en comparaison de l'antiquité que nos philosophes voulaient bien leur prêter; et combien d'ailleurs, sans parler du soupçon bien fondé que les Indiens ont eu connaissance des écrits de Moïse, ces Vèdes offrent des traits de conformité avec les grandes traditions consignées dans nos livres saints, traditions plus ou moins altérées, comme elles l'ont été parmi toutes les nations, et noyées dans les fables les plus absurdes et dans les contes les plus puériles.

Voici un précis de la doctrine, de la morale et de la législation contenue dans ces livres.

Le *Shaster* s'exprime ainsi sur l'origine du monde [2] : «Le grand » Dieu étant seul, et voulant manifester son excellence et son » pouvoir en créant un monde habité par des êtres intelligents, » commença par créer quatre éléments, la terre, l'air, le feu et » l'eau. Ces éléments étaient mêlés ensemble, mais il les sépara » et s'en servit pour former les différentes parties de ce monde » visible, de la manière suivante :

» D'abord, Dieu souffla par un grand roseau, ou quelque chose » de semblable, sur les eaux qui, s'élevant en un rond, de la fi- » gure d'un œuf, et s'étendant par degrés, formèrent le firma- » ment clair et transparent qui environne le monde. De la terre » et de l'humidité qui resta en forme de sédiment des eaux, le » Seigneur fit une espèce de boule ou de globe dont les parties » les plus solides constituèrent la terre, et les parties liquides, » les mers. Ensuite, par le moyen d'un grand son, il plaça ce » globe au milieu du firmament, à une distance égale de ses points, » et le nomma le *bas-monde*. Il créa aussitôt un soleil et une lune

été composé en 1621, entièrement dans le dessein de propager le christianisme, et que son auteur était le pieux et savant missionnaire Robert de Nobilibus, neveu du card. Bellarmin et proche parent du pape Marcel II. » *Discours sur les rapports entre la science et la relig. révélée,* disc. VI. *Etudes orientales,* Part. II.

[1] *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, tom. XXXVIII, in-4o, p. 312. — [2] *Hist. universelle,* tom. LI, p. 97.

» dans le firmament pour distinguer les temps et les saisons. Les » quatre éléments ainsi séparés et mis à leur place commencèrent » à produire leurs effets : l'air remplit tout ce qui était vide ; le » feu entretint tout par sa chaleur ; la terre et les mers produi» sirent des animaux, suivant leurs facultés respectives, et le » Seigneur donna à ces animaux la vertu de produire, pour qu'ils » pussent multiplier selon leur espèce.

» Enfin, Dieu créa l'homme, comme le plus excellent des êtres, » et capables de contempler ses ouvrages. Au commandement de » Dieu, il sortit de la terre ; sa tête paru la première, et ensuite » son corps, parfaitement constitué. Dieu mit la vie en lui, et il » ne l'eut pas plutôt reçue qu'elle se manifesta. Ses lèvres se co» lorèrent, ses paupières s'ouvrirent et firent voir les deux flam» beaux de la nature ; les différentes parties de son corps se » mirent en mouvement, et, son esprit étant éclairé, il reconnut » son Créateur et lui rendit hommage. »

« Pour que l'homme, créé sociable, ne demeurât pas seul, » Dieu lui donna une femme destinée à lui servir de compagne, » et qui lui ressemblait également pour les qualités du corps et » de l'esprit, » etc., etc.

Quel rapport ! quelle conformité entre ce récit et celui de Moïse ! Mais, hélas ! après avoir parlé de Dieu comme d'un pur esprit, et de la création comme d'un acte de sa toute-puissance, les livres indiens personnifient les attributs de cet être souverain. Ils appellent *Brahma* le pouvoir créateur ; ils le peignent comme un personnage couleur de feu, avec quatre têtes et quatre bras ; ils disent qu'il est sorti du nombril de Dieu, etc. Ils nomment *Bisheu, Bisnou, Vichnou,* la puissance conservatrice ; ils désignent le pouvoir destructeur sous les noms de *Chiven, Runder,* etc. Les uns disent qu'il faut adorer le premier comme dieu principal, les autres tiennent pour le second, d'autres pour le troisième. De ces trois personnages sont sortis, par émanation, une infinité d'esprits, de dieux, de géants, etc., tous représentés sous des figures monstrueuses. Leur généalogie, leurs mariages, leurs aventures forment un corps de mythologie plus absurdes que les contes des fées, et souvent très-scandaleux ; le peuple des Indes croit à toutes ces rêveries comme à la parole de Dieu, et n'a point d'autre objet de culte que ces êtres imaginaires. Ceux qui les ont forgés n'ont

pas pu abuser plus cruellement de l'ignorance et de la crédulité populaire (*a*).

On trouve cependant dans le *Shaster*, et au milieu des fables aussi ennuyeuses qu'inutiles dont il est rempli, encore une chose bien remarquable : c'est un avènement de *Wichnou*, le Dieu suprême, sous la forme d'un enfant nommé *Kristna*. Jusque-là, Wichnou ne s'était montré au monde qu'avec une partie de sa divinité; alors il parut avec sa divinité toute entière. Ce trait est conforme à ce qu'Abraham Roger, ministre hollandais à Paliacate, rapporte comme l'ayant appris du bramine Padma-naba. « Kristna, dit-il [1], étant né à Matura, fut porté à la maison d'un » pasteur nommé Nanda. Quelques Devetaës ou anges et quelques » saints, qui étaient avertis du jour de sa naissance, jeûnèrent en » l'attendant. Il naquit dans la nuit, et les saints se réjouirent le » lendemain et se régalèrent à la manière des bergers. Cet en» fant avait été annoncé à Kampsa, père de sa mère, comme » devant causer sa perte et sa ruine. Kampsa tenta en vain de le » faire périr; le chef des bergers le sauva du massacre.... Kristna » devenu grand revint à Matura, tua Kampsa, délivra ses parents » et fit bien des miracles.... Sa grande victoire fut celle qu'il » remporta sur le diable Narakas-Sora, qui avait vaincu tout le » monde. Kristna se jeta sur lui, le tua, et délivra seize mille » vierges qu'il avait faites prisonnières et qui souhaitèrent d'avoir » Kristna pour époux. Kristna, qui était un Dieu, et qui pénétrait » leurs pensées, les prit toutes pour ses épouses. Quand Kristna » partit de ce monde, il ordonna aux Devataës de célébrer une » fête en mémoire de sa victoire, promettant que tous ceux qui » la célébreraient recevraient la rémission de leurs péchés. » Le même auteur fait mention, ainsi que le *Shaster*, d'un vent nommé *Anemonta*, qui était ministre des volontés de *Wichnou*.

Voilà un trait bien marqué de l'histoire de l'Evangile où l'on trouve jusqu'aux noms grecs *Christos* et *Anemos*, très-reconnaissables dans ceux de *Kristna* et d'*Anemonta*. Le *Shaster* est donc

(*a*) Sur la religion védique et les modifications qu'elle subit par suite du développement des doctrines brahmaniques, voyez Fr. Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, tom. III, liv. VIII, chap. II, IV et V.

[1] *Vie et mœurs des Bramines*, II Part., ch. XII, p. 230 suiv.

postérieur aux temps mêmes où le christianisme a pénétré dans ces régions (*a*).

(*a*) Krischna n'était à l'origine qu'un héros purement humain, fils d'un berger et d'une bergère, comme on le voit dans les fragments primitifs du Mahabharata; mais, dans d'autres passages de ce poëme, évidemment postérieurs, on en a fait un *avatar* ou dieu incarné. Dans quel but et à quelle occasion? M. Lenormant nous l'apprend (*op. cit.*, p. 678). La conception de cet avatar est l'œuvre des brahmanes, et a été inventée par eux, dans les siècles qui précédèrent immédiatement l'ère chrétienne, pour combattre le bouddhisme. Cette doctrine nouvelle venait d'être prêchée par un homme sorti des rangs des kchatriyas (caste des guerriers), et elle avait été accueillie, dès ses débuts, avec un empressement marqué, par la caste guerrière, qui gardait de profondes rancunes contre les brahmanes et voyait avec plaisir saper les fondements de leur autorité. « Le brahmanisme, dit M. Lenormant, ne put tenir tête au bouddhisme, ni se rattacher les princes et les guerriers, qu'en proposant à leur adoration un dieu kchatriya, type de l'héroïsme et de la vaillance. Il fit choix, dans ce but, parmi tous les héros épiques, du personnage de Krischna, qui devint le dieu spécial des guerriers, et l'épopée du Mahabharata fut dès lors le développement de son apothéose. Mais on ne pouvait faire un dieu de ce héros humain qu'au moyen de la doctrine de l'incarnation, qui était surtout liée au culte de Vichnou, et cela d'autant plus que le brahmanisme sentait bien que son dieu métaphysique, protecteur spécial de la caste sacerdotale, n'était pas en mesure de contrebalancer à lui seul, dans les opinions de la masse, l'éclat du Bouddha. Aussi, s'appuyait-il alors sur le vichnouïsme pour agir sur la foule et relever son crédit, et, en même temps, il proposait, dans la légende de Krischna, telle qu'elle fut établie alors, l'adoration de la vie dans ce qu'elle a de plus exubérant et de plus séduisant en face de l'ascétisme rigide et des macé, rations monastiques du bouddhisme. De là, la supériorité attribuée à Krischna sur tous les autres avatars; dans ceux-ci, prétend-on, ce n'est qu'une portion plus ou moins grande de l'essence divine qni s'est incarnée; dans Krischna, c'est l'essence de Vichnou tout entière; aussi cet avatar est-il regardé comme égal au Dieu lui-même sous sa forme céleste.

Cette idée d'incarnation et quelques autres circonstances de la légende de Krischna, offrant une certaine analogie avec des faits de l'histoire évangélique, donnèrent occasion aux incrédules de regarder ce personnage comme le type original de Jésus-Christ. Le nom de *Christ* et celui de *Krischna*, changé par l'ignorance ou la mauvaise foi en *Kristna*, furent déclarés identiques, et les parallélismes entre leurs histoires furent jugés trop évidents pour permettre de douter que tous deux ne fussent un seul

Secondement, le code de morale des Indiens ne vaut pas mieux que leur doctrine. Outre qu'il est très-incomplet, la sanction n'en est fondée que sur les fables de leur mythologie; ils ont mêlé des ordonnances absurdes aux préceptes les plus essentiels de la loi naturelle : telle est la défense de tuer des animaux, même nuisibles, sous prétexte qu'ils ont une âme. Ce préjugé ridicule ne donne-t-il pas lieu de conclure qu'il n'y pas plus de mal à tuer un homme qu'à écraser une mouche (*a*)? Enseigner que l'eau du

et même personnage (Volney, *Ruines*, p. 267). Parmi les défenseurs du christianisme, les uns (Will. Jones, *Recherches asiatiq.*, tom. I, p. 273) ont répondu que les points de ressemblance les plus circonstanciés entre les deux histoires avaient été ajoutés à l'antique légende, dans des temps plus modernes, d'après des évangiles apocryphes. D'autres (Maurice, *Hist. de l'Hindoustan*, tom. II, p. 225), admettant l'antiquité de la légende indienne, la considèrent comme le souvenir d'une tradition primitive concernant la venue future d'un rédempteur, qui devait être véritablement un *avatar*, ou incarnation de la divinité. Selon d'autres, enfin, les ressemblances entre la fable de Krischna et la vie du Christ sont tellement vagues et peu déterminées qu'elles n'entraînent aucune relation historique nécessaire entre les deux personnages. C'est l'une de ces deux dernières explications que nous admettrions pour notre part; car il nous semble difficile de nier que la fable de Krischna comme dieu précède l'ère chrétienne. Elle paraît s'être formée vers le IVe siècle avant Jésus-Christ, époque où Mégasthène, qui l'avait entendue raconter aux brahmanes avec toute la ferveur de la nouveauté, la racontait aux Grecs en faisant de Krischna l'Hercule indien.

(*a*) Inconnue dans la religion védique primitive, la métempsychose devint un dogme fondamental du nouveau système religieux inauguré par les brahmanes. Le règne animal était, en conséquence, considéré comme peuplé par les âmes des défunts. Dans chaque être vivant qu'il rencontrait, l'adepte du brahmanisme croyait qu'une âme humaine était enfermée, et cette âme pouvait être celle d'un ami, d'un parent, d'un ancêtre. De là un respect absolu pour tout ce qui a vie. Le meurtre d'un animal quelconque « même en cas de détresse, » est, devant la loi brahmanique, un crime qu'elle défend dans les termes les plus sévères et pour lequel elle promet des punitions terribles après la mort. « Autant l'animal avait de poils sur le corps, autant de fois celui qui le tue périra de mort violente après des renaissances successives. » C'est seulement dans les sacrifices qu'il est permis de tuer des animaux. — Fr. Lenormant, *op. cit.*, p. 660.

Gange purifie tous les crimes; qu'un homme est sûr de son salut quand il meurt en tenant la queue d'une vache, etc. : ne sont-ce pas là des leçons d'immoralité, et faut-il être surpris si les Indiens ont des mœurs détestables? «Il n'y a pas au monde, dit M. Holwel [1], de peuple plus corrompu, plus méchant, plus superstitieux, plus chicaneur que les Indiens, sans en excepter le commun des Bramines. » M. Anquetil n'en donne pas une idée plus favorable [2], non plus que M. Sonnerat, dans son *Voyage aux Indes et à la Chine*, tome I, liv. I, ch. VI.

Troisièmement, leur législation, dont les Bramcs sont aussi les auteurs, est encore pire que leur morale. Suivant le jugement qu'en a porté le traducteur français du code des *Gantons*, ce code de loi caractérise un peuple corrompu et des législateurs ignorants, cruels, dénués de tout zèle pour le bien de l'humanité. Ils ont divisé les hommes en quatre castes ou tribus entièrement séparées, et qui ne forment aucune alliance les unes avec les autres. La quatrième, celle des *Soudras*, *Souders* ou *Parias*, est si vile, si méprisée, que toutes les autres l'ont en horreur. On peut mépriser et maltraiter impunément ces malheureux. Cette distinction atroce est établie et dans l'*Ezour-Vedam*, et dans le *Bagavadam*. Lorsqu'un homme d'une caste supérieure va faire ses prières à une pagode, s'il rencontre un *Paria*, et que celui-ci se trouve trop près de lui, par mégarde ou autrement, il a le droit de le tuer, etc. (*a*).

(*a*) Lorsque Brahma créa la race humaine, disent les lois de Manou, de sa bouche il produisit le brahmane, de son bras le kchatriya ou guerrier, de sa cuisse le vaïçya ou homme du peuple, de son pied le çoudra. Telles sont les quatre castes consacrées par cette antique législation. La dernière, celle des çoudras, était à une distance immense au-dessous des trois autres, et ne participait ni à leurs immunités ni à leurs privilèges; pour elle, il n'y avait en ce monde que des devoirs à remplir, non des droits à revendiquer. On conjecture que les çoudras appartenaient à la race kouschite, vaincue et dépossédée par les Aryas à leur arrivée dans l'Inde. Au-dessous des çoudras, il y avait encore les *races dégradées*, qui n'étaient même pas comprises dans le cadre de la société aryenne; les parias étaient une de ces races, la plus méprisée de toutes. M. Vivien de Saint-Martin a cru retrouver en eux l'ancienne tribu mélanienne des *Paharias*.

[1] *Evénements historiques du Bengale*, ch. VII, p. 183. — [2] *Zend-Avesta*, tom. I, part. II, p. 117.

Les femmes ne sont pas mieux traitées dans le code des Indiens. Il est convenable, disent leurs lois, qu'une femme se brûle avec le cadavre de son mari [1], et les Bramcs ont bien soin d'inculquer aux filles, dès l'enfance, que c'est un acte de vertu qui leur assure le bonheur éternel (*a*).

Tout le monde sait qu'ils ont des hôpitaux pour les animaux, où ils nourrissent, par dévotion, des mouches, des puces, des punaises, etc.; mais ils n'en ont point pour les hommes. Ils regardent comme une bonne œuvre de conserver la vie à des insectes nuisibles, et ils laissent périr un paria, plutôt que de lui tendre la main pour le tirer d'un précipice, etc.

Tel est le peuple dont nos philosophes ont tant exalté la sagesse, les lumières, la douceur, la tolérance ; et voilà ce qu'a produit la philosophie, cultivée depuis deux ou trois mille ans dans les Indes. Je dis, au reste, depuis deux ou trois mille ans ; car, indépendamment des preuves que nous avons tirées de tant d'auteurs éclairés qui ont examiné les monuments, les mœurs, les livres sacrés des Indiens, sans préjugés et sans partialité, M. de Guignes nous a donné des lumières plus précises encore dans le quarantième volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, qui a pour titre : *Recherches historiques sur l'établissement de la religion indienne dans la Tartarie, le Thibet et la Chine, et sur les livres fondamentaux de cette religion qui ont été traduits de l'indien en chinois.*

Il répond tout à la fois, dans ce mémoire, et à ceux qui ont prétendu que le berceau des connaissances humaines devait être placé dans l'Inde, et à ceux qui, attribuant la plus haute anti-

(*a*) Les lois de Manou font un devoir à la femme devenue veuve de rester fidèle à la mémoire de son époux; « elle ne doit même pas prononcer le nom d'un autre homme. » Prendre un second mari, c'est encourir la réprobation générale et renoncer au titre de femme vertueuse. Il résulte clairement de ces textes qu'à l'époque à laquelle remonte le Code, l'usage qui prescrit à la veuve de se brûler avec le corps de son époux n'existait pas encore. Et c'est, pour le dire en passant, une nouvelle preuve de l'antiquité du livre de Manou, car cet usage barbare est mentionné par les premiers Grecs qui pénétrèrent dans l'Inde au temps d'Alexandre. — Lenormant, *op. cit.*, p. 593.

[1] *Code des Gantons*, ch. XX, p. 287.

quité aux Tartares de Sibérie, ont voulu que les sciences fussent nées dans la Tartarie.

Il fait voir aux premiers, par l'autorité des plus anciens historiens, que les Indiens étaient encore plongés dans l'ignorance la plus profonde et dans la barbarie, lorsque les Egyptiens, les Phéniciens et les Chaldéens se distinguaient par leurs connaissances et leur habileté dans les arts. D'après le témoignage même des Indiens, celui qui, le premier, les a policés, se nommait *Chekia-Mouni*; et ceux qui font remonter sa naissance à l'époque la plus reculée, la fixent à l'an 1122 avant l'ère chrétienne (*a*).

Il paraît que les Indiens ont emprunté leurs connaissances des Grecs, qui depuis Alexandre se répandirent de tous côtés dans l'Inde et continuèrent depuis à fréquenter ces régions. Ceux qui ont examiné les traités d'astronomie des Indiens ont reconnu qu'ils ont été faits d'après *les principes d'Hipparque et de Ptolémée.*

M. de Guignes prouve, en second lieu, contre le sentiment de ceux qui ont placé le berceau des sciences dans la Tartarie, que ce pays a toujours été habité par des peuples nomades et barbares qui, vers l'ère chrétienne, n'avait encore aucune connaissance de l'écriture. Il n'existe aucun monument historique de ces peuples. L'Egypte, quoiqu'elle soit depuis plusieurs siècles dans un état de barbarie, nous offre partout des vestiges de son ancienne splendeur ; pourquoi la Tartarie n'en offre-t-elle aucun ? C'est des Indiens que les Tartares tiennent leurs faibles lumières et leur religion. Vers l'an 162 avant Jesus-Christ, quelques nations tartares, suivant les historiens chinois, s'approchèrent de la Bactriane, et pénétrèrent ensuite dans les Indes ; dès lors, elles connurent la religion indienne et l'embrassèrent. Mais il est prouvé que ce ne fut que vers l'an 572 de Jésus-Christ que la

(*a*) Au VIIe siècle avant notre ère, une révolution profonde s'opéra au sein du brahmanisme. Cette réforme, ou plutôt cette religion nouvelle, le bouddhisme, qui aujourd'hui encore étend son empire sur autant de millions d'âmes que le christianisme, eut pour auteur Siddharta, plus connu sous le nom de Çakyamouni, *le solitaire de la famille des Çakyas,* qu'il se donnait lui-même. Sur les origines et les doctrines du bouddhisme, voy. Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha et sa religion;* Ch. Lenormant, *op. cit.*, p. 690 suiv.

religion indienne s'établit au centre de la Tartarie, et qu'on y construisit des temples. Les ruines de ces temples, celles de quelques forteresses qui ont été construites par les Chinois dans ce pays, sont les vestiges des monuments que l'on suppose avoir été élevés par une nation ancienne et savante ; mais jamais conjecture n'a été plus dénuée de vraisemblance.

Presque toutes les nouvelles opinions philosophiques sont ainsi fondées sur de pures conjectures, « moyen, dit M. de Guignes,
» dont on abuse depuis quelque temps, avec trop de hardiesse,
» pour établir une foule de paradoxes, parce qu'on ne consulte
» pas les véritables sources, et qu'on se livre trop à sa propre
» imagination. »

C'est pour s'être laissé entraîner à ce goût dominant du siècle, qu'un *auteur* ingénieux a voulu faire revivre un ancien peuple détruit et oublié, qui probablement n'a jamais existé. Il entreprend de saisir le principe d'unité qui a dû produire tant de rapports qu'on observe entre les nations dispersées sur tout le globe : ce principe, selon lui, c'est l'existence d'un peuple primitif qu'il place dans la Sibérie [1], et qu'il suppose avoir été détruit par une grande révolution. En considérant avec attention l'état de l'astronomie à la Chine, dans l'Inde, dans la Chaldée, il y trouve plutôt les débris que les éléments d'une science. Il aperçoit des conformités frappantes entre tous les anciens peuples dans les traditions, les usages, la religion, les sciences, etc. Il

[1] Ce n'est plus seulement du plateau de la Sibérie que M. Bailly le fait descendre. Il l'avait placé, dans ses *Lettres sur l'origine des sciences,* au 49e degré de latitude ; dans celle sur l'*Atlantide de Platon* (ouvrage qui n'est qu'un roman philosophique, inventé pour flatter les Athéniens, et leur faire goûter quelques vérités), il recule sa première habitation jusque vers le 79e degré et le place dans le Spitzberg. Ce système, dont nous ne relèverons pas les contradictions et les invraisemblances, et qui est encore moins fondé que celui de M. Baer, se trouve suffisamment refuté dans le *Journal des savants* (février 1779). M. Bailly aurait employé plus utilement ses talents distingués s'il s'était borné, puisqu'il était question d'histoire, à consulter, sur l'origine des différents peuples, nos livres saints, qu'il regarde avec raison (pag. 2 des *Lettres sur l'Atlantide*) comme « renfermant la tradition la mieux suivie et la mieux conservée, comme la source la plus pure de l'histoire. »

retrouve généralement partout l'usage des libations, le tableau de l'innocence primitive du monde et de l'âge d'or, le souvenir du déluge, la tradition des géants, la subdivision de l'année en douze mois ou lunes, la période des sept jours, etc., enfin « des traces partout de l'ignorance qui succède à la lumière. » Il conclut que toutes ces conformités ne sont pas le produit de la communication, qu'elles ne tiennent point essentiellement à la nature, qu'elles naissent d'une identité d'origine entre les anciens peuples, et sont les restes des institutions d'un peuple encore plus ancien.

A la réserve de ce dernier article, pris dans le sens de M. Bailly et dans les développements qu'il en donne, nous tomberons aisément d'accord avec un auteur très-judicieux [1] de tout ce qui vient d'être extrait de ses lettres. Comme lui, nous apercevrons de solides clartés qui succèdent à un plus grand jour. Nous conviendrons sans peine que le genre humain a commencé par des lumières plus étendues et plus pures que celles qu'il n'a recouvrées par la suite qu'avec beaucoup d'efforts. Nous irons encore plus loin : nous dirons que l'âge d'or, que l'enfance du monde a été en effet un état de société très-policé entre les hommes, non pas à notre manière actuelle, mais plutôt à la manière des patriarches ; nous dirons que l'état sauvage est la dégradation, la corruption de l'état naturel, bien loin d'être le premier état de l'homme, comme l'ont rêvé plusieurs philosophes ; en un mot, nous recevrons tout ce qui est fondé sur des traditions constantes, sur des faits prouvés, sur tout ce qui part d'époques certaines. Mais, quand il ne sera question que de vaines conjectures, nous ne les mettrons point à la place de ce que nous enseigne l'Ecriture sainte. Nous n'aurons point recours à un peuple primitif et imaginaire, lorsqu'une première famille qui a existé avant et après le déluge nous suffit pour rendre raison de cette identité d'origine qu'on remarque chez les différents peuples ; enfin, nous observerons qu'il est d'autant moins raisonnable de recourir à un peuple antérieur, situé au nord de l'Asie, que non-seulement la tradition universelle dont on cherche à s'étayer ne nous en parle point, mais que, dans le fait, elle en contredit partout l'existence.

[1] *Egarements de la raison*, tom. II, lett. 35, note 3.

Américains. — Unité de la race humaine.

Nous ne parlerions pas des Américains, qui sont certainement des peuples nouveaux aux yeux de toute personne qui voudra faire quelque attention à leur petit nombre, à leur ignorance, et au peu de progrès que les plus civilisés d'entre eux ont fait dans les arts, si les incrédules n'avaient avancé qu'il était impossible de concevoir que l'Amérique ait pu être peuplée après le déluge, et que, par conséquent, ce fléau n'a pas été universel, et n'a pas submergé cette partie du monde, et que ses habitants ne sauraient descendre de Noé, comme Moïse prétend l'insinuer en affirmant que tous les peuples et toutes les nations ont tiré leur origine de ce patriarche et de ses enfants. Nous prouverons [1] que toute la terre, sans en excepter l'Amérique, a été couverte des eaux aux temps de ce terrible événement. Nous nous bornerons actuellement à faire voir comment et de quelle manière la quatrième partie du monde a été peuplée.

L'Amérique étant à une prodigieuse distance du pays de Sennaar, il s'ensuit que ce continent n'a pu avoir des colonies que plusieurs siècles après la dispersion. Tout confirme cette vérité incontestable. Les premières relations qu'on nous a données du Mexique, du Pérou et de Saint-Domingue, comme de pays très-peuplés, ont été fort exagérées. On ne saurait en douter, soit parce qu'il reste très-peu de monuments de la prétendue grandeur de ces peuples ; soit par la nature même de leur pays qui, quoique peuplé d'Européens plus industrieux sans contredit que les naturels, est cependant encore sauvage en grande partie, inculte, couvert de bois, et n'est d'ailleurs qu'un groupe de montagnes inaccessibles, inhabitables, qui ne laissent que de petits espaces propres à la culture ; soit par la tradition même de ces peuples sur le temps qu'ils se sont réunis en société : les Péruviens ne comptaient que douze rois, dont le premier avait commencé à les civiliser [2] ; ainsi, il n'y avait pas trois cents ans qu'ils avaient cessé d'être, comme les autres, entièrement sauvages ; soit, enfin,

[1] Voyez plus loin la note sur le déluge. — [2] Garcillasse, *Hist. des Incas*, Paris, 1744.

par le petit nombre d'hommes qui ont été employés à faire la conquête de ces vastes contrées : quelque avantage que la poudre à canon pût leur donner, ils n'auraient pu subjuguer ces peuples, s'ils eussent été nombreux. A-t-on pu s'emparer du pays des Nègres et les assujettir, quoique les effets de la poudre à canon fussent aussi nouveaux et aussi terribles pour eux que pour les Américains? « La facilité avec laquelle on s'est emparé de l'Amé-» rique, dit M. de Buffon [1], me paraît prouver qu'elle était très-» peu peuplée, et par conséquent nouvellement habitée. »

Il paraît cependant que l'Amérique a eu des habitants, quoiqu'en petit nombre, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. C'est le sentiment de plusieurs savants [2]. Le célèbre Perizonius était convaincu [3] que les Egyptiens et les Carthaginois connaissaient l'Amérique. L'auteur *De mirabil. Mund.*, qu'on suppose être Aristote, affirme en termes exprès que les Carthaginois découvrirent une île au-delà des colonnes d'Hercule, et que plusieurs d'entr'eux, charmés de la fertilité du pays, y fixèrent leurs demeures; mais le sénat, ajoute-t-il, ne voulut point que d'autres Carthaginois y allassent, pour ne point dépeupler la République. On peut voir, dans l'*Histoire universelle* des Anglais [4], la probabilité qu'il y a que quelques Américains descendent des Egyptiens et des Phéniciens. On peut encore sur ce sujet consulter Hornius [5].

On a retrouvé dans l'Amérique méridionale, au Mexique, assez près de Mexico (au village *Teotiguacan*), deux pyramides du même genre que celles d'Egypte, et qui paraissent aussi anciennes. C'est ce que nous apprend François Gemelli-Carreri [6], qui attribue la construction de ces pyramides aux *Ulmecques* (ceux qui ont amené, de l'île Atlantide dont parle Platon, une colonie dans la nouvelle Espagne); et il fonde cette conjecture sur ce que disent toutes les histoires indiennes, que les Ulmecques sont venus par mer d'orient ; comme aussi de ce que, suivant Platon, les habitants de l'île Atlantide tiraient leur origine des Egyptiens, chez

[1] *Histoire natur.*, liv. V. *Discours sur les variétés de l'espèce humaine.* — [2] Hornius, *de Origine gentis American*, lib. II, cap. VI seq. — [3] In Æliani *Variis histor.*, lib. III, cap. XVIII. — [4] Tom. XXX, édit. in-8° de Paris, p. 146. — [5] Ubi supra, lib. II, cap. X. — [6] *Voyage au tour du monde,* tom. VI.

lesquels cette manière d'élever des pyramides était en usage. Don Carlos Siguenza croit ces pyramides très-anciennes, et de *peu de temps après le déluge*. Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'est qu'il y a eu autrefois une grande ville à l'endroit où elles sont, comme on le voit par les ruines prodigieuses qui sont aux environs.

On a mis avec raison les tempêtes au nombre des moyens par lesquels le Nouveau-Monde a pu se peupler : ce ne sont pas même seulement des vaisseaux qui ont pu être jetés par les vents, des côtes d'Afrique jusqu'en Amérique, comme l'éprouva la flotte de Cabral, mais encore de simples barques, comme il arriva à celle dont le Père Gumilla raconte l'histoire [1].

« M'étant trouvé, en 1731, au mois de décembre, dans la ville » de Saint-Joseph de Oruna, capitale du gouvernement de la » Trinité de Barlovento, située à douze lieues de l'embouchure » de l'Orénoque (grande rivière de l'Amérique qui prend sa source » au Popayan), j'appris des habitants qu'il était arrivé dans leur » port un bateau de Ténériffe, chargé de vin, lequel était conduit » par cinq à six hommes maigres et décharnés, lesquels, après » avoir fait provision de pain et de viande pour quatre jours, » passaient de Ténériffe dans une autre île des Canaries. La tem- » pête les ayant surpris, ils furent obligés de s'abandonner à la » fureur des vents et des flots pendant plusieurs jours, de sorte » qu'ayant consommé le peu de vivres qu'ils avaient pris, ils se » virent réduits à boire du vin pour toute ressource. Ils atten- » daient la mort à tout moment, lorsque, par une grâce spéciale » du ciel, ils découvrirent l'île de la Trinité, qui est vis-à-vis » l'Orénoque ; ils rendirent grâces à Dieu de ce succès inespéré; » ils arrivèrent et prirent fond dans le port d'Espagne, au grand » étonnement de la garnison et des habitants, qui accoururent » tous pour être témoins de ce prodige.

» Que ce passage ait été occasionné par le hasard, plutôt que » par la volonté de ces pauvres insulaires, je n'en veux d'autre » preuve que leur déclaration, l'état misérable où ils étaient » réduits et le passe-port de la douane de Ténériffe, qui mar- » quait leur destination pour l'île de Palme ou celle de Gomère,

[1] *Histoire de l'Orénoque,* tom. II, chap. XXXI.

» qui appartient aux Canaries. » Ce fait ainsi attesté autorise à penser que ce qui s'est passé de nos jours pourrait bien aussi être arrivé dans les siècles passés (*a*).

Ne pourrait-on pas supposer quelque événement semblable, pour rendre raison d'un très-petit nombre de Noirs africains que l'on a trouvés aux environs de Careta? Ne peuvent-ils pas y avoir été jetés par une tempête, ou transportés de Congo en Afrique? Ce dernier cas est d'autant plus vraisemblable que les habitants de Congo, selon Lopez [1], avaient anciennement des vaisseaux à deux cents rames. Cependant, on a fait valoir ce fait comme une objection terrassante [2]. M. de Guignes, dans son histoire des Huns, a prouvé qu'au ve siècle les Chinois ont commercé avec l'Amérique, et l'on a trouvé des débris de vaisseaux chinois et japonais sur les côtes de la Californie et de la mer du Sud (*b*). L'auteur des *Etudes de la nature* [3] a prouvé que la population de

(*a*) On a des exemples récents de navires japonais qui ont été jetés par la tempête sur les côtes des îles Sandwich, au nord du grand Océan, et même jusqu'à l'embouchure de la Columbia (Orégon.) Voy. Wagner, *Geschichte der Urwelt*, tom. II, p. 233; et Lyell, *Principles of Geology*, tom. III, p. 92.

(*b*) « Dans le livre de *Mensura terræ*, de Dicuil, moine irlandais, écrit en 825, il est dit qu'en 795, par conséquent du temps de Charlemagne, des prêtres irlandais sont allés en Islande pour en convertir au christianisme les habitants, venus de l'Amérique du Nord, et qui plus tard se retirèrent devant les Normands païens, en abandonnant des livres irlandais, des clochettes servant pour la messe et des crosses. En 861, les premiers Normands furent poussés par la tempête jusqu'en Islande, et il s'y fit bientôt beaucoup d'émigrations, de sorte que, vers la fin du IXe siècle, cette île était très-peuplée par des Norwégiens et des Danois, et aussi par quelques Suédois et Groenlandais. Ce fut vers 984 ou 986 que la côte occidentale du Groenland commença à se peupler. En 986, Biarne Herjulfson, allant en Islande, fut poussé jusqu'au Groenland, et, de là, vint à Nantucket, à la Nouvelle-Ecosse, à Terre-Neuve et jusqu'à l'embouchure du Taunton. Sur son récit, d'autres allèrent également vers ces régions éloignées. Déjà, selon Dicuil, saint Brandanus avait fait un voyage en Amérique, et y avait séjourné depuis 562 jusqu'en 572. » Giebel, *Tagesfragen*, p. 91, cité par Reusch, *la Bible et la Nature*, p. 499.

[1] Apud Hornium, Heylius, *Cosmograph.*, 947, Lond. 1703. — [2] Whiston, Expose of the Curse upon Caïn, etc. Lond. 1725. — [3] Tom. II, p. 622.

l'Amérique méridionale s'est faite par les îles de la mer du Sud, que les habitants des extrémités méridionales de l'Asie ont pu, d'île en île, pénétrer aisément en Amérique. Les Noirs qu'on y a donc trouvés en petit nombre ne sont pas indigènes; ils y ont été transportés, par hasard ou autrement, des côtes méridionales de l'Afrique.

Powel, dans son histoire de Galles, nous apprend qu'il y eut dans ce pays une guerre pour la succession à la mort de leur prince Owen-Guineth, l'an de notre ère 1170, et qu'un bâtard ayant enlevé la couronne aux fils légitimes, un de ceux-ci (Madoc) s'embarqua pour faire de nouvelles découvertes. Ce prince, dirigeant sa course vers l'ouest, découvrit un nouveau monde d'une beauté admirable; mais, trouvant le pays inhabité, il regagna sa patrie pour en transplanter quelques habitants dans cette contrée délicieuse où il fit trois voyage, selon Hakluyt. On suppose qu'il découvrit la Virginie et la Nouvelle-Angleterre. Ce récit est confirmé par Pierre Martyr. Suivant lui, ceux de Virginie et de Guatimala célèbrent la mémoire de Madoc comme celle d'un héros. De là vient que les voyageurs modernes ont trouvé plusieurs anciens noms bretons parmi les habitants de l'Amérique septentrionale. L'évêque Nicolson semble même croire que le langage gallois forme une partie considérable de différentes langues américaines. Les Hollandais ont apporté, du détroit de Magellan, un oiseau à tête blanche appelé par les naturels du pays *Penguin*, mot qui en vieux breton signifie *tête blanche* [1].

Le sentiment reçu généralement de nos jours parmi les savants est que l'Amérique septentrionale a été peuplée par des colonies du nord-est de l'Asie. Il est hors de doute que la Tartarie et le Japon ont été peuplés avant l'Amérique, comme étant plus près du pays de Synhar, où tout le monde était rassemblé avant la dispersion. Cette vérité est confirmée par les dernières découvertes faites à l'est du Japon et du Kamtschatka, et par les habitants qu'on y a trouvés. Un savant russe, nommé M. Krachenninnikow [2], d'après les connaissances acquises par un long

[1] Hornius, *de Origine gentis Americ.*, lib. III, cap. II, p. 134. Petr. Martyr. *Dec.* VII, cap. III, et *Dec.* VIII, cap. V. *Voyages du capit. Cook.* — [2] *Hist. du Kamtschatka,* tom. I, p. 198.

séjour dans le Kamtschatka, et les observations de M. Steller, qui y a aussi demeuré plusieurs années, estime que cette presqu'île de l'Asie était autrefois contiguë à l'Amérique, d'où elle a été séparée par quelque grand tremblement de terre. Voici ses preuves :

1° Le continent d'Amérique s'étend, du sud-ouest au nord-est, presque partout à une égale distance des côtes du Kamtschatka, et les deux côtes semblent parallèles.

2° On voit, par l'aspect des côtes, qu'elles ont été séparées avec violence, et les îles qui sont entre les deux forment une espèce de chaîne comme les Maldives.

3° Quantité de caps s'avancent dans la mer jusqu'à l'espace de quinze lieues. Les tremblements de terre sont très-fréquents dans le Kamtschatka.

4° Les habitants de l'Amérique correspondante à l'extrémité orientale de l'Asie qui est vis-à-vis le Kamtschatka, ressemblent aux Kamtschadales. Ils sont épais, trapus, robustes ; ils ont les épaules larges ; leur taille est moyenne ; leurs cheveux sont noirs et pendants ; leur visage est plat, basané ; leurs nez sont écrasés, etc...... Ils regardent comme un ornement particulier de se faire des trous dans les joues, et d'y mettre des pierres de différentes couleurs ou des morceaux d'ivoire, etc. En un mot, les Américains et les Kamtschadales ont les mêmes traits de visages, les mêmes usages. Ils gardent et préparent l'herbe douce de la même manière, ce qui ne s'est jamais remarqué ailleurs. Ils se servent les uns et les autres du même instrument de bois pour allumer du feu ; leurs haches, leurs habits, leurs chapeaux sont faits de même ; ils teignent, les uns et les autres, leur peau avec de l'écorce d'aulne, etc.

Suivant La Hontan [1], les Algonkins mènent une vie errante comme les Arabes Scénites et les Tartares. Les Péruviens suspendent leurs morts à des arbres, et c'est aussi ce que font les habitants du Kamtschatka. Ces derniers vivent dans des cabanes placées sur quatre poutres, et y montent par des échelles. Les Indiens occidentaux ont la même coutume, etc.

Il est donc vraisemblable que quelques-unes des provinces

[1] *Voyage dans l'Amérique septentrionale.*

occidentales de l'Amérique septentrionale ont été contiguës à l'Asie; que ces deux parties du monde ont été autrefois jointes par un isthme qu'un tremblement de terre aura détruit. Cette supposition n'est pas sans exemple. La Grande-Bretagne, selon des auteurs dignes de foi, a tenu autrefois à la France ; l'Espagne, au continent d'Afrique ; la Sicile, à l'Italie ; la Finlande, au Groënland. Mais, quand même les deux continents n'auraient jamais été joints, la communication entre eux n'en a pas été plus difficile, vu le peu de distance qui se trouve entre les deux. Le capitaine Cook a reconnu [1], en passant le détroit de Behringh pour chercher un passage au Nord, que le continent de l'Asie n'est éloigné de celui de l'Amérique que de treize lieues depuis le cap d'Est du côté de l'Asie au cap du Prince de Galles, en Amérique, et qu'il y a entre les deux caps les îles de Saint-Diomède. Comme les deux côtes sont peuplées, quoi de plus facile que de passer de l'une à l'autre, même sans canots et sans bateaux, dans l'hiver, où les glaces remplissent l'espace qui est entre les deux continents et les îles intermédiaires ?

Ajoutons à toutes ces preuves 1° que la partie de l'Amérique la plus voisine de l'Asie est bien plus peuplée que ne le sont les provinces situées davantage vers l'Orient ; ce qui indique clairement que l'Amérique fut d'abord peuplée par des colonies venues des parties les plus voisines de l'Asie.

2° Quand les Espagnols eurent occasion de parcourir le continent de l'Amérique, ils y virent une quantité prodigieuse de bêtes féroces, et n'en trouvèrent aucune dans les îles un peu éloignées de ce continent, d'où il suit que ces animaux venaient de quelque partie du monde moins éloignée que ces îles. Les Espagnols ne trouvèrent point de chevaux en Amérique, parce que ces animaux, ne pouvant vivre dans une région aussi froide que les extrémités de l'Asie et de l'Amérique, n'avaient pu pénétrer dans les parties plus tempérées du Nouveau-Monde.

3° Hornius nous apprend qu'il y eut une transmigration des Huns, des Turcs, des Tartares, des Mongols, des Scythes, cannibales ou antropophages en Amérique. Une branche des Huns, placée dans la partie la plus reculée de l'Asie, portait le nom de

[2] *Troisième voyage*, en 1776, 1778 et 1779.

Cunadani ou *Canadani*, d'après *Canad*, endroit peu éloigné de la mer où ils demeuraient. Une partie de leurs descendants ont bâti en Hongrie une ville nommée *Chonad* ou *Chunad*, dont les habitants portent encore aujourd'hui le nom de *Chonadi* ou *Cunadi*. C'est d'eux, suivant cet auteur, que les sauvages du Canada tirent leur nom et leur origine [1]; et comme les *Huirones* demeuraient dans le voisinage des Mogols, on croit qu'ils ont été les ancêtres des Hurons. On peut voir, dans cet auteur, l'origine et le nom de tous les autres peuples américains, et les preuves qu'il apporte pour appuyer ses conjectures. Nous nous contenterons d'observer que le fondateur de l'empire du Pérou, se nommait *Manco* ou *Mancu*, selon les Américains mêmes; or *Manco*, ou *Mancu* est visiblement le même nom que *Mantchou*. Il faut donc que quelques colonies de *Mantchous* soient venues s'établir en Amérique, et particulièrement au Pérou. Cet empire et celui du Mexique ayant formé la partie la plus policée du Nouveau-Monde, a sans doute tiré son origine de la Chine (*a*).

(*a*) Les traditions américaines font mention d'un étranger, nommé Manco-Capac, qui vint, à la tête de plusieurs colons, fonder, au Pérou, la dynastie et la religion des Incas. De l'analogie très-problématique entre le nom de *Manco* et celui de Mantchou, Du Clot conclut que ces étrangers étaient des Mantchoux ou des Mongols. C'est ce que soutient aussi le cardinal Wiseman, mais pour des raisons plus solides. « Les données chronologiques, dit-il, la nature de la religion qu'ils établirent et les monuments qu'ils érigèrent ne permettent pas de douter que le Thibet ou la Tartarie ne fussent la patrie originaire de l'émigration de Manco-Capac. En outre, la division du temps en grands cycles d'années, subdivisées en portions plus petites dont chacune porte un certain nom, est, sauf des différences insignifiantes, le plan adopté par les Chinois, les Japonnais, les Kalmoucks, les Mongols et les Mantchoux, aussi bien que parmi les Toltèques, les Aztèques et autres nations américaines. Mais une comparaison du zodiaque, tel qu'il existe chez les Thibétains, les Mongols et les Japonnais, avec les noms donnés par cette nation américaine aux jours du mois, satisfera, je pense, les plus incrédules. Les signes identiques sont : le tigre, le lièvre, le serpent, le singe, le chien et un oiseau; signes dont aucune aptitude naturelle n'a pu évidemment suggérer l'adoption sur les deux continents. Cette étrange coïncidence est encore complétée par le fait curieux, que plusieurs des signes mexicains manquant

[1] Hornius, ubi supra, lib. III, cap. IV suiv.

4° Le père Jartoux a publié une description curieuse de la fameuse plante *gin-seng ;* il la composa en 1709. Le père Jartoux s'était imaginé que cette plante, originaire de la Tartarie Mantchoue, ne croissait que dans le Canada ; cette idée engagea le père Lafiteau, missionnaire jésuite dans le Canada, à faire des recherches sur le gin-seng. Il y réussit enfin au bout de trois mois. Il y avait déjà longtemps que les Américains connaissaient les vertus de cette plante, et qu'elle portait parmi eux le nom de *garent-oguent,* qui signifie les *cuisses d'un homme ;* le nom tartare ou chinois de *gin-seng* a la même signification. Cela surprit le père Lafiteau ; il en conclut, avec raison, que l'Amérique septentrionale tenait à la Tartarie, ou du moins à quelque pays contigu à l'une ou à l'autre, puisqu'il est impossible, sans cela, que les Tartares et les Américains aient désigné les mêmes choses par les mêmes noms. Nous pourrions alléguer de nouvelles preuves, si nous examinions les plantes et les animaux, les coutumes et les religions, etc., de ces deux vastes continents. Ce que nous avons dit suffit pour démontrer que les Américains sont les descendants de Noë, ainsi que tous les autres peuples. Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur les traditions des Américains concernant le déluge. Les Péruviens en ont conservé la mémoire, ainsi que les habitants d'Hispaniola. L'histoire ancienne du Mexique parle aussi d'un déluge général[1] qui fit mourir tout le genre humain, à l'exception d'un homme et de sa femme. Ces deux époux, suivant les Mexicains, eurent de nombreux enfants. Ils ajoutent que le langage primitif des descendants immédiats du couple qui survécut au déluge, fut partagé en tant de dialectes qu'ils ne s'entendirent plus les uns les autres, ce qui contribua à les disperser dans différents pays (*a*). Suivant une autre tradition

dans le zodiaque tartare, se retrouvent dans les schastras hindous, dans des positions exactement correspondantes ; et ces signes ne sont pas moins arbitraires que les premiers : c'est une maison, une canne à sucre, un couteau et trois empreintes de pied. » *Op. cit. Discours* I, 2e partie.

(*a*) « Les traditions si claires et vivantes parmi les Américains sur l'histoire primitive de l'homme, sur le déluge et la dispersion, sont si exactement conformes à celles de l'ancien monde, qu'elles rendent impossible

[1] Ferd. Columb. in *Vita Christoph. Columb.*, p. 622.

américaine [1], tous les hommes sont nés de quatre femmes. Ceci a encore rapport à l'histoire mosaïque, qui fait descendre tous les peuples de Noë et de ses trois fils. D'après tant de traditions, de faits incontestables et de preuves multipliées, il est évident que les Américains ont Noë pour ancêtre, et même que quelques traits de l'histoire de Moïse sont parvenus jusqu'à eux (*a*).

Les incrédules forment une nouvelle difficulté contre la première origine du genre humain : c'est la différence des blancs

toute hésitation sur leur origine. Les Aztèques, les Mittèques et d'autres nations avaient des peintures innombrables de ces grands événements. Tezpi ou Coxcox, connu ou appelé le Noé américain, est peint dans une arche flottant sur les eaux, et, avec lui, sa femme, ses enfants, plusieurs animaux et différentes espèces de graines. Quand les eaux se retirèrent, Tezpi envoya un vautour qui, trouvant à se nourrir sur les corps des animaux noyés, ne revint pas. L'expérience n'ayant pas mieux réussi avec plusieurs autres oiseaux, l'oiseau-mouche revint à la fin, portant une branche verte dans son bec. Dans les mêmes peintures hiéroglyphiques, la dispersion de l'humanité est ainsi représentée : les premiers hommes après le déluge étaient muets, et on voit une colombe perchée sur un arbre leur donner des langues à tous ; la conséquence de cela fut que les familles, au nombre de quinze, se dispersèrent en différentes directions. » Wiseman, *ibid.* Conf. Humboldt, *Vues des Cordillières*, tom. II, p. 65 et 66.

(*a*) Les savants, même ceux qui se montrent les moins favorables à l'unité spécifique du genre humain, reconnaissent aujourd'hui la facilité du peuplement de l'Amérique, soit par le détroit de Behring (Kamtschatka), soit, plus au sud, par les groupes d'îles assez rapprochées qui parsèment le grand Océan, depuis les Philippines jusqu'aux îles Sandwich. Il y a plus : les recherches de MM. Rafn, d'Eichtal, de Paravey, Guillemin, etc., ont mis hors de doute le fait de migrations venues à la fois de la Scandinavie, de la Mongolie et du Japon, et dont plusieurs datent du commencement de notre ère (Voy. la note *b*, p. 173).

Du Clot ne parle pas du peuplement de la Polynésie (Océanie), cette partie du monde découverte par les Européens, et qui ne se compose que d'archipels disséminés sur un océan sans bornes. On pourra consulter sur ce sujet les articles fort intéressants que M. de Quatrefages, le plus éminent anthropologiste de notre pays, a publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, tom. XLIX; les extraits de ses leçons insérés dans la *Revue des Cours scientifiques*, année 1866, et son *Rapport sur les pro-*

[1] Blomès, *Collect.*, p. 60.

et des nègres, qui prouve, disent-ils, que tous les hommes ne descendent pas du même père. C'est surtout l'auteur de la *Phi-*

grès de l'Anthropologie, Paris, 1867, longuement analysé par la *Revue de Louvain,* juin, juillet, août de l'année 1868.

1o L'examen anthropologique des Polynésiens montre dans ces peuples, non pas une race pure, mais une race mixte, accusant surtout un mélange des races blanches et jaunes, auquel s'est allié un peu de sang noir. Or, les races blanches et jaunes offrent des représentants assez purs jusqu'aux confins sud-est de l'Asie, c'est-à-dire dans la région la plus voisine des îles océaniennes. Dès lors, laissant de côté, pour un moment, l'obstacle physique ou déplacement, on conçoit très-bien que des populations mêlées de sang blanc et de sang jaune se trouvent plus ou moins répandues sur des terres échelonnées de l'extrême Orient jusque dans les régions du Pacifique. En effet, parmi les peuples habitant la Malaisie ou les îles de la Sonde, on en rencontre beaucoup qui montrent le passage de la race malaise à la race polynésienne, et de récents explorateurs ont découvert, dans les montagnes de Bornéo, des Célèbes et des Moluques, de véritables populations polynésiennes, tant pour la langue que pour les caractères physiques.

2o Un coup-d'œil jeté sur la carte de l'Océanie indiquait d'ailleurs ce mode de migration; mais, une objection sérieuse, tirée des courants de la mer et de l'atmosphère, la fit repousser pendant longtemps. Les vents *alizés,* liés au mouvement de rotation de la terre, soufflent à peu près constamment dans ces régions, de l'est à l'ouest, et le grand courant marin, dit *équatorial,* porte dans le même sens les eaux du grand Océan. Comment imaginer, dans un tel état de choses, que les premiers émigrants se fussent répandus dans les archipels océaniens, naviguant contre vent et marée, sur trois mille lieues de distance? Or, on sait aujourd'hui, grâce aux belles et périlleuses études du commodore Maury, que la disposition des vents alizés et du courant équatorial, longtemps admise de tous les navigateurs, n'est qu'une approximation grossière de phénomènes beaucoup plus complexes, et que, par suite de l'action des moussons, un navire venant des îles de la Sonde peut être naturellement, à certaines époques de l'année, porté jusqu'au milieu de la Polynésie. Voyez l'ouvrage de M. Julien, intitulé : *Courants et révolutions de l'atmosphère,* qui résume d'une manière claire et intéressante les écrits du commodore Maury.

3o Les documents historiques, tels que chants nationaux, généalogies des familles princières, etc., trouvés chez les Polynésiens, prouvent que les îles de la mer du Sud ont été peuplées par des migrations successives se rattachant à l'occident. Un savant américain, M. Hale, après avoir

losophie de l'histoire, qui a soutenu et répété dans plusieurs de ses ouvrages [1], qu'il y a différentes races d'hommes. Quoiqu'il ait été réfuté de la manière la plus triomphante, dans une dissertation de M. l'abbé Démanet, placée à la fin de son *Histoire de l'Afrique française*, nous détruirons en particulier la principale preuve sur laquelle l'incrédulité téméraire a appuyé ses assertions, après que nous aurons donné les raisons physiques sur les variétés que l'on remarque dans l'espèce humaine.

D'abord, il paraît incontestable que l'action du soleil est la cause primitive et principale de la couleur des hommes noirs.

étudié attentivement et comparé entre elles toutes ces traditions, est parvenu à reproduire, avec une grande vraisemblance, l'histoire des principales migrations polynésiennes. D'après lui, les ancêtres des Polynésiens sont arrivés des îles asiatiques, très-probablement des Moluques, où se trouvent encore aujourd'hui des représentants de la race, identiques quant à la langue et aux caractères naturels. Des Moluques, le premier flot des émigrants se porta sur les deux groupes d'îles polynésiennes situés le plus à l'occident, les groupes de Samoa et de Tonga (*Archipel des Navigateurs* et *Iles des Amis*, dans plusieurs de nos atlas). Samoa devint bientôt après un centre de dispersion que l'on trouve invoqué comme mère-patrie dans beaucoup de légendes polynésiennes. De Samoa, le courant de l'émigration peupla le beau groupe de Tahïti et toutes ses dépendances; les Marquises et l'immense archipel des îles Basses furent peuplés plus tard, au moyen de colons arrivés, les uns de Tahïti, les autres de Samoa. Le langage, d'accord avec la tradition, démontre que les premiers habitants des îles Sandwich vinrent également de Tahïti. La Nouvelle-Zélande fut occupée enfin par un flot de Maoris venus de Samoa, etc. Aucune de ces occupations ne remonte à une antiquité considérable; les plus anciennes ne paraissent pas précéder de beaucoup le commencement de notre ère. D'après M. de Quatrefages, la première colonisation des Marquises pourrait dater du IIe siècle après J.-C.; celle des îles Sandwich remonterait tout au plus au ve, et celle de la Nouvelle-Zélande, seulement au xve. Certains groupes ont vu l'homme plus tard encore : celui de Chatam, par exemple, situé à l'est de la Nouvelle-Zélande, a reçu la première visite des Polynésiens il y a cent ans à peine. Ce serait donc seulement de nos jours que l'humanité, cette infatigable voyageuse, aurait atteint les dernières terres que Dieu lui avait abandonnées dès l'origine (Ch. de La Vallée Poussin, dans la *Revue de Louvain*, août 1868).

[1] Voyez encore *Questions sur l'Encyclopédie*, art. *Homme*.

Les peuples du Nord sont les plus blancs, et insensiblement, à mesure que les terres sont plus près de la ligne équinoxiale, et qu'elles reçoivent les rayons du soleil perpendiculairement, la couleur des hommes prend une nuance de noir; et si ces mêmes hommes, noircis par la puissante action du soleil, vont habiter le Nord, ils blanchissent peu à peu, du moins leur postérité, et perdent leur couleur brûlée. La couleur des nègres n'est donc que locale, intrinsèque et accidentelle. La variété de la couleur des nègres, dont la peau est toujours nue, n'est due qu'à la différente température de leurs brûlants climats, où ils ont huit mois entiers de sécheresse continuelle, un ciel toujours net, sans pluie, sans tempête, sans orage, une chaleur extrême, un serein abondant. Leurs aliments et les exhalaisons de leur sol peuvent aussi contribuer à produire un tel phénomène physique. D'habiles anatomistes soutiennent que le sang des nègres, leur lymphe, leur chyle et les autres humeurs n'ont, ainsi que leurs yeux, leurs dents, leurs os, l'intérieur de leurs lèvres, etc., aucune différence dans la couleur avec les nôtres. Il est donc incontestable que la race des hommes blancs et la race des hommes noirs ne sont pas deux espèces différentes, puisque le fruit de leurs alliances conserve la vertu reproductrice, à la couleur près. On peut voir la cause de cette noirceur dans les ouvrages de quelques anatomistes modernes et très-célèbres, dont les observations ne laissent rien à désirer [1].

Plusieurs auteurs rapportent aussi quantité de faits singuliers où il s'agit de différents hommes nés blancs en Europe, et devenus noirs en Europe. De nos jours, dit M. Valmont de Bomare [2], une pareille métamorphose de blanc en noir, et de noir en blanc, se renouvelle annuellement dans la personne d'une dame de distinction, très-respectable, d'un beau teint et d'une peau fort blanche; dès qu'elle est enceinte, elle commence à brunir, et, vers la fin de sa grossesse, elle devient une véritable négresse. Après ses couches, la couleur noire disparaît peu à peu, sa première blancheur lui revient, et son fruit n'a aucune

[1] Voy. *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, part. XXX, art. 13, an. 1702; et Le Cat, *Traité de la couleur de la peau humaine*. — [2] *Dictionn. d'Hist. naturelle*, art. *Nègre*.

teinte de noir. L'on compte aussi des nègres nés en Guinée, et devenus également, et pour toujours, blancs en Afrique. On a reçu, il n'y a pas longtemps, de Surinam [1], la relation d'un nègre d'Angola, parfaitement blanc à la peau et aux cheveux, quoiqu'il fût né d'un père et d'une mère des plus noirs.

Toutes les observations démontrent que la blancheur ou la noirceur n'est qu'une variété accidentelle dans les climats chauds, qui se confirme ou s'efface par une suite de générations sous des climats étrangers. De même la couleur noire, naturellement inhérente, dans la plupart des climats, à diverses sortes de brutes, s'oblitère ou se change sous des zônes opposées. C'est ainsi que le merle, le corbeau, l'ours sont noirs chez nous, et gris ou blancs dans le Nord. Ces variétés deviennent héréditaires dans les mêmes espèces et dans les mêmes climats. Nous le répétons donc, la cause de la couleur noire sous la zône torride est extrinsèque. Les blancs sont la tige de tous les hommes. Adam, Eve et leurs descendants jusqu'à l'époque du déluge universel, furent blancs; dans cette première durée du monde, aucun peuple noir n'a paru sur la face de la terre; les régions de la zône torride étaient probablement inconnues aux premiers hommes. Suivant tous les historiens sacrés et profanes, Noé, ses trois fils et leurs femmes, qui furent sauvés de l'arche, partagèrent tout l'ancien continent, et l'Afrique y fut comprise. Ce ne fut qu'après la confusion des langues à la tour de Babel, que les enfants de Noé se divisèrent. Celui qui entra en Afrique y multiplia ; ses descendants pénétrèrent peu à peu jusqu'aux extrémités de cette presqu'île. Les premiers de ces habitants africains étaient blancs d'abord, et ils y devinrent un peu basanés; leurs enfants offrirent aux yeux des teintes plus foncées ; d'autres générations successives parurent, par la suite des temps, parfaitement Maures ; ceux qui furent forcés de s'étendre vers les tropiques devinrent bientôt demi-noirs ; enfin, ceux qui furent sous l'équateur, dans la zône torride, recevant les impressions du climat et les ardeurs du soleil, parurent, après quelques générations, d'un noir parfait. Il a fallu sans doute un temps assez considérable pour opérer insensiblement et par

[1] *Dictionn. d'Hist. naturelle,* art. *Nègre.*

degré cette métamorphose. Ceux des Ismaélites, des Sarrasins, des Maures, des Arabes qui envahirent l'Afrique occidentale, y devinrent noirs aussi après quelques générations; tandis que ceux de ces mêmes peuples qui envahirent l'Espagne ne changèrent pas de couleur, qui était blanchâtre chez les uns, basanée ou jaune chez les autres. Qu'on observe avec attention deux nègres, l'un de race ancienne, et l'autre de race moderne, l'on reconnaîtra que les parties de la peau qui ne sont que peu ou point exposées aux rayons du soleil, sont peu ou point colorées, ou au moins nuancées de blanc, savoir : les aisselles, le dedans des mains, l'entre-deux des doigts, le dessous du menton et surtout des pieds, l'entre-deux des cuisses, le bas-ventre, tandis que la tête, le dessus des bras, le dos, le ventre et les épaules, découverts selon l'habillement du pays, n'ayant que la peau pour vêtement, sont plus noirs. Les femmes qui blanchissent, et qui par conséquent ont souvent les mains dans l'eau, les ont presque blanches. Ceux qui ont reçu des blessures ou ont été brûlés, ont les parties lésées blanches ou de couleur basanée. Les nègres qui parviennent à un âge avancé n'ont plus la teinte noire si foncée. Enfin, l'histoire nous apprend que les habitants des montagnes de la Barbarie sont blancs, tandis que les habitants des côtes de la mer et des plaines sont basanés très-brun. Cette petite élévation au-dessus de la surface de la terre produit le même effet que plusieurs degrés sur sa surface.

M. de Buffon, qui a donné une description exacte des différents peuples [1], conclut de cette manière : « Tout concourt donc « à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces » essentiellement différentes entre elles ; qu'au contraire, il n'y » a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la surface de la terre, » a subi différents changements par l'influence du climat, par » la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, » par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié » à l'infini des individus plus ou moins ressemblants ; que » d'abord ces altérations n'étaient pas si marquées, et ne produisaient que des variétés individuelles ; qu'elles sont ensuite

[1] *Discours sur les variétés dans l'espèce humaine.*

» devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues » plus générales, plus constantes, par l'action continue de ces » mêmes causes ; qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se per- » pétuent de génération en génération, comme les difformités » ou maladies des pères et des mères passent à leurs enfants ; et » qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement que » par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles » n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps » et l'action continuée de ces mêmes causes, il est très-probable » qu'elles disparaîtraient aussi peu à peu avec le temps, ou » même qu'elles deviendraient différentes de ce qu'elles sont » aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistaient plus, ou si » elles venaient à varier dans d'autres circonstances et par » d'autres combinaisons » (*a*).

(*a*) Depuis Buffon, les plus illustres représentants de la science ont proclamé comme lui l'unité spécifique du genre humain. Qu'il nous suffise de nommer : Linné, G. Cuvier, Tiedemann, Schubert, les deux Wagner, Burdach, Blumenbach, Al. de Humboldt, J. Müller, Th. Waitz, Owen, Flourens, Hugh Miller, J. Herschell, de Quatrefages. Certes, l'accord de tant d'hommes si savants et si spéciaux par la nature de leurs études, constitue déjà une présomption bien forte en faveur de leur doctrine.

A ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir cette question capitale et si vivement débattue de nos jours, nous indiquerons les ouvrages suivants :

J.-C. Prichard, *Histoire natur. de l'homme*, trad. fr. 1843 ;
D'Omalius d'Halloy, *des Races humaines*, 1845 ;
Godron, *de l'Espèce et des Races dans les êtres organisés*, etc. 1859 ;
Ladevi-Roche, *de l'Unité des races humaines*, etc. 1862 ;
Frédault, *Traité d'anthropologie*, etc. 1863 ;
Reusch, *la Bible et la Nature*, 1867 ;
De Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, 1861 ;
Id. *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, 1868 ;
Revue catholique de Louvain, divers art. publiés par M. Thonissen en 1862, et par M. Ch. de La Vallée Poussin en 1868.

Ajoutons seulement quelques réflexions :

La Genèse proclame que tous les hommes descendent d'un seul couple. Quelles sont, à cet égard, les données de la science ? On ne saurait lui demander une confirmation complète et adéquate de la Bible, car il n'est pas de son ressort de décider si réellement Dieu a créé à l'origine un

Il ne nous reste plus qu'à réfuter l'auteur de la *Philosophie de l'histoire*. Voici sa grande preuve : elle est uniquement fondée

seul ou plusieurs couples humains ; mais, et cela suffit pleinement au théologien, nous pouvons démontrer scientifiquement les trois propositions suivantes :

1° Les diverses races d'hommes appartiennent à une seule espèce;

2° Les différences qui existent entre les races humaines ne supposent pas nécessairement la multiplicité de couples primitifs ;

3° Les hommes peuvent être considérés comme descendant d'un couple unique cantonné à l'origine sur un point de la terre.

Première proposition. — « L'*espèce*, dit M. de Quatrefages, est l'ensemble des individus plus ou moins semblables qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles. » Les individus qui s'écartent du type général d'une manière prononcée sont des *variétés*. La *race* est une variété qui se transmet par génération. Ainsi, tous les individus appartenant à la même espèce réunissent deux caractères : une certaine ressemblance typique, et la faculté de se reproduire indéfiniment. Mais la variabilité ne peut-elle pas s'étendre jusqu'à obscurcir la communauté d'origine entre des individus issus des mêmes parents, ou bien rapprocher des individus d'origine distincte, au point d'entraîner la confusion des espèces ? Non , car la *filiation* viendra toujours éclaircir ce que la ressemblance a d'incertain. Les races les plus différentes que puisse offrir une espèce se croisent entre elles et donnent des produits (métis) indéfiniment féconds; tandis que deux espèces aussi voisines qu'on voudra par les caractères extérieurs ne se croisent entre elles que difficilement et leurs produits (hybrides), quand ils existent, n'ont qu'une fécondité bornée à un très-petit nombre de générations. D'où il résulte que, des deux caractères de l'espèce, la ressemblance typique et la faculté de reproduction , c'est le dernier qui est de beaucoup le plus important. Appliquons maintenant ces principes acceptés de tous les physiologistes à la question qui nous occupe : 1° Toutes les races humaines, blanches, jaunes, brunes, noires, rouges , se sont alliées sous toutes les latitudes, et ces alliances ont donné lieu, dans tous les cas, à des générations fécondes. Dans certains cas mêmes, précisément quand elles avaient lieu entre les types les plus différents. les unions croisées se sont montrées notablement plus fécondes que celles entre des individus de la même race , par exemple entre le Blanc et la Hottentote ou la Péruvienne indigène, entre l'Anglo-saxon et la Polynésienne. 2° Même conclusion quant aux ressemblances typiques entre les individus des races humaines les plus diverses. On retrouve chez toutes la *même structure anatomique des corps*, la

sur un passage de M. Kolbe, dans sa *Description du cap de Bonne-Espérance*, tom. I, p. 106, 107, où cet historien s'exprime ainsi :

« Les Hottentotes (on les appelle aussi Caffres) ont toutes une

même durée moyenne de la vie, la même disposition à la maladie, la même température moyenne des corps, la même vitesse moyenne dans les pulsations du pouls, la même durée de la grossesse, la même périodicité des règles. Même par rapport à la taille, il n'y a pas non plus de différence essentielle; elle varie presque partout entre cinq ou six pieds. Le rapport de la taille du Patagon avec celle de l'Esquimau est à peine comme trois à deux, au lieu qu'on trouve pour certaines variétés de chiens, une proportion de un à douze, et celle de un à six pour des variétés du bœuf domestique (Schubert, *Geschichte der Natur*, tom. III, p. 407).

Deuxième proposition. — Les différences les plus marquantes qui distinguent les diverses races humaines consistent dans la couleur de la peau et la conformation du crâne. Elles servent de point de départ pour les diverses classifications des savants. On connaît celle de Blumenbach, en cinq races : la caucasienne ou blanche, la mongole ou jaune, l'éthiopienne ou noire, l'américaine ou rouge, et la malaise ou brune. Comment expliquer ces différences, ou, si l'on veut, comment se sont formées ces races? L'unité spécifique du genre humain étant admise, deux explications sont encore possibles :

1° Ou bien les diverses races humaines viennent de parents communs, soit d'un seul, soit de plusieurs couples semblables. Les différences de couleur et autres n'ont été produites que chez les descendants de nos parents communs et semblables, et cela par des dégradations successives du type primordial. Si, par exemple, les premiers parents ont été Caucasiens, les Nègres, qui en sont les plus éloignés, ont dû passer par les degrés plus ou moins nombreux qui séparent le vrai type caucasique du type nègre proprement dit.

2° Chaque race humaine descend de parents particuliers qui se ressemblaient sur tous les points encore aujourd'hui communs à tous les hommes; mais ils différaient des premiers parents d'une autre race sur les points qui distinguent encore actuellement les races les unes des autres. D'après cette explication, les Nègres sont aussi rapprochés de leurs premiers parents, de l'Adam noir et de l'Eve noire, que les Caucasiens le sont des leurs.

Le théologien catholique n'a pas à démontrer que la seconde explication est insoutenable au point de vue de l'anthropologie comparée, et que la première seule est juste; il lui suffit de prouver que celle-ci est admissible, en d'autres termes, que les diverses races actuelles *peuvent* descendre

» excroissance remarquable dont la description doit trouver
» place ici : c'est une espèce de peau dure et large qui leur croît

des mêmes parents ou de parents semblables, sans qu'il soit nécessaire de recourir à plusieurs souches différentes. Nous renvoyons pour cette démonstration, qui exige d'assez longs détails, à l'ouvrage de M. Reusch, *la Bible et la Nature*, p. 489 suiv.

Troisième proposition. — Faisons un pas de plus. Les diverses races humaines, avons-nous dit, *peuvent* descendre de parents communs; mais proviennent-elles d'un couple unique, ou bien de plusieurs couples semblables, apparus en des points du globe distincts les uns des autres. M. de Quatrefages emprunte sa réponse à cette branche de l'histoire naturelle qu'on pourrait appeler la géographie des plantes et des animaux. Les animaux, comme les plantes, ne sont pas distribués au hasard sur le globe; chaque région a ses espèces, ses genres, ses types particuliers. Sans doute, certaines espèces peuvent être transportées d'une région dans une autre, y vivre, y prospérer; mais il n'existe pas une seule espèce qui soit véritablement cosmopolite. Aussi faut-il, pour les animaux et les plantes, abandonner l'idée d'un centre de création unique et accepter celle d'un centre de création pour chaque espèce et en même temps de centres de création multiples pour les diverses espèces. L'expérience nous apprend, en outre, que plus l'organisation d'un végétal ou d'un animal devient complète, plus son aire moyenne est restreinte. M. de Candolle a démontré cette loi pour les plantes, et elle est la même pour les animaux. Dans la série des mammifères particulièrement, on suit pas à pas le rétrécissement de l'aire occupée à mesure qu'on s'élève dans l'organisation. A partir des chéiroptères (chauves-souris) on ne trouve plus une seule espèce commune à l'ancien et au nouveau continent. Et quand on arrive aux grands singes anthropomorphes, qui sont les animaux les plus rapprochés de nous au point de vue physique, on constate que presque chaque genre est représenté par une unique espèce, que pas un de ces genres n'est commun à l'Asie et à l'Afrique, pas un ne s'étend même sur l'ensemble de la partie du monde qu'il habite, enfin que tous sont étroitement cantonnés. L'homme qui, par son corps, ressemble aux animaux en général, et surtout aux singes anthropomorphes, doit être soumis aux mêmes lois naturelles de distribution. « Être privilégié, même au point de vue organique, dit M. de Quatrefages, il a dû apparaître dans un centre de création unique, dont il a été le trait caractéristique et spécial, et ce centre lui-même n'a pas dû être plus étendu que ceux où nous trouvons aujourd'hui le gorille ou le chimpanzé. » Ainsi, à moins de vouloir faire de l'homme une exception unique aux lois naturelles qui ont présidé à la répartition des êtres organisés, il faut admettre, suivant

» au-dessous de l'os pubis, et qui, descendant assez bas, semble » destinée, par la nature, à couvrir leur nudité, » etc.

Voltaire a conclu de ce récit de M. Kolbe, que des femmes si différentes des autres par cette espèce de tablier naturel, ne pouvaient avoir une tige commune avec elles, et cette preuve lui a paru si frappante, qu'il l'a répétée dans plusieurs de ses ouvrages.

Un officier français a fait, en 1773, un voyage à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance, etc. Cet officier, philosophe observateur, comme son ouvrage le prouve, s'explique ainsi au sujet du passage de M. Kolbe [1] : « Quant au tablier des femmes hottentotes, c'est une fable dont tout le monde m'a attesté la » fausseté. Elle est tirée du voyageur Kolben, qui en est rempli.»

Dans l'*Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, en parlant des Hottentots [2], on lit ces mots :

« Le prussien Pierre Kolbe, envoyé au Cap au commencement » de ce siècle par M. le baron de Krosick, pour y faire des observa- » tions astronomiques, s'est rendu célèbre par la description de » ce pays ; mais M. l'abbé de La Caille a reconnu, pendant son » séjour au Cap, que cette relation n'était qu'un roman tissu » de fables ; et il a appris que le voyageur prussien, ayant » employé son temps à boire et à fumer, demanda des instructions » à quelques habitants qui, en lui communiquant, pour leur » propre intérêt, des mémoires exacts sur l'iniquité du gouver- » nement du Cap, composèrent, pour leur amusement, le reste de » sa relation de traditions populaires, de traits merveilleux » imaginés à plaisir, et de misérables fragments, » etc. Quel-

l'ingénieuse expression de M. de Quatrefages, que « tout est *comme si* l'ensemble des hommes avait commencé par une paire primitive unique.»

Remarquons que cette conséquence s'impose également aux polygénistes, ou partisans de la multiplicité d'espèces humaines ; car, pour avoir une aire plus étendue que les espèces, les genres n'en sont pas moins soumis à la loi du *cantonnement*, « les mêmes causes, dit M. de Candolle, ayant pesé sur les espèces et sur les genres. »

[1] *Voyage à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance, etc., avec des observations nouvelles*, par un officier du roi, Neufchâtel, 1773, II. Part., p. 50. — [2] Tom. XII, p. 433

ques pages plus bas, on donne la description des Hottentots, de leurs femmes et de leur habillement, sans dire un seul mot de la singularité remarquable publiée par M. Kolbe, et ce silence seul en démontre la fausseté. Si nous alléguions, en faveur de la révélation, quelque fait appuyé sur une semblable autorité, je demande quelle impression elle ferait sur nos savants critiques ?

C'est donc en vain que les incrédules anciens et modernes ont tenté de renverser l'histoire de Moïse par la chronologie et par les traditions des différents peuples du monde ; c'est en vain aussi, comme nous l'avons fait voir, qu'ils ont mis à contribution toute la nature, pour contredire son témoignage ; c'est en vain qu'ils se sont flattés de l'attaquer victorieusement par les observations de physique et d'histoire naturelle. Des physiciens plus érudits et meilleurs observateurs ont prouvé [1] que l'inspection du globe, en prenant depuis la cîme des plus hautes montagnes jusqu'au centre des mines les plus profondes, loin de donner aucune atteinte à l'Histoire sainte, la confirme au contraire dans tous ses points ; que les divers systèmes de cosmologie formés de nos jours pour en ébranler la certitude sont tous démontrés faux par les faits mêmes que leurs auteurs ont allégués. Ainsi, la conformité du récit des auteurs sacrés avec l'état actuel du globe, devient une des plus fortes preuves de la révélation.

Un autre écrivain plus récent, et non moins bon observateur [2], a répété plus d'une fois que, si l'on veut connaître la nature telle qu'elle est, c'est principalement dans l'histoire que Moïse en a faite qu'il faut l'étudier.

Enfin, l'auteur de l'*Origine des lois, des sciences et des arts*, celui de l'*Histoire de l'ancienne astronomie*, celui du *Monde primitif comparé avec le monde moderne*, ont pris l'Histoire sainte pour base de leurs recherches : quelle différence entre ces savants ouvrages et les frivoles dissertations des incrédules de ce siècle! Ils continuent cependant de reproduire de jour en jour, sous mille forme différentes, leurs objections mille fois pulvérisées; mais elles s'évanouissent à leur tour, sans laisser aucune trace.

[1] *Lettres sur l'histoire de la terre et de l'homme,* 1779. — [2] *Etudes de la nature,* 1784.

constante , aucun monument durable de leur solidité. Il semble qu'en livrant le monde à la dispute des hommes , Dieu leur ait dit comme aux vagues de la mer qui devaient se briser contre le rivage : « Elevez-vous si haut qu'il vous plaira , agitez-vous , » tourmentez-vous dans tous les sens; les flots tumultueux de » vos opinions souvent contraires , vos discussions profondes , » vos savantes recherches viendront se briser contre les temps » que j'ai marqués, contre les faits que j'ai dictés, et ma parole » sainte restera seule immuable. »

LA SAINTE BIBLE

VENGÉE

DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ

NOTES SUR LA GENÈSE

NOTE PREMIÈRE.

Création du Monde.

In principio creavit Deus cœlum et terram. Terra autem erat inanis et vacua, etc. — GEN. I, 1 — 2.

Que l'univers ait été créé et tiré du néant par un Dieu infiniment bon qui, existant par lui-même, est la première cause de toutes choses, c'est une vérité qui, même sans le secours de la révélation, est assez prouvée par les lumières de la raison. En vain les athées, tant anciens que modernes, ont constamment nié qu'un pouvoir même infini puisse créer la matière; en vain l'on a regardé l'affirmative comme sujette aux objections les plus fortes; en vain l'on a dit, par exemple, que nous n'avons aucune idée qui puisse nous faire concevoir que ce qui était néant de toute éternité a pu recevoir l'existence, qu'il y a une contradiction apparente à supposer que le monde ait été créé dans le temps, parce qu'alors il ne serait séparé de l'éternité que par un point indivisible qui ne distinguerait pas suffisamment un être éternel d'avec une production temporelle[1] : on sera forcé d'avouer que ce sont des

[1] Bayle, dans les *Nouvelles de la Républ. des lett.* tom. IV, p. 1301.

difficultés nées des bornes de notre intelligence, qui ne saurait se former des idées distinctes de la création et de l'éternité, plutôt que d'une impossibilité dans la chose même. Et, en effet, il n'y a point de contradiction à affirmer qu'une chose qui n'était pas auparavant est venue à exister ensuite. La véritable notion de *création* n'est pas qu'une chose soit formée de *rien* comme d'une chose matérielle, c'est seulement son passage du néant à l'être ; il faut bien observer que ce n'est pas *avec* rien ou *par* rien que cette chose a passé du néant à l'être, car ce passage n'aurait jamais eu lieu sans une première cause, sans une puissance infinie qui renferme dans sa fécondité le pouvoir de créer, et en cela il n'y a pas plus de contradiction que dans le passage d'une chose à une forme qu'elle n'avait pas auparavant. Ceux qui refusent à Dieu le pouvoir de créer la matière doivent avoir recours à l'une de ces suppositions, ou bien que la matière existe de toute éternité, comme un sujet passif de toutes les opérations de Dieu, ou bien que la matière est le seul être existant par lui-même ; mais l'une et l'autre de ces suppositions conduisent aux impiétés les plus extravagantes. La première pose nécessairement deux principes existant par eux-mêmes, ce qui est une contradiction manifeste ; en effet, si la matière est éternelle, il est impossible de concevoir que Dieu ait pu agir sur elle ; aucune de ses particules n'a pu ni rien recevoir ni rien communiquer, rien perdre ni rien acquérir, parce que tout en elle et dans toutes ses parties est dès lors nécessaire par sa propre essence ; elle porte également dans son propre fonds la cause et la nécessité de son existence ; elle est par elle-même tout ce qu'elle peut être ; elle ne peut jamais être moins ou autrement que ce qu'elle est. Que si vous me dites que cette matière éternelle ne l'est pas par elle-même, alors je vous demanderai ce que c'est qu'une matière éternelle qui existe par une autre cause qu'elle-même, qui ne trouve par conséquent, dans son propre fonds, ni son existence ni sa manière d'exister, et qui cependant n'est pas créée ? N'est-il pas évident, dans cette supposition, que ceux qui ne veulent pas admettre une création dans le temps, sont forcés, en remontant aux vrais principes, de l'admettre dans l'éternité ? Ce qui implique contradiction, puisque c'est supposer dans l'éternité la production d'une chose déjà produite.

Cependant, ce n'est que sur cette absurdité qu'est fondée une des grandes objections des déistes : « Ceux, dit l'un d'eux [1], » qui connaissent la nature, et qui ont de Dieu une idée raison- » nable, peuvent-ils comprendre que la matière et les choses » créées n'aient que six mille ans ? que Dieu ait différé pen- » dant toute l'éternité ses ouvrages, et n'ait usé que d'hier » de sa puissance créatrice ? Serait-ce parce qu'il ne l'aurait pas » pu, ou parce qu'il ne l'aurait pas voulu ? Mais s'il ne l'a pas » pu dans un temps, il ne l'a pas pu dans l'autre. C'est donc » qu'il ne l'a pas voulu. Mais comme il n'y a point de succession » dans Dieu, si on admet qu'il ait voulu quelque chose une » fois, il l'a voulu toujours et dès le commencement. »

Nous disons que si Dieu n'a pas créé la matière de toute éternité, ce n'est point parce qu'il ne l'a pas pu, ni parce qu'il ne l'a pas voulu, mais c'est parce que de toute éternité il a voulu que la matière ne fût que lorsqu'elle a été. La puissance de créer la matière est éternelle en Dieu ; le décret de créer la matière est aussi éternel, mais l'exécution de ce décret ne l'est pas. Le décret est en Dieu ; c'est un acte de sa volonté, ou, pour mieux dire, c'est Dieu lui-même voulant créer la matière ; et comme il n'y a ni mutabilité ni succession dans Dieu, si l'on admet une fois ce décret en lui, il l'a formé de toute éternité ; mais l'exécution de ce décret n'est pas en Dieu, c'est une opération qui se termine à produire un effet hors de lui, et l'on ne peut pas dire que, si l'on admet une fois qu'il ait exécuté le décret de créer la matière, il doit l'avoir exécuté de toute éternité, puisque sa volonté était éternellement de n'exécuter ce décret que lorsqu'il lui a plu de l'exécuter. Si ce sophisme prouvait quelque chose, il prouverait aussi bien que celui qui l'a fait est de toute éternité. Car Dieu a permis l'existence de ce sophiste, pourquoi donc n'aurait-il pas existé de toute éternité ? Serait-ce parce que Dieu ne l'aurait pas pu, ou parce qu'il ne l'aurait pas voulu ? Mais s'il ne l'a pas pu permettre dans un temps, il ne l'a pas pu permettre dans l'autre. C'est donc parce qu'il ne l'a pas voulu ; mais comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu le permettre une fois, il a voulu le permettre toujours et dès le commencement.

[1] *Lettres persanes*, lettre CIX.

Reprenons la suite de notre premier raisonnement :

Si on prétend que la matière est le seul être existant par lui-même, on suppose nécessairement qu'il est impossible de concevoir la matière comme n'étant pas ou comme étant, à quelques égards, autrement qu'elle n'est à présent, ce qui répugne également à la raison et au bon sens. Car, soit que nous considérions la forme du monde, la disposition ou le mouvement de ses parties ; soit que nous en considérions la matière en elle-même, sans égard à sa forme présente : ce que nous y voyons, le tout et chacune de ses parties, leur situation et leur mouvement, la forme aussi bien que la matière, sont les choses les plus contingentes, les plus dépendantes et les plus éloignées de l'idée d'êtres nécessaires. Disons quelque chose de plus précis : si la matière est le seul être existant par lui-même, elle a dû être de toute éternité ou en mouvement ou en repos. Si elle a été en repos éternellement, est-ce par elle-même ? Le repos lui serait donc essentiel et le mouvement impossible. Est-ce par une autre cause ? Il faut donc la supposer indifférente, de sa nature, au mouvement ou au repos, et puisqu'elle est sortie du repos pour être mue, voilà donc une cause créatrice du mouvement dans la matière. Si vous dites que la matière a été éternellement en mouvement, je fais la même demande : est-ce par elle-même ? Le mouvement lui est donc essentiel ; et alors c'est une contradiction dans les termes de supposer une portion de matière en repos et qu'il puisse jamais y avoir eu plus ou moins de mouvement dans l'univers qu'il n'y en a actuellement : deux conséquences trop absurdes et trop ridicules pour qu'on puisse les admettre. Est-ce par une autre cause ? Voilà donc au moins le mouvement créé dans elle. Enfin, direz-vous que sans aucune nécessité dans sa propre nature, et sans aucune cause externe, le mouvement a existé de toute éternité par une communication successive sans fin ? Ce qui est aussi une évidente contradiction ; car une succession infinie d'êtres purement dépendants, sans aucune cause primitive, est une suite d'êtres qui n'a ni nécessité, ni cause, ni aucune raison de son existence, soit en elle-même, soit hors d'elle, c'est-à-dire une suite impossible. A la vérité, un incrédule moderne[1] a prétendu prouver que le mouvement, c'est

[1] Toland, *Lettre 3.*

à dire l'effort pour se mouvoir, est essentiel à la matière, assertion dont l'absurdité saute aux yeux par cette seule réflexion : l'effort pour se mouvoir dans quelque particule de matière doit tendre vers un certain côté déterminé ou vers tous les côtés à la fois ; un effort pour se mouvoir vers un côté déterminé ne saurait être essentiel à une particule de matière, mais doit venir de quelque cause extérieure, parce qu'il n'y a aucune nécessité dans la nature d'une particule pour en diriger le mouvement nécessairement et essentiellement plutôt d'un côté que d'un autre ; et un effort de mouvement égal dans tous les côtés à la fois, ou est une contradiction formelle, ou ne saurait produire autre chose qu'un repos éternel dans toutes les parties de la matière [1].

Un athée [2] a prétendu avoir clairement démontré que « la matière se meut par elle-même, » parce qu'il a prouvé que la chair des animaux qui transpirent le moins palpite quelques minutes après leur mort. C'est comme s'il disait que la mer se meut par elle-même, lorsqu'après un vent violent elle reste encore quelque temps agité. Mais si cet étrange raisonneur croyait de bonne foi avoir clairement démontré que la matière se meut par elle-même, aurait-il dû demander, comme il l'a fait un peu plus bas [3] : « Qu'on m'accorde seulement que la matière organisée est douée d'un principe moteur ? » Cette demande ne prouve-t-elle pas autant son peu d'amour pour la vérité que l'impuissance absolue où sont tous les matérialistes de démontrer que la matière se meut par elle-même ?

Ainsi, pour raisonner avec quelque sagesse sur la production du monde, il faut considérer Dieu comme auteur de la matière et comme en étant aussi le premier moteur. Si l'on refuse d'admettre la création, de quelque côté qu'on se tourne, on s'égare dans un labyrinthe infini d'absurdités et de contradictions.

Eh ! n'est-ce pas ce qui est arrivé à tous ces philosophes anciens et modernes, dans leurs diverses opinions sur l'origine de l'univers ? Les uns ont supposé que la matière est éternelle, qu'elle était divisée de toute éternité en une infinité de petites parties que l'on appelle atomes, qui se jouaient et se mouvaient perpétuellement dans un espace vide d'une étendue infinie ; qu'enfin, après

[1] Clarke. — [2] La Mettrie, *Homme machine*, p. 89. — [3] *Ibid.* p. 92.

une infinité de chocs et d'essais, sans aucun dessein néanmoins, sans aucune pensée, et sans qu'aucun être sage et intelligent s'en fût mêlé, elles s'accrochèrent par un heureux coup de hasard [1], si bien que de cela seul il résulta ce bel ordre et cette régularité merveilleuse que nous voyons dans le monde. La terre, encore dans toute sa vigueur et sa fécondité, produisit d'abord des hommes et des animaux, de même qu'aujourd'hui elle pousse des plantes hors de son sein.

Que penser d'un tel raisonnement ? Est-il rien de plus déraisonnable que d'attribuer au hasard un effet qui, de quelque côté qu'on l'envisage, porte les caractères d'un sage dessein et d'un plan formé avec beaucoup d'art ? A-t-on jamais vu qu'un ouvrage considérable, où il y a beaucoup de différentes parties disposées avec ordre et régularité, ait été produit par le hasard ? Qu'un homme jette négligemment des couleurs sur une toile, peindra-t-il jamais un homme au naturel ? Est-il donc plus facile au hasard de faire un homme que son portrait ? Si vingt mille aveugles partaient sans guide de divers endroits de la France, se rencontreraient-ils jamais tous ensemble dans une même plaine, rangés à la file et en ordre de bataille ? Cependant, cela serait bien plus aisé à concevoir que de comprendre comment une infinité de parties aveugles de la matière se sont assemblées d'elles-mêmes et ont formé un monde par leur union. On pourrait, en voyant le Louvre, soutenir avec autant et plus de raison que ce bâtiment parut un jour tout d'un coup, sans qu'aucun homme en eût formé le plan et y eût mis la main ; que ce fut par hasard que les pierres dont il est composé se trouvèrent si bien assorties, et qu'un jour tous les matériaux qui le composent, les pierres, les marbres, le mortier, la charpente, le plomb, le fer et le verre, s'étant rencontrés par hasard, se rangèrent d'eux-mêmes dans l'ordre où nous les voyons. Que penserait-on d'un homme qui oserait avancer une absurdité comme celle-là, et qui composerait sérieusement un livre pour la défendre ? Si on lui rendait justice, ne le regarderait-on pas comme un fou ?

Les autres athées de nos jours sont-ils plus raisonnables ?

[1] Voy. Fénelon, *Existence de Dieu*, ch. LXXIV suiv. et *le Comte de Valmont*, tom. I, où l'absurdité du système des atomes est démontrée.

L'auteur du *Système de la Nature,* copiste en cela de Spinosa, en mettant la nécessité à la place du hasard, a-t-il mieux réussi à réhabiliter l'athéisme ? Mais Strabon, Démocrite, Epicure, Lucrèce ne prétendaient-ils pas que le concours fortuit de leurs atomes était nécessaire ? Ils ne pouvaient même l'entendre autrement, dès qu'une cause intelligente n'avait pas, selon eux, présidé à ce concours. C'est l'exclusion de cette cause qui leur donnait lieu de dire que le monde avait été formé par hasard. Ils parlaient alors le langage de tous les hommes qui ont coutume d'opposer le hasard à tout ce qui annonce un plan, une fin et des moyens. Si l'on ne veut rien voir de pareil dans la formation du monde, on aura beau soutenir qu'elle est l'effet nécessaire de causes qui nous sont inconnues, mais qui agissent nécessairement, ce jargon de métaphysique n'en imposera à personne. Ceux qui pensent avec quelque profondeur n'admettront jamais une nécessité naturelle, gratuitement et faussement supposée où elle n'est pas ni ne peut être. Ils remonteront toujours à une première cause, qui n'en ait pas en elle-même et qui ait mis en action toutes les autres. Pour le commun des hommes, il dira, comme auparavant, qu'une nécessité aveugle est un véritable hasard [1].

Notre siècle a produit une autre sorte de philosophes systématiques qui, forcés de rougir des absurdités qu'ils ont écrites dans tous les autres genres, se sont flattés d'opposer à la révélation des armes plus puissantes, par les lois de la physique. Ce sont ces lois surtout qu'ils affectent d'invoquer contre Moïse. Ils nous ont fait des histoires physiques de la terre, des histoires physiques du soleil, des histoires physiques des montagnes, et toutes ces histoires ne sont que des systèmes anti-mosaïques, anti-religieux : ils n'entassent pas, comme les géants, montagnes sur montagnes, pour escalader les cieux et pour détrôner Jupiter ; mais ils entassent siècles sur siècles pour la formation d'une seule montagne, et pour détrôner le Dieu qui, dans six jours, créa le soleil, la terre et les montagnes. A la vérité, quelques-uns de ces philosophes à systèmes prétendent accorder leurs idées avec

[1] Voyez Holland, *Recherches philosophiques sur le Système de la nature.*

nos livres saints ; mais, outre que les efforts qu'ils font pour cela ne paraissent à plusieurs qu'une pure dérision, ou qu'une simple précaution contre les censures des théologiens, que le Dieu que reconnaissent ces différents systématiques paraît petit dans leurs leçons ! que ses moyens sont faibles ! que ses opérations sont lentes ! que sa toute-puissance est obscurcie ! Quoi ! cet Être suprême a créé l'univers, et il faut des siècles et des siècles pour que le mouvement mette l'ordre dans ses ouvrages et remplisse ses projets ! il lui faut des temps et des temps pour former les cieux, la terre, l'océan, et pour voir sortir de l'impulsion la lumière, les plantes et les aninaux ! il veut peupler la terre et lui donner un roi, et il la laisse, pendant des milliers d'années, en proie au feu qui la dévore ! Et il prépare, par des siècles d'inondation, la demeure de l'homme ! Et des milliers d'années s'écoulent après la naissance des simples animaux, avant qu'elles puissent lui donner des adorateurs ! Pareil au faible artiste dont l'ouvrage dépend des moyens et du temps, il invoque tour-à-tour l'action des éléments pour consommer ses opérations ! Est-ce l'idée majestueuse que nous devons nous former de la Divinité (*a*) ?

Qu'on ne nous dise point que le Dieu de nos livres saints sem-

(*a*) Du Clot va ici beaucoup trop loin en condamnant, comme peu conforme à la majesté ou à la sagesse divine, l'opinion d'après laquelle Dieu n'aurait tiré du néant que les éléments simples du monde, en les dotant de forces et de lois qui présideraient à leur développement. Nous ignorons quel peut avoir été le plan de la Providence, et il y aurait témérité à signaler comme indigne de Dieu une création de l'univers à l'état de chaos, pour aboutir ensuite à une organisation obtenue, soit par une série de créations nouvelles, soit par l'action des forces et des lois de la nature. C'est ce qu'enseigne formellement saint Augustin : « Quid autem inconveniens, si mundanæ materiæ fuerant tenebrosa primordia, ut accedente luce melius, quod factum est, redderetur. Nec mala est putanda (materia) quia informis, sed bona est intelligenda, quia formabilis. » *Contr. Advers. leg. et prophet.* I, 18. Saint Thomas trouve même dans ce mode de création une marque de la sagesse de Dieu : « Si informitas tempore præcessit formationem materiæ, non fuit hoc ex impotentia Dei, sed ex ejus sapientia, ut ordo servaretur in rerum conditione, dum ex imperfecto ad perfectum adducerentur. » Thom. I. Quæst. 66, art. 1, ad. 1. De fait, ce sentiment est aujourd'hui, avec des modifications diverses, celui du plus grand nombre de savants. Voy. p. *44*, note *a*.

ble annoncer aussi qu'il a besoin de temps, puisque six jours s'écoulent avant que l'ouvrage de la création soit consommé. Nous ne voyons ici les effets suspendus que parce qu'il lui plaît de suspendre ses ordres. Les opérations ne sont divisées que pour multiplier les merveilles, pour en mettre, ce semble, la contemplation à la portée de l'homme, et pour servir de règle à ses travaux. Quand le Dieu de Moïse prononce : « Que la lumière se fasse, que la terre paraisse, » la lumière se fait, la terre paraît. Ce Dieu tout-puissant n'a besoin ni de jours ni de temps ; il peut tout vouloir, tout faire dans le même instant.

Enfin, que ne pourrions-nous pas encore dire de tant de systèmes, tous plus extravagants les uns que les autres, que les prétendus sages de ce siècle ont forgés, plutôt que de soumettre leur esprit à la foi ? Ils se sont érigés eux-mêmes en architectes de la terre et des cieux, en ordonnateurs de l'univers. De là tant d'hypothèses ridicules et absurdes, hypothèses démenties par toutes les lois de la nature : ces chutes et ces chocs des astres vagabonds [1]; ces montagnes cristallisées ou digérées par des huîtres [2]; ces océans de verre ou de cristal fondu [3]; ces astres qui dévident la terre [4]; ces mondes formés avec le plus petit point de matière [5]. De là ces prototypes, pères de l'éléphant et de la souris [6]; ces hommes engendrés dans le sein de la mer [7]; ces œufs de la terre couvés par le soleil [8]; de là enfin mille inepties physiques débitées avec tant d'emphase et de sécurité par nos philosophes systématiques, et adoptées par l'ignorance crédule.

Ce qu'il y a dans tout cela de vraiment étonnant, c'est que l'on s'est accoutumé à considérer comme de vrais génies les auteurs de toutes ces absurdités [9]. On ne veut pas voir combien ils

[1] Buffon, *Epoques de la nature.* — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.* — [4] Telliamed, tom. II, p. 83. — [5] Robinet, *de la Nature.* — [6] Diderot, *Interprétation de la Nature.* — [7] Telliamed, tom. II. — [8] La Mettrie, p. 275. — [9] Si nous n'avons pu nous empêcher de mettre M. de Buffon, comme auteur des *Epoques de la nature,* au même rang que les Diderot, les Telliamed les Robinet, etc., nous ne lui rendons pas moins, avec toute l'Europe, le juste tribut de respect et d'estime que méritent ses autres productions, et nous voudrions, pour la gloire de cet homme célèbre, qu'il ne se fût pas dégradé en se rangeant dans la foule de ces hommes à systèmes qui lui sont d'ailleurs si inférieurs.

se rapprochent de celui qui, voyant une montre pour la première fois, s'occuperait des années entières à chercher comment cette montre s'est faite elle-même. Cet homme nous ferait cent raisonnements aussi risibles les uns que les autres. Il nous parlerait de l'énergie de la montre, de sa sympathie, de sa coordination relative aux heures, du résultat de ses roues, qui élaborent et combinent d'autres roues, d'autres cadrans, d'autres montres. Il remplirait un gros volume de ses idées, et se croirait un homme de génie. Que résulterait-il cependant de ce long et pénible travail, sinon qu'il a l'esprit assez bouché pour ne pas concevoir, dans bien des années, ce que le bon sens nous apprend au premier coup-d'œil? Soit défaut d'intelligence, soit plutôt obstination, il ne concevrait pas, il s'aveuglerait plutôt que d'avouer que sa montre suppose un artiste, un ouvrier supérieur à l'ouvrage et d'une nature toute différente. Ce raisonneur pourrait avoir, j'en conviens, de l'esprit, mais aurait-il seulement l'ombre du bon sens, et n'est-il pas la fidèle image de tous les philosophes incrédules et systématiques? Oui, ces philosophes si fiers, qui rejettent la révélation parce qu'ils y trouvent quelque obscurité, embrassent avec un fanatisme inconcevable les chimères, les contradictions, les impossibilités les plus palpables. Ils traitent d'erreurs et de préjugés des principes que les hommes les plus sages et les plus éclairés de tous les temps et de tous les pays ont trouvés conformes aux lumières de la raison; ils les sifflent, ils les rejettent bien loin, et ils mettent à leur place les systèmes les plus révoltants, les plus monstrueux, que l'on ne saurait admettre, à moins d'être doué de la plus stupide crédulité; enfin, ils dévorent les mystères les plus absurdes et qui sont mille fois plus incompréhensibles que ceux de la religion (*a*).

(*a*) Une observation importante à faire ici, c'est que la question de l'origine de la matière n'est pas du domaine des sciences naturelles, et en particulier de la géologie. « La géologie (cosmogonie), dit Al. de Humboldt, suppose l'existence de toute la matière actuellement répandue dans l'univers, et son rôle se borne à étudier les divers états qu'elle a dû parcourir pour recevoir sa forme et son organisation actuelle. » Elle a beau simplifier le plus qu'elle peut cette matière, ainsi que les forces et les lois qui la régissent, toujours ce dilemme se présentera devant elle:

Un philosophe moderne (J.-J. Rousseau) a porté le même jugement que nous des autres philosophes ses confrères. » Quand, » dans le silence des préjugés, dit-il, je compare les différents » systèmes de religion qui partagent le monde, je trouve que

ou une matière quelconque a existé de toute éternité douée de certaines forces, ou elle a été produite par une cause créatrice quelconque qui lui est extérieure. Laquelle de ces deux hypothèse est la vraie, c'est à quoi le naturaliste, comme tel, ne peut pas répondre ; cette question est pour lui *extra artem*, sa science est incompétente. Quand l'astronome Lalande dit qu'il a scruté tout le ciel, et qu'il n'y a point trouvé Dieu, il énonce tout simplement un non-sens dont l'astronomie n'est pas responsable. »

Et qu'on ne s'imagine pas que les progrès de la science aient rendu plus difficile la défense du dogme d'un Dieu créateur. Si le monde s'est formé d'une matière simple, sous l'action de certaines forces et de certaines lois, en quoi la vérité de la création du monde en serait-elle infirmée? C'est la judicieuse réflexion du cardinal Wiseman. « On ne suppose que trop ordinairement, dit-il, que mieux on réussit à rattacher les effets à leurs causes, à déterminer les rapports des uns avec les autres, et à classer les objets suivant leurs caractères propres et leur connexion naturelle, plus on recule la nécessité d'admettre une cause suprême et dernière. Il n'est pas rare d'entendre dire : On peut expliquer tel phénomène, on connaît les lois d'après lesquelles il s'accomplit; on peut donc rejeter l'intervention d'une puissance supérieure, puisque ce phénomène se rattache au système entier de l'univers. L'intelligence, trouvant une certaine grandeur à s'écarter des sentiers battus qui mènent trop directement à Dieu, la cause suprême de tous les phénomènes de la nature, elle s'ingénie à multiplier les causes médiates qui, entrelacées les unes dans les autres, forment un tissu destiné à lui cacher la cause dernière. Mais la plus simple logique devrait nous conduire à un résultat tout opposé. Qu'une personne trouve sur son chemin un anneau ou une pièce de métal de forme ronde; examinant sa trouvaille, elle se dira peut-être : Il est possible que le hasard lui ait donné cette forme, que le hasard l'ait placé sur mes pas. Mais si, prenant en main l'anneau, elle en découvre un autre, fait de la même manière et enlacé au premier, aussitôt elle renonce à sa première opinion, pour ne plus voir dans sa découverte que des vestiges de l'industrie humaine. Si enfin un troisième anneau et plusieurs autres de la même forme, d'un travail également parfait, se trouvent liés aux deux premiers, pourrait-elle revenir à son premier sentiment et ne voir là que l'œuvre du hasard, et ne se sentirait-elle pas plus fortement poussée à penser que cette chaîne est l'ouvrage d'un être intelligent ? »

» celui de la révélation est le plus simple et le plus raisonnable,
» et qu'il ne lui manque pour réunir tous les suffrages que d'a-
» voir été proposé le dernier. Je suppose en effet qu'aujourd'hui
» que nos prétendus philosophes ont épuisé leurs bizarres
» systèmes de forces, de chances, de fatalité, de nécessité,
» d'atômes, de monde animé, de matière vivante, enfin de ma-
» térialisme de toute espèce, il s'en élevât un parmi nous qui,
» se proposant d'éclairer le monde, annonçât l'être des êtres,
» le dispensateur de toutes choses, et qui criât aux hommes :
» Dieu dit, et tout fut fait : quelle universelle admiration
» n'exciterait-il pas, et avec quel applaudissement unanime
» n'accueillerait-on pas un système si grand, si consolant, si
» sublime, si propre à élever l'âme et à donner une base à la
» vertu; un système si frappant, si lumineux, si simple; un
» système offrant moins de choses incompréhensibles à l'esprit
» humain, qu'on n'en trouve d'absurdes dans tous les autres (*a*)!»

(*a*) Citons encore un passage de Delitzsch (*Commentar über die Genesis*, p. 83) : « Seule, la cosmogonie biblique offre l'idée pure d'une création *ex nihilo,* sans matière éternelle, sans coopération d'un être intermédiaire (démiurge). Dans le paganisme, cette idée perce bien quelquefois, mais elle est obscurcie; les cosmogonies païennes supposent ou bien une matière déjà existante, et alors elles sont dualistes, ou bien, à la place de la création, elles mettent les émanations, et alors elles sont panthéistes. Elles portent toutes un caractère purement national; elles se sont conformées à l'appréciation mythologique particulière à chaque peuple, et ont subi l'influence des lieux et du climat. Dans le récit biblique, au contraire, rien de propre à une nation spéciale; de plus, combien la cosmogonie de la Bible ne diffère-t-elle pas de toutes les autres cosmogonies par la noblesse et la simplicité de sa forme historique! Quand le livre de la loi de Manou enseigne qu'un germe divin, déposé dans les eaux, se transforma en un œuf brillant comme l'or, et que Brahma, après avoir demeuré dans cet œuf une année de création, c'est-à-dire un peu plus de trois milliards d'années humaines, le divisa en deux parties, dont il forma le ciel et la terre; quand les Babyloniens racontent que Bélus a fait deux parts d'Homoraka, la nature, tirant d'une moitié le ciel et de l'autre la terre, qu'ensuite il s'est coupé lui-même la tête, et qu'avec de la terre mêlée à son sang, les dieux ont été pétris; quand, d'après les mythologies égyptiennes, Num-Ra, le grand artiste divin, crée de ses mains les dieux et les déesses, et forme sur un tour le fils d'Isis, — la Bible, dès le premier verset du récit de la créa-

Revenons à l'histoire de la création, énoncée par Moïse, avec tant de majesté, dans les premiers versets de la Genèse, versets si indignement travestis par le patriarche des incrédules. Voici la traduction de cet impie [1] : « Au commencement les Dieux fit le ciel et la terre ; la terre était *tohu-bohu.* »

Il est vrai que le terme hébreu *Elohim*, rendu en latin par *Deus*, est pluriel, mais il n'en désigne pas moins le singulier (*a*). Toutes les pages des livres de l'Ancien Testament donnent ce nom au Dieu des Hébreux dans les endroits mêmes où l'on déclare qu'il est unique, qu'il est seul, qu'il n'y en a point d'autre que lui. Voyez *Deuter.* chap. IV, 35, 39 ; VI, 4 ; *Ps.* LXXXVI, 10 ; *Isai.* XLIV, 6 ; XLV, 21. D'ailleurs, ce mot n'est pas le seul pluriel en hébreu qui se mette au singulier. Voyez entr'autres le chap. XLII de la Genèse, où les fils de Jacob appellent Joseph leur frère *Adonim*, qui est le pluriel d'*Adon* ou d'*Adonaï*, *seigneur* (*b*). Enfin, comme le verbe *bara*, qui est ici au singulier, détermine la signification singulière, il faut, puisque le nominatif et le verbe doivent s'accorder en nombre, traduire *Dieu créa*, et non pas *les Dieux fit ;* le verbe *faire* en hébreu est *hasah* et non *bara.* Ces deux verbes sont joints ensemble au troisième verset du chapitre suivant, pour exprimer l'œuvre entière de la création de l'univers : *bara lahasoth* : il l'avait tiré du néant, *bara*, pour le former et l'arranger, *lahasoth* (*c*).

tion, porte empreinte cette simplicité majestueuse qui est le sceau de la vérité ; toute la narration est calme, sûre, claire et concise. L'exposé historique abonde en réflexions profondes et en magnificences poétiques, mais aussi paraît libre de fictions humaines et de maximes philosophiques. » *Apud* Reusch, op. cit. p. 19 suiv.

(*a*) C'est un pluriel d'*excellence* ou de *majesté*, comme parlent les grammairiens, qui n'est pas sans analogie, même dans les langues modernes. Les Français disent à une seule personne : *Vous avez ;* et les Allemands : *Sa Majesté ont ordonné.*

(*b*) *Adonaï* est une autre forme du pluriel d'*Adon*, forme plus ancienne, qui ne s'emploie que pour désigner Dieu, le *souverain Seigneur* de toutes choses.

(*c*) Pour exprimer l'idée générale de *faire* ou *produire*, les Hébreux se servent du mot *hasah*, en grec ποιεῖν, en latin *facere*. Les deux verbes

[1] Voltaire, dans sa *Bible enfin expliquée.*

La terre était *tohu-bohu*, c'est-à-dire *sens dessus dessous*, dit le critique. S'il avait su la signification de ces deux mots hébreux, il ne se serait pas écarté de la traduction de la Vulgate, ni de toutes les autres versions anciennes et modernes, et s'il n'avait pas écrit pour une classe d'hommes superficiels et incapables de rien approfondir, il n'aurait pas comparé l'expression de Moïse au *Chant-Ereb* de Sanchoniaton, qui, selon Philon de Byblos, traducteur de Sanchoniaton, était une matière bourbeuse et couverte de brouillards (*a*). Enfin, il se serait bien gardé de dire que Sanchoniathon a écrit incontestablement avant Moïse. » Voyez la réfutation de cette dernière proposition dans nos *Observations préliminaires*, p. 87.

---

iatsar et *bara* ont un sens plus spécial. *Iatsar* correspond au grec πλάσσειν, *formare* ou *fingere;* il est employé, *Gen.* II, 7, où il est dit que Dieu *forma, façonna*, du limon de la terre le corps de l'homme. *Bara*, à la forme *cal*, ne s'emploie jamais pour les productions humaines, mais seulement pour les productions divines. Le sens radical du mot est donc *créer*, et si quelquefois on le trouve employé dans des passages où il n'est pas question de création proprement dite, il ne désigne cependant que des actes divins, et encore miraculeux, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce, des actes, par conséquent, qui ont quelque rapport avec la création. Qu'il désigne ici la création *ex nihilo* proprement dite, c'est ce qui résulte clairement de ce qui précède : « Au commencement, » c'est-à-dire lorsque rien n'existait encore, et du développement qui suit : « Que la lumière soit, et la lumière fut. » Les Septante l'ont traduit par ἐποίησε, expression moins précise que *bara*, mais qui embrasse aussi, dans ses acceptions multiples, celle de *créer* (κτίζειν). C'est ainsi que nous lisons dans le premier article du Symbole de Constantinople : « Je crois en un seul Dieu ποιητήν *(factorem)* du ciel et de la terre, » où ποιητήν est certainement pris dans le sens de *créateur*.

(*a*) Les mots hébreux *tohou va bohou* sont parfaitement rendus et expliqués par la Vulgate : « La terre était *informe* et *nue*, » c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore reçu l'ornementation et l'animation que lui donna plus tard le monde des plantes et des animaux. Elle ne présentait à sa surface qu'un immense abîme d'eau recouvert d'épaisses ténèbres.

NOTE II.

Création de la Lumière et du Firmament.

GEN. I, 3—6.

Les Manichéens trouvaient mauvais que Moïse eût rapporté la création de la lumière avant celle du soleil; qu'il eût supposé un jour, un soir et un matin, avant qu'il y eût un soleil. Les incrédules modernes, dont toute la science consiste à copier les anciens, ont répété qu'il a suivi l'opinion *populaire*, selon laquelle la lumière ne vient pas du soleil, et qui suppose que c'est un corps fluide distingué de cet astre.

Rien n'est moins judicieux que cette censure : pour qu'il y eût un jour, un soir et un matin, il suffisait qu'il y eût un feu, un corps lumineux quelconque qui tournât autour de la terre, ou autour duquel la terre tournât; or, Moïse nous apprend que Dieu créa ce corps, duquel probablement le soleil et les étoiles furent formés trois jours après.

Croire que la lumière est un fluide très-distingué du soleil, ce n'est pas une opinion populaire, mais un système de physique soutenu par plusieurs anciens, renouvelé par Descartes, suivi encore par un grand nombre de meilleurs physiciens que Voltaire. Quand on frappe deux cailloux l'un contre l'autre dans l'obscurité, les étincelles de lumière qui en sortent ne viennent certainement pas du soleil. Mais Moïse ne dit rien qui favorise, ni qui détruise cette opinion, puisqu'il parle simplement d'un feu ou d'un corps lumineux dont l'effet fut un soir et un matin, par conséquent un jour (*a*).

(*a*) « La Genèse ne dit rien sur la nature et l'essence de la lumière; on n'y trouve pas de réponse à ces questions : la lumière est-elle une substance, ou un état, ou la vibration d'un fluide quelconque? etc. Elle nous apprend seulement que, par suite d'un acte de la volonté de Dieu, il a fait clair, et que, par conséquent, les ténèbres, perdant leur monopole de domination, ont été établies vis-à-vis de la lumière dans un rapport de succession déterminée. » Reusch, *la Bible et la Nature*, p. 110. Plus

Une autre remarque de Voltaire sur ce même verset n'est pas mieux fondée. *Raqiah*, dit-il, signifie *le solide*, *le ferme*, *le firmament ;* « tous les anciens ont cru que les cieux étaient solides.» Il faut avouer que ce critique aurait bien dû ne jamais citer de l'hébreu. Il a confondu ici la racine avec son dérivé : le mot dont il parle signifie *étendre,* et *raqiah,* son dérivé, signifie *l'espace*, l'étendue qui soutient les corps posés sur sa surface. Ce nom donc n'est point mal appliqué par Moïse à l'atmosphère qui porte les nuées chargées d'eau, et au fluide immense qui supporte les planètes, sans qu'il soit nécessaire de supposer que lui ou ses contemporains aient admis des cieux de cristal. On ne trouve ces cieux cristallins que dans des systèmes imaginés plus de mille ans ou même plus de quinze cents ans après lui (*a*).

NOTE III.

Création des Astres.

GEN. I, 16.

Les incrédules prétendent que nos livres saints fourmillent d'erreurs. Il est écrit au verset 16 du premier chapitre de la

tard, Dieu rattacha aux astres cette alternative de clarté et d'obscurité, de jour et de nuit ; mais qu'il ait pu l'établir auparavant, c'est ce que ni la raison ni la science ne sauraient contester.

(*a*) L'hébreu *raqiah,* que la Vulgate a rendu par *firmamentum,* d'où notre mot *firmament* pour désigner le ciel, signifie proprement une étendue horizontale (*expansum*) en forme de voûte ou plutôt de tente. « C'est vous qui étendez le ciel comme une tente, » dit le Psalmiste (*Ps.* CIII, 2). Faut-il conclure de cette expression poétique que Moïse et les Hébreux se soient représenté le ciel comme une voûte ou comme une tente déployée ? Non, assurément. Nous-mêmes nous disons tous les jours : la *voûte* du ciel ; et le poète mourant (Gilbert) s'écrie :

Ciel, pavillon de l'homme, etc.

Toutefois, nous ne pouvons pas non plus affirmer le contraire. Mais c'est là une question sans importance, dès lors que l'on reconnaît que le but de la Bible n'est pas d'apprendre aux hommes l'astronomie.

Genèse que Dieu créa deux grands luminaires, le soleil et la lune, l'un pour présider au jour et l'autre à la nuit, et qu'il fit aussi les étoiles. L'Ecriture suppose par conséquent que la lune est un astre, et même plus considérable que les étoiles. Cependant, ce n'est qu'un corps opaque qui ne donne qu'une lumière réfléchie. L'Ecclésiastique dit que le soleil se lève et se couche, qu'il remonte d'où il était parti, etc. Il est cependant démontré que c'est la terre qui tourne autour du soleil, etc. « Les physiciens, dit Voltaire, ont quelque peine à expliquer comment le soleil, qui ne marche pas, a arrêté sa course, comme il est écrit au livre de Josué. » Enfin, les Hébreux, comme toutes les autres nations, selon cet impie, croyaient la terre fixe et immobile, plus longue d'orient en occident que du midi au nord ; dans cette opinion, il était impossible qu'il y eût des antipodes, etc.

1° Quoique le soleil et la lune ne soient pas les deux plus grands corps célestes, ils sont néanmoins les deux plus grands *luminaires*, puisque, de tous les globes qui sont suspendus sur nos têtes, ce sont ceux qui répandent le plus de lumière sur la terre.

2° Ce n'est pas Moïse, mais Lucrèce, qui a douté, après son maître Epicure, si la lune a une lumière propre ou une lumière réfléchie. Pour Moïse, il a eu de bonnes raisons de parler sans emphase des étoiles et des autres astres. C'est l'admiration stupide de l'éclat et de la marche de ces globes lumineux qui a été l'origine du polythéisme et de l'idolâtrie chez toutes les nations. Moïse, plus sensé que les philosophes, n'a fait envisager les astres que comme des flambeaux destinés par le Créateur à l'usage de l'homme. Il dit que le soleil est destiné à présider au jour, comme la lune et les étoiles sont destinées à éclairer la nuit, lorsque l'astre du jour ne paraît plus sur la demeure de l'homme ; il le répète ailleurs, afin d'ôter aux Israélites la tentation d'adorer ces corps inanimés [1].

3° Il est faux que les écrivains hébreux aient eu de notre terre l'idée que l'incrédule leur attribue. Ils ont désigné souvent la terre par le mot *thebel*, le *globe* (*a*). On le prouve par vingt pas-

(*a*) Il est vrai que la Vulgate traduit d'ordinaire *thebel* par *orbis* ou *orbis terrarum*. Mais le mot hébreu n'a pas la signification de *globe*.

[1] *Deut.* IV, 10.

sages ; ils ne la croyaient donc pas plus longue que large. Dans le livre de Job [1], il est dit que Dieu a suspendu la terre sur le rien ou sur le vide. Selon le Psaume XVIII, 7, le soleil part d'un point du ciel, et fait son circuit d'un bout à l'autre. Au reste, peu importait aux Hébreux de savoir si c'est la terre ou le soleil qui tourne. Les auteurs sacrés n'ont pas eu en vue de nous présenter des systèmes de physique, mais ils se sont proportionnés à la capacité de ceux à qui ils parlaient : ils se sont expliqués sur les choses naturelles selon les apparences, parce que sur ces sortes de choses le commun des hommes ne se règle que par le témoignage des yeux. Dans toutes les nations, dans tous les temps, les savants ainsi que les ignorants ont parlé et parlent des choses naturelles selon leur apparence. Les philosophes mêmes qui vivent de nos jours, quoique bien persuadés de l'immobilité du soleil, s'expriment sur cet astre comme le peuple. Ils disent que le soleil se lève et qu'il se couche ; que parvenu au tropique du cancer, il retourne vers celui du capricorne ; ils savent que le langage humain se règle sur ce qui paraît à nos sens. Ajoutons que si les auteurs des livres divins eussent parlé du système du monde selon la vérité et l'exactitude philosophique, les peuples, qui n'y auraient rien compris, auraient été tentés de se refuser à une révélation qui aurait été opposée à ce qu'ils croyaient être évident.

Nous ne finirions jamais si nous voulions relever toutes les chicanes minutieuses et toutes les objections frivoles et puériles que Voltaire a entassées, sans discernement et sans la plus légère apparence de raison, contre l'Ecriture sainte. Par exemple, il prétend que cette expression : « Dieu fit le ciel et la terre, » est ridicule. « La terre, dit-il, n'est qu'un point en comparaison du » ciel ; c'est comme si l'on disait : Dieu a créé les montagnes et » un grain de sable. Mais cette idée si ancienne et si fausse que

Dérivé de *iabal,* qui signifie *fluxit,* et à la forme hiphil *produxit,* il désigne la terre en tant que fertile ou habitée. Notre auteur, tout en faisant observer que la Bible, en matière de science, ne connaît que le langage du peuple, semble ne s'en tenir qu'à regret à cette excellente *réponse.*

[1] *Job.* XXVI, 7.

» Dieu a créé le ciel pour la terre, a toujours prévalu chez les » peuples ignorants, tels qu'étaient les Jufs. »

Selon l'expression littérale de l'hébreu, Dieu au commencement créa *schammaïm*, c'est-à-dire ce qui est le plus élevé au-dessus de nous ; et *haretz*, ce qui est sous nos pieds : où est le ridicule, sinon dans la censure du blasphémateur qui n'entend pas seulement la signification des termes qu'il critique? Il sert peu à l'homme de connaître l'immensité du ciel, quand cette connaissance n'excite pas dans son cœur l'admiration et l'amour de l'Être tout-puissant qui a produit d'une seule parole tant de merveilles; mais il lui est très-avantageux de savoir qu'en le créant Dieu a pourvu à son bien-être, afin que cette réflexion le rende reconnaissant et religieux.

NOTE IV.

De la Génération spontanée et de l'Immutabilité de l'Espèce.

GEN. I, 23 et 24.

La manière dont les plantes et les animaux ont été formés originairement, opération dans laquelle éclate principalement la toute-puissance et la sagesse du Créateur, n'a jamais été expliquée d'une façon supportable par aucun philosophe, parce qu'il est impossible de faire usage à cet égard de la matière et des lois du mouvement, quelque part qu'elles aient pu avoir dans la formation du monde inanimé. Pour sentir combien sont ridicules et peu fondées les hypothèses qui attribuent à la fécondité de la terre échauffée par le soleil la production des animaux et des plantes, il n'y a qu'à se rappeler la découverte qu'on a nouvellement faite, qu'il n'y a point dans la nature de génération fortuite ou équivoque, pas même à l'égard du moindre animal ou de la plus petite plante ; le soleil, la terre, l'eau et toutes les puissances de la nature réunies ensemble, n'étant pas capables de donner seulement une vie végétative à quelque créature que ce soit. Il n'y a donc que Dieu seul, comme

Moïse *nous* l'apprend, qui ait pu former les plantes et les animaux de terre et d'eau.

Si, pendant plusieurs siècles, on a soutenu dans les écoles que la putréfaction donnait naissance aux insectes et à plusieurs plantes qui paraissaient imparfaites, les expériences de Rhedi et de Micheli, de Réaumur et de Linné, ont fait rougir ceux qui avaient soutenu le système sur la génération univoque et équivoque.

Le hasard n'est plus qu'un vieux mot dépourvu de sens, incapable de produire aucun être organisé. La formation du plus petit insecte, d'un moucheron si bien proportionné dans toutes ses parties, n'est pas plus le résultat d'un mouvement confus ou d'un arrangement fortuit, que celle d'un éléphant. La mousse, ainsi que le chêne, est l'enfant de la nature, et la putréfaction n'est qu'un principe destructeur.

Deux questions vivement débattues de nos jours se rattachent à cette note de Du Clot, la question de la Génération spontanée, *et celle de la* Mutabilité des Espèces. *Comme elles intéressent l'apologétique chrétienne, nous allons en dire quelques mots, en prenant pour guide M. Reusch* (*op. cit.*, p. 413 et suiv.) — A. C.

GÉNÉRATION SPONTANÉE.

Les naturalistes modernes ont étudié avec beaucoup de soin la question de savoir si des êtres organisés, végétaux et animaux, ne peuvent arriver à l'existence que par la voie ordinaire de la propagation, savoir par les semences et les œufs, ou si la génération équivoque ou spontanée est possible, c'est-à-dire si la matière non organisée peut donner naissance, sans germes et sans œufs, à des êtres organisés.

Les anciens naturalistes, depuis Aristote, et, à leur exemple, les anciens théologiens, admettaient sans difficulté des générations spontanées pour certaines classes d'organismes. Ainsi, on regardait comme produits spontanément par la terre, non-seulement les mouches, les puces, les pous, etc., mais encore les grenouilles, les serpents, les souris et les anguilles. Saint Augustin, dans son commentaire sur la Genèse (*de Gen. ad litt.* III, 14), se demande si certains petits animaux ont été créés le cinquième ou le sixième jour, ou bien sont sortis plus tard de matières corrompues. « Car, dit-il, beaucoup d'animalcules naissent de matières humides, d'exhalaisons de la terre ou de cadavres; d'autres viennent aussi de la pourriture du bois, des végétaux et des fruits. Dieu néanmoins est l'auteur de toutes choses; mais ces petits

animaux naissant dans les corps, particulièrement dans les cadavres d'autres êtres vivants, n'ont donc été créés avec eux que *potentialiter* et *materialiter.* » Ce passage de saint Augustin fut inséré dans le livre des *Sentences* de Pierre Lombard (*Sentent.* II, 15), le *compendum* théologique du moyen-âge, et les scholastiques ne repoussèrent point cette théorie. Il est vrai que saint Thomas (in I, *Q.* 71, art. 1 et *Q.* 72, art. 1) combat l'opinion d'Avicenne, d'après laquelle *tous* les animaux peuvent naître sans semence par un certain mélange des éléments, mais il ne conteste pas que *certains* animaux ne puissent provenir de plantes et d'animaux en putréfaction. La question des générations spontanées n'a donc en elle-même aucune importance théologique. Voyez un article d'Arthur Mangin, intitulé : *les Générations spontanées,* dans le *Correspondant* du 25 mars 1865.

Quant à l'état actuel de la question, voici comment il est exposé par M. Flourens (1) :

« La question de la génération spontanée est une question expérimentale, et ce n'est que lorsqu'on a su faire des expériences, que les tentatives faites pour la résoudre ont eu une valeur réelle. Redi a commencé (2). Le XVIIe siècle n'a rien, en ce genre, de plus beau que les admirables expériences de Redi sur la génération des insectes. Personne n'ose dire, depuis Redi, que les insectes viennent de génération spontanée. On le disait encore il y a quelques années des vers parasites; depuis M. Van Beneden (3), on ne le dit plus. On le disait il y a quelques jours à peine, des infusoires; depuis M. Balbiani (4), on ne le dit plus. On ne le dit plus du tout, et pour aucun animal, depuis M. Pasteur. M. Pasteur a vidé la question. »

Toujours est-il qu'aujourd'hui les partisans des générations spontanées sont peu nombreux, tandis que presque tous les savants les plus distingués se prononcent contre cette hypothèse.

Mais s'il n'est pas possible de démontrer qu'il y ait actuellement des générations spontanées, est-on autorisé à supposer qu'elles aient été possibles à une époque précédente? Quelques naturalistes de l'école positiviste soutiennent l'affirmative; mais cette prétention est contraire à tous les principes de la véritable science. La base de toute science naturelle est l'étude du présent, et toutes les explications des phénomènes antérieurs doivent reposer sur les faits analogues que nous fournit notre époque. Or, de nos jours, la plus petite plante ne peut pas pousser sur notre sol sans qu'un germe y ait été déposé auparavant; la nature n'a donc pas aujourd'hui de force productrice spontanée. Supposer qu'à l'époque primitive il s'est passé des faits qui ne pouvaient avoir lieu d'après les lois qui président aux phénomènes actuels,

(1) *Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des espèces,* Paris, 1864, p. 65 suiv.

(2) *Esperienze intorno alla generazione degl' insetti.* 1668.

(3) Du mode et du développement des vers intestinaux, etc. 1853.

(4) Mémoires sur les phénomènes sexuels des infusoires. 1862.

c'est faire une hypothèse gratuite et sortir du domaine des sciences exactes ; car c'est sur la constance de ces lois que repose tout le système de notre science physique. — En résumé :

1° Il est très-probable que, dans l'ordre actuellement établi dans la nature, aucune espèce de plantes ou d'animaux ne naît spontanément.

2° Ce n'est que relativement à quelques infusoires et entozoaires qu'un petit nombre de naturalistes ne regardent pas comme démontrée l'impossibilité d'une génération spontanée.

3° La science naturelle n'est pas en droit d'admettre que la génération spontanée, qui n'a plus lieu aujourd'hui, ait eu lieu autrefois.

4° Dès lors, la science naturelle n'est pas en état d'énoncer, sur la formation des premiers êtres organisés, une opinion scientifiquement fondée.

5° Donc, la Bible, en enseignant que les premiers végétaux et les premiers animaux ont été créés par Dieu, ne peut être combattue par des objections faites au nom de la science.

6° Et quand même des végétaux et des animaux pourraient naître d'eux-mêmes de la matière, cela ne prouverait pas encore qu'en fait ils n'aient pas été produits à l'origine par un acte créateur de Dieu.

Aucun savant ne voudrait plus dire aujourd'hui que les animaux et les végétaux d'un organisme plus parfait naissent spontanément. Pour mettre le Créateur de côté, les positivistes doivent donc faire un long détour. Partant de la formation spontanée des organismes les moins parfaits, lesquels se seraient produits à l'origine sans un acte créateur, ils essaient de démontrer que ces êtres imparfaits se sont développés et transformés en d'autres êtres plus parfaits, jusqu'à la formation de l'homme. Nous avons vu, dans ce qui précède, la faiblesse de leur point d'appui ; examinons maintenant la valeur de leur démonstration : cela nous amène à la question de l'espèce.

MUTABILITÉ DES ESPÈCES.

On appelle *espèce* la totalité des individus organisés dont les propriétés essentielles sont identiques. Il est souvent difficile, au milieu de la grande variété qui règne parmi les individus, de déterminer quelles propriétés sont essentielles ou non, et, par suite, si certains individus appartiennent ou non à la même espèce. Mais, comme nous l'avons dit dans un autre endroit (note *a*, p. 186), nous avons dans la fécondité continue un critérium infaillible pour discerner la vérité. Une espèce embrasse donc tous les êtres organisés qui peuvent se perpétuer entre eux par la génération.

Il suit de là qu'une espèce peut être modifiée quant à ses propriétés accidentelles, mais non quant à ses propriétés essentielles. De plus, une espèce se sépare nettement d'une autre espèce même très-voisine, de sorte que l'une ne peut être transformée dans l'autre, qu'elles ne

peuvent s'unir d'une manière constante, et dès lors la production de nouvelles espèces n'est pas possible. Les diverses variétés qui naissent peuvent descendre d'une même mère fécondée par le même mâle ou par plusieurs mâles, ou enfin de plusieurs couples semblables; toutes les races de chiens, par exemple, descendent peut-être du même couple. Au contraire, les végétaux et les animaux qui appartiennent à des espèces différentes ne peuvent descendre de la même souche; il est impossible, par exemple, que les chevaux et les ânes aient des ancêtres communs. Jamais la séparation rigoureuse de deux espèces ne pourra être effacée pour toujours, parce que les métis procréés par des animaux d'espèces différentes ne sont point constamment féconds; si on exterminait aujourd'hui tous les chevaux et les ânes, dans cent ans il n'y aurait pas un seul mulet.

Tel est l'enseignement des naturalistes les plus célèbres. *Classis et ordo,* dit Linné, *est sapientiæ, species naturæ opus,* c'est-à-dire, les classifications des plantes et des animaux en classes et en ordres sont artificielles, inventées par les savants dans l'intérêt de la science, au lieu que la division en espèces a été faite par la nature elle-même. Entre les individus d'une même espèce, il y a une connexion réelle, fondée sur la nature, et non sur une abstraction scientifique; ils forment une véritable unité objective, tandis que deux espèces sont objectivement différentes.

Si donc nous voulons traduire en langage scientifique le récit de la Genèse sur la création des animaux, nous devons dire : Dieu a créé les espèces végétales et animales; il a créé au moins un individu ou un couple de chaque espèce, ou, ce qui paraît beaucoup plus probable, beaucoup d'individus ou de couples semblables de chaque espèce. Ces individus et ces couples créés par Dieu se sont multipliés chacun dans les limites de son espèce, produisant dans la suite les types variés dont une espèce est capable (variétés actuelles), différant entre eux par certains caractères accidentels, mais absolument semblables quant aux propriétés essentielles, non-seulement entre eux, mais aussi avec les premiers exemplaires créés par Dieu.

La plupart des naturalistes regardent comme incontestables l'unité objective et l'immutabilité de chaque espèce particulière, ainsi que la différence objective des espèces entre elles [1]. Cependant, plusieurs savants ont combattu et combattent encore cette théorie. L'espèce, disent-ils, n'est pas plus une notion objective que la variété et le genre; les végétaux et les animaux que l'on range dans la même espèce pourraient, par la suite des temps, se modifier essentiellement et les variétés produites devenir des espèces, de sorte que les végétaux

(1) Cuvier, de Candolle, de Blainville, Flourens, Milne Edwards, de Quatrefages, Agassiz, Jean Müller, les deux Wagner, etc. Voy. Godron, *de l'Espèce et des Races dans les êtres organisés*, Paris, 1859, et A. d'Archiac, *Introduct. à l'étude de la paléontologie stratigraphique,* 2 vol. Paris, 1864. Tom. II, p. 45 et 115.

et les animaux actuellement différents pourraient venir d'une souche commune. Un jour viendra peut-être où les espèces nombreuses qu'on distingue aujourd'hui seront réduites à quelques types fondamentaux assez restreints.

Au XVIII[e] siècle, Buffon, Demaillet, Lamarck et quelques autres ont soutenu cette théorie, mais avec des raisonnements de nulle valeur, souvent même absurdes et ridicules. De nos jours, L. Büchner a cherché à la populariser en Allemagne dans un livre fameux, intitulé : *Kraft und Stoff*, c'est-à-dire *Force et Matière*. Mais le défenseur de cette opinion le plus récent et le plus célèbre est l'anglais Ch. Darwin. Son ouvrage sur l'*Origine de l'espèce* (1859), où l'on trouve de vastes connaissances et une grande pénétration unies à un remarquable talent d'exposition, a fait une grande sensation, et a été beaucoup lu, non-seulement par les savants de profession, mais encore par beaucoup d'autres personnes. Ses conclusions peuvent se résumer en quelques mots : tout le règne animal dérive de quatre ou cinq types primitifs tout au plus ; il en est de même des végétaux ; l'analogie conduirait même à l'opinion que ce nombre pourrait être réduit, et que tous les animaux descendraient d'un seul prototype auquel la vie fut d'abord communiquée.

Darwin prend pour point de départ de sa démonstration les modifications diverses que l'on remarque chez les animaux domestiques. De même que l'opération artificielle de l'homme peut produire des variations chez les plantes et chez les animaux, de même, dit-il, la nature déploie une énergie coercitive et directrice qui produit la transformation des organismes. On trouve souvent dans certains individus nés d'un même couple des caractères particuliers, des qualités mêmes qui les rendent plus parfaits que leurs ancêtres. Or, l'influence du climat et de l'alimentation, l'usage de certains membres rendus plus forts par cela qu'on les exerce davantage, le non usage et par suite l'engourdissement et même la perte de certains autres membres, toutes ces circonstances pourraient contribuer à développer chez certains individus ces caractères particuliers ; et si les individus doués de caractères particuliers s'accouplent exclusivement entre eux, ces caractères peuvent à la fin devenir héréditaires. Mais le développement ne s'arrête pas aux descendants immédiats des types primitifs, il se continue à travers les siècles et constitue des familles qui diffèrent tellement de leurs ancêtres que nous sommes obligés de les regarder comme des espèces nouvelles. Si nous admettons que ces phénomènes de développement se sont répétés plusieurs milliers de fois, chacun comprenant plusieurs siècles, nous ne verrons plus rien qui répugne à ce qu'il y ait parenté d'origine entre une grenouille et un bœuf.

La théorie de Darwin a rencontré une vive opposition de la part des naturalistes contemporains les plus célèbres [1] ; quelques-uns

[1] Flourens, *Examen du livre de M. Darwin*, 1864 ; d'Archiac, *op. cit.* tom. *II*, p. 65.

cependant l'ont approuvée; mais la plupart de ces derniers, comme l'athée Ch. Vogt, qui avait soutenu d'abord l'immutabilité des espèces, ne se sont rattachés au darwinisme que comme au système le plus favorable à leurs idées anti-chrétiennes. Quoi qu'il en soit, l'ignorance seule pourrait présenter la théorie de Darwin comme un résultat certain des sciences naturelles, ou même seulement comme une hypothèse scientifique basée sur quelque raison solide. Darwin dit lui-même sans détour qu'il ne croit pas avoir résolu la question de l'origine de l'espèce, et qu'il n'a guère fait que la soulever; et les défenseurs de ses idées reconnaissent qu'on peut leur opposer des difficultés très-graves. Peut-être les recherches de Darwin obtiendront-elles ce résultat, que la science admettra une variabilité des espèces plus grande que par le passé, ce qui diminuerait le nombre des espèces primitivement créées par Dieu. Mais la dernière conséquence de cette théorie, savoir que toutes les espèces de plantes et d'animaux pourraient être réduites à un petit nombre ou même à un seul type primitif, sera reconnue, quand elle aura perdu le charme de la nouveauté, comme une de ces hypothèses ingénieuses et hardies, capables d'exciter un moment l'admiration, mais qui n'arrivent jamais à conquérir une place dans le domaine de la véritable science.

Comment devons-nous juger la théorie de Darwin au point de vue de la révélation biblique? Supposons-la démontrée par des preuves incontestables; admettons pour un moment, ce que nous regardons comme impossible, que les sciences naturelles soient parvenues à prouver que toutes les espèces de plantes et d'animaux qui ont jamais existé ou existent encore, peuvent être ramenées à une seule forme primitive, y aura-t-il contradiction entre la Bible et les sciences naturelles? Nous ne le croyons pas. Le récit de la Genèse semble indiquer, il est vrai, que les plantes et les animaux, par la puissante parole de Dieu, ont commencé à exister dans une grande variété d'espèces. Cependant, la vérité religieuse, qui seule est ici importante et dont l'enseignement est le but du récit, ne consiste proprement que dans un seul point, c'est que toutes les plantes et les animaux qui existent sur la terre ont été créés par Dieu, et ne peuvent être expliqués que par l'intervention de la puissance créatrice de Dieu. Or, cette vérité n'est pas essentiellement altérée par la théorie de Darwin: car si Dieu n'a donné qu'à un petit nombre de plantes et d'animaux, ou même à une seule forme primitive, le souffle de la vie, en les douant d'une force de développement et de transformation telle que, dans le cours du temps, toute la variété des espèces ait pu en sortir, ces dernières sont aussi bien les créatures de Dieu que si, interprétant l'Hexaméron dans un sens plus littéral, nous regardions toute cette variété comme immédiatement produite par la puissance divine.

D'ailleurs, Darwin et ses partisans démontreront tout au plus la *possibilité* de l'origine des organismes actuels au moyen d'un petit nombre de types primitifs d'une grande simplicité; mais ils ne prouveront jamais que les plantes et les animaux n'aient pas pu être créés

immédiatement avec une grande variété. Il restera donc toujours vrai de dire que Dieu pouvait, au lieu de faire parcourir aux plantes et aux animaux toute la série des développements supposés par Darwin, passer par dessus les premiers degrés, et, pour ainsi dire, supprimer les premières ébauches, et les créer immédiatement dans un état de développement que, d'après la théorie en question, ils n'auraient pu atteindre qu'après un grand nombre de générations. La vérité de la narration de Moïse n'est donc pas directement mise en cause par la théorie de Darwin. Nous souscririons donc volontiers à ce que dit Darwin lui-même à la fin de son ouvrage : « Je ne puis croire que les opinions exposées dans ce volume blessent les convictions religieuses de qui que ce soit. »

La théorie de Darwin, néanmoins, se prête à de graves abus ; aussi a-t-elle été accueillie avec faveur par les incrédules. Ch. Vogt prétend qu'elle nous permet de nous passer d'un Créateur jouissant de la personnalité. Mais cette assertion est dénuée de fondement, à moins qu'on ne soutienne ce paradoxe, qu'il est plus facile d'écarter le Créateur d'une seule forme vitale, source de tous les organismes, comme Darwin le suppose, que de l'écarter de toute cette variété d'espèces de plantes et d'animaux que nous voyons à présent. Darwin lui-même et son partisan le plus zélé, Huxley, déclarent que les sciences naturelles ne peuvent expliquer l'origine des premiers êtres. Le traducteur allemand de l'ouvrage de Darwin, M. Bronn, s'exprime encore plus clairement : « Même pour le premier être organisé de Darwin, dit-il, il sera toujours nécessaire de recourir à la puissance d'un créateur personnel ; or, cela étant, peu importe que le premier acte créateur ne se soit étendu qu'à une seule espèce ou en ait compris une dizaine ou cent mille. » On ne peut donc se passer du Créateur pour les organismes primitifs de Darwin qu'en recourant à la génération spontanée ; or, nous avons vu plus haut combien peu le jugement de la science est favorable à cette théorie [1].

[1] Lorsque nous écrivions ces lignes, Darwin n'avait pas encore fait l'application de son système à l'origine de l'homme ; ainsi s'explique l'appréciation beaucoup trop bienveillante qu'on vient de lire. Mais aujourd'hui le doute n'est plus permis. En 1871, paraissait à Londres un autre ouvrage du même auteur, intitulé *The Descent of man*, où l'origine bestiale de l'homme est formellement enseignée. Dès lors que l'on prétend appliquer à l'homme la théorie de Darwin, il est clair qu'elle devient par là même inconciliable avec la Bible, et que tout chrétien doit la rejeter. On sait du reste qu'elle ne résiste pas à un sérieux examen, et que ses partisans, de jour en jour plus rares, lui ont fait déjà subir des modifications essentielles. Qu'il nous suffise ici de citer un mot du savant Agassiz : « Je regarde cette doctrine (le Darwinisme) comme contraire aux vraies méthodes dont l'histoire naturelle doit s'inspirer, comme pernicieuse et fatale aux progrès de cette science. »

Les ouvrages les plus récents où l'on pourra trouver une exposition complète et une solide réfutation de la théorie de Darwin sont :

Valroger, *Genèse des espèces*, in-12, Paris, 1873.

Enfin, en supposant même que les théories de la transformation des espèces et de la génération spontanée fussent des hypothèses scientifiquement démontrées, il faudrait toujours répondre à ces questions qui s'imposent nécessairement à l'intelligence : d'où vient à la nature cette force d'engendrer spontanément des êtres vivants, et qui a donné aux premiers êtres organisés la puissance de se développer et de se transformer? Or, comme nous l'avons dit, pour arriver à la solution de ces questions, il faut sortir du domaine des sciences naturelles. C'est une vérité incontestable, et qui a toujours été reconnue des vrais savants depuis Aristote jusqu'à Humboldt, que les causes primaires des phénomènes, le commencement de l'être, la création, échappent à l'observation et à l'expérience. Toutes les attaques dirigées contre la religion par certains naturalistes modernes viennent de l'oubli de ce principe. La recherche des causes primaires n'appartient qu'à la philosophie ou à la théologie.

NOTE V.

Œuvre du cinquième jour.

Creavitque Deus cete grandia, et omnem animam viventem atque motabilem, quam produxerant aquæ in species suas, etc. — GEN. I, 21.

L'auteur des *Questions sur l'Encyclopédie*, après avoir traduit le verset 21 du premier chapitre de la Genèse, en ces termes : *Il créa aussi de grands dragons, tout animal ayant vie et mouvement, que les eaux avaient produits*, ajoute : « Il est difficile » d'exprimer comment Dieu créa ces dragons produits déjà par les » eaux; mais la chose est ainsi, et c'est à nous à nous soumettre.»

S'il avait consulté le texte original, et s'il eût eu quelque connaissance de la langue sainte, il aurait su que le terme hé-

Dr Lecomte (de Louvain), *le Darwinisme et l'origine de l'homme*, in-12, 1873.

Cf. Meignan, *le Monde et l'Homme primitif selon la Bible*, p. 167 suiv.

Plusieurs articles du Dr Proost, intitulés : *Un dogme matérialiste ou la doctrine de l'Evolution*, dans la *Revue de Louvain*, novembre 1873 et suiv.

Darwin a publié en 1873 un nouvel ouvrage, *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux*, conçu dans le même esprit que les précédents.

breu, rendu par le mot *produxerant*, doit être traduit par *produxerunt*, *produisirent*, ce qui signifie que les eaux produisirent ces animaux par la volonté toute-puissante du Créateur ; et la raison pour laquelle ce mot doit être traduit comme nous l'indiquons, c'est que le verbe est au prétérit, et que les Hébreux n'ayant point de plusque-parfait, chez eux le prétérit ne doit être rendu par le plusque-parfait que lorsque le sens du discours le demande, ce qui n'a point lieu en cet endroit (*a*).

NOTE VI.

Création de l'Homme.

Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram; et præsit piscibus maris, et volatilibus cœli, etc. — Gen. I, 26.

Quand Dieu a dit : « Faisons l'homme à notre image, » s'il en faut croire Voltaire, Moïse a enseigné aux Juifs que Dieu était corporel, se figurant Dieu semblable aux hommes, suivant les idées reçues dans l'antiquité profane, qui était anthropomorphite. Aussi représente-t-il Dieu agissant comme nous, parlant, arrangeant, soufflant, plantant, se promenant, etc.

Pour détruire cette imposture, il n'y a qu'à lire ce que ce même Moïse dit à tout le peuple assemblé [1] : « Souvenez-vous et » faites la plus grande attention que vous n'avez vu aucune figure lorsque le Seigneur vous a parlé à Horeb, du milieu du » feu, de peur que, trompés par là, vous ne vous fissiez quel- » que image taillée, quelque représentation soit d'homme, soit » de femme, » etc.

Qu'il est humiliant pour un philosophe né dans le sein du christianisme, qu'un poète païen, qu'Ovide, qu'il cite à cette occasion, ait mieux connu que lui en quel sens il est dit que l'homme a été fait à l'image de Dieu ; que c'est uniquement à

(*a*) Le texte hébreu ne donne lieu à aucune difficulté, comme on en jugera par la traduction littérale des vers. 20 et 21 :

[1] *Deut.* IV, 19.

raison de l'intelligence avec laquelle la Providence gouverne l'univers :

> Finxit in effigiem moderantûm cuncta Deorum [1] ;

ce qu'il avait exprimé dès le commencement de son poème par ces beaux vers :

> Sanctius his animal, mentisque capacius altæ,
> Deerat adhuc, et quod dominari in cætera posset :
> Natus homo est.

C'est dans ce même pouvoir de régir, de gouverner tout ce qui est sur la terre, que le livre de la Genèse fait consister la ressemblance de l'homme avec Dieu : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance, et qu'il préside aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel et à toute la terre. » Qu'on ose dire après cela que Moïse s'est prêté aux opinions vulgaires d'une antiquité anthropomorphite, qui n'imaginait pas l'homme semblable aux dieux, mais qui se figurait des dieux semblables à l'homme !

Moïse, par ces paroles magnifiques, nous représente l'homme comme le *chef-d'œuvre* de la nature, le dernier ouvrage sorti des mains de l'artiste du monde, le roi des animaux, un monde en raccourci, le centre où l'univers entier se réfléchit. Tout démontre l'excellence de son origine et la distance immense que que la bonté du Créateur a mise entre lui et la bête. L'homme est un être raisonnable ; c'est une image de la divinité qui lui ressemble, en ce qu'il a reçu de Dieu l'esprit, l'entendement, la volonté, la liberté, et, par ces avantages qui ne conviennent point aux autres créatures terrestres, il est élevé au-dessus d'elles ; il commande à la brute, la fait servir à ses usages, et celle-ci lui obéit. Les opérations des brutes ne sont que des résultats purement mécaniques, purement matériels et toujours les mêmes ; l'homme, au contraire, met de la variété ou de la diversité dans ses opérations et dans ses ouvrages, parce que son

Dieu dit encore : que les eaux se remplissent d'une multitude d'êtres vivants qui nagent dans l'eau, et que les animaux ailés volent sur la terre. — Et Dieu créa les grands poissons et tous les êtres rampants, dont les eaux abondent, selon leurs espèces, et tous les animaux ailés, etc.

[1] *Métamorph.* lib. I.

âme est à lui, et qu'elle est indépendante et libre. Ainsi, l'homme est le roi de la terre par excellence, la fin et la consommation des ouvrages de Dieu (*a*).

Les incrédules taxent encore Moïse d'ignorance, pour avoir mis, à la fin de ce verset, les reptiles au rang des poissons (*b*).

Mais si dans l'Ecriture les poissons sont désignés quelquefois par le terme de reptiles, ils n'ont jamais été confondus par les auteurs sacrés avec ces animaux, puisqu'ils les ont toujours indiqués par leur nom propre. Moïse lui-même, au verset 28 du même chapitre, leur donne leur vrai nom. Voyez encore *Gen.* IX, 2; *Exod.* VII, 18; *Reg.* IV, 33; *Job*, XII, 8; *Ps.* VIII, v. 9, etc. Comme les poissons paraissent ramper sur l'eau comme les reptiles sur la terre, cette ressemblance a fait donner à ceux-là le nom de ceux-ci. De même les Latins ont donné à l'anguille le nom d'*anguilla*, pris d'*anguis*, qui signifie *serpent;* à la sole, le nom de *lingulaca*, à cause de sa ressemblance avec la langue.

(*a*) Les théologiens discutent longuement cette question : en quoi consiste la ressemblance de l'homme avec Dieu. Si nous laissons de côté le point de vue dogmatique pour nous en tenir au point de vue de l'exégèse, la réponse est bien simple : la ressemblance de l'homme avec Dieu consiste dans la dignité de commandement qui lui est conférée. « Dieu, remarque saint Jean Chrysostome (homil. 8 *in Gen.*), ne dit pas simplement : *Faisons l'homme à notre image;* » mais il montre, par les paroles qui suivent immédiatement, dans quel sens il emploie le mot *image.* Il dit : *Qu'il commande,* etc. C'est donc à cause de l'empire qu'il parle d'image, et pas à cause d'autre chose. » Toutefois, la dignité souveraine de l'homme est fondée sur une autre prérogative : il est doué d'une âme intelligente et libre. Voilà pourquoi d'autres Pères et les théologiens enseignent que c'est dans cette autre prérogative que consiste la ressemblance de l'homme avec Dieu.

(*b*) Il nous semble que ce serait plutôt le vers. 20 qui donnerait lieu à cette confusion; mais elle n'existerait que pour ceux qui s'en tiennent à la Vulgate et qui voudraient trouver dans la Bible une classification scientifique. Moïse n'a ici qu'un but, c'est de faire ressortir cette vérité, que tous les animaux, quel que soit l'élément où ils vivent, sont les créatures de Dieu. C'est de ce point de vue qu'il faut juger sa classification des animaux terrestres et aquatiques. Les petits animaux, soit de la terre, soit de la mer, sont également appelés reptiles par la Vulgate; mais en hébreu il y a, pour les désigner, deux expressions différentes.

De même, en français, nous appelons une pomme le *fruit* d'un arbre; un enfant, le *fruit* des entrailles; la science, le *fruit* de l'étude. Les incrédules oseraient-ils taxer d'une prodigieuse ignorance ceux qui emploient ainsi un même terme pour exprimer divers objets si différents les uns des autres?

NOTE VII.

L'Homme mâle et femelle.

Et creavit Deus hominem ad imaginem suam;... masculum et feminam creavit eos. — GEN. I, 27.

Voltaire [1] traduit ainsi le verset 27 : *Dieu fit l'homme à son image, et il le fit mâle et femelle...* « Comment, dit-il ailleurs [2], est-il dit d'Adam que Dieu *le* créa mâle et femelle ? »

Cependant, l'Ecriture n'a dit nulle part d'Adam que Dieu *le* créa *mâle et femelle*; elle ne le dit ni dans le texte, ni dans aucune version.

Le texte hébreu rendu à la lettre porte : « Et Dieu dit : Faisons Adam à notre image et à notre ressemblance, afin qu'ils président aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre; et Dieu créa Ha-Adam, et il *les* créa mâle et femelle. » Il est évident que, dans ce passage comme en vingt autres, le mot Adam, Ha-Adam, n'est pas un nom propre, un nom personnel restreint uniquement au père du genre humain, mais un nom commun aux deux sexes, et qui, dans l'hébreu, comme le mot *homo* dans le latin, et le mot *homme* dans le français, comprend l'homme et la femme.

Et la preuve que les deux auteurs de la race humaine sont compris sous le mot *Adam*, *Ha-Adam* (l'homme), ce sont d'abord ces mots, *afin qu'ils président*, *etc.;* pluriel bien exprimé dans le texte original, quoiqu'il ne le soit pas dans la Vulgate. C'est, en second lieu, que l'Ecriture, après avoir dit que Dieu

[1] *Bible enfin expliquée.* — [2] *Quest. de Zapata.*

créa l'homme (*Ha-Adam*) à son image, ajoute, non pas comme traduit infidèlement Voltaire, qu'il *le* créa, mais qu'il *les* créa mâle et femelle, et il les bénit, poursuit-elle, et il leur dit : « Croissez et multipliez. » Pouvait-elle marquer plus clairement deux individus séparés l'un de l'autre (*a*) ?

Ce n'est donc pas dans le texte que Voltaire a pris « qu'il est dit d'Adam que Dieu le créa mâle et femelle. » Ce n'est pas non plus dans aucune version ancienne ou moderne, pas même dans la Vulgate ; car la Vulgate, très-exacte dans cet endroit et très-conforme à l'hébreu, porte que Dieu créa l'homme à son image, et qu'il *les* créa mâle et femelle : *Masculum et feminam creavit eos.*

NOTE VIII.

Bénédiction de l'Homme.

GEN. I, 28; IX, 2.

Dieu dit à l'homme en le créant : « Dominez sur les poissons » de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui » se meuvent sur la terre. » Il le répète à Noé après le déluge : « Que tous les animaux vous craignent et vous redoutent. » Le Psalmiste bénissait Dieu de cet empire qu'il a donné à l'homme sur tous les animaux [1]. Les philosophes qui ont observé la nature avec un sens droit, nous font remarquer que cet ordre du Créateur s'exécute, même après la chute de l'homme, sur toute la face du globe. Le très-grand nombre des animaux sont dociles, s'accoutument aisément avec l'homme, recherchent souvent sa compagnie et implorent sa protection. L'homme seul est servi et obéi

(*a*) Le savant interprète Delitsch remarque que, le singulier *haadam* pouvant signifier collectivement *les hommes*, Moïse pouvait, sans changer le sens, mettre également au singulier ou au pluriel le pronom qui s'y rapporte. En choisissant le pluriel, il a donc écarté, autant qu'il était possible, toute idée d'androgynie.

[1] *Ps.* VIII, 8.

par l'animal, parce qu'il en a été établi seul le roi. En vain l'incrédule sophiste prétend-il que cet empire est usurpé. Est-ce donc de l'homme que vient à l'animal cet instinct qui le rend fidèle? Est-ce l'homme qui plie cette tête qui subit le joug et traîne la charrue? L'homme courbe-t-il ce dos qu'il charge de ses fardeaux? Est-ce lui qui apprend à l'animal à se glorifier du frein qui le dompte, et du maître qu'il porte? Est-ce l'homme qui fait croître cette riche toison dont il dépouille l'animal? N'est-ce pas le Dieu de la nature, qui dit lui-même à l'homme: Tout cela est pour toi; que les divers animaux que j'ai créés pour ton service fécondent tes champs par leurs travaux, qu'ils t'habillent de leurs toisons, qu'ils te nourrissent de leur chair?

Quant aux animaux féroces et sauvages, ils fuient devant l'homme, ils ne l'attaquent point, à moins que des besoins extrêmes ne les jettent, pour ainsi dire, hors de leur naturel. L'éléphant, tout monstrueux qu'il est, se laisse conduire par un enfant; le lion s'éloigne de tous les lieux habités par les hommes, et l'immense baleine, au milieu de son élément, tremble et fuit devant le petit canot d'un Lapon [1]. L'ours n'attaque jamais le passant, à moins qu'il ne soit provoqué ou qu'il ne craigne pour ses petits.

Les incrédules s'obstinent à regarder cet empire de l'homme sur les animaux comme chimérique. Le requin, disent-ils, engloutit le matelot qui tremble à sa vue; le crocodile dévore l'Egyptien qu'il peut atteindre; toute la nature insulte à la majesté prétendue de l'homme. Les manichéens faisaient déjà cette objection à saint Augustin [2].

Cela prouve seulement que le roi de la nature, depuis qu'il a désobéi lui-même à son Créateur et s'est révolté contre son Dieu, a trouvé quelquefois, en punition de son esprit d'indépendance, des rebelles parmi les sujets qui lui avaient été soumis; mais il ne s'ensuit pas de là qu'il ait perdu toute sa domination. Pour un matelot englouti par les requins, il y a mille requins harponnés par les hommes; pour un Egyptien dévoré par les crocodiles, il y a mille crocodiles éventrés par les Egyptiens. Les animaux

[1] *Etud. de la Nature*, tom. II, p. 248. — [2] Augustin, lib. I, *in Gen.*, cap. XVIII.

même ennemis de l'homme n'existent que pour l'homme; Dieu les a tous destinés à servir l'homme; enfin, il a donné à l'homme l'adresse et l'industrie contre les plus forts, la force contre les faibles, l'intelligence contre tous.

NOTE IX.

L'Ame des Bêtes.

Et cunctis animantibus terræ, omnique volucri cœli,... et in quibus est anima vivens, etc. — GEN. I, 30.

Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum... requiram. — GEN. IX, 5.

Ecce ego statuam pactum meum vobiscum... et ad omnem animam viventem, quæ est vobiscum, etc. — GEN. IX, 9, 10.

Tantôt les incrédules ont prétendu que nos livres saints attribuent aux animaux de l'intelligence, de la réflexion, une âme semblable à celle de l'homme et qui les met de niveau avec l'homme. Moïse, disent-ils, enseigne positivement que les animaux ont une âme. Dieu dit à Noé et à ses enfants : « Je vengerai votre sang sur tous les *animaux* et sur l'homme qui l'aura répandu; je vais faire alliance avec vous et avec les animaux. » Tantôt ils ont voulu tourner Moïse en ridicule, parce qu'en défendant aux Israélites de manger le sang des animaux, il a dit que l'âme de toute chair est dans le sang, et que le sang est l'âme des animaux [1], d'où ils concluent que les auteurs sacrés, en parlant de l'âme en général, n'ont entendu rien autre chose que le souffle ou la respiration.

Comme l'âme signifie en général le principe de la vie, Moïse a pu dire comme nous *l'âme des brutes*, puisqu'elles ont en effet un principe de vie. Quel est-il? Nous l'ignorons. C'est un mystère de la nature, dont Dieu s'est réservé le secret; mais Moïse et les autres auteurs sacrés n'ont jamais pensé, non plus que nous, que ce principe fût le même en nous et dans les brutes.

[1] *Levit.* XVII, 11 et 14; *Deut.* XII, 23.

Les livres saints se sont servis du mot *âme* pour désigner l'homme et non les animaux, quand ils ont dit : « Toute âme qui ne recevra point la circoncision ; toute âme qui péchera mourra ; toute âme qui ne s'affligera point, » etc. Lorsque David dit : « Mon âme se réjouit dans le Seigneur ; mon âme est affligée ; mon âme, bénissez le Seigneur, » etc., tout cela ne peut s'entendre du souffle, de la respiration, etc.

Quand l'Ecriture a dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, afin qu'il préside aux animaux, à tout ce qui vit sur la terre, » n'a-t-elle pas enseigné que les animaux sont d'une nature bien inférieure à celle de l'homme, puisque l'homme est créé pour être leur maître ?

Dieu n'adresse point la parole aux animaux, mais il parle avec l'homme, il converse avec lui ; il lui accorde des droits, lui impose des devoirs, ; il agit avec lui comme avec un être intelligent, libre, maître de ses actions, digne de récompense ou de châtiment ; est-ce ainsi qu'on traite un animal ? Ah ! que les spéculations métaphysiques de nos philosophes sur la nature de l'esprit et de la matière, que leurs dissertations grammaticales sur la signification des termes, sont froides en comparaison des leçons que nous donne l'Histoire sainte !

Qu'on la parcoure toute entière, cette divine histoire, et l'on n'y trouvera pas une seule expression qui dégrade l'homme au point de le réduire au rang des animaux. Au contraire, les auteurs sacrés rappellent souvent à l'homme sa dignité, et le reproche le plus sanglant qu'ils font aux hommes corrompus et livrés à des passions brutales, est de leur dire qu'ils ont oublié leur propre nature, et qu'ils se sont rendus semblables aux bêtes [1]. Le passage où Dieu dit à Noé et à ses enfants : « Je vengerai votre sang sur tous les animaux, » est plus clair dans le texte samaritain, où il y a : « Je redemanderai votre sang à la main de *tout vivant.* » de tout homme, etc. Il n'est pas question là des animaux. Quant au verset 9 du chapitre IX, nous répondons aux incrédules que dans l'Ecriture sainte le mot *alliance* signifie souvent une simple promesse. Dieu permet de ne plus détruire les hommes et les animaux par un déluge universel : c'est à quoi se

[1] *Ps.* XLVIII, 18 et 21 ; *Isaï* I, 3.

borne cette alliance dont le but était simplement d'engager Noé à cultiver la terre et à nourrir des .animaux, sans crainte d'être frustré du fruit de ses travaux.

Quand Moïse aurait voulu donner à entendre que le principe de la vie des animaux est dans leur sang, qu'est-ce que les physiciens pourraient alléguer au contraire ? Mais ce législateur ne faisait pas une dissertation philosophique sur l'âme des bêtes ; il donnait aux Hébreux une raison sensible de la loi qu'il leur imposait : il leur défend de se nourrir du sang des animaux, parce que ce sang, sans lequel les animaux ne peuvent vivre, a été donné de Dieu aux Israélites pour expier leurs âmes, lorsqu'il est offert sur l'autel. C'est dans ce sens qu'il dit : « Le sang est pour l'expiation de l'âme ; » mais cela ne signifie point que le sang tient lieu d'âme aux animaux.

Les peuples idolâtres, il est vrai, étaient dans la fausse persuation que les animaux ont une âme intelligente et raisonnable, qu'ils ont même plus de prévoyance et de sagacité que l'homme, et qu'ils connaissent l'avenir. Cette erreur, qui n'a jamais été adoptée par les adorateurs du vrai Dieu, a été celle de plusieurs philosophes. Celse a soutenu fort sérieusement que les animaux ont plus de raison, plus de sagesse, plus de vertu que l'homme [1]. Parmi les modernes, le sage de Ferney, aux yeux de qui l'homme n'est qu'une machine [2], qu'une marionnette, une girouette [3], ne veut pas qu'on en dise autant de son perroquet et de ses chiens de chasse : « Quelle pitié, s'écrie-t-il [4], quelle pauvreté de dire que » les bêtes sont privées de connaissances et de sentiments, » etc. « Les animaux, dit un autre philosophe moderne [5], ont sûrement beaucoup plus d'instinct et souvent plus d'esprit que nous, » etc. Pour nous, sans contester à l'animal tout ce qui l'élève au-dessus de l'être organisé sans principe intérieur et de vie et d'action, nous voyons dans l'âme humaine trop de sublimité, trop de prérogatives, pour la flétrir en l'assimilant à la bête. Nous nous contentons de savoir que la bête, avec son âme, quelle qu'elle soit, n'est pas ce que nous sommes, ne peut ce que

[1] Origen., lib. IV, n. 88.— [2] Voy. *Principe d'action*, n. 7.— [3] *Action de Dieu sur l'homme*, et *les Oreilles du comte de Chesterfield*. — [4] *Dictionn. philos.*, art. *Bêtes*. — [5] *Alambic moral*, p. 44.

nous pouvons, et qu'il y a une distance infinie entre elle et nous ; que, dans l'ordre où le Créateur l'a mise, sa nature, sa substance et son essence même l'excluent de celui où l'homme a été élevé ; qu'il est de fait, en un mot, que la bête est inférieure à l'homme, qu'il est même impossible que l'âme de la bête soit élevée à la dignité de l'âme humaine [1]. Voilà, en deux mots, les droits de l'homme sur la bête, et la raison de l'empire qu'il a toujours exercé sur elle.

Voltaire [2] veut absolument que nos livres saints assimilent, ainsi que lui et quelques autres sophistes, les bêtes à l'homme : « C'est pour cela, dit-il encore, 1° que dans le Lévitique on punit également les bêtes et les hommes qui ont commis ensemble le péché de la chair ; 2° qu'aucune bête ne pouvait travailler le jour du sabbat ; 3° que Jonas, dans Ninive, fait jeûner les hommes et les bêtes ; 4° enfin, que dans l'Ecclésiastique (le critique devait dire l'*Ecclésiaste*), il est dit que les hommes sont semblables aux bêtes, qu'ils n'ont rien de plus que les bêtes. »

Nous répondrons 1° que dans les jugements criminels qui se rendent encore de nos jours, la loi qu'il cite s'observe chez plusieurs peuples, sans que les magistrats qui la font exécuter attribuent aucune moralité à l'action de la bête ; et ils prétendent uniquement inspirer une plus grande horreur du crime abominable que l'homme a commis, en détruisant jusqu'à l'instrument dont il a abusé pour le commettre. 2° Il était défendu, dans l'ancienne loi, de faire travailler les bêtes le jour du sabbat, et cette loi n'est pas tout-à-fait abolie chez les nations chrétiennes, qui sont bien éloignées de regarder ce repos si nécessaire aux bêtes comme un acte de religion de leur part. 3° Ce n'est point Jonas, c'est le roi de Ninive qui ordonna le jeûne des bêtes. Est-ce que nos grands seigneurs qui font faire le deuil à leurs chevaux, en les enharnachant de noir, les croient pour cela raisonnables comme eux? 4° Nous ferons voir, dans nos notes sur l'Ecclésiaste, que le passage cité n'exprime point le sentiment de l'écrivain sacré, mais l'opinion des faux philosophes, qu'il réfute et qu'il combat ; et c'est ainsi que Voltaire a démontré que « l'opinion générale que les bêtes ont de la raison comme nous n'est pas contestée. »

[1] *Helviennes*. tom. III, p. 138. — [2] *Bible enfin expliquée.*

NOTE X.

Harmonie de l'Univers.

GEN. I, 31.

« Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très-bonnes. » Des incrédules ont fait plusieurs objections contre ce texte, qu'ils ont tirées, les uns, des défauts qu'ils ont cru apercevoir, soit dans la structure présente de la terre, soit dans les insectes, plantes et quantités d'autres créatures qui leur paraissent inutiles, soit surtout dans celles qui sont nuisibles, ou par leur férocité, ou par leur venin, etc. Les autres ont blasphémé l'excellence de la création et la bonté du souverain Être, à cause du mal tant physique que moral qui a été introduit dans le monde.

D'abord, nous pourrions répondre aux censeurs téméraires et sacriléges des magnifiques productions du Créateur, qu'en supposant le globe que nous habitons aussi défectueux qu'ils le prétendent, il n'est devenu tel que depuis qu'il a été destiné, contre les premiers desseins de Dieu, à être la demeure de l'homme pécheur et criminel, et qu'il est encore assez parfait pour l'être déchu, par sa faute, de l'heureux état auquel il était originairement réservé. Mais, indépendamment de cette raison, fondée sur la foi du péché originel, dont nous démontrerons la réalité dans nos notes sur les chapitres suivants, nous observerons que ce n'est que notre ignorance, notre paresse et nos préjugés, qui nous font regarder les ouvrages admirables du Tout-Puissant comme défectueux et mal arrangés. Si l'homme, si le philosophe même réfléchissait sur les bévues qu'il commet à tout moment, combien le nombre des choses qu'il connaît est borné, et combien est grand le nombre de celles qui lui sont cachées, il se défierait de son propre jugement, lorsqu'il s'agit de comparer la sagesse infinie de Dieu avec ses ouvrages. En effet, parce que nous ne connaissons pas même notre propre

corps, que nous ne connaissons pas toutes les fins que la volonté divine s'est proposées, sommes-nous en droit de critiquer ses œuvres? Parce que j'aurai été épouvanté pas des montagnes ardentes qui vomissent des torrents de soufre et de bitume enflammés, parce que j'aurai été incommodé par des bêtes féroces et venimeuses, je m'abandonnerai à ma mauvaise humeur, pour m'élever contre le Tout-Puissant! « Mais qui êtes vous donc, ô hommes, pour contester avec Dieu? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? [1] »

Quand même il aurait plu au souverain monarque du monde de former une habitation beaucoup moins avantageuse au genre humain qu'elle ne l'est à présent, ne nous conviendrait-il pas mieux de déplorer nos faiblesses, nos ingratitudes et l'abus que nous avons fait des créatures, que de chercher des défauts dans ce monde si beau et si régulier, arrangé avec tant d'ordre et un si grand art, où nous trouvons, non-seulement tout ce qui est nécessaire à notre subsistance, à nos besoins, mais même à nos plaisirs? Quoi de plus vil en apparence que cette terre que nous foulons aux pieds? Cependant, c'est de son sein inépuisable que sort tout ce qu'il y a de plus précieux. Cette masse informe, vile et grossière, prend toutes les formes les plus diverses, et elle seule donne tour-à-tour tous les biens que nous lui demandons. Cette boue si sale se transforme en mille beaux objets qui charme les yeux. En une seule année, elle devient branche, boutons, feuilles, fleurs, fruits et semence. Rien ne l'épuise. Plus on déchire ses entrailles, plus elle est libérale. Mille générations ont passé dans son sein ; tout vieillit, excepté elle seule : elle rajeunit chaque année au printemps. L'inégalité même des terroirs, qui paraît d'abord un défaut, se tourne en ornement et en utilité. On voit croître dans les vallées l'herbe fraîche pour nourrir les troupeaux. Ici, des côteaux s'élèvent comme un amphithéâtre, et sont couronnés de vignobles et d'arbres fruitiers. Là, de hautes montagnes vont porter leur front glacé jusque dans les nues, et les torrents qui en tombent sont les sources des rivières. Les rochers soutiennent la terre des montagnes, comme les os du corps humain en soutiennent les chairs. Non

[1] *Rom.* IX, 20.

seulement les terres noires et fertiles, mais encore les argileuses et les graveleuses, récompensent l'homme de ses peines ; les marais desséchés deviennent fertiles. Au milieu des pierres et des rochers, on trouve d'excellents pâturages. Les côtes mêmes qui paraissent les plus stériles et les plus sauvages, offrent souvent des fruits délicieux ou des remèdes très-salutaires. En un mot, la terre étant la production de la toute-puissance de Dieu, comme tous ses autres ouvrages, il n'a pas permis qu'elle sortît imparfaite de ses mains ; il ne l'a point abandonnée pour être arrangée par le hasard, par les lois de la gravité, par les tremblements de terre ou autres causes semblables ; les traits magnifiques et les marques évidentes de sa sagesse y éclatent de toutes parts. Les insectes mêmes, qu'on regarde comme une classe d'animaux vils et méprisables, offrent aux yeux d'un observateur attentif des traits plus brillants de la puissance infinie du Créateur, que les animaux les plus considérables. En un mot, toutes les créatures sont formées pour des fins et des usages admirables : toutes contribuent au bonheur de l'homme. Il n'y a pas jusqu'aux êtres nuisibles par leur férocité ou leur venin, dont l'homme ne puisse tirer des avantages considérables. Dieu les fait servir de verge et de fléaux pour nous châtier. C'est à cause de notre orgueil que Dieu a créé cet insecte si vil qui nous humilie et nous tourmente. Dieu pouvait réduire l'orgueilleux Pharaon et son peuple par des ours, etc., etc. ; il aima mieux lui envoyer des mouches et des grenouilles, afin de le confondre davantage par des créatures si méprisables en apparence [1].

Mais, en même temps que le Créateur, infiniment sage, a donné à de vils animaux et à d'autres êtres le pouvoir de nous châtier et de nous incommoder, il n'a pas montré moins de sagesse et de bonté en les disposant, au moins en grande partie, de manière qu'il soit en la puissance de l'homme de prévenir ou d'éviter les maux qu'ils peuvent lui faire. Outre les antidotes excellents que les minéraux et les végétaux fournissent, la plupart des animaux venimeux apportent leur guérison avec leur poison. Les vipères, les scorpions fournissent d'excellents re-

[1] August. Tract. I, *in Joan.*

mèdes. La ciguë non-seulement sert de nourriture à quelques animaux, mais aussi de médecine. Quantité de choses qui, sous une certaine forme, sont pernicieuses aux hommes, leur sont très-utiles et salutaires sous une autre. Outre que l'homme a assez de moyens par ses soins, son industrie et sa sagacité pour échapper aux maux que les animaux nuisibles pourraient lui faire; outre que quelques-uns de ces animaux sont faits de manière qu'ils avertissent du danger et donnent le temps de s'y soustraire, comme le serpent à sonnettes, le plus venimeux de tous, qui avertit malgré lui par le bruit de sa queue; comme le goulu de mer, le plus vorace des animaux aquatiques, qui est obligé de se mettre sur le dos avant de pouvoir saisir sa proie, à laquelle il donne par là occasion de pourvoir à sa sûreté : on peut encore regarder ces créatures incommodes comme très-utiles pour corriger nos défauts, en nous portant à être prudents et soigneux. Les belettes, les milans et autres animaux nous excitent à la vigilance; le plus dégoûtant des insectes, à tenir nos corps dans la propreté; les araignées, à nettoyer nos maisons; la teigne, nos habits, etc. Enfin, nous ne devrions jamais perdre de vue, lorsque quelque créature nous incommode, que nous avons besoin de quelques peines mêlées aux commodités dont l'Etre infiniment bon nous a favorisés en tant de manières. Nous nous oublierions nous-mêmes, s'il n'y avait rien qui modérât nos plaisirs ou qui exerçât notre patience.

Quant aux objections des incrédules à l'occasion du mal, soit physique, soit moral, qui a été introduit dans le monde, nous les réfuterons dans nos notes sur le péché originel.

NOTE XI.

La Semaine.

GEN. II, 3.

La semaine, ou l'usage de compter les jours par *sept*, a été observée 1° chez tous les peuples anciens et modernes, aux

Indes, à la Chine, chez les Celtes, en Egypte, en Ethiopie, en Syrie, en Arabie, en Perse, etc. Suivant l'*Y-King*, l'un des plus anciens livres des Chinois, on offrait au Chang-ti (Souverain-Suprême) un sacrifice tous les sept jours [1]; 2° les patriarches ont suivi cet usage avant qu'on pût le rapporter à des calculs astronomiques. Noé demeura sept jours avant de sortir de l'arche [2]; les noces de Jacob durèrent sept jours [3]; ses funérailles de même [4]; la loi de sanctifier le sabbat ou le septième jour, en mémoire de la création, fut renouvée dans le désert [5].

Si la sanctification du sabbat fut ordonnée sous peine de mort, c'est à cause de l'importance du dogme de la création. L'intention de Moïse, en écrivant la Genèse, a été de prémunir les Hébreux contre les erreurs des autres peuples qui admettaient plusieurs dieux, qui adoraient les astres et les éléments, et contre tous les faux systèmes philosophiques qui devaient éclore dans la suite des siècles. Conséquemment, il leur enseigna qu'un seul Dieu a tout créé; ce Dieu tout-puissant n'a pas eu besoin de coopérateurs, puisqu'il opère par le seul vouloir; les astres et les éléments ne sont pas des dieux, puisque ce sont des créatures que Dieu a faites; lui seul gouverne tout par sa providence, puisque c'est lui qui a établi, dès le commencement, l'ordre qui règne dans la nature; il est donc le seul distributeur des biens et des maux, et ce serait une absurdité de les attribuer à d'autres qu'à lui. Ainsi, d'un seul trait, Moïse a sapé par la racine les fondements du polythéisme et de l'idolâtrie, le faux système des émanations qui a été la source de tant d'erreurs, l'hypothèse non moins absurde du destin ou de la fatalité, et toutes les autres rêveries philosophiques, longtemps avant leur naissance.

---

[1] *Mémoires sur la Chine*, 1776, tom. I, p. 227. — [2] *Gen.* VIII, 10, 12. — [3] *Gen.* XXIX, 27. — [4] *Ibid.* L, 10. — [5] *Exod.* XVI, 23; XX, 11.

NOTE XII

Source d'eau qui arrose toute la Terre.

Sed fons ascendebat e terra, irrigans universam superficiem terræ. — GEN. II, 6

Ce texte de la Vulgate : « Il s'élevait de le terre une source d'eau qui en arrosait toute la surface, » fait faire à Voltaire [1] la remarque suivante : « Ce ne peut pas être sur tout le globe que » cette fontaine versait des eaux ; il faut apparemment entendre » par *toute la terre* l'endroit où était le Seigneur : il n'y avait » point encore de pluie, mais il y avait des eaux inférieures ; et » il faut que ces eaux inférieures eussent produit cette fontaine. » Le sens de l'hébreu, que Voltaire ne saisit jamais ou par ignorance ou par mauvaise foi, est qu'une *vapeur* abondante, et non pas une fontaine, qui s'élevait de la terre, en arrosait la surface, suppléant aux pluies qui ne tombaient pas encore. Les fleuves, les lacs et les mers fournissaient ces évaporations qui retombaient en rosée sur toute la surface de la terre (*a*).

(*a*) M. Reusch, *la Bible et la Nature*, p. 138 suiv., explique comme il suit la liaison et la signification des vers. 5 et suiv. du chap. II de la Genèse :

Moïse s'est proposé, dans le chap. I, de mettre sous nos yeux le tableau de la création du monde ; dans le second, d'exposer l'histoire primitive de l'homme ; mais le premier récit n'ayant fait mention ni de l'origine du paradis terrestre, ni de la formation de la femme, l'écrivain sacré le complète avant de commencer le second. Et comme il a à parler tout d'abord du paradis terrestre, il remonte naturellement jusqu'au matin du troisième jour, alors que « les plantes des champs n'étaient pas encore sorties du sein de la terre, parce que le Seigneur n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre (vers. 5) ; » mais, ajoute-t-il, « une vapeur s'élevait de la terre, et, retombant en pluie ou en rosée, arrosait le sol, » et le préparait à recevoir le monde des plantes, qui fut créé en effet le troisième jour.

[1] *Bible enfin expliquée.*

NOTE XIII.

L'Ame de l'Homme.

Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem.— GEN. II, 7.

L'Ecriture dit qu'après avoir formé un corps de terre, Dieu souffla sur le visage de l'homme; que, dès ce moment, ce corps fut vivant, animé, doué du mouvement et de la parole. En effet, c'est sur le visage ou la physionomie de l'homme que brillent la vie, l'intelligence, l'activité, les désirs, les sentiments de son âme. On ne voit rien de semblable dans les animaux. L'âme, l'esprit ne sont point sensibles par eux-mêmes, mais par leurs effets : ils ne peuvent donc être désignés que par là. Or, le plus sensible de ces effets est le souffle ou la respiration; tout ce qui respire est censé vivant. Il est donc naturel d'exprimer par le souffle le principe même de la vie; il est aussi écrit que le souffle du Tout-Puissant donne l'intelligence [1]. Les incrédules qui ont dit que le souffle désigne ici quelque chose de matériel, ont bien peu réfléchi sur l'énergie du langage. Jamais aucun auteur sacré n'a attribué l'intelligence à la matière. Aucun n'a regardé le corps comme la principale partie de l'homme, mais l'âme que Dieu y a unie. Or, cette âme est douée d'intelligence, de réflexion, de volonté, de liberté, d'action; elle a le pouvoir de réprimer les appétits déréglés du corps, de penser au présent, au passé et à l'avenir; de communiquer aux autres par la parole ce qu'elle pense, de commander aux animaux; de faire servir à son usage la plupart des ouvrages du Créateur; de le connaître, de l'adorer et de l'aimer; c'est par là que l'homme ressemble à Dieu, qu'il a été formé à son image et à sa ressemblance.

[1] *Job.* XXXII, 8.

Enfin, ce qui démontre que l'âme est la partie principale de l'homme et non le corps, c'est l'empire souverain que l'âme exerce sur le corps, même sans aucun effort et sans préparation. Comme l'Ecriture nous représente Dieu qui dit, après la création de l'univers : « Que la lumière soit, et elle fut ; » de même la seule parole intérieure de l'âme fait ce qu'elle dit. Je dis en moi-même que mon corps se meuve, et il se meut. A cette simple et intime volonté, toutes les parties de mon corps obéissent. Déjà tous les nerfs sont tendus, tous les ressorts se hâtent de concourir ensemble, toute la machine exécute ma volonté, comme si chacun des organes secrets qui la compose entendait une voix souveraine et toute-puissante. Voilà certainement la puissance la plus simple et la plus efficace qu'on puisse concevoir, et il n'y a personne de bon sens qui ne sente que ce serait le comble de l'absurdité de l'attribuer à la simple matière.

NOTE XIV.

L'Arbre de la Science du bien et du mal.

GEN. II, 9.

Parmi les arbres dont la paradis terrestre était rempli, il y en avait deux particulièrement remarquables, l'arbre de vie, et l'arbre de la science du bien et du mal. Sur l'arbre de vie, Voltaire dit « qu'il est facile d'imaginer un fruit qui fortifie et » qui donne la santé ; c'est ce qu'on a dit du coco, des dattes,» etc.

Le fruit de l'arbre de vie avait une propriété bien plus merveilleuse et une vertu bien plus efficace : il n'aurait pas seulement donné la santé, il l'aurait rendue inaltérable. Or, rien ne s'accorde mieux avec l'état d'innocence dans lequel nos premiers parents furent créés, et qui devait être inséparable de l'immortalité, que le fruit d'un arbre appelé par le Créateur *arbre de vie*. En effet, le corps humain, n'étant pas immortel par lui-même, devait recevoir d'ailleurs ce grand privilége, et pouvait-on mieux attribuer ce merveilleux effet qu'au fruit d'un

pareil arbre ? Puisque Dieu avait résolu d'exempter nos corps de la loi du trépas, n'était-il pas raisonnable qu'il eût créé un fruit qui eût la faculté de leur conserver toujours la même force et de les empêcher d'être affaiblis par des maladies, ou attaqués par des sensations de douleur, jusqu'à ce qu'il lui plût de les transporter dans un séjour plus heureux ? Mais le genre humain étant tombé dans le péché, Dieu a détruit une production devenue inutile, et incompatible avec la malédiction prononcée contre les coupables. Les païens semblent avoir eu par tradition quelque idée de cet arbre, lorsqu'ils parlent de ce nectar et de cette ambroisie qui rendaient leurs dieux immortels, aussi bien que de ce remède universel si vanté par leurs poètes.

Quant à l'arbre de la science du bien et du mal, les incrédules disent : 1° qu'il est difficile de concevoir qu'il y eût eu un arbre qui enseignât le bien et le mal, comme il y a des pommiers et des abricotiers. 2° Ils demandent pourquoi Dieu ne voulait pas qu'Adam connût le bien et le mal. Ils prétendent que « Dieu devait au contraire ordonner à l'homme de manger beaucoup du fruit de cet arbre... qu'il était indispensable de lui faire connaître le bien et le mal, pour qu'il remplît ses devoirs... Voulait-il être servi par un sot [1] ? »

Nous répondrons à la première difficulté, que l'arbre de la connaissance du bien et du mal n'enseignait point directement et par lui-même le bien et le mal ; ce nom ne lui a été donné qu'à cause de l'événement dont il fut l'occasion, ayant donné lieu à l'homme de discerner le bien de l'obéissance d'avec le mal de la rébellion. Mais pourquoi, disent en second lieu les incrédules, Dieu a-t-il interdit à notre premier père la connaissance du bien et du mal ? Ils affectent ici de ne pas entendre de quelle connaissance il est question. Adam connaissait déjà certainement le bien et le mal moral. Nous lisons dans l'Ecclésiastique (XXXII, 5) que Dieu lui avait donné le don d'intelligence, qu'il lui avait montré le bien et le mal ; autrement, il aurait été incapable de pécher : mais il n'avait point encore la connaissance du mal physique, puisqu'il n'en avait éprouvé aucun. Il n'avait aucune idée de la honte et du remords que donne la conscience d'un

[1] *Quest. de Zapata.*

crime ; il les sentit après son péché ; il fut en état de comparer le bien-être et la douleur, funeste connaissance de laquelle Dieu voulait le préserver ; d'où il ne s'ensuit nullement qu'il y eût un arbre qui eût la vertu physique de faire connaître le bien et le mal. Enfin, le Créateur, qui avait orné l'esprit d'Adam de tant de connaissances et de lumières, « ne voulait pas être servi par un sot ; » mais il voulait l'être par un esprit docile et soumis, qui respectât ses ordres et sût réprimer un désir orgueilleux de savoir. L'expérience funeste qu'il fit après sa chute des fausses douceurs du crime a-t-elle été préférable à l'heureuse simplicité qui les ignorait ? Quel triste avantage pour lui de n'apprécier le bonheur dont il avait joui, que par le contraste de la misère où il fut assujéti par sa faute !

NOTE XV.

Le Paradis terrestre.

Gen. II, 10

Le patriarche des incrédules modernes a fait plusieurs plaisanteries sacriléges sur le paradis terrestre. « Les commentateurs, » dit-il[1], après avoir traduit le texte hébreu à sa façon, » conviennent assez que le Phison est le Phase. C'est un fleuve » de la Mingrélie qui a sa source dans une des branches les » plus inaccessibles du Caucasse. Il y avait sûrement beaucoup » d'or dans ce pays, puisque l'auteur sacré le dit. C'est aujour- » d'hui un canton sauvage, habité par des barbares qui ne » vivent que de ce qu'ils volent. »

Nous voulons bien accorder pour un moment que les commentateurs conviennent que le Phison est le Phase. Ce n'est cependant pas le sentiment d'un grand nombre, et quoique le Phase prenne sa source dans une de ces montagnes « inaccessibles, » il n'en est pas moins vrai qu'il arrose un pays bon et

[1] *Bible expliquée,* liv. I.

fertile. Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait beaucoup d'or dans les temps de Moïse, puisqu'il y en avait encore beaucoup plusieurs siècles après lui : c'est ce qu'attestent les auteurs profanes, ainsi que l'auteur sacré. La Mingrélie n'est autre que la Colchide, célèbre par ses richesses dans toute l'antiquité. Il n'y a pas de fleuve plus renommé par son or que le Phase qui l'arrose. Les fables de la toison d'or et les voyages de Phryxus et des Argonautes, que la fable a tant vantés, n'ont été entrepris que sur la grande réputation des richesses du Phasis, que ces anciens héros avaient apprises par la renommée, et qu'ils avaient formé le dessein d'enlever. Strabon dit que les fleuves et les torrents des pays voisins de la Colchide portent dans leurs eaux des paillons d'or que les habitants du pays recueillent sur des peaux de brebis couvertes de leurs toisons. Appien et Eustathe, sur Denys le Géographe, en parlent de même. Pline vante [1] les chambres vêtues de lames d'or de la Colchide, etc. Strabon et Appien étaient persuadés que la fable de la toison d'or n'a été fondée que sur ces peaux de brebis dont on se servait pour ramasser les grains d'or qui se trouvaient dans les sables des rivières du mont Caucase.

Si la Mingrélie, qui est, comme nous l'avons dit, l'ancienne Colchide, n'est plus aujourd'hui si célèbre par ses richesses et son commerce, c'est que les peuples qui l'habitent sont sans liberté, sans émulation, sans sciences, et que les princes qui y dominent trouvent leur intérêt à laisser ce pays dans l'obscurité. Il y a encore aujourd'hui de riches mines d'or dans la Mingrélie, mais les Mingréliens les tiennent cachées de peur d'attirer les Turcs. Ainsi, en accordant que ce pays est habité actuellement par des « peuples barbares » et que ce n'est qu'un « canton sauvage, » on peut, malgré cela, étendre jusque-là le pays d'Eden, si on le trouve convenable, sans s'embarrasser des objections futiles auxquelles nous venons de répondre.

« Les sources du Tigre et de l'Euphrate, continue Voltaire,
» ne sont qu'à soixante lieues l'une de l'autre, mais dans les
» parties du globe les plus escarpées et les plus impraticables,
» tant les choses sont changées. »

[1] Lib. XXXIII, 3.

Ce changement n'aurait rien d'étonnant après la grande catastrophe du déluge et tant d'autres révolutions. Mais, malgré ces changements, les pays arrosés par ces deux fleuves ont toujours été et sont encore des plus excellents. Diodore de Sicile [1] parlant des campagnes des Uxiens, chez qui le Tigre prend sa source. dit que la fertilité du pays est si extraordinaire qu'on porte de ses fruits jusqu'à Babylone, en descendant le Tigre par bateaux. Quinte-Curce [2] assure que le pays qui est voisin des sources du Tigre et de l'Euphrate est d'une fertilité si extraordinaire que l'on est obligé de retirer le bétail des pâturages, de peur qu'il ne s'incommode en mangeant plus qu'il ne faut.

Les nouveaux voyageurs, entre autres Tournefort [3], rendent aussi témoignage de la beauté, de l'abondance et de la fertilité des campagnes et des vallons qui se voient en ce pays-là. Aux environs d'Erzcroum, l'orge croît et vient en maturité en quarante jours et le froment en soixante.

Quant aux sources de ces deux fleuves, il paraît, par les témoignages des anciens, de Procope [4], de Xénophon [5], de Quinte-Curce [6], etc., qu'ils étaient persuadés que ces deux fleuves avaient une origine commune, et il est très-croyable que depuis Moïse leurs sources ont pu changer, comme il arrive tous les jours, par les tremblements de terre et par mille autres accidents qui se remarquent surtout dans les pays de montagnes. On en a vu de tout-à-fait extraordinaires en Lorraine, pendant les grandes pluies de l'hiver de l'an 1740 et du commencement de 1741. D'ailleurs ces fleuves ont différentes sources et sont formés de diverses fontaines qui sourdrent de plusieurs endroits des montagnes et qui ont différents noms.

Revenons à Voltaire : « Pour le Géhon, dit-il, s'il coule en » Ethiopie, ce ne peut être que le Nil, et il y a environ dix-huit » cents lieues des sources du Nil à celles du Phase. Adam et Eve » auraient eu bien de la peine à cultiver un si grand jardin. »

L'Ecriture ne parle ni du Nil ni de l'Ethiopie où coule le Nil ; elle nomme le Géhon, mot hébreu qui signifie *couler avec impé-*

[1] Lib. XVII. — [2] Lib. V, initio. — [3] *Voyages*, épît. 10, p. 135 suiv. — [4] *De Bello pers.*, lib. I, cap. XVII. — [5] *De Expedit. Cyri junioris*, lib. IV, initio. — [6] Lib. V.

tuosité ; elle nomme la terre de Chus, et non l'Ethiopie. Si quelques anciens pères, après Josèphe, et quelques commentateurs ont pris le Géhon pour le Nil, et la terre de Chus pour l'Ethiopie, ils ne sont pas le texte.

Voltaire savait sans doute précisément où sont les sources du Nil, puisqu'il marque si bien leur distance de celles du Phase, *dix-huit cents lieues!* Il pourrait se tromper d'un tiers ; mais assurément il se trompe, lorsqu'il ajoute que le fleuve qui borde l'Ethiopie ne peut être « que le Nil ou le Niger, qui commence à plus de 700 lieues du Tigre ou de l'Euphrate, » etc. La simple inspection d'une carte l'aurait instruit que d'autres grands fleuves arrosent cette vaste région. Enfin, il se trompe encore plus grossièrement en supposant que l'Ethiopie ou pays de Chus, dont parle ici Moïse, est le pays situé au midi de l'Egypte. Il est démontré que le nom de *pays de Chus* est donné en une infinité d'endroits des livres saints, aux terres qui s'étendent le long du Tigre et de l'Euphrate réunis, et de là jusqu'au bord oriental de la mer Rouge. On peut consulter là-dessus Bochard, et l'on distinguera deux Ethiopies avec les anciens, surtout avec Homère, qui nomme l'Ethiopien Memmon, fils de l'Aurore, c'est-à-dire né dans l'Ethiopie orientale ou Susiane, au lieu qu'il l'aurait appelé fils du Soleil ou du Midi, s'il eût été de l'Ethiopie d'Afrique (*a*).

Si Voltaire eût eu plus de connaissances de la langue hébraïque et de la géographie ancienne, il n'aurait pas répété ces bévues, en y ajoutant des expressions blasphématoires. « Que » dirai-je du Géhon [1] qui coule dans l'Ethiopie, et qui par con- » séquent ne peut être que le Nil, dont la source est distante de

(*a*) « Des deux grands peuples (les Soumir et les Accad) constituant le fond de la population primitive de la Chaldée, l'un était de la race de Cham et du rameau de Kousch. La présence des Kouschites dans la Chaldée et la Babylonie est attestée par la Bible, par Bérose et par le témoignage unanime de l'antiquité. C'est à eux qu'a dû appartenir en propre la langue de la famille dite *sémitique*, à laquelle les savants ont donné le nom d'*Assyrien*. Cette langue était commune à Babylone et à Ninive, et nous la trouvons en usage dans la Chaldée aussi haut qu'il nous soit donné de remonter à l'aide des documents originaux. » Lenormant, op. cit., tom. II, p. 7.

[1] *Quest. de Zapata.*

» mille lieues de l'Euphrate? On me dira que Dieu est un bien » mauvais géographe.

Mille lieues; tout-à-l'heure, c'était 7 à 800 lieues; dans sa *Bible expliquée,* il y en a 1,800 : que ses crédules admirateurs le concilient, s'ils veulent, avec lui-même. Quant à nous, nous sommes plus indignés de ses blasphèmes que surpris de sa mauvaise foi et de son ignorance. Il a encore dit[1] : « Il est assez étonnant de « mettre au même endroit la source d'un fleuve de Scythie et » celle d'un fleuve d'Afrique. »

Cela serait étonnant effectivement, si on le trouvait dans l'Écriture ; mais c'est le critique seul qui l'a avancé contre le bon sens, et non Moïse.

« Qu'est-ce donc que le Géhon, s'il n'est ni le Nil ni le Niger? en un mot, où faut-il placer le paradis terrestre ? »

Nous observons d'abord que ce sont des questions sur lesquelles on peut se dispenser de répondre. Il suffit de savoir que dans les langues orientales *Eden* signifie en général un lieu agréable et fertile, un pays abondant et délicieux ; que c'est un nom appellatif qui a été donné à plusieurs contrées de l'Asie. Le Tigre et l'Euphrate sont deux fleuves célèbres et très-connus. Quant au Phison et au Géhon, il y a une multitude de sentiments divers parmi les savants à leur sujet ; de là tant de systèmes adoptés, soit par les anciens, soit par les modernes, sur la situation du paradis terrestre. Les principaux néanmoins se réduisent à trois. Le premier, qui a eu pour défenseurs Heidegger, Le Clerc, le père Abram, place le paradis dans la Syrie, aux environs de Damas. Le second place le pays d'Eden dans l'Arménie, entre les sources du Tigre, de l'Euphrate, de l'Araxe et du Phase. C'est le sentiment du géographe Sanson, de dom Calmet, etc. Enfin, l'opinion qui nous paraît la plus probable, suppose que ce lieu délicieux était placé sur les deux rives d'un fleuve formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate, que l'on nomme le *fleuve des Arabes* (arab. *Chât el Arab*), et qui se divisait ensuite en quatre branches, pour aller se jeter dans le golfe Persique. C'est le sentiment des auteurs de l'*Histoire universelle*, de M. l'abbé Bergier, de M. l'abbé Clémence, etc. Il faudrait entrer dans un trop long détail pour

[1] *Dictionn. philosophique.*

rapporter les preuves de ce sentiment, qui a déjà été celui de Bochart, du savant Huet, etc. On peut consulter les sources, parce qu'il n'entre pas dans notre plan de nous étendre sur des sujets qui ont partagé les savants, mais de confondre les téméraires sophistes qui opposent leurs frivoles conjectures aux faits rapportés dans l'Ecriture (*a*).

Nous finirons donc cet article en observant que, suivant le sentiment que nous adoptons, le paradis terrestre était situé sur un canal unique qui, hors de là, se trouvait partagé en quatre grands canaux dont chacun avait son nom propre. Le jardin

(*a*)Les savants contemporains ne sont pas moins partagés que les anciens sur cette question difficile. Obry, dans un ouvrage spécial, intitulé : *du Berceau de l'espèce humaine*, 1858, aboutit aux conclusions suivantes : Le paradis terrestre, séjour des premiers hommes, était situé sur le plateau de Pamir, à l'O. de la Bactriane et de la mer Caspienne. Les quatre fleuves paradisiaques des anciens hébreux sont les mêmes que ceux des plus anciens Médo-Perses, savoir : 1o le Tarîm (Phison), qui arrose au N.-E. le Turkestan chinois (la terre de *Hevilath* serait la petite Boukharie); 2o l'Oxus (Géhon), qui contourne la Bactriane (l'*Ethiopie* de la Vulg.); 3o l'Indus (Tigre), qui baigne le Kaboulistan (Vulg. *Assyrie*); 4o l'Iaxarte ou l'Helmend (Euphrate), qui arrose le Sedjestan, à l'O. du Kaboul. Mais lorsque les Sémites eurent émigré vers l'ouest, ils oublièrent naturellement des fleuves lointains, et leur en substituèrent d'autres plus à leur portée, auxquels ils rattachèrent les souvenirs du paradis terrestre. Obry invoque le témoignage de plusieurs Pères de l'Eglise qui placent le paradis terrestre au N. de l'Inde.

Delitzsch, un des plus récents commentateurs de la Genèse, regarde le Tigre et l'Euphrate comme étant certainement deux des fleuves paradisiaques. Le Tigre, en hébr. *Chiddeqel*, est appelé dans les inscriptions de Darius *Tygrâ* (mot qui, d'après Strabon et Pline, signifie *flèche*, ainsi que le nom qu'il porte encore aujourd'hui, *Didschle*), du zend *tighra*, c'est-à-dire *pointu, aigu* : d'où les épithètes de *rapide* et d'*impétueux* que les poètes donnent à ce fleuve (*rapidus Tigris*, dans Horace). Le mot *Euphrate*, *Hufrâtou* dans la vieille langue des Perses, signifie, d'après M. Spiegel, *large*, ou *qui a de bons gués*. Les deux autres fleuves de l'Eden sont moins faciles à déterminer. Ce seraient l'Araxe et le Kur ou Cyrus des anciens, selon Delitzsch; l'Oxus et l'Indus, selon M. Lenormant, qui donne ainsi une étendue beaucoup plus vaste à la région fertile, véritable séjour de délices, où l'humanité fit sa première apparition sur la terre. Cf. Haneberg, *Hist. de la révélation biblique*, tom. I, p. 20.

était dans la partie orientale du pays d'Eden qui, remplissant toute la partie méridionale de la Mésopotamie, était dans le voisinage d'Haran, de Rescheph, de Gosan, selon Isaïe, Ezéchiel et le quatrième livre des Rois [1].

Si Voltaire veut encore nous dire que c'eût été là « un grand jardin, » M. Michaélis lui répondra qu'il ne faut pas confondre, comme il le fait, le *pays* d'Eden et le *jardin* d'Eden. L'Ecriture, en disant que le Seigneur avait planté un jardin *dans Eden*, a distingué clairement l'un de l'autre.

NOTE XVI.

Précepte imposé a nos premiers parents.

GEN. II, 16.

Un objet, dans le récit de Moïse, qui effarouche l'orgueil et confond la raison des incrédules, c'est le précepte que Dieu imposa à nos premiers parents. Sont-ils donc assez aveugles, assez impies pour contester à Dieu le droit d'imposer des lois à sa créature, de lui faire des commandements, de mettre à l'épreuve son obéissance et sa fidélité ? Il était certainement conforme à la saine raison, et très-convenable à l'état d'innocence, que l'obéissance du premier homme fût éprouvée par une défense semblable à celle dont Moïse fait mention. Dieu ne pouvait lui imposer un précepte moral, parce qu'il n'y avait presque point d'occasion d'en violer aucun. Il fallait donc que ce fût quelque action indifférente, mais qui pût devenir bonne ou mauvaise d'après le commandement ou la défense. Et qu'y avait-il de plus naturel et de plus convenable à la condition de nos premiers parents, destinés à passer leur vie dans un jardin, que de leur défendre de manger du fruit d'un certain arbre de ce jardin, d'un arbre qui était tout près d'eux, et qui leur fournissait à

[1] *Isai.* XXXVII, 12; *Ezech.* XXVII, 27; IV *Reg.* XIX, 12.

chaque moment l'occasion de faire éclater leur obéissance ? Ce commandement, très-doux et très-facile, n'était qu'une légère redevance nécessaire pour les faire souvenir que Dieu seul est maître de tout ; que tout ce qu'ils avaient, ils ne le tenaient que de la pure libéralité de leur souverain Seigneur. Ils devaient s'estimer heureux de lui rendre cet hommage, en respectant sa défense et son autorité. Ils lui devaient d'infinies actions de grâces de ce qu'il voulait bien se contenter d'une si légère épreuve et d'un si faible mérite, pour les fixer immuablement dans la justice et la félicité.

Et que trouve-t-on d'indigne de la majesté du premier être, ou de contraire à la nature et au bonheur d'Adam et d'Eve, dans le choix que Dieu fit de ce symbole sensible, pour y graver en quelque sorte le sceau de la souveraineté et le titre de leur dépendance ? S'il était de la sagesse du Créateur de donner un précepte à l'homme pour lui faire sentir tout à la fois qu'il était libre et qu'il avait un maître, il était de sa bonté de ne lui imposer qu'un précepte facile ; sa liberté ne pouvait être une indépendance, mais un commandement facile ne devait point l'empêcher de mener une vie heureuse en restant fidèle.

NOTE XVII.

La Mort, peine du Péché.

GEN. II, 17

L'auteur du *Dictionnaire philosophique*, après avoir rapporté la menace que Dieu fit au premier homme : « Dès que vous aurez mangé du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, vous mourrez, » ajoute : « Cependant Adam en mangea et n'en mourut point. »

Ces paroles : « Au jour que vous mangerez du fruit de cet arbre, vous mourrez de mort (selon le syriaque, Symmaque et les rabbins, *vous serez mortels*, d'immortels que vous étiez), » sont un hébraïsme. Elles ne veulent pas dire qu'Adam mourrait

le même jour qu'il en aurait mangé; mais que, dès qu'il en aurait mangé, il serait sujet à la mort; qu'il pourrait à chaque instant mourir, lui qui ne serait point mort s'il n'en eût point mangé; ce qui ne détermine pas le jour précis de la mort d'Adam, mais signifie seulement que, s'il venait à violer le commandement du Seigneur, il mourrait un jour. Et, en effet, immédiatement après sa désobéissance, Adam déchut de l'immortalité qu'il tenait, non de sa nature, mais du bienfait de Dieu : le fruit défendu qu'il mangea devint pour lui et pour sa postérité le principe de mort que tous les hommes portent maintenant dans leur sein (*a*). Au reste, on trouve dans l'Ecriture plusieurs passages où ces mêmes termes sont évidemment employés dans le même sens : le prophète Zacharie dit qu'au retour de la captivité, le Seigneur habitera au milieu de son peuple, et *qu'en ce jour-là* plusieurs peuples s'attacheront au Seigneur, et deviendront son peuple [1]; ces paroles, *en ce jour-là*, ne marquent pas que ce sera au jour du retour de la captivité que plusieurs Gentils se feront prosélytes, mais qu'ils ne se feront prosélytes qu'après le retour de la captivité.

NOTE XXIII.

Adam donne un nom aux Animaux.

GEN. II, 19.

Dieu créa d'abord Adam seul; mais son dessein n'était pas de le laisser longtemps sans compagne. « Il n'est pas bon, dit-il, que l'homme reste seul; faisons-lui une aide semblable à lui. » Aussitôt, dit Moïse, « Dieu fit venir devant Adam tous les ani-

(*a*) Telle est aussi l'explication de Reusch (*la Bible et la Nature*, p. 152) : « *Beiom*, litt. *in die*, lorsqu'il est accompagné d'un génitif ou d'un infinitif, est une sorte de locution qu'il faut traduire par *lorsque*, *si*, *après que*. »

[1] *Zachar.* II, 10 et 21.

maux des champs et tous les oiseaux du ciel, afin qu'il vît comment il les nommerait, » etc.

Voltaire dit d'abord sur ce passage : « On s'attend que le Sei- » gneur va donner à Adam une femme. Point du tout. Le Sei- » gneur lui amène tous les animaux. » Quoique Voltaire n'ait vu entre ces deux faits aucune connexion, il y en a cependant réellement une. En présentant à Adam ces couples des différentes espèces d'animaux, Dieu veut lui faire désirer d'avoir aussi sa compagne ; il veut en même temps lui faire sentir que parmi cette foule d'êtres d'un rang si inférieur au sien, il n'y a point « d'aide qui lui ressemble, » point de compagne digne de lui ; ce n'est point parmi eux qu'il peut espérer de la trouver ; il faut que le Seigneur lui en donne une de la même nature et du même ordre que lui. Admirable instruction où le premier des époux apprit, dans l'institution même du mariage, que sa compagne étant, comme lui, d'un rang supérieur au reste des êtres animés, il devait la respecter et chérir comme lui-même !

Chez les anciens et particulièrement chez les peuples orientaux, le privilége de donner le nom a toujours été une marque de supériorité, de propriété et de prise de possession [1]. Dieu, en faisant passer les animaux en revue devant Adam, pour qu'il leur donnât un nom, voulut par cette action le mettre en possession de la souveraineté et du domaine qu'il venait de lui accorder sur eux.

Avant de commenter la narration qu'en fait Moïse, Voltaire commence par traduire à sa façon : « Donc le Seigneur Dieu » ayant formé tous les animaux et tous les volatiles du ciel, il » les amena devant Adam, pour voir comment il les nomme- » rait ; *car* le nom qu'Adam donna à chaque animal est son » *vrai* nom. »

Nous ne relèverons pas toutes les incorrections de cette traduction ; nous nous contenterons d'observer qu'elle attribue sans fondement au texte ce que le texte ne dit pas. 1° « Car le nom qu'Adam donna, » etc. Ce *car*, qui change le sens du texte, n'y est pas ; on y lit seulement : *Et le nom*, etc. 2° « *Est son vrai nom*, » etc. On ne voit pas non plus dans le texte ce *vrai* nom

1 II *Reg.* XXIII, 34; XXIV, 17.

qu'on y suppose ; le texte porte simplement : « Et le nom qu'Adam donna à chaque animal est *ou* fut son nom (le verbe substantif étant sous-entendu dans le texte hébreu, ce passage est susceptible des deux sens), » ce qui signifie que ce nom resta dans la langue que parlèrent le premier homme et ses enfants (*a*). Ce *vrai* nom, inséré dans la traduction infidèle de Voltaire, et qui n'est nullement dans le texte, est le fondement unique des autres mauvaises plaisanteries du critique, qui ne méritent pas d'autre réfutation, parce que nous ne défendons pas sa traduction, ni même celle de dom Calmet, où ce *vrai* nom se trouve aussi, mais le texte seul.

NOTE XIX.

Formation de la Femme.

GEN. II, 21 SUIV.

La manière dont la formation de la femme est racontée dans la Genèse a donné lieu à quelques railleries froides des impies. « On voit, dit leur chef [1], avec un peu de surprise, que Dieu, » après avoir fait l'homme et la femme, ait ensuite tiré la femme » de la côte de l'homme. »

La cause du désordre ou du dérangement qui semble être dans cette narration peut être attribuée 1° à des mémoires anciens que Moïse avait consultés, et qui avaient été écrits avant lui et conservés soigneusement jusqu'à son temps, et que, pour des raisons qu'il n'est pas étonnant que nous ignorions après

(*a*) Le véritable sens de l'hébreu, d'après Keil et les meilleurs commentateurs, est celui-ci : « Dieu amena les animaux à Adam pour voir comment il les nommerait (il ne lui commande pas, il lui fournit seulement l'occasion de les nommer), et *pour que* le nom qu'aurait donné Adam à chacun d'eux fût son nom (lui restât dans le langage des hommes).

[1] *L'honnête homme disputant contre un de ces gredins qu'on nomme caloyers.*

tant de siècles, il aima mieux joindre les uns aux autres que de les refondre; 2° il est bien plus probable qu'il n'y a ici ni dérangement ni désordre. Qui ne voit en effet qu'en écrivant l'histoire, on est souvent dans le cas d'annoncer en gros un fait qu'on reprend ensuite pour le raconter plus en détail? On en trouve cent exemples dans les historiens sacrés et profanes les plus estimés. C'est ce qu'a fait Moïse : après avoir rapporté brièvement la création de l'homme et de la femme dans l'ouvrage des six jours, il revient sur ce fait intéressant, il le détaille, il en décrit les circonstances : comment l'homme avait été formé de la terre, comment il avait reçu l'âme et la vie, comment la femme avait été formée d'une partie du corps de l'homme, etc. « Mais, ajoute le critique [1], il serait difficile d'expliquer comment on arracha une côte à Adam sans qu'il le sentît. » Ne semble-t-il pas, à entendre ce raisonneur, que la puissance divine ait dû faire un effort violent pour tirer du côté d'Adam la côte dont Eve fut formée, ou que le souverain Auteur des sensations qui résultent de l'union de l'âme avec le corps qu'elle anime n'ait pu suspendre l'effet de cette intime correspondance entre deux substances si disparates?

« Dieu, dit-il enfin [2], ôta-t-il en effet une côte d'Adam pour » en faire une femme, ou est-ce une allégorie? »

Nous ne voyons aucune impossibilité que Dieu, pendant le sommeil profond qu'il avait fait tomber sur Adam, ait levé une de ses côtes ou un de ses côtés (car le mot hébreu peut se rendre aussi par *côté*, comme l'ont traduit plusieurs fois les Septante), et que de cette côte ou de ce côté il ait formé la femme; celui qui fit l'homme du limon de la terre put bien faire la femme d'une des côtes ou d'un côté de l'homme (*a*).

Une pareille origine fut probablement choisie pour marquer l'union étroite qui doit exister entre l'homme et la femme; le côté est la partie la plus propre à marquer l'égalité des deux sexes. Si la femme avait été prise de la tête, dit saint Romuald,

(*a*) Quoique le mot hébreu ait les deux significations, le contexte (*unam de costis ejus... replevit carnem pro ea*) prouve qu'il faut traduire ici *côte*, comme l'a fait la Vulgate.

[1] *Bible enfin expliquée.* — [2] *Questions de Zapata.*

cette circonstance aurait pu indiquer une espèce de supériorité ; ou d'infériorité, si Dieu avait employé une des parties inférieures. Il paraît qu'Adam n'ignora pas de quoi Eve avait été formée, puisqu'en la voyant il s'écria « qu'elle était l'os de ses os et la *chair de sa chair.* »

Quand même ce récit ne serait qu'une allégorie, il n'en serait pas moins instructif. Ce serait, comme Voltaire est obligé d'en convenir lui-même, une belle et touchante leçon de la concorde inaltérable qui doit régner dans le mariage, et que les âmes des époux doivent être unies comme leurs corps. Si donc cet impie est forcé d'avouer qu'une telle allégorie est instructive, comment peut-il trouver absurde la réalité même, qui est bien plus énergique? Et, après tout, une telle allégorie vaudrait bien au moins celle de Platon [2], qui lui a paru si admirable.

NOTE XX

Les premiers Vêtements.

GEN. II, 25.

« Plusieurs peuplades, selon Voltaire [1], sont sans aucun vête- » ment ; il est très-probable que le froid fit inventer les habits... » Quand tout le monde est nu, personne n'a honte de l'être, » etc. Nous supprimons un trait obscène et de la dernière indécence dont un critique moins impudent aurait rougi ; nous nous bornons à défier celui qui ose avancer des assertions aussi fausses, ainsi que ses partisans, de prouver jamais qu'il existe sur le globe aucune peuplade qui soit dans une nudité absolue ; et quand

[2] Platon peint l'homme né d'abord androgyne, c'est-à-dire mâle et femelle, et séparé ensuite par la divinité en deux parties qui tendent mutuellement à se réunir. Il tira cette idée ou de quelques anciennes traditions, ou plutôt des Juifs, avec lesquels il put converser dans son voyage en Egypte, qui lui représentèrent Dieu tirant une des côtes de l'homme pour en former la femme, et de là il n'y avait qu'un pas à son androgyne.

même il en existerait de telles, l'exemple de quelques individus errants et semblables aux brutes serait sans force et sans conséquence contre les sentiments de pudeur qui portent en général tous les hommes à couvrir certaines parties de leur corps. Une preuve que ce n'est pas le froid uniquement qui les a portés à les cacher par les vêtements, c'est que les peuples que l'ardeur d'un climat brûlant oblige à ne point couvrir le reste de leur corps, sont toujours attentifs à ne point laisser celle-là à nu.

NOTE XXI

Le Serpent.

GEN. III, 1 SUIV.

Le serpent qui parle à Eve et qui la séduit a paru aux incrédules de la dernière absurdité. Parmi les commentateurs mêmes, il s'en est trouvé qui ont eu sur ce sujet des idées fort étranges ; les uns, tels que Philon parmi les Juifs, Origène parmi les chrétiens, n'ont vu dans tout ce récit qu'une pure allégorie ; d'autres se sont restreints à le prendre, avec Cajétan, dans un sens métaphorique : quant à nous, nous suivons le sentiment commun des théologiens, et nous disons que ce fut le tentateur qui parla lui-même à Eve sous la forme d'un serpent, ou qu'un serpent réel fut l'instrument dont il se servit pour la tromper (*a*).

(*a*) Parmi les catholiques, Origène et Clément d'Alexandrie, Eusèbe, le cardinal Cajétan et Jahn, ont été de l'opinion que le récit de la chute originelle est une allégorie. Cette hypothèse nous paraît dangereuse, mal fondée et inutile.

1° Les patrons de cette opinion ne pouvaient comprendre aussi bien que nous, qui sommes instruits par l'expérience de ce siècle, les dangers des interprétations allégoriques. On peut dire de l'allégorie ce que l'on a dit du mythe : si l'on admet une seule fois, sans y être autorisé par le texte, qu'un fait biblique, à cause du merveilleux qu'il renferme, peut manquer de réalité et n'être qu'une allégorie, le nombre des allégories sera bientôt prodigieusement multiplié. On sait que l'allégorisme est un

Un état aussi heureux que celui de nos premiers parents excita la jalousie du prince des envieux, c'est-à-dire du démon. Cet esprit orgueilleux et rebelle, désespéré de sa chute et de son malheur, et cherchant à se venger de Dieu même, en détruisant son ouvrage, ne put souffrir qu'Adam et Eve fussent plus fidèles

des caractères de l'école d'Alexandrie. Appliqué aux mythes et aux emblèmes du polythéisme, il était, d'une certaine manière, raisonnable et fondé; il devint absurde quand il fut transporté dans le champ de l'histoire et de la révélation. Origène, en appliquant au christianisme l'herméneutique païenne, servait mal la science, embarrassait la dogmatique, et mérita les admonitions sévères des évêques....

2° Si le récit de la chute originelle est une allégorie, il doit en avoir les caractères essentiels. Et l'un de ces caractères est la transparence, c'est-à-dire la correspondance parfaitement saisissable des termes et des éléments de la fiction avec ceux de la vérité. Or, qu'y a-t-il de plus embarrassé et de plus arbitraire que les diverses explications allégoriques données par les auteurs nommés plus haut? Chacun a la sienne. Philon reconnaît dans le serpent le symbole de la concupiscence qui s'insinua dans le cœur de nos premiers parents. Abarbanel suppose que, le serpent étant monté plusieurs fois sur l'arbre de la science du bien et du mal, et ayant mangé du fruit de cet arbre sans en mourir, Ève, qui l'avait observé, commença à croire que cet arbre ne donnait pas la mort; le serpent semblait lui dire par son action : Vous ne mourrez point, mangez de ce fruit. Cajétan pense que si Moïse a parlé du serpent, c'est parce qu'il figure par ses ruses et ses replis les tromperies et les ruses du démon. Jahn croit qu'Ève s'étant endormie auprès de l'arbre de la science du bien et du mal, rêva l'entretien du serpent avec elle, et qu'ensuite, ayant vu le serpent, à son réveil, sur l'arbre même, elle ne put bien distinguer si elle avait fait un rêve ou si elle avait réellement vu et entendu ce qu'elle raconta à Adam comme une histoire véritable. On voit que les diverses interprétations ne s'accordent nullement. Quelle différence entre la prétendue allégorie du récit de la chute avec les allégories et paraboles certaines de l'Ancien et du Nouveau Testament!... Saint Paul, dans ses épîtres, mentionne le récit de la chute originelle, et il est évident qu'à ses yeux ce récit n'est pas une allégorie (*Rom.* v, 12; II *Cor.* xi, 3; I *Tim.* ii, 13 et 14).

3° Enfin, cette hypothèse est inutile. Tout s'explique, en effet, fort naturellement, dès que l'on admet, selon la tradition constante des juifs et des chrétiens, que le serpent a été réellement l'intermédiaire et l'organe de l'esprit du mal, c'est-à-dire du démon (Meignan, *les Prophéties messianiques*, p. 222 suiv.)

à Dieu dans le paradis terrestre qu'il ne l'avait été lui-même dans le ciel. C'est ce qui lui fit prendre le dessein affreux de leur tendre des piéges pour les faire tomber dans le péché, et par le péché dans la plus horrible misère. Ce funeste dessein ne lui réussit que trop. « C'est par son envie, dit l'Ecriture [1], que le péché et la mort sont entrés dans le monde. » Il est appelé « l'ancien serpent [2]. » C'est ainsi « qu'il a été homicide dès le commencement, » selon l'expression de Jésus-Christ même [3].

Eh ! qu'y a-t-il donc d'absurde et d'inconcevable que cet esprit rebelle, précipité du ciel par son orgueil, dépouillé de ses prérogatives, brûlant de haine pour Dieu, et d'une jalousie furieuse contre l'homme créé à son image, n'oublie rien de ce que sa malice peut lui suggérer pour entraîner l'homme dans sa désobéissance et l'associer à ses malheurs ? que, pour réussir dans cette détestable entreprise, il ait choisi le serpent pour instrument et pour organe ? que, par un jugement juste, quoique au-dessus de nos pensées, Dieu n'ait point traversé les desseins de Satan, ni arrêté sa malice, ni confondu ses artifices ?

L'Ecriture semble insinuer la raison pour laquelle le démon choisit plutôt le serpent que tout autre, en disant qu'il était le plus rusé de tous les animaux, c'est-à-dire celui qui s'insinuait avec le plus de souplesse et d'artifice. Il paraît même qu'avant la chute de l'homme, le serpent avait quelque chose d'engageant et d'aimable. Il était plus familier avec l'homme que toute autre créature. En effet, quand Dieu dit qu'il mettra l'inimitié entre la femme et le serpent, et entre la semence du serpent et celle de la femme, il paraît supposer qu'il y avait auparavant entre eux une espèce d'amitié. D'ailleurs, le serpent dont le démon emprunta le corps n'était pas de l'espèce ordinaire, mais de ces serpents brillants et ailés qui naissent en Arabie et en Egypte. Ils sont d'une couleur éclatante, et lorsqu'en volant les rayons du soleil donnent sur leurs ailes, leur réflexion fait un effet magnifique. Si le serpent dont le démon prit le corps était de cette espèce ou d'une espèce bien plus belle encore, un pareil animal était très-propre à son dessein (*a*).

(*a*) « Notre siècle rejette avec hauteur tout ce qui tient de la merveille;

[1] *Sap.* XI, 24. — [2] *Apoc.* IX, 9, 20. — [3] *Joan.* VIII, 44.

D'ailleurs, il est très-vraisemblable que les anges, quand ils servaient Adam, avaient coutume de se revêtir de pareilles formes ; quelques-uns d'eux prenaient celle de chérubins, et d'autres celle de séraphins. On traduit ordinairement le mot

mais le serpent a été souvent l'objet de nos observations, et, si nous osons le dire, nous avons cru reconnaître en lui cet esprit pernicieux et cette subtilité que lui attribue l'Écriture. Tout est mystérieux, caché, étonnant dans cet incompréhensible reptile. Ses mouvements diffèrent de ceux de tous les autres animaux; on ne saurait dire où gît le principe de son déplacement, car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes, et cependant il s'évanouit magiquement, il reparaît et disparaît ensuite, semblable à une petite fumée d'azur, et aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres.

Tantôt, debout sur l'extrémité de sa queue, il marche dans une attitude perpendiculaire comme par enchantement; il se jette en orbe, monte et s'abaisse en spirale, roule ses anneaux comme une onde, glisse sur l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux. Ses couleurs sont aussi peu déterminées que sa marche : elles changent aux divers aspects de la lumière, et, comme ses mouvements, elles ont le faux brillant et les variétés de la séduction.

Plus étonnant encore dans le reste de ses mœurs, il sait, ainsi qu'un homme souillé de meurtres, jeter à l'écart sa robe tachée de sang, dans la crainte d'être reconnu. Par une étrange faculté, il sait faire rentrer dans son sein les petits monstres que l'amour en a fait sortir. Il sommeille des mois entiers, fréquente les tombeaux, habite des lieux inconnus, compose des poisons qui glacent, brûlent ou tachent le corps de sa victime des couleurs dont il est lui-même marqué. Là il lève deux têtes menaçantes; ici il fait entendre une sonnette; il siffle comme un aigle de montagne; il mugit comme un taureau. Il s'associe naturellement aux idées morales et religieuses, comme par une suite de l'influence qu'il eut sur nos destinées; objet d'horreur ou d'admiration, les hommes ont pour lui une haine implacable ou tombent devant son génie; le mensonge l'appelle, la prudence le réclame, l'envie le porte dans son cœur, et l'éloquence a son caducée. Aux enfers, il arme la fourche des Furies; au ciel, l'Éternité en fait un symbole. Il possède encore l'art de séduire l'innocence; ses regards enchantent les oiseaux dans les airs, et, dans la fougère de la crèche, la brebis lui abandonne son lait. » *Châteaubriand.* — Ces observations, aussi fines que poétiques, fondées en général sur la nature, les mœurs, les aptitudes merveilleuses du serpent, n'expliquent-elles pas, ajoute Mgr Meignan (op. cit. p. 237), dans la mesure où l'événement mystérieux de la chute nous permet l'explication, comment Satan, voulant un organe et un instrument, préféra le serpent à tout autre animal?

hébreu *séraphin* par *serpent volant et brillant.* C'était sous cette ressemblance que les Israélites représentaient les esprits célestes. Le démon a donc pu prendre le corps d'un de ces serpents et y ajouter encore un degré de beauté assez éminent pour qu'Eve le crût un de ces anges qu'elle avait accoutumé de voir ; car il n'est pas probable qu'elle fût assez simple ou assez ignorante pour croire que les bêtes parlaient, et il ne paraît pas croyable qu'elle eût pu être trompée, si le serpent par sa beauté ne lui avait pas paru un ministre céleste dont elle n'eût pas d'abord lieu de se défier. C'est ce que l'on ne peut que conclure en réfléchissant sur la tournure artificieuse des discours du séducteur : « Pourquoi, dit-il à la femme, Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du Paradis (*a*) ? » A ces paroles si injurieuses à Dieu, puisqu'elles renfermaient une secrète condamnation de sa défense, Eve devait sans doute se troubler, et elle se serait troublée en effet, si elle eût encore aimé Dieu de toute la plénitude de son cœur, et si elle n'eût déjà perdu quelque chose du profond respect qu'elle devait à tous les ordres de son Créateur.

Elle écoute tranquillement cette question insolente : « Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres ? » comme s'il était permis à la créature de demander à Dieu raison de ses lois ; elle s'entretient avec le démon, qui dès ce moment devait lui être très-suspect, et par là elle s'expose à l'occasion d'offenser son Créateur et de se perdre. « Dieu nous a permis, lui dit-elle, de manger des autres fruits » du Paradis ; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu de » ce jardin, il nous a défendu d'en manger et d'y toucher de peur » que nous nous exposions à mourir. » Qui ne remarque déjà dans ses paroles un affaiblissement de sa foi ? Ce que Dieu leur a assuré, elle ne le répète qu'avec doute : « Vous mourrez, leur avait dit le Seigneur, si vous en mangez ; » et dès le jour même que vous en aurez mangé, vous serez sujets à la mort. « Il nous l'a défendu, dit Eve, de peur que nous ne mourions. » Elle fait

(*a*) Dans le texte original, le serpent débute d'une manière moins brusque, et par conséquent plus insidieuse encore : « Est-ce que vraiment Dieu vous a commandé, » etc.

donc déjà cette injure à Dieu de douter en quelque sorte de la sincérité de ses menaces et de la vérité de sa parole. « Vous ne » mourrez point, lui dit le démon ; Dieu ne vous a défendu ce fruit » que parce qu'il sait qu'aussitôt que vous en aurez mangé, vos » yeux seront ouverts et que vous serez comme des dieux, sachant » le bien et le mal. »

Paroles impies, qui donnaient le démenti à Dieu même, par lesquelles l'ennemi de toute vérité l'osait accuser de basse jalousie, lorsqu'il faisait en même temps espérer à la créature que, par sa désobéissance, elle deviendrait indépendante de son Créateur et semblable à lui ! Eve écoute ces paroles du démon, mais a-t-elle pu même les écouter sans devenir complice de ses impiétés et de ses blasphèmes ? Et quand même elle en serait demeurée là, n'eût-elle pas été par cela seul infiniment criminelle ?

Mais ce n'est encore que le prélude de sa faute et de son malheur. Elle regarde le fruit, il lui plaît ; elle le goûte, elle le présente à son mari ; et non contente de se révolter contre son Dieu et de se perdre, elle engage son mari dans la même rébellion, et, en lui présentant de ce fruit, elle cherche à l'entraîner avec elle dans la même ruine.

Quel était donc alors le devoir d'Adam qui devait être le chef de la femme, qui devait en répondre puisqu'elle lui avait été confiée, qui n'avait reçu la lumière et la force dans un degré plus abondant que pour la soutenir et la relever après sa chute ? De quel zèle ne devait-il pas être embrasé dans ce moment? Quelle douleur, quelle indignation ne devait-il pas témoigner à Eve pour sa faute ? Avec quelle fermeté ne devait-il pas la reprendre ? Mais, funeste complaisance ! il craint plus d'affliger sa femme que d'offenser Dieu : déjà tombé dans le cœur par un secret orgueil, il tombe au dehors en violant lui-même le commandement de son Créateur ; il prend de ce fruit et en mange ; il oublie et la majesté de Dieu qu'il offense, et la multitude des biens qu'il en a reçus, et les engagements inviolables qu'il a de lui être fidèle aux dépens de toutes choses ; et, loin de relever Eve de sa chute, il tombe après elle et avec elle.

Tel fut le péché de nos premiers parents ; péché ineffable dans sa grandeur ; péché si grand que nul esprit créé ne peut ni en donner ni en concevoir une juste idée, suivant l'expression de

Saint-Augustin. « Ruina ineffabilis, ineffabiliter grande peccatum [1]. » Péché qui en renferme seul une infinité, et qui a été la source de tous ceux qui ont été commis dans le monde. Péché non-seulement d'orgueil, mais de l'orgueil le plus insolent, par lequel l'homme, non content du degré d'honneur où Dieu l'avait élevé, a voulu s'égaler à Dieu même. Péché qui renferme l'attentat le plus odieux de la créature contre son Dieu, dont elle a voulu usurper l'indépendance. Péché qui renferme l'infidélité et la trahison la plus criante du sujet contre son souverain, la préférence la plus horrible du démon à Dieu même. Péché de la curiosité la plus criminelle, de la sensualité la plus basse, de l'ingratitude la plus noire dans une créature comblée de tant de bienfaits de son Dieu. Sacrilége impie par lequel l'homme a porté la main sur un fruit qui lui devait être sacré pour la défense que Dieu lui avait faite d'y toucher. Péché non-seulement de vol, puisqu'il n'y avait aucun droit, mais d'adultère par la profanation qu'il a faite de son cœur et de son corps , et par le violement de l'alliance qu'il avait contractée avec Dieu même. Péché qui a été non-seulement un homicide, mais le plus grand des homicides, puisque le premier homme, par ce péché, non-seulement s'est tué lui-même, mais qu'il a étendu ce meurtre sur cette multitude innombrable d'hommes qui devaient sortir de sa race. Péché qui l'aurait fait périr sans ressource, si Dieu n'eût jeté sur lui un regard de miséricorde, et si la sagesse de Dieu ne l'eût tiré de ce triste état.

Adam et Eve n'eurent pas plutôt péché que leurs yeux s'ouvrirent, et qu'ils reconnurent qu'ils étaient nus ; nudité honteuse où ils étaient tombés en se dépouillant de la justice. Ils en rougirent parce que le péché avait défiguré en eux l'ouvrage de Dieu, et ils cherchèrent des feuilles pour couvrir leur turpitude. Ce n'est point contre les injures de l'air qu'ils se précautionnent ; ce n'est que des yeux, de leurs propres yeux qu'ils veulent se défendre. Ils sentent, dit, après saint Augustin, un célèbre interprète [2], qu'une robe précieuse, quoique invisible, leur a été enlevée , que la pureté et l'innocence ont abandonné l'ouvrage de

[1] *Enchirid.* cap. XLV. — [2] Duguet, *Explication de la Genèse.* Conf. August. *de Civit. Dei*, lib. XIV, 24.

Dieu ; qu'il faut cacher une image défigurée ; qu'il n'y a plus moyen de laisser sans voile un tableau que le démon a souillé, et où on reconnait à peine la main de son auteur. Ils sentirent alors la grâce dont ils avaient été revêtus lorsqu'ils n'éprouvaient rien dans leur nudité qui fût contre la bienséance. La révolte de leur chair contre leur esprit fut donc une juste punition et un monument déplorable de la révolte de leur esprit contre Dieu. Tout est en désordre dans le cœur et dans le corps du premier pécheur : d'épaisses ténèbres se répandent dans son esprit ; il croit pouvoir se cacher aux yeux de Dieu même qui voit tout, et trouver un asile sous les arbres qui le couvrent ; sa volonté se dérègle, les passions y prennent la place de la raison et de la justice ; tous ses penchants se corrompent et le portent vers le mal ; sa liberté, combattue par les passions qui l'agitent, n'a plus la même force pour y résister, et comme il avait été condamné à la mort, comme à la juste peine de son péché, en le commettant, il perdit la double vie, je veux dire la vie de l'âme et celle du corps. Il perdit la vie de l'âme en perdant la justice et en se séparant de Dieu même. A l'égard de la vie du corps, on dut dès lors le regarder comme mort, parce que la mort lui devint inévitable, et que les infirmités et les maladies auxquelles il fut dès lors assujetti en furent le préparatif et le prélude.

En vain, par une suite de l'aveuglement que le péché leur avait causé, nos premiers parents cherchèrent-ils des excuses pour couvrir leur faute ; en vain Adam rejette-t-il son péché sur la femme, et la femme sur le serpent : Dieu punit le péché et dans l'homme et dans la femme qui l'avaient commis, et dans le serpent qui en avait été l'instrument. « Parce que tu as fait cela, » dit le Seigneur au serpent, tu es maudit entre tous les ani- » maux et toutes les bêtes de la terre ; tu ramperas sur le ventre, » et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie. »

Il dit à la femme : « Je vous affligerai de plusieurs maux pen- » dant votre grossesse, vous enfanterez avec douleur, vous se- » rez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera. »

Dieu dit ensuite à Adam : « Parce que vous avez écouté la » voix de votre femme, et que vous avez mangé du fruit de » l'arbre dont je vous avais défendu de manger, la terre sera » maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez

» de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beau-
» coup de travail. Elle vous produira des épines et des ronces ;
» vous mangerez votre pain à la sueur de votre front, jusqu'à
» ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré ; car
» vous êtes poussière et vous retournerez en poussière. »

Après que Dieu eut fulminé cette sentence contre nos premiers parents, il ne resta de consolation à Adam que dans la promesse que Dieu lui fit d'un Sauveur qui naîtrait de la femme, et qui briserait un jour la tête du serpent, c'est-à-dire qui détruirait la puissance du démon qui s'en était servi pour le perdre.

Dès que cette sentence fut prononcée, Adam fut honteusement chassé du paradis de délices avec celle qui était complice de son crime. Il furent privés pour jamais, non-seulement de la vue d'un si beau lieu, mais encore de l'usage du fruit de vie. Un Chérubin fut mis à la porte, armé d'une épée de feu, pour leur en interdire l'entrée. Enfin, ils furent relégués dans une terre étrangère qui ne porte plus pour l'homme pécheur que des ronces et des épines, et qui ne peut rien produire qu'autant qu'elle est arrosée de ses pleurs et de ses larmes.

Telle est l'histoire de la chute d'Adam rapportée par Moïse au chapitre troisième de la Genèse, et telle a été l'origine funeste du péché qui a infecté la source du genre humain, et qui de là a fait sentir ses ravages dans tous les lieux et dans tous les siècles. Nous savons que la raison des incrédules s'indigne contre ce récit, et traite de conte ridicule cette dépravation originelle du genre humain. Ils ont multiplié leurs objections et contre le fait en général, et contre la narration qu'en fait Moïse en particulier. D'abord, ils ont posé des principes qui, suivant leurs idées, sapent la vérité de cette histoire par les fondements. Ils ont dit que la chute de l'homme est impossible ; qu'un être infini ne peut pas être offensé par des créatures bornées ; ils ont dit que le dogme du péché originel ne peut se concilier avec la justice de Dieu et encore moins avec sa bonté ; qu'un Dieu infiniment bon ne pourrait ni permettre le mal ni en être cause ; que la dépravation originelle du genre humain n'est qu'une fable et une chimère ; que quand même la chute d'Adam aurait été réelle, ses descendants qui en étaient innocents n'en devaient pas porter la peine ; que cette faute, légère en elle-même,

ne devait pas être punie d'une manière si terrible. A ces objections générales contre la chute d'Adam et le dogme du péché originel, les incrédules en ont ajouté d'autres particulières contre les circonstances et le détail que Moïse nous a laissés de ce funeste événement. Ils ont fait de froides plaisanteries sur le serpent qui parle et qui séduit Eve; sur ce qui est dit, que Dieu se promenait dans le jardin d'Eden; sur Adam et Eve couvrant leur nudité; sur l'habillement que Dieu daigna faire pour eux de ses mains; sur la condamnation du serpent, sur celle de la femme, sur celle de l'homme; enfin, sur le chérubin placé à la porte du paradis de délices pour en interdire l'entrée à l'homme, etc. Nous opposerons aux faux principes des incrédules des vérités plus lumineuses, et nous réfuterons ensuite en détail leurs futiles et puériles objections contre le récit de l'auteur sacré.

1° Les philosophes incrédules qui ont avancé qu'un être aussi vil que l'homme ne peut offenser Dieu, ont joué sur une équivoque. L'homme sans doute ne peut troubler la souveraine félicité de Dieu, ni altérer son immutabilité; mais il peut faire ce ce que Dieu défend, braver ses menaces, mériter punition; c'est ce que l'Ecriture appelle *offenser Dieu*, déplaire à Dieu, provoquer sa colère, être ennemi de Dieu, etc.

Nous ne pouvons exprimer la conduite de Dieu envers les créatures que par les mêmes termes qui peignent la conduite des hommes. « Il fallait, dit Turtullien [1], employer le langage humain pour mettre à portée de notre faiblesse les grandeurs » de la Majesté suprême. Si cela paraît indigne de Dieu, cela » est nécessaire à l'homme; or, rien n'est plus digne de Dieu » que l'instruction et le salut de ses créatures. » Lorsque cet Etre tout-puissant a donné l'être à des créatures intelligentes et raisonnables, ce n'est pas qu'il en eût besoin ou qu'il en pût tirer quelque avantage, mais parce qu'il voulait leur faire du bien, et il n'en est aucune à laquelle il n'en ait fait; il a voulu attacher leur bonheur à la vertu et non au crime, à l'obéissance et non à la révolte. N'est-il pas contre toute raison de se plaindre de cette sage conduite? Les incrédules voudraient qu'il nous eût accordé le bonheur absolument sans aucune condition, sans

[1] *Adv. Marc.*, lib. II, cap. XXVII.

rien exiger de *nous* : Dieu n'a pas trouvé bon de les satisfaire, il nous a imposé des lois.

S'il nous avait prescrit ce que nous devons faire sans nous proposer des peines ou des récompenses, il nous aurait donné des leçons et des conseils, mais ce ne seraient pas des lois. S'il nous avait ôté le pouvoir d'y résister, il aurait anéanti la vertu et ses mérites, puisque la vertu consiste à soumettre nos penchants à la loi. Lorsque nous préférons de leur obéir plutôt qu'a la loi, nous donnons droit au législateur de nous punir : c'est dans ce sens que nous l'offensons.

Ce terme *offenser*, qui signifie à la lettre s'opposer à quelqu'un, être en butte contre lui, etc., est déjà métaphorique à l'égard d'un législateur humain ; à plus forte raison l'est-il à l'égard de Dieu.

Les incrédules disent 2° que le dogme du péché originel ne peut pas se concilier avec la justice de Dieu, et encore moins avec sa bonté ; qu'un Dieu infiniment bon ne peut permettre le mal, ni en être la cause. Avant de répondre directement à ces objections, il est important de distinguer le sens équivoque du terme *permettre*, dont les incrédules ont souvent abusé, et de donner des notions justes de la bonté et de la justice de Dieu. *Permettre* signifie quelquefois consentir, ne point défendre, ne point désapprouver ; dans ce sens, nous appelons *permis* ce qui n'est défendu par aucune loi ; personne ne peut être justement puni pour avoir fait une chose ainsi permise.

Permettre signifie aussi ne point ôter à quelqu'un le pouvoir ni la liberté physique de faire une chose qu'on lui a défendue ; dans ce sens, Dieu *permet* le péché, il n'ôte point à l'homme le pouvoir de transgresser les lois qu'il lui a imposées ; mais il ne s'ensuit nullement de là que Dieu veut positivement le péché, et qu'il ne peut pas punir le pécheur avec justice. Les sophistes qui ont dit qu'à l'égard de Dieu *permettre* le péché et *vouloir* positivement le péché c'est la même chose, en ont imposé grossièrement à ceux qui n'entendent pas ces termes ; si dans le discours ordinaire on dit quelquefois *Dieu l'a voulu*, au lieu de dire *Dieu l'a permis*, cet abus du langage ne prouve rien.

Dieu, sans doute, pouvait empêcher l'homme de pécher ; il pouvait l'en préserver par des grâces puissantes qui auraient

produit leur effet sans nuire à la liberté de l'homme. Mais en conclure que, parce que Dieu n'a point donné ces grâces, il a voulu que l'homme péchât, c'est supposer 1° que la loi ou la défense de pécher aurait été inutile, puisque Dieu devait toujours empêcher qu'elle ne fût violée. 2° Il s'ensuivrait que de deux bienfaits inégaux, Dieu se devrait à lui-même d'accorder toujours le plus grand, ce qui va droit à l'infini. Ceux qui raisonnent ainsi comparent la bonté de Dieu jointe à un pouvoir infini, avec la bonté de l'homme dont le pouvoir est très-borné, et cette comparaison est très-fausse. Un homme, en effet, n'est pas censé bon, à moins qu'il ne fasse tout le bien qu'il peut, et il est absurde, au contraire, que Dieu fasse tout le bien qu'il peut, puisqu'il en peut faire à l'infini : une puissance infinie ne peut jamais être épuisée. 3° Il s'ensuivrait que plus Dieu prévoit de résistance de la part de l'homme, plus il serait obligé de lui accorder de grâces, comme si la malice de l'homme était un titre qui donnât droit à de plus grandes grâces. 4° Il s'ensuivrait qu'un être doué de raison et de liberté devrait être conduit comme les animaux guidés par l'instinct; car, enfin, si l'homme était porté au bien dans ses actions morales par l'action de grâces toujours efficaces, quelle différence y aurait-il entre lui et les animaux entraînés constamment par l'impulsion de la nature, sans pouvoir y résister? Quand on soutient donc qu'un Dieu sage et bon ne peut pas permettre le péché, cela revient au même que si l'on disait que Dieu n'a pu créer un être capable de bien et de mal moral, doué de raison, de réflexion, de liberté, ou qu'après l'avoir ainsi créé, il ne peut pas le laisser le maître de son choix.

Bayle, pour appuyer ce paradoxe, objecte l'état des bienheureux dans le ciel : « Ils sont, dit-il, dans l'heureuse impuissance de pécher, et cet état, loin de dégrader aucune de leurs facultés, les rend plus parfaites. Dieu sans doute pouvait, sans aucun inconvénient, placer l'homme dans le même état sur la terre. »

Nous convenons que, dans ce cas, l'homme aurait été plus parfait et plus heureux. Mais Bayle oublie donc qu'en exigeant de Dieu un bienfait, parce que c'est le plus parfait, le meilleur, il va droit à l'infini, et qu'il suppose dans Dieu l'impuissance

d'accorder jamais aux créatures un bienfait borné. N'est-ce pas une absurdité de vouloir que Dieu, qui est infini, fasse tout ce qu'il peut, qu'il empêche le mal autant qu'il le peut, puisque son pouvoir n'a point de bornes, et qu'en vertu de sa liberté souveraine, il est le maître de choisir entre les divers degrés de bien qu'il peut faire?

Mais Dieu, ajoutent les incrédules, a fait l'homme de manière que le péché règne dans le monde; comment concilier la chute de l'homme avec sa bonté, puisqu'il était le maître de l'empêcher? Nous répondons que le péché est venu de l'homme et non de Dieu; c'est l'abus *volontaire et libre* d'une faculté bonne en elle-même, qui est le pouvoir de choisir entre le bien et le mal. Si l'homme eût été impeccable, il serait, nous le répétons, plus heureux et même plus parfait, si l'on veut; mais on ne prouvera jamais que le pouvoir que Dieu lui a donné d'être vertueux ou vicieux à son choix, et de se rendre ainsi heureux ou malheureux, soit un pouvoir mauvais et pernicieux en lui-même. Les anges fidèles à leur Créateur, les hommes de même qui ont bien usé de leur libre arbitre, ont-ils lieu d'être mécontents d'en avoir été doués? Ils en béniront Dieu pendant toute l'éternité.

Bayle et les autres incrédules, pour obscurcir ces notions, ont recouru à de nouveaux sophismes; ils disent que c'est le propre d'un ennemi d'accorder un bienfait dans les circonstances dans lesquelles il prévoit qu'on en abusera; qu'un père, un ami, un médecin, etc., se gardent bien de mettre entre les mains d'un enfant ou d'un malade des armes dont ils ont lieu de croire que l'usage lui sera pernicieux.

Les principes que nous venons d'établir font voir combien ces nouvelles comparaisons sont fautives. Les hommes ne sont censés nous aimer, être bons à notre égard, qu'autant qu'ils nous font tout le bien qu'ils peuvent, et qu'ils nous préservent du mal autant qu'il est en leur pouvoir; il n'est pas de même encore une fois à l'égard de Dieu, dont le pouvoir est infini, et qui doit gouverner les hommes de la manière qui convient à des êtres libres, capables de mériter et de démériter, de correspondre à la grâce ou d'y résister. Dieu a donné à Adam et donne encore à tous les hommes toute la force *nécessaire* pour faire le bien. Cette grâce est donnée pour rendre l'homme vertueux,

et non pour le rendre coupable. L'abus que l'homme en fait vient de lui seul, et non de Dieu, puisqu'il lui résiste. Lorsque Dieu dit aux Juifs [1] : « Vous m'avez fait servir à vos iniquités, » il est évident que *servir* ne signifie ni aider, ni contribuer, ni pousser au mal, ni être cause du mal; cela signifie seulement : vous vous êtes servis de mes bienfaits pour faire le mal.

Mais pourquoi imposer à l'homme une loi et lui faire une défense, lorsque Dieu savait bien qu'elle serait violée? Parce que l'homme créé libre était capable d'obéissance et qu'il la devait à son Créateur. C'est par son libre arbitre, autant que par son intelligence, que l'homme est distingué des animaux ; il était juste que Dieu exigeât de lui un témoignage de soumission, en reconnaissance de la vie et des autres bienfaits qu'il lui avait accordés; dans tous les états possibles, il est de l'ordre que le bonheur parfait ne soit pas un don purement gratuit, mais une récompense réservée à l'obéissance et à la vertu. Tous les arguments des incrédules ne prouveront jamais le contraire : la prévoyance que Dieu avait de la désobéissance future d'Adam ne devait déroger en rien à cet ordre éternel, infiniment juste et sage.

Les incrédules insistent et disent que cette prévoyance que Dieu a eue de la désobéissance future d'Adam a rendu sa chute nécessaire : si Dieu l'a prévue, elle a dû arriver infailliblement; il n'a pas plus été possible à Adam de s'en abstenir que de tromper la prescience divine.

Ceux qui raisonnent ainsi ne font pas attention que Dieu, par son éternité, est présent à tous les instants de la durée des créatures, comme, par son immensité, il est présent à tous les lieux. Il n'y a donc à son égard ni passé ni avenir; il voit toutes choses comme présentes; c'est pour cela même que les Pères les plus éclairés, saint Augustin, saint Grégoire pape, etc., ne voulaient pas que cette connaissance de Dieu fût appelée *prescience*, *prévoyance*, mais simplement *science* ou *connaissance*. Or, en quoi la connaissance d'une action présente nuit-elle à la liberté de celui qui la fait? » Il est impossible, disent ces sophistes, que ce que Dieu ait prévu n'arrive pas. » Nous en con-

[1] *Isai.* XLIII, 24.

venons; mais n'est-il pas impossible aussi qu'une action que nous voyons présentement ne se fasse pas actuellement? La certitude que nous en avons influe-t-elle sur la liberté de celui qui la fait? La connaissance certaine et infaillible que Dieu a de ce qui arrivera dans mille ans n'influe pas plus sur la nature des événements ni sur les volontés humaines, que la connaissance certaine et infaillible qu'il a de ce qui se passe actuellement. Dieu voit les choses présentes telles qu'elles sont, et les futures telles qu'elles seront. Il les voit libres, et elles seront libres, puisque Dieu les voit ainsi. C'est le raisonnement de saint Augustin [1].

Ce n'est donc pas la prescience de Dieu, ajoute ce père, qui est cause des événements; ce sont plutôt les événements qui sont en un sens la cause de la prescience, puisqu'ils en sont l'objet, et qu'elle n'est telle que parce que l'événement doit être tel. Les choses n'arrivent point parce que Dieu les prévoit, mais Dieu les prévoit parce qu'elles doivent arriver. Dieu avait prévu l'incrédulité des Juifs, et il la fit connaître à ses Prophètes qui l'ont prédites; mais cette prédiction n'en a point été la cause. Les Juifs ne crurent pas, parce qu'étant trop attachés à la terre, ils ne voulurent pas approfondir le véritable sens des prophéties qui regardaient le Messie; ils n'ont jamais voulu se persuader qu'il ne devait pas établir un règne purement temporel et glorieux selon le monde. Voilà la vraie cause et le vrai motif de leur aveuglement et de leur opiniâtreté. S'ils avaient mieux étudié l'Ecriture, et s'ils eussent été moins attachés aux biens de la terre, ils auraient cru, et alors les prophètes n'auraient point prédit leur incrédulité.

Un impie avait coutume de dire: « Si je suis prédestiné, aucun péché ne me fera perdre le royaume des cieux; et si je ne le suis pas, aucune vertu ne pourra m'y conduire. » Etant tombé malade, il appela un médecin dans l'espérance que ses remèdes pourraient le guérir. Le docteur lui dit: « Le jour de votre mort est marqué et déterminé de toute éternité. Si Dieu a prévu que vous mourriez de cette maladie, mes remèdes ne vous guériront pas, et s'il a prévu que vous n'en mourrez pas, vous en gué-

[1] *De lib. Arbitr.* lib. III, art. 3 et 4.

rirez indépendamment de mes remèdes. » Le malade sentit le faux d'un tel raisonnement, et répondit que Dieu, à la vérité, avait prévu s'il devait guérir ou mourir de cette maladie, mais conséquemment à l'heureux effet ou à l'insuffisance des remèdes qu'il aurait pris, parce que Dieu ne prévoit pas les événements des causes libres, indépendamment de l'action de ces causes, et il dépendait du malade de prendre ou de refuser les remèdes auxquels sa guérison pouvait être attachée, comme il dépendait du médecin de les prescrire. [1]

Pour en revenir à la chute d'Adam : Pourquoi, dit encore saint Augustin [2], Dieu ne devait-il pas permettre qu'Adam fût tenté et succombât ? Il savait que la chute de l'homme et sa punition seraient pour ses descendants un exemple qui servirait à les rendre plus obéissants, que de cette race même pécheresse naîtrait un peuple de saints qui, avec la grâce divine, remporteraient à leur tour sur le démon une victoire plus glorieuse. Si donc cet esprit malicieux a semblé prévaloir pour un temps par la chute de l'homme, il a été vaincu pour l'éternité par la réparation de l'homme.

3° C'est une nouvelle témérité, de la part des incrédules, de soutenir qu'il y a eu de l'injustice à rendre Adam maître du sort de sa postérité. Nous convenons ici que la transmission du péché originel est un mystère incompréhensible, mais il faut que les incrédules conviennent aussi, de leur côté, que l'homme, sans ce dogme, est encore plus incompréhensible. D'abord, ce dogme admis, nous découvrons la source des inclinations corrompues que nous portons en nous : l'amour excessif de nous-mêmes, la pente à toutes sortes de vices, la révolte de nos sens, l'ignorance où nous naissons, l'inégalité des biens temporels, les maux extérieurs, le froid et le chaud, la pauvreté, les maladies, les douleurs, les injustices et les vexations que nous souffrons de la part de nos semblables. Tous les maux que nous ressentons ici-bas sont l'effet de la malédiction que Dieu irrité prononça contre le premier pécheur et contre la terre qui lui avait été préparée pour son séjour. De là, les famines, les pestes, les guerres, les

[1] Voy. la note XLIV, ad calcem. — [2] *Contra adversar. Legis et Proph.* 21 et 23. *De Civit. Dei*, lib. XIV. *De catechiz. rudibus*, cap. XVIII.

tremblements de terre, les tempêtes et toutes les autres calamités qui nous désolent; tout cela prouve clairement qu'il faut que l'homme soit criminel, parce qu'il serait contre la droite raison qu'un Dieu bon, juste et sage souverainement, traitât avec tant de rigueur une créature capable de le connaître et de l'aimer, si elle était innocente, et ne l'eût mérité par son péché. Nous croyons donc le péché originel, parce que nous reconnaissons que Dieu est juste, et que nous sommes bien convaincus que si réellement nous n'en étions pas coupables, Dieu ne nous en ferait pas porter la peine. Qu'on ne nous demande donc plus comment on peut accorder ce mystère avec les règles de la justice immuable que nous adorons en Dieu? comment nous pouvons être coupables d'un péché commis tant de siècles avant notre naissance, et toutes ces questions et ces difficultés que la raison humaine nous fournit sur un mystère si élevé au-dessus de la raison? A toutes ces questions nous nous contenterons de répondre avec l'apôtre [1]: « O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? » Mais les incrédules qui les font ces questions nous répondraient-ils bien: Pourquoi l'homme est-il donc si malheureux, s'il est innocent, puisque sous un Dieu infiniment juste personne ne peut être malheureux, s'il n'est coupable? Nous diraient-ils bien, sans ce mystère, pourquoi l'enfant qui naît apporte au monde la misère avec lui, s'il n'y apporte point le péché? D'où viennent dans cet enfant tant d'ignorance dans son esprit, tant de faiblesse dans son corps, tant d'infirmités, tant de larmes? s'il est innocent, pourquoi est-il si misérable? et s'il n'a point hérité du péché du premier homme, pourquoi a-t-il hérité de sa misère? La dépravation originelle de l'homme peut-elle être plus palpable? Ne faut-il pas être frappé d'un esprit d'étourdissement et plongé dans les plus épaisses ténèbres pour ne pas voir empreintes dans tous les lieux de la terre, dans toutes les pages de l'histoire, les suites malheureuses et les preuves trop certaines du péché originel? S'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, comment accorder dans l'homme toutes ces contrariétés qui s'y trouvent, tant de grandeurs et tant de bassesses, tant de lumières et tant de ténèbres, ce mons-

[1] *Rom.* IX, 20.

trueux *mélange de bien et de mal*, *tant* d'inclinations nobles et de sentiments abjects, un si vif penchant pour être heureux et des peines si multipliées ? Pourquoi lui en coûte-t-il tant d'efforts et de combats pour soumettre ses sens et faire régner sa raison ? Pourquoi, malgré ses efforts, lui arrive-t-il souvent de ne pas faire le bien qu'il approuve, et de faire le mal qu'il condamne ? Pourquoi l'aversion de la loi de Dieu et la désobéissance lui est-elle si naturelle ? Pourquoi sent-il un *penchant furieux pour* une liberté sans règle et sans frein et pour une entière indépendance ? Pourquoi ne désire-t-il que ce qui est visible ? Pourquoi n'est-il touché que d'une gloire humaine ? Certes, il n'y a qu'un extrême aveuglement qui puisse ne pas reconnaître que l'homme n'est plus tel qu'il est sorti d'abord des mains de son auteur ; que l'image de Dieu a été étrangement défigurée dans l'homme ; que cette image a retenu quelques traits, mais qu'elle a perdu les autres ; qu'il ne reste plus que des ruines d'une admirable architecture ; que l'homme dégénéré n'est plus qu'un roi détrôné, qu'une personne noble et riche par sa naissance, mais dégradée de sa noblesse et de ses biens.

Les anciens philosophes, plus sincères que les sophistes de nos jours, convenaient de bonne foi que le désordre règne dans la nature humaine. Comme ils ignoraient la chute du genre humain dans son auteur, et qu'au lieu de blasphémer la providence et la justice de Dieu, comme les modernes, ils cherchaient plutôt à justifier ces attributs essentiels de la divinité, ils supposèrent une vie antérieure où nos âmes, en s'abandonnant au crime, avaient mérité d'être enfermées dans nos corps comme dans une prison. Saint Augustin [1] nous a conservé un passage de Cicéron dans lequel cet orateur philosophe regarde la doctrine sur le péché originel des âmes dans une autre vie, dans un autre monde, et sur leur incarcération dans celui-ci, comme faisant partie des dogmes enseignés dans les anciens mystères. Voltaire avoue lui-même [2] que la chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations. Mais comment presque tous les anciens peuples, malgré la distance des lieux, la diversité des climats, des mœurs et des opi-

[1] *Contra Julian.* lib. V, 15. — [2] *Philos. de l'hist.* ch. XVII, p. 109.

nions, ont-ils pu se réunir dans ce point fondamental de leur théologie, s'ils n'y avaient pas été amenés par un sentiment comme naturel de notre dégradation, ou plus encore par la plus ancienne tradition ? Le dogme de la métempsycose ou de la transmigration des âmes, qui des Egyptiens avaient passé chez les Grecs, qui a toujours été reçu chez les Indiens, qui l'est encore chez tant de nations qui ne sont pas éclairées des lumières de l'Evangile [1], a pris sa source dans les mêmes idées, et est incontestablement la suite d'une tradition universelle, quoique altérée, relative à cet objet.

4° La dernière question qu'il nous reste à traiter est de savoir si Dieu a puni trop rigoureusement le péché d'Adam, comme le supposent les incrédules.

Sans répéter ce que nous avons dit, au commencement de cette note, de l'énormité et de la grièveté de la désobéissance de notre premier père, nous nous contenterons d'observer que ce n'est ni aux incrédules ni à nous de juger jusqu'à quel point elle a été griève ou légère, punissable ou pardonnable ; que le moyen le plus sage de juger de l'énormité de la faute est de considérer la sévérité du châtiment, puisque nous n'avons que très-peu de connaissance de la manière dont elle a été commise. Avons-nous assisté au conseil de Dieu, ou avons-nous vu ce qui s'est passé dans l'âme d'Adam pour savoir jusqu'à quel point il a été criminel ou excusable ? La facilité de l'obéissance est précisément, selon saint Augustin, ce qui a aggravé sa faute. Au reste, nous ne sommes pas obligés de croire, puisque l'Eglise ne l'a pas décidé, que les enfants souillés du péché originel seront tourmentés par les supplices de l'enfer ; ils seront exclus de la béatitude surnaturelle et surabondante qui nous a été méritée par Jésus-Christ, mais il n'est pas dit que le lieu où ils seront sera un lieu de tourments. Saint Augustin [2] n'ose assurer que leur sort sera pire que l'anéantissement, et qu'il eût mieux valu pour ces enfants n'avoir jamais été. Saint Thomas [3] semble admettre un ordre de providence bienfaisante de la part de Dieu sur ceux mêmes qu'il ne peut récompenser. Mais on ne prouvera jamais

[1] Burigny, *Théolog. païenne*, tom. II, p. 34 suiv. — [2] *Contr. Julian.* lib. V, 5. — [3] In 8. Dist. 39 c. 2, a. 2.

que Dieu a dû, par justice, destiner la nature humaine à un degré aussi parfait, aussi sublime que la béatitude surnaturelle ; la justice même des hommes peut, sans blesser aucune loi, priver les enfants d'un père coupable des avantages de pure grâce qui lui avaient été accordés.

Quant aux péchés actuels qui font perdre la grâce aux adultes, ils seront punis, il est vrai, par des supplices éternels ; mais ces péchés ne sont pas des châtiments de la faute d'Adam, ce sont des maux que nous nous faisons volontairement à nous-mêmes par des vices et des habitudes que nous avons contractés très-librement, et dont il ne tiendrait qu'à nous de nous préserver. Enfin, quand on parle de la faute d'Adam et de sa punition, il ne faudrait pas oublier la manière dont Jésus-Christ l'a réparée par la grâce de la rédemption.

C'est en démontrant, par l'Ecriture sainte, l'excellence, la plénitude, l'universalité de cette grâce, que les Pères de l'Eglise ont répondu à toutes les objections des hérétiques de tous les temps.

Ils nous font remarquer d'abord que la promesse de la rédemption est aussi ancienne que le péché. Avant de condamner Adam aux souffrances et à la mort, Dieu avait déjà lancé la malédiction contre le serpent, et lui avait dit : « La race de la femme t'écrasera la tête. » C'est, disent les Pères, en vertu de cette promesse et des mérites du Rédempteur que Dieu n'a condamné Adam et sa postérité qu'à une peine temporelle ; ainsi la rédemption future a commencé à opérer son effet au moment même qu'elle a été promise. 2° Ils nous représentent que la souffrance et la mort sont l'expiation du péché en vertu de la passion du Sauveur ; d'où ils concluent que la condamnation de l'homme a été sous ce rapport un acte de miséricorde de la part de Dieu. Jésus-Christ, dit Saint Paul [1], a ôté les amertumes de la mort, en nous assurant une résurrection semblable à la sienne. « Où le péché avait abondé, dit encore le même apôtre [2], la grâce a été surabondante. Comme par le péché d'un seul, tous les hommes sont tombés dans la condamnation, aussi par la justice d'un seul, tous les hommes reçoivent la justification et la vie. » Ainsi la plaie de la nature humaine a été guérie par Jésus-

[1] I *Cor.* XV, 55. — [2] *Rom.* V, 15.

Christ. 3° Cette grâce répandue avec abondance par Jésus-Christ nous rend victorieux de la concupiscence ; par ce combat, la vertu devient plus méritoire et digne d'une récompense aussi grande que celle qui était destinée à notre premier père. Ces différentes considérations montrent la grandeur du mal par la puissance du remède.

Nous nous flattons d'avoir répondu d'une manière solide aux difficultés des incrédules contre la chute d'Adam et le dogme du péché originel ; mais quand même nous ne pourrions pas réfuter victorieusement tous leurs arguments, nous ne nous en tiendrons pas moins, avec saint Augustin, à ce que l'Ecriture nous marque clairement, savoir qu'aucun homme ne peut parvenir à la vie et au salut éternel, sans être associé avec Jésus-Christ, et que Dieu ne peut condamner personne injustement, ni priver personne injustement de la vie et du salut.

Passons maintenant aux objections particulières des ennemis de la révélation contre le chapitre troisième de la Genèse.

1° Nous avons déjà prouvé que c'est le démon, envieux du bonheur de nos premiers parents, qui parla à Eve sous la forme d'un serpent, ou qu'un serpent réel fut l'instrument dont il se servit pour la séduire. Il suit de là que les plaisanteries des incrédules sur le serpent qui s'entretient avec Eve sont la seule chose ridicule et absurde que fournit cette histoire. Et, en effet, si notre âme se sert avec une merveilleuse facilité de la portion de matière qui lui est unie pour articuler des sons et lier un commerce sensible avec les êtres qui l'environnent, pourquoi le démon, revêtu comme il l'est d'un pouvoir surnaturel, et dont l'adresse passe beaucoup l'esprit et la force de l'homme, ne pourrait-il pas faire mouvoir les organes du serpent de manière à en tirer aussi des sons articulés.

Quand l'Ecriture dit que le serpent était le plus rusé des animaux, elle indique par cette expression, comme nous l'avons déjà observé, que cet animal avait quelque chose d'engageant, que c'était celui qui s'insinuait avec le plus de souplesse et d'artifice, et conséquemment il était le plus propre à représenter le démon dans sa malice et ses embûches, comme l'a observé Bossuet [1].

[1] Hist. universelle, II Part. n. 1.

« L'empereur Julien, dit Voltaire [1], demande quelle langue le serpent parlait? » Assurément, celle que parlaient nos premiers parents, puisque Eve l'entendit et lui répondit. Le même critique dit [2] que le démon parlant par l'organe du serpent suppose « la chute des anges, vieille fable des Indiens, qui ne fut connue des Juifs que du temps d'Auguste et de Tibère. » Mais, outre le livre de la Sagesse qui est antérieur au règne d'Auguste de plus de trois cents ans, et qui dit expressément [3] « que la mort est entrée dans le monde par l'envie du Diable, » le prophète Zacharie [4], l'auteur du troisième livre des Rois [5], celui du premier livre des Paralipomènes [6], le livre de Tobie, et, pour remonter plus haut, celui de Job, connu des Juifs longtemps avant la captivité de Babylone, que Voltaire lui-même dit être antérieur à Moïse, et que nous croyons de ce législateur, nous parlent d'un ange rebelle, ennemi de Dieu et du genre humain. Nous avons fait voir, dans nos Observations préliminaires, que la tradition du grand serpent, l'Arimane, c'est-à-dire le rusé, le menteur, ennemi des premiers parents du genre humain, etc., était répandue non-seulement chez les Perses, mais encore chez tous les anciens peuples d'Orient; Voltaire en convient expressément, et il prétend ici la faire passer pour nouvelle.

2° La punition du serpent a aussi exercé la malignité des incrédules. « La Genèse, dit Voltaire, rend raison pourquoi le serpent rampe; cela suppose qu'il avait auparavant des jambes et des pieds.... Il est vrai que le serpent ne mange point de terre, mais on le croyait, et cela suffit. »

1° Les voyageurs et les naturalistes nous apprennent [7] qu'il y a des serpents ailés qui s'élèvent dans les airs : il n'est donc pas certain que toutes les espèces aient toujours rampé sur la terre (*a*).

(*a*) Le texte de la Genèse suppose évidemment que la forme et l'allure primitives du serpent furent changées ce jour-là en une forme moins noble, en une allure basse et déprimée. Mais si nous savons ce que sont aujourd'hui ces animaux, nul ne peut dire ce qu'ils étaient avant la chute des premiers hommes.

[1] *Quest. de Zapata.* — [2] *Bible expliquée.* — [3] *Sap.* XII, 23. — [4] *Zach.* III, 1 suiv. — [5] III *Reg.* XXII, 2. — [6] I *Paral.* XXI, 1. — [7] Valmont de Bomare, *Dictionn. d'hist. natur*, art. *Serpents ailés.*

2° Il est faux que le serpent ne mange point de terre. Si les commentateurs des livres saints ont pris dans un sens allégorique ces paroles : « Tu mangeras de la terre tous les jours de ta vie ; » nous soutenons qu'on peut et qu'on doit les prendre à la lettre. L'histoire nous apprend [1] qu'Ophellas, un des capitaines d'Alexandre, qui était en possession de la Cyrénaïque, s'étant engagé dans la *Regio syrtica*, pensa y périr avec toute son armée. Ses soldats eurent beaucoup à souffrir des bêtes féroces qui infestaient cette contrée, et surtout des serpents qui leur firent un mal infini. Comme ils étaient de la même couleur que la terre, les soldats marchaient dessus sans s'en apercevoir, et en recevait une piqure mortelle. Ptolémée, géographe [2], Strabon [3], Diodore de Sicile [4], attestent la même chose. Cette parfaite ressemblance de couleur venait de ce que ces animaux n'avaient d'autre nourriture que la terre même qui, suivant le même historien, était entièrement stérile. Ces serpents étaient probablement des chersydres qui, suivant Nicandre [5], se nourrissent de poussière, et se trouvent, suivant Cicéron et Elien [6], dans les déserts de la Lybie. Bochart a prouvé, par de solides raisons [7], que le saraph, serpent de l'espèce de celui qui séduisit Eve, avait les mêmes propriétés que le chersydre, et qu'on en trouvait une quantité prodigieuse dans l'Arabie et dans les pays voisins. C'est ce qu'on voit d'ailleurs par les témoignages d'Hérodote, de Méla, de Lucain, de Solin, d'Ammien-Marcellin et de l'Ecriture sainte [8]. Ajoutons que, suivant Aristote [9], Bardesanes dans Eusèbe et d'autres auteurs, différents animaux vivent de poussière, quand ils ne trouvent pas autre chose à manger, et que le chersydre ou le saraph n'a, dans les déserts de l'Arabie ou de la Libye, d'autre nourriture que de la poussière et du sable (*a*).

(*a*) Ces mots : « Tu mangeras la terre, » etc., doivent s'entendre dans

[1] *Hist. univers.* trad. de l'angl. tom. XXVIII, p. 3 et 515. — [2] Lib. IV. — [3] Lib. XVIII. — [4] Lib. XX, 2. — [5] In *Theriac.* v. 372. — [6] Cicéron, *de nat. Deor.* lib. I. Josèphe, *Antiq.* II, VII. Elien, *de Animal.* II, XXXVIII, sub fine. — [7] *De Hierozoïc.* Part. post. lib. III, cap. XV. — [8] Hérod. lib. II et III, 109. Méla, lib. III, 9. Lucain, lib. VI. Solin, cap. XXXII. Amm. Marcellin, lib. III, XXI, 6. *Isai.* XIV, 29; XXX, 6. — [9] *De Animal.* VIII, V.

Voltaire enfin ne veut pas que le serpent « ait été plus maudit» que les autres animaux, parce qu'il y a quelques peuples qui lui rendent un culte ; mais combien n'y a-t-il pas de peuples qui adorent le démon et des êtres malfaisants, uniquement parce qu'ils les craignent? Il n'en est pas moins vrai qu'en général tout le monde a horreur des serpents, et qu'il n'y a qu'une longue habitude qui puisse accoutumer quelques personnes à se familiariser avec quelques espèces des moins dangereuses (*a*).

3° Qui ne serait révolté, disent les incrédules, de l'idée « d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être essentiellement invisible, qui se promène dans un jardin, qui appelle Adam, qui daigne faire de ses mains un petit habillement pour Adam et Eve? »

L'Ecriture nous enseigne clairement, en mille endroits, que Dieu est un être purement spirituel, simple, sans composition et sans partie. Mais pour faire comprendre aux hommes les opérations de cet Etre tout-puissant, il a fallu se servir du langage humain, pour s'accommoder à la faiblesse de notre intelligence; et ce langage ne peut fournir, pour exprimer les actions de Dieu, d'autres termes que ceux qui désignent les actions des hommes. Ces termes, à l'égard de Dieu, sont des métaphores qui nous apprennent seulement que Dieu agit, opère, produit, par un simple acte de sa volonté, les mêmes effets que s'il avait des pieds, des mains, des yeux, etc.

Nous sommes obligés de nous exprimer ainsi à l'égard des opérations de notre âme. Comme les organes du corps sont les instruments par lesquels nous exerçons nos facultés spirituelles,

un sens large; ils signifient, non que le serpent n'aura pas d'autre nourriture que la terre, mais qu'en se traînant dans la poussière et en y cherchant des insectes ou des graines pour s'en nourrir, il mangera aussi de la terre.

(*a*) La Bible ne dit pas que le serpent ait été *plus* maudit que les autres animaux, mais qu'il a été (seul) maudit *parmi* tous les animaux. Sans doute la création entière, par suite du péché d'Adam, a été, dit saint Paul (*Rom.* VIII, 20 sv.), « soumise à la vanité et à la servitude de la corruption; » mais cet assujettissement doit être regardé comme un effet, non de la malédiction prononcée contre le serpent et qui aurait atteint en lui tous les animaux sans exception, mais de la mort qui, de l'homme et par l'homme, a pénétré dans toute la création.

il est naturel de représenter celles-ci par les fonctions corporelles. Nous disons d'un homme de génie que c'est *une bonne tête ;* d'un esprit pénétrant, qu'il a *de bons yeux ;* d'un homme puissant, qu'il a *le bras long*, etc. Ce langage ne trompe personne. Ainsi les yeux de Dieu sont la connaissance qu'il a de toutes choses ; sa main, son bras, sont sa puissance ; sa bouche, sa parole, sont les signes qu'il donne de sa volonté, etc. Le Psalmiste dit que les cieux sont l'ouvrage des doigts de Dieu, afin de nous faire comprendre que Dieu les a faits sans effort, et avec autant de facilité que ce que nous faisons du bout des doigts. Certes, nous serions obligés de garder un éternel silence sur la divinité, si, pour en parler, il nous fallait des expressions qui répondissent à la majesté de ce grand Être. Il fallait donc que l'Ecriture elle-même empruntât notre langage pour nous instruire. Eh! qu'y a-t-il de contraire à la nature d'un Dieu invisible que, durant l'innocence de nos premiers parents, Dieu leur fît sentir sa bienheureuse présence sous des symboles proportionnés à leur état, pour les récompenser de leur vertu et les encourager à y persévérer?

Voltaire ignorait sans doute que le mot *hasah*, employé au verset 21 du chapitre 3 de la Genèse, ne signifie pas précisément *fabriquer de ses mains*, mais en général *faire*, *préparer*, *procurer*, *fournir*. Est-ce avec des mains proprement dites que la Providence fournit à nos besoins, et qu'elle nous procure des vêtements (*a*)?

4° Si le même critique n'eût pas ignoré la valeur de presque tous les mots hébreux, il n'aurait pas demandé ridiculement où Adam et Eve prirent du fil et des aiguilles pour coudre les feuilles dont ils se firent des ceintures pour couvrir leur nudité [1]; il aurait su que le terme que la Vulgate a rendu par *coudre* ne signifie autre chose qu'*ajuster*, *mettre ensemble*, *accommoder*.

(*a*) Il ne faut pas prendre trop à la lettre les expressions : « Le seigneur Dieu fit à Adam et à son épouse des tuniques de peau et les en revêtit. » Cela veut dire que les premiers vêtements d'Adam et d'Eve furent l'ouvrage de Dieu, en ce sens qu'il donna à nos premiers parents les indications et les moyens de se les procurer (Delitzsch).

[1] *Gen.* III, 7.

C'est dans ce sens que ce mot est employé dans Job [1], et dans Ezéchiel [2]. Pour le mot traduit par celui de *feuilles*, il signifie aussi des branches d'arbres d'une grosseur considérable [3]. Ainsi ce passage dit simplement qu'Adam et Eve plièrent et attachèrent autour de leur corps des branches les plus flexibles d'un figuier, de manière qu'ils s'en firent des ceintures.

5° Les incrédules prétendent que l'effet de la condamnation de la femme est nul. Dieu prononça contre elle cette sentence [4]: « Je multiplierai les peines de tes grossesses ; tu enfanteras avec » douleur ; tu seras assujettie à ton mari, et il sera ton maître. » Les langueurs de la grossesse, disent ces critiques, les douleurs de l'enfantement, la sujétion à l'égard du mâle sont à peu près les mêmes dans les femelles des animaux et dans celle de l'homme. C'est donc un effet naturel de la faiblesse du sexe et de sa constitution, une suite inévitable des lois de la nature, plutôt qu'une peine du péché ; une femme qui a de l'esprit et du caractère prend aisément l'ascendant sur son mari.

La question est de savoir si, avant le péché, Dieu n'avait pas rendu la condition de la femme meilleure qu'elle n'est à présent; or, la révélation nous apprend que cela était ainsi, et les incrédules ne prouveront jamais le contraire. Quand donc l'état actuel des choses nous paraîtrait *naturel*, il ne s'ensuivrait pas de là que ce n'est point un effet du péché ; la privation d'un avantage surnaturel est certainement une punition. Il y a plus : cette nature dont les incrédules font leur Dieu n'est réellement que son ouvrage, et un ouvrage pleinement soumis à sa puissance, dont il dispose comme il lui plaît, ainsi que des sensations dont il lui a plu que la matière fût l'occasion et l'organe, sans en être jamais le principe. Notre raison conçoit parfaitement que Dieu pleinement maître de sa créature, première et unique source des sensations agréables ou pénibles qu'elle éprouve, aurait pu éloigner d'elle, si elle eût persévéré dans l'innocence, tout sentiment de douleur et de malaise ; qu'il aurait pu la faire jouir de cette exemption sans rien changer dans son ouvrage.

D'un autre côté, il ne faut pas considérer l'état des femmes

[1] *Job.* XVI, 15. — [2] *Ezech.* XIII, 18. — [3] *Nehem.* VIII, 15. — [4] *Gen.* III, 16.

dans un certain nombre d'individus, ou selon les mœurs de quelques nations, mais dans la totalité de l'espèce. Or, il est incontestable que le très-grand nombre des femmes éprouvent dans leur grossesse un état beaucoup plus fâcheux que les femelles des animaux, souffrent davantage dans l'enfantement, et sont beaucoup plus dépendantes à l'égard de l'homme.

Ces mêmes critiques ont encore chicané sur la version Vulgate, qui porte : « Je multiplierai tes peines et tes grossesses ; » dans le premier âge du monde, disent-ils, les grossesses fréquentes et le grand nombre d'enfants étaient une bénédiction de Dieu, et non un malheur. Cela est vrai à l'égard des enfants, lorsqu'ils avaient atteint un certain âge et des forces, et qu'ils pouvaient rendre des services ; mais la peine de les porter, de les mettre au monde, de les élever, n'était pas moins qu'aujourd'hui une charge pesante pour les mères. Observons enfin que le texte original dit expressement : Je multiplierai *les peines de tes grossesses*.

6° Autre difficulté de la part des incrédules sur ces paroles de la Genèse : « Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front [1]. » « L'auteur, dit Voltaire, se serait exprimé autrement » s'il eût vécu dans les vastes pays où le pain était inconnu.... » On fait une autre objection, c'est qu'il n'y avait point de pain » du temps d'Adam. » On répond d'abord qu'il ne faut pas prendre des métaphores au pied de la lettre : que le mot *lekhem*, que nous rendons par celui de pain, se prend en général pour toute sorte de nourriture, de même que le mot *panis* en latin, et celui de *pain* en français. 2° Sur quoi les incrédules fondent-ils leur prétention qu'il n'y eût point de pain du temps d'Adam, de pain proprement dit ? Est-ce que notre premier père ne cultiva point de blé pendant les 930 ans qu'il passa dans les plaines voisines du Tigre et de l'Euphrate, où de tout temps on en a recueilli de si abondantes moissons ?

7° Voltaire prétend, à l'occasion du *Chérubin* armé d'une épée flamboyante que Dieu plaça à la porte du paradis terrestre, pour empêcher Adam d'y rentrer après qu'il en eut été chassé, que le mot *cherub* signifie un bœuf ; *charab*, labourer. Nous

[1] *Gen.* III, 19.

convenons que *charab* signifie labourer, mais le docte critique a cru que c'était un mot hébreu, et c'est un terme arabe. Une preuve sans réplique que le mot *cherub*, au pluriel *cherubim*, ne tire point son origine de *charab*, labourer, c'est que l'Ecriture fait voler le *cherub* dans les airs. Voyez le Psaume 18. Le troisième livre des Rois [1], dans la description de la mer d'airain, distingue expressément les bœufs et les lions qu'on y fit représenter d'avec les chérubins ; le chérub n'était donc point un bœuf, ce mot ne vient point du labourage (*a*). Les savants, à la vérité, ont donné différentes explications des chérubins et de l'épée flamboyante dont parle Moïse. Ceux qui placent le paradis terrestre dans l'hémisphère méridional croient que l'épée dont il s'agit n'est autre chose que la zone torride qui, dans la situation parallèle qu'ils supposent que la terre avait alors, doit avoir été une région d'une chaleur insupportable, et à travers laquelle il était impossible de passer. Les mêmes auteurs ajoutent [2] que ce que dit Moïse de cette épée, « qu'elle était tournée çà et là, » convient à une zone qui fait le tour du monde.

D'autres ont cru que c'était une espèce de muraille de feu dont le paradis était entouré, et que ce feu venait de quelque matière inflammable ; cette opinion a aussi un degré de probabilité dans le système de ceux qui placent le paradis aux environs de Babylone, où il se trouve une grande quantité de bitume, et où il y a encore aujourd'hui des champs qui, dans certains temps de l'année, paraissent enflammés. Si on objecte que des chérubins et une pareille muraille sont des choses toutes différentes, les partisans de cette opinion répondent que l'Ecriture a coutume d'attribuer à des anges toutes les œuvres extraordinaires de Dieu. D'autres croient que cette épée flamboyante était vraiment visible dans un ange ayant la forme d'un serpent de feu ou toute autre forme corporelle et sensible, mais que nous chercherions vainement à décrire, puisqu'il n'a pas plu à Dieu, qui dirigeait la plume de Moïse, de nous donner là-

(*a*) L'étymologie du mot *chérub* est incertaine, les langues sémitique n'en fournissant aucune qui satisfasse pleinement.

[1] III *Reg.* VII. 29. — [2] Tertull. *Apol.* cap. XXVII. Burnet, *Théorie de la terre,* liv. II, ch. VII.

dessus d'autres détails. Il nous paraît que ce dernier sentiment est le plus fondé, en observant toutefois que les mots que nous rendons par *épée flamboyante* signifient dans l'original *l'épée de la division*, et sont traduits de l'une et de l'autre manière dans le nouveau Testament [1].

NOTE XXII.

Origine des Sacrifices.

GEN. IV, 3 SUIV.

Selon les incrédules, rien n'est plus ridicule que les sacrifices en eux-mêmes. Comment les hommes se sont-ils imaginés de pouvoir honorer l'Être suprême en lui offrant des animaux et des fruits ? Qui leur avait fait connaître l'utilité et la nécessité de cet acte prétendu religieux ? Abel était bien aveugle et bien insensé, ainsi que les Juifs et les anciens peuples, de s'imaginer plaire à Dieu en tuant, en déchirant, en brûlant ses créatures. Ont-ils donc pensé, les uns et les autres, que la Divinité était avide de présents, qu'elle se repaissait des offrandes, de l'odeur des parfums, de la fumée des victimes ? De cette folle idée sont nées les superstitions les plus grossières et les plus cruelles. Les prêtres sans doute en sont les auteurs, parce que c'étaient eux qui profitaient des victimes offertes à Dieu. « On commença, dit » Voltaire [2], par offrir des fruits ; mais bientôt on en vint aux » moutons et aux bœufs, et, ce qui est exécrable, à la nature » humaine. L'auteur sacré n'entre point ici dans ce détail ; il ne » dit pas même que Dieu mangeait les agneaux présentés par

[1] *Matth.* x, 34 ; *Luc.* XII, 51. * L'hébreu peut se traduire littéralement : « Et Dieu plaça devant le jardin d'Eden un chérubin et (avec) la flamme d'un glaive agité en tout sens, » etc. Ce glaive était la figure du feu dévorant de la colère de Dieu. Sur ce chérubin, voyez Meignan, *op. cit.* p. 135. — [2] *Bible enfin expliquée*.

» Abel; mais vous verrez bientôt dans l'histoire d'Abraham que
» les dieux mangèrent chez lui. »

Nous disons qu'indépendamment même des lumières de la révélation, l'idée de faire des offrandes à la Divinité a dû venir naturellement à l'esprit de tous les peuples, et qu'elle n'a rien de déraisonnable ni de dangereux en elle-même. Dès que les hommes ont cru un Dieu, ils l'ont envisagé comme l'auteur et le distributeur des biens de ce monde. C'est par ce motif qu'ils lui ont offert des dons comme un témoignage de respect pour son souverain domaine, de reconnaissance pour ses bienfaits, et un moyen d'en obtenir de nouveaux. Certes, ils n'imaginaient pas que Dieu avait besoin de leurs dons. Celui qui fait croître les fruits de la terre pourrait les produire pour lui aussi bien que pour les autres, s'il en avait besoin. «J'ai dit au Seigneur, s'écrie
» David, vous êtes mon Dieu, vous n'avez pas besoin de mes
» biens; nous ne pouvons vous offrir que ce que nous avons reçu
» de votre main [1]. » Ces sentiments sont inspirés par le bon sens. On cite l'exemple d'un sauvage [2] qui, en recueillant son maïs ou son manioc, disait à Dieu: « Si tu en avais besoin, je t'en
» donnerais; mais puisque tu n'en as pas besoin, j'en donnerai
» à ceux qui n'en ont pas. » Ce n'est pas une absurdité de la part d'un pauvre d'offrir à son bienfaiteur des choses de peu de valeur, dont ce bienfaiteur n'a pas besoin; ce n'est qu'un témoignage d'affection et de reconnaissance, auquel on ne peut être insensible. C'est l'intention et non l'utilité qui donne du prix à ces sortes de présents.

C'est en conséquence de ces principes que les hommes, dans tous les temps, ont offert à la Divinité les aliments dont ils se nourrissaient, témoignant authentiquement par cette offrande que Dieu est le maître de notre vie, que tout lui est dû, même ce qui est nécessaire pour la conserver; et de là, la nature des sacrifices a toujours été analogue à leur manière de vivre. Les peuples agriculteurs ont présenté à Dieu les fruits de la terre; les peuples nomades, le lait de leurs troupeaux; les peuples chasseurs et pêcheurs, la chair des animaux; les Arabes, la

[1] *Ps.* XV, 21; I *Paral.* XXIX, 14; II *Paral.* VI, 18, 19. — [2] Bergier, *Dictionn. de Théol.* art. *sacrifice.*

fumée de leur encens; les Romains, *la bouillie de riz* et les gâteaux qui étaient leur ancienne nourriture. Il ne faut pas chercher plus loin l'origine des sacrifices de la chair des animaux, ou des victimes sanglantes; ils n'ont été offerts que par les peuples qui s'en nourrissaient. Porphyre en est convenu [1].

Le premier exemple d'un sacrifice sanglant dont l'Ecriture fasse mention, est celui que Noé offrit à Dieu en sortant de l'arche après le déluge, et c'est au moment même que Dieu lui permit et à ses enfants de se nourrir de la chair des animaux. Nous verrons tout-à-l'heure que les anciens patriarches n'avaient pas cette permission, et si Dieu ne l'eût pas donnée à Noé, se serait-il persuadé qu'il avait le droit de tuer des animaux innocents, et qui ne font point de mal aux hommes ?

Soit que l'on ait consumé par le feu ce que l'on sacrifiait à Dieu, soit qu'on l'ait abandonné aux prêtres, soit qu'on l'ait donné aux pauvres, le motif était le même; les premiers habitants du monde ont offert des sacrifices, et ils n'avaient point de prêtres; un père de famille nomade n'avait point de pauvres à côté de lui, et il ne pouvait donc témoigner qu'il faisait une offrande à Dieu, qu'en la brûlant ou en la détruisant en son honneur. Où est, dans ce cas, l'absurdité et la folie? Par cette cérémonie, l'homme faisait profession d'avoir tout reçu de Dieu, d'attendre tout de Dieu, d'être prêt à tout perdre pour Dieu.

Dans nos notes sur le Lévitique, nous répondrons aux autres difficultés des incrédules sur les sacrifices des Juifs; nous ferons voir que les livres saints n'ont jamais approuvé ni commandé les sacrifices humains, et nous expliquerons en son lieu ce qui regarde l'histoire d'Abraham. Revenons aux sacrifices d'Abel et de Caïn.

Caïn, laboureur, offre à Dieu les fruits de la terre qu'il cultive, et dont il tire ses aliments. Abel, berger, lui présente le lait qu'il recueille et qui sert à sa nourriture. Nous savons que la Vulgate dit qu'Abel offrit « les premiers-nés, ou les prémices de ses troupeaux et de leurs graisses, » et ne parle pas

[1] *Traité de l'abstin.* liv. II, 9, 25, 34, 58. * Une autre raison des sacrifices, c'est le souvenir de la faute originelle, toujours vivant dans la conscience humaine.

du lait. Mais il est certain 1° que le mot hébreu, qui est rendu par *prémices* ou *premiers-nés*, exprime aussi ce qu'il y a de meilleur [1]. Bien plus, la Vulgate même traduit ce mot par *premiers-nés*, ou *prémices*, lorsqu'il est question d'êtres inanimés [2]. 2° Le mot que saint Jérôme a traduit par *de adipibus eorum* se rend très-bien par *de lacte eorum* [3]. Le texte hébreu signifie donc littéralement : « Abel offrit à Dieu le meilleur qu'il tirait de ses troupeaux, le lait, la crême, » parce qu'alors Dieu n'avait pas encore accordé à l'homme pour nourriture la chair des animaux. Le Seigneur avait dit à Adam, après l'avoir placé dans le paradis terrestre [4] : « Je vous ai donné toutes les herbes qui portent » leurs graines sur la terre, et tous les fruits des arbres qui por- » tent en eux-mêmes leurs semences, pour vous servir de nour- » riture, ainsi qu'à tous les animaux de la terre, et à tous les » oiseaux du ciel. » Il n'est nullement question de pouvoir manger la chair des animaux. Après le péché d'Adam, Dieu lui répète la même chose, et ce n'est qu'après le déluge que Dieu dit à Noé : « Tout ce qui a vie et mouvement vous servira de nour- » riture ; je vous donne tout cela comme les légumes et les » herbes [5]. »

[1] *Exod.* XXIII, 16, 19; XXXIV, 20, 22, 26; *Levit.* II, 14; *Jerem.* XXIV, 2; *Ose.* IX, 10; *Mich.* VII, 1. — [2] *Nehem.* X, 35, 36. — [3] Bullet, *Réponses critiques.* — [4] *Gen.* II, 20.

[5] *Gen.* IX, 3. * On a beaucoup discuté sur la question de savoir s'il était permis aux hommes, avant le déluge, de se nourrir de la chair des animaux. Notre auteur répond négativement; M. Darras, dans son *Histoire de l'Eglise* (Tom. I, p. 224), soutient l'affirmative. Le passage où la Genèse raconte le sacrifice d'Abel fournit-il un argument décisif en faveur de l'une ou l'autre de ces deux opinions? Nous ne le pensons pas. Il est incontestable, d'une part, qu'Abel offrit un sacrifice sanglant; les efforts de Du Clot pour démontrer que le texte hébreu ne résiste pas absolument à une interprétation contraire ne font que dénaturer le sens naturel des expressions. Mais, d'autre part, il est permis de regarder ce sacrifice sanglant comme un holocauste, de telle sorte que, la victime étant entièrement consumée par le feu, Abel n'en mangea aucune partie. Tel est le sentiment de Delitzsch, qui explique ainsi le vers. 4 : « Et Abel offrit des premiers-nés de son troupeau, savoir (*et quidem*) les plus gras d'entre eux (litt. *pinguedines eorum*, pour *pinguissima ex eis animalia*). » Et il ajoute : Il est vrai que le substantif *halabim* (Vulg. *adipes*) dési-

Quant à la manière différente dont Dieu a regardé les sacrifices des deux frères, il n'est pas difficile d'en donner la raison, et de répondre à Bayle qui s'exprime ainsi à ce sujet : « C'est deviner, » dit-il, c'est tirer des coups en l'air que de s'amuser à la re- » cherche des défauts extérieurs qui pouvaient être dans les » offrandes de Caïn. » Et après avoir donné une interprétation mal fondée, il censure les Pères, parce qu'ils ont cherché une réponse plus solide que le critique se serait bien gardé de donner, suivant sa coutume, quand même il l'aurait connue.

Si l'offrande d'Abel fut agréable à Dieu, c'est qu'il offrit à son Créateur les prémices du produit de ses troupeaux, et qu'il préleva sur son propre besoin ce qu'il consacra à son culte. Caïn, au contraire, retint pour lui les prémices, et fit son sacrifice du surplus de ses fruits. C'est ce que l'Écriture observe, en disant simplement de Caïn « qu'il offrit des fruits de la terre, » mais non pas comme d'Abel « qu'il offrit le meilleur. » Si donc l'offrande d'Abel a été plus généreuse, plus digne de Dieu, plus abondante, d'un plus grand prix, accompagnée de plus de foi et de piété, comme saint Paul l'atteste [1], il n'y a point d'accep-

gnera plus tard, dans les prescriptions mosaïques sur les sacrifices, *les parties grasses* de la victime, les seules qui fussent livrées au feu dans les sacrifices ordinaires. Mais cette acception ne saurait faire loi dans le récit d'un fait qui se passe aux premiers jours du monde, alors que la manducation de la chair des animaux était encore interdite aux hommes. Et nous sommes d'autant mieux autorisés à la changer que nous trouvons, dans le même verset, un autre exemple tout-à-fait semblable . le mot *minchah*, par lequel l'auteur de la Genèse désigne le sacrifice d'Abel, n'est plus jamais employé, à partir du Lévitique, que pour désigner des sacrifices non sanglants.

[1] « Fide plurimam hostiam Abel, quam Cain, obtulit Deo, » *Hebr.* XI, 14. * Selon Josèphe, « le seigneur agréa l'offrande d'Abel, qui lui présentait le lait de ses brebis et les premiers-nés de son troupeau, parce que ce sont là les produits spontanés de la nature et comme les dons immédiats de Dieu; tandis que les fruits, violemment arrachés aux entrailles du sol par l'avare industrie de l'homme, étaient moins purs à ses yeux. » *Antiquités*, liv. III, II, 1. Cette tradition juive s'explique par la longue préférence donnée par les Hébreux à la vie pastorale sur la vie agricole. Mais la véritable raison de la différence de prix des deux sacrifices devant Dieu nous est donnée par saint Paul, ce sont les sentiments

tion de personne à l'avoir accueillie différemment; et Moïse qui devait prescrire aux Israélites l'offrande des prémices, rapporte cet exemple fort à propos pour faire entrer le peuple dans l'esprit de la loi.

NOTE XXIII.

L'immortalité de l'Ame.

GEN. IV, 13 SUIV.

« Il est étonnant, dit le détracteur satirique de nos livres » saints [1], que Dieu pardonne sur-le-champ à Caïn et le prenne » sous sa protection. » Mais où est-il dit que Dieu « ait pardonné sur-le-champ à Caïn? » Ne l'a-t-il pas frappé de sa malédiction? « Vous serez maudit sur la terre... Vous serez fugitif et vagabond. » Ce texte et les versets qui le suivent sont supprimés par le critique. « Mais, dit-il, Dieu donne à Caïn une sauve- » garde contre tous ceux qui pourraient le tuer. » Déchiré de remords, tremblant pour sa propre vie, Caïn était prêt à se livrer au désespoir; Dieu daigne le rassurer, et se contente de lui faire expier son crime par une vie errante. Ce trait de miséricorde était nécessaire pour donner aux pécheurs des espérances du pardon, et pour les empêcher de devenir plus méchants par la fureur du désespoir. Quoi donc! conserver pendant quelque temps la vie à un coupable pour lui donner le temps de faire pénitence, est-ce pardonner sur-le-champ? « Dieu protége un » assassin, un fratricide, lorsqu'il vient de punir à jamais et de » condamner aux tourments de l'enfer tout le genre humain, » parce qu'Adam et Eve ont mangé du *bois* de la science du bien » et du mal. » Mais Dieu qui invite au repentir l'assassin et le fratricide maîtrisé par une passion violente, effet funeste du pé-

de foi et de piété qui relevaient l'offrande d'Abel et qui faisaient défaut à celle de Caïn.

[1] *Bible expliquée.*

ché d'Adam, promet-il de ne point punir des tourments de l'*enfer* l'assassin, le fratricide, s'il n'expie pas son crime? refuse-t-il le pardon à un seul des descendants d'Adam, s'il profite des moyens de salut qui lui sont offerts?

« L'écrivain sacré ne donne d'autre punition à Adam que de » manger son pain à la sueur de son corps, quoiqu'il n'y eût pas » encore de pain. Est-ce, me demandait un jour un autre incré- » dule, est-ce parce qu'au crime de l'homicide Caïn ajoute celui » du désespoir, que Dieu vengera sept fois plus sa mort qu'il ne » venge sur lui celle d'Abel innocent? »

Caïn ne désespère pas de recevoir son pardon; les mots dont il se sert lors de sa *condamnation doivent avoir, suivant plusieurs* savants, à la fin un point d'interrogation : Mon péché est-il trop grand pour être pardonné? Ce sens, qui paraît être le meilleur, est celui qu'attachent à ces termes les commentateurs hébreux [1]. L'hébreu présente encore littéralement cet autre sens : *Magnam pœnam meam non feram,* je ne subirai pas le châtiment que vous m'infligez; quiconque me trouvera me tuera [2]. Ce coupable effrayé, encore une fois, troublé de son détestable attentat, se fait horreur à lui-même, et se sent un objet d'horreur à tous. Il croit ne pas porter longtemps une si grande peine. Il se représente tous les hommes armés pour le détruire, et il s'attend à être mis à mort comme il a mis à mort son frère. Il expose ses craintes au Seigneur, parce qu'il ne désespère pas de ses miséricordes; et le Seigneur qui n'a donné à aucun particulier le droit de tuer les malfaiteurs, le Seigneur, dis-je, pour empêcher les hommes de verser le sang de leurs frères, non-seulement châtie avec éclat et rigueur le premier homicide, mais il déclare encore que si quelqu'un renouvelait un pareil forfait, fût-ce sur le coupable même, il serait puni sept fois plus. Est-ce là protéger les assassins, les fratricides?

1 Lightfoot, tom. I, p. 3. — 2 *Réponses critiques,* tom IV, p. 39 et 40.

* L'hébreu n'est susceptible que de deux sens : 1o *Mon iniquité est trop grande pour que Dieu la supporte,* c'est-à-dire la pardonne : c'est le sens de la Vulgate. 2o *Ma peine* (la peine ou le châtiment de mon iniquité) *est trop grande pour que je la supporte :* M. Keil préfère ce dernier sens, à cause des mots qui suivent.

Nous avons déjà prouvé que le terme hébreu que la Vulgate traduit par *pain*, signifie toute sorte de nourriture, et, quant à ce qu'ajoute le blasphémateur, « qu'il n'est jamais question » dans le Pentateuque de cette damnation du genre humain, » ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'âme, » nous pourrions répondre d'abord qu'une histoire n'est point un traité dogmatique, qu'en conséquence Moïse pouvait se dispenser d'en parler ; 2° que ce législateur parlait à des hommes qui ne révoquaient en doute aucune de ces premières vérités que toute l'antiquité faisait profession de croire, comme nous l'établirons tout-à-l'heure. On n'a commencé effectivement à les développer que longtemps après, lorsque le commerce des Juifs avec les peuples de la Grèce, et la fréquentation de leurs philosophes, répandirent des nuages sur ces dogmes reçus universellement et intacts jusqu'alors. Ceux-mêmes qui d'ailleurs ne paraissent pas fort convaincus de leur vérité, ne contestent pas que la croyance en remonte jusqu'au premier âge du monde. Le lord Bolingbroke [1] avoue que « la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un état » futur de récompenses et de châtiments se perd dans les ténè- » bres de l'antiquité : elle précède tout ce que nous savons de » certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de » l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la » manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que » nous connaissons. » Elle se trouve également chez les Barbares et les peuples les plus policés. Les Scythes, les Indiens, les Gaulois, les Germains et les Bretons, aussi bien que les Grecs et les Romains, croyaient que les âmes étaient immortelles, et que les hommes passaient de cette vie à une autre [2]. Lorsqu'on a découvert l'Amérique, à peine a-t-on trouvé quelque nation qui n'eût pas une idée d'un état à venir.

L'auteur de la *Divine Légation de Moïse* [3] observe que les anciens poëtes grecs représentent cette doctrine comme une croyance populaire reçue partout. Timée, le pythagoricien, loue beaucoup Homère [4] d'avoir conservé dans ses poëmes l'ancienne tradition

[1] *Œuvres*, in-4°. Tom. V, p. 237. — [2] Grotius, *de Verit. relig. christ.* lib. I, § 22. — [3] En anglais, Tom II, liv. II, § 1. — [4] *Traité de l'âme du monde*, ad calc.

des châtiments de l'autre vie. Si c'était une ancienne tradition du temps d'Homère, elle est incontestablement de la plus haute antiquité. Dans les Dialogues de Platon, Socrate s'attache à prouver l'immortalité de l'âme, mais il ne prétend pas être l'inventeur de cette doctrine : il en parle comme d'une tradition ancienne et respectable. Il dit dans le *Phédon* : « J'espère qu'il y aura encore » quelque chose après la mort, et que, comme on le dit depuis » longtemps, la vie future sera meilleure pour les hommes vertueux que pour les méchants. » Platon était du même sentiment que son maître. Il dit expressément « que l'on doit croire aux » opinions anciennes et sacrées qui enseignent que l'âme est » immortelle, et qu'après cette vie elle sera jugée et punie sévè» rement, si elle n'a pas vécu comme il convient à un être raison» nable. »

Aristote, cité par Plutarque [1], parle du bonheur des hommes après cette vie comme d'une opinion de la plus ancienne date, dont personne ne peut assigner l'origine ni l'auteur, et qui vient d'une tradition qui se perd dans l'obscurité des âges les plus reculés. Cicéron dit [2] « que l'immortalité de l'âme a été soutenue » par des savants de la plus grande autorité,.... que c'est une » opinion commune à tous les anciens, à ceux qui, approchant » de plus près des dieux par l'ancienneté de leur origine, en » étaient d'autant plus en état de connaître la vérité.» Il ajoute [3] » que les anciens admirent cette opinion avant la naissance de » la philosophie, et qu'ils en étaient persuadés par une espèce » d'inspiration naturelle, sans en avoir étudié les raisons. » Plutarque fait voir [4] que les philosophes et les poètes les plus anciens ont enseigné unanimement l'immortalité de l'âme, ainsi que les récompenses et les peines d'une autre vie. Le même philosophe écrivant à sa femme pour la consoler de la perte de l'un de leurs enfants, mort en bas âge, suppose que les âmes des enfants mêmes passent de cette vie à un meilleur état, conjecture autorisée par les lois et les anciennes coutumes de leurs ancêtres.

Ces témoignages et un grand nombre d'autres que nous pourrions citer, suffisent pour démontrer que la doctrine de l'immor-

[1] In *Consol. ad Apollon.* — [2] *Tuscul Quæst.* lib. I, n. 12. — [3] *Ibid.* n. 13. — [4] Ubi supra.

talité de l'âme a été généralement reçue par les hommes dès les anciens temps. Or, l'antiquité de cette doctrine prouve qu'elle faisait partie de la religion primitive, communiquée, par une révélation expresse de Dieu, aux premiers pères du genre humain, afin qu'ils la transmissent à leur postérité. Comment, en effet, concevoir, sans cela, que dans ces premiers âges où les hommes grossiers et ignorants étaient incapables de faire des raisonnements abstraits et subtils, ils fussent parvenus d'eux-mêmes à se former des notions de la nature d'un être immatériel qui devait survivre à la mort du corps ? Comment auraient-ils pu s'élever à des spéculations qui ont embarrassé depuis tant de philosophes et de génies supérieurs dans les beaux âges de la science, toutes les connaissances des hommes, dans ces premiers temps, se bornant à ce qu'ils pouvaient apprendre par l'observation et l'expérience ou par la voie de l'instruction? Ils voyaient mourir leurs semblables les uns après les autres. Voilà à quoi se réduisait l'expérience sur la fin de l'homme ; elle n'était guère propre à donner l'idée d'une vie future. Ce ne fut donc ni par un raisonnement scientifique, dont les hommes d'alors n'étaient pas capables, ni par l'expérience et l'observation, qu'ils parvinrent à la connaissance de l'immortalité de l'âme et d'un état futur. Il ne reste plus qu'un moyen, celui de l'instruction divine ou de la révélation : c'est donc à cette révélation faite aux premiers hommes qu'il faut rapporter l'origine de cette tradition universèlle. Aussi, plusieurs des auteurs païens que nous avons cité lui donnent aussi une origine divine, et l'Ecriture sainte ne nous permet pas d'en douter.

3° Moïse même, quoi qu'en disent nos philosophes matérialistes, qui prétendent qu'avant la captivité de Babylone les Juifs n'en avaient aucune notion, et qu'ils l'ont empruntée des Chaldéens et des Perses ; Moïse, dis-je, nous offre dans ses écrits des preuves particulières de la croyance de sa nation sur ce point important. Cet auteur, le plus ancien dont nous ayons les ouvrages, dit que Dieu, après avoir créé le corps de l'homme [1], lui donna la vie « en répandant sur son visage un souffle de vie » Il ne dit rien de pareil en parlant des autres animaux ; Dieu anime l'homme

[1] *Gen.* II, 7.

de son souffle ; « il le fait, dit-il, à son image et à sa ressemblance. » Or, ce n'est point par le corps que l'homme est l'image de Dieu, puisque Dieu dit dans l'Exode [1] « qu'il ne peut être représenté par la figure de ce qui se voit : » c'est par l'intelligence, par la raison, en un mot par l'âme qu'il lui ressemble. Il s'agit donc d'un souffle spirituel. C'est ce même souffle [2] qu'il retire de l'homme lorsqu'il le retire du monde. Ce souffle est comme une lampe allumée, dit le Sage [3]. Lorsque Dieu voulut faire périr les hommes par les eaux du déluge, il dit : « Mon esprit ne demeurera pas longtemps dans l'homme, parce qu'il est chair [4]. » C'est cet esprit qui s'en va et ne revient plus [5] ; c'est cet esprit enfin qui retourne à Dieu qui en est l'auteur, lorsque la poussière retourne en la terre d'où elle est tirée [6].

Après le péché d'Adam, avant de le condamner à la mort, Dieu lui promet un Rédempteur. En quoi cette promesse pouvait-elle l'intéresser s'il eût dû mourir tout entier, puisqu'elle ne devait pas s'accomplir pendant sa vie ? Dieu dit à Caïn [7] : « Si tu fais » bien, n'en recevras-tu pas la récompense ? mais si tu fais mal, » ton péché s'élèvera contre toi. » Cependant Abel, loin de recevoir la récompense de ses vertus en ce monde, a péri par une mort violente et prématurée ; Dieu a-t-il pu le permettre, s'il n'y a ni récompense à espérer ni châtiment à craindre après la mort? Le Seigneur dit à Abraham [8] qu'il veut être son Dieu, qu'il sera désormais son Dieu ; il renouvelle la même promesse à son fils Isaac et à Jacob son petit-fils. Dire qu'on veut être le Dieu de quelqu'un, lorsque de droit et par nature on est le Dieu de tous, cela marque qu'on sera dans la suite, à l'égard de cette créature chérie, ce qu'on n'avait pas encore été, qu'on veut être pour lui ce que l'on n'est pas pour les autres. Ainsi, quand Dieu parlait de cette sorte à ces patriarches, il ne voulait pas leur faire entendre qu'il était leur souverain Seigneur : ces saints hommes l'avaient toujours reconnu et adoré comme tel ; mais il

[1] *Exod.* XX, 4. — [2] *Ps.* CIII, 29. — [3] « Lucerna Domini spiraculum hominis, » *Prov.* XX, 27.—[4] *Gen.* VI, 3. — [5] « Spiritus vadens et non rediens, » *Ps.* LXXVI, 39. — [6] « Revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum, » *Eccle.* XII, 7. — [7] *Gen.* IV, 7. — [8] *Gen.* XVII, 7.

leur témoignait par là une bienveillance spéciale, et c'est en effet ce que Dieu développe plus clairement à Abraham. « Ne craignez pas, lui dit le Seigneur, je serai moi-même votre récompense infiniment grande. » Mais elle aurait été bien faible, cette récompense, si elle eût été bornée à la vie présente. Que faisaient à ce patriarche les bénédictions que Dieu promettait de répandre sur sa postérité? Il mourut sans voir l'accomplissement de ses promesses : seulement, il les avait « aperçues et saluées de loin, » dit Saint-Paul [1]. Or, l'Être éternel et immuable ne saurait manquer à sa parole. Abraham devait donc un jour recevoir cette grande récompense; il n'avait donc pas cessé d'être.

Dieu dit encore à ce patriarche [2], qu'après une heureuse vieillesse, il irait rejoindre ses pères en paix, et, suivant l'étendue du mot hébreu *shalom*, en *perfection*, en *récompense*, en *rétribution*. Où Abraham devait-il aller se réunir à ses pères, puisqu'il fut enterré loin de la Chaldée et de la Mésopotamie, sa patrie? « Nous » qui savons, dit saint Ambroise [3], que notre véritable patrie est » la céleste Jérusalem, nous disons avec assurance que les pères » dont il s'agit sont ceux qui ont précédé Abraham, distingués » comme lui par le mérite de leur vie; c'est Abel, pieuse et in- » nocente victime; c'est le pieux et saint Hénoch; c'est Noé. » Voilà ceux à qui Abraham doit s'aller réunir. »

C'est dans ce même chapitre [4] que Dieu daignant faire alliance avec Abraham, il paraît comme un four d'où sort une épaisse fumée, et une lampe ardente qui passe entre les victimes divisées en deux. Dans ce four brûlant d'une part, et de l'autre dans cette lampe ardente ou luisante, ne découvre-t-on pas l'annonce d'un Dieu qui doit punir, par un feu dévorant, quiconque sera infidèle à son alliance, et revêtir d'une clarté lumineuse ceux qui y seront fidèles?

Dans le Psaume vingtième on trouve de même, d'un côté, la gloire et la splendeur, la vie et les bénédictions pour l'éternité; et de l'autre, un four embrasé où Dieu doit engloutir ses ennemis dans sa colère, et les rendre la proie d'un feu dévorant : « Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultûs tui (furoris tui) :

[1] *Hebr.* XI, 13. — [2] *Gen.* XV, 15. — [3] *De Abrah.* lib. II, cap. IX. — [4] *Gen.* XV, 17.

Dominus in irâ suâ absorbebit eos, et devorabit eos ignis. » On y voit appliquées à l'éternité des bons et des méchants les mêmes images que l'Ecriture nous présente dans l'alliance que Dieu fait avec Abraham, après l'avoir assuré qu'il sera lui-même sa très-grande récompense, et qu'après une longue vie sur la terre, il lui fera rejoindre ses pères en paix, en consommation et en rétribution. Jésus-Christ lui-même, en parlant de la récompense et de la punition de l'autre vie, emploie les mêmes images de fournaise de feu et de lumière éclatante, opposées l'une à l'autre [1].

Jacob, dit l'Ecriture [2], veut être enterré et « dormir avec ses pères. » La mort ne peut être censée un sommeil qu'autant qu'il y a un réveil à espérer. Le même patriarche donne ses ordres en conséquence à ses fils et leur dit [3] : « Je vais me réunir à mon » peuple, ensevelissez-moi avec mes pères. »

Jacob distingue ici deux choses : il dit qu'il va lui-même se réunir à son peuple; il ordonne à ses fils de l'enterrer dans le tombeau de ses pères ; il distingue donc dans lui deux parties : l'une qui est proprement *lui*, et dans laquelle il va continuer de vivre, puisqu'il dit : « Moi-même je vais me réunir, *ego congregor;* l'autre qui doit rester entre les mains de ses fils, et pour laquelle il leur donne ses ordres en leur disant : Ensevelissez-moi, *Sepelite me;* celle-ci est le corps, qui va rester sans vie et incapable de se mouvoir. Quelle peut être l'autre partie qui va elle-même se réunir ailleurs, sinon l'âme, qui ne doit pas perdre sa vie comme le corps va perdre la sienne ?

Notez que Jacob emploie deux termes différents pour ces deux parties ; il dit de la première : « Je vais me réunir à mon peuple; » il dit de la seconde : « Ensevelissez-moi avec mes pères.» Il distingue donc son peuple, où va se réunir la première partie qui est proprement *lui;* il distingue, dis-je, ce peuple d'avec ses pères, auprès desquels il demande que son corps soit enterré.

Ce même patriarche ayant appris que son fils Joseph avait été dévoré par les bêtes, disait : « Je descendrai vers mon fils dans l'enfer (dans le *scheol*), ou dans le fond de la terre. » Voltaire assure que le *scheol* des Juifs n'était que le tombeau ; mais, outre que les Hébreux ont un autre mot pour exprimer le tombeau, le

[1] *Matth.* XIII, 42, 43. — [2] *Gen.* XLVII, 30. — [3] *Gen.* XLIX, 29.

mot *keber ;* outre qu'ils n'ont usé de cette expression, *descendre au schcol*, qu'en parlant des hommes, et jamais en parlant des bêtes, Jacob espérait-il trouver Joseph dans le tombeau ? Non, sans doute ; il croyait que le corps de Joseph n'avait point eu d'autre tombeau que le ventre des bêtes carnassières. Il l'entendait donc d'une autre vie où il devait aller le rejoindre (*a*).

Enfin, les bénédictions de ce patriarche à ses enfants renferment une nouvelle preuve d'une autre vie dont il est persuadé que son âme doit jouir. Il annonce que Dan doit avoir à son tour, comme les autres tribus [1], la gloire de donner un juge et un sauveur temporel à son peuple. Il désigne assez clairement Samson, et, interrompant tout-à-coup le cours de ses bénédictions, il s'écrie dans un saint transport : « Pour moi, je serai à attendre votre salut, ô Seigneur, » *Salutare tuum expectabo*, *Domine*. Quel est le vrai sens de ces paroles ? Apprenons-le d'un juif antérieur au grand jour du christianisme, du paraphraste chaldéen [2] :

« J'attends votre salut, ô Seigneur, s'écrie notre père Jacob ;
» c'est-à-dire, je n'attends point le salut de Gédéon, fils de Joas,
» qui n'est qu'un salut temporel ; je n'attends point le salut de
» Samson, fils de Manué, qui n'est qu'un salut passager ; mais
» j'attends la rédemption du Messie, fils de David, qui viendra
» pour appeler à lui les enfants d'Israël : c'est de lui que mon
» âme désire la rédemption. »

Jacob n'attend point pour lui-même des sauveurs temporels dont il ne doit point profiter, puisque dans peu il ne va plus exister sur la terre ; mais il attend un salut incomparablement plus précieux ; et il l'attend pour lui : il faut donc incontestablement qu'il se regarde comme devant exister dans le temps de l'avènement de ce sauveur, encore si éloigné ; il faut donc qu'il soit persuadé que son âme doit vivre jusqu'à cet avènement, pour en profiter lui-même et en recevoir son salut.

Job, réduit au comble du malheur, ne perd point courage, il dit [3] : « Quand Dieu m'ôterait la vie, j'espérerais encore en lui...

(*a*) Le *sheol* était le séjour des âmes après la mort, les *limbes*, où les âmes des justes de l'ancienne loi attendaient la venue du divin libérateur.

[1] *Gen.* XLIX, 16. — [2] *Paraphr. chald.* Gen. XLIX, 18. — [1] *Job.* XIII, 15. * Ce passage, assez mal traduit par notre auteur, n'a rien d'explicite en faveur de l'immortalité de l'âme.

» les leviers de ma bière porteront mon espérance ; elle reposera
» avec moi dans la poussière du tombeau. »

Malgré cela, Voltaire n'a pas rougi d'avancer que le livre de Job ne faisait pas mention de l'immortalité [1]. Il avait encore vu dans ce livre si ancien dans le Canon des Juifs, et dont l'antiquité l'embarrassait, ces paroles si expresses, si formelles [2] : « Oh ! qui me donnera que mes discours soient gravés sur la
» pierre ou sur l'airain ! Je sais que mon Rédempteur vit, et
» qu'au dernier jour je ressusciterai ; que je serai encore entouré
» de ma peau, et que, dans cette chair, je verrai mon Dieu ; que
» je le verrai, moi, de mes propres yeux, et non des yeux d'un
» autre. Cet espoir repose dans mon sein. »

Job souhaite que ces paroles mémorables soient gravées sur le plomb et sur la pierre ; il désire qu'elles soient comme un monument éternel et authentique de sa foi au Rédempteur, à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des corps. Il en fait sa propre épitaphe. Il veut qu'elles soient gravées d'une manière ineffaçable sur son tombeau, ou du moins sur une pierre éternelle, afin que tous les siècles à venir puissent y lire ses derniers sentiments.

Voltaire a lu ces paroles, et qu'y a-t-il répondu ? Que Job ne pensait pas à la résurrection, à l'immortalité, en écrivant ces mots ; que tout ce qu'il veut dire, c'est qu'il espère se relever un jour de son fumier et guérir de sa lèpre. Quel est l'homme de bon sens qui n'est pas révolté et indigné d'un si insipide subterfuge ? Pourrait-il l'appliquer à ces autres paroles de ce saint homme [3] : « Croyez-vous bien que l'homme, une fois mort, puisse revivre ?
» Depuis que je respire, c'est là mon espérance ; j'attends mon
» changement ; vous m'appellerez, ô mon Dieu, et je vous répon-
» drai ; vous tendrez alors une main propice à celui qui est votre
» ouvrage. » Eh bien ! Voltaire a lu cette profession de foi, et il a continué à publier que ni Job ni les Juifs ne croyaient pas à l'immortalité avant la captivité de Babylone.

Salomon a dit sur ce sujet, dans les Proverbes [4], que « le juste

[1] *Dictionn. philos.* art. *Job.* — [2] *Job.* XIX, 23. — [3] *Job.* XIV, 14, 15. — *Prov.* XIV, 32.

espère même dans sa mort. » Que peut-il espérer, s'il meurt pour toujours ?

Le Seigneur apparaît à Moïse dans le buisson ardent. Il s'y donne un nom qui puisse le distinguer de cette multitude de fausses divinités que les autres peuples adoraient ; il s'y nomme *je suis*, expression qui marque son éternité et son immutabilité. A ce titre, il en joint un autre : il se dit « le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. » Or, dit Jésus-Christ, « Dieu n'est pas le » Dieu des morts. » Ce raisonnement est sans réplique.

L'Être éternel et immuable est le Dieu de ces saints patriarches, leur allié, leur protecteur. C'est pour eux qu'il va délivrer leurs descendants du joug de l'Egypte. S'il les aime tant de siècles après leur mort, croirons-nous qu'ils ne sont plus ? Moïse défend aux Hébreux de se désoler à la mort de leurs proches : « Vous » êtes, leur disait-il [1], les enfants de Dieu, un peuple saint et » consacré à l'Eternel. » Les enfants des hommes, dit un philosophe chrétien [2], sont mortels comme leur père ; les enfants de Dieu participent à sa divine nature et sont immortels comme lui. On ne doit donc pas s'abandonner à une douleur excessive quand on les perd. Pourquoi ? parce que tout ne finit pas pour eux après cette courte vie. C'était sans doute ce qu'envisageait Balaam [3], lorsqu'il souhaitait que « son âme mourût de la mort des justes, et que sa fin fût semblable à la leur. » Y aurait-il une différence entre la mort des justes et celle des pécheurs, s'il n'y avait rien à craindre ni à espérer après la mort ?

Moïse n'avait-il pas en vue les châtiments éternels de l'autre vie, quand il disait, parlant au nom du Seigneur, dans son sublime Cantique : « J'ai allumé un feu dans ma fureur, il brûlera jus- » qu'au fond de l'enfer (*scheol*) ; il dévorera la terre et toutes les » plantes, et brûlera jusqu'aux fondements des montagnes. » Ces expressions, pour désigner la punition d'un peuple ingrat et rebelle, auraient-elles aucun sens, si par l'enfer on n'entendait que le tombeau, qu'une fosse de trois ou quatre pieds de profondeur ?

Quand le Seigneur dit à Moïse [4] : « Qu'Aaron aille se rejoindre

[1] *Deut.* XIV, 2. — [2] Loke, Comment. sur la première Epit. de saint Paul aux Thessaloniciens. — [3] *Deut.* XXIII, 10. — [4] *Num.* XX, 24.

» à son peuple ; car il n'entrera pas dans le pays que j'ai donné » aux enfants d'Israël ; » et lorsqu'il dit au même Moïse [1] : « Vous « monterez sur le Nébo, et vous vous y réunirez à votre peuple, de même qu'Aaron votre frère est mort sur le mont Hor, et a été réuni à son peuple ; » cela ne peut pas être pris à la lettre, puisque le mont Hor, où mourut Aaron, et le mont Nébo, où Moïse rendit l'esprit, sont l'un dans l'Arabie Pétrée, et l'autre dans le pays de Moab, tous deux fort éloignés du tombeau de leurs ancêtres. Ces manières de parler supposent donc évidemment l'espérance d'une autre vie, et un lieu où les patriarches espéraient de retrouver les âmes de leurs ancêtres. David était rempli de cette espérance lorsqu'il disait du fils qu'il avait eu de Bethsabée [2]: « Il est inutile de le pleurer à présent qu'il est mort ; c'est moi plutôt qui irai vers lui, et il ne reviendra jamais vers moi. »

Une autre preuve, non moins décisive, qui démontre que les Hébreux tenaient l'immortalité des âmes et leur existence après la mort du corps, c'est qu'ils croyaient que les morts ressuscitaient, qu'ils apparaissaient quelquefois, et qu'on peut les consulter sur les événements futurs. L'Histoire sainte nous parle des morts ressuscités par Elie et par Elisée [3], et par le corps de ce dernier, même après son trépas [4]. Anne, mère de Samuel, met entre les effets du pouvoir surnaturel de Dieu « de conduire au tombeau et d'en faire revenir [5]. »

Au Deutéronome [6], Dieu parle ainsi aux Israélites par la bouche de Moïse : « Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui interroge les morts pour apprendre d'eux la vérité. » Les Israélites croyaient donc que les âmes subsistaient après leur sortie du corps, puisqu'il fut besoin de faire une loi pour leur défendre de les consulter.

Si nous descendons à des temps postérieurs à Moïse, nous trouverons de nouvelles preuves de la croyance des anciens Hébreux sur l'immortalité de l'âme, les récompenses et les châtiments de l'autre vie.

David, étonné de la prospérité des pécheurs, de leur inso-

[1] *Deut.* XXXII, 50. — [2] II *Reg.* XII, 23. — [3] III *Reg.* XVII, 22 suiv. IV *Reg.* IV, 34 suiv. — [4] IV *Reg.* XIII, 21. — [5] Deducit ad inferos et reducit, I *Reg.* II, 6. — [6] *Deut.* XVIII, 2 suiv.

lence, de leur impiété, avait été tenté de désespérer des récompenses de la vertu, et de regarder les justes comme des insensés. « J'ai voulu, dit-il [1], comprendre ce mystère; j'y ai eu de la » peine, jusqu'à ce que je suis entré dans le secret de Dieu, et » que j'ai considéré leur dernière fin. » Ce scandale ne serait pas dissipé, si les uns et les autres avaient la mort pour dernière fin.

Le même David dit à Dieu [2] : « Ma chair repose dans l'espé- » rance que vous n'abandonnerez pas mon âme dans le séjour » des morts (*scheol*), et que vous ne laisserez pas votre servi- » teur pourrir dans le tombeau. » Voilà deux séjours différents, l'un pour l'âme, l'autre pour le corps.

Salomon, dans l'Ecclésiaste, tient d'abord le langage d'un épicurien qui juge que tout se termine au tombeau, que les bons et les méchants ont la même destinée. « Qui sait, dit-il, » si l'esprit des enfants d'Adam monte en haut et si celui des » animaux descend dans la terre? Tous meurent de même; les » morts ne connaissent plus rien; il n'y a plus de récompense » pour eux, et leur mémoire tombe également dans l'oubli : » bornons-nous donc à jouir du présent, » etc. Mais bientôt il réfute ce langage impie : « Ne dites point.: « *Il n'y a point de* » *Providence*, de peur que Dieu, irrité de ce discours, ne confonde » tous vos projets.... Craignez Dieu.... Parce que les méchants » ne sont pas punis d'abord, les enfants des hommes font le » mal sans crainte; cependant, puisque l'impie a péché cent » fois impunément, je suis certain que ceux qui craignent Dieu » prospèreront à leur tour [3]... Réjouissez-vous pendant votre » jeunesse, à la bonne heure; mais sachez que Dieu sera votre » juge sur tout cela [4].... Souvenez-vous de votre Créateur dans » ce temps-là même, avant que n'arrive le moment auquel la » poussière retournera dans la terre d'où elle a été tirée, et au- » quel l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné [5].... Craignez Dieu » et observez ses commandements : c'est l'essentiel pour l'homme. » Dieu entrera en jugement avec lui, pour tout le bien ou tout » le mal qu'il aura fait [6]. »

[1] *Ps.* LXXII, 16. — [2] *Ps.* XV, 9 et 10. — [3] *Eccle.* VII, 21. — [4] *Ibid.* XII, 9. — [5] *Ibid.* V, 1, 7. — [6] *Ibid.* XII, 13 suiv.

Et que l'on ne croie pas que cette vérité soit ici comme échappée à Salomon ; il l'avait déjà enseignée deux fois auparavant [1] : « J'ai vu encore sous le soleil l'impiété dans le lieu du juge- » ment, et l'iniquité dans le lieu de la justice. J'ai dit dans mon » cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors arrivera le » temps de toutes choses. Dieu rendra à chacun selon ses œu- » vres. » Comment les épicuriens de nos jours ont-ils eu l'impudence d'affirmer que Salomon pensait comme eux ?

Quoique les savants soient partagés sur l'auteur du livre de la Sagesse, et que tous ne conviennent pas qu'il soit de Salomon, on l'a toujours regardé comme un précis de ses sentiments, et un recueil de ses plus importantes maximes. Ce livre est au moins antérieur de cent ans à celui des Machabées, puisqu'il devance même celui de l'Ecclésiastique. Or, voici ce qu'on y lit au chapitre troisième : « Les justes sont dans la main » de Dieu ; le tourment de la mort ne les touche point ; ils pa- » raissent morts aux yeux des insensés ; leur sortie du monde » passe pour le comble de l'affliction, et leur séparation d'avec » nous pour une ruine entière : cependant ils sont en paix ; ils » ont une pleine espérance de l'immortalité... Ils jugeront les » peuples... et le Seigneur régnera éternellement sur eux. » Voilà l'immortalité bienheureuse des justes et l'attente de la résurrection glorieuse bien clairement marquée. La punition des impies dans l'autre vie n'est pas moins bien exprimée dans le chapitre cinquième. « Les justes, y est-il dit, s'élèveront alors » contre ceux qui les auront opprimés... ; à cette vue, les mé- » méchants, saisis de trouble et d'effroi, seront dans l'étonne- » ment de voir les justes délivrés contre leur attente. Voilà, » diront-ils, ceux qui furent autrefois l'objet de nos railleries » et de nos sarcasmes. Insensés que nos étions ! leur vie nous » paraissait une folie et leur genre de mort un opprobre ; ce- » pendant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur » partage est avec les Saints. Nous nous sommes donc égarés » de la voie de la vérité... ! De quoi nous a servi notre orgueil ? » Qu'avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses ? » Tout cela a passé comme l'ombre... Voilà ce que les pécheurs

[1] *Eccle.* III, 16, 17.

» diront dans l'enfer, » etc. En supposant que ces textes ne sont point de Salomon, mais d'un auteur qui a recueilli ses maximes, voilà le bonheur des justes et le désespoir des méchants dans l'autre vie clairement exprimés par un auteur qui a écrit au moins cent ans avant les Machabées. Voilà donc une des assertions de Voltaire clairement démentie et confondue, « que c'est dans le second livre des Machabées qu'on trouve, pour la première fois, une notion claire de la vie éternelle et de la résurrection. »

Elie, voulant ressusciter un enfant, dit à Dieu : « Seigneur, » faites que l'âme de cet enfant rentre dans son corps. » L'historien sacré ajoute que l'âme de cet enfant revint en lui, et qu'il ressuscita. M. Le Clerc a voulu affaiblir cette preuve de l'immortalité de l'âme tirée de l'Ancien-Testament Il observe que le mot hébreu *nephesch* signifie *âme*, *esprit*, *vie*, et qu'en prenant ce terme dans ce dernier sens, ces paroles : *la nephesch de l'enfant rentra en lui*, signifieraient seulement que l'enfant recouvra la vie, mais ne marqueraient point que cela se fît par le retour de son âme dans son corps.

Nous convenons des différents sens du mot *nephesch ;* mais nous disons que, quand une expression est ambiguë, il faut lui donner le sens qui se lie à la phrase dont elle fait partie. Dire, avec M. Le Clerc : « la *nephesch* de cet enfant rentra en lui, et il recouvra la vie, » c'est-à-dire la vie de cet enfant rentra en lui, et il recouvra la vie, c'est faire une vaine et absurde répétition. Nous traduisons au contraire : « L'âme rentra dans le corps de cet enfant, et elle y produisit de nouveau la vie. »

Il y a plus, M. Le Clerc a été forcé de reconnaître lui-même la vérité du sens que nous donnons à ce passage. Sur ces paroles du chap. 7 de saint Luc : « Son âme rentra en elle, » il fait cette note [1] : « Cela marque deux choses : l'une, c'est que » cette petite fille était véritablement morte, son âme étant » séparée de son corps ; et l'autre, c'est que l'âme existe sépa- » rément lorsqu'elle est sortie. » Enfin, l'histoire de l'évocation de Samuël par la pythonisse d'Endor, à la réquisition de Saül, a encore forcé M. Le Clerc à reconnaître que les Hébreux ont

[1] *Nouv. Testament* trad. par J. Le Clerc.

toujours cru à l'immortalité de l'âme [1], quoiqu'il eût écrit le contraire dans plusieurs de ses ouvrages.

Le prophète Isaïe nous assure [2] que les justes morts se reposent dans le lieu de leur sommeil, parce qu'ils ont marché droit. Il suppose [3] que les morts parlent au roi de Babylone, lorsqu'il va les rejoindre, et lui reprochent son orgueil. Il représente ce roi descendant au *scheol :*

« A cette nouvelle, les profondeurs de l'abîme sont émues. » Les Réphaïm, les morts autrefois puissants sur la terre, » princes, rois, conquérants, se lèvent de leurs siéges; ils vont » à sa rencontre, et le recevant dans leur sombre séjour : Te » voilà donc, lui disent-ils d'un ton moqueur, astre brillant, » fils du matin, qui disais dans ton cœur : Je monterai au ciel, » je placerai mon trône au-dessus des étoiles, je serai semblable » au Très-Haut; te voilà aussi descendu parmi nous. » Noble et sublime figure, mais qui aurait été inintelligible pour les Hébreux, s'ils n'avaient pas eu de leur *scheol* l'idée d'un lieu destiné dans ce séjour aux Réphaïm, à ces géants célèbres par leur force et par leurs crimes, aux rois impies, aux tyrans orgueilleux des nations.

Après tant de témoignages tirés des écrits de Moïse et des autres écrivains sacrés, comment Voltaire et d'autres philosophes modernes osent-ils encore répéter, après Morgan et Bolingbroke, qu'avant la captivité de Babylone, les Juifs ne croyaient point un jugement futur, une autre vie, l'immortalité de l'âme? Lorsque Daniel et ses compagnons, dès les commencements de cette captivité, s'exposaient à la mort pour leur religion, comme les Machabées le firent dans la suite, est-ce dans les dogmes des Chaldéens qu'ils avaient puisé ce courage? Daniel déclare [4] que de cette foule de morts qui dorment dans la poussière, « les uns se réveilleront pour une vie éternelle, et les autres pour un éternel opprobre » Apprit-il cette vérité de ces peuples idolâtres dont il regardait en pitié les superstitions et l'aveuglement ?

Nous convenons, au reste, avec Voltaire, que les dogmes dont

[1] *Comment. in lib. histor.* p. 269. — [2] *Isai.* LVII, 1 suiv. — [3] *Isai.* XIV, 9. — [4] *Dan.* XII, 2.

nous parlons « étaient connus et reçus chez les Perses, les Ba-
» byloniens, les Chaldéens, les Syriens, les Crétois, les Phéni-
» ciens, les Arabes; qu'ils étaient admis dans toute la Grèce,
» dans les Iles, dans l'Egypte. » Mais *nous soutenons* que ce qu'ajoute cet incrédule [1], « que les Juifs seuls parurent ignorer
» ces mystères, » est de la dernière fausseté. En effet, indépendamment des preuves multipliées que nous venons d'en donner, comment la famille d'Abraham, qui était originaire de Chaldée, qui avait habité dans la Syrie, qui avait été longtemps voisine des Arabes, qui s'était multipliée en Egypte, qui y avait séjourné deux cents ans, d'où elle ne sortit que pour s'établir en Palestine, qui fait partie de la Syrie, aurait-elle absolument ignoré le dogme favori de ses pères, et celui des deux nations avec lesquelles elle avait été successivement mêlée ?

Que répond le critique à ceci : « Les Juifs, dit-il, n'ont jamais rien su de la théologie égyptienne. » Prétend-il nous faire croire cela de Moïse, dont les fonctions, les écrits attestent les plus vastes connaissances ; de Moïse, qui avait été instruit dans toutes les sciences qu'on cultivait en Egypte? D'ailleurs, s'agit-il d'un point de théologie mystérieuse renfermée dans le secret des temples? Non, il s'agit, selon Voltaire lui-même, du dogme public des nations. « Ils n'avaient vu, ajoute Voltaire, que quelques cérémonies dans la Basse-Egypte orientale. » Mais entre ces cérémonies, les embaumements, les sépultures, les tombeaux élevés à grands frais, n'étaient pas des objets cachés ni difficiles à saisir. « Ces Juifs n'étaient que des voleurs arabes. » Voltaire a-t-il donc oublié ce qu'il enseignait en 1765 [2], que « les Arabes croyaient l'immortalité de l'âme », une vie à venir, des peines et des récompenses. En effet, nous avons fait voir qu'on trouve cette doctrine dans le livre de Job, « dont l'histoire, suivant Voltaire, a été écrite par un Arabe dans la haute antiquité. »

Nous demanderons enfin à Voltaire sur quoi il juge que les Perses, les Babyloniens, tous les peuples de l'antiquité, croyaient ces dogmes. Est-ce par le soin qu'ils prenaient des morts, de leur sépulture et de leurs tombeaux? On trouve les mêmes soins

[2] *Philos. de l'histoire.* — [1] *Philos. de l'hist.* ch. XXV.

chez les Hébreux ; rien de plus célèbre que les sépulcres d'Abraham, de Jacob, de David, etc. Est-ce parce que les anciens peuples regardaient la vie comme un voyage, leurs maisons comme des habitations passagères, et les tombeaux comme leurs demeures éternelles, suivant les expressions communes des Egyptiens? Les patriarches se disaient de même étrangers et voyageurs sur la terre. « Les jours de mon pèlerinage, disait » Jacob au roi d'Egypte [1], sont de cent trente ans, jours courts » et malheureux qui n'approchent point de ceux de mes pères.» » Or, reprend saint Paul [2], en se déclarant étrangers et voyageurs » sur la terre, ces saints hommes faisaient voir, par ces expressions, qu'ils n'étaient point dans leur patrie, mais qu'ils la » cherchaient. Si cette patrie eût été celle qu'ils avaient quittée, il ne tenait qu'à eux d'y retourner ; mais non, c'en était » une autre : la patrie céleste que Dieu leur avait préparée. » Est-ce peut-être par le mépris généreux de la mort et par la constance à la braver, dans l'espérance d'une meilleure vie? Quel autre espoir pouvait soutenir les prophètes au milieu des persécutions, des tourments et des différents genres de mort qu'ils souffrirent ? quel motif animait les patriarches errants sur la terre, sans habitation et sans demeure fixe, si ce n'était pas, comme dit Saint-Paul, « la vue de la récompense qu'ils attendaient, la vue de cette ville qui a des fondements, et dont Dieu est l'architecte et le constructeur ? »

NOTE XXIV.

Punition de Caïn.

GEN. IV, 14.

Bayle et ses copistes prétendent que les paroles de ce verset renferment un arrêt de bannissement contre Caïn. « Ce langage » suppose que Caïn était persuadé qu'il y avait des habitants

[1] *Gen.* XLVII, 9. — [2] *Hebr.* XI, 13 suiv.

» par toute la terre ; car un homme qui aurait cru que le genre » humain était renfermé tout entier dans la famille d'Adam, » n'aurait point trouvé de meilleur moyen d'éviter qu'on ne le » tuât, que de s'éloigner de cette famille ; et au contraire, voici « Caïn qui, pourvu qu'il ne s'en éloigne pas, ne paraît craindre » aucun meurtrier ; il ne craint d'être tué qu'en cas qu'il soit » vagabond et fugitif sur la terre [1], » etc.

Cette difficulté est présentée dans toute sa force, et quoique Bayle ajoute « qu'elle n'est pas trop grande, » nous voyons cependant qu'il veut qu'on la regarde comme une démonstration. La manière de ce critique est de donner souvent comme insolubles les plus minces objections, et de paraître mépriser celles que véritablement il regarde comme très-fortes. Sur le sujet dont il est ici question, il fait tous ses efforts pour détruire les réponses qu'on y a données, et il la réfute en suite lui-même si faiblement, disons mieux, si ridiculement, que nous pouvons assurer qu'il a cru persuader à ses lecteurs qu'on n'y pouvait rien opposer de raisonnable. Toutefois, cette difficulté, si spécieuse en apparence, n'a point d'autre fondement que la supposition que les paroles de Dieu à Caïn contiennent un arrêt de bannissement. Mais si cet arrêt qui relègue le meurtrier dans les pays lointains n'est qu'une fausse pièce que le malicieux Bayle a voulu prêter aux préadamites, l'objection s'évanouit. Or, soit qu'on consulte la Vulgate, soit qu'on examine le texte original, on trouve également que cet arrêt de bannissement prétendu n'a jamais existé que dans l'imagination de Bayle [2].

Selon la Vulgate, Dieu dit à Caïn « qu'il sera maudit sur la terre qui a reçu le sang de son frère. » Or, cette terre qui avait reçu le sang d'Abel n'était pas au bout du monde : c'était celle-là même où habitait la famille d'Adam. C'est cette même terre arrosée du sang de son frère qui lui refusera ses fruits : « Cùm operatus fueris eam, non dabit tibi fructus suos. » C'est donc sur cette même terre qu'il doit être errant et vagabond. Comment? c'est que ne trouvant, quelque part qu'il aille, qu'une terre ingrate et stérile, il cultivera successivement tantôt un lieu, tan-

[1] Art. *Caïn*, note B. — [2] *Réponses critiques de Bullet*. Continuation. *Quest*. 4.

tôt un autre ; c'est qu'agité par res remords et bourrelé par l'image de son crime, il se déplaira partout, il changera continuellement de demeure, de sorte qu'il sera fugitif, sans s'écarter au loin, à peu près comme un Français peut être fugitif et vivre en fugitif sans sortir de la France.

Le verset 14 s'accorde très-bien avec ce que nous disons. Caïn ne peut-il pas s'écrier avec raison qu'il est chassé de la face de la terre, puisqu'il se verra continuellement obligé de changer de séjour ? La conclusion qu'il en tire fait bien voir qu'il ne l'entendait pas autrement. De ce « qu'il va être chassé de la face de la terre, » il infère qu'il sera vagabond et fugitif « dans cette terre, » *ero vagus et profusus in terrâ*. Il en déduit encore une autre conclusion fort naturelle : c'est que la même inquiétude qui le portera à fuir de contrée en contrée, le fera reconnaître pour ce qu'il est, le fera abhorrer, et l'exposera à être puni. « Quiconque me trouvera me tuera. » Si Bayle avait voulu sérieusement réfuter les préadamites, il n'aurait pas supposé avec eux que le mot *terre*, dans la même phrase, avait deux significations différentes.

L'hébreu nous est encore plus favorable ; il dit à la lettre : « Qu'avez-vous fait...? Vous voilà maintenant en exécration » (ou *pauvre*, *misérable*) sur cette terre qui s'est ouverte pour » recevoir le sang de votre frère...! » Caïn répond au Seigneur : « Voilà que vous me rendez en horreur (*profane*, *chancelant*) » sur la face de cette terre. » Le verset 16 confirme ce que nous venons de dire. L'hébreu porte que Caïn habita dans la terre de *Nod*, au-devant d'Eden ; dans la terre de *Nod*, c'est-à-dire dans la terre d'*agitation*, de *changement*, de *commotion*, d'*instabilité* ; au-devant d'*Eden* : il ne s'éloigna donc pas beaucoup du lieu où nos premiers pères avaient dû se fixer (*a*).

(*a*) La terre (hebr. *adamah*) d'où la malédiction divine a banni Caïn, est le pays d'Eden (conf. vers. 16), où il avait mené la vie agricole, et où Dieu révélait sa face, c'est-à-dire manifestait sa présence aux premiers hommes, après leur expulsion du jardin ou paradis terrestre. Sans patrie désormais, et condamné à errer, loin de la face de Dieu, sur la vaste terre (hebr. *aarets*), le fratricide a peur d'être tué par quiconque le rencontrera. La Bible ajoute qu'il s'établit dans la terre de Nod, à l'orient d'Eden. Le nom de cette contrée, que la géographie ne saurait

Il ne reste donc plus de difficulté que sur le petit nombre d'hommes que Caïn avait à craindre ; c'est donc aller au fait, c'est la résoudre que d'alléguer la fécondité d'Eve, celle de ses filles et petites-filles. C'est confondre par cette seule raison Bayle; c'est couvrir de ridicule Voltaire, qui n'a pas rougi d'avancer qu'après la mort d'Abel, «il n'y avait que trois personnes sur la terre.» Dieu, après la création de nos premiers parents, leur avait dit : « Croissez et multipliez.» D'après la fécondité primitive, leur postérité, dans l'espace de cent trente ans, a dû monter jusqu'à plusieurs milliers d'hommes, et aucun des enfants d'Adam n'était encore mort pendant cet espace de temps(*a*). Caïn et Abel vivaient chacun à leur ménage, séparés d'Adam, et menaient chacun un genre de vie différent; ils devaient donc être mariés. Car pourquoi se seraient-ils séparés de leur père, si ce n'était pour s'attacher à leurs épouses, selon ces paroles : « L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse [1] ?» Combien d'enfants ne pouvaient-ils pas déjà avoir? La postérité seule d'Abel ne pouvait-elle pas être très-nombreuse l'an 130 du monde ? Ne devait-elle pas s'étendre pendant toute la vie de Caïn? et n'y avait-il pas là de quoi inspirer de la terreur au meurtrier vagabond ?

---

déterminer, signifie un lieu de *malédiction* et d'*exil*, l'opposé, par conséquent, du pays d'Eden. Bayle avait donc raison de donner au même mot *terra*, répété deux fois dans le vers. 14, deux significations différentes, qui correspondent aux deux expressions différentes du texte hébreu. *Terra* désigne, la première fois, le pays d'Eden, habité par Adam et ses enfants, et, la seconde, la terre en général. S'en suit-il que la crainte de Caïn ne puisse s'expliquer autrement que par l'existence des préadamites? Nullement, comme on va le voir.

(*a*) Ce n'est pas une simple conjecture; Adam avait d'autres enfants que Caïn et Abel. Voy. *Gen.* IV, 17; V, 4.

[1] *Gen.* II, 24.

NOTE XXV.

Signe sur Caïn.

GEN. IV, 15.

« Le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le » rencontreraient ne le tuassent point. » Bayle [1] a recueilli toutes les imaginations des rabbins, des interprètes, etc., sur ce passage, afin d'exercer amplement sa critique sur cette marque que Dieu mit sur Caïn. Sans entrer dans ce détail, dont on ne peut rien conclure contre l'Ecriture, puisque les explications fausses ou ridicules d'un texte retombent sur les auteurs et non sur le texte même, nous nous contenterons d'observer 1° que le texte original peut signifier que Dieu fit un miracle en présence de Caïn pour l'assurer qu'il ne serait pas tué par le premier qui le rencontrerait. Le Dieu que nous adorons n'est point un Dieu inflexible, un Dieu impitoyable, un tyran, comme le peignent nos philosophes; la douleur et le repentir de Caïn le touchent; il adoucit la sévérité de son arrêt; il rassure ce coupable qui voit de toutes parts des bras suspendus sur sa tête, prêts à lui ôter la vie. Il lui dit que quiconque le tuerait serait puni sept fois plus que lui, et, pour inspirer une plus grande confiance à ce malheureux mortel que son crime a rempli de trouble, le Dieu des miséricordes porte la bonté jusqu'à l'assurer, par un signe miraculeux, que personne ne lui ôtera la vie. Suivant cette interprétation, Dieu ne fit certainement pas un miracle dont le but aurait été de détourner, dans la suite des temps, ceux qui auraient rencontré Caïn, de lui ôter la vie, parce qu'un tel miracle n'aurait fait aucune impression sur ceux qui n'en auraient pas été les témoins; mais uniquement pour convaincre cet homme repentant que sa providence ne permettrait pas

[1] Art. *Caïn*, note B.

qu'on attentât à sa vie, comme il avait lui-même attenté à celle de son frère.

2° On peut encore rendre ce passage ainsi : « Le Seigneur rendit Caïn terrible, afin qu'il ne fût pas tué par quiconque le rencontrerait [1]. » 3° Le texte primitif, traduit exactement, peut encore signifier que Dieu daigna disposer l'avenir en telle sorte que Caïn ne fût pas tué par le premier qui le rencontrerait. Ce dernier sens, qui ne présente rien que de raisonnable, ainsi que les deux premiers, fait disparaître toutes les difficultés de Bayle et de l'auteur de la brochure intitulée : *Plaisanterie sérieuse.* « Et disposuit Dominus erga Cain futurum, ut non occideret eum omnis inveniens eum. » Or, 1° le verbe hébreu que la Vulgate rend par *posuit*, quand il est seul et sans préposition, comme dans ce texte, signifie *disponere*, *præparare*, *dirigere*, *ordinare*, *facere*, *etc.* Il y a soixante-deux endroits de l'Ecriture où ce mot est rendu ainsi. 2° Le *lamed*, qui est quelquefois la marque de l'accusatif, est ici une préposition qui signifie *envers*, *à l'égard*, etc. Enfin, le mot hébreu rendu par *signum*, signifie en effet toute sorte de signes ; quelquefois il signifie un *objet terrible*, et souvent il signifie aussi *l'avenir*. La Vulgate et les Septante reconnaissent ce dernier sens (*a*).

NOTE XXVI.

Ville bâtie par Caïn.

GEN. IV, 17.

« Caïn, dit Voltaire, bâtit une ville aussitôt après avoir tué » son frère ; on demande quels ouvriers il avait pour bâtir sa

(*a*) Le sens de l'hébreu est exactement rendu par la Vulgate : « Le Seigneur mit un signe sur Caïn. » L'impossibilité où nous sommes de déterminer la nature de ce signe ne saurait être regardée comme une objection contre l'autorité de la Bible.

[1] *Réponses critiques.* Contin. *Quest.* 4.

» ville, quels citoyens pour la peupler, quels arts, quels ins-
» truments pour construire des maisons?

» Il est clair que l'écrivain sacré suppose beaucoup d'événe-
» ments intermédiaires, et n'écrit point selon notre méthode, qui
» n'a été employée que très-tard. »

Nous avons déjà observé que ce critique n'avait pas rougi d'assurer qu'après le meurtre d'Abel, il n'y avait au monde qu'Adam, Eve et Caïn. Un autre incrédule a ajouté « que les
» arts n'ayant été inventés que par les enfants de Lamech, cin-
» quième descendant de Caïn, si celui-ci bâtit une ville, il la
» bâtit par inspiration. Ce n'est pas tout, il ne se décida sans
» doute à bâtir une ville que pour s'y fixer; mais put-il s'y fixer
» sans démentir la parole de Jehovah, qui lui avait prédit qu'il
» serait toujours errant et vagabond? »

Avant que d'en venir à la difficulté, observons d'abord comment le critique se contredit formellement. « Caïn bâtit une ville aussitôt après avoir tué son frère. » L'écrivain sacré ne suppose donc point d'événements intermédiaires... « Il n'écrit point selon notre méthode qui n'a été employée que très-tard. » Est-ce que la méthode des historiens est de n'omettre aucun fait intermédiaire? Si cela était, à quel ouvrage pourrions-nous donner le nom d'histoire? En quoi donc Moïse s'écarte-t-il de notre méthode? Est-ce parce qu'il ne charge point, comme certains historiens modernes, son récit de détails inutiles ou étrangers à son sujet? Est-ce parce qu'il n'y insère pas des épisodes romanesques, des digressions hors de propos? Est-ce parce qu'il s'abstient de réflexions politiques, de maximes hasardées contre l'état et la religion? Est-ce parce qu'on ne trouve dans ses écrits aucun système ridicule et déplacé sur la divinité, sur la nature, sur l'homme, sur les arts, etc.? Revenons à la difficulté : elle n'est fondée que sur de fausses suppositions.

Première supposition. Selon Voltaire, la première chose que fit Caïn après le meurtre d'Abel, ce fut de bâtir la ville d'Hénochia. Mais ne sommes-nous pas bien mieux fondés à soutenir que c'est la dernière, puisque c'est par là que Moïse termine l'histoire de ce fils d'Adam. Or, si c'est une des dernières choses que Caïn ait faites, ce n'a été qu'après la naissance de Tubal-Caïn, qui était un bon ouvrier en fer et en airain. Ainsi, on a pu

avoir des haches, des marteaux et des ciseaux, ou d'autres outils équivalents ; en un mot, on a pu avoir des arts et des instruments. Si, comme nous l'avons prouvé, Caïn, lors du meurtre de son frère, pouvait déjà avoir une nombreuse postérité, elle devait être prodigieusement multipliée sept ou huit cents ans après. Il pouvait donc trouver, sans sortir de sa famille, et des ouvriers pour bâtir, et des citoyens pour peupler la ville.

Seconde supposition. Qui a appris aux incrédules que les arts, surtout de première nécessité, n'ont été inventés que par les fils de Lamech ? ce n'est pas Moïse : il dit simplement que Jabel fut père d'une famille qui habitait sous des tentes, que Jubal fut père d'une famille où l'on savait jouer des instruments à corde, et que Tubal-Caïn polissait ou perfectionnait toute espèce d'ouvrage en fer ou en airain. Les mots hébreux que la Vulgate a rendus par *malleator* et *faber*, ne signifient pas l'inventeur de ces ouvrages, mais un *ouvrier*.

Troisième supposition. Voltaire voudrait sans doute nous faire entendre que Caïn bâtit une ville comme nos grandes cités, comme Paris ou Londres. Mais s'il s'était rapproché des temps et des circonstances, s'il avait seulement consulté le texte original, il aurait vu que le terme *civitatem* de la Vulgate signifie en hébreu souvent une *maison*, un *bâtiment*, un *village*, un *faubourg* ; que ce même mot signifie quelquefois *terre*, *mur*, *temple*, un *endroit* ; enfin que, selon la Vulgate même, il a ordinairement le même sens que *vicus*, *viculus*.. Rien ne porte donc à croire que Caïn ait bâti quelque chose de plus considerable qu'une habitation, un hameau. Quel incrédule pourra prouver qu'il n'a pas pu le faire, ou que Moïse ait dit quelque chose de plus (*a*) ?

Quatrième supposition. Sur quoi fondés les incrédules supposent-ils que Caïn ait bâti une ville ou un village à dessein de s'y fixer ? Ne pouvait-il pas bâtir pour sa famille ? Cette habitation ne

(*a*) Le substantif hébreu que la vulgate traduit par *civitatem* désigne uniquement un lieu fermé (par un mur, un fossé, une haie, etc.), dans l'enceinte duquel se trouvent des habitations fixes, par opposition aux tentes que les pasteurs de troupeaux dressent et enlèvent au bout de quelques jours. Observons encore que le texte original ne dit pas : *Il bâtit*, mais *il fut bâtissant*, ce qui n'implique pas que Caïn ait achevé cet ouvrage ; peut-être ne fit-il que le commencer.

pouvait-elle pas être destinée uniquement pour Hénoch, de qui elle tira son nom ? Quand même Caïn aurait eu le dessein qu'on lui suppose, que s'en suivrait-il? Avec toute l'envie possible de s'y fixer, n'a-t-il pas pu se faire qu'il s'y soit déplu autant qu'ailleurs, et qu'il n'en ait pas moins mené une vie errante? N'a-t-il pas pu arriver que la mort ait prévenu l'exécution de son projet ? Puisque Moïse ne nous a pas instruits de toutes ces circonstances, quel droit ont les incrédules d'ajouter à son texte pour avoir de si pitoyables prétextes de le combattre et d'y trouver du ridicule (*a*)?

NOTE XXVII.

Chant de Lamech.

Dixitque Lamech uxoribus suis Adæ et Sellæ : Audite vocem, uxores Lamech, auscultate sermonem meum. Quoniam occidi virum in vulnus meum, et adolescentulum in livorem meum : Septuplum, etc. — GEN. IV, 23 SUIV.

Les incrédules, toujours prêts à blasphémer ce qu'ils ignorent, ne s'appliquent jamais à entendre ce qu'ils lisent. « On n'a jamais » su, dit Voltaire [1], ce que Lamech entendait par ces paroles : » *Or, Lamech dit à ses deux femmes, Ada et Sella : Femmes de* « *Lamech, écoutez ma voix, entendez ce que je vais vous dire : j'ai* » *tué un homme par ma blessure, et un jeune homme par ma meur-*

(*a*) Notre auteur n'a pas épuisé le domaine des conjectures qui expliquent le dessein de Caïn de fonder un établissement fixe. Peut-être le Seigneur avait-il adouci dans la suite la rigueur de la sentence portée contre lui ; peut-être le fratricide lui-même, avec l'opiniâtreté de son caractère inflexible, voulait-il donner une sorte de démenti à la sentence de son juge. Quelques interprètes vont plus loin : s'appuyant sur le vers. 16, où il est dit que Caïn *habita* dans la terre de Nod, ils pensent que Dieu l'avait, non pas condamné à une vie perpétuellement errante, mais simplement exilé du pays d'Eden.

[1] *Bible expliquée.*

» *trissure. On tirera vengeance du meurtier de Caïn jusqu'à sept*
» *fois, et de celui de Lamech septante fois sept fois.* L'auteur ne dit
» ni quel homme il avait tué, ni par qui il fut blessé, ni pourquoi
» on vengera sa mort soixante-dix fois sept fois. Il semble que
» les copistes aient passé plusieurs articles qui liaient ces pre-
» miers événements de l'histoire du genre humain. Mais le peu
» qui nous reste des théogonies phéniciennes, persannes, syria-
» ques, indiennes, égyptiennes, n'est pas mieux lié. Le Saint-
» Esprit, comme nous l'avons dit, se conformait aux usages du
» temps. »

Bayle [1], qui n'entend pas mieux l'hébreu que Voltaire (ce dernier a fait cet aveu dans un de ses derniers ouvrages : « Jai pris un rabbin pour m'enseigner l'hébreu ; je n'ai jamais pu l'apprendre. » Il aurait bien dû ne pas tant parler hébreu, ne pas tant disserter sur l'hébreu, etc.) ; Bayle, dis-je, essaie d'abord de combattre les diverses manières dont les interprètes ont traduit les versets dont nous parlons ; il attaque ensuite les principales interprétations qu'on en a données, et les expose de manière à les faire rejeter. Il ne manque pas d'y relever, suivant sa coutume, les contes ridicules que les rabbins ont inventés à cette occasion, et finit par laisser ses lecteurs fort prévenus contre l'Ecriture.

Nous convenons que si on s'en rapportait à la traduction de Voltaire, il serait difficile de trouver un sens raisonnable à ces paroles. Il a rendu ainsi le texte : « J'ai tué un homme *par* ma blessure, un jeune homme *par* ma meurtrissure. » Mais 1° *in vulnus meum* ne signifie point *par ma blessure* ; il signifie *à cause de ma blessure*. Le P. Houbigant a ainsi traduit ce texte : « J'ai
» tué un homme qui m'avait blessé ; un jeune homme qui m'avait
» meurtri de coups ; si Dieu doit punir sept fois celui qui tuerait
» Caïn, il punira soixante et dix fois sept fois celui qui attentera
» aux jours de Lamech. » Ce raisonnement est-il inintelligible et dépourvu de bon sens ? Les jours d'un homme qui tue un injuste agresseur ne doivent-ils pas être plus en sûreté que ceux d'un lâche assassin ? C'est ce que Lamech dit à ses femmes pour les rassurer. « Mais, ajoute Voltaire, l'auteur ne dit ni quel

[1] Art. *Lamech*, note C, D.

homme il avait tué, ni par qui il fut blessé. » J'ai été attaqué sur un grand chemin ; je suppose, par un bandit ; il m'a blessé ; en me défendant, je l'ai fait tomber sous mes coups, et vous voulez que je vous dise son nom ! Vous prétendez que celui qui raconte mon histoire doit vous le dire ! De plus, d'un homme vous en faites deux, comme si l'agresseur n'avait pas été le seul qui ait été tué !

« Il semble, disent les critiques, que les copistes aient passé quelques articles qui liaient les grands événements de l'histoire du genre humain. Mais le peu qui nous reste des théogonies phéniciennes, persannes, syriennes, indiennes, égyptiennes n'est pas mieux lié, » etc. Il ne manque rien au récit de Moïse. Son dessein, dans ces deux traits qu'il rapporte de Caïn et de Lamech, a été de nous mettre sous les yeux les progrès que le crime faisait dans le monde ; il s'en acquitte avec une précision admirable, et revient aussitôt à son objet principal, qui est l'histoire de la famille de Seth, étroitement liée avec celle de la religion. Nous avons fait voir, dans nos observations préliminaires, la différence des écrits de Moïse avec les théogonies phéniciennes, persannes, etc.

2° Les Targums d'Onkélos et de Jonathan Ben-Uzziel, ainsi que la version arabe, lisent le passage dont nous nous occupons, interrogativement ou négativement : *Ai-je tué un homme ?* c'est-à-dire, je n'ai point tué un homme pour mériter à cause de cela quelque châtiment, ni un jeune homme, pour que ce crime soit vengé par la destruction de ma postérité. Selon cette version, qui présente aussi un sens très-raisonnable, Lamech semble avoir prononcé ce discours à l'occasion de la crainte qu'avait sa famille que le meurtre d'Abel ne fût vengé sur elle. Il prouve que cette crainte n'était point fondée, puisqu'il n'avait rien fait qui pût lui attirer ce malheur.

L'auteur de la Continuation des *Réponses critiques* fait voir que le texte original autorise cette interprétation. En traduisant tous les mots littéralement, on a cette phrase : *Num occidi ex vulnere meo virum, imò natum in societate mea* (*in familia mea*)*?* Mais qu'est-ce qu'un homme né dans ma famille, si ce n'est mon frère ? N'est-il pas sensible que Lamech fait ici allusion au crime de Caïn ? Il était coupable lui-même, mais non d'homicide ; son

crime était d'avoir épousé deux femmes contre l'institution primitive du mariage. Cette infraction pouvait exciter contre lui la haine et la jalousie. Ses épouses sont effrayées. Lamech, pour les rassurer, leur dit : Femmes de Lamech, écoutez ma voix. Ai-je donc, par un coup meurtrier, donné la mort à un homme, à mon frère ? ou, si l'on aime mieux, ai-je donc tué un homme dans ma colère, un homme de ma famille, mon propre frère (*a*) ?

NOTE XXVIII.

Seth engendré à l'image d'Adam.

Vixit autem Adam centum triginta annis, et genuit ad imaginem et similitudinem suam, vocavitque nomen ejus Seth. — GEN. V, 3.

« Dieu, dit Voltaire [1], ayant fait Adam à son image et ressem-
» blance, Adam engendra Seth à son image et ressemblance
» aussi. C'est la preuve la plus forte que les Juifs croyaient Dieu
» corporel. »

Nous soutenons, au contraire, que c'est une preuve très-forte

(*a*) Ces deux versets, où l'on reconnait le rhythme et le parallélisme de la poésie hébraïque, sont, d'après Delitzsch, l'expression du sentiment d'orgueil et d'arrogance des descendants de Caïn. Tout fier de ses fils, surtout de Tubal-Caïn, le premier qui sut façonner l'airain et le fer, Lamech entonne ce chant, d'une sauvage énergie :

Ada et Sella, écoutez ma voix :
Femmes de Lamech, soyez attentives à ma parole.
Je tue l'homme qui m'a fait une blessure,
Le jeune homme qui m'a porté un coup.
Dieu vengera Caïn sept fois,
Et moi, je vengerai Lamech septante fois sept fois.

Occidi exprime non un fait accompli, mais un fait certain dans la pensée de celui qui parle ; c'est, pour ainsi dire, un prétérit de confiance. Sens : Malheur à l'homme, vieux ou jeune, qui s'attaque à moi ! Il est perdu ; il tombera certainement sous ma main.

[1] *Bible expliquée.*

que les Juifs reconnaissaient dans l'homme deux substances : l'une spirituelle et intelligente, selon laquelle il *est fait* à l'image de Dieu, son créateur ; l'autre matérielle et visible, selon laquelle il est l'image de son père selon la chair. Seth, selon le corps, ressemble à Adam ; mais à raison de l'âme, Adam et Seth sont faits à la ressemblance de Dieu, que les Juifs ont toujours cru être un pur esprit auquel *nos sens ne* peuvent atteindre. Leurs livres saints leur ont enseigné cette vérité, qu'ils connaissaient déjà, comme tous les anciens peuples. On y voit que Dieu est immense, infini, qu'il remplit le ciel et la terre, qu'il est présent à toutes les pensées des hommes [1]. Cela peut-il s'entendre d'un Dieu corporel ? Très-souvent, dans l'Ecriture, l'*esprit* signifie la pensée, l'intelligence, les connaissances surnaturelles [2] ; donc, ce n'est ni un souffle ni un corps subtil (*a*).

Un auteur païen a rendu plus de justice aux Juifs que Voltaire et nos philosophes. « Les Juifs, dit Tacite, conçoivent un seul » Dieu par la pensée, seul être souverain, éternel, immuable, » immortel [3]. » Voyez notre note VI sur le verset 26 du premier chapitre.

(*a*) Il nous semble, d'après le contexte, que la pensée de l'écrivain sacré est tout autre, et que Voltaire ne l'a pas comprise. Dieu, à l'origine, avait créé le premier homme à son image (vers. 1). Si Adam était resté fidèle, il aurait transmis à ses descendants cette image divine pure et sans altération. Mais ayant, par sa désobéissance, altéré en lui cette image, il ne peut plus la transmettre à ses enfants ; il les engendre donc, non pas à l'image et à la ressemblance de Dieu, mais à l'image et à la ressemblance de l'homme pécheur.

[1] *Jerem.* XXIII, 24 ; *Baruch*, III, 25 ; *Ps.* CXXXVIII, 3, al. — [2] *Exod.* XVXV, 31 ; *Num.* XXI, 25, 29, al. — [3] *Hist.* lib. V, 5.

NOTE XXIX.

Les Géants.

GEN. VI, 1, SUIV.

Du texte de la Genèse qui porte « que les enfants de Dieu ayant eu commerce avec les filles des hommes, elles enfantèrent des géants fameux dans le siècle, » Voltaire conclut [1] que les filles eurent ces géants de « leur commerce avec les anges. » » C'était, dit-il, l'opinion de toute l'antiquité que les planètes » étaient habitées par des êtres puissants appelés *dieux*, et que ces » dieux venaient souvent faire des enfants aux filles des hommes. » Toute la terre fut remplie de ces imaginations : les fables de » Bacchus, de Persée, de Phaëton, d'Hercule, d'Esculape, de » Minos, d'Amphitryon, l'attestent assez; Origène, saint Justin, » Athénagoras, saint Cyprien, saint Ambroise, assurent que les » anges, amoureux de nos filles, enfantèrent, non des géants, » mais des démons. »

Quand nous conviendrions que quelques anciens Pères ont cru que les anges avaient eu commerce avec les filles des hommes, et avaient engendré les géants, en quoi cette opinion pouvait-elle être dangereuse ? L'Ecriture même ne paraissait pas la condamner ; elle atteste que souvent les anges ont paru revêtus d'un corps. C'était aussi le sentiment commun des philosophes, que les *démons*, c'est-à-dire les génies ou intelligences supérieures à l'humanité, n'étaient pas des *esprits purs*, mais revêtus d'un corps subtil et aérien ; conséquemment, ils croyaient qu'un grand nombre de ces génies recherchaient le commerce des femmes, aimaient l'odeur des sacrifices, et se plaisaient souvent à faire du mal aux hommes. Lucien, Plutarque, Porphyre et d'autres étaient dans cette opinion. En quoi donc, nous le répétons, quelques anciens Pères, plus occupés de l'édification des peuples que de satisfaire la curiosité, et qui n'avaient point approfondi une

[1] *Bible expliquée.*

question qu'ils ne jugeaient pas utile à l'instruction des fidèles et à la conversion des païens, seraient-ils repréhensibles de l'avoir suivie ? Elle leur paraissait encore confirmée par la version des Septante, dont plusieurs exemplaires portent : « Les anges de Dieu voyant la beauté des filles des hommes » etc., au lieu qu'il y a dans l'hébreu, le samaritain, le syriaque et la Vulgate, *les enfants de Dieu ;* dans le Chaldéen et l'arabe, *les enfants des grands* ou *des princes*. Ce n'est donc pas dans le livre apocryphe d'Hénoch, qui ne mérite ni d'être lu ni d'être refuté, que quelques Pères avaient puisé cette opinion. « Mais, disent les incrédules et quelques protestants après eux [1], il s'ensuit que ces Pères n'avaient point de notion de la parfaite spiritualité. » Ils l'admettaient du moins en Dieu, puisqu'ils le supposaient créateur. Barbeyrac pourrait-il prouver la parfaite spiritualité des anges autrement que par la tradition, et par la croyance universelle de l'Eglise ?

Au reste, il est faux que tous les anciens Pères aient adopté cette opinion. Au contraire, le plus grand nombre a soutenu la parfaite spiritualité. Le P. Petau [2] a cité, parmi les Grecs, Tite, évêque de Bostres, Didyme, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, Eusèbe de Césarée, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, Théodoret, etc., etc. ; parmi les Latins, Marius Victorin, saint Léon, Junilius l'Africain, saint Grégoire-le-Grand, etc.

Pour revenir au passage dont les critiques se prévalent contre nous, nous soutenons que tous ceux-là se trompent étrangement qui supposent que ces mots *les enfants de Dieu* désignent ici les anges. Ils désignent les enfants de Seth, qui s'allièrent avec la famille de Caïn. Moïse en a averti dès le chapitre quatrième, en disant que du temps d'Enos, fils de Seth, leur famille commença « à se nommer du nom de Dieu, » pour se distinguer de celle de Caïn. Lorsque les fils de Seth, séduits par les charmes des filles de Caïn, contractèrent des alliances avec elles, il vint de ces mariages mal assortis une génération qui paraît avoir été aussi extraordinaire pour la taille et la force que pour l'impiété et

[1] Barbeyrac, *Traité de la morale des Pères*, ch. II, § 3. — [2] *Dogm. théol.* tom. III, lib. I, cap. III.

l'injustice. Les Hébreux les ont appelés *Néphilim*, et, dans la plupart des versions, ce mot est traduit par celui de *géants*. Ce mot peut signifier des *apostats*. Les interprètes Juifs supposent que par les *fils de Dieu* il faut entendre les princes et les magistrats d'alors qui, au lieu d'employer leur autorité à réprimer le vice, en donnaient eux-mêmes l'exemple, prenaient les filles des hommes ou du petit peuple, et employaient la violence pour les débaucher (*a*).

Quant aux géants, on ne saurait douter qu'il n'y ait eu dans les anciens temps des hommes d'une taille vraiment gigantesque et d'une force extraordinaire. Saint Cyrille [1] attribue cette monstrueuse stature des géants à la colère de Dieu irrité contre leurs parents. D'autres expliquent ce phénomène par la vigueur des enfants de Seth [2], dont les descendants, suivant quelques auteurs, ont été en général de grande taille, ceux de Caïn étant au contraire de médiocre stature [3]. Dans une dissertation qui se

(*a*) Fr. Keil (*Comment. sur la Genèse*) : Que faut-il entendre par *filii Dei* et *filias hominum*? Trois sentiments partagent les interprètes. Les uns, s'appuyant sur la tradition juive, entendent par *fils de Dieu* les princes et les grands, et par *filles des hommes*, les femmes du commun du peuple ; mais cette opinion est aussi contraire à la langue qu'aux idées de la Bible. Pour d'autres, les enfants de Dieu sont les anges, et les filles des hommes, les femmes en général. Au point de vue philologique, ce sentiment pourrait se soutenir; mais il a contre lui le contexte. Reste la troisième opinion, la seule vraie, qui voit dans les enfants de Dieu les pieux descendants de la race de Seth, et dans les filles des hommes, les femmes nées de la race orgueilleuse et impie de Caïn.

Quant au mot *nephilim*, que les Septante et la Vulgate ont traduit par *géants*, l'étymologie indiquerait plutôt des hommes *violents*, d'injustes *agresseurs*; et c'est là la signification que lui donnent la plupart des interprètes modernes. Les *fils d'Enac*, dont il est parlé dans nos livres saints au temps de Moïse et de Josué, appartenaient réellement à une famille de géants, qui, évidemment, n'avait rien de commun avec les *nephilim* d'avant le déluge. La Bible mentionne encore quelques individus qu'elle appelle des géants, tels que Og et Goliath. Enfin, elle dit que les Chananéens étaient de haute stature. Il n'y a rien dans tout cela, je ne dis pas qui choque la raison, mais qui soit bien extraordinaire.

[1] Lib. III *in Gen.* — [2] Heydegger, *Hist. patriarch.* tom. I p. 202. — [3] Saint Jean Chrysostome.

trouve dans la Bible d'Avignon [1], Dom Calmet a rassemblé une multitude de passages des historiens et des voyageurs, qui prouvent qu'il y a eu des géants. Derham [2] en donne divers exemples, tirés aussi des histoires anciennes et modernes. Sans admettre toutes ces relations et sans les contester, non plus que les preuves dont elles sont revêtues, nous n'avons pas besoin d'y recourir pour justifier le récit de Moïse. Il est manifeste que, dans les endroits de l'Ecriture où il est fait mention des géants, il n'en est parlé que comme de choses rares et merveilleuses. De semblables exceptions se sont trouvées dans tous les siècles. On a toujours parlé des géants comme d'une espèce d'hommes fort rare, quoique le nombre en paraisse avoir été plus grand avant qu'après le déluge.

« Mais, ajoute Voltaire [3] en parlant du combat de David » contre Goliath, Goliath avait douze pieds et demi de haut... » Nous ne voyons plus aujourd'hui d'hommes de cette taille ; » telle est même la constitution du corps humain, que cette ex- » cessive hauteur, en dérangeant toutes les proportions, ren- » drait le géant très-faible et incapable de se soutenir ; il faut » regarder Goliath comme un prodige que Dieu suscitait pour » manifester la gloire de David. »

Voltaire croit sans doute montrer de la force d'esprit en rejetant les faits les mieux attestés, parce qu'ils sont extraordinaires ; mais il ne se montre que superficiel et peu judicieux. L'existence des géants est démontrée par le concert de l'antiquité sacrée et profane. A la bonne heure, qu'on ne croie pas ce que le moine Hélinand a débité de la taille de Pallas, fils d'Evandre ; ce que Phlégon a débité touchant Macrosiris ; ce que Bocace et Phasel ont dit de Polyphême ; qu'on laisse, si l'on veut, Sertorius avec Anthée, Calmet avec Tentobochus, etc. ; mais un homme sensé (en mettant même la révélation à part) rejettera-t-il ce que Moïse, témoin oculaire, dit de la taille d'Og, roi de Basan [4] ? ce que les espions qu'il envoya chez les Chananéens rapportèrent [5] de la hauteur démesurée des descendants d'Enac ? ce que Pausanias dit du tombeau d'Astérius [6], qu'on

[1] Tom. I, p. 372. — [2] *Théologie physique*. liv. V, ch. IV. — [3] *Bible expliquée*. — [4] *Deut*. III, 11. — [5] *Num*. XIII, 34. — [6] In *Attic*. cap. XXXV.

voyait encore de son temps dans l'île de Ladé? ce que les historiens romains disent du roi des Cimbres, qui, au triomphe de Marius, surpassait en hauteur les trophées, c'est-à-dire les grandes perches chargées d'armes qu'on portait devant le char du vainqueur [1]? ce que nombre de voyageurs exacts rapportent des habitants de la terre Magellanique? On peut voir tous ces faits, et une multitude d'autres, dans la dissertation que j'ai citée; dans une autre dissertation sur l'Amérique, par D. Pernety; dans les relations récentes des voyageurs Byron, Guyot et de La Girandais, etc.; mais surtout dans un mémoire du célèbre chirurgien Le Cat, qui n'était rien moins que crédule ou superstitieux [2]. Le philosophe incrédule eût été bien reçu à lui opposer des impossibilités tirées de la constitution du corps humain. Il y a eu des géants, il y en a de nos jours"[3].

Revenons à Goliath : sa taille, suivant le savant auteur des *Métrologies constitutionnelles et primitives*, *comparées entre elles*, tom. II, pag. 134, était de six coudées civiles et un palme, c'est-à-dire de sept pieds huit pouces et demi métriques, ou de sept pieds et près de onze pouces du pied français. Telle était la taille d'Hercule. Telle était, et même d'un pouce au moins plus grande encore, la taille du fameux géant irlandais O-Brien, qui vient de mourir à Bristol. En effet, le *Journal des Débats* du 19 vendémiaire an 10, art. *Paris*, en annonçant sa mort, nous apprend que sa taille était de huit pieds français; d'autres la font de huit pieds et demi anglais, ce qui revient au même, du moins à très-peu près.

Si cependant on supposait que les coudées dont parle l'Ecriture, au sujet de Goliath, n'étaient pas des coudées moyennes ou civiles de 24 doigts seulement, mais de celles qu'on appelait *grandes coudées*, alors la taille de ce géant se trouverait être de dix pieds six pouces sept lignes du pied de roi, et de là il faudrait conclure que ce Philistin était un des géants de la race d'Enac, dont il est parlé dans les Nombres, dans le Deutéronome, dans Josué et dans les Juges.

[1] Florus, lib. II, cap. XI. — [2] *Mémoires sur les Géants,* dans le *Magasin franc.*, mars, avril et mai 1751. — [3] Voy. encore *Hist. de l'Académie des Inscript.* tom. I, in-12, p. 158; tom. II, p. 262.

L'auteur des *Métrologies* prouve que les géants des terres Magellaniques sont de la race d'Enac, et il n'en faut pas être surpris, puisque, comme Mélot le prouve dans son Mémoire lu le 2 avril 1753 en l'Académie des Inscriptions, les Enacides ont été dispersés dans toutes les contrées où les Chananéens avaient pénétré, et même jusque dans les îles Britanniques (*a*). Les Cananéens et les Phéniciens étaient anciennement un même peuple, d'où de savants Anglais ont conclu qu'il y a eu autrefois chez les Phéniciens, comme chez les Chananéens, une famille de géants connus sous le nom des enfants d'Enac. Or, ajoutent ces savants, lorsque Josué pénétra dans la terre de Canaan, une partie des habitants prit la fuite, se répandit dans les îles de la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique, et peut-être même jusque dans la Germanie, comme le prouvent le passage d'Eusèbe sur la fondation de Tripoli, l'inscription de Tanger, les inscriptions hébraïques trouvées à Vienne et rapportées par Lazius. On doit encore avouer, continuent ces auteurs, que quelques-uns des enfants d'Enac suivirent les Chananéens fugitifs, puisque nous trouvons les tombeaux de ces géants partout où les inscriptions nous apprennent que ces peuples ont pénétré : à Tanger, par exemple, celui d'Anthée, que Sertorius fit ouvrir; à Astérie, près de Milet, celui du géant Astérius, fils d'Enac ; à Vienne, en Autriche, celui du géant Mordecaï, descendu de la race des géants; sans parler ici de ce passage de Plaute, où Carthage est appelée « la demeure des enfants d'Enac. » C'est ainsi, disent encore ces écrivains, que nous trouvons dans l'histoire des îles Britanniques d'anciennes traces des enfants d'Enac. Brutus, à son arrivée, chassa les géants qui les opprimaient. La fête de l'idole d'osier fut instituée pour être à jamais un monument de cette délivrance. On sait que cette fête était autrefois le grand sacrifice des druides : une statue colossale, faite d'osier tissu à claire-voie, était élevée dans la place publique ; on enfermait dans cette vaste machine des hommes vivants, criminels ou innocents, jusqu'à ce que sa capacité en fût remplie, et alors on allumait sous ce colosse un grand feu dont les flammes et la fumée fai-

(*a*) Mélot et l'auteur des *Métrologies* ont inspiré trop de confiance à Du Clot. Ce dernier paragraphe est dénué de toute valeur scientifique.

saient périr tous ces misérables. Tels étaient les sacrifices que les Cananéens faisaient à Moloch de leurs propres enfants, et l'Ecriture nous apprend que c'est principalement à cause de ces abominations que Dieu ordonna de les exterminer.

NOTE XXX.

Longévité des premiers hommes.

GEN. V, 4 SUIV., ET VI, 3.

Une des plus étonnantes circonstances qu'on trouve dans l'histoire du monde avant le déluge, c'est la durée prodigieuse de la vie des hommes d'alors, comparée avec la brièveté de la nôtre. Il y en a peu à présent qui atteignent l'âge de cent ans, tandis qu'avant le déluge on vivait souvent au-delà de neuf siècles. La disproportion est si excessive, qu'on serait en quelque sorte fondé à la révoquer en doute, si elle n'était rendue incontestable par les témoignages réunis des écrivains sacrés et profanes. L'Histoire et la Fable nous fournissent des monuments de cette vérité. Ce qu'Homère fait dire à Nestor, que la longueur de sa vie n'est rien en comparaison de celle des anciens héros, s'accordent parfaitement avec ce que Jacob dit à Pharaon sur le même sujet. Les débris épars qu'on trouve chez les anciens peuples, relatifs au premier monde, quoique grossiers, informes, altérés, sans ordre, sans suite, déposent en faveur des livres saints sur ce point, comme sur tant d'autres. Josèphe [1] allègue les témoignages de Manéthon, de Bérose, de Mochus, d'Hestiœus, de Jérôme l'Egyptien, et des auteurs des antiquités phéniciennes. Il dit aussi qu'Hésiode, Hécatée, Hellanicus, Acusilaüs, Ephorus et Nicolaüs ont attesté que les anciens vivaient mille ans. De tous ces témoignages, il ne nous reste aujourd'hui que celui d'Hésiode [2].

[1] *Antiq.* I, III, 9. — [2] *Oper. et dies,* vers. 130.

Comme ces autorités ne peuvent être éludées, et que des critiques sensés ne s'aviseront jamais de les rejeter, quelques auteurs, pour donner au fait dont il s'agit quelque vraisemblance, ont supposé que les années de ces premiers hommes n'étaient peut-être pas solaires, mais lunaires, ce qui réduirait leur vie à un espace plus court encore que la nôtre (*a*). Mais cette hypothèse n'a pas le moindre fondement, et donnerait lieu à des absurdités nombreuses : il en résulterait que la durée du monde n'aurait été que de cent trente ans, quoique, de la création au déluge, il se soit écoulé dix générations; que Mathusalem n'aurait vécu que 80 ans; que Caïnan et Enos auraient été pères dans l'enfance, c'est-à-dire à six ou huit ans; et que plusieurs patriarches après le déluge, ceux même qui ont eu une nombreuse postérité, ne seraient pas parvenus à l'âge viril, les 175 ans d'Abraham ne donnant pas à ce compte 15 ans. C'est d'après cette démonstration que les savants ont conclu, avec Blondel, Saumaise, les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, etc., que le premier monde a dû être singulièrement peuplé.

On explique de différentes manières cette longue vie des premiers hommes. Quelques-uns l'ont attribuée à la sobriété de ceux qui vivaient avant le déluge, à la simplicité de leurs mets, à la privation de la viande, et à l'ignorance de cet art si funeste inventé par la gourmandise. Cette raison n'est pas méprisable; mais elle n'est pas, à beaucoup près, suffisante pour expliquer une vie de 900 et plus d'années, puisqu'on voit de nos jours des personnes très-sobres qui cependant atteignent rarement quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans.

D'autres ont cherché la solution de la difficulté dans la bonté et l'excellence des fruits, et dans quelques vertus particulières des herbes et des plantes d'alors. D'autres ont pensé que la longue vie des habitants de l'ancien monde venait de la force des premiers principes dont leurs corps étaient composés. Enfin, on a conjecturé, avec plus de vraisemblance, que la principale

(*a*) On entend ordinairement par *année lunaire*, une durée de 12 lunaisons ou mois lunaires. Mais notre auteur attache un autre sens à cette expression : pour lui, une année lunaire ne comprend qu'une seule lunaison.

cause de cette longue vie était la pureté de l'air qu'on respirait avant le déluge, la beauté du séjour qu'offrait le globe avant le bouleversement causé par ce fléau, l'uniformité du climat, l'égalité des saisons, l'absence des hivers rigoureux et des chaleurs excessives, un printemps perpétuel, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nos jours dans les descriptions de tous les anciens poëtes, etc (*a*).

Voltaire, sur le verset 3 du sixième chapitre de la Genèse, où Moïse rapporte que Dieu dit : « Mon esprit ne demeurera plus » *pour toujours dans l'homme*, parce que l'homme n'est » que chair, et sa vie ne sera que de six-vingts ans, » prétend que par ces paroles Dieu a réduit la vie des hommes qui devaient naître à l'avenir à six-vingts ans, pour avoir occasion de mettre l'écriture sainte en contradiction avec elle-même, parce que Noé, Abraham et mille autres ont vécu d'avantage. Mais il ne s'agit

(*a*) La question de la *possibilité* de vivre cinq, six et neuf cents ans dans les premiers temps du genre humain n'est pas du ressort de la physiologie actuelle. Le physiologiste qui parle d'impossibilité sur ce point sort de la réserve que lui commande la véritable science. En effet, la seule règle d'après laquelle la physiologie puisse déterminer la durée de la vie, c'est l'expérience; or, ses observations ne portent exclusivement que sur le présent, et ses conclusions doivent se réduire à ceci : dans les conditions actuelles de la nature, l'homme ne peut pas arriver à un âge aussi avancé que celui auquel les patriarches sont parvenus. Toutefois, on trouve maintenant encore des exemples suffisamment constatés de personnes qui ont dépassé de beaucoup l'âge ordinaire et ont vécu de 150 à 200 ans; Prichard cite plusieurs exemples de ce genre. Au dire des voyageurs modernes, cette longévité n'est pas rare chez les Arabes qui habitent les déserts de l'Afrique. Or, si à notre époque, la durée de la vie peut, dans des circonstances très-favorables, atteindre le double ou le triple de la durée fixée comme moyenne par la physiologie, qui voudrait affirmer qu'il n'y a pas eu de circonstances plus favorables encore, où les hommes arrivaient à un âge dix fois plus avancé ? En ne s'appuyant que sur les faits actuels, il est aussi impossible de nier que de démontrer la réalité de ces circonstances favorables dans la haute antiquité (Reusch, *la Bible et la Nature*, p. 533 suiv.).

Grâce à cette longue vie des patriarches, le genre humain se multiplia rapidement, et les traditions primitives purent se conserver et se transmettre sans altération au sein du peuple choisi. Noé, qui vécut 60 ans avec Abraham, avait vécu près d'un siècle avec Enos, le petit-fils d'Adam.

point là de la vie des individus, le critique l'a sûrement bien compris ; mais il ne laisse échapper aucune occasion de blasphémer à tort et à travers. Ce dont il s'agit évidemment ici, c'est que l'homme, la totalité des hommes, le genre humain n'a plus que cent vingt ans à vivre ; que Dieu lui accorde encore cent vingt ans pour l'attendre à pénitence ; qu'enfin, après cent vingt ans, un déluge universel fera périr le genre humain, s'il ne profite pas de ce délai que la miséricorde divine lui ménage pour se reconnaître.

NOTE XXXI.

Comment Dieu se repentit

Pœnituit eum (Deum) *quod hominem fecisset in terra, et tactus dolore cordis intrinsecus,* etc. — GEN VI, 6.

« Les critiques, dit Voltaire [1], ont trouvé mauvais que Dieu » se repentît ; mais le texte appuie si énergiquement sur ce » repentir de Dieu, qu'il paraît trop hardi de ne pas prendre ses » expressions à la lettre. »

Nous demandons pourquoi on doit plutôt prendre ces expressions à la lettre que celles de nos sophistes eux-mêmes, quand ils disent que le cœur est rempli de joie, qu'il est pénétré de douleur ? Entendent-ils par le cœur le viscère qui fait circuler le sang, ou bien, avec tout le genre humain, cette partie de nous-mêmes qui pense, qui désire, qui veut ? Le mot *cœur* est donc ici une métaphore ; il en est de même du mot *repentir*. L'un et l'autre expriment, sous l'emblême des affections humaines, le décret par lequel Dieu avait arrêté qu'il punirait les hommes obstinés dans leurs désordres et dans leur incrédulité.

Il est évident que, puisque Dieu est immuable et souverainement parfait, on ne peut pas plus lui attribuer des passions que des membres corporels, sinon en un sens métaphorique. On dit

[1] *Bible expliquée.*

que Dieu est irrité lorsqu'il punit. La colère de Dieu, dit saint Augustin, n'est point une passion ou un trouble de l'âme comme la colère de l'homme, mais une perfection que l'Ecriture exprime en disant : Pour vous, Seigneur tout-puissant, vous jugez avec une tranquillité parfaite [1]. On dit encore que Dieu hait les impies, par la même raison qu'il est jaloux de son culte, parce qu'il défend de le rendre à d'autres qu'à lui. Ainsi les expressions dont le texte sacré se sert pour marquer l'improbation de Dieu, son horreur pour les crimes des hommes, le décret éternel de la destruction du genre humain, expliquent simplement les actes de la volonté de Dieu par les signes dont les hommes sont convenus entre eux pour exprimer les actes de leurs variations et de leurs inconstances. Nous sentons bien la faiblesse de ce langage ; mais il ne marque que notre impuissance ; il ne saurait déroger à la souveraine majesté de Dieu ; car enfin nous ne trouverons jamais des expresions proportionnées à la sublimité de ces divines opérations. Mais nous comprenons parfaitement, quand l'historien sacré nous dit, par exemple, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, à quel point était montée la corruption du genre humain, puisque Dieu résolut de le faire périr dans les eaux du déluge.

NOTE XXXII.

Déluge.

GEN. VI, VII et VIII.

Qu'il y ait eu une destruction causée par un déluge, comme le raconte Moïse, c'est un fait confirmé par les témoignages des plus anciens écrivains et des plus anciens peuples de la terre.

Nous avons vu, dans nos Observations préliminaires, ce que les Phéniciens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois disent sur ce sujet.

[1] August. lib. XIII *de Trinit.* cap. XVI.

Cette croyance d'un déluge universel était si bien établie chez les Egyptiens, que quelques-uns de leurs philosophes dirent à Solon [1] « qu'après certains périodes de temps, une inondation » envoyée du ciel changea la face de la terre ; que le genre » humain avait péri plusieurs fois de différentes manières, et que » c'était pour cela que la nouvelle race des hommes manquait » de monuments et de connaissances des temps passés. »

Les habitants d'Héliopolis, en Syrie, montraient dans le temple de Junon une ouverture qui, à ce qu'ils disaient, avait englouti les eaux du déluge [2]. L'auteur qui raconte ce fait dit que les Grecs, qui ont confondu le déluge universel avec celui de Deucalion [3], faisaient une histoire du dernier trop curieuse pour n'être pas rapportée. Nous avons remarqué, dans nos Observations préliminaires sur l'antiquité des Egyptiens, que *Deucalion* est le nom même de *Noé* traduit en grec.

« La tradition porte, dit-il, que la race actuelle des hommes » n'était point la première, elle avait entièrement péri, mais » une seconde génération descendue de Deucalion. Les hommes » de cette première race étaient insolents, injustes, parjures, » impitoyables, et n'exerçaient pas l'hospitalité envers les étran- » gers. Ces crimes leur attirèrent le châtiment du ciel. Tout » d'un coup, il sortit de la terre une prodigieuse quantité d'eau ; » il tomba beaucoup de pluie ; les rivières se débordèrent, et la » mer monta à une prodigieuse hauteur, de sorte que tout devint » eau, et que tous les hommes furent noyés. Le seul Deucalion » dut sa conservation à sa prudence et à sa piété. Il entra dans » une grande arche avec ses fils et leurs femmes ; ensuite il y fit » entrer des pourceaux, des chevaux, des lions, des serpents, » et toutes les autres créatures qui vivent sur la terre, par paires ; » il les reçut toutes, et elles ne lui firent aucun mal, les dieux » ayant formé entre elles et lui des liaisons d'amitié : ce fut ainsi » qu'il évita la fureur des eaux. »

Un écrivain oriental, Ebn Shohnah, nous apprend que quelques-uns de ceux qui professaient la religion des mages niaient le déluge, ou du moins en révoquaient en doute l'universalité. Ils

[1] Platon, dans le *Timée*. — [2] Lucien, *de Dea Syra*. — [3] Ovide, *Métamorph.* I, 260, etc.

soutenaient qu'il ne s'était étendu que jusqu'à un certain rocher près de Hulwan, ville d'Irak, sur les confins du Curdestan. Cependant, les plus orthodoxes d'entre eux reconnaissent une inondation universelle qui fit périr le genre humain, à l'exception d'une très-petite partie, et dont l'objet fut de punir les crimes des hommes, dont particulièrement un nommé Malcûs était un monstre de corruption et d'impiété. Une circonstance bizarre qu'ils ajoutent, est que ces premières eaux du déluge sortirent du four d'une certaine vieille, nommée *Zala Cufa* [1]. Mahomet a emprunté cette circonstance, et l'a insérée dans son Alcoran [2].

Dans l'histoire chinoise, le déluge arrivé sous Yao est célèbre ; il est dit que les eaux couvraient les collines de toutes parts, surpassaient les montagnes, et paraissaient aller jusqu'au ciel [3]. Quoique ce livre classique des Chinois place ce déluge sous Yao, il paraît par d'autres livres que ce peuple n'en connaissait pas l'époque certaine [4]. Au reste, nous ne prétendons pas affirmer que les Chinois ont regardé ce déluge comme universel. Il ne leur en était resté qu'une notion confuse, et ils n'ont jamais connu que leur propre pays dans l'univers ; mais une inondation dont on a parlé d'un bout du monde à l'autre ne peut pas être arrivée dans un seul pays.

Les Américains ont eu aussi connaissance du déluge [5] ; en un mot, toutes les nations ont conservé quelques traditions de cet événement mémorable [6]. Voyez surtout Huet [7], ainsi que l'histoire moderne pour servir de suite à l'histoire ancienne de M. Rollin, par M. de Marsy qu'on n'accusera pas d'être trop favorable à la religion chrétienne. On est étonné d'y trouver si fréquemment, parmi les peuples les moins connus autrefois ou même nouvellement découverts, les traditions les plus conformes à ce que Moïse nous apprend.

[1] Hyde, *de Relat. veter Pers.*, cap. X. — [2] Chap. XI, 40 et chap. XXIII, 28. — [3] *Chou-King.* — [4] *Ibid.* Discours prélim., ch. VI et XII. — [5] J. de Laët. *de Origine gent. Americ.*, p. 115. Acosta, Herrera. — [6] Voyez Josèphe, *Antiq.* I, III ; Eusèbe, *Praep. evangel.*, lib. IX, cap. XII ; G. le Syncelle, *Chronogr.*, édit. de Paris, p. 30 et 38; Plutarque, Opusc. *Terrestria an aquat. animalia plus habeant solertiæ.* — [7] *Quæst. alnet.* lib. II, cap. XII, 5.

M. Bailly, dans ses *Lettres sur l'origine des sciences*, passe en revue toutes les anciennes traditions sur le déluge. « Pourquoi, » dit-il, l'effusion des eaux est-elle la base de presque toutes les » fêtes antiques ? Pourquoi ces idées de déluge, de cataclysme » universel ? Pourquoi ces fêtes qui en sont des commémora- » tions ? Les Chaldéens ont l'histoire de leur Xisuthrus, qui n'est » que celle de Noé un peu altérée. Les Egyptiens disaient que » Mercure avait gravé les principes des sciences sur des colonnes » qui pussent résister au déluge. Les Chinois ont aussi leur » Peyrum, mortel aimé des dieux, qui se sauva, dans une » barque, de l'inondation générale. Les Indiens racontent (en » mêlant à ce récit leur fabuleuse antiquité, dont Fréret nous a » appris à juger dans ses *Recherches sur les traditions religieuses* » *et philosophiques des Indiens*, qu'on trouve dans *l'Histoire de* » *l'Académie des Inscriptions*, tom. 18, in-4°) qu'il y a environ » 21 mille ans que la mer a couvert et inondé toute la terre, à » l'exception d'une montagne vers le nord...... Une seule femme » avec sept hommes s'y retirèrent.... On y avait également » sauvé deux animaux de chaque espèce, etc. L'idée du déluge » telle que nous l'avons recueillie chez les différents peuples, » est la tradition d'un fait historique.... On ne cherche point à » perpétuer la mémoire de ce qui n'est point arrivé. Ces his- » toires, différentes par leur forme, mais semblables quant au » fond, qui présentent un même fait, partout altéré, mais par- » tout conservé, ce consentement unanime des peuples est une » forte preuve de la vérité de ce fait. »

M. Boulanger, dans son *Antiquité dévoilée*, avant-propos, a insisté sur ce grand événement. « Il faut prendre, dit-il, un fait » dans la tradition des hommes, dont la vérité soit universelle- » ment reconnue ; quel est-il ? Je n'en vois point dont les monu- » ments soient plus généralement attestés que ceux qui nous ont » transmis cette fameuse révolution physique..... qui a donné » lieu à un renouvellement total de la société humaine ; en un » mot, le déluge me paraît la véritable époque de l'histoire des » nations. Non-seulement la tradition qui nous a transmis ce » fait est la plus ancienne de toutes, mais encore elle est claire » et intelligible. Elle nous présente un fait qui peut se justifier » et se confirmer 1° par l'universalité des suffrages, puisque la

» tradition de ce fait se trouve dans toutes les langues, et dans
» toutes les contrées du monde ; 2° par le progrès sensible des
» nations et la perfection successive de tous les arts.... 3° L'œil
» du physicien a fait remarquer les monuments authentiques de
» ces anciennes révolutions ; il les a vus gravés partout en carac-
» tères ineflaçables.... Ainsi, la révolution qui a submergé notre
» globe, ou ce que l'on a nommé le déluge universel, est un
» fait que l'on ne peut récuser, et que l'on serait forcé de croire
» quand même les traditions ne nous en auraient point parlé. »

M. Boulanger détaille les institutions faites par les différents peuples de la terre pour rappeler la mémoire du déluge. Il en tire des conséquences relatives aux effets que, selon lui, il a dû produire. Il entre ensuite dans la partie systématique de son ouvrage, et, dès qu'il met les systèmes à la place des faits, ou qu'il veut expliquer les faits par des systèmes, il commence, comme tant d'autres, à s'égarer, et n'enfante plus que des erreurs.

Revenons aux incrédules de ce siècle qui ont porté la témérité et la mauvaise foi jusqu'à soutenir qu'il n'est point fait mention du déluge de Noé dans l'histoire profane, et que les Juifs seuls en ont eu connaissance. Nous venons de démontrer le contraire, et tous nos lecteurs peuvent s'assurer par eux-mêmes de la vérité des témoignages que nous avons rapportés. Nous demandons maintenant comment cette idée d'un déluge universel a-t-elle pu se répandre d'un bout du monde à l'autre? Ce n'est point par l'inspection du sol de la terre, des différentes couches dont elle est composée, des corps marins qu'elle renferme dans son sein ; aucun des auteurs anciens n'a fait usage de cette preuve, et les anciennes traditions du déluge remontent plus haut que les connaissances acquises par l'étude de la nature. C'est donc par d'anciens témoignages que les peuples ont su cet événement ; ce qui prouve non-seulement la vérité du déluge, mais encore son universalité, parce que ces témoignages ne seraient pas les mêmes dans les quatre parties du monde, si le déluge n'était arrivé que dans l'une de ces parties. Depuis deux mille cinq cents ans, l'histoire des principaux peuples de l'univers est connue, du moins quant aux événements considérables. Depuis cette époque, il n'a plus été question d'un grand déluge arrivé dans aucun pays. Comment aurait-on donc imaginé un déluge général

et universel environ deux mille ans plus tôt, s'il n'y avait rien eu de semblable?

Enfin, jusqu'à présent, malgré toutes les recherches et toutes les observations possibles, on n'a pu encore découvrir un seul monument ni un seul vestige d'industrie humaine antérieur au déluge, rien ne remonte au-delà; il faut donc que, pour lors, le genre humain tout entier ait été détruit et renouvelé, comme Moïse le rapporte (*a*).

(*a*) Lorsque nous examinons l'ensemble de la description du déluge, son caractère circonstancié, son ampleur, sa clarté et sa précision dans la plupart des détails, il semble bien que, si ce n'est pas précisément la relation d'un témoin occulaire, c'est au moins celle d'un écrivain qui a soigneusement recueilli la narration transmise par les témoins oculaires. Herder l'appelle un *Journal de l'arche*. D'après les données chronologiques de la Genèse, Abraham pourrait encore avoir entendu de la bouche de Noé lui-même le récit de ce grand événement. On ne peut douter, du moins, que la tradition de ce récit n'ait été conservée fidèlement dans la famille des patriarches, de sorte que Moïse pouvait puiser à une bonne source l'événement qu'il raconte. Cette tradition favorable à la valeur historique du récit de Moïse est confirmée par les traditions des peuples sur le déluge. Nous trouvons ces traditions chez les peuples les plus divers, depuis la Chine et les Indes jusqu'au Mexique et au Pérou, depuis les îles de la mer du Sud jusque dans le pays de Galles et en Laponie. Toutes ces relations, d'ailleurs bien variées, s'accordent entre elles et avec la Genèse sur les principaux points et sur quelques détails : une arche fermée, des animaux conservés, le débarquement sur une montagne, un sacrifice après le déluge, l'arc-en-ciel, voilà les points qui, avec quelques autres, reviennent partout (Voy. pour les détails : Lenormant, *op. cit.*, p. 20; Darras, *Hist. de l'Eglise,* tom. I, p. 295 suiv.). Ces traditions nous offrent un double témoignage en faveur du récit mosaïque. 1° On ne peut expliquer leur existence et leur conformité autrement qu'en admettant pour toutes une source commune, qui ne peut être autre que la tradition emportée par les peuples au moment de leur dispersion. 2° Comparé aux autres récits, celui de Moïse paraît évidemment le plus fidèle et le plus historique de tous. « Les traditions populaires du déluge, dit avec raison Delitzsch (*Genes.* p. 242), ont, dans le récit biblique, leur correctif, de même que celui-ci trouve en elles une preuve de sa réalité historique; car ce sont les mêmes éléments qui constituent la base des traditions païennes sur le déluge, seulement ils sont revêtus de couleurs mythologiques et tellement dénaturés, que la signification morale du fait original a disparu. On l'accompagne de circonstances locales particulières

Si quelques incrédules, tels que Fréret, l'auteur du Système de la nature, Boulanger, etc., ont vu le déluge attesté par une tradition si constante de toutes les nations qu'ils n'ont osé le révoquer en doute, et qu'ils aient mieux aimé avoir recours à des causes chimériques que de nier ce désastre, qu'ils reconnaissent « avoir porté la terreur dans le cœur de tous les mortels, » d'autres sophistes modernes, aussi mauvais physiciens que mauvais raisonneurs, moins instruits et par cette raison plus hardis, ont entrepris de faire passer pour une fable la révolution universelle que le déluge a causée sur notre globe. Ils ont attaqué ce fait par divers moyens, les uns indirects, les autres directs. En supposant l'universalité du déluge, disent-ils d'abord, telle qu'elle est racontée par Moïse, les animaux et les semences n'ont pu être conservés que dans un vaisseau d'une grandeur énorme. Or, l'arche de Noé n'était pas suffisante pour contenir toutes les espèces d'animaux, avec les provisions qui étaient nécessaires pour leur entretien pendant un an, et toutes les semences et graines que nous connaissons, etc. Telle est la manière indirecte dont le déluge est attaqué dans une brochure intitulée *le Monde*.

Pour mettre en poudre cette objection, que l'incrédulité ne se

à chaque pays, et d'une inondation générale on en a fait une plus ou moins restreinte... Le récit biblique, dégagé de tous les éléments mythologiques, nationaux et particuliers, est le miroir qui reproduit le plus fidèlement la tradition primitive. » Cf. Reusch, *Op. cit.* p. 364 suiv.

M. Lenormant fait ici deux observations que nous croyons devoir résumer. 1o La tradition du déluge qui se reproduit dans toutes les grandes races de l'espèce humaine, semble pourtant faire défaut dans une, la race noire, chez laquelle on en a vainement cherché un vestige, soit parmi les tribus africaines, soit parmi les populations noires de l'Océanie. 2o Peut-être a-t-on rapproché à tort du déluge biblique certains souvenirs légendaires qui ne s'y rattachent en aucune manière. Ce sont ceux qui se rapportent à quelques phénomènes locaux et d'une date historique relativement assez voisine de nous. Tel est, dit M. Lenormant, le caractère de la grande inondation placée par le *Chou-King* sous le règne d'Yao. Elle n'a aucune parenté réelle, ni même aucune ressemblance avec le déluge biblique. C'est un événement purement local, une catastrophe occasionnée par un débordement du Hoang-ho, dont on commença, dès le règne d'Yao, à contenir les eaux par des endiguements. Voy. un article de M. Ed. Biot dans le *Journal asiatique,* 1843.

lasse pas de répéter après Celse, qui appelait l'arche de Noé « *l'arche d'absurdité*, » nous démontrerons, d'une manière sensible, que ce bâtiment était plus que suffisant pour contenir toutes les espèces d'animaux, leurs provisions pour un an et les semences. Nous passerons ensuite aux objections directes qu'on a renouvelées et multipliées de nos jours contre ce fait, le plus incontestable qui ait jamais eu lieu.

Il faut d'abord convenir que le plus habile mathématicien de nos jours ne déterminerait pas mieux les dimensions d'un vaisseau tel que l'arche, qu'elles ne le sont dans l'Ecriture, relativement à l'usage auquel ce bâtiment était destiné; d'où le savant Wilkins, évêque de Chester, conclut que la narration de Moïse, dont les incrédules ont voulu faire une objection contre la vérité de l'Ecriture sainte, en est plutôt une preuve. En effet, il est à présumer que, dans les premiers âges du monde, les hommes, moins exercés qu'aujourd'hui dans les sciences et dans les arts, devaient aussi être plus sujets à des erreurs de calcul. Cependant, si l'on avait aujourd'hui à proportionner un vaisseau à la masse des animaux et à leur nourriture, on ne s'en acquitterait pas mieux; *par conséquent l'arche n'a pu être une* invention de l'esprit humain.

Suivant Moïse, l'arche de Noé avait trois cents coudées de longueur, cinquante de largeur, et trente de hauteur. Les savants ne sont pas d'accord sur l'exacte mesure de la coudée. Il y en a eu qui, craignant que l'arche n'eût pas la capacité requise pour contenir la charge qui lui était destinée, en ont fait les dimensions d'une grandeur excessive; mais l'opinion généralement adoptée par tous les savants évalue la coudée à vingt pouces et demi. L'ancienne coudée hébraïque était la même que celle de Memphis, dont on a pris les dimensions sur les étalons du Dérac du Caire. Comme Moïse avait été élevé en Egypte, il est très-vraisemblable qu'il se servit des mesures de ce pays-là. Or, l'ancienne coudée de Memphis est équivalente à vingt pouces et demi, mesure de Paris. Suivant cette mesure, les trois dimensions de l'arche font 6,150 pouces, ou 545 pieds 10 pouces de longueur; 1,025 pouces, ou 85 pieds 5 pouces de largeur, et 615 pouces, ou 51 pieds 3 pouces de hauteur. Pour faire un compte rond, abandonnons, pour l'épaisseur du bâtiment, un

pied de chaque dimension, avec tous les pouces ou fractions : l'arche avait donc en dedans 544 pieds de longueur, 84 pieds de largeur, et 50 pieds de hauteur. Elle était par conséquent moins longue d'environ 12 pieds que l'église de Saint-Pierre de Rome, dont la longueur est de 555 pieds.

Elle fut partagée en trois parts ou étages, indépendamment de la carène ou fond de cale, qui ne se compte pas pour un pont, comme dans une maison le rez-de-chaussée ne se compte pas pour un étage.

La carène pouvait avoir 6 pieds de hauteur, le premier étage 12 pieds, le second 13, et le troisième 11, restent 8 pieds de hauteur que nous abandonnons pour l'épaisseur des ponts ou planchers, et pour le comble du bâtiment, fait en dos d'âne pour l'écoulement des eaux.

La carène contenait l'eau nécessaire pour abreuver les animaux et pour les autres besoins. Ainsi, puisqu'elle avait 544 pieds de longueur, 84 de largeur et 6 de hauteur, elle pouvait contenir 274 mille 176 pieds cubiques d'eau, quantité plus que suffisante pour abreuver, pendant un an, quatre fois plus d'animaux qu'il n'y en avait dans l'arche.

Quelques auteurs ont cru qu'un réservoir d'eau douce n'était pas nécessaire ; que l'eau de la mer mêlée avec les eaux du déluge pouvait être potable ; mais ils se sont trompés : l'expérience prouve qu'un tiers d'eau salée mêlée avec deux tiers d'eau douce est encore une boisson insupportable. Il faut aussi observer que l'arche demeura à sec sur les *montagnes d'Arménie pendant* près de sept mois, et que, pendant ce temps, Noé ne put avoir de l'eau au dehors.

Le premier pont ou étage ayant 544 pieds de long, 84 de large, et 12 de hauteur, contenait 548 mille 352 pieds cubiques de provisions. Pour savoir si cet espace suffisait, il suffit de savoir combien d'animaux il pouvait y avoir dans l'arche, et la quantité de provisions qui leur était nécessaire pendant un an. On ne connaît que 130 espèces de quadrupèdes, dont il n'y a que 6 au-dessus de la grosseur du cheval, tout le reste lui est inférieur ; et de ce restant, plus d'un tiers est au-dessous de la grosseur de la brebis. On ne connaît aussi que 130 espèces de volatiles, dont très-peu sont au-dessus du cygne pour la grosseur. On ne connaît

enfin que 30 espèces de reptiles. Supposons maintenant tous les quadrupèdes de même grosseur, et prenons pour grosseur moyenne celle du cheval. Cette supposition est évidemment exorbitante ; mais elle n'en prouvera que mieux la suffisante capacité de l'arche. On peut fixer la nourriture du cheval à deux bottes de foin et un boisseau d'avoine par jour. Si ce n'est pas assez de deux bottes, qu'on en mette trois, il faudra mille 95 bottes de foin et 365 boisseaux d'avoine pour la provision annuelle d'un cheval ; et comme il y avait dans l'arche 130 couples de quadrupèdes, nous mettrons à leur place 260 chevaux, dont l'approvisionnement d'une année sera de 284 mille 700 bottes de foin et 94 mille 900 boisseaux d'avoine. En évaluant les trois bottes à 4 pieds cubiques, et le boisseau à un pied cubique, ces deux provisions exigent un espace de 450 mille 775 pieds cubiques ; savoir, 355 mille 875 pour le foin, et 94 mille 900 pour l'avoine. Voyons si le premier étage peut suffire à cette provision. Il avait 544 pieds de longueur, 84 de largeur et 12 de hauteur. Ces trois sommes multipliées l'une par l'autre donnent 548 mille 352 pieds cubiques. Otons-en 450 mille 775, reste 97 mille 577 pieds cubiques qui étaient encore vides dans ce premier étage. Que sera-ce si nous réduisons à moitié cette énorme quantité de foin ? Car enfin, pour un animal qui mange six fois plus que le cheval, il y en a vingt et trente qui mangent six fois moins que lui. D'ailleurs, il en est beaucoup de carnassiers, beaucoup qui vivent de grains, de légumes et de fruits, et ces provisions ne tiennent pas à beaucoup près autant d'espace que le foin. Si l'on réduit encore à moitié l'espace destiné pour l'avoine, la provision de tous les quadrupèdes qui étaient dans l'arche n'occupait que 274 milles 176 pieds cubiques, ce qui est *précisément la moitié de 548 mille 352 pieds cubiques*, qui font toute la capacité du premier étage. Cette moitié restante suffisait bien au-delà pour contenir les grains qui devaient servir à la nourriture des 130 espèces d'oiseaux, et des 30 espèces de reptiles.

Le second étage était la ménagerie, comme le premier était le grenier. Calculons encore sa capacité. L'arche avait 84 pieds de largeur et 544 de longueur. En prenant donc seulement sur celle-ci 130 pieds, pour former des étables de dix pieds de pro-

fondeur, nous en aurons 13 qui auront chacune 84 pieds sur 10, et dans chacune desquelles on peut loger à l'aise 20 chevaux. Ces 13 étables ne font pourtant toutes ensemble que 10 mille 920 pieds carrés. Or, il s'en fallait bien que les 260 quadrupèdes qui étaient dans l'arche y occupassent un si grand espace; car si les deux éléphants, les deux rhinocéros, les deux chameaux, les deux dromadaires, et les quatre autres animaux plus gros que le cheval exigeaient un plus grand espace que lui, il en reste encore plus de 100 qui en exigeaient beaucoup moins. D'ailleurs, il n'était pas nécessaire que chaque animal eût sa loge particulière. En renfermant les carnassiers, tels que le lion, le tigre, le léopard, etc., la plupart des autres pouvaient vivre ensemble et en bonne intelligence.

Les 130 espèces d'oiseaux demandaient encore moins d'espace; car les oiseaux de proie, tels que l'aigle, le vautour, le milan, le faucon, etc., étant enfermés dans des cages particulières, une seule volière de 84 pieds de longueur sur une largeur de 30 pieds était plus que suffisante pour contenir tout le reste. Ainsi, en prenant sur la longueur de l'arche 46 pieds, et sa largeur étant de 84, 3 mille 864 pieds carrés suffisaient pour loger tous les oiseaux tant en cage qu'en volière. On peut aussi, dans l'excédant du logement des quadrupèdes, trouver fort aisément de quoi loger les 30 espèces de reptiles. Partant, les deux sommes de 10 mille 920 pieds et de 3 mille 864 pieds ne font que celle de 14 mille 784 pieds carrés, qui suffisaient pour le logement de tous les animaux qui étaient dans l'arche. Or, cette dernière somme étant ôtée de celle de 45 mille 696 pieds carrés qui font toute la superficie de ce pont ou plancher, reste 30 mille 912 pieds carrés vides, qui font plus des deux tiers de cet étage.

Pour achever de l'occuper, on peut y supposer une autre étable qui aura pour longueur toute la largeur de l'arche, et à laquelle nous donnerons 50 pieds de profondeur, pris sur ce qui nous reste de la longueur du vaisseau; ce qui fait un espace de 4 mille 200 pieds carrés, suffisant pour entretenir 3 mille 650 brebis destinées à la nourriture des animaux carnassiers; et comme leur nombre devait diminuer tous les jours également, il ne fallait amasser pour elles qu'autant de foin qu'il en faut pour nourrir pendant un an 1825 brebis. Or, en donnant une botte

de foin par jour à chaque brebis, il en fallait 222 mille 041, qui font 277 mille 551 pieds cubiques de foin. Supposons donc que tout le premier pont n'était rempli que de foin, et que les grains, les légumes et les fruits étaient placés dans le second pont, nous pouvons supposer en effet, dans ce second pont, un grenier de 84 pieds de largeur, de 100 pieds de longueur et de 13 pieds de hauteur, lesquelles sommes multipliées l'une par l'autre donnent 109 mille 200 pieds cubiques, espace exorbitant pour contenir les grains, légumes et fruits nécessaires à la nourriture des animaux.

Reste encore dans cet étage 218 pieds de la longueur de l'arche. Si nous prenons 18 pieds de cette longueur, et toute la largeur de l'arche, cet espace peut se partager en cinq parties, dont quatre seront autant de chambres de 15 pieds de long sur autant de large, pour loger, dans l'une, Noé et sa femme, et dans les trois autres, ses trois fils et leurs femmes. La cinquième partie sera une cuisine de 18 pieds de long sur autant de large. Les pieds restants de la largeur de l'arche sont pour l'épaisseur des cloisons.

Des 200 pieds qui restent de la longueur de l'arche, on peut en séparer 150, qui formeront une grande salle de 150 pieds de long sur 84 de large, où Noé et sa famille pouvaient se promener. Le restant pouvait servir de magasin ou de grenier pour les semences et les grains réservés par Noé, tant pour sa nourriture pendant l'année du déluge et la suivante, que pour ensemencer les terres au sortir de l'arche, et ce magasin était plus que suffisant pour contenir aussi tous les ustensiles du ménage, et tous les instruments du labourage.

Voilà donc tous les animaux et toutes leurs provisions placées dans l'arche; et il reste encore le troisième pont ou étage qui est entièrement vide. Nous avons montré qu'on pouvait s'en passer, pour contenter ceux qui ne voudraient compter que deux étages et la carène.

Voilà donc cette fameuse difficulté, si souvent proposée et renouvelée de nos jours, que l'arche de Noé ne pouvait contenir tous les animaux quadrupèdes, volatiles et reptiles par couples, et toutes leurs provisions; la voilà, dis-je, résolue d'une manière à laquelle on ne peut rien répliquer. Voilà donc les calculs su-

blimes, les raisonnements sans nombre des incrédules démontrés faux et absurdes. Voilà donc Le Pelletier, ce marchand de Rouen, qui nous a fourni les distributions de l'arche de Noé et leur emploi, reconnu pour un bon géomètre, un grand calculateur, et pour avoir mieux connu que nos philosophes modernes la capacité d'un vaisseau, et la cargaison qu'il peut porter. Si son calcul est juste, il est aisé de comprendre comment huit personnes ont pu suffire, pendant un an, à donner à manger et à boire à tous les animaux et à « vider leurs excréments » (car Voltaire, *Bible expliquée*, a pensé à tout). Si son calcul est faux, c'est aux incrédules à le faire voir (*a*).

Mais, ajoute le savant philosophe de Ferney, eût-il été possible à Noé, avec ses trois enfants, de construire dans l'espace d'un siècle un vaisseau tel que celui dont nous venons de donner les dimensions, et pour la construction duquel il fallait employer une prodigieuse quantité d'arbres, qui demandait un nombre infini d'ouvriers pour les exploiter, surtout si l'on observe que ses enfants étaient encore trop jeunes, lorsqu'il commença cette entreprise, pour l'aider de leur travail ; et, en supposant même qu'ils l'eussent aidé, quatre hommes, quelque forts qu'on les suppose, auraient-ils jamais pu mouvoir les poutres énormes qu'il fallait transporter et employer dans la fabrique de ce bâtiment ?

Nous nous garderons bien de répondre à cette objection que les débris de l'arche existaient encore en 1670 sur le mont Ararat [1] et qu'on ne peut rien opposer à des faits. On nous répliquerait sans doute, avec Maillet, d'après l'autorité de Tournefort, que le sommet de cette montagne est inaccessible, que depuis son milieu elle est tellement couverte de neiges, qui ne se fondent jamais, qu'il est impossible de monter au-delà. Nous abandon-

(*a*) Mgr Meignan, *Op. cit.*, p. 141, fait justement observer que l'arche ne fut pas construite pour la marche ou la manœuvre au milieu des eaux. Elle n'avait qu'un objet, c'était de sauver du déluge l'homme et les animaux. Sa construction se rapportait à cette destination, et elle lui permettait de renfermer et de porter une charge d'un tiers plus considérable que celle d'un vaisseau ordinaire de même grandeur.

[1] *Voyages de Jean Struys*, in-4o, p. 278.

nons donc non-seulement le voyageur Struys, mais encore les témoignages bien plus anciens de Bérose le Chaldéen, de Nicolas de Damas [1], de Théophile d'Antioche, de saint Isidore de Séville, d'Abydène l'Assyrien et de plusieurs autres [2] qui citent cette tradition, d'où l'on pourrait conclure que cette montagne n'est point inaccessible de tous les côtés ou qu'elle ne l'était pas du temps de ces auteurs. Mais, après tout, que nous importe que l'on ait vu, ou que l'on voie encore, si l'on veut, les débris de l'arche de Noé ? Il nous suffit de savoir 1° que les hommes du premier âge du monde étaient beaucoup plus forts et plus robustes que ceux de nos jours ; 2° que Noé a pu se faire aider à prix d'argent ou autrement par une quantité suffisante d'ouvriers : et qui oserait prétendre qu'il ne l'a pas fait ? Dira-t-on que des hommes qui ne croyaient point à la prédiction que ce patriarche faisait du déluge n'auraient pas voulu travailler à ce bâtiment ? Mais ne voyons-nous pas tous les jours des ouvriers, pourvu qu'on les paye bien, travailler à des ouvrages qu'ils n'approuvent point, et dont ils sont les premiers à se moquer ? Dira-t-on enfin que Dieu ne chargea que Noé de cette opération ? Mais quand on charge personnellement un architecte de bâtir une maison, prétend-on qu'il la bâtisse tout seul, et ne suppose-t-on pas qu'il emploiera pour exécuter son ouvrage autant d'ouvriers qu'il jugera nécessaire ?

Voici un autre raisonnement de même trempe et aussi peu fondé que le précédent. « Eût-il été possible, dit le même critique [3], de rassembler tous les animaux qui auraient dû entrer » dans l'arche ? Pouvait-il aller chercher ceux qui vivaient dans » le fond de l'Amérique, pour les amener dans les plaines de la » Mésopotamie ? Il en est plusieurs qui peuvent à peine marcher, » ne fût-ce que le paresseux ; il eût bien mis vingt mille ans pour » arriver jusqu'à l'arche, quand il eût pu faire le voyage par » terre. » Nous répondons 1° qu'avant le déluge l'air était si tempéré que toutes sortes d'animaux, même ceux de l'Amérique, pouvaient vivre dans le pays de l'Asie, où était l'arche, quoique plusieurs n'en aient pu supporter le climat depuis le déluge, à

[1] Josèphe, *Antiq.* I, v, et XX, II. — [2] Dans Eusèbe, *Præpar. evang.* lib, IX, cap. XII. — [3] *Dictionn. philosophique.*

cause du changement que cette inondation a produit dans la nature. 2° Puisqu'il a plu à Dieu de conserver toutes les espèces d'animaux, il s'est chargé sans doute de la substance du fait et de la manière, de la cause et des effets. Les miracles ne lui coûtent pas davantage que le cours ordinaire de la nature, puisque c'est lui qui a tout fait comme il lui a plu, et par un seul acte de sa volonté. Ainsi, lorsqu'il a opéré des miracles pour faire sentir à des coupables les effets de sa colère, il ne lui était pas plus difficile d'en opérer d'autres pour donner à ceux qu'il favorisait des marques de sa bienfaisance.

Passons aux difficultés des incrédules contre la possibilité du déluge même.

« Il y a eu, dit Voltaire [1], plusieurs inondations sur notre » globe : celle du temps de Xisuthre, celle du temps de Noé, » qui ne fut connue que des Juifs. » Voici la raison qu'il donne » de cette différence. « L'eau ne pouvait s'élever à la fois de » quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes qu'en » cas qu'il se fût formé plus de douze océans l'un sur l'autre, » et que le dernier eût été vingt-quatre fois plus grand que celui » qui entoure aujourd'hui les deux hémisphères. Il fallut créer » du néant tous ces océans nouveaux, et les anéantir ensuite ; » cette création de tant d'océans n'était pas nécessaire pour le » déluge du Pont-Euxin, du temps du roi Xisuthre. »

Nous soutenons qu'il ne fallait pas moins d'eau pour produire l'inondation rapportée par Bérose que pour celle qui est décrite par Moïse. Dans l'inondation dont parlent Bérose et Abydène, le mont Ararat fut submergé, de l'aveu de notre critique, puisque l'arche y fut portée par les flots. Les montagnes d'Arménie, dont celle d'Ararat fait partie, sont le terrain le plus élevé de l'Asie, puisque les fleuves qui y prennent leurs sources en grand nombre ont leur cours jusqu'aux mers, vers les quatre points cardinaux : le Tigre et l'Euphrate, jusqu'à la mer des Indes ; le Phase et d'autres, jusqu'au Pont-Euxin ; l'Araxe avec les rivières qu'il reçoit, jusqu'à la mer Caspienne. L'Asie est reconnue pour la région la plus élevée des quatre parties du monde ; donc les eaux qui ont couvert le mont Ararat ont dû

[1] *Bible expliquée.*

couvrir tout le globe pour être de niveau ; donc l'inondation sous le roi Xisuthre a dû être aussi universelle, a exigé la même quantité d'eau que le déluge de Noé.

Au reste, Voltaire ne tarde pas à se contredire de nouveau : probablement, dit-il, Bérose avait trouvé l'histoire de l'inondation du Pont-Euxin dans les anciens livres chaldéens, et les Juifs ont puisé à la même source. Donc Bérose et les Juifs ont, de son aveu, parlé du même événement, d'un seul et même déluge. C'est ce déluge dont la tradition a été répandue chez tous les peuples de la terre, comme nous l'avons démontré au commencement de cette note.

« Les incrédules qui nient tout, dit encore Voltaire, nient » aussi le déluge, sous prétexte qu'il n'y a point eu en effet de » fontaines du grand abîme et de cataractes des cieux ; mais on » le croyait alors, et les Juifs avaient emprunté ces idées gros- » sières des Syriens, des Chaldéens et des Egyptiens. »

A qui persuadera-t-il que les peuples qu'il vient de nommer aient imaginé que l'abîme des mers était le produit d'une source, ou *qu'il y avait au ciel des écluses ou des sauts de moulin*, comme on en voit sur une rivière ? Tous ces peuples savaient qu'au temps du déluge, les eaux renfermées dans les cavernes souterraines qui communiquaient avec le bassin des mers, saillirent par les fentes de la terre ébranlée et bouleversée, dont elles couvrirent la surface. Ils nommèrent ces saillies d'eau les *sources du grand abîme*. De même, ils nommèrent *cataractes* l'eau qui était tombée des nues, non plus en pluie, mais en torrents, à cause de la ressemblance de ces chutes d'eau avec celles d'un fleuve qui se précipite du haut d'un rocher, ou qui rompt ses digues. Les Juifs avaient été deux cents ans en Egypte ; il avaient vu les cataractes du Nil. Tout le monde sait que ce fleuve, en sortant d'Ethiopie pour descendre en Egypte, précipite ses eaux de plusieurs rochers, en forme de cascades, avec un bruit épouvantable ; ce que les Egyptiens appellent *cataractes*. Moïse et les anciens peuples ont employé le nom de choses qui leur étaient familières pour exprimer un événement unique et singulier dont les effets avaient quelque rapport avec les objets qu'ils connaissaient déjà. N'en usons-nous pas ainsi tous les jours ? Ne disons-nous pas que l'eau tombe du ciel à verse ? Croyons-nous pour

cela qu'il y ait quelqu'un en l'air, qui la puise dans un vase pour la *verser* sur nous? Les archipels semés d'îles sans nombre, les falaises et les promontoires escarpés, enfin les mers internes sont des monuments authentiques d'une surface autrefois brisée et submergée en partie par les eaux qui saillirent par ses fentes.

Que l'on ne nous dise pas que la mer n'a pas en général plus de mille pieds de profondeur. Il n'y aurait aucune proportion entre une cavité aussi légère et la solidité d'un globe qui a trois mille lieues de diamètre. Il est donc faux qu'il ait fallu un si grand nombre d'océans pour *couvrir les montagnes du globe*, et il est encore plus ridicule de vouloir estimer la quantité des eaux suspendues dans l'atmosphère.

« L'homme, dit un physicien très-sensé [1], l'homme qui sait » arpenter ses terres et mesurer un tonneau d'huile ou de vin, » n'a point reçu de jauge pour mesurer la capacité de l'atmos- » phère, ni de sonde pour sentir les profondeurs de l'abîme. A » quoi bon calculer les eaux de la mer dont on ne connaît pas » l'étendue? Que peut-on conclure de leur insuffisance, s'il y en » a une masse peut-être plus abondante dans le ciel, » etc.

Nos philosophes modernes supposent que c'est la mer qui a formé les montagnes dans son sein, et qui les a pétries de coquillages jusqu'au sommet. Lorsqu'elle faisait cette opération sur le Mont-Blanc, élevé de 2 mille 450 toises au-dessus du niveau de la mer, ou sur le Chimboraço, élevé de 3 mille 220, et qui passe pour la plus haute montagne du monde, n'avait-elle que mille pieds de profondeur? N'est-il pas bien singulier que des calculateurs qui trouvent assez d'eau dans la nature pour fabriquer des montagnes dans son sein, n'en trouvent plus pour les submerger pendant le déluge?

L'auteur des *Etudes de la nature* [2] a fait voir que la fonte des glaces qui sont sous les deux pôles, et qui couvrent les hautes chaînes de montagnes dans les hautes parties du monde, suffirait presque seule pour inonder tout le globe; à plus forte raison lorsqu'on la suppose réunie à toutes les eaux des mers, dont l'étendue surpasse de beaucoup celle des continents, et à toutes celles qui sont répandues dans l'espace des airs.

[1] *Spectacle de la nature,* tom. III, à la fin. — [2] Tom. I, p. 240 et suiv.

Les observations qu'a faites M. de Mairan sur les aurores boréales nous présentent une quantité d'eau plus que suffisante pour couvrir et submerger entièrement les plus hautes montagnes connues. Ce grand physicien astronome a trouvé, par la parallaxe de ces aurores, que les vapeurs qui les forment sont au moins à 500 lieues de hauteur perpendiculaire sur la superficie de la terre. Or, quelle prodigieuse profondeur ne doivent-elles pas avoir, puisque non-seulement on les discerne à l'œil par la couleur que la réfraction des rayons du soleil leur donne, mais que l'on voit encore très-distintement leur inconcevable agitation, et les flots immenses que les vents y soulèvent? Si elles ne sont pas aussi denses que les nuages ordinaires que nous voyons, elles en approchent bien, à en juger par la vue seule. Du moins ne pourra-t-on pas contester qu'elles ont la la même densité que ces nuages élevés qui restent après la pluie, lorsque le temps se met au beau. Mais cette densité égale n'est qu'apparente; car la loi de la gravitation étant en raison directe des masses, et inverse du carré des distances, si nous supposons les nuages à deux lieues de hauteur perpendiculaire, leur distance sera à celle des aurores boréales comme 2 à 500, ou comme 1 à 250; et, par conséquent, la densité des nuages est à celle des aurores comme 62 mille 500 est à 1. Quelle doit donc être la profondeur de ces aurores pour produire à nos yeux l'apparence de la même densité qu'ont des nuages qui ne sont qu'à deux lieues de la terre? Laissons à de plus habiles physiciens que nous le soin de déterminer cette profondeur. Qu'il nous suffise de montrer que l'anneau sphérique qui les renferme contient immensément plus d'eau qu'il n'en faut pour submerger tout le globe terrestre. Nous trouvons donc dans les causes que Moïse assigne au déluge, sans recourir à une nouvelle création, des eaux suffisantes pour l'expliquer, tant dans l'abîme des mers, la fonte des glaces et les cavités souterraines, que dans les vapeurs ou réservoirs supérieurs qui forment l'atmosphère (*a*).

(*a*) Le P. Pianciani (*Cosmogonia naturale*, etc., Roma, 1862, p. 538) fait remarquer, avec beaucoup de raison, qu'il n'est pas nécessaire de croire que l'arche se soit arrêtée sur le sommet le plus élevé du mont Ararat. Peut-être s'est-elle arrêtée dans un vallon entre ses sommets, et

On peut aussi démontrer la possibilité du déluge universel, rien que par les eaux contenues dans les réservoirs du grand abîme, au moyen d'une machine fort simple. M. l'abbé Le Brun, précepteur des pages de la reine de France, a retracé sous nos yeux ce tableau du désastre de nos pères et du deuil général de la nature [1]. Cet ingénieux physicien a pensé que l'élévation des eaux qui ont autrefois couvert la terre n'était peut-être qu'un simple effet de la force centrifuge portée à un certain degré, et que le seul mouvement de turbination imprimé au globe, l'ayant fait pirouetter avec une vitesse accélérée, les eaux ont dû sortir du réservoir du grand abîme et monter contre leur propre pesanteur. L'expérience a confirmé ses conjectures. Il a pris un globe terrestre armé de soupapes et enfermé concentriquement dans un globe de verre. On a commencé par remplir d'eau le globe terrestre; on a fermé l'ouverture pratiquée dans le globe de verre; ensuite, par le moyen d'une manivelle, on a donné au globe intérieur un léger mouvement de rotation; l'eau n'a point franchi ses barrières; mais l'a-t-on fait mouvoir avec une vitesse accélérée, bientôt la masse d'eau a forcé les soupapes attachées à la surface extérieure de ce globe terrestre, et a rempli toute la capacité du globe de verre en s'échappant avec force. Ainsi le globe terrestre a été entièrement couvert de ses propres eaux. On a cessé d'agiter le globe, l'eau est rentrée dans les réservoirs à peu près jusqu'à l'horizon du globe, et s'est mise en équilibre avec elle-même. Voilà donc, selon M. l'abbé Le Brun, une esquisse de la cause du déluge; voilà une démonsration de la conformité du système de Moïse avec les lois de la nature, et une réfutation des erreurs évidentes de Burnet, de Whiston, de Woodward, etc. Et que l'on ne nous objecte pas que, si par un mouvement de turbination imprimé à notre globe, et mu ensuite

ainsi il serait toujours vrai, comme la Bible le rapporte, que l'arche s'est arrêtée sur l'Ararat, c'est-à-dire sur une partie de cette montagne, et néanmoins il ne suivrait pas de là que l'eau se soit élevée à 15 coudées au-dessus des plus hautes montagnes.

[1] Voyez *Journal Ecclésiastique*. mois de novembre et décembre 1762, *Explication physico-théologique du déluge et de ses effets. Journal des Beaux-Arts*, mars 1767.

avec une vitesse accélérée, les eaux ont monté contre leur propre pesanteur, il faudrait admettre que les animaux, etc., auraient été projetés, en raison de leur propre masse et pesanteur, à des élévations et des distances beaucoup plus considérables; car nous ne voyons pas que cet effet, s'il a eu lieu, soit contraire aux observations que l'on a faites et que l'on fait encore tous les jours au sujet des animaux et des autres corps terrestres ou marins qui se trouvent si éloignés du lieu de leur origine, et qui ont été transportés d'un hémisphère à l'autre; il nous paraît au contraire qu'un tel effet serait bien plus propre à expliquer ces observations, et à en donner des raisons satisfaisantes.

Avant de répondre aux objections des incrédules contre la vérité du déluge rapporté par Moïse, nous observerons que cet historien donne cet événement pour un miracle de la toute-puissance divine; d'où il résulte que c'est une inconséquence de la part des ennemis de la révélation d'y opposer de prétendues imposibilités physiques. Quand même nous ne pourrions pas en expliquer toutes les circonstances et tous les faits particuliers, nous ne serions certainement pas fondés à le révoquer en doute ou à le rejeter. Dieu qui a établi librement l'ordre physique de l'univers tel que nous le connaissons, est sans doute le maître d'y déroger autant de fois et de la manière qu'il lui plaît. Parce que nous ne voyons pas comment et par quels moyens telle chose a pu se faire, il ne s'ensuit pas qu'elle soit impossible, mais seulement que nos connaissances physiques sont très-bornées, et que Dieu n'a pas trouvé bon de nous rendre aussi savants que nous le voudrions. Quand on dit qu'il ne faut pas multiplier les miracles, on ne fait pas attention que ce qui nous semble les multiplier est souvent ce qui les diminue, et que Dieu fait tout par un acte simple et unique de sa volonté (*a*).

(*a*) Il n'est pas au pouvoir de la science naturelle de démontrer l'impossibilité du déluge. Cette science s'appuie sur l'expérience et sur l'observation des faits qui s'accomplissent à présent. Elle peut donc constater l'état physique actuel de la terre et de son atmosphère, et conclure, peut-être, de son étude que, d'après la marche naturelle des choses, une inondation, telle que Moïse la décrit, n'est pas possible. Mais que gagnera-t-elle à constater cette impossibilité. L'apologiste

Nous croyons sans doute que les eaux du déluge n'ont pu se trouver sur la terre, et en disparaître que par un effet immédiat de la toute-puissance divine, que par un vrai miracle. Mais nous soutenons en même temps 1° que le déluge, tel qu'il est raconté par Moïse, suffit pour expliquer tout ce qui nous démontre que les eaux ont couvert la surface de la terre et des montagnes; 2° qu'on ne peut expliquer ces mêmes phénomènes sans admettre le déluge de Moïse, et en recourant aux divers systèmes des philosophes modernes (*a*).

chrétien peut accorder, sans hésiter, que le déluge n'a pu avoir lieu d'après le cours naturel des choses; mais la *Genèse* ne le prétend pas non plus. Elle représente, au contraire, ce châtiment comme un événement unique, arrivé en dehors du cours ordinaire de la nature. Il s'agit donc ici d'un événement *præter naturam*, que l'on ne doit pas juger d'après les lois naturelles, les seules que connaisse la science empirique. La question de la possibilité du miracle n'est point du ressort de cette dernière. Voici tout ce qu'un naturaliste peut déclarer sur un événement quelconque : Cet événement ne peut pas s'être accompli par les lois naturelles et à l'aide des forces que je connais; mes observations ne m'offrent rien qui ait avec lui quelque analogie, et, dans ce que j'ai découvert par mes recherches, je ne trouve rien qui puisse m'en donner une explication suffisante. Voilà la seule conclusion légitime qu'il puisse baser sur ses observations. Rien ne l'autorise à dire que l'événement est inventé; il doit reconnaître que le reste n'est pas de son ressort. Tout ce qu'il pourrait ajouter se réduit à ceci : Il y a encore deux moyens d'expliquer l'événement : ou il est naturel et a été produit par des forces et des lois que je ne connais pas; ou il a été produit par des forces et des lois qui se trouvent en dehors de la nature, dont, par conséquent, la science naturelle ne peut connaître l'existence. Que la première alternative n'est pas impossible, c'est ce qu'un naturaliste réfléchi ne contestera pas. Il n'y a pas plus de soixante ans, les naturalistes rangeaient encore les histoires d'aérolithes parmi les fables, comme contredisant tout-à-fait les lois de la nature... Cependant, par rapport au déluge, c'est l'autre alternative qu'il faut admettre : il n'est point un phénomène naturel en ce sens qu'il aurait été opéré par les seules forces, et d'après les seules lois de la nature; il est dû à une action de Dieu *præter naturam*, et rentre dans la catégorie d'autres événements rapportés par la Bible, également inexplicables par les lois naturelles, tels que la multiplication de l'huile d'une pauvre veuve au temps d'Elisée (Reusch, *op. cit.* 378 suiv.).

(*a*) Nous ne suivrons pas notre auteur dans les considérations géolo-

1° Le déluge universel, dont parle l'Ecriture, suffit pour expliquer tout ce qu'on peut attribuer à une inondation générale,

giques où il va s'engager. De son temps, la science de la structure de la terre était encore dans l'enfance. Elle a fait depuis des progrès si rapides, que, non-seulement les assertions de Du Clot, mais plusieurs même de Cuvier, de Buckland, etc., relatives au déluge, sont regardées aujourd'hui comme de nulle valeur. Bornons-nous à quelques remarques :

1° Il y a trente ans à peine, tous les apologistes chrétiens, d'après Cuvier, Buckland et autres naturalistes célèbres, présentaient toute une série de phénomènes géologiques comme le résultat du déluge mosaïque; c'est ainsi qu'on alléguait, pour confirmer le récit de la Genèse, les *blocs erratiques*, les *vallées de dénudation*, les *brèches osseuses*, les *cavernes à ossements*, etc. Aujourd'hui, la plupart des géologues sont d'avis que ces phénomènes appartiennent à une époque plus ancienne que le grand cataclysme mentionné dans l'Ecriture. Aucun des trois ordres principaux constituant le terrain quaternaire, dit M. Lenormant, n'est dû à un cataclysme universel tel qu'aurait été le déluge, si l'on prenait à la lettre les expressions de la Bible. Ces différents dépôts sont le résultat de phénomènes diluviens partiels et locaux, que les mêmes conditions de climat ont fait se reproduire successivement dans toutes les parties de la terre, mais qui n'en ont pas affecté toute la surface. D'après cela, il faudrait distinguer le déluge historique, raconté par Moïse, et le déluge géologique, c'est-à-dire une série de grandes inondations antérieures, dont la Bible ne parle pas, et qui ont formé le *diluvium*, c'est-à-dire la couche la plus basse du terrain quaternaire. C'est à ces déluges partiels que l'on doit attribuer les phénomènes mentionnés plus haut, tels que blocs erratiques, brèches osseuses, etc.

2° Il est fort douteux qu'on ait découvert et même qu'on découvre jamais des traces physiques attestant l'existence du déluge mentionné dans la Genèse. Mais, d'une part, notre foi au récit mosaïque ne repose pas sur la géologie, et, d'autre part, cette absence de preuves positives du déluge mosaïque s'explique facilement. Un déluge passager et de courte durée ne devait guère laisser des traces qui, plus tard, n'auraient pu être facilement effacées par la végétation des éléments transportés par l'atmosphère. La réalité de cette inondation ne pourrait être démontrée que par les dépôts stratifiés qu'elle aurait laissés, et par les débris organiques qui y seraient renfermés. Mais nous ne devons guère nous attendre à trouver aujourd'hui encore, après plusieurs milliers d'années, des dépôts remontant incontestablement au déluge mosaïque et évidemment distincts d'autres dépôts produits par d'autres événements. Ajoutons, du reste, qu'on n'a guère fait de recherches dans les régions qui,

et à ce long séjour de la mer sur nos continents que M. de Buffon et nos physiciens modernes ont imaginé. « Le seul mot de » déluge, nous dit Valmont de Bomare [1], exprime la plus grande » alluvion qui ait jamais couvert la terre ; celle qui a dérangé » l'harmonie première, ou plutôt la structure de l'ancien monde ; » celle *qui*, *par une cause* extraordinaire des plus violentes, a » produit les effets les plus terribles, en bouleversant la terre, » soulevant ou aplanissant des montagnes, dispersant les ha- » bitants des mers, couche par couche, sur la terre ; celle enfin » qui a semé, jusque dans les entrailles du globe terrestre, les » monuments étrangers que nous y trouvons, » etc.

« J'ai vu depuis peu d'années, dit l'auteur anonyme d'une » petite brochure intitulée : *Éclaircissements sur le péché originel*, » un orage qui ne dura que quatre heures, et qui causa une si

selon toute probabilité, ont été la demeure des premiers hommes et le théâtre principal du déluge mosaïque.

3° Mais la géologie nous fournit des données qui, sans prouver directement la réalité d'un déluge arrivé au temps de Noé, démontrent la possibilité géologique de ce grand cataclysme, et cela nous suffit parfaitement. Humboldt a trouvé des dépôts de houille, des débris d'anciennes forêts et de végétaux aquatiques et terrestres ensevelis à Guanaco, dans l'Amérique du Sud, à une hauteur de treize mille pieds, près des limites actuelles des neiges éternelles. On trouve des ossements de mastodontes sur les Cordillières, à une hauteur de huit mille pieds. Dans l'Himalaya, des avalanches de neiges, venant d'une hauteur de seize mille pieds, ont entraîné avec elles des brèches osseuses ; on y a même trouvé, d'après Lyell (*Géologie*, I, 4, 6), des pétrifications à dix-huit mille quatre cents pieds de haut. On trouve généralement des dépôts d'ossements d'animaux antédiluviens dans les plus hautes montagnes des trois parties du monde, le Mont-Blanc, l'Himalaya et les Cordillières. Nous ne pouvons pas dire, avec l'assurance des anciens exégètes et des anciens naturalistes, que les fossiles et autres phénomènes rencontrés à de telles hauteurs au-dessus du niveau de la mer, confirment ce que la Genèse rapporte du déluge mosaïque ; mais il nous est permis de dire : Les naturalistes concluent de ces faits que ces hauteurs ont dû être jadis couvertes par les eaux ; si donc Moïse raconte que cela eut lieu du temps de Noé, les naturalistes doivent convenir que la géologie ne peut s'appuyer sur les faits pour *contredire ce récit*, ni rien alléguer pour démontrer qu'il renferme quelque chose d'impossible.

[1] *Dictionn. d'hist. natur.*, art. *Déluge*.

» grande inondation, que des torrents qui étaient à sec se débor-
» dèrent à plus d'une lieue; de grands arbres déracinés flottaient
» à travers les champs. Que serait-il arrivé si cet orage avait été
» universel? Chacun peut s'en faire une idée; il y a bien loin
» du temps de quatre heures à quarante fois vingt-quatre heures,
» et quelle différence d'une pluie d'orage aux cataractes du ciel
» ouvertes? S'il coulait d'un tuyau un pouce carré d'eau, il en
» sortirait dans une heure 24 pieds, et 96 toises cubes en 24
» heures. En distribuant en petites colonnes ce pouce d'eau cube
» dans l'étendue d'un pied, ce volume d'eau cube serait à peine
» égal à une pluie d'orage, et 96 toises cubes d'eau en 24 heures
» feraient 3,840 toises d'élévation en 40 fois 24 heures, ce qui
» suffirait et au-delà pour surmonter de 15 coudées les plus
» hautes montagnes. »

Mais le déluge dont Moïse nous a tracé l'histoire n'était pas seulement une pluie d'orage, qui fit couler les eaux à pleins torrents : c'est une mer nouvelle, un océan plus vaste, plus profond que toutes nos mers ensemble, qui fond sur la terre coupable, et dont toutes les digues ont été rompues; c'est un Dieu irrité qui appelle en outre les eaux de ces réservoirs où jadis sa puissance ne les rassemblait que pour les faire servir à sa vengeance; c'est du haut des airs que se précipite en partie cet immense océan. Nos plaines sont couvertes de ces flots, et il les redouble; la surface des mers s'est élevée, et il ajoute à leur immensité; les montagnes mêmes se trouvent sous les eaux, et les flots de l'abîme ne sont point épuisés; ils auront surpassé de quinze coudées les plus hautes montagnes. Combien de milliers de torrents auront paru à la fois dans cette catastrophe, et dès lors quelle quantité de terrain emporté des collines dans les plaines, des plaines dans les rivières, et de celles-ci dans le sein des mers? Ici les rivages s'élargissent, et là ils disparaissent; ici, de vastes lacs ont succédé à de vastes champs; et là, dépouillées du ciment qui les unissait, les montagnes s'écroulent sur la terre. Ailleurs, les terrains, quand ils trouvent des obstacles, s'amoncellent et forment de nouvelles hauteurs. S'ils roulent sans pouvoir être arrêtés, ils iront combler d'anciens abîmes.

Partout les eaux pressent la terre du poids d'une colonne de plusieurs mille toises de hauteur; partout elles sont agitées d'un

flux et d'un reflux continuel. Leur retraite n'est point celle d'une mer qui creuse lentement sous un terrain nouveau, en aplanissant ses premiers rivages; c'est un vent impétueux qui dessèche la terre [1]. Les flots ne quitteront le sommet qu'ils ont battu que pour venir le battre de nouveau, et que pour transporter de nouveaux débris [2]. Ces paroles seules de Moïse annoncent partout un bouleversement que l'imagination ne saurait concevoir; ce flux et ce reflux que redouble le souffle des vents produira seul l'effet des torrents les plus impétueux; et cette retraite des flots, aussi précipitée que leur chute avait été violente, loin d'aplanir les bords qu'ils abandonnent, ne laissera partout que les traces de la confusion et du ravage.

Représentons-nous l'instant où les eaux disparurent de dessus la surface de la terre. Quel spectacle aurait-elle offert à nos regards! Combien d'anciens sommets avaient disparu! Que de hauteurs nouvelles se montrèrent! Combien de barrières franchies par les eaux! Que de détroits ouverts! Que d'îles détachées de l'ancien continent par la violence des torrents! Que de régions nouvelles acquises sur la mer par les débris qui ont éloigné les rivages!

Considérons tant de vallons étroits, bordés de part et d'autre par des rochers coupés perpendiculairement, ou par des hauteurs escarpées qui forment des angles saillants et rentrants, et qui donnent à ces vallons la figure du cours d'une rivière. On en voit dans les quatre parties du monde. Ainsi, en examinant, par exemple, le canal de Constantinople, Tournefort a jugé que ce canal a été formé par une éruption violente des eaux du Pont-Euxin dans la Méditerranée; et d'autres observateurs l'ont vérifié comme lui. Selon l'ancienne tradition de la Grèce, le fleuve Pénée, enflé par les pluies, avait franchi les bornes de son lit et de sa vallée, avait séparé le mont Ossa du mont Olympe, et s'était fait une ouverture pour se jeter dans la mer. Hérodote, curieux d'éclaircir ce fait, alla visiter les lieux, et fût convaincu, par leur aspect, de la vérité de cette tradition. De même dans la Béotie, le fleuve Colpias a fait dans les anciens temps une

[1] « Adduxit spiritum super terram, et imminutæ sunt aquæ. » *Gen.* VIII, 1. — [2] « Reversæ sunt aquæ euntes et redeuntes. » *Ibid.* 3.

rupture au mont Ptoüs, et, par un éboulement des terres, s'est creusé une embouchure. Wheler, voyageur intelligent, a reconnu par l'inspection que la chose a dû arriver ainsi. Nous n'ignorons pas que les fables grecques attribuaient à Hercule ces travaux de la nature. C'était lui, suivant les poètes, qui avait séparé les montagnes de Calpé et d'Abila, c'est-à-dire les deux montagnes qui bordent le détroit de Gibraltar, et qui avait ainsi introduit les flots de l'Océan dans la Méditerranée.

Mais ni l'histoire ni la fable n'ont pu fixer la date de ces événements ; l'Ecriture seule nous indique la grande révolution qui a pu les produire. Dans tous les pays du monde, surtout dans les chaînes de montagnes, l'on trouve de ces vallons étroits et tortueux, bordés de rochers de part et d'autre. Donc les eaux ont travaillé de même sur toute la face du globe ; et leur effet a été trop considérable pour avoir été causé par des déluges particuliers. M. de Buffon attribue la formation de ces vallons étroits, profonds, escarpés, à un affaissement des terres, qui s'est fait des deux côtés. Mais cet affaissement n'a pu se faire que par un mouvement violent des eaux sur toute la terre ; et puisque ce même phénomène se rencontre dans les quatre parties du monde, il n'a pu arriver que par un déluge universel.

Le souvenir de cette grande révolution a dû se conserver longtemps parmi les hommes. Longtemps les dépouilles de l'Océan, laissées sur la terre, annonceront aux descendants de Noé l'affreuse catastrophe qui les a produites ; depuis le sommet des montagnes les plus élevées jusque sur la surface des plaines, dans l'intérieur même des collines nouvellement formées, et dans les plus profonds souterrains, les poissons pétrifiés, les coquillages, les madrépores, les sables transportés ou abandonnés, les productions marines les plus variées rappelleront sans cesse les crimes de la terre livrée à la fureur des eaux.

Il est certain qu'une infinité de poissons et d'animaux testacés recherchent les rivages, et comme l'Océan cessa pour un temps de leur en offrir, ils se répandirent sur la terre, ils y furent poussés par les flots. Ils se trouvèrent dans la suite mêlés et confondus parmi ces matières que les eaux avaient délayées, et que le temps a durcies.

Cent productions terrestres, longtemps promenées sur les

eaux, auront été enfin déposées loin du sol qui les avait produites ; leur empreinte gravée sur un limon pétrifié ne trompera point l'observateur plus ami du vrai que des systèmes qui n'ont ni fondement ni vraisemblance.

Si des hommes ou des animaux poursuivis par les eaux se sont retirés dans des cavernes où leurs ossements pétrifiés se trouvèrent confondus avec les matières qui s'éboulaient sur eux ; si d'autres ont fui, ou furent transportés loin des régions qui les avaient vus naître ; si l'on trouve des éléphants d'Asie et d'Afrique ensevelis dans la Grande-Bretagne, des crocodiles du Nil enfoncés dans les terres d'Allemagne, des os de poissons de l'Amérique et des squelettes de baleines abîmés au fond des sables de notre continent ; si l'on trouve partout des feuilles, des plantes, des fruits, dont les espèces nous sont inconnues, ou qui ne se trouvent que dans les climats les plus éloignés du nôtre, etc., etc., toutes ces découvertes ne feront que manifester la violence de l'inondation générale.

La surface de la terre offrira partout des couches, tantôt plus légères et tantôt plus lourdes, dont la disposition horizontale rappellera l'effet naturel des eaux qui auront transporté ou déposé successivement les matières plus légères ou plus pesantes, à mesure que les unes et les autres s'étaient opposées à leur cours.

L'époque de ce terrible fléau fixera peut-être celle de plusieurs volcans qui ont autrefois ravagé la terre. Une grande partie du soufre, du bitume, des huiles terrestres et de toutes les matières inflammables répandues sur toute la face du globe aura été portée par les eaux dans le sein des montagnes ; les matières de la même espèce, déjà contenues dans ces lieux souterrains, auront commencé à fermenter quand les eaux retirées de dessus la surface subsistaient encore dans les cavernes intérieures. Nous savons les combats qu'excite le mélange des eaux et des matières pyriteuses ; les volcans de l'Auvergne et du Vivarais, et de tant d'autres provinces, pourraient bien avoir naturellement succédé à l'inondation générale, aussitôt que les eaux cessant de prévaloir, il n'en resta plus que la quantité nécessaire pour favoriser la fermentation. Nous ne prétendons pas cependant qu'une grande partie des volcans n'aient pu s'enflammer dans des temps plus rapprochés du nôtre. Il existe même quelques preuves que

ceux du Vivarais brûlèrent avec violence vers le quatrième siècle. Voyez, au sujet des volcans et des forêts embrasées, nos *Observations préliminaires.*

On nous demandera peut-être si l'on peut aussi attribuer au déluge toute la matière calcaire qui existe dans nos continents. Nous répondrons à cette question 1° qu'il existe trop de matières et de montagnes calcaires sans trace de pétrifications pour qu'on puisse se persuader qu'elles doivent toutes leur origine aux dépôts de la mer. M. Pallas [1], voyant des chaînes entières de montagnes calcaire sans pétrifications, loin de les attribuer au séjour de l'eau, pense que c'est le feu des volcans qui les a calcinées, tant il est peu constant que la mer puisse seule produire des montagnes calcaires. 2° Nous ne contestons pas cependant que la mer ne produise encore de ces matières, mais nous nous garderons bien d'en conclure que Dieu ne créa dans le commencement ni marbre, ni albâtre, ni pierre de taille, ni plâtre, ni marne, ni craie. De même nous sommes persuadés que dès l'origine du monde la surface du globe se trouva composée de bandes et de couches d'une pesanteur inégale, parce que, dans tous les systèmes possibles, il serait difficile de croire qu'avant l'inondation générale toutes les matières étaient confondues, et que dès lors elles ne pouvaient être divisées qu'en formant de vastes couches disposées les unes sur les autres, et surtout parce que les couches formées par les eaux supposent nécessairement des couches antérieures à leur chute. Elles ont pu sans doute en déranger l'ordre, mettre les supérieures en dessus des autres, et les entremêler de nouvelles couches transportées d'une région lointaine; mais elles n'auraient point déposé le gravier sur la marne, le sable sur l'argile, si elles n'avaient pas trouvé ces matières déjà arrangées par couches les unes sur les autres. 3° Avant le déluge les eaux de l'Océan pouvaient occuper un lit bien différent de leur bassin actuel. Peut-être étaient-elles beaucoup plus divisées au milieu des continents. Pendant un séjour de plus de 1600 ans, antérieur au déluge, elles auront produit une infinité de ces coquillages renfermés aujourd'hui dans le sein des montagnes. 4° Puisqu'il est des carrières calcaires où l'on ne trouve presque

1 *Dissert. sur la format. des montagnes,* p. 40.

que de très-petits coquillages fluviatiles, il paraît que les eaux des fleuves, des lacs, des étangs, des marécages, ont déposé aussi en bien des endroits des matières calcaires, soit avant, soit après le déluge. Que l'on considère les régions désertes ou peu cultivées, elles ne sont couvertes que d'antiques forêts et d'eaux stagnantes ; les marais y sont beaucoup plus communs, les débordements plus fréquents, les coquillages s'y multiplient beaucoup plus facilement. Tel a été longtemps l'état d'une grande partie de la terre. Mais que les arts se montrent dans ces mêmes régions, le cours des fleuves se resserre, les marais disparaissent, les terres se dessèchent et offrent à l'homme des sables, des terrains, des carrières, farcis des coquillages que le séjour des eaux y avait produits. *Celles du déluge ne s'écoulèrent certainement* pas sans laisser dans bien des endroits des lacs ou des marais dans lesquels les productions marines purent se multiplier pendant bien des années. Toutes ces causes réunies nous paraissent très-suffisantes pour rendre raison de cette multitude de coquillages répandus aujourd'hui sur la surface aride du globe. Nous ne nous inquiétons pas même du grand nombre de coquilles pétrifiées qui forment, dans certains endroits, des bancs d'une profondeur et d'une étendue étonnantes. Et qui peut sonder les vastes abîmes de l'Océan pour bien juger de ce qu'il en contient en même temps, et surtout vers de certaines plages où ces poissons à coquilles se rassemblent en plus grande quantité, selon ce qui convient le mieux à leur espèce ? Suivant M. de Bomare, il y a de ces animaux voyageurs, et que la mer, à l'occasion d'une tempête, charrie ou dépose quelquefois en abondance sur des rivages éloignés. Si tel est l'effet des tempêtes, que n'aura pas fait le déluge ? Enfin, ce qui démontre que le rassemblement des coquillages et autres corps marins a été produit par le déluge, et non par un séjour de plusieurs siècles de la mer sur notre globe, c'est qu'on n'a trouvé aucun de ces corps dans l'intérieur des montagnes primitives et anté-diluviennes. » Quelques recher-
» ches que nous ayons faites, dit Valmont de Bomare [1], sur le
» sommet des Alpes et des Pyrénées, en y faisant fouiller, nous
» n'en avons pu découvrir, excepté sur les flancs et vers la base...

[1] *Dictionn. d'hist. natur.*, art. *Montagne.*

» Toutes les montagnes primitives nous donnent des preuves de » cette assertion. »

Nous pouvons donc le dire, et nous venons de le démontrer, tout ce qui peut servir à prouver que la terre s'est trouvée sous l'empire des eaux s'explique par l'effet naturel d'un déluge pareil à celui dont Moïse nous a conservé l'histoire ; et M. de Buffon, et tant d'autres physiciens modernes qui ont bien moins de génie et de talents que lui, auraient bien dû laisser les vains systèmes qu'ils ont forgés pour trouver une cause physique à cette fameuse révolution.

2° Mais nous disons quelque chose de plus, et nous soutenons, en second lieu, qu'on ne peut expliquer ces mêmes phénomènes, dont le déluge nous donne des raisons si satisfaisantes, en admettant ces systèmes philosophiques.

Nous avons prouvé, dans nos Observations préliminaires, que ni les eaux ni les courants de la mer n'ont pu former les montagnes ; que le prétendu mouvement de la mer d'orient en occident est absolument faux ; et conséquemment que les eaux de l'Océan n'ont point séjourné successivement plusieurs siècles dans les deux hémisphères.

Faisons encore voir que les autres systèmes qui ont quelque rapport à ces principes ruineux, sans en excepter celui de M. de Buffon, ne sont que des suppositions gratuites, souvent en contradiction avec les faits les plus incontestables, des hypothèses très-incertaines qui ne peuvent rendre raison d'un grand nombre de phénomènes dont le déluge seul nous donne la solution.

Ecoutons d'abord ce que dit M. de Fontenelle, dans *l'Histoire de l'Académie*, et ce que cite, d'après lui, M. de Buffon [1] : « Toutes » les plantes gravées dans les pierres de Saint-Chaumont sont » des plantes étrangères ; non-seulement elles ne se retrouvent » ni dans le Lyonnais ni dans le reste de la France, mais elles » ne sont que dans les Indes orientales et dans les climats chauds » de l'Amérique ; ce sont la plupart des plantes capillaires, et » souvent en particulier des fougères ; leur tissu dur et serré les » a rendues plus propres à se graver et à se conserver dans les » moules autant de temps qu'il a fallu. Quelques feuilles des

[1] *Histoire naturelle,* théorie de la terre, tom. I.

» plantes des Indes, imprimées dans des pierres d'Allemagne,
» ont paru étonnantes à M. Leibnitz ; voici la même merveille
» infiniment multipliée ; il semble même qu'il y ait à cela une
» certaine affectation de la nature : dans toutes les pierres
» de Saint-Chaumont on ne trouve pas une seule plante du
» pays.

» Il est certain, par les coquillages des carrières et des mon-
» tagnes, que ce pays, ainsi que beaucoup d'autres, a été autre-
» fois tout couvert par l'eau de la mer ; mais comment la mer
» d'Amérique ou celle des Indes orientales y est-elle venue ?

» On peut, pour satisfaire à plusieurs phénomènes, supposer
» avec assez de vraisemblance que la mer a couvert tout le
» globe de la terre ; mais alors il n'y avait point de plantes
» terrestres, et ce n'est qu'après ce temps-là, et lorsqu'une
» partie du globe a été découverte, qu'il s'est pu faire les grandes
» inondations qui ont transporté des plantes d'un pays dans
» d'autres fort éloignés. »

Mais quelle inondation que celle qui envoie la mer des Indes orientales ou celle d'Amérique jusqu'au sein de la France ! Et si l'on peut admettre une pareille supposition, quoiqu'elle n'ait pour elle aucune sorte de preuve, de fondement et d'autorité ; quoiqu'il n'en reste aucune tradition dans l'esprit des hommes ; quoique l'histoire ne nous offre aucun exemple, autre que le déluge, d'une si prodigieuse révolution ; quoiqu'elle soit d'ailleurs si contraire aux lois que la sagesse du Créateur a prescrites au plus terrible élément, et d'après lesquelles il s'éloigne peu de ses bords, lors même que par quelque tremblement de terre, quelque éruption soudaine, il les franchit : ne valait-il pas mieux reconnaître un déluge universel, qui nous est garanti par les livres les plus dignes de notre croyance, et par la plus respectable autorité ; qui a pour lui la tradition la plus ancienne et la plus universellement répandue parmi les nations ; qui est confirmé par l'inspection du globe, par tant de monuments physiques, et qui rend bien mieux raison des faits qui nous étonnent ?

C'est ainsi, par exemple, que le déluge explique bien simplement ce qui, dans le système de M. de Fontenelle, ne peut s'expliquer avec quelque sorte de vraisemblance ; et ce qui, dans celui de M. de Buffon, est absolument inexplicable. » En effet,

» comme l'observe M. l'abbé de Lignac [1], dans l'hypothèse de » M. de Buffon, selon laquelle l'eau a d'abord couvert tout le » globe, et ensuite creusé un bassin et élevé des montagnes, » on ne peut pas dire que les flots de la mer, en formant le » terrain de Saint-Chaumont, en l'élevant au-dessus du niveau » actuel de la mer, y ait porté les plantes et les feuilles des Indes. » La terre, sous ce volume immense d'eau dont M. de Buffon » l'enveloppe, pouvait-elle produire des arbres, des plantes » terrestres, de ces espèces de végétaux, en un mot, qui ne » viennent qu'autant qu'ils trouvent un air libre où ils puissent » s'étendre? On ne peut prêter une prétention aussi bizarre à » un si grand physicien. Cependant le fait est vrai; on trouve » dans nos contrées des plantes et des feuilles des Indes, mou- » lées dans nos pierres. M. de Buffon conviendra que la mer les » a apportées, et les a enveloppées dans un suc pierreux. D'où » je conclus que, s'il est vrai, d'une part, que les rochers où » l'on trouve des coquillages et d'autres productions marines » prouvent nécessairement qu'ils ont été faits par l'élévation de » la mer jusqu'à mille toises pour le moins au-dessus du niveau » qu'elle a présentement, les feuilles d'arbres, dont parle M. de » Fontenelle, prouvent aussi invinciblement qu'avant que la » mer s'élevât à ce point, les terres avaient été découvertes et » avaient produit des arbres et des plantes, ce qui s'accorde » parfaitement avec l'histoire du déluge, et point du tout avec » l'histoire naturelle de M. de Buffon. »

La seule vue du spectacle que présentent les montagnes et les vallons de la Suisse suffit, suivant Scheuchzer, surnommé le Pline du pays, pour convaincre de la réalité des effets subsistants du déluge universel.

Voyez aussi un petit ouvrage qui a pour titre: *Observations sur la formation des montagnes*, etc., par M. Pallas. Ce savant, sous les auspices de l'impératrice de Russie, a parcouru toute la longueur de l'Asie, et une bonne partie des deux plus grandes chaînes de montagnes. C'est par ses propres observations qu'il s'est convaincu de la réalité du déluge, de cette catastrophe « dont j'avoue, dit-il, n'avoir pu concevoir la vraisemblance

[1] *Lettres à un Américain*, 3e lettre.

avant d'avoir parcouru ces plages, et vu par moi-même tout ce qui peut y servir de preuve à cet événement mémorable. »

Ce phycicien rapporte qu'il a trouvé, sur les montagnes situées entre les fleuves Indigitha et Koïlma, plusieurs carcasses entières d'éléphants, et d'autres animaux encore revêtus de leurs peaux, même un rhinocéros dont la peau, les tendons, les ligaments et les cartilages subsistaient encore. Il en a conclu nécessairement qu'il n'y a qu'une inondation générale et progressive, telle que celle du déluge de Moïse, qui ait pu forcer les éléphants à gagner le haut des montagues, ou qui ait pu y apporter leurs cadavres; et il est sensible que toute autre cause de destruction, fût-ce même le déplacement subit de l'équateur et de ses pôles, aurait de toute nécessité laissé ces animaux morts et étendus dans les plaines. Mais la Sibérie étant la région la plus élevée de toute l'Asie, a dû être submergée la dernière, et c'est là naturellement que les êtres vivants ont dû se réfugier de préférence, surtout si, comme il y a toute apparence, les eaux sont venues particulièrement de l'est et du sud, comme on peut le conclure du grand nombre des plantes des Indes et de la Chine qu'on trouve dans des provinces très-éloignées.

Les éléphants, en particulier, qui, sans forcer leur marche, font, dit-on, jusqu'à 70 lieues par jour, ont pu se sauver dans ces lieux plus élevés, bien plus aisément encore que les autres animaux, et d'ailleurs les eaux ont pu y transporter quantité de ces animaux morts.

C'est ce que suppose Buffon même [1]. A la vérité, il croit que c'est le refroidissement des pôles qui a fait refluer les éléphants, originaires, selon lui, des climats du nord, vers les régions du midi; mais, comme l'observe l'auteur de l'Examen impartial de ses Époques de la nature, du temps d'Orphée, les bords du Tanaïs étaient un rempart de glace, *Tanaïmque nivalem*, comme l'appelle Virgile; et aujourd'hui, au moins en été, on y rencontre des plages délicieuses. Le Pont-Euxin ne se gèle plus, au moins dans sa totalité; à peine offre-il, dans les plus rudes hivers, quelques glaçons épars.

Cependant il y a tout au plus mille ans, comme le rapporte

[1] *Histoire natur.*, tom. I, p. 72.

Lenglet-Dufresnoy pour l'année 763, qu'il a encore été glacé à 30 coudées d'épaisseur, et couvert de neige jusqu'à 50 pieds de haut.

Huit siècles auparavant Ovide se désolait à l'aspect de cette mer qu'il avait vu ne former qu'une glace solide et unie ; et il ne se doutait sûrement pas que, dans quelques siècles, les choses changeraient bien de face.

> Vidimus ingentem glacie consistere Pontum,
> Nec vidisse sat est, durum calcavimus æquor.

La mer de Hollande a été prise en 564.

Celle de Venise le fut en 860, comme l'attestent les historiens d'Italie et Mézerai. Mais, depuis bien des siècles, ce spectacle ne se reproduit plus, d'où il résulte, contre le système de M. de Buffon, que la chaleur du globe augmente plutôt qu'elle ne diminue ; au moins on en peut conclure qu'il ne s'est pas refroidi.

Consultez encore le Mémoire imprimé dans le 17e volume des nouveaux *Commentaires de l'Académie impériale de Pétersbourg*. Voyez enfin les *Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme*, par M. de Luc, citoyen de Genève. Ce profond physicien renverse par des faits et des raisonnements sans réplique tout ce qui sert de fondement au système de M. de Buffon. Voyez entre autres les quatre dernières lettres du premier volume, et dans les suivants les lettres 36, 37, 39, 40, 90, 144, etc., surtout tome V, pages 604 et suivantes.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à prouver que tous ces systèmes philosophiques n'expliqueront jamais tant de phénomènes et de monuments qui supposent le déluge. En vain M. de Buffon a rendu ces systèmes plus séduisants, en les ornant de tous les charmes de l'imagination, et de l'éclat le plus imposant de l'érudition et de la philosophie ; on ne peut nier qu'on n'y ait opposé, d'après les notions physiques les plus simples et les plus communes, des arguments sans réplique. Qu'il nous soit seulement permis de demander ce que pouvaient être, et où étaient même, suivant ces systèmes, l'homme, les oiseaux, les animaux purement terrestres, lorsque les eaux couvraient toute la surface de la terre, et de quelle manière on les fait tous sortir d'un élément qui leur est si contraire ? On connaît assez par la

structure des animaux aquatiques et des animaux terrestres pour quelle habitation la nature les a destinés, et qui est-ce qui n'est pas en état d'observer les différences essentielles qu'elle a mises en eux pour cet effet? D'un autre côté, la formation des montagnes, par le mouvement des eaux, souffre de si grandes difficultés, que Voltaire lui-même n'a pu s'empêcher de dire « qu'il est aussi vrai que la mer a fait les montagnes, qu'il l'est de dire que les montagnes ont fait la mer. »

Il n'en est pas de même des difficultés que M. de Buffon et les autres philosophes systématiques opposent au déluge. L'auteur que nous avons déjà cité des *Lettres à un Américain* [1] prouve très-bien qu'elles n'ont pas moins lieu dans tous leurs systèmes, et qu'il s'y en rencontre de bien plus grandes encore; avec cette différence que celles qui concernent le déluge rapporté par Moïse trouvent leur solution dans les causes surnaturelles qu'il a plu à Dieu d'employer, au lieu que M. de Buffon ne peut répondre que par des causes naturelles et insuffisantes aux objections qu'on lui fait. Par exemple, nous concevons très-bien que rien n'a pu empêcher Dieu de fournir la quantité d'eau nécessaire pour couvrir les plus hautes montagnes, dès que nous savons qu'il a voulu le faire, et que rien aussi n'a pu l'empêcher de la supprimer; au lieu que M. de Buffon ne peut se servir que des lois de la physique pour submerger la terre sous un si prodigieux volume d'eau, et pour l'en délivrer; et la nature ne lui fournit pour cela aucune ressource.

* Dans toute cette discussion, Du Clot suppose, et nous avons supposé avec lui, selon l'interprétation à peu près unanime des anciens exégètes et théologiens, que le déluge mosaïque a été *universel* dans toute la force de ce mot. Une autre opinion tend à s'introduire de nos jours, qui nie l'universalité du déluge quant aux lieux : ce grand cataclysme n'aurait eu que l'étendue nécessaire à la destruction de l'humanité telle qu'elle existait alors. Quelques écrivains catholiques, allant plus loin encore, ont avancé dans ces derniers temps, sinon comme une opinion solidement établie, du moins comme une hypothèse non contraire à la foi, et réclamée à certains égards par des faits positifs, soit de la géologie, soit de l'histoire, que le déluge n'aurait

[1] Lettres 3, 4 et 5.

été strictement universel en aucun sens, c'est-à-dire que ses eaux n'auraient ni couvert toute la surface de la terre, ni détruit toute l'humanité, à l'exception d'une seule famille.

Examinons ces deux sentiments. Nous suivrons principalement, dans l'exposé du premier, le Dr Reusch, *Op. cit.*, p. 368 suiv., et dans l'exposé du second, M. Lenormant, *Op. cit.*, p. 72 suiv.

I. Moïse représente-t-il le déluge comme une inondation universelle, et dans quel sens? Si le récit mosaïque reposait sur une révélation divine, la réponse serait facile. Si Dieu, en effet, avait révélé que toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes par les eaux, et que celles-ci s'élevaient encore de 15 coudées au-dessus, nous n'aurions qu'à admettre l'universalité de l'inondation dans le sens le plus strict du mot. C'est ainsi que quelques exégètes ont compris ce récit. Je ne crois cependant pas que les paroles de la sainte Ecriture obligent d'adopter ce sentiment. Le récit de la Genèse est tout d'abord la relation du récit de Noé et de ses enfants. Or, s'il en est ainsi, il suit que ces mots : *Toutes les montagnes furent couvertes par l'eau,* sont dits à leur point de vue (1), et qu'il ne faut dès lors entendre par là que les montagnes qui se trouvaient dans leur horizon. Nous trouvons au chap. VIII, 5, une remarque qui revient bien à ce sens : « Au dixième jour, les sommets des montagnes recommencèrent à paraître » aux yeux des hommes qui étaient dans l'arche; naturellement aussi nous n'aurions pas besoin d'admettre une submersion de toutes les montagnes sans exception, mais seulement de celles qui s'élevaient dans les régions habitées par Noé. Nous sommes d'autant moins forcés à prendre dans son sens strictement littéral l'expression, *toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel,* que dans d'autres endroits l'Ecriture emploie des expressions semblables dans des circonstances qui ne permettent pas de les entendre dans un sens rigoureusement littéral. Ainsi, par exemple, dans le Deutéronome (II, 25), Dieu dit au peuple d'Israël : « Je commencerai aujourd'hui à jeter la terreur et l'effroi de vos armes dans *tous les peuples qui habitent sous le ciel,* afin qu'au seul bruit de votre nom ils tremblent et soient pénétrés de frayeur. » Il va sans dire qu'on ne veut point parler ici de tous les

(1) « Si les hommes de ce temps étaient réduits à en juger par eux-mêmes, par leurs sens, ils ne pouvaient rien savoir sur l'étendue du déluge. Il est vrai que Dieu pouvait révéler à l'homme ce que celui-ci ne savait pas par lui-même, comme il l'a fait en un grand nombre de cas. Cependant les révélations divines sont faites, en général, dans un but exclusivement moral ou religieux. Or, dans le déluge, il est un fait d'une haute importance religieuse, c'est qu'autrefois Dieu a exterminé tout le genre humain en punition de sa malice, à l'exception d'un seul juste et de sa famille; mais il n'est d'aucun intérêt religieux de savoir si le déluge, qui fut l'instrument du châtiment de Dieu, s'est étendu non-seulement aux régions habitées à cette époque, mais encore à la Terre de Feu, aux îles de Tahiti et de Falkland. » H. Miller, *the Testimony of the Rocks*, etc., p. 259.

peuples de la terre sans exception, mais seulement de ceux qui avoisinaient le peuple d'Israël, ou qui avaient ouï les merveilles opérées par Dieu au milieu de ce peuple. De même encore on ne doit entendre que des pays en relation avec l'Egypte, ce que nous lisons dans l'histoire du patriarche Joseph (*Gen.* XLI, 54, 57) : « La famine régnait dans tout le reste du monde (*in universo orbe*). » « Cependant la famine croissait tous les jours dans toute la terre (*in omni terra*). » « Et on venait de toutes les provinces en Egypte (*omnes provinciæ veniebant*, etc.). » Le roi Salomon, est-il dit III *Reg.* x, 23, 24, surpassa tous les rois du monde en richesse et en sagesse, et toute la terre (*universa terra*) venait le voir. Cette indication géographique ne doit pas être entendue davantage dans un sens littéral, que lorsque Jésus-Christ (*Matth.* XII, 42) dit que la reine de Saba était venue des extrémités de la terre (*a finibus terræ*) écouter Salomon. Les Actes des Apôtres (II, 5) rapportent que, lors du miracle de la Pentecôte, il y avait à Jérusalem des Juifs *de toutes les nations qui sont sous le ciel*. Je ne sache pas qu'un seul exégète entende ce texte dans le sens littéral. Nous pouvons de même entendre ici les expressions, *toutes les montagnes qui sont sous le ciel*, uniquement des montagnes comprises dans l'horizon de Noé, et non de celles qui étaient situées en dehors, telles que le Chimboraço et le Dawalagiri [1].

[1] « Des propositions universelles, ainsi que le mot hébreu *col, omnis*, qui reviennent souvent dans l'histoire du déluge, ne doivent pas, et même ne peuvent pas toujours être prises dans les écrivains sacrés, particulièrement dans Moïse, dans un sens rigoureux... Nous ne faisons, je pense, aucune injure à Noé et à ses enfants, ainsi qu'au libérateur du peuple d'Israël, en supposant que, comme leurs contemporains, ils ignoraient l'existence de l'Amérique et de l'Australie, et qu'ils ne connaissaient point, ou seulement très-imparfaitement les espèces d'animaux propres à ces régions, ainsi qu'à d'autres régions éloignées du monde ancien. En général, nous ne pouvons pas leur attribuer des connaissances en géographie et en zoologie plus étendues que celles que possédaient Aristote, Hipparque, Ptolémée et Pline. Or, s'il en est ainsi, Noé et les siens, racontant l'histoire du déluge, et Moïse, en l'écrivant, pouvaient parfaitement se servir de ces expressions : *toute la terre, tous les animaux, toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel*, quoique ces expressions ne puissent être entendues que des parties de la terre, des animaux et des montagnes plus ou moins connus par eux... Nous vénérons Moïse comme un écrivain divinement inspiré ; mais, dans les écrivains inspirés aussi, nous trouvons des hyperboles et des mots qui ne doivent pas être entendus dans leur sens le plus direct et le plus étendu. Nous croyons que, dans les récits qui ne se rapportent pas à l'enseignement religieux, ils ont passé sous silence bien des choses qu'ils savaient et que bien d'autres leur ont été pleinement inconnues. Dieu abandonna les écrivains sacrés à leur ignorance en bien des choses intéressantes sans doute, mais dont la connaissance ne nous était ni nécessaire, ni utile. Il permit aussi qu'ils choisissent des expressions vraies à leur point de vue, mais dont le sens immédiat et rigoureux ne serait

Le déluge fut universel, il est vrai, mais dans un autre sens. Tous les hommes, à l'exception des huit qui étaient dans l'arche, périrent, la Genèse le dit et le répète dans les termes les plus précis; voilà ce que Dieu signale comme le but particulier du déluge, et, à la fin du récit, on rappelle que ce but a été atteint, par ces mots : « Ce sont là les trois fils de Noé, et c'est d'eux que sont sortis tous les peuples qui sont sur la terre, après le déluge, » *Gen.* x, 32.

Ce qui intéresse la Bible et ce qu'elle doit faire ressortir, c'est que le déluge est un châtiment universel, étendu à tous les hommes; fut-il également universel en lui-même, comme événement naturel, comme inondation? C'est une question d'une importance tout à fait secondaire. Nous croyons que Delitzsch a raison lorsqu'il fait cette remarque : « L'Ecriture n'exige l'universalité du déluge que pour la terre habitée, et non pour la terre comme corps de l'univers; elle n'a aucun intérêt à l'universalité du déluge en soi; elle veut nous dire seulement qu'il fut le moyen dont Dieu se servit pour exécuter un châtiment universel sur l'ancien monde; qu'à l'exception d'une famille, tout le genre humain alors existant, ainsi que les animaux qui l'entouraient, furent exterminés sur une grande partie de la terre. » *Genesis*, p. 232. Le Père Pianciani s'exprime dans le même sens. « De l'universalité du déluge par rapport aux descendants coupables d'Adam, ne découle pas l'universalité relativement à toute la surface de la terre et à toute les espèces d'animaux innocents. » *Op. cit.* p. 542. L'opinion contraire des Pères et des anciens exégètes ne peut plus ici faire loi, parce qu'il ne s'agit pas d'une question théologique, dès là que, d'ailleurs, on admet l'universalité du châtiment réalisé par le déluge. Aussi plusieurs savants catholiques ont-ils adopté l'interprétation de Delitzsch. Outre le P. Pianciani de la Compagnie de Jésus, le Dr Reusch nomme : Marcel de Serres, M. Sorignet, Veith, etc., et, parmi les protestants, défenseurs de la Bible : Pfaff, Hugh Miller, J. Pye Smith, etc.

Si cette interprétation du récit mosaïque du déluge venait à prévaloir, on voit tout l'avantage qui en résulterait pour le défenseur de la Bible dans cette question difficile. Dès lors, l'arche n'aura plus à contenir que les espèces d'animaux en relation avec Noé et habitant les mêmes régions que lui; par suite, nulle difficulté sur la capacité de ce navire, sur le rassemblement et la nourriture de ces animaux, sur leur propagation après le déluge dans tous les continents et dans toutes les îles, etc. Enfin, quoique le déluge ainsi entendu ne puisse pas être considéré comme une simple inondation locale, — les données de la

d'accord ni avec des passages analogues, ni avec le progrès des connaissances humaines, de sorte que, lorsque l'Eglise infaillible n'a pas fixé le sens de quelque passage de l'Ecriture, la comparaison des textes analogues et les connaissances naturelles plus étendues peuvent et doivent servir quelquefois à en faire connaître le sens précis. » Pianciani, *Cosmogonia naturale comparata col Genesi.* p. 543, 545.

Genèse s'opposent à une conception si mesquine de ce grand cataclysme, — cependant le géologue pourra essayer avec plus de confiance d'en donner une explication physique. Non pas que nous ayons à démontrer que tout s'est passé à l'aide des forces et d'après les lois que nous voyons agir actuellement dans la nature ; nous avons seulement à examiner si et dans quelle mesure, pour produire le déluge, Dieu a pu se servir de moyens naturels.

La Bible elle-même, dans son langage figuré, indique deux causes naturelles du déluge que nous pouvons exprimer ainsi : une pluie abondante d'une part, et, de l'autre, l'éruption des eaux souterraines et le débordement des mers par suite de soulèvements et d'abaissements partiels de la surface du globe terrestre. Or, moins que toute autre science, la géologie peut élever des difficultés contre cette théorie, non-seulement parce que des phénomènes d'affaissements et de soulèvements jouent un grand rôle dans tous les systèmes géologiques, mais encore parce que plusieurs de ces phénomènes appartiennent à une date relativement peu récente, et que, selon Elie de Beaumont, ce sont précisément les montagnes les plus hautes qui sont de formation plus récente. Les géologues les plus célèbres assignent les phénomènes les plus violents et les plus considérables à l'époque qui précéda immédiatement l'apparition de l'homme sur la terre : pourquoi un phénomène de soulèvement et d'affaissement de cette nature, avec les débordements et les inondations qui en eussent été la suite, n'aurait-il pu avoir lieu dans l'époque historique ?

Le Dr Reusch cite un curieux passage de Hugh Miller ; c'est le tableau d'un déluge hypothétique, irréprochable au point de vue de la science, et qui met, pour ainsi dire, sous les yeux, la possibilité du déluge réel raconté par la Genèse, s'il ne se confond pas avec lui.

« Il y a une région d'une étendue presque aussi grande que l'Europe qui présente des particularités remarquables. Ses fleuves, formant en partie des courants très-considérables, comme le Volga, l'Oural, le Kour et l'Amour, ne se jettent pas dans la mer, mais ils versent leurs eaux vers l'Orient, dans les lacs de pays où la pluie ne tombe jamais, et, vers l'Occident, dans des mers intérieures, comme la mer Caspienne et l'Aral. Des parties très-considérables de cette région se trouvent au-dessous du niveau de la mer ; les rivages de la mer Caspienne, par exemple, sont à 83 pieds au-dessous du niveau de la mer Noire. Plusieurs des steppes qui l'environnent se trouvent, en moyenne, à 30 pieds au-dessous de la surface de la mer Baltique. Si donc une langue de terre s'abaissait entre la mer Caspienne et le golfe de Finlande, de manière à être plus basse que le niveau de ce golfe, *les sources du grand abîme se rompraient* (Gen. VII, 11), et une région peuplée d'une grande étendue serait couverte par les eaux. Des plaines immenses, blanchies par le sel et couvertes de coquillages marins, montrent que la mer Caspienne, à une époque peu éloignée, a été bien plus étendue qu'aujourd'hui. Dans la période tertiaire, l'Aral était relié à la mer Caspienne par une mer intérieure

qui couvrait une grande surface. Il est possible que ce terrain, formant autrefois le fond de la mer, ait été soulevé, et qu'ensuite il ait été de nouveau, au temps du déluge, couvert par les eaux.

» Supposons que les hommes *aient habité* dans la *région* qui s'étend de l'Ararat jusqu'au-delà de l'Aral, et qui a été le siége primitif de la race caucasienne. L'heure du châtiment étant venue, le sol commença à s'abaisser peu à peu, pendant 40 jours, de 400 pieds par jour, par exemple, de sorte que la mer aurait fait une lente invasion sur le continent. Ajoutez à cela une forte pluie qui, à la vérité, ne pouvait pas beaucoup contribuer à augmenter l'inondation, n'y ajoutant que 5 à 6 pouces par jour, mais qui semble cependant en avoir été une des causes principales et en avoir augmenté les effets terribles, en *faisant gonfler les fleuves* qui se précipitaient des collines. L'abaissement s'étend jusqu'à la mer Noire et au golfe Persique d'une part, et jusqu'au golfe de Finlande d'autre part, ouvrant ainsi, par trois canaux, les sources du grand abîme. Au bout de 40 jours, le centre de toute cette région s'était abaissé de 16 mille pieds, et tout était couvert par l'eau. Après 150 jours, le sol se relève lentement, et lorsque, au bout de 5 mois, l'arche s'arrêta sur l'Ararat, on vit de ce point une mer immense dont les vagues retournaient en trois directions vers les mers d'où elles étaient sorties.

» Dans un certain sens, une semblable inondation ne peut être regardée comme miraculeuse. Plusieurs de nos plus grands géologues croient que d'immenses inondations ont pu être produites, dans les temps anciens, par le soulèvement subit de continents considérables; ces événements sont regardés par eux comme purement naturels, quoique extraordinaires. Or, un abaissement lent d'un pays n'est pas moins naturel que les soulèvements; il est même plus conforme à l'expérience. Quand bien même on constaterait cette année un abaissement et un soulèvement du grand bassin asiatique, tels que je viens de les décrire, comme cause probable du déluge, les géologues y verraient une transformation du niveau de la terre la plus remarquable des temps historiques, mais on ne regarderait pas cet événement comme un miracle, pas plus que le tremblement de terre de Lisbonne ou que la force volcanique qui, dans une nuit, souleva de 16 cents pieds la montagne de Jorullo. La révélation divine qui annonçait à Noé cet événement, et lui prescrivait la construction de l'arche, était certainement miraculeuse, mais le déluge lui-même pouvait être un événement naturel annoncé par la Providence divine. » *The Testimony of the Rocks*, etc., p. 312.

Passons à l'examen de la seconde opinion ; ici nous laissons la parole à M. Lenormant :

II. « Il y a un problème dont la clef n'est pas encore trouvée, et sur lequel on ne peut *proposer* que des hypothèses, c'est la place qu'on doit assigner au déluge mosaique parmi les phénomènes dont notre globe fut témoin pendant la période quaternaire D'un côté,

nous avons le récit de la Bible, appuyé sur une tradition universelle dans toutes les races de l'humanité, moins une (la race noire), qui proclame le grand fait du déluge; de l'autre, les découvertes de la géologie montrent l'homme déjà répandu sur presque toute la surface de la terre dès l'âge des grands carnassiers et des grands pachydermes d'espèces éteintes, depuis lequel on ne trouve pas de traces d'un cataclysme universel, comme il l'eût fallu pour détruire partout ces hommes. Aucune interruption violente ne se marque d'ailleurs, depuis cette époque, dans le cours du progrès de l'humanité, dont on voit l'industrie se perfectionner graduellement, par une marche continue, de même que les espèces animales d'alors, qui ne vivent plus aujourd'hui, disparaissent graduellement, sans brusque secousse.

» Il n'y a pas moyen de nier ni l'un ni l'autre des termes du problème, force est donc d'en chercher la conciliation; mais ici, nous le répétons, la conciliation n'est pas encore trouvée; on ne peut que proposer des hypothèses. Trois paraissent possibles. Nous allons les exposer fidèlement, sans prononcer entre elles, et en nous gardant bien de leur donner un caractère de certitude qu'elles ne sauraient avoir.

» La première consisterait à reculer la date probable du déluge et à la regarder comme antérieure à l'époque quaternaire. Cette hypothèse s'appuierait sur les vestiges d'existence de l'homme que des savants d'un haut mérite, M. Desnoyers et M. l'abbé Bourgeois, pensent avoir constatés dans la couche supérieure des terrains tertiaires, mais qui, déjà probables, demandent cependant encore une plus ample confirmation (1). Si l'homme s'est déjà montré dans nos contrées aux derniers temps de la période géologique tertiaire, une interruption brusque, absolue et prolongée sépare cette première humanité de la période quaternaire. On pourrait alors assimiler au déluge mosaïque l'immense invasion des eaux sur une grande partie de l'Europe et de l'Asie, qui mit fin à la période tertiaire, en produisant ce que les géologues ont appelé le phénomène erratique du nord, alors que les glaces flottantes de la mer apportèrent sur toutes les parties de l'Angleterre, sur les plaines de l'Allemagne et de la Russie, des blocs énormes de rochers arrachés aux régions du pôle.

» La seconde hypothèse est celle qu'a soutenue récemment M. l'abbé Lambert (*Le Déluge mosaïque*). Elle consisterait à regarder l'universalité du déluge par rapport à l'humanité répandue sur la surface de la terre comme composée d'actes successifs, et à y englober tous les phénomènes diluviens partiels de la période quaternaire.

» Enfin, la dernière, limitant l'universalité du déluge en ce qui

(1) Voyez les *Etudes religieuses, historiques*, etc. des Pères Jésuites, nos de janv. et août 1868. Sur la fameuse mâchoire humaine trouvée par M. Boucher de Perthes à Moulin-Quignon, près d'Abbeville, voy. la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, tom. IX, p. 335 suiv.

concerne l'humanité, comme en ce qui concerne l'étendue de la surface terrestre, regarderait ce grand fait, qui a laissé de si vivants souvenirs dans la mémoire des hommes, comme ayant frappé seulement le noyau principal de l'humanité, demeuré près de son berceau premier, sans atteindre les quelques peuplades qui s'étaient déjà répandues bien loin dans les espaces presque déserts. Elle expliquerait ainsi l'absence absolue de toute tradition du déluge chez la race noire, quand toutes les autres races sont d'accord sur cet événement. Il est certain que les récits de la Bible débutent par des faits généraux à toute l'espèce humaine, pour se réduire ensuite aux annales d'une race plus particulièrement choisie par les desseins de la Providence. L'opinion dont nous parlons tendrait à faire commencer ce caractère restreint du récit plus tôt qu'on ne le fait généralement.

» L'hypothèse est d'une grande hardiesse et s'écarte beaucoup des idées universellement reçues ; mais nous la voyons soutenue par des savants du plus sérieux mérite, qui sont les fils soumis et respectueux de l'Eglise, M. Schœbel (*De l'Universalité du Déluge*, Paris 1858) et M. d'Omalius d'Halloy (*Discours prononcé à la classe des Sciences de l'Académie de Belgique*, Bruxelles, 1866). C'est celle à laquelle se range une des autorités les plus considérables en matière d'anthropologie, M. de Quatrefages, de même que Cuvier l'a formellement énoncée dans son fameux discours sur les *Révolutions du Globe*, destiné à faire ressortir l'accord de la tradition sacrée et de la géologie. Un naturaliste éminent de la Compagnie de Jésus, le R. P. Bellynck, sans aller jusqu'à l'adopter, reconnaissait dernièrement qu'elle n'a rien de formellement contraire à l'orthodoxie [1].

(1) M. Lenormant fait allusion à un article publié dans les *Etudes religieuses*, etc., des R. P. Jésuites, par le P. Bellynck, professeur d'histoire naturelle au collége N.-D. de la Paix, à Namur. Dans cet article, qui offre aux lecteurs de la Revue un résumé du *Rapport* de M. de Quatrefages *sur les progrès de l'Anthropologie en France*, le P. Bellynck s'exprime ainsi :

« ... Il est fait allusion ici à deux hypothèses émises par M. d'Omalius, et dans lesquelles nous avons été quelque peu complice, l'illustre géologue ayant bien voulu nous les soumettre avant de les donner au public. L'une concerne l'époque du déluge, l'autre regarde son universalité. Quant à la première, il n'existe pas de chronologie dans la Bible... Il est donc permis à la science de reculer le déluge d'autant de siècles qu'elle le trouvera nécessaire. La seconde hypothèse est plus hardie : Le déluge a-t-il été universel ? en d'autres termes, tous les hommes descendent-ils de Noé ? M. d'Omalius croit que le livre de Moïse, après avoir tracé le récit de la création, prend ensuite un caractère spécial qui est de faire l'histoire du peuple que Dieu s'était choisi ; de sorte que le déluge dont il est fait mention dans la Genèse pourrait n'avoir atteint que les peuples connus des Hébreux. Pour ce qui est des expressions bibliques qui indiquent une *universalité*, il pense qu'on peut n'y voir que quelque chose d'étendu, et il cite des exemples de locutions analogues.

» Cette hypothèse sourit aux anthropologistes, car elle laisse plus de latitude pour expliquer les changements profonds qui se sont produits dans certaines races, en reculant la séparation de ces races d'avec le tronc principal de la descendance d'Adam, et en la plaçant dans une période où les influences de climat et de milieux étaient forcément bien plus puissantes dans leur action qu'aujourd'hui, puisque les phénomènes terrestres et atmosphériques avaient une plus grande intensité. Elle n'est pas en contradiction formelle avec le sens que les habitudes du langage poétique de la Bible permettent d'attribuer aux expressions du récit du déluge ; car on a rassemblé bien des passages où les livres saints emploient les mots : *tous les hommes, toute la terre*, sans qu'il soit possible de les prendre au pied de la lettre. Un examen particulièrement attentif du premier chapitre de la Genèse, dans lequel on pèse tous les mots avec soin, permet même de relever certains indices d'après lesquels on pourrait soutenir avec quelque vraisemblance, que Moïse n'a pas voulu peindre le cataclysme comme absolument universel, mais qu'il admettait au contraire que certaines fractions de l'humanité en auraient été préservées, par exemple, les descendants de Caïn, qui « était sorti de la présence de Jéhovah, » c'est-à-dire vécut et se propagea séparément de la race de Seth. Voir l'ouvrage cité plus haut de M. Schœbel.

» Au reste, la question de savoir si, d'après la Bible même, quelques personnages n'auraient pas échappé au déluge, bien que ne se trouvant pas dans l'arche de Noé, a été déjà discutée anciennement par les juifs et par les chrétiens, et l'Eglise ne l'a jamais tranchée dogmatiquement d'une manière formelle. D'après le texte des Septante, Mathusalem aurait encore vécu 14 ans après le déluge, tandis que le texte hébreu le fait mourir l'année même de cet événement. La donnée du texte grec a été suivie par beaucoup de docteurs israélites. Un certain nombre d'écrivains chrétiens des premiers siècles l'ont adoptée, entre autres les chronographes tels qu'Eusèbe. Saint Jérôme, dans ses *Questions hébraïques sur la Genèse*, nous apprend que, de son temps, cette difficulté célèbre était l'objet de nombreuses controverses, » *Hist. anc. de l'Orient*, tom. I, p. 72 suiv.

Nous n'ajouterons que quelques mots à cet exposé de M. Lenormant :

1° Plusieurs des considérations philologiques invoquées en faveur de la première opinion sont, quoique à un degré moindre, favorables à la seconde. Cependant il est incontestable que le déluge, ainsi amoindri, perdrait sa haute signification morale, et que certains

Notre intention n'est pas de prendre la défense de cette hypothèse, qui ne nous semble pas nécessaire dans l'état actuel de la science; mais nous ne voudrions pas non plus censurer ceux qui croient qu'un jour peut-être elle pourrait prévaloir. »

versets de la Genèse, par exemple le verset 19 du chap. IX [1], semblent exclure une semblable restriction.

2° Aucun phénomène géologique dûment constaté ne nous semble réclamer jusqu'ici cette interprétation. Quant à l'anthropologie, elle se trouve hors de cause, dès lors qu'on lui accorde un laps de temps suffisant entre le déluge et la dispersion des peuples ; or, il n'est besoin pour cela que de reculer la date du déluge, ce qui ne souffre aucune difficulté, comme nous l'avons montré plus haut, dans une note sur la chronologie biblique (p. 84).

3° Reste l'objection tirée de l'ancienneté de certains peuples, de trois surtout : les Egyptiens, les Chaldéens et les Chinois, qui étaient certainement constitués et déjà puissants plusieurs siècles avant Abraham. Or, d'après la chronologie du texte hébreu, il ne se serait écoulé que trois ou quatre siècles entre le déluge et Abraham, et Noé aurait pu vivre encore plusieurs années avec ce patriarche. Comment expliquer un peuplement si rapide du globe et la formation de ces puissants empires, sur des points de la terre si éloignés les uns des autres, dans une période de temps relativement si courte ? Si rapide qu'on suppose l'accroissement de la population à cette époque primitive, un pareil résultat sera toujours difficile à obtenir (voy. Reusch, *op. cit.* p. 526) ; mais il nous suffit d'observer qu'au lieu de quatre siècles entre le déluge et Abraham, le texte samaritain en met dix, et les Septante douze, et que rien ne nous oblige à regarder ce dernier chiffre comme une limite qu'il ne serait pas permis de dépasser.

Pour toutes les questions relatives au déluge, on consultera avec intérêt et profit l'ouvrage de M. Lambert : *Le Déluge mosaïque, l'histoire et la géologie*, 2e édit. Paris, 1870.

NOTE XXXIII.

Pourquoi Dieu fit-il périr les Animaux ?

GEN. VI, 17.

« Dieu dit expressément [2] qu'il exterminera de dessus la face » de la terre les hommes, les animaux, les reptiles, les oiseaux. » Cependant il n'est point dit que les animaux eussent péché. »

Nous demandons s'il y a ombre de bon sens dans cette remarque impie ? Des êtres incapables de calculer le plaisir de leur

(1) « *Tres isti filii sunt Noe, et ab his disseminatum est omne genus hominum super universam terram.* »

[2] Voltaire, *Bible expliquée.*

existence sont-ils punis quand ils viennent à la perdre? Sont-ce les fruits de la terre que Dieu punit lorsque, voulant faire sentir à l'homme le poids de sa colère, il envoie un fléau qui les détruit? N'est-ce pas uniquement l'homme, à l'usage et à la subsistance duquel ils étaient destinés? Il en faut dire autant lorsque Dieu fit périr les animaux. On rase la maison d'un criminel de lèse-majesté au premier chef; ce n'est pas la maison qu'on punit, c'est le coupable. Ainsi la Justice divine a puni l'homme en détruisant tout ce qui appartenait à l'homme, tout ce qui l'attachait, tout ce qu'il aimait; en un mot, tout ce qui avait été l'instrument ou la matière de sa forfaiture.

NOTE XXXIV.

La Colombe après le Déluge.

At illa (columba) *venit ad eum ad vesperam, portans ramum olivæ virentibus foliis in ore suo.* — GEN. VIII, 11.

Les incrédules modernes ont attaqué le récit de Moïse au sujet de la colombe qui rapporta un rameau d'olivier vert. Ils l'ont accusé de fausseté, sur une observation de Tournefort. Encore, disent-ils, comment le rameau eût-il pu être vert, après être resté si longtemps sous les eaux?

Voici le passage de Tournefort[1]; ce naturaliste, décrivant la campagne qui est autour des Trois-Eglises, bourg de l'Arménie: « Elle est, dit-il, tout-à-fait admirable, et je n'en connais pas » qui donne une plus belle idée du paradis terrestre.... Elle est » pleine... de beaux vignobles; il n'y manque que des oliviers, » et je ne sais où la colombe qui sortit de l'arche fut chercher » un rameau d'olivier.... car on ne voit point de ces sortes d'ar- « bres aux environs, ou il faut que l'espèce s'en soit perdue; » cependant, ajoute-t-il, les oliviers sont des arbres immortels.»

Nous demandons si, en suivant les règles d'un bon raisonne-

[1] *Voyage du Levant*, tom. III.

ment, on peut conclure de ce qu'on ne voit point actuellement d'oliviers dans l'Arménie qu'il n'y en ait jamais eu? La destruction d'une chose prouve-t-elle qu'elle n'exista jamais ? Si on nous demande, sur l'autorité de Tournefort [1], comment les oliviers ont pu se perdre dans ces contrées, nous leur dirons 1° qu'il en est de ces arbres comme de quantité d'autres qu'on y voyait anciennement, et dont la race est sur le point de se perdre. Le même Tournefort nous apprend [2] que les pins, si abondants anciennement dans un canton d'Arménie qu'on en formait les murailles de toutes les habitations, sont actuellement réduits à une très-petite quantité, et que bientôt on verra manquer cette espèce. Qu'on se transporte au Liban. Tout couvert de cèdres anciennement, à peine en trouve-t-on quelques-uns aujourd'hui. De mêmes les sycomores, autrefois si multipliés en Judée, y sont très-rares de nos jours. Les châtaigniers, si communs, il y a quelques siècles, dans la Bourgogne, ainsi qu'il en conste par plusieurs anciennes charpentes qui en sont faites, sont presque entièrement détruits. Nous répondrons, en second lieu, que si les oliviers manquent actuellement dans l'Arménie, ils y étaient très-abondants autrefois. C'est Strabon qui nous en assure. Il dit dans sa géographie, universellement estimée des savants, que « la vigne ne croît pas aisément dans ces contrées; » ce que nous remarquons, parce qu'il paraît contredire ce que dit Tournefort, « qu'on y remarque de beaux vignobles ; » non pas que nous croyons que ces auteurs se contredisent, mais bien que les choses ont changé de face par le laps du temps. Strabon ajoute, en parlant des contrées de l'Arménie dont il est ici question : « Toute cette région est abondante en fruits et en » arbres cultivés ; on y en voit de ceux qui conservent leur ver» dure, et de ce nombre sont les oliviers. » Il y avait donc anciennement des oliviers dans l'Arménie, et ce qui doit plutôt surprendre, c'est qu'il ne s'y en trouve plus, puisque c'est le climat le plus propre aux arbres de cette espèce. Le terrain qui lui convient le mieux est celui qui occupe le milieu de la zone tempérée [3]. Telle est précisément la situation de l'Arménie, qui

[1] *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, tom. II. — [2] *Voyage du Levant*, tom. III. — [3] Pline, liv. XV, ch. I.

s'étend depuis le 38e degré de latitude jusqu'au 42e, ce qui est à peu près le même climat que celui de la Provence et du Languedoc, si fertile en olives.

Quant à la question ultérieure comment le rameau apporté par la colombe pouvait être vert après être resté pendant une année sous l'eau, nous renverrons nos philosophes à Théophraste et à Pline [1], qui assurent l'un et l'autre que l'eau ne peut faire perdre cette qualité aux feuilles de l'olivier, et que la mer Rouge est pleine de forêts dont les lauriers et les oliviers chargés de fruits sont la principale partie.

NOTE XXXV.

L'arc-en-ciel après le Déluge.

GEN. IX, 11 SUIV.

Ce qui est dit dans l'Ecriture sainte de l'arc-en-ciel a paru ridicule à plusieurs incrédules. Après le déluge Dieu dit à Noé et à sa famille : « Il n'y aura plus désormais de déluge qui désole » la terre, et voici le signe de l'alliance que je fais avec vous, » ou de la promesse que je vous fais. Je mettrai mon arc dans » les nues, et lorsque j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc » y paraîtra, et je me souviendrai de la promesse que j'ai faite » de vous conserver et tous les animaux. » Cela suppose, disent les critiques, que l'arc-en-ciel n'avait pas existé avant le déluge, puisque Dieu dit : je *mettrai* mon arc dans les nues ; or, ce phénomène a dû paraître toutes les fois qu'il a plu d'un côté pendant que le soleil luisait de l'autre ; il n'est donc pas probable que Noé et sa famille n'eussent jamais vu l'arc-en-ciel. 2° Il est ridicule de donner le signe de la pluie pour sûreté qu'il n'y aura plus d'inondation, et que l'on ne sera pas noyé ; cela prouve que l'auteur de cette histoire était très-mauvais physicien [2]. C'est dans

[1] Théophr. liv. IV ; Pline, liv. III, ch. XXV.—[2] Voltaire, *Bible expliquée*, al. Tindal, *Christian. aussi ancien que le monde.*

les anciens manichéens que nos incrédules ont puisé ces objections et les blasphèmes atroces qui les accompagnent [1].

Nous répondons : 1° Comme les verbes hébreux ne sont que des participes indéterminés, pour traduire à la lettre, il faudrait dire : « Me voilà mettant mon arc dans les nues ; » et cela signifie également *je mets, j'ai mis,* ou *je mettrai.* 2° En laissant le verbe au futur, il ne s'ensuit pas encore que l'arc-en-ciel n'avait pas été vu avant le déluge, mais qu'il n'avait pas paru pendant le déluge, et qu'il allait reparaître de nouveau. 3° En effet, l'arc-en-ciel ne peut avoir lieu lorsque les nuées sont très-épaisses et chargées de beaucoup d'eau, comme cela dut être pendant le temps du déluge. On ne peut donc le voir que lorsque les nuages sont assez légers et assez interrompus pour que le soleil puisse darder ses rayons au travers. Donc, toutes les fois que l'arc-en-ciel paraît, c'est un signe certain qu'il ne tombera pas assez de pluie pour causer une inondation générale ; ce signe était donc très-propre à rassurer Noé et ses enfants contre la crainte d'un nouveau déluge. Dieu pouvait donc, en le faisant reparaître dans les temps pluvieux, nous le présenter, sans s'écarter des notions de la géométrie et de la physique, comme un gage, comme une preuve, comme une assurance que toute la terre ne serait plus exposée à périr par les eaux (*a*).

(*a*) L'arc-en-ciel n'a-t-il apparu pour la première fois qu'après le déluge ? Quelques interprètes l'ont pensé (et c'est là le sens le plus naturel de la Genèse, au sentiment de Delitzsch et de Fr. Keil, les plus récents commentateurs de ce livre). Les traditions de certains peuples semblent appuyer cette conjecture. Les Péruviens, entre autres, avaient conservé pour l'arc-en-ciel une vénération particulière ; ils le regardaient comme un gage de la protection des dieux, par la raison sans doute que les traces du grand cataclysme sont en Amérique moins effacées que partout ailleurs. « Du reste, dit Marcel de Serres, il est facile de comprendre quelles sont les circonstances nécessaires à la production de l'arc-en-ciel. Il suffit de se rappeler que, dans les régions équatoriales, les pluies ne présentent jamais assez de finesse pour donner lieu à la production des arcs-en-ciel supplémentaires. Un peu plus de grosseur encore suffirait pour empêcher la production de l'arc-en-ciel ordinaire. Telle devait être celle des gouttes d'eau qui tombaient sur la terre avant le déluge. L'opinion qui ne fait dater ce phénomène que de l'époque

[1] Saint Augustin, *Contr. Faustum.*

NOTE XXXVI.

La terre repeuplée par les trois fils de Noé.

GEN. IX, 19.

Moïse dit que toute la terre fut repeuplée par les trois enfants de Noé. « Cela est impossible, disent les incrédules ; deux ou trois » cents ans après le déluge, il y avait en Egypte une si grande » quantité de peuple que vingt mille villes n'étaient pas capables » de le contenir. Il y en avait, sans doute, autant à proportion » dans les autres contrées ; comment trois mariages ont-ils pu » produire cette population prodigieuse ? »

Rien de plus chimérique que cette prétendue population de l'Egypte. Ce royaume ne contient pas aujourd'hui plus de trois cent soixante villages dans le Delta, qui comprend presque toute la Basse-Egypte, et qui est une des trois parties de cet ancien empire. On le divisait ainsi : la Haute-Egypte ou Thébaïs, l'Egyte du milieu ou l'Heptanomie, et le Delta ou la Basse-Egypte. Le Delta est cependant la partie la plus féconde de toute l'Egypte, et l'on veut qu'il y ait eu dans ce pays vingt mille villes deux ou trois siècles après le déluge ! L'air de l'Egypte a toujours été très-malsain à cause des inondations du Nil et des chaleurs excessives ; il l'était bien davantage avant que l'on eût fait des travaux immenses pour creuser des canaux, pour élever des villes au-dessus du niveau des inondations ; les hommes y ont toujours vécu moins longtemps qu'ailleurs. L'Egypte, quoique nous ne contestions pas qu'elle n'ait eu anciennement nombre de superbes

diluvienne est loin d'être déraisonnable. » Quoi qu'il en soit, nous ne donnons ce sentiment que comme surabondance de preuve ; car l'opinion contraire est généralement adoptée par les Pères de l'Eglise. Ils enseignent communément que l'arc-en-ciel n'était point un phénomène inconnu avant le déluge, et qu'en le prenant pour signe de son alliance et pour gage de sa promesse, Dieu voulait précisément en appeler à l'expérience de Noé, qui savait qu'en temps ordinaire l'arc-en-ciel indique la fin des orages. — Darras, *Histoire de l'Eglise*, tom. I, p. 314 suiv.

villes, ornées de temples magnifiques, d'obélisques, de pyramides, en un mot, qu'elle ne présente encore de nos jours les ouvrages et les monuments les plus étonnants, ne fut cependant jamais excessivement peuplée que dans les fables.

Les incrédules ont beau faire, ils ne citeront jamais aucun monument de population ni d'industrie humaine antérieur au déluge. Nous avons vu, dans nos *Observations préliminaires*, que vainement ils ont eu recours aux histoires et aux chronologies des Chinois, des Indiens, des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens, etc. Nous avons fait voir que toutes ces histoires, ces chronologies se concilient, datent à peu près de la même époque, et ne peuvent remonter plus haut que le déluge (*a*).

NOTE XXXVII.

Noé plante un Vignoble.

GEN. IX, 20.

« Noé, dit Voltaire, ne passa pour inventeur de la vigne que
» chez les Juifs; car c'était, chez toutes les autres nations, Bak
» ou Bacchus « qui avait le premier inventé » l'art de faire du
» vin; il est surprenant que Noé, le restaurateur du genre hu-
» main, ait été ignoré de toute la terre. »

Noé était connu partout, dans le temps auquel Moïse écrivait. Il était connu, bien des siècles après, en Egypte sous le nom de *Ménès*, en Chaldée sous celui de *Xisuthrus*, dans la Chine sous celui de *Fohi*, etc. [1] Les Grecs et les Latins ont toujours reconnu qu'ils sont sortis d'Iapet ou Japhet, l'aîné de ses fils. Si le nom de Noé a été ignoré des poëtes grecs qui, deux mille ans après lui, ont débité leurs fables sur Bacchus, c'est 1° que les Grecs ont traduit en leur langue les anciens noms qui étaient, comme nous l'avons déjà observé, significatifs. L'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* a fait voir que le nom de Deucalion est le

(*a*) Voyez p. 84, note [1], et p. 368.

même que celui de Noé traduit en grec. 2° C'est que les anciennes origines conservées dans les seuls livres de Moïse, les plus anciens qui existent, avaient été altérées chez les autres peuples. Nous ignorons où Voltaire a appris que « Noé a inventé la vigne, » il la planta après le déluge, mais il fallait bien qu'elle existât alors, sans quoi il n'aurait pu la planter. Nous ne disons rien de sa prétendue découverte que *Bak* était le nom primitif de Bacchus; mais nous ne pouvons laisser sans réponse ce qu'il ajoute : « Philon, dans le récit de sa députation à l'empereur Caïus Ca- » ligula, dit : *Bacchus le premier planta la vigne*, etc. : comment » se peut-il faire que Philon, si attaché à sa secte, ne reconnût » pas Noé pour inventeur du vin ? »

Mais qui ne voit pas que Philon n'a point énoncé ici sa propre façon de penser, et qu'il s'est servi des sentiments des païens sur Bacchus contre Caligula ? « Vous affectez, dit-il, en apostrophant » ce prince qui avait la manie de se vouloir faire passer pour un » dieu, vous affectez de vous revêtir des attributs de Bacchus, » d'Hercule et de Castor ; mais, au lieu de vous charger de leurs » livrées, il fallait imiter leurs belles actions. Bacchus a cultivé » la vigne, etc.... Faites-nous voir, ô Caïus, de quel bienfait vous » nous avez comblés, etc. » N'est-il pas évident que ce raisonnement n'est fondé que sur le préjugé des païens, sur les idées reçues à Rome, à Alexandrie, à Athènes? Un homme de bon sens ira-t-il chercher dans ces expressions le vrai sentiment d'un Juif qui prenait la défense de sa nation, et qui justifiait la fermeté qu'elle avait témoignée en refusant d'admettre dans Jérusalem l'image de cet empereur extravagant ?

NOTE XXXVIII.

Malédiction contre Chanaan, fils de Cham.

Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis. — GEN. IX, 25.

Les incrédules ont dit que l'histoire de Noé endormi et découvert dans sa tente, la malédiction prononcée contre Chanaan

pour le punir de la faute de Cham, son père, est une fable forgée par Moïse pour autoriser les Juifs à dépouiller les Chananéens et à s'emparer de leur pays ; que la postérité de Cham n'a pas été moins nombreuse que celle de ses frères, puisqu'elle a peuplé toute l'Afrique ; enfin, que cette punition des enfants pour les crimes de leur père est contraire à toutes les lois de la justice, etc.

Nous répondons 1° que les profonds critiques de nos livres saints auraient dû voir que Moïse attribue aux descendants de Japhet les mêmes droits sur les Chananéens qu'à la postérité de Sem, puisque Noé assujétit Chanaan à tous les deux. Les Juifs descendus de Sem ne pouvaient donc en tirer aucun avantage. Moïse les avertit que Dieu a promis à leurs pères de leur donner la Palestine, et de punir les Chananéens, non du crime de Cham, mais de leurs propres crimes [1] ; il leur défend de retourner en Egypte et de conserver de la haine contre les Egyptiens, quoique ceux-ci fussent descendus de Cham [2]. Nous ferons voir ci-après que la malédiction de Noé n'était qu'une prédiction et rien de plus.

2° La postérité nombreuse de Cham ne prouve rien contre cette prédiction, puisqu'elle ne tombait pas sur lui, mais sur Chanaan, son fils. Dieu avait béni Cham au sortir de l'arche [3]. Mais pourquoi ce patriarche dit-il : « Béni soit le Seigneur, Dieu de Sem ? » N'était-il pas aussi le Dieu de Cham et de Japhet ? Il l'était sans doute ; mais Noé, à qui le Saint-Esprit révélait l'avenir, prévoyait que la connaissance et le culte du vrai Dieu s'éteindraient dans la postérité de ces deux derniers, au lieu qu'ils se conserveraient dans une branche considérable des descendants de Sem, dans Abraham et sa postérité ; cette bénédiction est relative à celle que Dieu donna à ce dernier, environ quatre cents ans après [4].

3° Avant de répondre au troisième grief des incrédules, « qu'il est contre la justice de punir les enfants pour les crimes de leurs pères, » écoutons tout ce qu'ils allèguent à ce sujet, tant pour

[1] *Levit.* XVIII, 25 ; *Deut.* IX, 4 al. — [2] *Deut.* XVII, 16 ; XXIII, 7. — [3] *Gen.* IX, 1. — [4] Voy. la *Synopse des critiques sur le chap.* X *de la Genèse,* ou la *Bible de Chais;* on y voit que la prophétie de Noé a été accomplie dans tous ses points.

condamner nos livres saints que pour présenter une contradiction entre leurs auteurs. « Est-il, disent-ils, dans l'ordre de la » justice, et surtout de la justice éternelle, de punir l'innocent » pour le coupable? Faut-il que, pour se prêter aux intentions » d'un vieillard inconsidéré, le Seigneur manque à sa parole, » qu'il punisse dans le fils la faute du père, tandis qu'il assure » positivement par son prophète Ezéchiel [1] *que l'âme qui aura » péché mourra elle-même, et que le fils ne portera point l'iniquité » du père?* Il n'y aurait cependant rien en cela qui dût nous » surprendre, ajoutent-ils avec leur malignité ordinaire, car » Moïse, dont le témoignage vaut bien celui d'Ezéchiel, nous » assure aussi [2] *que Dieu est un Dieu jaloux qui punira l'iniquité » des pères sur leurs enfants jusqu'à la quatrième génération.* »

Voilà donc, selon ces critiques, une contradiction entre deux auteurs sacrés. Nous pourrions répondre, avec un grand nombre d'interprètes, que la réponse se trouve dans les propres termes de la sentence, et que les ennemis de la révélation, s'ils avaient un peu de bonne foi, auraient dit avec Moïse que Dieu punira les fautes des pères sur les enfants jusqu'à la quatrième génération « dans ceux qui le haïssent [3], » c'est-à-dire dans les enfants qui marcheront eux-mêmes sur les traces de leurs pères, et vivront dans les mêmes déréglements. Mais, en supposant même que le texte de Moïse doive se prendre à la rigueur de la lettre et ne souffre aucune modification, il ne s'ensuit nullement que Moïse contredise Ezéchiel; en effet, pour qu'il y eût contradiction entre ces deux auteurs, il faudrait qu'ils parlassent l'un et l'autre de la même punition; or, c'est précisément ce qui n'est pas. Ezéchiel parle d'une punition éternelle, et Moïse d'une punition temporelle. En voici la preuve: Ezéchiel dit que « l'âme qui aura péché mourra; » or, la mort de l'âme signifie, dans tous les endroits où l'Ecriture en parle, la mort éternelle, une punition sans retour, punition que Dieu, infiniment juste, n'infligera jamais à un enfant pour l'iniquité de son père. Dans Moïse, toutes les fois que ce législateur menace les Israélites des châtiments dont le Seigneur punira leurs vices, leurs révoltes, leurs prévarications, ce sont des punitions temporelles, des malheurs

[1] *Ezech.* XVIII, 20. — [2] *Exod.* XX, 5. — [3] *Exod.* XX, 5.

actuels, des afflictions présentes qu'il fait entrevoir à ce peuple grossier et charnel. Dans le texte dont il est ici question, Moïse annonce à ce même peuple les commandements de Dieu; et c'est pour le détourner de l'idolâtrie que le Seigneur dit « qu'il est un Dieu jaloux qui punira les crimes des pères dans les enfants jusqu'à la quatrième génération. » Mais pourquoi une si grande sévérité qui s'étend jusque sur les enfants d'un père coupable? c'est que l'idolâtrie chez les Juifs était un crime de lèse-majesté au premier chef, parce que ce peuple n'avait point d'autre roi que son Dieu. Or, dans l'ordre de la justice humaine, un tel crime dépouille les enfants des priviléges de leur naissance, sans qu'on puisse se plaindre de la rigueur de la loi qui décerne une telle peine. Il n'y a donc ni opposition ni contradiction entre Moïse et Ezéchiel.

Pour revenir à la malédiction que Noé donna à Chanaan, nous ne dirons, avec quelques interprètes, ni que ce saint patriarche, ne voulant pas faire tomber sa colère sur la tête de son propre fils, se contenta de le punir dans la personne de son petit-fils; ni que Dieu ayant béni Cham à la sortie de l'arche, Noé ne pouvait faire tomber sur lui la malédiction qu'il s'était attirée; ni enfin que Chanaan était un méchant homme, aussi pervers que son père, à la faute duquel il avait participé, suivant quelques traditions : nous avons un autre moyen de justifier la conduite de Noé à l'égard de Chanaan. La difficulté de le faire n'est fondée que sur l'idée qu'on se forme de certaines malédictions qu'on trouve dans les livres saints, et qu'on regarde comme de véritables imprécations, comme les effets de la colère de ceux qui les prononcent; mais c'est une erreur dont il faut se désabuser : ces sortes de malédictions ne partent point d'un esprit irrité et vindicatif : ce sont de véritables prédictions de ce qui doit arriver.

» Noé, dit M. Vénéma [1], prévoyant, par l'esprit prophétique,
» que la postérité de Chanaan ferait beaucoup pis que son père
« Cham n'avait fait en découvrant la nudite de Noé, prédit
» qu'elle sera maudite de Dieu, et condamnée à subir le joug

[1] *Bibliothèque raisonnée,* journal d'octob., novemb., décemb. 1748, art. 1.

» de l'esclavage, » etc. Ce saint patriarche, éclairé d'en-haut, voit que la bénédiction que Dieu avait donnée à Cham ne passera point à son fils Chanaan; il annonce à la race de ce dernier les malheurs qui doivent lui arriver longtemps même après la mort de Moïse. C'est pour cela que tous les termes qui entrent dans la malédiction de Noé sont au futur dans le texte hébreu, et qu'au lieu de dire, comme la Vulgate, « que Chanaan soit maudit, qu'il soit à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves; » il faut dire : « Chanaan sera maudit; il sera à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves. » Jugeons, d'après cela, combien Moïse était convaincu de la certitude des prophéties faites avant lui, de celles mêmes dont il ne devait pas voir l'exécution. Qu'on parcoure l'histoire de cette branche des enfants de Noé, on verra que les Chananéens, et après eux les Phéniciens, tous descendants de Chanaan, ont été détruits ou asservis. On verra de même que les Egyptiens, qui avaient une origine commune, ont été successivement subjugués par les descendants de Sem et de Japhet. Ces événements ne se sont passés que plusieurs siècles après la mort de Moïse. Chanaan lui-même n'a jamais été personnellement esclave d'aucun de ses oncles; il n'y a eu que sa postérité qui a été assujétie (*a*). Il est de même évident que les

(*a*) Cham, contempteur de son père, est puni de la manière la plus juste et la plus sensible dans la personne de son fils. Mais pourquoi la malédiction divine, au lieu de frapper tous ses enfants, ne tombe-t-elle que sur un seul? La seule raison que nous puissions en donner, dit Hengstenberg, c'est que Chanaan avait déjà marché dans l'impiété et la corruption de son père. On peut dire encore que Noé ne fit qu'interpréter prophétiquement la signification du nom même de Chanaan, et nous avons, en faveur de cette hypothèse, l'analogie de la bénédiction de Japhet, qui part aussi de son nom (*Japheth*, id est *late patens, dilatatus*, de la rac. *phathah, patuit*). L'appellation de Chanaan n'a pas, comme plusieurs l'ont soutenu, passé du pays aux habitants; c'est le contraire qui est vrai : le fils de Cham a transmis son nom à ses descendants, et ceux-ci à la contrée où ils se fixèrent. *Chanaan*, ou mieux *Canaan*, signifie *soumis, assujetti* (de *canah, se incurvavit, se subjecit*). Cham, dit encore Hengstenberg, donna à son dernier fils le nom de l'*obéissance* qu'il désirait pour lui et qu'il ne sut pas rendre à son père; il ne songeait, en l'appelant ainsi, qu'à l'assujettir à ses ordres. Mais la providence de Dieu, qui préside à toutes choses, avait en vue une autre sorte d'assujettissement.

bénédictions de Sem et de Japhet n'ont regardé que leurs postérités. Dieu n'habita que dans le tabernacle que les Israélites, descendants de Sem par Abraham, lui érigèrent au milieu de leurs tentes ; ce ne fut que la postérité de Japhet que Dieu multiplia. Noé ne parlait donc que des choses à venir, et tant ces bénédictions que ces malédictions n'étaient que de véritables prophéties qui ont eu leur parfait accomplissement.

NOTE XXXIX.

Tableau des Peuples.

GEN. X.

Voltaire [1] se contente de dire sur ce chapitre : « Nous passons ici tous les petits-fils de Noé inconnus longtemps au reste du monde. » Ce raisonneur ne s'est donc pas aperçu que le seul nom de *Japhet*, conservé chez les Grecs, suffirait pour le démentir. Les Ioniens, en effet, ont toujours regardé Japhet comme leur père, et quand les poètes grecs parlent des hommes en général,

« Qu'il soit l'esclave des esclaves, » c'est-à-dire le plus humble des esclaves « de ses frères. » Cette malédiction n'est prononcée expressément que contre Chanaan ; elle pèsera donc plus lourdement sur lui. Mais il est bien remarquable que Cham n'obtient, ni pour lui, ni pour ses enfants, aucune part aux bénédictions de Noé (vers. 26-27). Nous sommes donc déjà, par ce seul fait, autorisés à penser que la race entière de Cham a été *implicitement* comprise dans la malédiction du plus jeune de ses fils. Et c'est ce que confirme l'histoire. Au temps de Josué, Israël, de la race de Sem, exterminera ou réduira en esclavage les Chananéens, dont les restes auront à subir le même sort sous le règne de Salomon (III *Reg.* IX, 20 suiv.) Les Phéniciens, les Carthaginois et les Egyptiens seront soumis aux Perses, aux Macédoniens et aux Romains, descendants de Japhet. Et de nos jours la postérité de Cham, comme les nègres et d'autres tribus africaines, gémit encore sous le joug du plus dur esclavage (Fr. Keil, p. 110 suiv.)

[1] *Bible expliquée.*

ils les nomment les enfants de Japhet. Si Voltaire avait eu des connaissances moins superficielles de l'histoire ancienne, il aurait vu que les Mèdes, les Thraces, les Mosques, les Ioniens, les peuples de l'Elide, nous rappelaient les noms de *Madaï*, de *Thisas*, de *Mosoch*, de *Javan*, d'*Elisa*, tous fils de Japhet et petits-fils de Noé; que les Assyriens, les Elyméens, les Araméens, les Elmodènes, les Salapéniens, les Jobabites conservaient les noms et la mémoire d'*Assur*, d'*Elam*, d'*Aram*, d'*Elmodad*, de *Salep*, de *Jobab*, tous descendus de Noé par Sem. On retrouvait, selon Plutarque, dans le nom de *Chemia* donné à l'Egypte, et dans celui d'*Hammon*, si célèbre dans la Lybie, le nom de *Cham*, le troisième des fils de Noé. Le Chusistan, situé près des bouches du Tigre, Saba et Regma, le long du golfe Persique, avaient pris leurs nom de *Chus*, et de *Saba* et *Regma*, ses fils. Gomer et Magog ont peuplé une partie de la Scythie et de la Tartarie. On trouve dans cette immense contrée un grand nombre de vestiges de Gog et de Magog, dans les noms des provinces, des villes et des hommes, et c'est une tradition constante parmi cette nation qu'ils viennent de Gog et de Magog. Que dirons-nous des Sidoniens sortis de *Sidon*, de l'île d'Arad, peuplée par les *Aradiens*, issus de Chanaan, et de la médaille de Laodicée, avec cette insription en langue et en caractères phéniciens: « Laodicée, métropole en Chanaan? » Tous ces peuples dont la situation est exactement marquée dans Pline, dans Ptolomée, ces peuples si célèbres dans les anciennes histoires, ne retrouvent leurs origines que dans la généalogie des fils et des petits-fils de Noé, conservée dans la Genèse. Ces faits étaient notoires avant que les premiers écrivains de la Grèce parussent au monde. Ces Grecs, trop modernes, trop vains, trop superficiels, ignorèrent les fondateurs des nations qui existaient déjà depuis bien des siècles, quand ils commencèrent à écrire l'histoire. Ces monuments de leurs fables ne laissent pas cependant de nous fournir quelques traits lumineux, lequels, réunis aux vérités incontestables contenues dans nos livres saints, nous aident à dissiper les nuages que le laps des temps a répandus sur des faits aussi anciens (*a*).

(*a*) « Dans le dixième chapitre de la Genèse, Moïse donne le tableau des peuples connus de son temps, rattachés à la filiation des trois grands

NOTE XL.

Unité de Langue à l'origine.

Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem. — GEN. XI, 1.

« Comment, dit Voltaire, la terre ne pouvait-elle avoir » qu'une lèvre ? » Nous ne nous arrêterons pas à relever l'indécence de la grossière traduction de ce texte. Si le patriarche des

chefs de race de l'humanité nouvelle, Sem, Cham et Japhet. C'est le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples dans le monde de la plus haute antiquité. On est même en droit de le considérer comme antérieur à Moïse, car il présente un état des nations que les monuments égyptiens nous montrent déjà changé sur plusieurs points importants à l'époque de l'Exode. De plus, l'énumération y est faite dans un ordre géographique régulier autour d'un centre qui est Babylone et la Chaldée, non l'Egypte ou la Palestine. Il est donc probable que ce tableau des peuples et de leurs origines fait partie des souvenirs que la famille d'Abraham avait apportés avec elle de la Chaldée, et qu'il représente la distribution des peuples connus dans le monde civilisé au moment où le patriarche abandonna les rives de l'Euphrate, c'est-à-dire 2000 ans environ avant l'ère chrétienne. Ce document fournit une base d'un prix inestimable pour les recherches historiques de l'ethnographie, c'est-à-dire de la science qui s'occupe de rechercher la parenté des nations entre elles et leurs origines. L'étude attentive des traditions de l'histoire, la comparaison des langues et l'examen des caractères physiologiques des diverses nations fournissent des résultats pleinement d'accord sur cette matière avec le témoignage du livre inspiré. » Lenormant, *Hist. anc. de l'Orient*, tom. I, p. 96 suiv.

Nous ne nous arrêterons pas à relever quelques erreurs de Du Clot, sans importance ici. Nos lecteurs trouveront un savant commentaire du chapitre dixième de la Genèse dans l'ouvrage que nous venons de citer. Ceux qui désireraient en faire étude plus approfondie pourront consulter *Die Volkertafel der Genesis*, par Knobel, Giess. 1850, livre qui renferme beaucoup de science, mais aussi plusieurs conjectures hardies et peu justifiées.

incrédules a cru faire une ingénieuse plaisanterie sur le mot *terre* et sur celui de *lèvre*, il n'a fait qu'une bouffonnerie ridicule et impertinente. Laissons ses turlupinades, et expliquons les paroles de Moïse : « Toute la terre avait une seule langue et une même manière de parler ; » l'historien sacré voulant préparer ses lecteurs à ce qu'il va dire de la confusion des langues, arrivée à Babel, remarque qu'avant cela ils parlaient tous le même langage, et, comme s'il eût voulu encore prévenir l'équivoque du terme original, *une même lèvre*, qui pourrait ne marquer qu'un parfait accord, qu'un même sentiment, il ajoute : *Et les mêmes paroles*, ce qui détermine ses expressions à signifier un même langage. Certes, longtemps avant que Moïse existât, les différents peuples se servaient chacun d'un langage qui leur était particulier. Mais comme on aurait pu s'étonner qu'issus d'une même tige ils n'eussent pas conservé le même idiome, Moïse, encore une fois, prévient l'objection, et nous dit : Dans la généalogie que je viens de faire des familles sorties de Noé, je les ai distribuées selon leurs peuplades et la diversité de leurs langues. Ne croyez pas pourtant que les hommes ont toujours eu des langues différentes ; ils n'en avaient d'abord qu'une ; mais Dieu, soit pour punir leur orgueil et leur vanité, soit pour empêcher qu'ils ne se fixassent dans les heureuses contrées de l'Asie où ils se trouvaient, sans vouloir aller plus loin, Dieu, dis-je, divisa les langues à Babel, et, par cette division, il les contraignit de se séparer et d'aller habiter différentes régions. Voilà l'origine de cette diversité de langues qui vous étonne. Voilà pourquoi je vous dis que les hommes n'avaient d'abord qu'une langue, après vous avoir dit qu'ils en avaient de différentes. Je vous ai dit qu'ils n'en avaient qu'une, pour vous expliquer d'où vient qu'ils en ont actuellement de différentes [1]. — Nous demandons maintenant s'il y a rien de plus clair, de plus lié, de plus développé que le récit contenu dans le dixième et le onzième chapitre de la Genèse. « Telles sont cependant, aux » yeux de Voltaire, les obscurités, les nuages, les difficultés » auxquelles l'esprit humain ne peut trouver de solution ; diffi- » cultés qui ne laissent aux savants d'autre parti que de supposer

[1] *Bible expliquée.*

» qu'il y a eu des fautes de copistes, et d'autre ressource aux » peuples que de se soumettre avec vénération (*a*).

Autre question : « Comment tant de peuples purent-ils exister du vivant même de Noé? » Comme si, pour vérifier le récit de Moïse, il était nécessaire que tous les peuples qu'il a nommés dans le chapitre précédent eussent été établis dans les diverses régions où il les place, du vivant même de Noé; comme s'il ne suffisait pas que les premières familles dont ces peuples sont sortis existassent du temps de Noé, et qu'elles eussent eu part à la confusion de Babel. Moïse, après avoir nommé ceux d'entre les descen-

(*a*) Nos lecteurs connaissent les admirables *Discours* du cardinal Wiseman *sur les rapports entre la science et la religion*. Le premier de ces discours démontre que les travaux des meilleurs ethnologues et philologues de notre siècle ont abouti aux conclusions suivantes, merveilleusement d'accord avec le récit mosaïque : 1° Toutes les langues, si variées qu'elles soient, peuvent se ramener à un petit nombre de groupes ou de familles ayant des caractères essentiels communs ; 2° on découvre, entre ces familles elles-mêmes, certaines affinités qui trahissent leur dérivation d'une source unique ; 3° enfin ce n'est point l'action d'une cause lente et graduelle, mais un événement brusque, une convulsion violente, qui a brisé l'unité primitive du langage et donné lieu à l'immense variété des idiomes. L'auteur de l'*Histoire des Langues sémitiques*, M. Renan, après avoir constaté des ressemblances et des affinités entre toutes les langues, principalement entre les langues sémitiques et les langues indo-germaniques d'une part, entre les langues couschites et les langues sémitiques d'autre part, continue ainsi : « Ces affinités suffisent-elles pour ranger dans une même famille les langues entre lesquelles on les observe? Sont-ce de simples ressemblances, comme on en remarque entre toutes les langues, ou des analogies tenant à une commune origine? Le problème devient délicat, et, à vrai dire, presque insoluble. Dans l'état actuel de la linguistique, on ne peut rien dire de bien précis. L'histoire naturelle a des signes parfaitement déterminés pour établir les embranchements, les classes, les genres, les espèces ; la linguistique n'en a pas. C'est une question de degré, sur laquelle l'appréciation de chaque linguiste pourra varier, » etc. (p. 77 et 78). — On le voit, M. Renan, pour être moins explicite que le card. Wiseman, reconnaît que, de la multiplicité et de la variété des langues actuelles, on ne peut élever aucun argument sérieux ni contre le récit biblique de la dispersion des peuples, ni contre l'unité d'origine de l'espèce humaine, et cela nous suffit.

dants de ce patriarche qui furent chefs des familles qui formèrent les anciens peuples, suit ces peuplades jusqu'au lieu où elles se trouvaient fixées dans le temps auquel il écrivait. Il fallait certes que ce législateur, qui ne pouvait ignorer les titres des anciennes nations et surtout ceux des Egyptiens, dans les sciences desquels il avait été élevé, eût une connaissance bien sûre et bien incontestable de l'origine du genre humain, pour ne pas craindre de la faire remonter au seul Adam. Il en fixe le berceau, les âges et les générations. Tous partent de Babel, huit cents ans seulement avant lui; il ne s'embarrasse pas comment ils ont passé les mers; pourquoi les uns sont blancs, les autres noirs. Or, l'histoire confirme son récit. La plaine de Sennaar, au confluent du Tigre avec l'Euphrate, la beauté, la fertilité de ce pays plat, l'asphalte et le bitume naturels au sol, sont attestés par Ammien-Marcellin qui suivait l'empereur Julien, et par Pline et Ptolomée. La tour du ralliement, la confusion, l'origine des langues, la dispersion des hommes, tout cela est connu et devance les histoires de la Chaldée; tous, selon les desseins de Dieu, vont peupler les climats éloignés. Chaque colonie unie par son langage s'arrête et se fixe : ailleurs on ne les entendrait pas. Tout part de l'orient et se répand au midi, à l'occident et au nord. Les trois premières colonies se multiplient en paix sur les côtes de l'Asie, en Egypte et à la Chine. Tous conservent la première tradition dont on reconnaît les traces dans les fables mêmes qui l'ont altérée. Les autres colonies, dispersées et séparées de toute société avec les premières, tombèrent dans un abrutissement et une barbarie dont elles ne sont sorties que par leur commerce ouvert avec l'Orient, qui fut toujours le siége des sciences et des arts, d'où ils se sont toujours répandus dans le reste du monde, comme l'histoire l'atteste. Tout concourt donc à certifier le récit de Moïse; la géographie même est pour lui; tout y est placé dans ses vraies positions locales. Moïse est bien plus exact qu'Homère et Tite-Live; et 1500 ans avant Auguste, il ose raconter l'enfance du monde, et partager la terre entre les fils et les petits-fils de Noé. Japhet va au nord de l'Asie, dans les pays maritimes de l'Europe; Cham, au midi et dans l'Afrique : c'est le *Hammon* des profanes; Sem reste en Asie, en deçà et au-delà de l'Euphrate. Ce partage se trouve chez les poètes, dans le fatras de leurs fables.

Moïse place tous les autres dans leurs cantons, y assigne les pères des peuples divers, et les fondateurs des nations connues; lui seul a pu avoir ce détail précieux, ou par une révélation, ou par une tradition fidèle; il est donc le seul à consulter comme le flambeau de l'érudition historique. Les auteurs profanes nous mettent ou nous laissent dans les ténèbres; l'Ecriture seule montre les lieux, les dates, les coutumes et les faits. Dans le récit de Moïse, tout est lié et suivi dès la naissance du monde. Adam est créé pour Dieu; il sort de l'ordre; il est puni, mais il lui reste un culte et une espérance. La terre est noyée pour ses crimes; mais elle est bientôt repeuplée. Les cœurs se dépravent encore; mais Dieu met à part un peuple qui conserve la pureté de son culte et de ses oracles; il lui donne une loi; il lui confie les promesses de salut. Mettez à côté de cette histoire les fables païennes, les histoires égyptiennes et chinoises, et jugez.

Ajoutons à ces réflexions, tirées du *Dictionnaire anti-philosophique* [1], le morceau suivant de M. Pluche, qui prête un nouveau jour à des objets si intéressants [2]. « Un autre moyen, dit- » il, de sentir la justesse du récit du législateur des Hébreux, » consiste en ce que la diversité des langues s'accorde avec ses » dates : cette diversité devance toutes nos histoires connues, » et, d'une autre part, ni les marbres d'Arondel, ni les pyrami- « des d'Egypte, ni aucun autre monument qui porte un carac- » tère de vérité, ne remontent au-dessus. Ajoutons ici que la » réunion du genre humain dans la Chaldée, avant la disper- » sion des colonies, est un fait très-conforme à la marche qu'elles » ont tenue. Tout part de l'orient, les hommes et les arts; » tout s'avance peu à peu vers l'occident, vers le midi et vers » le nord. L'histoire montre des rois et de grands établissements » au cœur et sur les côtes de l'Asie, lorsqu'on n'avait encore » aucune connaissance d'autres colonies plus reculées : celles-ci » n'étaient pas encore, ou elles travaillaient à se former. Si les » peuplades chinoises ou égyptiennes ont eu de très-bonne » heure plus de conformité que les autres avec les anciens ha- » bitants de Chaldée, par leur inclination sédentaire, par leurs » figures symboliques, par leurs connaissances en astronomie,

[1] Art. *Moïse*. — [2] *Spectacle de la nature*, tom. VII.

» et par la pratique de quelques beaux-arts, c'est parce qu'elles » se sont tout d'abord établies dans des pays excellemment bons, » où n'étant traversées ni par les bois qui ailleurs couvraient » tout, ni par les bêtes qui troublaient tous les établissements » à l'aide des bois, elles se sont promptement multipliées, et « n'ont point perdu l'usage des premières inventions. La haute » antiquité de ces trois peuples, et leur ressemblance en tant » de points, montrent l'unité de leur origine et la singulière » exactitude de l'Histoire sainte. L'état des autres peuplades » fut fort différent de l'état de celles qui s'arrêtèrent de bonne » heure dans les riches campagnes de l'Euphrate, du Kiang et » du Nil. Concevons, ailleurs, des familles vagabondes qui ne » connaissent ni les lieux, ni les routes, et qui tombent à l'a- » venture dans un pays misérable où tout leur manque ; point » d'instrument pour exercer ce qu'elles pouvaient avoir retenu de » bon ; point de consistance ni de repos pour perfectionner ce » que le besoin actuel pouvait leur faire inventer ; la modicité » des moyens de subsister les mettait souvent aux prises ; la ja- » lousie les entre-détruisait ; n'étant qu'une poignée de monde, » un autre peloton les mettait en fuite ; cette vie errante et » longtemps incertaine fit tout oublier. Ce n'est qu'en renouant » le commerce avec l'Orient que les choses ont changé. Les » Goths et tout le Nord n'ont cessé d'être barbares qu'en s'éta- » blissant dans la Gaule et en Italie ; les Gaulois et les Francs » doivent leur politesse aux Romains ; ceux-ci étaient allés » prendre leurs lois et leur littérature à Athènes ; la Grèce de- » meura brute jusqu'à l'arrivée de Cadmus qui y porta les lettres » phéniciennes ; les Grecs, enchantés de ce secours, se livrèrent à » la culture de leur langue, à la poésie et au chant ; ils ne pri- » rent goût à la politique, à l'architecture, à la navigation, à » l'astronomie et à la peinture, qu'après avoir voyagé à Mem- » phis, à Tyr et à la cour de Perse ; ils perfectionnent tout, mais » ils n'inventent rien. Il est donc aussi manifeste, par l'histoire » profane que par le récit de l'Ecriture, que l'Orient est la » source commune des nations et des belles connaissances. Nous » ne voyons un progrès contraire que dans des temps postérieurs, » où la manie des conquêtes a commencé à reconduire des bandes » d'Occidentaux en Asie. »

NOTE XLI.

Tour de Babel.

Cumque proficiscerentur de oriente, invenerunt campum in terra Sennaar, et habitaverunt in eo. Dixitque alter ad proximum suum :... Venite, faciamus nobis civitatem et turrim, cujus culmen pertingat ad cœlum, etc. — GEN. XI, 2 SUIV.

« Les hommes étant partis de l'Orient, dit l'Ecriture, trou-
» vèrent une campagne dans la terre de Sennaar, où ils s'arrê-
» tèrent, et ils se dirent les uns aux autres : Faisons-nous une
» ville et une tour qui soit élevée jusqu'au ciel, et rendons
» notre nom célèbre avant que nous ne soyons dispersés sur toute
» la terre, » etc.

La première difficulté que présente ce texte, consiste à savoir comment Moïse a pu appeler l'Arménie *Orient;* car il est notoire que cette province est au nord et de la Babylonie, et de l'Arabie, et de la Palestine, qui sont les seules provinces que ce législateur pouvait avoir en vue en écrivant la Genèse. Nous disons 1° que le mot *qedem*, que la Vulgate traduit *orient*, pourrait peut-être se prendre pour un nom de lieu; alors le sens serait que les hommes partirent du pays de *qedem* pour aller à Sennaar. C'est le sentiment du savant Cappel, qui pense que *qedem*, en cet endroit, marque le pays qui fut habité dans la suite par *Qedem*, le dernier des fils d'Ismaël, et que les descendants de Noé étant venus des monts Ararat dans ce pays, allèrent de là dans la campagne de Sennaar, où ils bâtirent la tour de Babel. 2° L'hébreu peut se traduire ainsi : « Or, il arriva que les hom-
» mes étant partis *autrefois* trouvèrent une plaine à Sennaar,
» où ils s'arrêtèrent. » Cette seconde interprétation est fondée sur la double acception de *qedem*, qui signifie aussi bien *antiquum*, *ancien,* que *oriens,* l'*orient ;* par conséquent, *miqqedem* signifie non-seulement *ex oriente*, *de l'orient*, mais aussi *ex antiquo* ou *olim*, *anciennement*, *autrefois.* 3° Il est certain que les Hébreux donnaient quelquefois le nom d'*Orient* à la Syrie même et aux peuples de delà l'Euphrate, qui ne sont pas plus à l'o-

rient de la Palestine que l'Arménie. Le Seigneur menace Israël de lui susciter des ennemis de tous côtés : les Syriens [1] du côté de l'orient, et les Philistins du côté du couchant. Isaïe dit que Cyrus viendra de l'orient contre Babylone [2]; il y vint de l'Arménie et de la Perse. Daniel *dit* [3] *qu'Antiochus Epiphane sera* troublé par les nouvelles qu'il recevra des provinces d'orient et d'aquilon. Or, les provinces d'où il reçut ces nouvelles sont celles de delà l'Euphrate, qui sont certainement plus au nord qu'à l'orient de la Judée; mais la vérité est que ces pays, surtout l'Arménie, sont au nord, mais tirant du côté de l'orient, par rapport à la Palestine (*a*).

En second lieu, pour avoir une juste idée de l'intention des constructeurs de la tour de Babel, il faut observer que leur but n'était pas précisément d'immortaliser leur nom par un chef-d'œuvre d'architecture, mais de se faire un signe de ralliement dans les plaines immenses de Sennaar, dont la fertilité et la beauté les avaient enchantés, et dont ils ne voulaient plus s'éloigner. Ils s'imaginèrent peut-être aussi que Dieu pourrait bien envoyer sur la terre un nouveau déluge, et se figurèrent qu'en élevant une tour d'une hauteur extraordinaire, ils pourraient se mettre en état de ne rien craindre de ce côté-là; comme si la parole que Dieu leur avait donnée, de ne plus inonder toute la terre, n'eût pas dû suffire pour les rassurer contre ces frayeurs. Indépendamment de ce motif, ce monument élevé les aurait toujours rappelés au centre commun; sans lui, ils auraient pu difficilement se retrouver dans un pays plat où il n'y avait aucun point de vue. C'est même le vrai sens de l'hébreu traduit littéralement : *Faciamus nobis signum, ne dispergamur in faciem omnis terræ; faisons-nous un signe de ralliement, de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la surface de la terre.* En effet, le terme hébreu *shem* ne diffère que par la terminaison du chaldéen *simon*, et du grec *séméion*. Or, ces deux derniers signifient un *signe*.

(*a*) La plaine de Sennaar est au *sud-est* de l'Arménie et du mont Ararat; l'auteur de la Genèse dit à l'*est* (hebr. *miqqedem*) : c'est moins une inexactitude qu'un défaut de précision tel qu'on en trouve dans les meilleurs historiens.

[1] *Isai.* IX, 12. — [2] *Isai.* XLI, 2; XLVI, 11. — [3] *Dan.* XI, 44.

D'ailleurs, le *phen* des Hébreux ne veut jamais dire *antequam*, *avant que* nous ne soyons dispersés ; mais il signifie toujours *ne*, *de peur que* nous ne soyons dispersés (*a*).

Pourquoi donc Dieu introduisit-il la confusion des langues? C'est que le vrai projet des constructeurs de la tour de Babel, qui était de ne pas s'éloigner des plaines de Sennaar, était contraire aux desseins de Dieu, qui voulait la population du monde entier. Or, de la confusion des langues suit naturellement la dispersion du genre humain dans les différentes contrées de la terre. Les descendants de Noé, ne pouvant plus entendre le langage les uns des autres, furent obligés de se partager en diverses troupes, et sans doute qu'il y eut autant de différentes peuplades qu'il y avait de différentes langues.

Revenons à la tour de Babel. Ce fameux édifice est un de ces grands événements que ni la longueur des temps, ni l'éloignement des lieux, ni la diversité des langues, ni la dispersion des nations n'ont pu effacer de la mémoire des hommes. Le souvenir s'en est conservé parmi tous les peuples qui ne sont pas tombés dans la dernière barbarie, et dans une ignorance entière de l'antiquité. Nous le prouverons bientôt contre le téméraire auteur de *la Bible enfin expliquée*. Les Orientaux, comme plus polis et plus instruits, en ont conservé une tradition plus pure et plus exacte. Les Grecs l'ont prise des Orientaux, et l'ont corrompue par leurs fictions et le goût de leurs poètes pour le merveilleux ; les Latins l'ont reçue des Grecs, avec tous les déguisements qu'ils y avaient ajoutés. La pure vérité ne se trouve que dans Moïse ; c'est à lui, comme à la source, qu'il faut toujours revenir, si l'on ne veut pas s'égarer.

Celse est le premier qui ait attaqué sur ce point la vérité du récit de Moïse ; il prétendait [1] que le législateur des Hébreux

(*a*) Le vrai sens de l'hébreu est celui-ci : « Venez, faisons-nous une ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au ciel, et faisons-nous un nom, afin que nous ne nous dispersions pas par toute la terre. » Ainsi, le motif intérieur de cette construction était la vaine gloire, et son but l'établissement d'un centre commun qui empêchât l'humanité de se disperser : deux intentions que Dieu devait réprouver, lui qui avait dit à nos premiers parents : « Croissez et remplissez la terre. »

[1] Origèn. *Contra Celsum*, lib. IV.

avait pris l'histoire de la tour de Babel dans les poëtes qui racontent la guerre des Aloïdes ou des Titans contre Jupiter. Mais Origène lui répond que Moïse étant plus ancien non-seulement qu'Homère et que tous les autres poëtes de la Grèce, mais aussi que les premiers inventeurs des lettres et de l'écriture chez les Grecs, il est impossible qu'il ait puisé ce qu'il dit dans leurs écrits qui n'existaient pas encore; que si la fable des Titans a quelque rapport à l'histoire de la tour de Babel, c'est que les poëtes grecs ont voulu imiter Moïse, et renchérir sur la vérité et la simplicité de son récit.

L'empereur Julien [1] traitait de fabuleuse toute l'histoire de la tour de Babel et de la confusion des langues. Il prenait à la lettre cette parole : « Faisons une ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au ciel ; » et il disait, en raillant, que quand tous les hommes du monde s'emploieraient à bâtir un tel édifice, quand ils épuiseraient toutes les pierres de la terre, et qu'ils réduiraient en briques toute l'argile qui est dans l'univers, ils ne parviendraient jamais à conduire une tour jusqu'au ciel, quand même ils ne donneraient que l'épaisseur d'un fil à ses murailles. Il ajoutait, d'un ton moqueur, que les chrétiens et les Juifs ont la simplicité de croire que Dieu, effrayé de l'audace des hommes et de la hardiesse de leur entreprise, s'était hâté d'en arrêter les suites en confondant leur langage.

L'auteur de la *Philosophie de l'histoire* [2], pour donner plus de poids à ces plaisanteries de Julien, demande « ce que les com-» mentateurs entendent par le ciel; est-ce la lune? est-ce la » planète de Vénus? Il y a loin d'ici-là. »

Nous répondons aux anciens et aux modernes incrédules, avec saint Cyrille, 1° que nous sommes bien éloignés de croire que Dieu, qui est tout-puissant, ait conçu de la terreur des efforts d'une troupe de mortels, ni qu'il soit descendu personnellement du ciel pour voir leur édifice, et pour en arrêter les progrès; que Moïse a parlé d'une manière populaire, en disant que Dieu est descendu. Nous avons déjà observé qu'il y a dans l'Ecriture des manières de s'exprimer qui ne paraissent pas convenables à la grandeur de Dieu, mais qui sont proportionnées à la faiblesse

[1] S. Cyrille d'Alexandrie, *Contra Julian.* lib. IV. — [2] Pag. 49.

et au langage des hommes. Ces expressions, quoiqu'indignes de la majesté divine, nous donnent cependant des idées nobles et sublimes de l'Être suprême. Elles ne sauraient être prises à la lettre que par des idiots ou par des critiques de mauvaise foi; en un mot, Moïse ne s'en est servi que par l'impuissance d'exprimer autrement des choses qui ne tombent point sous les sens. 2° Qui est-ce qui ignore qu'*élever jusqu'au ciel* ne signifie qu'*élever très-haut?* Cette expression n'est-elle pas consacrée dans toutes les langues? Ne dit-on pas tous les jours *élever un édifice jusqu'au ciel, des montagnes qui s'élèvent jusqu'aux cieux?* Ne dit-on pas qu'on élève un homme jusqu'au ciel, lorsqu'on parle de lui d'une manière fort avantageuse? Homère dans l'Odyssée [1], parlant d'un roc fort élevé, n'a-t-il pas dit que par sa cime il peut toucher le ciel? Dans l'Iliade [2] n'a-t-il pas dit que des rochers touchent le ciel par leur élévation?

Un de nos grand poètes n'a-t-il pas dit :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre;
Pareil au cèdre, il portait dans les cieux
Son front audacieux;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Dira-t-on que ces vers, quoiqu'imités de l'hébreu, sont inintelligibles, et aurait-on bonne grâce d'opposer à Racine la lune et la planète de Vénus?

3° Si Dieu, pour arrêter l'entreprise de la tour de Babel, dispersa les hommes et confondit leur langage, ce n'est pas qu'il les craignît : mais il le fit par un effet de sa bonté infinie, en les empêchant de continuer une folle et inutile entreprise.

« La Genèse, ajoute Voltaire, place cette prodigieuse entre-
» prise de la tour de Babel cent dix-sept ans après le déluge.
» Si la population du genre humain avait suivi l'ordre qu'elle
» suit aujourd'hui, il n'y aurait eu ni assez d'hommes, ni assez
» de temps pour inventer tous les arts nécessaires dont un
» ouvrage si immense exigeait l'usage. »

[1] Liv. XII. — [2] Liv. XIX.

Il faut être bien peu philosophe pour comparer l'ordre que la population suit aujourd'hui avec celui qu'elle suivait lorsque les hommes vivaient au-delà de quatre et cinq cents ans, comme nous l'apprenons non-seulement de Moïse, mais encore d'une multitude d'écrivains profanes, tels que Manéthon, Bérose, Moschus, Hestiée, Jérôme l'Egyptien, Hésiode, Hécatée, Acusilaüs, Hellanicus, Ephore, Nicolas de Damas, cités tous par Josèphe [1].

D'ailleurs, connaît-on assez quelle fut la masse et la hauteur de la tour de Babel, pour assurer qu'il n'y avait pas alors assez d'hommes existants pour l'avoir faite? Le désir qu'ils avaient de construire une tour fort haute ne prouve pas qu'ils l'aient élevée en effet à une grande hauteur. Nous ne sommes pas tenus non plus de nous en tenir à la chronologie du texte hébreu, touchant la date de cet événement. Suivant les Septante et le texte samaritain, il est arrivé environ quatre cents ants après le déluge.

Noé et ses enfants connaissaient les arts, puisqu'ils avaient bâti l'arche; ils savaient qu'ils étaient reservés pour repeupler la terre, dont les habitants allaient périr. Peut-on supposer qu'ils n'aient pas eu l'attention de conserver non-seulement les outils de labourage, mais encore les instruments des arts et métiers nécessaires ou utiles? Se persuadera-t-on qu'ils en ont perdu la connaissance pendant l'année du déluge? Il est donc absurde de prétendre que leurs descendants furent obligés de les inventer.

Si les censeurs de Moïse avaient eu des connaissances moins bornées de l'antiquité, ils n'auraient pas avancé « que toute la terre ignora le prodige de la tour de Babel. » Ecoutons ce que dit là-dessus Abydène : « Il y en a qui disent que les premiers » hommes nés de la terre, fiers de leur force et de la grandeur » de leur taille, voulurent se rendre supérieurs aux dieux » mêmes, et qu'ils entreprirent d'élever une tour d'une hauteur » démesurée dans le lieu où Babylone est située aujourd'hui; » que cette tour approchait du ciel, lorsque les vents, venant au » secours des dieux, firent tomber cette masse énorme sur les » bâtisseurs; que ses ruines servirent à bâtir Babylone, et que » les hommes, qui jusqu'alors n'avaient eu qu'une seule et même

[1] *Antiq.* I, III, 9.

» langue, commencèrent à faire entendre un langage discor-» dant. » On retrouve la même chose dans les textes d'Artapan et d'Eupolème, que le même Eusèbe a produits, et dans les prétendus oracles des Sybilles, qui avaient cours du temps de Josèphe. Eupolème disait que la ville de Babylone, et cette tour si célèbre par tout le monde, avaient été bâties par les géants qui s'étaient échappés des eaux du déluge ; et que la tour ayant été détruite par la puissance de Dieu, les géants s'étaient dispersés dans tous les pays. Ce que ces anciens écrivains attestent d'une manière si expresse se trouve confirmé par le nom même de Babel, conservé dans celui de Babylone (*a*), et par ce que les plus anciens poètes de la Grèce ont dit de l'entreprise des géants contre le ciel, comme nous l'avons déjà remarqué en réfutant l'empereur Julien. « Le prodige de la tour de Babel, » loin « d'avoir été ignoré de toute la terre, » a donc été connu de l'Orient et de l'Occident (*b*).

(*a*) *Babylone,* en hébr. *Babel, confusion,* contracté de *balbel,* lequel vient de *balal, il a confondu.*

(*b*) Al. de Humboldt a trouvé jusqu'en Amérique des traditions de la tour de Babel. Voy. *Vues des Cordillières*, tom. I, p. 96 et 114; tom. II, p. 168. Mais nous devons signaler une autre confirmation beaucoup plus éclatante du récit biblique. MM. Botta et Layard ont retrouvé, en fouillant les ruines de l'antique Babylone, non-seulement l'emplacement de la tour de Babel, mais les restes de ses premières assises, de ces briques vitrifiées cimentées avec du bitume dont parle Moïse (vers. 3). Voyez l'ouvrage de M. Jul. Oppert, intitulé : *Expédition scientifique*, etc., tom. I, p. 200 suiv. La science actuelle, aussi bien que l'ancienne histoire, se donnent ainsi la main pour confirmer chaque détail de la Bible.

NOTE XLII.

Abraham.

GEN. XI, XII SUIV.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* [1] a commencé ses recherches critiques sur le patriarche dont les Hébreux tirent leur origine, par comparer son histoire aux fables qu'on débite de quelques personnages fameux dans l'antiquité. « Abraham, dit-» il, est un de ces noms célèbres dans l'Asie mineure et dans » l'Arabie, comme Thaut chez les Egyptiens, Zoroastre chez » les Perses, etc., plus connus par leur célébrité que par une » histoire bien avérée. »

Nous convenons que les histoires de Thaut, de Zoroastre, etc., ne sont effectivement pas des plus avérées. Quelques savants même, Bryant, Pluche, etc., sont persuadés que Thaut ou Thot ne fut jamais un personnage réel. M. l'abbé Guérin du Rocher croit, avec plus de fondement, que Thaut n'est autre que Moïse lui-même. Tout ce qu'on raconte de Zoroastre n'est, au jugement de Bayle, qu'un ramas d'incertitudes et de contes bizarres. Nous avons fait voir, dans nos *Observations préliminaires* sur les antiquités persannes, ce qu'on doit penser de cet ancien législateur et de ses écrits. De ce que nous n'avons sur ces noms célèbres que des faits incertains, des époques douteuses, des récits opposés ou contradictoires, en est-il de même de l'histoire d'Abraham ? Ne l'avons-nous pas suivie, détaillée, écrite par un historien qui touchait à son siècle, et dont le bisaïeul avait vécu plus de trente ans avec le petit-fils de ce patriarche? Dans cette histoire, l'auteur, aussi exact qu'impartial, nous apprend l'origine et la patrie de ce grand homme, ses voyages, ses vertus et ses fautes. Il y marque aux Hébreux, qui allaient prendre possession du pays qu'Abraham avait habité, les lieux où ce patriarche et ses descendants avaient fait leur résidence, les autels

[2] Art. *Abraham.*

qu'ils avaient bâtis, les puits qu'ils avaient creusés, les terrains qu'ils avaient acquis, les peuples et les rois avec lesquels ils avaient eu des démêlés ou fait des alliances. Il entre dans les mêmes détails sur les divers endroits que ses douze arrière-petits-fils avaient rendus célèbres par leurs aventures ou par leurs crimes. Est-ce ainsi qu'on parle d'un personnage fabuleux?

De plus, les Hébreux produisent des généalogies regardées parmi eux, de tout temps, comme authentiques : généalogies sur lesquelles étaient fondés non-seulement les droits communs de de leur nation, mais encore les droits respectifs de chaque tribu et de chaque particulier.

Ce n'est pas tout : les Hébreux, appelés depuis les Juifs, ne sont pas les seuls qui se vantent de descendre d'Abraham; les Ismaélites, soit les Arabes, s'en glorifient comme eux. Ainsi deux nations si différentes, toujours jalouses, toujours ennemies l'une de l'autre, loin de se disputer cette commune descendance, se réunissent pour l'attester à toute la terre, et toutes deux en portent l'empreinte et la preuve sur leur chair même.

Enfin, le Dieu qu'adoraient les Hébreux, leur religion, la terre qu'ils habitaient, les monuments qu'ils avaient sous les yeux, leurs traditions, leurs écritures, tout annonçait Abraham.

Ajoutons à des témoignages si irréfragables ceux d'une foule d'auteurs païens, de Bérose, d'Hécatée, de Nicolas de Damas, cités par Josèphe; d'Alexandre Polyhistor, d'Eupolème, etc., cités par Eusèbe; de Trogue-Pompée, de Justin, etc.; tout l'Orient rempli de sa renommée et de la réputation de sa piété, de ses lumières, de sa sagesse, réputation qui s'y conserve encore.

Qu'oppose le téméraire critique à des faits aussi avérés? « Les » Juifs se vantent d'être descendus d'Abraham, comme les Francs » d'Hector, et les Bretons de Tubal. »

Qu'il nous fasse donc voir, chez les Francs et les Bretons, des généalogies, une religion, un gouvernement, des droits communs et respectifs des villes et des particuliers, qui supposent, qui montrent leur descendance? Leurs voisins, leurs ennemis conviennent-ils de leurs prétentions? Quels sont les écrivains qui l'attestent, les monuments qui en confirment le témoignage? Comment un écrivain est-il assez peu jaloux de sa réputation

pour assimiler froidement des titres incontestables à de semblables prétentions ?

En vain, pour rendre suspecte une histoire aussi authentique que celle d'Abraham, le même critique y mêle-t-il les fables qu'en débitent les Arabes. « On nous dit, ajoute-t-il [1], qu'Abra- » ham était fils d'un potier, qu'il bâtit la Mecque, et qu'il y » mourut. »

Ce ne sont pas les anciens Arabes qui ont avancé cette imposture que Sara et Abraham étaient enfants d'un potier. Nous n'avons aucun de leurs livres. Nous ne connaissons même aucun ouvrage des Arabes modernes où cette qualification soit donnée à Abraham ou à son père Tharé. D'ailleurs ces derniers, postérieurs de tant de siècles à Moïse, sont, suivant Voltaire même, « des écrivains sans critique, sans goût et d'une ignorance pro- » fonde sur les temps qui précèdent l'Hégire. » S'il n'est pas prouvé que les Arabes, soit anciens, soit modernes, aient dit « qu'Abraham était fils d'un potier, » il est certain du moins qu'ils ont dit, et qu'ils disent encore de nos jours, « qu'il était un grand seigneur ; qu'il leva des troupes ; qu'avec leur secours il rétablit la vraie religion, » etc., etc. Si ces mêmes Arabes font bâtir la Mecque par Abraham, s'ensuit-il que l'existence de ce patriarche est douteuse, et la descendance des Juifs incertaine ? Peut-on nier des faits avérés, parce que des écrivains sans goût y ont mêlé des fables tant de siècles après ?

Des traditions des Arabes, le critique passe à celles des Persans. Il prétend que les Perses ont connu Abraham avant les Juifs, et qu'il est le même que Zoroastre. Voyez la réfutation de cette autre opinion hasardée et destituée de fondement et de vérité, dans nos *Observations préliminaires* sur les antiquités persannes.

Enfin, selon le même critique, ce sont les Indiens qui les premiers ont reconnu Abraham. « Si plusieurs doctes, dit-il, ont » prétendu qu'Abraham est le Zerdust ou le Zoroastre des Perses, » d'autres disent que c'est le Brama des Indiens. » Voici les preuves qu'en donne le critique : « Il semble que le nom *Bram*, » *Brama*, *Abraham*, soit un des plus communs aux peuples de » l'Asie. » Il ne s'agit pas de savoir si ces noms sont communs

[1] *Dictionn. philos.*, art. *Abraham*,

ou non, mais si ces noms sont le même nom. Or, l'un est hébreu, l'autre indien ; l'un signifie *père élevé d'une multitude*, l'autre *esprit puissant*. Abraham vient d'*ab*, père, *ram*, *élevé*, *hammon*, *multitude*. *Bramah* vient de *Bram*, *esprit*, et de *mah*, *puissant*. « Mais, ajoute l'auteur du Dictionnaire philosophique, les Indiens » nommaient leur Dieu *Brama*, et leurs prêtres *bramines* ou » *brachmanes*. » S'ensuit-il de là que Brama et Abraham soient la même chose ? Le nom des prêtres de l'Inde et plusieurs institutions sacrées des Indiens ont un rapport immédiat avec le nom de Brama, au lieu que chez les Asiatiques occidentaux nulle société ne s'est nommée *abramique ;* nulle cérémonie, nul rite de ce nom. Le peuple hébreu n'a-t-il pas tiré son nom d'Israël, petit-fils d'Abraham, et les Juifs de nos jours n'ont-ils pas tiré le leur du patriarche Juda, arrière-petit-fils de ce patriarche ? Ce peuple n'a-t-il pas pratiqué et ne pratique-t-il pas encore un rite singulier et douloureux, uniquement parce qu'il le tient d'Abraham ? Si le nom des prêtres de l'Inde a un rapport immédiat avec le nom d'Abraham, ce n'est qu'un rapport de son. Quand on écrit de si révoltantes absurdités, il faut qu'on se flatte de bien connaître ses lecteurs, et qu'on soit bien imbu de ce principe que, quand on a de l'esprit, on peut sans scrupule se moquer des sots.

NOTE XLIII.

Tharé était-il mort quand Abraham sortit de Haran?

GEN. XII, 4.

« La Genèse, selon l'auteur du Dictionnaire philosophique, » rapporte qu'Abraham avait soixante et quinze ans lorsqu'il » sortit du pays d'Haran, *après la mort de son père Tharé*. Mais » la même Genèse dit aussi que Tharé ayant engendré Abraham » à soixante et dix ans, ce Tharé vécut 205 ans, et qu'Abraham » ne partit d'Haran qu'*après la mort de son père*. A ce compte, il

» est clair, par la Genèse même, qu'Abraham était âgé de 135 ans » lorsqu'il quitta la Mésopotamie. »

1° La justesse de ce calcul dépend d'une supposition qu'on fait, mais qui est entièrement de l'invention des critiques de nos saints livres, à savoir qu'Abraham ne sortit d'Haran « qu'après la mort de son père. » Or, à cette époque, Tharé n'était point encore mort, quoique plusieurs interprètes l'aient présumé, pour n'avoir pas assez réfléchi sur les expressions de Moïse. Cet historien ayant parlé de la mort de Tharé avant de parler de l'ordre qui éloigna d'auprès de lui son fils Abram, les interprètes n'ont pas fait attention que ce récit de la mort de Tharé est une de ces anticipations que tous les historiens sacrés et profanes ont employées très-souvent. Moïse a voulu terminer en deux mots ce qui concernait Tharé, avant de parler d'Abram, qui est le principal objet dont il va s'occuper ; et la preuve évidente que Tharé vivait encore lorsqu'Abram reçut les ordres de s'éloigner d'Haran, ce sont les expressions mêmes dont le Seigneur se servit pour lui manifester ses ordres. Sortez, lui dit-il, de votre parenté et de la maison de votre père. Tharé n'était donc point encore mort. Qu'on juge par là de la confiance que méritent nos incrédules, lors même qu'ils s'appuient des textes de l'Ecriture (*a*).

(*a*) Il est vrai que la Genèse se contente de dire : « Tharé mourut à Haran (XI, 32), » sans ajouter rien de plus ; mais saint Etienne, au livre des Actes (VII, 4), affirme, comme une chose incontestée, qu'Abraham quitta Haran « après la mort de son père, » et Philon rend le même témoignage dans son ouvrage *de Migratione Abrahami*. La première réponse de Du Clot est donc inexacte, ou du moins insuffisante : on va voir que la seconde n'est qu'un expédient. Nous avons exposé ailleurs (*Les Actes des Apôtres*, texte latin, traduct. fr. et commentaire, in-8°, chez Haton) la solution de cette difficulté. Qu'il nous suffise de l'indiquer ici. « Tharé, dit la Bible, après avoir vécu 70 ans, engendra Abram (Abraham), Nachor et Aran (XI, 27). » Evidemment, ce n'est que l'aîné des trois frères que Tharé a engendré lorsqu'il avait 70 ans ; mais lequel est l'aîné? De la comparaison d'autres passages, il résulte que l'aîné des fils de Tharé est Aran, non Abraham. Ce n'est plus, dès lors, à 70 ans que Tharé engendra ce dernier. Nous avons le droit, en l'absence de toute donnée positive, d'élever ce chiffre beaucoup plus haut. Arrivons à 130 ans, et l'assertion d'Etienne dans les Actes concordera parfaitement avec celle de la Genèse.

2° Le passage du texte hébreu où la vie de Tharé est portée jusqu'à 205 années est contredit par le texte samaritain, qui ne donne à Tharé que 145 années de vie, leçon qui s'accorde exactement avec les autres nombres, qui ôte toute apparence de contradiction entre ces différents passages, et lève toutes les difficultés : leçon préférée par plusieurs savants, Bochart, Knatchball, Cleyton, Houbigant, etc., à celle du texte hébreu, qui paraît altérée dans cette partie par les copistes.

NOTE XLIV.

Vocation d'Abraham.

GEN. XII.

Il faut rendre le texte hébreu, que la Vulgate a traduit, *le Seigneur dit à Abram,* par le plusque-parfait, *Dieu avait dit à Abram :* Sors de ton pays, etc. Selon cette version, qui est la véritable, la vocation d'Abraham se rapporte, non au temps qu'il était à Haran, mais à celui où il habitait Ur des Chaldéens, sa patrie. Par ce moyen, on concilie admirablement ce passage avec ce que dit saint Etienne : « Le Dieu de gloire apparut à notre » père Abraham, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il » demeurât à Charan (Charre ou Haran), et lui dit : Sors de ton » pays et de ta parenté, et viens dans la terre que je te mon- » trerai. » N'est-il pas évident, d'ailleurs, qu'aucune de ces trois épithètes, ton pays, ta parenté, la maison de ton père, ne saurait convenir à la ville d'Haran, où Abraham était étranger (*a*) ? Revenons à la vocation de ce patriarche.

(*a*) Cette explication de Du Clot est loin d'être certaine, et la plupart des interprètes traduisent ce passage comme le fait la Vulgate : « Le Seigneur dit à Abraham, » etc. Saint Etienne, dans son discours, suit une tradition juive d'après laquelle Abraham aurait eu une première vision étant encore à Ur, en Chaldée, tradition dont on trouve des traces dans Philon (*Abrah.* II) et dans Josèphe (*Antiq.* I, VI, 1), mais

Les incrédules demandent : Pourquoi Dieu a-t-il choisi un Chaldéen pour se faire connaître à lui et à sa postérité, pour en faire la tige de son peuple chéri, plutôt qu'un Grec, un Romain, un Chinois ? Parce que Dieu était maître de son choix, et que, quel que fût le personnage qu'il eût préféré, la même objection reviendrait. La fidélité d'Abraham à n'adorer que le Dieu du ciel n'a-t-elle pas pu être une des raisons pour lesquelles Dieu l'a choisi ? Nous n'ignorons pas que quelques auteurs ont avancé que ce patriarche, avant sa vocation, était idolâtre ; ils ont cité en preuve ce passage de Josué [1] : « Vos pères ont habité au-delà » du fleuve : Tharé, père d'Abraham et Nachor; et ils ont servi » des dieux étrangers. » Mais Abraham est disculpé dans le livre de Judith [2]. Il y est dit : « Les Hébreux sont un peuple origi- » naire de la Chaldée; ils ont demeuré d'abord dans la Mésopo- » tamie, parce qu'ils n'ont pas voulu suivre les dieux de leurs » pères qui étaient dans le pays des Chaldéens. Ainsi, en renon- » çant à la religion de leurs pères, qui admettaient plusieurs » dieux, ils ont adoré le Dieu du ciel, qui leur a commandé de » sortir de là, et d'aller demeurer à Charan. » Cela ne peut s'entendre que d'Abraham, puisque c'est à lui que Dieu ordonna de quitter son pays et sa famille.

Les incrédules ne veulent point admettre cette raison ni aucune autre ; ils soutiennent qu'en admettant une révélation faite à Abraham, ou à tout autre, mais non faite à tous les peuples, on suppose en Dieu de la partialité ; en un mot, que si Dieu accordait à un peuple quelconque des lumières, des grâces, des secours de salut qu'il refuse aux autres, ce serait une injustice, une malice. C'en serait une encore plus marquée s'il avait envoyé son fils prêcher, enseigner, faire des prodiges dans la Judée, pendant qu'il laissait les Romains, les Perses, les Indiens, les Chinois dans les ténèbres de l'infidélité ; s'il avait fait porter en-

dont la Genèse ne parle pas (le vers. 7 du chap. XV n'a pas cette signification). Quant à ces mots, *ton pays*, *ta parenté*, etc., il ne paraît pas impossible de les appliquer à la ville de Haran, où Tharé s'était fixé avec sa famille depuis un temps qu'il est impossible de déterminer (*Gen.* XI, 31).

[1] *Jos.* XXIV, 2. — [2] *Judith*, V, 6 suiv.

suite l'Evangile à quelques nations seulement, pendant que les autres n'en ont pas entendu parler.

Nous avons beau leur répondre que Dieu, maître de ses dons et de ses grâces, ne les doit à personne ; qu'il les accorde ou les refuse à qui lui plaît ; ils prétendent toujours que cette raison ne vaut rien, que Dieu est non-seulement incapable de partialité, mais encore d'une aveugle prédilection. Dieu, continuent-ils, auteur de la nature et père de tous les hommes, doit les aimer tous également, être également leur bienfaiteur ; celui qui donne l'être doit donner les suites et les conséquences nécessaires pour le bien-être. Un Dieu infiniment bon ne produit pas des créatures exprès pour les rendre malheureuses, pendant qu'il en prédestine seulement un petit nombre au bonheur, et les y conduit par une suite de secours et de moyens qu'il n'accorde pas à tous. C'est un blasphème absurde de le supposer bon, libéral, indulgent, miséricordieux seulement pour quelques-uns, pendant qu'il est dur, avare de ses dons, juge sévère et inflexible à l'égard de tous les autres.

Nous répondons qu'il est faux que Dieu doive aimer également tous les hommes, accorder à tous une mesure égale de bienfaits, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce ; que cette égalité est absurde et impossible.

1° Parmi les qualités les plus naturelles à l'homme, il y en a certainement plusieurs qui peuvent contribuer à le rendre plus vertueux ou moins vicieux : un esprit juste et droit, un fonds d'équité naturelle, un cœur bon et compatissant, des passions calmes, sont certainement des dons très-précieux de la nature; les déistes ne peuvent disconvenir que c'est Dieu qui en est l'auteur. Un homme qui les a reçus en naissant a donc, suivant eux, été plus favorisé par la Providence que celui qui est né avec les défauts contraires. Quel est le déiste qui ne se flatte pas d'avoir plus d'esprit, de raison, de connaissance, de sagacité, qu'il n'en attribue aux sectateurs de la religion révélée ? Ces dons naturels contribuent au moins indirectement au salut, en écartant les obstacles. Il en est de même des secours extérieurs, tels qu'une éducation soignée, de bons exemples domestiques, la pureté des mœurs publiques, de bonnes habitudes contractées dès l'enfance. Les déistes soutiendront-ils qu'un homme né et élevé dans le

sein d'une nation chrétienne n'a pas plus de facilité pour connaître Dieu et pour apprendre les devoirs de la loi naturelle, qu'un sauvage né au fond des forêts et élevé parmi les ours ?

De deux choses l'une : ou il faut que les déistes soutiennent, comme les athées, que cette inégalité de dons naturels ne peut être l'ouvrage d'un Dieu juste, sage et bon, que ce n'est que l'effet du hasard ; ou il faut qu'ils conviennent que cette inégale distribution n'a rien de contraire à la justice, à la sagesse, à la bonté divine. Cela posé, nous demandons aux déistes pourquoi la distribution des grâces et des secours surnaturels faite avec la même inégalité, dérogerait à l'une ou à l'autre de ces perfections. Qu'ils reconnaissent donc la fausseté de leur principe.

Saint Augustin [1] soutient avec raison que les dons naturels, soit du corps, soit de l'âme, et les dons surnaturels de la grâce, sont également gratuits, également dépendants de la seule bonté de Dieu.

Puisque Dieu, sans blesser en rien sa justice, sa bonté infinie, peut faire plus de bien à un particulier qu'à un autre, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, que les déistes nous disent pourquoi il ne peut pas faire de même à l'égard de deux nations différentes ? Voilà un argument auquel ils ne pourront jamais répondre.

De là même il s'ensuit évidemment que la bonté de Dieu ne consiste point à faire du bien à toutes ses créatures également et au même degré, mais à leur en faire à toutes plus ou moins, selon la mesure qu'il juge à propos. Il n'est point de la sagesse divine de les conduire toutes par la même voie, par les mêmes moyens et de la même manière, mais de diversifier à l'infini les routes par lesquelles il les fait marcher vers le terme ; sa justice n'est point restreinte à leur départir à toutes des secours également abondants, mais à ne demander compte à chacune que de ce qu'il lui a donné.

Dans tout cela il n'y a point d'aveugle prédilection, puisque Dieu sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait, sans être obligé de nous en rendre compte. Les incrédules voudraient cependant que Dieu leur rendît compte de sa conduite, en même temps

[1] August. *de Concupisc. et grat.* VIII, 19.

qu'ils prétendent que pour eux ils ne lui doivent aucun compte de la leur. Il n'y a point non plus de partialité, puisque Dieu ne doit rien à personne, et que ses dons, soit naturels, soit surnaturels, sont également gratuits ; point de haine ni de malice, puisque Dieu fait du bien à tous, n'abandonne, n'oublie, ne délaisse personne. En effet, l'Ecriture sainte elle-même, sans parler des Pères et de la tradition, nous enseigne clairement que Dieu fait du bien et accorde des grâces à tous les hommes sans exception, quoique avec inégalité. Nous lisons au Psaume CXLIV, 8 : « Le Seigneur est miséricordieux, indulgent, patient, » rempli de bonté, bienfaisant à l'égard de tous. Ses miséricordes » sont répandues sur tous ses ouvrages. » Au livre de la Sagesse (XI, 27) : « Seigneur, vous pardonnez à tous, parce que tous sont à » vous, et que vous aimez les âmes. » Et (XII, 1) : « Que votre » esprit, Seigneur, est bon et doux à l'égard de tous !... Vous » corrigez ceux qui s'égarent, afin qu'ils renoncent à leur per- » versité, et qu'ils croient en vous !... Vous avez soin de tous, » pour démontrer que vous jugez avec justice. » *Eccle.* XV, 11 : » Ne nous dites point : Dieu me manque, ne faites point ce qu'il » défend... Il a mis devant l'homme la vie et la mort, le bien et » le mal ; ce qu'il choisira lui sera donné. Le Seigneur ne donne » lieu à personne de mal faire. »

Dans le nouveau Testament, saint Jean [1] appelle le Verbe divin « la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. » Tous les saints Pères appliquent au Verbe divin ce que le Psalmiste dit du soleil, que personne n'est privé de sa chaleur. Enfin, suivant saint Paul [2] : « Dieu n'a jamais cessé de se » rendre témoignage à lui-même par les bienfaits de la nature ; » il a donné à tous ce qu'il fallait pour le chercher et le con- » naître. » Il est donc faux que Dieu ait jamais abandonné aucun peuple ni aucun homme, ou qu'il ait refusé à aucun les secours nécessaires pour parvenir au salut.

2° Ce qui trompe les incrédules, c'est qu'ils font une comparaison fausse entre les grâces, les bienfaits de Dieu, et ceux que les hommes peuvent distribuer. Comme ces derniers sont nécessairement bornés, ce qui est accordé à un particulier est autant

[1] *Joan.* I, 9. — [2] *Act.* XIV, 16 ; XVII, 25, 27.

de retranché sur ce qu'un autre peut recevoir; il est donc impossible qu'un seul soit favorisé, sans que cela porte préjudice aux autres, et voilà justement en quoi consiste le vice de la partialité. Mais la puissance de Dieu est infinie, et ses trésors sont inépuisables: ce qu'il donne à l'un ne déroge en rien et ne porte aucun préjudice à la portion qu'il destine aux autres: ce qu'il départit libéralement à un peuple ne le met pas hors d'état de pourvoir aux besoins des autres peuples. En quoi les grâces accordées aux Juifs ont-elles diminué la mesure des secours que Dieu voulait donner aux Indiens et aux Chinois? Les prodiges opérés en faveur des Juifs pouvaient être également utiles aux Egyptiens, aux Iduméens, aux Chananéens, aux Assyriens, si ces nations avaient voulu en profiter. Si nous avons une connaissance particulière de ce que Dieu a opéré en faveur des Juifs, il n'a pas plu à Dieu de nous révéler de même ce qu'il a donné ou refusé aux Indiens et aux Chinois. Qu'avons-nous besoin de le savoir? De même Dieu fait connaître à chacun de nous, par le sentiment intérieur, les grâces particulières qu'il nous accorde, mais il ne nous dévoile point en détail ce qu'il fait à l'égard des autres hommes, parce que cette connaissance ne nous est pas nécessaire.

Mais si Dieu, ajoutent les incrédules, est le Dieu de tous les peuples, de tous les hommes, pourquoi est-il appelé le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob? Les écrivains sacrés n'insinuent-ils pas, par là, que Dieu a abandonné les autres nations pour ne protéger que le seul Abraham? que c'est un Dieu local dont la providence ne s'est étendue que sur une famille? Nous disons que cela signifie seulement que le vrai Dieu était seul adoré par ce patriarche et ses enfants, pendant que la plupart des peuplades déjà formées offraient leur encens à des dieux imaginaires. Lorsqu'un chrétien dit au Seigneur: « Vous êtes mon Dieu, » il sait bien aussi que Dieu est le créateur, le père et le bienfaiteur des autres hommes.

Toute la question entre les déistes et nous se réduit donc à savoir si Dieu n'a donné qu'aux Juifs les moyens de le connaître, et s'il n'a pas tenu à tous les autres hommes de l'adorer; or, l'Ecriture nous atteste que Dieu s'est révélé et manifesté à tous les hommes par les ouvrages de la création, par les lumières

de la raison, par les leçons de leurs premiers pères, par le témoignage de la conscience, par les bienfaits et les châtiments qu'il leur a départis. Les incrédules ont donc tort de supposer que Dieu a délaissé, abandonné, méconnu aucune de ses créatures.

Ce n'est pas non plus notre faute s'ils entendent mal le terme de *prédestination*. Qu'ils sachent qu'il ne signifie autre chose que le décret que Dieu a formé, de toute éternité, de faire ce qu'il exécute en effet dans le temps : or, quand il accorde dans le temps les moyens de salut à telle personne, il ne les refuse pas pour cela à une autre ; donc il n'a jamais formé le décret de les refuser ; donc la prédestination des élus n'emporte jamais avec elle la réprobation positive de ceux qui se damnent par leur faute. Dieu ne condamne et ne punit que des coupables, dit saint Augustin : *Apud Deum justum nemo miser, nisi reus.*

Avant de terminer cette note, nous devons encore répondre à deux griefs des incrédules. Ils disent 1° que la révélation et les autres grâces faites aux Juifs les ont rendus orgueilleux, leur ont inspiré du mépris et de la haine contre les autres peuples.

Il n'est que trop vrai que l'orgueil national a été et est encore de nos jours la maladie de tous les peuples. Les Grecs méprisaient tous ceux qu'ils nommaient barbares. Julien soutenait que les Romains ont été plus favorisés que les Juifs. Les Chinois se regardent comme le premier peuple de l'univers, et la prétendue sagesse des déistes leur inspire beaucoup de mépris pour les fidèles croyants; mais saint Paul demande à tous : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? »

Moïse, pour prévenir et pour réprimer la vanité nationale des Juifs, leur déclare que Dieu ne les a point choisis à cause de leur mérite personnel, puisqu'il y a autour d'eux des nations plus puissantes qu'eux ; ni à cause de leur bon caractère, puisqu'ils ont toujours été ingrats et rebelles. Il leur dit que les miracles opérés en leur faveur n'ont pas été faits pour eux seuls, mais pour apprendre aux nations voisines que Dieu est le seul Seigneur ; que si Dieu leur accorde ce qu'il leur a promis, malgré leur indignité, c'est afin de ne pas donner lieu à ces nations de blasphémer contre lui. Les prophètes n'ont cessé de le répéter ; Jésus-Christ a souvent reproché aux Juifs que les païens

avaient plus de foi et de docilité qu'eux, et saint Paul s'est beaucoup attaché à rabaisser leur orgueil (*a*).

(*a*) « L'élection des Israélites renferme-t-elle, en effet, le rejet de tous les peuples non israélites? Rien n'est plus frappant dans le peuple juif, aux yeux de l'observateur le moins attentif, que l'esprit exclusif qui l'anime. Cet esprit était le fondement principal de la haine que ce peuple avait contre toutes les nations au temps où les Romains entrèrent en rapport plus immédiat avec lui. C'est cette haine, qu'on a toujours reprochée, qu'on reproche encore aux Juifs, qu'on prétend ne pouvoir jamais s'entendre loyalement et fraternellement avec un autre peuple. Tacite fait dériver cette haine de la législation mosaïque même; il pense que Moïse a donné aux Juifs des institutions foncièrement contraires à celles des autres nations et leur a inspiré la haine de tous les hommes, pour leur assurer une situation indépendante et indestructible (*Hist.* V, 4: conf. *Annal.* XV, 44). Et cependant la révélation mosaïque, source de la civilisation du peuple hébreu, à la considérer de près dans les livres mêmes de Moïse, loin d'enseigner aux Juifs une théorie de nationalité exclusive et hostile à tous les autres peuples, proclame d'abord que tous les hommes descendent d'un seul homme et sont tous enfants d'un même père; que les descendants de ce premier homme ayant péri dans un déluge universel, Noé devint le second père de la race humaine renouvelée, et que tous les peuples de la terre sortirent de lui.

Sans doute, cette unité du genre humain dans Adam et par Noé une fois proclamée, le troisième fait historique important qui ressort des Ecritures est la vocation d'Abraham, l'élection de ses descendants et, par là même, en apparence, l'exclusion de tous les autres peuples. La mission de ce patriarche et la bénédiction prononcée sur sa race semblent avoir fondé et sanctifié l'orgueil héréditaire et pharisaïque des Juifs. Mais ces apparences s'évanouissent dès qu'on considère la manière dont Abraham et sa race furent élus. Abraham est appelé et doit devenir le père d'une race choisie en lui et avec lui, afin que, par lui, toutes les nations soient bénies. Ainsi constituée et clairement expliquée, la mission particulière du peuple juif, issu de l'élu Abraham, ne permet plus d'attribuer un esprit exclusif à la révélation mosaïque. Non-seulement tous les peuples, en remontant à leur origine, sont égaux; ils le sont encore suivant leur avenir et par leur destination. Comme la *race sortie* d'Abraham *doit être*, par une grâce spéciale, bénie de Dieu, toutes les nations, sans exception, doivent l'être. Cette vérité paraît si capitale à l'auteur sacré, qu'il la reproduit à plusieurs reprises, de même que Dieu s'était plu à renouveler plusieurs fois sa promesse au patriarche (voy. *Gen.* XII, 2; XVIII, 17, 18; XXII, 16; XXVI, 4; XXVIII, 14).

2° Un déiste anglais soutient qu'il n'y a point de comparaison à faire entre la distribution des dons naturels et celle des grâces

Ainsi, tout ce qui est promis à Abraham regarde l'avenir : c'est donc l'avenir que fructifiera le germe déposé en Abraham, et ce fruit sera le partage de toutes les nations de la terre.

» Par cela même que les trois patriarches Abraham, Isaac et Jacob étaient considérés comme les colonnes fondamentales de l'Eglise israélite, la promesse qui leur avait été faite, que tous les peuples participeraient à la bénédiction de leur race, devint une loi fondamentale de leur religion. Ainsi, en même temps qu'elle proclamait le privilége de la vocation spéciale du peuple juif, en en appelant incessamment au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, elle proclamait le droit de tous les peuples aux fruits de ce privilége.

» Ce dogme fondamental de la doctrine révélée est renouvelé à chaque manifestation nouvelle de la parole divine. Au moment où le peuple d'Israël conclut l'alliance avec Dieu au Sinaï, alors que la grandeur de sa mission est solennellement exprimée par ces mots : « Vous serez le seul de tous les peuples que je posséderai comme mon bien propre ; vous serez un peuple royal, consacré par la prêtrise, la nation sainte, » Dieu ajoute : « Car toute la terre est à moi. » *Exod.* XIX, 5, 6. Cette idée est plus formellement rappelée encore lorsque le peuple se révolte dans le désert et brise l'union contractée avec le Seigneur. Là, il apparaît clairement que la nation juive n'est pas, vis-à-vis de Dieu, dans une condition essentiellement différente de celle de toutes les autres nations ; car la justice divine est sur le point de rejeter la nation élue et de choisir un nouveau peuple de la promesse. Moïse intercède, il implore et obtient le pardon du peuple rebelle, et sa mission lui est rendue en ces termes significatifs : « Je leur pardonne, selon que tu me l'as demandé ; mais, je le jure par moi-même, la terre entière sera remplie de la gloire du Seigneur. » *Num.* XIV, 12-21. Ainsi le dogme catholique qui enseigne que la grâce divine n'abandonne pas les païens, et que tous les hommes peuvent participer aux grâces de Dieu, est expressément formulé dans la révélation mosaïque, et c'est ce qui est confirmé plus tard par S. Pierre, lorsqu'il justifie l'activité des Apôtres parmi les Gentils, par ces mots : « En vérité, je vois que Dieu n'a point d'égard aux diverses conditions des personnes, mais qu'en toute nation, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes, lui est agréable. » *Act.* X. 35. Le pharisaïsme seul pouvait méconnaître cette vérité.

» Lorsque Moïse, à l'approche de sa mort, veut faire sentir à Israël toute la portée de son appel, il bénit les races sorties d'Abraham, et dit : « Dieu a aimé les peuples, tous les saints sont dans sa main. » *Deut.*

surnaturelles. L'inégalité des premiers dans les créatures, dit-il, contribue à l'ordre de l'univers et au bien du tout ; mais l'inégalité des grâces n'est bonne qu'à faire manquer la fin générale pour laquelle Dieu a créé les hommes, qui est le bonheur éternel.

Cette observation est fausse à tous égards. D'abord, nous avons vu que parmi les dons naturels il en est plusieurs qui peuvent contribuer, du moins indirectement, au salut; leur inégalité, suivant le principe de ce philosophe, ne serait donc bonne qu'à faire manquer le salut. 2° L'inégalité des grâces surnaturelles impose à ceux qui en ont plus reçu l'obligation de travailler au salut de ceux qui en ont reçu moins, par la prière, par les instructions, par le bon exemple ; elle contribue donc au bien de tous, comme l'inégalité des dons naturels. Aussi saint Paul compare l'union et la dépendance mutuelle qui doit régner entre les fidèles à celle qui se trouve entre les membres de la société civile, et entre les différentes parties du corps humain [1]. 3° Il est faux que l'inégalité des grâces puisse faire man-

XXXIII. 3. Le personnage de Melchisédech prouve encore que l'élection d'Abraham et de ses descendants ne renfermait point en elle-même l'exclusion des peuples non abrahamides. Melchisédech, prêtre et roi, bénit le père du peuple juif, et en reçoit la dîme, quoique, selon toute apparence, il appartînt à la race des Chamites. Enfin, Moïse devenant le gendre d'un prêtre madianite, le dur châtiment infligé à sa sœur pour la punir de son zèle pharisaïque contre l'Ethiopienne qu'il avait épousée (*Num.* XII, 1), l'histoire de la patience du saint homme Job l'Edomite, la mission du prophète Jonas à Ninive, et d'autres faits de ce genre, prouvent que la religion israélite est loin de rejeter les nations étrangères.

» Ce qui distingue le peuple d'Israël des autres nations et l'élève au-dessus d'elles, c'est qu'il est un peuple sacerdotal. De même qu'il appartient plus spécialement aux prêtres d'annoncer la vérité religieuse et d'administrer les choses saintes, ainsi il était réservé au peuple d'Israël d'annoncer la vérité parmi les nations et de pratiquer le vrai culte ordonné de Dieu ; mais, comme le prêtre n'enseigne et ne sacrifie pas pour lui seul, ainsi ce n'est pas pour lui seul que le peuple d'Israël est dépositaire de la révélation et de la promesse d'un Sauveur. » *Hist. de la Révélation biblique*, par Haneberg, trad. en franc. par Goschler, tom. I, p. 48 suiv.

[1] *Ephes.* IV, 16.

quer le salut à un seul homme, puisque Dieu « ne demande compte à chacun que de ce qu'il lui a donné. » Dieu accorde assez de grâces et de moyens pour rendre le salut possible à tous. Personne ne sera réprouvé pour avoir manqué de grâces : c'est la doctrine formelle des livres saints.

NOTE XLV.

Voyage d'Abraham de Haran en Chanaan.

GEN. XII, 5, 6.

Selon Voltaire, [1] « la Genèse dit qu'Abraham sortit d'Haran, » après la mort de Tharé son père.

» Après la mort de son père [2], Abraham quitta la Chaldée... » Il est étrange qu'il ait abandonné le fertile pays de la Méso- » potamie, pour aller à trois cents milles de là, dans la contrée » stérile de Sichem.

» Abraham sortit de la Chaldée immédiatement après la mort » de son père [3].

» Il y a d'Haran à Chanaan deux cents lieues [4]. »

1° La Genèse dit bien qu'Abraham ayant quitté la Chaldée, se rendit à Haran avec Tharé, son père, et qu'ensuite il partit d'Haran pour aller à Sichem. Mais Voltaire dit, comme nous venons de le voir, qu'après la mort de Tharé, Abraham quitta la Chaldée ; première fausseté. 2° Si Abraham, après la mort de son père, partit d'Haran, il ne partit pas de la Chaldée, mais de la Mésopotamie ; seconde fausseté. 3° S'il y a de la Mésopotamie à Sichem trois cents milles, il n'y a donc pas deux cents lieues, car trois cents milles ne font que cent lieues, et il n'y en a effectivement pas davantage ; troisième fausseté.

Passons sur ces contradictions; voici quelque chose de plus suprenant. Le critique, qui convient [5] que la distance d'Haran à

[1] *Philosoph. de l'hist.*, art. *Abraham.* — [2] *Ibid.* — [3] *Quest. encyclop.* — [4] *Bible expliquée.* — [5] *Philosoph. de l'hist.*

Sichem est de cent lieues, ignore parfaitement où était Haran : « Des soixante et quinze systèmes inventés, dit-il [1], sur l'histoire » d'Abraham, il n'y en a pas un qui nous apprenne au juste » ce que c'est que cette ville ou village d'Haran, ni en quel » endroit elle était située. » N'est-il pas bien philosophique de décider de la distance de deux places, quand on ignore entièrement la situation de l'une des deux ?

Au reste, il est vrai que les géographes varient sur la position d'Haran, qu'on nomme aussi *Charan*. Les uns croient que c'est la ville de Carres, en Mésopotamie, célèbre par la défaite de Crassus ; d'autres, une autre ville de Carres, près de Tadmor ou Palmyre, et quelques-uns, une troisième Carres, dans les environs de Dalmas (*a*).

« Cette route, ajoute Voltaire [2], était horriblement incommode et dangereuse ; il fallait passer par des déserts. »

En allant tout droit de la Chaldée à Sichem, il y aurait aujourd'hui des déserts à passer, et peut-être y en avait-il du temps d'Abraham ; mais en partant d'Haran, même d'Haran d'au-delà de l'Euphrate, il n'était pas nécessaire de traverser des déserts : Abraham pouvait gagner Apamée, Emèse, Damas ; de Damas passer à Sidon, de Sidon au Carmel, et du Carmel à Sichem ; ou, ce qui était encore plus court, de Damas aux sources du Jourdain, de là au lac de Tibériade, et du lac de Tibériade, par de belles et fertiles plaines, à Sichem.

Or, non-seulement Abraham pouvait prendre cette route, mais il y a toute apparence qu'il la prit ; car c'était une tradition, même chez les païens [3], qu'il régna ou plutôt qu'il résida quelque temps à Damas. Cette tradition est confirmée par la Genèse. Elle donne à entendre qu'Abraham vécut quelque temps à Damas, lorsqu'elle dit dans un endroit [4] qu'Eliézer était de Damas, et dans un autre [5] qu'il était né dans la maison d'Abraham.

Ces déserts, horribles aux yeux de Voltaire, n'épouvantèrent

(*a*) Le premier de ces trois sentiments est le plus conforme à la vérité.

[1] *Quest. sur l'Encyclop.* — [2] *Diction. philosoph.* — [3] Voy. Justin. — [4] *Gen.* XV, 2. — [5] *Ibid.* XXIV, 2.

ni Eliézer, ni la jeune Rébecca, ni Jacob qui les traversa seul et à pied, ni Lia, ni Rachel, etc.

Autre difficulté insurmontable, selon le critique... « La langue » chaldéenne [1] devait être fort différente de celle de Sichem : » ce n'était pas un lieu de commerce. »

Comment Voltaire pouvait-il ignorer que ces anciennes langues, qu'il a crues fort différentes, n'étaient que des dialectes d'une seule et même langue ? Tous les vrais savants ne reconnaissent-ils pas que l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le phénicien, et conséquemment la langue des Chananéens, sont originairement les mêmes ?

Abraham ne cherchait point un lieu de commerce, il cherchait des pâturages ; et le mont Carmel, la plaine d'Esdraëlon, tous les environs de Sichem, lui en fournissaient d'excellents.

« Mais, ajoute le critique, quels motifs purent l'engager à faire » un pareil voyage?... Il quitta la Mésopotamie [2] : il alla d'un » pays qu'on nomme idolâtre dans un autre pays idolâtre. Pour- » quoi y alla-t-il ? Pourquoi quitta-t-il les bords fertiles de l'Eu- » phrate, pour une contrée aussi éloignée, aussi stérile et pier- » reuse que celle de Sichem ? »

Quand nous ne saurions pas pourquoi Abraham alla à Sichem, s'ensuivrait-il qu'il n'y alla pas, ou qu'il n'eut pas des motifs raisonnables d'y aller ?

Abraham sortit de son pays parce que le vrai Dieu n'y était plus connu, au lieu que, dans le pays où il allait, le Seigneur avait encore de fidèles adorateurs : témoin Melchisédech, roi de Salem. Il paraît aussi qu'Abimélech et son peuple avaient conservé quelque connaissance de l'ancienne religion. Enfin, il se rendit dans le pays de Chanaan, parce que Dieu voulait qu'il y allât. Sont-ce là des motifs absurdes, des raisons que l'esprit humain ait peine à comprendre?

Ne semble-t-il pas, à entendre Voltaire, qu'Abraham allait au bout du monde, dans un autre hémisphère ? Ne croirait-on pas qu'il s'enfonça dans des déserts incultes? Cette contrée, « si » stérile et si pierreuse, » fut celle où les rois d'Israël placèrent le siége de leur empire, et où les Samaritains élevèrent le temple

[1] *Dict. philos.* — [2] *Ibid.*

de Garizim. Voici ce qu'en dit l'exact et judicieux Bélon (*a*) : « A Naplosa, dit-il, anciennement Sichem, les collines sont » bien cultivées d'arbres fruitiers ; les oliviers croissent gros ; » les habitants cultivent des mûriers blancs pour nourrir les » vers dont ils filent la soie, et aussi les figues, » etc. Le docte Hidolph atteste de même que le mont Garizim était de son temps d'une grande fertilité ; et Maündrel, plus récent encore, nous assure qu'on voit aux environs de Sichem de belles et fertiles campagnes, d'agréables coteaux et de riches vallées. Cette contrée put donc plaire à Abraham ; elle pourrait encore plaire aujourd'hui, si les Arabes en laissaient l'habitation plus sûre.

Enfin, ce qui étonne le plus le critique, c'est qu'Abraham ait entrepris ce voyage dans un âge si avancé. « Abraham avait 135 » ans quand il quitta son pays [1]. Voilà d'étranges voyages en- » trepris à l'âge de près de 140 ans [2]. »

« Abraham avait juste 235 ans lorsqu'il se mit à voyager [3]. »

Lorsqu'Abraham partit d'Haran, il n'avait ni 135 ans, ni près de 140, ni 235, d'après les calculs variés du critique, mais 75, suivant l'Ecriture.

Or, dans un temps où l'on commençait à avoir des enfants à 70 ans, où l'on vivait des 150, des 180 ans, avoir 75 ans, c'était être dans la vigueur de l'âge.

Abraham lui-même vécut 175 ans. A l'âge de 75, il n'avait donc pas atteint la moitié de sa carrière. Il était à peine ce que serait parmi nous un homme de 35 à 40 ans. Or, je le demande, un homme de 35 à 40 ans serait-il d'un âge trop avancé pour entreprendre un voyage de cent lieues?

Voici encore une difficulté sur le verset 6 du chapitre XII : « Le

(*a*) Bélon, célèbre naturaliste du XVI[e] siècle, accomplit un voyage scientifique en Orient, dont il consigna les résultats dans un ouvrage fort remarquable, intitulé : *Les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée,* etc., 1553. Cet ouvrage renferme non-seulement un grand nombre d'observations entièrement neuves sur l'histoire naturelle, mais encore un tableau fort intéressant des ruines, des antiquités et de l'état moral et religieux des contrées que Bélon avait parcourues.

[1] *Quest. sur l'Encyclop.* — [2] *Diction. philos.* — [3] *Défense de mon oncle.*

» Chananéen [1] était alors dans cette terre ; il semble que les » Chananéens avaient été chassés de cette terre, lorsque l'au» teur sacré écrivait. » Si nous disions que le christianisme était établi dans les Gaules lorsque les Francs en firent la conquête, s'ensuivrait-il qu'il en est proscrit maintenant ? Moïse dit que lorsqu'Abraham vint s'établir à Sichem, « le Chananéen était » dès lors établi dans la pays : » il ne donne nullement à entendre que ce peuple n'y était plus lorsqu'il écrivait (*a*).

NOTE XLVI.

Abraham en Egypte.

GEN. XII, 10 SUIV.

L'auteur du Dictionnaire philosophique ne trouve rien que d'étrange et d'inconcevable dans tous les voyages d'Abraham. « A peine est-il (Abraham) arrivé , dit-il, dans le petit pays » montagneux de Sichem , que la famine l'en fait sortir ; il va » en Egypte chercher de quoi vivre. »

Qu'y a-t-il d'étonnant qu'Abraham ait quitté un pays où la famine est survenue depuis qu'il s'y était rendu, pour passer dans un autre où il y avait du blé en abondance ?

(*a*) Quelques interprètes ont cru reconnaître dans cette remarque de la Genèse : *Chananœus autem tunc erat in terra*, une addition postérieure à Moïse, insérée dans le texte lorsque les Chananéens eurent été chassés de la contrée ; mais l'écrivain sacré ne dit pas : Les Chananéens étaient *encore* alors dans le pays. Il a uniquement en vue la promesse que Dieu va faire de donner ce pays à la postérité d'Abraham (vers. 7), et il dit simplement que la contrée où arriva ce patriarche était habitée et avait des maîtres ; que, par conséquent, Abraham ne pouvait pas, de suite, la considérer comme sienne et en prendre possession ; enfin, qu'il y demeura par la foi (*Hebr.* XI, 9), à titre de pèlerin, comme dans une terre étrangère.

[1] *Bible expliquée.*

« Il y a 200 lieues de Sichem à Memphis : est-il naturel qu'on
» aille demander du pain si loin, dans un pays dont on n'entend
» pas la langue ? Voilà d'étranges voyages ! »

Il y a tout au plus 130 à 140 lieues de Sichem à Memphis. Bélon [1] ne mit que dix jours à faire cette route, quoique de son temps il y eût, dit-il, « un étrange et difficile chemin entre le Caire et Jérusalem. » Or, du Caire à Memphis, il n'y a que trois petites lieues.

De plus, le critique fait partir Abraham de Sichem. Mais ce patriarche avait déjà quitté cette ville, il avait habité quelque temps à Béthel. Or, de Béthel en Egypte, il n'y avait guère qu'une vingtaine de lieues. N'était-il pas naturel « d'aller demander du pain » si près d'un pays où l'on était sûr d'en avoir ? Isaac et les enfants de Jacob s'y rendirent de même dans une pareille rencontre.

Le critique prétend encore qu'Abraham alla à Memphis : qui le lui a dit ? qui lui a dit que Memphis fût alors la capitale de l'Egypte, ou même qu'elle existât du temps d'Abraham ? Tanis seule est connue des écrivains sacrés. Homère, qui parle de Thèbes, ne dit rien de Memphis ; Isaïe est le premier qui en fait mention (*a*). Enfin, où le critique a-t-il pris qu'Abraham n'entendait point la langue qu'on parlait en Egypte ? Que sait-on si elle était alors aussi différente de celle des Hébreux qu'elle a pu l'être depuis ? En le supposant même, Abraham ne pouvait-il pas avoir un interprète ?

L'esprit humain peut donc comprendre les raisons d'un tel voyage.

Passons à une imputation plus grave et plus odieuse. Le critique accuse Abraham d'avoir cherché à faire un honteux trafic des charmes de son épouse : « Comme elle était belle, il résolut

(*a*) Il n'y a plus aucun doute que la ville de Memphis ne soit de beaucoup antérieure à Abraham. Menès, dit Hérodote, fut le premier roi d'Egypte, et il fit bâtir Memphis (*Men-nefer*, c'est-à-dire *la bonne résidence*, d'où les Grecs ont fait *Memphis*). Les monuments égyptiens confirment ce témoignage du père de l'histoire profane.

[1] Voyez la note (*a*), p. 413.

» de tirer parti de sa beauté... Feignez que vous êtes ma sœur, » afin qu'on me fasse du bien à cause de vous. »

Une telle imputation faite contre un homme que sa religion et sa vertu ont fait respecter depuis tant de siècles et par tant de peuples, exigerait les plus fortes preuves.

Or, quelles sont celles du critique imposteur? d'indignes soupçons, et une altération impudente du texte de l'Ecriture. Abraham parle en ces termes à Sara : « Vous êtes belle [1]; quand les » Egyptiens vous auront vue, ils diront : C'est la femme de cet » homme, et ils me tueront. Dites donc, je vous prie, que vous » êtes ma sœur, afin que je sois bien traité, et que la vie me » soit conservée par votre moyen. »

Ce n'est donc pas pour tirer parti de la beauté de son épouse, c'est pour se dérober à une mort qu'il redoute, qu'Abraham prie Sara, non de feindre, mais de dire qu'elle était sa sœur. S'il semble d'abord qu'Abraham se rendit coupable de mensonge, en disant au roi d'Egypte, et quelques années après au roi de Gérare, que Sara était sa sœur, pendant qu'elle était son épouse, ce soupçon ne saurait avoir lieu, si on fait attention qu'en hébreu le même terme désigne une sœur et une proche parente, une nièce ou une cousine. Les Hébreux n'avaient pas comme nous des termes propres pour désigner les divers degrés de parenté. Lot, neveu d'Abraham, est appelé son *frère*. Plusieurs savants juifs et chrétiens, Jarchi, Polus, Wels, Patrick, Hyde, Waterland, etc., soutiennent que Sara était sœur de Lot; elle est appelée dans la Genèse [2] bru de Tharé. Nous n'ignorons pas au reste que quelques interprètes ont pensé que Sara était véritablement sœur d'Abraham, issue d'un même père, mais non d'une même mère. Ce sentiment ne nous paraît pas probable. Dans le temps où vivait Abraham, de tels mariages étaient déjà censés incestueux; ils ne pouvaient plus être excusés par la nécessité, parce que le genre humain était déjà suffisamment multiplié. D'ailleurs la conduite d'Abraham qui, pour cacher son mariage avec Sara, l'appelle sa sœur, semble prouver que les peuples au milieu desquels il vivait ne croyaient pas qu'un frère pût épouser sa sœur. Ainsi nous pensons que Sara était la nièce

[1] *Gen.* XII, 11 suiv. — [2] *Ibid.* XI, 31.

d'Abraham; il a pu dire néanmoins qu'elle était fille de son père, c'est-à-dire issue de son père, puisqu'elle en était la petite-fille (*a*).

Barbeyrac soutient que le discours d'Abraham était du moins une équivoque équivalente à un mensonge, puisque ce patriarche en faisait usage afin de tromper les Egyptiens, et de leur cacher que Sara était son épouse. A cela nous répondrons que taire la vérité à des gens qui n'ont aucun droit de la demander n'est point un mensonge, lorsqu'on ne leur dit rien de faux; autrement il ne serait jamais permis de se débarrasser des questions d'une indiscrète curiosité.

Mais n'était-ce pas exposer la pudicité de Sara que de dire, en pays étranger, qu'elle était sa parente, au lieu d'avouer qu'elle était son épouse? Abraham du moins ne le pensait pas ainsi; il craignait que, s'il déclarait son mariage, les Egyptiens ne fussent tentés de se défaire de lui pour enlever Sara; au lieu qu'en disant qu'elle était sa parente, il espérait trouver un moyen d'écarter leur recherche. S'il se trompait, son erreur n'était pas un crime; qu'on le blâme, si l'on veut, d'avoir trop craint la mort, mais qu'on ne pousse pas la témérité et la calomnie jusqu'à affirmer, par pure malignité, qu'il avait dessein de prostituer son épouse pour être mieux traité. Ce patriarche se reposa sur la Providence et sur la protection du ciel, dont il avait reçu des faveurs si signalées, et qui l'avait conduit dans ces lieux. Dieu, en effet, eut égard à la pureté des intentions des deux époux; il ne permit point que le roi d'Egypte et celui de Gérare attentassent à la pureté de Sara.

Voici le sujet d'un étonnement encore plus étrange pour le critique, c'est que « Sara, femme du fils d'un potier [1], âgée

(*a*) L'explication de Du Clot ne peut se concilier avec la déclaration formelle qu'Abraham fera plus tard, dans une circonstance tout-à-fait semblable: « Sara est véritablement ma sœur, dit ce patriarche à Abimélech, étant fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère. » *Gen.* XX, 12. Il résulte clairement de ce passage que, Tharé ayant eu plusieurs femmes, Abraham était le demi-frère ou le frère consanguin de Sara, son épouse.

[1] *Bible expliquée.*

» de 65 ans (dans la *Phil. de l'Hist.* on lui en donne 75), ayant » fait le voyage d'Egypte à pied, ou tout au plus sur un âne, » ait paru si belle à toute la cour d'Egypte. »

Convient-il, en effet, à la bru d'un potier d'être belle, ou à une belle femme de voyager sur un âne? Est-ce que les dames égyptiennes voyageaient dans ces premiers temps sur de superbes palefrois? Certes, elles n'allaient pas plus en voiture que Sara. Le voile qu'elles ne quittaient point les garantissait dans leurs voyages des ardeurs du soleil : nous avons déjà observé que l'on ne trouve dans aucun monument qu'Abraham fût fils d'un potier. Quant à l'âge de Sara, nous convenons qu'elle avait 65 ans lors du voyage d'Egypte. Les critiques de nos livres saints oublient donc que Sara vécut jusqu'à l'âge de 127 ans, et qu'ainsi elle devait être à 65 ce que serait parmi nous une femme d'environ 36 ans? Croit-on qu'à cet âge une belle femme qui n'avait point eu d'enfants, qui était née sous un climat tempéré, tel que celui de la Mésopotamie, ne pouvait pas être assez bien conservée pour charmer les Egyptiens, qui ne voyaient chez eux que des femmes de petite taille, basanées et laides pour la plupart? Les histoires anciennes et modernes font mention de plusieurs femmes célèbres pour leur beauté jusqu'à l'âge de 100 ans. Hélène avait près d'un siècle lorsque le siége de Troie commença [1]; cependant Homère ne présente jamais cette princesse sans la parer de l'épithète de *belle*. Il y a plus : Hélène, après la mort de Pâris, eut encore assez d'agrément pour inspirer de la passion à Déiphobe, son frère, qui l'épousa. Après qu'elle eut livré celui-ci aux Grecs, qui le massacrèrent, elle fut reçue par Ménélas, son premier époux, avec tout l'empressement possible.

M. Bullet, dans ses *Réponses critiques*, cite plusieurs autres exemples de femmes modernes célèbres pour leur beauté à l'âge de 100 ans, entre autres la duchesse de Valentinois, à l'âge de 70 ans, aussi belle de face, aussi fraîche, aussi aimable qu'à l'âge de 30 ans, et qui fut aimée d'un grand roi; la grand'mère de la princesse dauphine, belle et fraîche à l'âge de 100 ans, etc.

Tous ces exemples, qu'on ne peut contester, servent aussi à

[1] Voyez Eusèbe et Lucien, dans le Dialogue qui a pour titre *le Songe* ou *le Coq*.

expliquer comment Sara, âgée de 90 ans, put encore inspirer au roi de Gérare la même passion qu'elle avait fait naître dans le cœur de Pharaon.

Des froides railleries sur l'âge et la beauté de Sara, l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* et du *Dictionnaire philosophique* passe à de singuliers raisonnements sur les présents faits à Abraham par le roi d'Egyte. Il faut ici lui rendre une justice qu'on est rarement dans le cas de lui rendre, c'est que ces raisonnements curieux sont tous de lui : il ne les a pris ni dans Bayle ni dans Tindal, etc.

Il dit d'abord que les présents qu'Abraham reçut de Pharaon étaient de grands présents, des présents considérables..... C'étaient beaucoup de brebis, de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de chevaux, de chameaux, de serviteurs et de servantes [1].

Le mot de *beaucoup*, non plus que les *chevaux*, ne se trouvent ni dans le texte ni dans les plus exactes versions ; mais il fallait les ajouter pour donner une juste idée de ces « grands présents » faits par un « grand roi, » et pour bien convaincre de ce qu'ils prouvent, selon le critique. « Ces présents, qui sont considé-
» rables [2], prouvent que les Pharaons étaient déjà d'assez puis-
» sants rois : le pays d'Egypte était donc déjà très-peuplé. Mais
» pour rendre la contrée habitable, pour y établir des villes, il
» avait fallu des travaux immenses, faire écouler dans une mul-
» titude de canaux les eaux du Nil, élever ces villes vingt pieds
» au moins au-dessus de ces canaux.... Probablement même
» plusieurs grandes pyramides étaient déjà bâties. »

« Ils prouvent [3] que dès lors l'Egypte était un royaume très-
» puissant et très-policé, par conséquent très-ancien. »

« Ils prouvent [4] que dès lors ce pays était un puisant état ; la
» monarchie y était établie, les arts étaient donc cultivés. Le
» fleuve avait été dompté ; on avait creusé partout des canaux....
» Or, je demande à tout homme sensé s'il n'avait pas fallu des
» siècles pour établir un tel empire..... Il faut donc pardonner
» aux Manéthon, aux Hérodote, aux Diodore, aux Eratosthène,

[1] *Philos. de l'hist.* Alias. — [2] *Quest. sur l'Encyclop.* — [3] *Dictionn. philos.* — [4] *Philos. de l'hist.*

» la prodigieuse antiquité qu'ils accordent tous au royaume
» d'Egypte, » etc.

Ainsi, des présents qu'Abraham reçut de Pharaon, il faut conclure, avec le critique, que le monde est d'une antiquité prodigieuse, et que les histoires des Manéthon, des Hérodote, etc., dont nous avons parlé dans nos *Observations préliminaires*, sont d'une exactitude rigoureuse. Pharaon donne à Abraham des bœufs et des brebis; donc, c'était un « puissant monarque. » Il lui donne des ânes et des ânesses, donc « les pyramides étaient probablement bâties. » Donc enfin les autres hébreux ne savent ce qu'ils disent, quand ils ne donnent au monde que quelques milliers d'années (*a*).

Notre philosophe ne se montre pas moins judicieux, quand il prétend « qu'Abraham, en sa qualité de fils d'un potier, ne
» pouvait avoir d'autre or que celui que le roi d'Egypte lui avait
» donné. »

Mais si la qualité de fille de potier n'exclut point la beauté; si une femme peut être belle, quoique son père et sa mère ne soient pas d'une profession relevée, pourquoi la qualité de fils de potier empêcherait-elle un homme d'avoir de l'or et de l'argent? Si les critiques de la Bible ne faisaient pas en toute occasion paraître la plus insigne mauvaise foi, ne verraient-ils pas qu'Abraham, possesseur et pasteur d'un grand nombre de bestiaux et d'esclaves, avait dans cette seule qualité, suivant les idées mêmes de nos académies d'agriculture, une source inépuisable de richesses, et que son or et son argent n'étaient que le produit de ses immenses troupeaux?

(*a*) D'après M. Lenormant (Op. cit., tom I, p. 334). les grandes pyramides furent bâties sous la IV[e] dynastie, plusieurs siècles avant Abraham. Voyez plus haut, p. 368, note 3°.

NOTE XLVII.

Abraham revient d'Egypte dans le pays de Chanaan.

Ascendit ergo Abram de Ægypto, ipse et uxor ejus... ad australem plagam.
GEN. XIII, 1.

« Puisqu'Abraham revenait d'Egypte [1] dans le Chanaan, il » est clair qu'il remontait juste vers le nord, et non pas vers le » midi. Ces petites méprises, qui sont probablement des copistes, ne dérobent rien à la véracité de l'auteur sacré. »

Le midi de la terre de Chanaan est juste au nord de l'Egypte, et Abraham revenait au midi de Chanaan ; par conséquent, il n'y a point de *petite méprise* ni de Moïse ni des copistes, mais une lourde bévue du profond critique.

NOTE XLVIII.

Expédition militaire d'Abraham.

GEN. XIV.

« Un roi de Babylonne, dit l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* [2], un roi de Perse, un roi de Pont et un roi de plusieurs » autres nations, se liguent ensemble pour faire la guerre à Sodome et à quatre bourgades voisines... Il n'est pas aisé de » comprendre comment cinq grands rois si puissants se liguèrent » pour venir attaquer une horde d'Arabes dans un coin de terre » si sauvage. »

« Puisqu'il y avait un grand roi d'Egypte [3], il pouvait aussi y » avoir de grands rois de Sennaar, de Pont, de Perse et des » autres rois des nations. Il paraît étrange que de si puissants

[1] *Bible expliquée.* — [2] Art. *Abraham.* — [3] *Bible expliquée.*

» monarques se soient ligués de si loin contre des chefs de cinq » petites bourgades, dans un pays aride, sauvage et désert. »

1° D'où le critique sait-il que le roi d'Egypte, chez qui Abraham se retira, était un si grand roi ? Suivant Manéthon, Eratosthène et une ancienne chronique, historiens dont Voltaire fait tant de cas, l'Egypte, au temps d'Abraham, était partagée en quatre États, et le prince qui reçut Abraham ne régnait que sur une partie de la Basse-Egypte, et résidait à Tanis. Il n'était donc pas un si grand roi. Mais quelle conséquence ! « Il pouvait donc aussi y avoir de grand rois de Sennaar, de Pont, de Perse, » etc. N'est-il pas également possible que ces rois de Sennaar, etc., ne fussent que de très-médiocres potentats ? Ces puissants monarques qu'on nomme, pour nous étonner, « rois de Babylone, rois de Perse, » etc., étaient, selon le texte original de la Bible, un roi de *Sinhar*, un roi d'*Elam*, un roi d'*Ellazar* et un roi de *Goïm*. Mais qu'étaient-ce qu'*Elam*, *Sinhar*, *Ellazar* et *Goïm* ? Le savant Hyde ne fait pas du roi de Sinhar un roi de Babylone [1]. Ce n'était, selon lui, que le roi de la ville de Sinhar, située au pied du mont Sinhar, qu'on prononce *Singare*, et dont parle Pline. Comment y aurait-il eu alors un roi de Babylone, puisque, selon Voltaire, « alors Babylone n'existait pas encore. » Le roi d'Elam était, selon Bochart, un roi d'Elymaïde, pays voisin de la Mésopotamie. La Vulgate dit véritablement que le roi d'Ellazar était un roi de Pont. Mais on place cette ville avec plus de vraisemblance sur le Tigre, près de sa jonction avec l'Euphrate. Quelques savants croient que c'est la ville d'Ellas, dans la Cœlé-Syrie. Quant au roi de Goïm ou des nations, c'était peut-être un roi de la partie de la Galilée appelée *Galilée des nations* (*a*).

(*a*) Une citation de M. Lenormant (*Hist. anc.*, etc., tom. I, p. 139 suiv.), nous donnera une solution plus sûre : « *Chodorlahomor, roi des Elamites*, c'est-à-dire de la Susiane, avait conquis la vallée du Jourdain et soumis à son sceptre les cinq villes de la mer Morte, c'est-à-dire la contrée où Lot s'était établi. Il en était resté douze ans le maître ; dans la treizième année les petits rois de cette région, voyant Chodorlahomor occupé de guerres dans le nord de l'Arabie, crurent pouvoir secouer le joug ; mais le roi des Elamites revint sur eux avec ses vassaux Amraphel, roi de Sennaar ou de la Babylonie ; Arioch, roi d'Ellassar, c'est-

[1] *Rex Sinhar, non in Chaldæa seu Babylonia.*

Quoi qu'il en soit de la situation et de l'étendue de ces États, sur lesquels, dans une si haute antiquité et avec si peu de monuments, on ne peut avoir que des conjectures, il est clair que dans un temps où la population était encore si faible, on ne voyait pas de ces armées nombreuses que les rois de Perse et de Babylone ont mises en campagne douze ou quinze siècles après. La ligue même de ces quatre rois est une preuve convaincante que ce n'étaient ni de si grands rois ni de si puissants monarques.

On ne conçoit pas que *ces cinq (il fallait dire ces quatre)* rois se soient ligués contre « cinq bourgades, » etc. Ainsi le critique change les cinq villes de la *Pentapole en cinq bourgades* ; il fait de leurs habitants « une horde d'Arabes, » et de leur pays « un coin de terre sauvage. » Cependant, « ce pays était une vallée » délicieuse, couverte de bocages ; une contrée arrosée comme « l'Egypte ou comme le jardin de l'Eternel [1]. »

Les auteurs même profanes le représentent comme une belle et fertile campagne. Mais sans y mettre, avec Tacite [2], de grandes villes ; sans en compter jusqu'à treize avec Strabon ; sans croire avec lui que les ruines de Sodome qu'on voyait, dit-il, de son temps [3], eussent « soixante et douze stades de circuit, » on est du moins fondé à assurer que Sodome, Gomorrhe, etc., étaient quelque chose de plus que de simples bourgades.

Mais « de puissants monarques venir de si loin ! » Comme si les bords de l'Euphrate et du Tigre, près de leur jonction, étaient si éloignés de l'Arabie déserte contre laquelle l'expédition de ces princes ligués était dirigée. M. Anquetil du Perron nous apprend qu'on fait quatre cents lieues *en Orient, comme on en fait cinquante* en France.

Qu'on lise les relations de l'Amérique, on verra des armées de peuples traverser des cinq à six cents lieues de pays pour aller

à-dire des Assyriens, et Targal (selon la leçon des Septante, plutôt que *Tidal*, que porte l'hébreu), roi des peuples ou tribus nomades, » etc.

[1] *Gen.* XIII, 10. * Ajoutez que la vallée du Jourdain était une des voies qui pouvaient conduire les souverains de l'Asie à la conquête de l'Egypte. — [2] « Haud procul inde campi quos ferunt olim uberes magnisque urbibus habitatos, fulminum jactu arsisse et manere vestigia, » *Histor.* lib. V. — [3] *Geogr.* lib. XVI.

livrer des combats annuels et faire des guerres héréditaires à d'autres peuples qui leur rendent la pareille, lorsqu'ils sont les plus forts. L'histoire de l'Europe même nous fournit des exemples de ces sortes d'expéditions : on y voit des Cimbres, des Teutons, quitter le fond du nord pour aller au midi chercher matière à leur ardeur guerrière; des Celtes ou Gaulois renoncer au doux climat de la France, et s'en aller dans l'Asie battre les Grecs, etc.

« Mais comment Abraham [1], qui n'avait pas un pouce de terre » dans ce pays, pouvait-il avoir un si grand nombre de domes- » tiques pour en choisir 318 ? »

Il y avait en Syrie, dans ces anciens temps, comme ailleurs, grand nombre de terres vagues et sans culture dont l'usage était abandonné à ceux qui pratiquaient la vie pastorale. Tel est encore aujourd'hui l'état de plusieurs petits princes arabes qui, sans habitation fixe, se promènent avec des hordes nombreuses, depuis l'Egypte jusqu'en Assyrie, sur les terres du Grand-Seigneur.

Ce grand nombre de domestiques qui n'étaient pas ce que nous appelons des *valets*, ainsi que le critique les qualifie, mais des hommes ou nés au service d'Abraham, ou qui se donnaient à lui, ou qu'il achetait, et dont il était le maître, le seigneur et le roi, prouvent qu'il n'était pas « le fils d'un potier, » mais un homme puissant, ami, hôte et allié de plusieurs rois, roi lui-même, puisqu'il traitait d'égal à égal avec d'autres rois.

« Comment , avec cette poignée de valets , défit-il les armées » de cinq rois si puissants? « C'est que ces rois n'étaient pas si puissants que le philosophe le suppose; c'est que ces « trois cents valets, » endurcis à la fatigue, exercés au maniement des armes et accoutumés à défendre leurs troupeaux contre les bêtes féroces et les brigands, pouvaient faire une troupe capable de quelques exploits ; c'est qu'il faut y joindre les trois alliés d'Abraham , Mambré, Aner et Escol, avec leurs gens ; c'est qu'Abraham fit son attaque de nuit, dans des défilés, lorsque les rois ligués étaient plongés dans le sommeil et la sécurité; enfin, c'est qu'il sut se retirer à propos dès qu'il eut repris Lot, son neveu, avec une partie du butin.

[1] *Bible expliquée.*

« Comment poursuivit-il ces rois jusqu'à Dan, *qui n'était pas* » encore bâti? »

S'il était constant que le lieu de *Dan*, dont parle ici la Genèse, fût la même chose que l'ancienne ville de Laïs, que les guerriers de la tribu de Dan ruinèrent sous le gouvernement des Juges, rebâtirent ensuite et nommèrent *Dan*, il s'ensuivrait, non que la victoire d'Abraham est romanesque, ni que le livre de la Genèse aurait été écrit après la mort de Josué, mais seulement qu'en copiant le Pentateuque on aurait substitué le nom moderne du lieu près duquel Abraham avait atteint les rois confédérés, à l'ancien nom, qui n'était plus connu alors, et qu'on aurait mis le nom de *Dan* au lieu de celui de *Laïs*, que portaient les anciens exemplaires. Mais quelle certitude a-t-on que le Dan de la Genèse soit le même que la ville de Laïs rebâtie du temps des Juges? Ne pouvait-il pas y avoir du temps de Moïse, et même du temps d'Abrabam, dans le pays où le Jourdain prend sa source, un lieu nommé Dan, d'où cette rivière aura tiré son nom? Tel a été le sentiment de saint Jérôme. Une preuve qu'il y a eu en Palestine plusieurs lieux de ce nom, c'est que le texte de Josué place une ville de Dana dans les montagnes de Judée. Rien donc de plus mal fondé que cette vieille objection des incrédules, réchauffée par Voltaire (*a*).

NOTE XLIX.

Promesses de Dieu à Abraham.

GEN. XIII, 15 SUIV.; XV, 5, SUIV.; XVIII, 18.

Les incrédules prétendent que les promesses que Dieu a faites à Abraham ont été illusoires, et que le Seigneur a été infidèle à ses engagements. Ils disent d'abord : « Le Seigneur apparut à

(*a*) Fr. Keil distingue aussi la ville de Dan dont il est ici question, de l'ancienne Laïs, et la place, non dans la région de Rohob (*Jud.* XVIII, 28), mais dans la partie septentrionale de la Pérée, au S. O de Damas.

» Abraham [1], et lui dit : *Jetez les yeux de tous côtés ; je vous » donne pour toujours, à vous et à votre postérité, jusqu'à la fin des » siècles* (*in sempiternum*, à tout jamais), *tout le pays que vous » voyez.*

» Le Seigneur, par un autre serment, lui promet ensuite tout » ce qui est depuis le Nil jusqu'à l'Euphrate.

» Cette promesse faite à Abraham de lui donner personnel» lement la terre de Chanaan, a été sans effet, disent les incré» dules, puisque ce patriarche n'y posséda jamais en propre » qu'un champ et une caverne qu'il avait achetés quatre cents » sicles. »

Nous répondons 1° que le texte ne dit pas *je vous donne*, mais *je vous donnerai* et à votre postérité. 2° Ces mots, *et à votre postérité*, signifient *c'est-à-dire à votre postérité*. Il y a mille endroits dans l'Ecriture où le *vau*, que la Vulgate rend ici par *et*, signifie évidemment *c'est-à-dire*. Voyez Exod. IV, 12 ; VII, 11 ; Nomb. XXXI, 6 ; Jug. VIII, 27, etc. Et ce qui démontre que ce mot a ce dernier sens dans ce passage, c'est que ce sens est déterminé, et l'accomplissement fixé pour le temps, c'est-à-dire pour 400 ans après. « Apprenez [2] ce qui doit arriver dans les temps » à venir à votre postérité ; elle demeurera comme étrangère » dans un autre pays ; elle sera réduite en servitude, et affligée » pendant 400 ans.., Vos descendants retourneront dans ce » pays à la quatrième génération, parce que la mesure des ini» quités des Amorrhéens n'est point encore remplie jusqu'à » présent. »

On ne peut donc pas dire que la terre de Chanaan ait été donnée ou promise à Abraham pour en jouir lui-même.

« Comment Dieu a-t-il pu promettre aux Juifs [3] ce pays im» mense (le pays entre l'Euphrate et le Nil) que les Juifs n'ont » jamais possédé. »

David n'a-t-il pas porté ses conquêtes de l'Euphrate au fleuve d'Egypte [4] ? Les Etats de Salomon et les peuples qui lui étaient tributaires ne s'étendaient-ils pas d'un fleuve à l'autre ? Ces princes n'ont-ils pas possédé « ce pays immense, » non, à la

[1] *Quest. sur l'Encyclop.* art. *Abraham.* — [2] *Gen.* XV, 13 et 16. — [3] *Gen.* XV, 13 et 16. — [4] II *Reg.* VIII ; I *Paral.* XVIII.

vérité, comme héritage (il ne fut jamais promis aux Juifs ni donné à ce titre, la terre de Chanaan seule leur ayant été assignée pour héritage), mais comme conquête?

« Comment Dieu a-t-il pu leur donner à tout jamais la petite » partie de la Palestine dont ils sont chassés depuis si long- » temps? »

Comment? parce que, quand des promesses sont conditionnelles et que les conditions n'ont point été remplies par une des parties, l'engagement cesse pour l'autre. Or, que les promesses de posséder la terre de Chanaan aient été faites aux Juifs sous condition, c'est ce qu'attestent tous les livres saints. Et que signifieraient autrement tant d'exhortations à observer la loi s'ils voulaient rester possesseurs de cette terre, et ces menaces qu'elle les vomirait hors de son sein, comme elle en avait vomi les anciens habitants, s'ils imitaient leur idolâtrie et leurs crimes? Les mots hébreux que nous traduisons par *toujours*, *à tout jamais*, ne marquent souvent qu'un temps long et indéfini : il y en a cent exemples dans l'Ecriture. Nous n'ignorons pas au reste que les promesses de Dieu à Abraham ont encore un autre sens, et qu'il faut nécessairement reconnaître qu'elles ne devaient avoir leur plein et entier effet que dans une autre vie, et que la terre promise à ce patriarche n'était que la figure du ciel, où ni Abraham, ni sa postérité spirituelle n'ont aucun droit qu'en vertu de ces promesses. Qu'on en pèse tous les termes, et l'on reconnaîtra qu'elles ne regardent pas seulement le pays de Chanaan, mais qu'elles renferment clairement tout le monde. « Levez vos yeux [1], et regardez de là où vous êtes au nord et au » midi, à l'orient et à l'occident. » Il n'est point dit : Regardez depuis le Liban jusqu'aux montagnes situées au midi, depuis le Jourdain jusqu'à la mer. Abraham ne pouvait atteindre jusqu'aux véritables bornes de la Palestine par la seule vue ; mais il pouvait considérer les quatre parties du monde, en les réduisant aux quatre points cardinaux, et c'est ce que Dieu lui ordonne. Saint Paul a vu dans cette promesse le monde entier : « Ce n'est point par la loi que la promesse a été faite à Abraham » ou à sa postérité d'avoir tout le monde pour héritage, mais

[1] *Gen.* XIII, 15.

» par la justice de la foi [1]. » C'est le sens de ces paroles : « Toutes les nations seront bénies en vous. » Tout l'univers vous appartiendra, et sera sanctifié par vous, c'est-à-dire tous les élus appelés, comme dit Jésus-Christ, et assemblés des quatre parties du monde. « Ils viendront de l'orient, de l'occident, du midi et du » septentrion, et seront placés dans le royaume de Dieu. [2] »

Revenons aux difficultés des incrédules. « Le Seigneur, disent-» ils, ajoute à ses promesses que la postérité d'Abraham sera » aussi nombreuse que la poussière de la terre. *Si on peut comp-» ter la poussière de la terre, on pourra compter aussi vos des-» cendants.* »

» Nos critiques disent qu'il n'y a pas aujourd'hui sur la face » de la terre quatre cent mille Juifs, quoiqu'ils aient toujours » regardé le mariage comme un devoir sacré, et que leur plus » grand objet ait toujours été la population, » etc.

La comparaison dont se sert l'Ecriture, des étoiles du firmament et de la poussière de la terre, pour désigner les descendants d'Abraham, n'est pas dans l'égalité du nombre, mais dans une égale impossibilité par rapport aux hommes de compter les grains de poussière et les descendants d'Abraham. Rien n'est plus exact; car cette postérité surpasse tous les calculs, quand même il serait certain qu'il n'y aurait pas aujourd'hui plus de « quatre cent mille Juifs sur la surface de la terre. » Ne parlons pas même de cette multitude infinie d'enfants d'adoption et dans la foi. Ne comptons, si l'on veut, ni les descendants d'Ismaël et d'Esaü, ni ceux des fils d'Agar et de Céthura : les Israélites seuls qui, depuis Abraham jusqu'à nos jours, sont nés de son sang, sont une race assez nombreuse pour justifier cette hyperbole. C'est ici un caractère unique et incommunicable à toute autre nation, et l'effet visible d'une promesse divine.

Cependant Voltaire n'appelle jamais les Juifs descendants d'Abraham que « le petit peuple juif, » cette « petite nation. » Pouvait-il donc ignorer que ce petit peuple a été dans toutes les provinces d'Asie? que sous David il a battu les Ammonites, subjugué l'Idumée, qu'il s'est emparé de Damas, a étendu ses conquêtes de l'Euphrate aux frontières du Nil? Il y a plus, ce

[1] *Rom.* IV, 13. — [2] *Luc.* XIII, 30.

petit peuple, sous Salomon, faisait avec les Sidoniens un commerce considérable dans toutes les parties du monde; les voyages de leurs flottes réunies étaient de trois ans. Ce petit peuple a été souvent l'écueil contre lequel les efforts des Egyptiens, des Assyriens, des Chaldéens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, ont échoué. Ce petit peuple a tenu en suspens la puissance romaine; il a fallu envoyer Pompée pour les réduire; Titus lui-même reconnut hautement le doigt de Dieu dans les succès de ses armes et dans leur ruine. Ce petit peuple s'est conservé jusqu'à nos jours, malgré la haine et les efforts de ses ennemis; et les grands peuples se sont écoulés comme l'eau. Les critiques qui disent qu'il n'y a pas aujourd'hui « quatre cent mille Juifs sur la surface de la terre » font sans doute semblant d'ignorer qu'il n'est aucune partie du monde où ce peuple n'ait des établissements. Nous n'entrerons pas ici dans des détails pour prouver une vérité reconnue de tous les savants. Sans ressusciter les chimères dont les Juifs se sont longtemps repus, ces prétendus royaumes de Théma, de Cosar, de Chavila, le fabuleux empire d'au-delà des Cordilières, etc.; qu'on jette les yeux des extrémités de l'Italie à celles d'Angleterre, et du Tyrol au fond de la Sibérie; qu'on passe de là chez les Tartares, dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, l'Arabie, tout l'empire ottoman, partout on trouvera des Juifs. Non-seulement l'Afrique les voit sur ses côtes en Egypte, à Alger, à Maroc, en Ethiopie, etc.; on compte aussi beaucoup de synagogues en Amérique. Il n'y a donc personne qui puisse entreprendre le dénombrement des seuls Juifs qui sont actuellement existants; à plus forte raison, si on ajoute à cette multitude qui étonne l'imagination tous ceux qui sont morts depuis Abraham jusqu'à nos jours, et tous ceux qui pourront naître d'ici à la fin du monde.

Le critique faussaire, *dont nous réfutons les blasphèmes*, a altéré, comme partout ailleurs, le texte de l'Ecriture [1], où Dieu promet à Abraham que toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de lui: « Il n'est pas vrai à la lettre, » dit-il [2], que toutes les nations de la terre descendent d'Abra- » ham. » Etre béni en quelqu'un et en sa postérité, est-ce en

[1] *Gen.* XVIII, 18. — [2] *Bible expliquée.*

descendre à la lettre? Ne suffit-il pas qu'on reçoive des grâces, des faveurs par le canal de cette personne et de sa postérité?

« On peut dire, ajoute-t-il, que le christianisme a été prêché » dans la plupart des nations, que le christianisme vient du » judaïsme, et que le judaïsme vient d'Abraham. » Il fallait ajouter que Jésus-Christ, auteur du christianisme, en qui toutes les nations sont bénies, est à la lettre descendu d'Abraham. Il est clair que la promesse faite à Abraham regardait un certain fils de ce patriarche en particulier, et qu'on ne peut l'entendre de toute sa postérité. Il n'est pas moins certain, comme nous le démontrerons en son lieu, que Jésus-Christ est ce fils, source de bénédictions pour tous les peuples, et que c'est lui qui est promis ici avec serment, comme saint Paul le dit aux Galates [1]: « Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa race. L'É- » criture ne dit pas à ceux de sa race, comme si elle en eût » voulu marquer plusieurs; mais à sa race, c'est-à-dire à l'un de » sa race, qui est Jésus-Christ. » Le plus sublime des prophètes, pour fixer au seul Jésus-Christ cette promesse que nous expliquons, ne craint point de dire, au nom de toute la nation juive, qu'il n'attend rien d'Abraham même. « Seigneur [2], regardez- » nous du ciel, jetez les yeux sur nous de votre demeure sainte » et du trône de votre gloire. Où est maintenant votre zèle et » votre force? où est la tendresse de vos entrailles et de vos mi- » séricordes? Elle ne se répand plus sur moi. Car c'est vous qui » êtes notre père: Abraham ne nous connaît point; Isaac ne » sait qui nous sommes; mais vous, Seigneur, vous êtes notre » père; vous êtes notre libérateur, vous qui êtes grand dès l'é- » ternité. » Ces divines paroles, qui sont uniques dans l'Ecriture, dévoilent tout le mystère; car il est bien certain que si Abraham lui-même, la source des promesses, ne peut rien pour tirer sa postérité de la misère et de l'injustice, toute sa postérité aura infiniment moins de crédit pour sanctifier les nations, ou pour les associer à des bénédictions qu'elle n'a point elle-même.

» Mais, reprend le critique [3], tous les peuples qui n'ont pas » reçu le christianisme, les Japonais, les Chinois, les Tartares, » les Turcs, ne peuvent être regardés comme bénis. » La béné-

[1] *Gal.* III, 16. — [2] *Isai.* LXIII, 15, 16. — [3] *Bible expliquée.*

diction a été offerte à toutes ces nations ; plusieurs Japonais, Chinois, Tartares, Turcs en ont profité, et quelques-uns en profitent encore. Le corps de ces nations en profitera un jour. Ainsi les promesses faites à Abraham se vérifient chaque jour, et elles auront, à la fin des siècles, leur plein et entier accomplissement.

« Les mahométans et les chrétiens, dit enfin le critique [1], » sont les ennemis mortels des Juifs. » Nous laissons les mahométans, qui ne sont pas si intolérants à l'égard des Juifs qu'on le prétend ; nous nous contentons de répondre que la loi des chrétiens est une loi de paix et de charité, qui embrasse tous les hommes, et qui n'exclut aucune nation ni aucune secte.

Nous avons, il est vrai, en aversion l'infidélité des Juifs, mais nous aimons leurs personnes ; nous les regardons comme des enfants disgraciés, mais nous savons que leur disgrace doit finir avec leur infidélité ; nous prions Dieu d'en abréger le temps. Ils sont un monument vivant et une preuve toujours subsistante des grandes vérités qui fond la base de notre foi. Ils sont les dépositaires, les gardiens et les conservateurs des archives du monde ; et l'ignorance que les incrédules leur reprochent donne un nouveau degré de force aux traits que nous puisons dans leurs livres pour combattre leurs orgueilleux systèmes.

NOTE L.

Circoncision.

Gen. xvii, 9 suiv.

Les Juifs, les chrétiens et les Arabes s'accordent à rapporter à Abraham l'origine de la circoncision. Le récit que fait la Genèse de cette cérémonie si singulière, en fournit une raison très-plausible dans le dessein que Dieu eut de distinguer la famille d'Abraham de toutes les autres. Une pratique aussi extraordinaire que douloureuse était de nature à séparer des autres nations celle

[1] *Bible expliquée.*

qui s'y était assujétie. Ecoutons l'historien philosophe : « La » circoncision, dit-il [1], vient-elle des Egyptiens, des Arabes ou » des Ethiopiens? je n'en sais rien... Les Juifs avaient pris la » circoncision des Egyptiens avec une partie de leurs céré- » monies. »

Il dit ailleurs [2] que tous les écrivains de l'antiquité « s'accordent à dire que les Egyptiens et les Ethiopiens inventèrent la circoncision. » Il est vrai qu'Hérodote, peu instruit des affaires des Juifs, qui étaient à peine de retour de Babylone lorsqu'il voyagea en Egypte, et sachant d'ailleurs que ce peuple y avait habité autrefois, a écrit que « les Syriens de Palestine avaient reçu la circoncision des Egyptiens. » Mais qui ne voit 1° que Moïse, juif et législateur des Juifs, mérite mieux d'en être cru, sur les anciens usages de l'Orient et sur ceux de sa nation en particulier, qu'Hérodote, grec d'Ionie, qui, plus de mille ans après lui, écrivait toutes les fables que lui débitaient les Egyptiens? Voltaire n'a-t-il pas dit de cet historien [3] que c'est « un faiseur de contes, un conteur de fables ridicules, propres à amuser des enfants et à être compilées par des rhéteurs ? » Hérodote a appris des prêtres égyptiens ce qu'il dit de la circoncision, et, d'après Voltaire, « tout ce qu'il tient des prêtres d'Egypte est faux (*a*). »

2° Sanchoniaton, que Voltaire a tant vanté, quoique probable-

(*a*) M. Lenormant (*Op. cit.* p. 319), juge ainsi le père de l'histoire grecque : « Hérodote est un voyageur d'une exactitude merveilleuse, qui raconte à la fois avec une charmante naïveté et une rare intelligence ce qu'il a vu par lui-même. Pour tout ce qui est de la description des mœurs et des usages des Egyptiens, dont il a été témoin oculaire, son livre est infiniment précieux, et chaque jour les monuments viennent en confirmer le témoignage ; mais en ce qui touche à l'histoire, ne connaissant pas la langue de l'Egypte, il n'a pas pu recourir directement aux sources, et il a dû se contenter des récits que lui faisaient ses guides et les prêtres des temples qu'il visitait. Aussi ne donne-t-il pas en réalité, et lui-même l'avoue le premier, même un essai d'histoire complète et sérieuse des dynasties pharaoniques, mais seulement une série d'anecdotes de *ciceroni* sur un certain nombre de princes. Encore ces anecdotes ne se suivent-elles pas dans leur ordre chronologique véritable. »

[1] *Philos. de l'hist.* — [2] *Bible expliquée.* — [3] *Dictionn. philos.*

ment il n'ait jamais lu ce qui nous en reste ; Sanchoniaton qui, selon lui, « a écrit incontestablement avant les temps où l'on place Moïse, » dit, dans le fragment cité par Eusèbe comme authentique, « que Saturne, roi de Syrie et de Phénicie, après » avoir immolé à son père Ourane le fils unique qu'il avait eu » d'une nymphe phénicienne, se circoncit, et obligea tous ses » compagnons à en faire autant. » Voilà, selon Sanchoniaton, la circoncision pratiquée et ordonnée par un prince syrien, habitant de la Phénicie, fondateur de Biblos, qui n'avait point reçu cette cérémonie des Egyptiens, et cela, dès les premiers âges. Nous n'avons pas besoin d'observer que ce trait de Sanchoniaton n'a d'autre fond que l'histoire d'Abraham déguisée par ce Phénicien. Il y a plus, la méprise même d'Hérodote sur l'invention de la circoncision, nous conduit à la véritable origine de cette cérémonle. Hérodote dit que « les Syriens de Palestine ont reçu la circoncision des Egyptiens, » parce qu'en effet la nation juive, qui s'était formée en Egypte, avait apporté en Syrie l'usage de la circoncision, quoiqu'elle ne le tînt pas des Egyptiens, mais d'Abraham. Il ne décide point si ce sont les Egyptiens ou les Ethiopiens qui l'ont pratiquée les premiers, parce que les descendants d'Ismaël qui habitaient cette partie de l'Arabie connue sous le nom d'Ethiopie, et qu'Hérodote désigne lui-même sous le nom d'Ethiopiens d'Arabie, pratiquaient de tout temps la circoncision aussi bien que les Juifs, dont l'Egypte avait été le berceau. Hérodote n'a connu les Ismaélites que sous le nom du pays qu'ils ont toujours habité ; il n'a connu les Juifs que sous le nom d'Egyptiens et de Syriens, parce que la famille de Jacob avait habité successivement l'Egypte et la Syrie. C'est par la même raison que, parlant de la victoire que Néchao, roi d'Egypte, remporta à Mageddo sur Josias, roi de Judée, il dit que « Néchao ayant combattu à Mageddo contre les Syriens, il demeura vainqueur. »

Dira-t-on qu'Abraham a pris la circoncision des Egyptiens, pendant le court séjour qu'il fit dans ce pays-là ? Mais c'est avancer sans preuve une conjecture qui se détruit d'elle-même. Abraham ne passa que fort peu de temps en Egypte ; il ne se soumit à cette pratique que plus de vingt ans après son retour en Palestine. D'un autre côté, ses descendants, c'est-à-dire la

famille de Jacob, pratiquèrent la circoncision avant de s'établir en Egypte. Tous les mâles y étaient assujétis, sans distinction de prêtres et de laïques, d'initiés et de non initiés. Cette cérémonie passa aux Arabes par Ismaël, et aux Juifs par Isaac. « Si Moïse avait pris la circoncision des Egyptiens avec ses autres cérémonies, comment les Hébreux l'auraient-ils regardée comme un rite particulier à la race d'Abraham? De plus, il paraît par le livre de Josué [1] que les Egyptiens, du moins en grand nombre, ne pratiquaient point encore la circoncision lorsque les Israélites sortirent de chez eux; donc ceux-ci ne l'avaient pas reçue des Egyptiens.

Nous avons dit que chez les Juifs tous les mâles étaient assujétis à la circoncision sans distinction, mais il n'en a jamais été ainsi chez les Egyptiens. Saint Ambroise, Origène, saint Epiphane et Josèphe attestent qu'il n'y avait que les prêtres, les géomètres, les astronomes et les savants dans la langue hiéroglyphique, qui fussent astreints à cette cérémonie. Suivant Clément d'Alexandrie [2], Pythagore voyageant en Egypte voulut bien s'y soumettre, afin d'être initié dans les mystères des prêtres et d'apprendre les secrets de leur philosophie.

Vainement on a cherché des raisons physiques de cet usage parmi les Juifs ; une preuve qu'ils n'en avaient besoin ni pour la propreté ni pour éviter aucune maladie, c'est que les chrétiens qui ont habité longtemps la Palestine, les Grecs qui y demeurent encore aujourd'hui avec les Turcs, n'ont jamais pratiqué la circoncision, et n'ont ressenti pour cela aucune incommodité (*a*).

Artapan, cité dans Eusèbe [3], assure que ce fut Moïse qui communiqua la circoncision aux prêtres Egyptiens. D'autres pensent qu'elle ne fut en usage que longtemps après ; et ce qui prouve invinciblement que cette cérémonie n'a jamais été pratiquée par tous les Egyptiens dans les anciens temps, c'est qu'Ezéchiel [4]

(*a*) Du Clot est ici trop absolu. Philon, et après lui un grand nombre de voyageurs modernes (Thévenot, tom. I, p. 58; Niebuhr, etc.) soutiennent que la pratique de la circoncision, sans être absolument nécessaire aux peuples de l'Orient, est pour eux, au point de vue de l'hygiène, d'une utilité incontestable.

[1] *Jos.* v, 9. — [2] *Stromat.* lib. I. — [3] *Præpar. evang.* lib. IX, cap. XXVII. — [4] *Ezech.* XXXI, 18; XXXII, 19.

et Jérémie [1] comptaient encore de leur temps les Egyptiens parmi les peuples incirconcis [2].

Le sentiment de quelques savants qui prétendent que les Egyptiens, après plusieurs siècles, prirent ce rit de leurs prêtres, et que ces prêtres *le tenaient originairement* de Joseph, n'est assurément point hors de vraisemblance. En vain Voltaire observe « qu'il n'est pas probable [3] que la nation antique et puissante » des Egyptiens eût pris cette coutume d'un petit peuple qu'elle » abhorrait ; » c'est cependant le même peuple dont il dit [4] : « On a fort vanté les Egytiens; je ne connais guère de peuple » plus méprisable ; » et encore [5] : « les Egyptiens, peuple en » tout méprisable. »

Enfin, c'est toujours le même peuple dont il a dit, en parlant de la circoncision : « Des maîtres auraient-ils imité leurs esclaves ? »

Ceux qui ne pensent point à la Voltaire ne trouvent rien d'extraordinaire que les prêtres d'Egypte aient imité un rit pratiqué par un premier ministre en faveur, dont ils admiraient la sagesse, et à qui ils étaient redevables de la conservation de leurs biens et de leurs franchises. Ce n'auraient point été là « des maîtres qui auraient imité leurs esclaves. »

Quoi qu'il en soit, d'autres savants, Bochart, par exemple, etc., aiment mieux croire, et nous avec eux, que les Egyptiens prirent cet usage des Arabes descendants d'Abraham, car ces Arabes dominèrent quelque temps en Egypte ; et il ne serait point étonnant que le peuple esclave eût imité cette coutume de ses maîtres. C'est à quoi il y a d'autant plus d'apparence que la circoncision des Egyptiens a plus de ressemblance à celle des Arabes, qui attendent la treizième année pour la donner, en mémoire d'Ismaël, circoncis à cet âge par Abraham, qu'à celle des Juifs, qui la donnent le huitième jour à leurs enfants (*a*).

(*a*) Nous n'avons pas besoin de résoudre la difficile question de savoir si la circoncision était une cérémonie d'origine hébraïque et si des Hébreux elle passa à d'autres peuples (Egyptiens, Phéniciens, etc.), ou si

[1] *Jerem.* IX, 24, 25. — [2] *Mémoires de l'Acad. des inscript.* tom. 70, p. 112. — [3] *Dictionn. philos.* — [4] *Ibid.* art. *Apis.* — [5] *Ibid.* art. *Tolérance.*

NOTE LI.

Apparition des trois Anges à Abraham.

GEN. XVIII.

L'apparition des trois anges à Abraham fournit quelques objections au sacrilége compilateur de toutes sortes de difficultés minutieuses, d'assertions fausses, pleines d'ignorance et de blasphèmes, qu'il oppose aux savants commentateurs de nos livres saints, sans avoir aucun de leurs talents, pas même aucune teinture des connaissances nécessaires, ignorant le grec et l'hébreu, etc. « Il y a ici trois hommes, dit-il [1], et ces trois hommes sont » trois dieux. » Mais où est-il dit que ces trois hommes sont trois dieux ? Le nom de *Jéhova* et celui d'*Adonaï*, employés ici, sont l'un et l'autre au singulier ; que signifie donc cette traduction ridicule : « Messeigneurs, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne passe point au-delà de l'habitation de ton serviteur ? » Ni l'hébreu ni la Vulgate ne s'expriment de cette sorte. Mais, dit le critique, « Abraham ne parle qu'à un seul, et ensuite il

ce fut l'inverse. Rien ne prouve que les Hébreux la prirent des autres peuples (Voy. les arguments pour et contre dans Spencer, *de Legibus ritualibus Hebræorum*, I, IV, 4). Mais quand cela serait, quand Abraham aurait déjà connu la circoncision comme une coutume égyptienne, Dieu pouvait parfaitement faire d'un usage existant un acte plus grave, plus élevé, et lui communiquer un caractère religieux et, en quelque sorte sacramentel. Probablement la circoncision avait déjà un caractère sacré chez les Egyptiens, où elle était probablement restreinte aux prêtres seuls. Dieu put parfaitement rattacher son institution à cette idée connue. Ce serait en tout cas une peine inutile de vouloir nier l'analogie des institutions mosaïques et de certaines institutions des peuples anciens. Ce qui est saint ne perd pas son prix pour n'être pas exclusif ou origina chez un peuple ; mais il faut rester dans les bornes tracées par l'histoire (Schegg, *Kirchen-Lexicon*, art. *Circoncision*).

[1] *Bible expliquée.*

parle à tous trois. » Rien de plus simple : Abraham, qui croit voir trois hommes devant lui, s'adresse d'abord à celui qu'il juge être le premier d'entre eux ; ensuite, il leur propose à tous trois de se reposer. Où est donc la preuve qu'Abraham a reconnu ici trois dieux, lui qui, dans tout son discours, n'emploie pas une seule fois le nom de Dieu au pluriel ?

Abraham voit trois anges sous des figures d'hommes, et il leur parle comme à un seul. « Il en vit trois, et il en adora un, » comme dit l'Eglise, qui respecte ici le mystère de la sainte Trinité. Notre objet n'est pas de sonder la profondeur de ces mystères ineffables. Nous n'examinons point comment des anges ont pu prendre le nom incommunicable de Dieu, le nom redoutable de Jéhovah ; c'est une matière trop étendue, sur laquelle on peut consulter les commentateurs de nos saints livres. Nous observerons seulement que l'ange qui demeure avec Abraham lui parle de sa future grandeur, ne lui peut rien cacher, reçoit avec bonté sa prière, et tout porte à le considérer comme le Messie promis à ce patriarche. En voici une preuve qui paraît décisive. Jésus-Christ dit aux Juifs [1] « qu'Abraham avait vu son jour et s'en était réjoui ; » d'où l'on conclut ordinairement que ce fut par la foi que ce patriarche, qui attendait sa venue, l'avait regardé comme présent. Mais nous croyons être autorisés à aller plus loin, et à soutenir qu'il l'a vu réellement ; car quelle était la vérité que Jésus-Christ voulait faire entendre aux Juifs ? il voulait leur prouver qu'il était beaucoup plus ancien qu'il ne leur paraissait, parce que, quoiqu'alors il vécût parmi eux, il y avait pourtant plusieurs siècles qu'il avait été vu par Abraham leur père ; d'où les Juifs conclurent qu'il voulait leur dire, ce qu'il leur déclare effectivement, qu'il était plus ancien qu'Abraham. Mais si ce patriarche n'avait vu Jésus-Christ que par les yeux de la foi, on ne pouvait point conclure de là que Jésus-Christ était avant lui. En un mot, puisque le but du Seigneur était de prouver qu'il était plus ancien qu'Abraham, le sens naturel de ce passage doit être qu'Abraham avait vu Jésus-Christ : aussi l'avait-il vu réellement. Car, comme le fils de Dieu voulut bien dans la suite prendre notre chair, il ne dédaigna pas d'apparaître

[1] *Joan.* VIII, 56.

sous une forme humaine, dès les premiers âges du monde, aux patriarches, et en particulier à Abraham (*a*).

2° « Trois *satas* de farine, dit le critique [1], font un *épha*, et » l'*épha* contient 29 pintes ; trois *satas* de farine font 87 pintes. » Comment un homme comme Voltaire a-t-il pu faire un calcul si faux et une pareille bévue ? ce n'a été que pour avoir le plaisir de s'écrier et de faire cette judicieuse réflexion : « C'était prodigieusement du pain. » Mais si l'*épha*, qui selon lui est composé de trois *satas*, contient 29 pintes, il est évident que les trois *satas*, qui ne font qu'un *épha*, ne contiennent non plus que 29 pintes, ce qui revient à près de 56 livres de notre poids. Sans doute qu'il trouvera qu'il y a encore trop de pain pour trois personnes; mais est-il dit que tout ce pain fut servi aux trois hôtes? est-il dit qu'ils mangèrent tout? est-il dit qu'il n'en resta point? Il est incontestable d'ailleurs que les hommes, dans ces anciens temps, étaient plus grands mangeurs qu'ils ne le sont aujourd'hui ; ils faisaient beaucoup d'exercice, et peut-être étaient-ils de plus grande taille. Homère nous représente comme grands mangeurs les hommes des temps héroïques, qui étaient contemporains des patriarches. Dans le repas qu'Eumée fit à Ulysse [2], on servit un grand porc de cinq ans pour cinq personnes (*b*).

3° « C'est Dieu même ici qui parle, continue le critique, et » qui dit : *Je reviendrai vous voir, si je suis en vie.* » A s'en tenir aux expressions de la Vulgate, le sens est : « Je vous trouverai en vie l'un et l'autre ; » et, si on remonte aux sources, au texte

(*a*) Après avoir fait alliance avec Abraham, Dieu daigne honorer son serviteur de sa visite, afin, d'une part, de donner à Sara une ferme assurance qu'un fils lui serait donné, et, d'autre part, d'annoncer au pieux patriarche la condamnation portée contre Sodome. Des trois *hommes* qu'Abraham aperçoit de loin, l'un est Dieu lui-même (le vers. 13 l'appelle *Jéhovah*, et Abraham lui-même le reconnait comme tel, puisqu'il le nomme *Adonaï*, vers. 3); les deux autres sont deux anges qui l'accompagnent (ch. XIX, 1).

(*b*) D'après M. Munk (*Palestine*, p. 50), trois *sata* équivalaient à un *épha*, lequel contenait environ 38 litres.

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Odyssée*, chant XIV.

original, on doit traduire : Je reviendrai vers vous dans un certain temps (*a*).

4° « Dom Calmet, c'est toujours le critique qui parle, trouve » une ressemblance visible entre l'aventure d'Abraham et celle du » bon homme Hyriée. » M. L. Mignot a pensé de même [1], et a eu le suffrage des vrais savants. M. Mignot a observé qu'en Phénicie on aura désigné Abraham par le nom du lieu de sa naissance, qu'on l'y aura appelé Ouri, *Urien*, c'est-à-dire homme natif d'Ur, en Chaldée, et que ce nom aura produit chez les Grecs celui d'Yriée.

Nous allons rapporter en son entier le récit de dom Calmet, et l'on jugera si son opinion sur la fable de Jupiter, Neptune et Mercure, est absurde, comme l'impudent critique, dont nous avons supprimé les expressions grossières et révoltantes, cherche à le faire entendre.

« L'histoire de la réception des trois anges et de la naissance » d'Isaac se trouve enveloppée et cachée dans la fable qu'Ovide » raconte de Jupiter, de Mercure et de Neptune. Ces trois dieux » voyageant un jour parmi les hommes, pour voir comment ils » vivaient, se trouvèrent, sur le soir, proche d'une petite cabane » devant laquelle était le bon vieillard Hyriée, qui ne les eut » pas plus tôt aperçus qu'il les invita d'entrer, les logea et les » régala le mieux qu'il put. Ils lui demandèrent ensuite quelle » récompense il voulait d'eux ; il leur répondit qu'il souhaitait » d'avoir un fils, sans toutefois être obligé de se marier, parce » qu'il était veuf, et qu'il s'était obligé envers sa femme, avant » qu'elle mourût, de n'en prendre jamais d'autre. Les dieux, » sur-le-champ, lui accordèrent sa demande, et lui firent avoir » un fils, » etc.

Si le critique avait eu les lumières du laborieux dom Calmet, il aurait vu d'où provenait l'équivoque qui a donné occasion » aux poètes d'altérer la vérité du récit de Moïse sous des dehors ridicules et fabuleux.

(*a*) Le texte hébreu porte littéralement : *Redibo ad te hoc tempore reviviscente;* en français : *Je reviendrai vers toi ce temps* (de l'année où nous sommes) *étant de retour*, c'est-à-dire, dans une année à pareille époque.

[1] *Mémoires de l'Acad. des Inscript.* t. XXXVI, part. 2.

5° « Cette conversation de Dieu et d'Abraham, dit enfin le » critique, et tous ces détails sont de la plus grande naïveté : » l'auteur rend compte de tout ce qui s'est fait et de tout ce qui » s'est dit, comme s'il y avait été présent ; il a donc été inspiré » sur tous ces points par Dieu lui-même, sans quoi il ne serait » qu'un conteur de fables. »

Nous reconnaissons l'inspiration divine pour tout ce qu'ont écrit les auteurs sacrés ; mais nous ne pensons pas qu'on ne puisse être qu'un « conteur de fables, » quand on rend, sans être inspiré, les détails d'une conversation à laquelle on n'a pas assisté ; nous croyons que, pour être véridique, même dans les détails, il suffisait d'avoir travaillé fidèlement sur de bons mémoires, ou sur des relations exactes.

NOTE LII.

Sodome et Lot.

GEN. XIX, 4 SUIV.

Les incrédules modernes ont répété sur la conduite de Lot et sur ce que Moïse raconte de ce patriarche, tout ce que les marcionites, les manichéens, d'autres hérétiques et impies, ont avancé sur ce sujet.

Ils ont dit 1° que l'excès de la brutalité des Sodomites n'est pas croyable. « Il n'est pas dans la nature, dit Voltaire, dont le » zèle pour les bonnes mœurs ne saurait être révoqué en doute, » après les chastes productions de *la Pucelle*, de *la Guerre de* » *Genève*, etc., etc., de commettre tous ensemble publiquement » une telle infamie, pour laquelle on recherche toujours la re- » traite et le silence [1]. » Mais s'il avait comparé ce trait d'histoire avec ce que plusieurs voyageurs ont écrit touchant les mœurs de quelques nations idolâtres des Indes et des autres parties du monde ; s'il avait lu, dans Mouquet, Marmol [2] et plusieurs

[1] *Bible expliquée.* — [2] Liv. IV, ch. XXII

autres auteurs, ce qui s'est passé et existe encore de nos jours dans la ville de Fez, en Afrique, où ces abominables excès se commettent publiquement et impunément [1]; s'il n'eût pas feint d'ignorer que ces horreurs ne se sont pas passées sous un climat tel que le nôtre, dans un pays chrétien et policé, où l'on sait qu'elles sont punies du supplice le plus affreux : il aurait vu qu'en fait de corruption, rien n'est incroyable, surtout sous un ciel ardent, dans des cantons où l'impunité était assurée, et le libertinage passé en coutume.

2° Les incrédules voudraient rendre les anges responsables du crime des Sodomites, en prétendant que ce serait « la beauté de leur corps emprunté qui aurait inspiré des désirs abominables [2], » comme s'il fallait des charmes extraordinaires pour réveiller des passions brutales et invétérées, ou que des personnes honnêtes fussent coupables des regards impurs que pourraient jeter sur elles ceux qui n'écoutent que des passions effrénées.

3° Voltaire [3] change à son ordinaire le texte, afin d'avoir des monstres à combattre : il voit « tout le peuple » dans quelques habitants de Sodome : « Quoi, s'écrie-t-il, tout un peuple, les » vieillards et les enfants, tous les habitants sans exception ! » Le texte ne porte pas *tout le peuple ensemble*, mais la partie du peuple qui habitait *à l'extrémité de la ville*, et près de la porte, c'est-à-dire les voisins de la maison de Lot (*a*).

4° L'offre que fait Lot d'abandonner ses filles pour délivrer ses hôtes ne saurait être justifiée, et ne peut être excusée que par la crainte et le trouble dont il fut saisi, et qui lui ôtèrent la réflexion. « Au reste, dit Juvénal [4], on pardonne à celui qui marche » droit de se moquer du boiteux, au blanc de tourner en ridi- » cule le nègre ; mais qui pourrait entendre de sang-froid les » Gracques déclamer contre les séditieux ? Qui ne sera indigné » d'entendre Verrès blâmer les fripons, Milon condamner les

(*a*) Du Clot se trompe. Le texte hébreu ne peut se traduire que de deux manières ; ou bien : *tout le peuple depuis l'extrémité* de la ville jusqu'aux maisons les plus éloignées de celle de Lot ; ou bien : *tout le peuple depuis le dernier*, c'est-à-dire jusqu'au dernier homme.

[1] *Hist. univers.* tom. 67. — [2] *Bible expliquée.* — [3] *Ibid.* — [4] Satire II, contre les philosophes hypocrites.

» assassins, Clodius se rendre l'accusateur des attentats contre » l'honneur du mariage, Catilina dénoncer Céthégus à la jus- » tice ? » Ajoutons, qui pourrait retenir son indignation en entendant répéter à l'auteur de *la Pucelle* et à d'autres incrédules que, soit l'offre véritablement criminelle que fit Lot de ses filles, soit la faute que firent ensuite ces mêmes filles et qui est condamnable devant Dieu et devant les hommes, malgré les motifs spécieux qui les animèrent; en un mot, que ces traits et quelques autres de l'histoire sainte sont de très-mauvais exemples ? Est-ce donc que l'histoire sainte les approuve ? y découvre-t-on le moindre signe d'approbation? Que prouvent donc ces récits, énoncés dans le texte en des termes si mesurés que les oreilles les plus chastes ne sont point blessées, et présentés au contraire, par tous les incrédules, avec une indécence et une grossièreté révoltantes ? Ils prouvent que Moïse et les autres auteurs sacrés ont écrit avec toute la sincérité et l'impartialité possible ; qu'ils n'ont dissimulé aucun des crimes commis par les patriarches et par leurs descendants ; qu'ils n'ont pas cherché à nourrir l'orgueil des Juifs, ni à leur inspirer des prétentions injustes. Par le tableau qu'ils tracent des anciennes mœurs, ils nous font comprendre que, dans tous les temps, les bienfaits que Dieu a daigné accorder aux hommes ont été très-gratuits ; que s'il avait traité la race humaine comme elle le méritait, il n'aurait pas cessé un moment de tonner et de frapper. *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miserationes ejus* [1].

5° L'auteur de la Bible expliquée voudrait faire entendre que l'histoire de Lot n'est point vraie, parce que l'ancien Testament étant la figure du nouveau, « il ne voit pas quelle allégorie on en pourrait tirer pour l'explication du nouveau. » Mais 1° l'ancien Testament peut être en général une figure du nouveau, quoique plusieurs des faits particuliers et épisodiques qu'il contient n'aient qu'un rapport éloigné, ou semblent n'en avoir aucun avec le nouveau Testament. 2° On découvre, sans beaucoup d'efforts, dans Abraham qui intercède auprès du souverain maître des vengeances, une figure du fils de Dieu incarné qui demande miséricorde pour tous les hommes qui ont mérité d'être immolés

[1] *Thren.* III, 22.

à sa justice. On voit le petit nombre de ceux qui profitent de la grâce que le Sauveur leur présente, dans les quatre personnes que les anges arrachent, pour ainsi dire, malgré elles, du milieu de Sodome. Dans l'histoire de Lot, des anges et des villes criminelles, on voit une image de ce qui doit arriver à la fin des temps, où les anges viendront pour séparer les élus d'avec les réprouvés; temps où des hommes pervers entreprendront de séduire les âmes des justes, représentés par les anges, et d'en faire les compagnons de leurs affreux débordements; où les justes abandonneront au pouvoir des méchants leurs filles, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, pour conserver la pureté de leur foi, pour sauver leur âme; où enfin les méchants seront condamnés à souffrir éternellement dans un étang de soufre et de feu.

6° Le même critique se plaint de ce que Moïse ne dit point ce que devinrent les gendres de Lot. Nous voudrions bien qu'il nous apprît lui-même ce que devinrent des hommes enfermés dans une ville sur laquelle il tombait une pluie de soufre et de feu. Nous voudrions bien qu'il nous dît aussi où il a vu que les gendres de Lot demeuraient dans sa maison avec ses filles, puisque le texte dit formellement que Lot *sortit* de chez lui pour aller trouver ses gendres qui devaient épouser ses filles.

7° Les incrédules attaquent la narration de Moïse qui nous apprend que lorsque Dieu, pour punir les crimes de Sodome et des villes voisines, y fit pleuvoir du soufre enflammé, la terre vomit du bitume qui augmenta l'incendie, s'affaissa, et que les eaux du Jourdain y formèrent un lac qu'on appelle de nos jours la *mer Morte*. « Cette mer Morte, disent-ils, a toujours existé; » la disposition des lieux a toujours dû former un lac dans cet » endroit. » Voici comme un d'entr'eux [1] s'explique sur ce sujet: « La rivière du Jourdain ayant nécessairement son embouchure » dans ce lac sans issue, cette mer Morte, semblable à la mer » Caspienne, doit avoir existé tant qu'il y a eu un Jourdain; » donc, ces cinq villes ne peuvent jamais avoir été à la place où » est ce lac de Sodome; aussi l'Ecriture ne dit point du tout que » ce terrain fut changé en un lac; elle dit tout le contraire: Dieu

[1] *Quest. sur l'Encyclop.* art. *Asphalte.*

« fit pleuvoir du soufre et du feu venant du ciel, et Abraham, » se levant le *matin*, *regarda* Sodome, Gomorrhe, et toute la » terre d'alentour, et il ne vit que des cendres montant comme » une fumée de fournaise. »

Ce n'est pas seulement Moïse et les autres écrivains sacrés qui nous ont transmis l'histoire de l'embrasement de Sodome; la mémoire de ce grand événement s'est perpétuée parmi les nations voisines de la Judée, et les anciens auteurs profanes en ont parlé. Le père Nand [1] nous apprend que sur les lieux on appelle le mer Morte *Bahr el Lout*, c'est-à-dire *lac de Lot*. *Bahr* est un terme arabe qui signifie un *lac* en général, et plus particulièrement un lac salé, ce qui prouve que les Arabes, qui, de tout temps, ont connu et fréquenté les environs de la mer Morte, lui ont donné un nom qui fait une allusion manifeste à la ruine de Sodome, dont Lot fut préservé.

Diodore de Sicile, Strabon [2], Tacite [3], Pline, Solin [4], rapportent la tradition, qui a toujours subsisté, que ce lac fut autrefois formé par un embrasement qui détruisit plusieurs villes. L'asphalte qui y surnage, le bitume et le soufre qui se trouvent sur ses bords, la couleur de cendre et la stérilité du sol qui l'environne, l'amertume et la pesanteur de ses eaux, les vapeurs qui s'en élèvent, déposent encore sur la vérité du fait aux yeux des naturalistes.

Mais, dit l'incrédule, le Jourdain n'ayant point d'issue, ne formait-il pas un lac? Non, et c'est de quoi nous sommes assurés par l'histoire. Tous les raisonnements du monde ne pourront jamais détruire les faits. Que devenait donc l'eau de ce fleuve, demande l'incrédule? Nous répondons ou qu'elle était absorbée dans les sables qui étaient à son extrémité, ou qu'elle se plongeait dans quelques ouvertures qui, par des canaux souterrains, la portaient dans la Méditerranée; ou qu'elle était épuisée par les rigoles qu'on en tirait pour en arroser la campagne.

C'est ainsi que les eaux du Rhin dans la Hollande, celles du Chrysorrhoas près de Damas, celles de l'Euphrate dans la Mésopotamie, etc., disparaissent sans former aucun lac. Celles du

[1] *Voyage nouv. de la Terre-Sainte.* — [2] Liv. XVI. — [3] *Hist.* liv. V. — [4] Chap. XXXVII.

Jourdain pouvaient donc se dissiper de même. L'Ecriture nous dit qu'avant la ruine de Sodome et de Gomorrhe, toute la plaine qui bordait le Jourdain était « arrosée par des canaux, » comme un jardin délicieux [1].

Il est donc certain que la formation de la mer Morte a été une suite naturelle de la subversion des villes criminelles qui étaient situées au bord du Jourdain. Dieu fit tomber sur elles une pluie de feu, qui les consuma et qui alluma le bitume souterrain dont ce pays était rempli. La matière combustible étant consumée, le terrain s'affaissa; cet affaissement produisit une cavité ou bassin qui, recevant les eaux du Jourdain, sans leur laisser aucune issue visible, forma la mer Morte. Ces eaux, placées dans ce terrain infect, y contractèrent cette salure et cette amertume épouvantable qui les distingue encore aujourd'hui de toutes les autres [2].

Abraham jetant les yeux sur cette contrée, au moment que les villes maudites venaient d'être détruites, n'aperçut point et ne put même apercevoir ce lac, qui commençait seulement à se former.

Ne pourrait-on pas d'ailleurs supposer que le lac Asphaltite, auquel on donne actuellement vingt-quatre lieues de longueur, n'en ait eu que douze ou quinze lorsque Sodome subsistait, et n'ait occupé que la partie septentrionale du terrain qu'il remplit actuellement? n'était-ce pas assez de cinq ou six lieues en carré pour placer la belle et fertile vallée que l'on nommait *la vallée des bois*, et pour y bâtir cinq ou six villes ou gros bourgs? Tout ce terrain, affaissé par l'embrasement, a presque doublé l'étendue de la mer Morte du nord au midi. Alors il est exactement vrai, selon le texte de Moïse, que ce qui était autrefois la vallée des bois est aujourd'hui la mer Salée. Cette supposition, contre laquelle on ne peut rien objecter de solide, lève toute difficulté; elle est d'autant plus probable que Sodome et les autres villes détruites étaient précisément situées dans la partie méridionale du terrain que couvre aujourd'hui la mer Morte [3].

[1] *Gen.* XIII, 10. — [2] Voy. Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 140; le P. Nand, *Voyage nouv. de la Terre-Sainte*, p. 378; Shaw, *Voyage de Barbarie et du Levant*, tom. II, p. 75. — [3] *Hist. de l'Acad.*

Le savant Michaëlis, dans les *Mém. de la Société de Gottingue*, de l'an 1760, a donné une dissertation sur l'origine et la nature de la mer Morte, dans laquelle il prouve 1° que l'étendue de ce lac est encore incertaine, ayant été seulement estimée au coup-d'œil; 2° que la salure en est extrême, ce qui est cause que tous les corps vivants y surnagent; 3° qu'il n'y a aucun poisson ni aucun coquillage dans cette mer; 4° qu'elle n'a point d'issue, mais que ses eaux se dissipent par l'évaporation; 5° que le naphte et le bitume abondent sur ses bords; 6° que la Pentapole était véritablement placée dans le lieu à présent occupé par la mer Morte; 7° qu'avant la ruine de Sodome, il y avait déjà une couche de bitume détrempée d'eau sous une couche de terre végétale, sur laquelle plusieurs villes étaient bâties; que la couche de bitume ayant été embrasée, la couche supérieure a dû s'affaisser et former un lac; 8° qu'avant l'embrasement, l'eau du Jourdain était divisée en une infinité de canaux qui arrosaient les terres; que c'est ce qui leur donnait une fécondité incroyable; 9° enfin, que l'embrasement fut produit par le feu du ciel. Il suffit de lire cet ouvrage pour sentir la différence qu'il y a entre les réflexions d'un homme sensé et instruit, et les rêves d'un ignorant incrédule.

8° « La métamorphose d'Edith, femme de Lot, en une statue

des Inscript. tom. XVI, p. 232; *Bible d'Avignon*, tom. I, p. 293. * Cette conjecture a reçu, dans ces derniers temps, une confirmation éclatante, dans un rapport publié par le capitaine W. F. Lynch, que le gouvernement des Etats-Unis avait chargé d'explorer la vallée du Jourdain et la mer Morte. On sait que cette mer est séparée en deux parties bien distinctes par une presqu'île qui s'y enfonce du côté de l'est. Or, M. Lynch a constaté que la partie située au nord de la presqu'île offre une profondeur de mille à douze cents pieds, tandis que la partie méridionale n'a tout au plus que quinze à seize pieds d'eau. Cette différence de profondeur marque en quelque sorte l'emplacement du lac primitif et celui de la partie qui s'y ajouta lors de l'embrasement de Sodome. — Mais Du Clot va plus loin; il affirme, sans apporter aucune preuve à l'appui, que les eaux de la mer Morte recouvrent les plaines où étaient situées les villes maudites. Ce sentiment est formellement contredit par M. de Saulcy, qui a fait lui-même un voyage d'exploration sur les bords de la mer Morte, et qui a reconnu les débris encore existants des villes de Sodome et de Gomorrhe.

« de sel, a été encore une grande pierre d'achoppement [1]. »

Le texte dit simplement qu'elle fut statue, c'est-à-dire rendue immobile par le sel, et non changée réellement en sel (*a*). Or, qu'un air infecté de vapeur de nitre, de soufre, de bitume, de vitriol, puisse tuer une femme et la rendre immobile comme une statue, ce n'est ni un prodige inouï ni un phénomène impossible. C'est cependant à quoi se réduit le récit de la Genèse et celui du livre de la Sagesse [2]. Tout le merveilleux que quelques écrivains postérieurs y ont ajouté est uniquement sur leur compte, et ne doit point être « une pierre d'achoppement. » Nous ne sommes obligés ni de croire ni d'admettre les fables et les contes qu'on a débités à ce sujet : entre autres, que cette statue a subsisté plusieurs siècles après l'événement, etc. (*b*). Le feu de soufre et de bitume ayant surpris la femme de Lot, n'a-t-elle pas pu être comme métamorphosée en une statue de sel, à peu près comme ces paysans dont parle Aventin [3], qui, étant occupés à traire leurs vaches pendant un tremblement de terre, furent infectés d'un air pestilentiel si subtil, et qui les pénétra tellement eux et leurs vaches, que les uns et les autres furent changés en statues de sel ?

9° Comment, dit Voltaire [4], y avait-il cinq villes si riches et » si débauchées dans ce désert affreux qui manque absolument » d'eau potable, et où on ne trouve jamais que quelques hordes » vagabondes d'Arabes voleurs ? »

On ne doit point juger de ce qu'était autrefois le pays de Sodome par l'état affreux où se trouve aujourd'hui la Judée sous le gouvernement des Turcs. Les historiens profanes nous en font le plus beau portrait [5], avant la catastrophe qui l'a rendu si

(*a*) La femme de Lot fut recouverte d'une couche de sel et de soufre; elle subit une incrustation saline, analogue à celle qu'éprouvent les objets soumis à l'action de certaines eaux pétrifiantes, qui les recouvrent au bout de quelques jours d'une légère couche de calcaire.

(*b*) Cette légende se rattache au cône de sel qui existe encore aujourd'hui dans la montagne d'Usdom (Sodome), sur le rivage S. O. de la mer Morte.

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Sap.* x, 7, — [3] *Annal. Bayer.* apud Heydegegg. tom. II. exercit. VIII, n. 23. — [4] *Bible expliquée.* — [5] Voyez plus haut, p. 446.

hideux ; et Moïse, qui dit en général de la Judée que c'était une terre où l'on voyait couler les ruisseaux de miel et de lait, assure en particulier du pays de Sodome qu'il était, avant sa désolation, comme un autre Paradis terrestre. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'il se soit trouvé cinq villes riches dans un pays très-beau et très-fertile. Quand d'ailleurs on rencontrerait quelques difficultés dans un fait historique, serait-on fondé à en révoquer en doute la vérité, attestée par des historiens contemporains, des auteurs nationaux, des témoins oculaires?

10° « L'on ne conçoit pas, disent les incrédules, que Lot, » plongé dans l'ivresse, ait commis deux incestes successifs avec » ses deux filles, *sans le sentir*, comme il est dit dans le texte. » Mais le texte signifie seulement qu'il ne s'en souvint point à son réveil, et lorsque l'ivresse fut dissipée (*a*).

11° Ils demandent « où les filles de Lot trouvèrent du vin? » Sans doute, Lot et ses filles, avant de sortir de Sodome, se chargèrent de quelques effets qu'ils trouvèrent sous la main, et surtout des provisions les plus nécessaires à la vie.

12° « On ne voit pas pourquoi les filles de Lot craignaient que le monde ne finît. » Il n'est cependant pas difficile de concevoir comment, dans un temps où la mémoire du déluge était récente, deux filles, qui virent tout le pays d'alentour couvert de flammes, s'imaginèrent que cet incendie était général, et que la protection particulière qu'elles éprouvaient ne sauvait qu'elles et leur père, de même qu'autrefois elle n'avait sauvé que Noé et sa famille (*b*).

13° Enfin, les incrédules insinuent que Moïse ou un autre historien juif a forgé cette narration, pour rendre infâme l'origine des Moabites et des Ammonites, et pour fournir à sa nation un prétexte de maltraiter et de dépouiller ces deux peuples. Mais la vérité est que les Juifs n'ont dépouillé ni l'un ni l'autre, et n'ont pas envahi un seul pouce de leur terrain. Jephté le soutient ainsi

(*a*) Le texte signifie plutôt que l'ivresse où il était plongé ôtait à Lot la claire conscience de son action infâme.

(*b*) D'après Keil (op. cit. p. 175), elles craignaient qu'aucun homme ne consentît à s'unir à des filles seules survivantes d'une contrée frappée de la malédiction divine.

aux Ammonites [1] : et il cite pour preuve les faits rapportés dans le livre des Nombres [2], faits que les Ammonites ne pouvaient ignorer. Les guerres survenues dans la suite entre les Juifs et ces deux peuples furent toujours causées par des hostilités commencées par l'un d'eux, comme on peut s'en convaincre par la suite de l'histoire.

Après avoir répondu en détail à toutes les objections des incrédules contre l'histoire de Lot, il ne sera pas hors de propos de faire quelques remarques sur la conduite de ce patriarche et de ses filles.

Nous observerons d'abord qu'on a bien de la peine à la concilier. Lot refuse de se retirer sur la montagne, quoique les anges le lui eussent commandé. Il prétend qu'il sera plus en sûreté dans une ville ; et après qu'ils l'ont épargnée à cause de lui, il la quitte par la peur d'y périr. Enfin, sa crainte lui fait chercher la montagne, et c'était sa crainte qui l'avait empêché d'abord de s'y retirer. *Comme il vit que toute la terre aux environs de Ségor s'allumait*, il douta qu'elle pût subsister dans un tel voisinage, quoique les anges l'en eussent assuré. Il comprit alors qu'il eût mieux fait de suivre leur conseil, et se retira sur la montagne qu'il crut lui tenir lieu, dans ce déluge de feu, de l'arche où Noé fut sauvé dans le déluge des eaux [3]. Il aurait dû s'informer des anges, ses libérateurs, où il devait aller, où il devait s'arrêter, quelles villes seraient détruites, quelles seraient celles qui demeureraient. Il eût dû ne pas s'enfermer seul avec ses filles dans une caverne d'où il ne pourrait rien apprendre ni rien voir distinctement. Mais la peur de regarder derrière lui le porta à ne pas même regarder devant lui ; et en se réfugiant dans une grotte dont l'entrée profonde et obscure était encore obscurcie par la fumée de l'embrasement, qui dura longtemps sans se dissiper (car, après tant de siècles, cette terre en est comme une source continuelle), il se mit hors d'état de juger sainement de rien, et donna occasion à ses filles de penser que tous les hommes avaient péri. L'histoire du déluge, comme nous l'avons déjà dit, servit beaucoup à les tromper, ainsi que ce

[1] *Jud.* XI, 22. — [2] *Num.* XXII. — [3] « Timuerat enim manere in Segor, » *Gen.* XIX, 30.

qu'elles avaient ouï dire que dans les derniers temps le monde serait consumé par le feu (car cette tradition est très-ancienne et les Ecritures l'ont confirmée) ; elles jugèrent donc, étant enfermées dans un lieu qui ne leur permettait de voir ni la campagne ni les hommes, qu'il n'y en avait plus, et formèrent en conséquence le projet d'enivrer leur père, circonstance qui prouve clairement qu'elles agissaient contre leur conscience, et qu'elles croyaient leur père incapable de consentir à ce qu'elles avaient concerté entr'elles, s'il conservait la raison. On ne peut sans doute excuser Lot d'avoir bu deux fois jusqu'à la perdre. Mais des filles adroites surent bien tromper un vieillard affligé, et lui persuader de se soutenir contre la tristesse par un peu plus de vin qu'à l'ordinaire, que Lot portait peut-être moins bien qu'un autre. Quoi qu'il en soit, elles montrèrent bien, au reste, qu'elles ne pensaient qu'à rétablir le genre humain, en se contentant l'une et l'autre d'une seule surprise.

NOTE LIII.

Abimélech, roi de Gérare, et Sara.

GEN. XX.

« Voici, selon Voltaire [1], quelque chose d'aussi extraordinaire, » dans un autre genre. 1° On voit un roi dans Gérare, désert » horrible, où depuis ce temps-là il n'y a eu aucune habitation.»

Ce « désert horrible » était coupé de verdure, de forêts et de montagnes : on y trouvait des pâturages et même quelques terrains fertiles. Le terrain de Cadès, en particulier, cité par le même critique [2], était cultivé, planté de palmiers, et abondant en grains. Cet homme universel n'a donc pas su que Gérare a été une ville épiscopale ; qu'un de ses prélats a souscrit au concile de Chalcédoine; que saint Jérôme, Théodoret, saint Cyrille, Sozomène, en parlent comme d'une ville remarquable dans la

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Dictionn. philos.*

Palestine. Que ne consultait-il Reland, qui nous a donné une description de la Palestine très-savante et très-exacte [1] ? Il aurait su que le territoire de Gérare était un bon pays autrefois, et qu'encore aujourd'hui il ne demande que des cultivateurs, et que par conséquent il a pu et pourrait encore avoir des rois.

2° « Sara est encore enlevée pour sa beauté, ainsi qu'en Egypte, » quoique l'Ecriture lui donne quatre-vingt-dix ans. » Nous avons répondu à cette difficulté dans notre note XLVI. Nous nous contenterons ici d'observer que le même miracle, qui mit Sara en état d'être mère et d'allaiter son enfant, devait lui avoir rendu les agréments d'un âge moins avancé; qu'on n'est pas mère avec les rides et l'épuisement de la vieillesse.

3° « Elle était grosse dans ce temps-là même de son fils Isaac.» Au moins n'était-elle pas avancée dans sa grossesse, puisqu'Abraham partit pour Gérare aussitôt après que Dieu eut prédit que Sara concevrait. Au reste, la beauté de Sara conservée si longtemps justifie sa grossesse, comme sa grossesse justifie la conservation de sa beauté.

4° « Abraham se sert de la même adresse qu'en Egypte.» C'est qu'il se trouve dans les mêmes circonstances [2]. Nous avons aussi répondu dans la même note aux cinquième et sixième griefs de l'incrédule contre le verset 12 du chapitre vingtième de la Genèse.

5° « Dieu avertit en songe le roi de Gérare que Sara est femme » d'Abraham. » Cela prouve que le roi de Gérare connaissait et servait le vrai Dieu, de même que Melchisédech, autre prince du même pays.

6° « Ce roi ou ce chef d'Arabes Bédouins donne à Abraham, » ainsi que le roi d'Egypte, des brebis, des bœufs, des serviteurs, » des servantes et mille pièces d'argent. » Le roi de Gérare avait une habitation fixe, par conséquent il n'était point chef des Arabes Bédouins, descendus d'Ismaël, lequel ne faisait que de naître, ni de ces Chananéens éthiopiens courant les déserts par hordes et vivant en tartares, à qui on a donné aussi le nom de Bédouins ou Badouins ; mais ses sujets, habitants de la Palestine, étaient policés, avaient des villes, etc.

[1] *Palaestina monumentis veteribus illustrata*, Utrech, 1714. —
[2] Voy. encore la note XLVI.

L'on voit aussi, par cette histoire, que le roi d'Egypte n'était pas le seul qui fît de ces grands présents. Le roi d'un désert donnait comme lui des brebis et des bœufs. Etait-ce aussi un grand roi, un puissant monarque, que ce roi d'un désert horrible? Qu'on lise Homère, et l'on verra que les héros dont il chante les exploits faisaient de semblables présents à leurs hôtes, suivant les mœurs et les usages de ces anciens temps, à la vérité bien différents des nôtres.

7° « Abimélech, roi de Gérare, n'était point de la religion » d'Abraham. » Ils connaissaient le vrai Dieu l'un et l'autre. On voit qu'Abimélech a de la justice de Dieu la même idée qu'Abraham. Ce prince reconnaît qu'il mériterait la mort, s'il avait voulu ôter à un mari sa femme légitime. Il paraît qu'en enlevant Sara, ses intentions étaient innocentes, et qu'il avait dessein de la traiter comme une de ses femmes légitimes. La circoncision dont Dieu avait depuis peu imposé l'obligation à Abraham ne regardait que ce patriarche et sa famille.

8° « Lot, que Dieu sauva miraculeusement de l'incendie de » Sodome, n'était pas non plus de la semence d'Abraham. » Non, mais il était son neveu, craignant Dieu comme lui, juste comme lui. Il a commis des fautes, il est vrai, qu'on ne saurait excuser, plus grandes même et en plus grand nombre que celles que les incrédules lui reprochent : 1° en se séparant d'Abraham ; 2° en se retirant chez des impies ; 3° en sortant de Ségor que Dieu avait conservée en sa faveur ; 4° enfin, en ne se tenant point en garde contre l'ivresse. Mais Dieu, infiniment miséricordieux et indulgent, a jugé de ses actions par la connaissance qu'il avait de son cœur ; il l'épargna à cause de sa justice, quoique faible et imparfaite, mais principalement en considération d'Abraham. Sans la foi d'Abraham et ses prières, Lot eût été enveloppé dans l'embrasement de Sodome, comme il avait été emmené captif par les quatre rois. Son amour pour son bien et pour un pays agréable l'y eût fait périr. Dieu se contenta de le sauver, mais tout son bien fut perdu.

9° « Il (Lot) est, par son double inceste, père de deux nations » idolâtres. » Nous avons vu que l'inceste de Lot fut involontaire de sa part; il fut postérieur à sa fuite de Sodome. Les incrédules voudraient-ils que Dieu eût confondu Lot avec les Sodo-

mites, en punition de la faute de ses deux filles, qui n'était pas encore commise, ou de l'idolâtrie des Moabites et des Ammonites, dont les pères n'étaient pas nés ?

NOTE LIV.

Abraham, Sara et Agar.

GEN. XXI, 9 SUIV.

Sara, stérile et avancée en âge, avait engagé Abraham son époux à prendre Agar sa servante, afin d'en avoir des enfants. Alors ce n'était pas un crime. Dans l'état des familles encore isolées et nomades, la polygamie n'était pas défendue par le droit naturel. Les pères de l'Eglise ne se sont point trompés, lorsqu'ils ont soutenu qu'Abraham n'avait point péché en cela contre la loi naturelle, à plus forte raison contre la loi positive qui n'existait pas encore.

Ismaël était né d'Agar, lorsque Sara devint féconde et mit au monde Isaac ; bientôt la désobéissance d'Agar et le caractère féroce d'Ismaël firent craindre à Sara pour les jours de son fils Isaac. Il faut bien en effet que l'insolence d'Agar et de son fils ait été poussée bien loin, puisqu'Abraham, qui les aimait d'ailleurs tendrement, fut obligé de les chasser. Saint Paul marque positivement [1] qu'Ismaël persécutait Isaac. Ainsi, quand l'Ecriture dit que le fils de l'Egyptienne *jouait* avec Isaac, il ne faut pas l'entendre d'un simple jeu. Car le terme hébreu, que la Vulgate a rendu par *ludentem*, signifie aussi une raillerie, une moquerie injurieuse, ou de mauvais traitements. Dans un combat à outrance de douze contre douze, et où les vingt-quatre champions restèrent sur le carreau, le texte primitif emploie le même terme : « Surgant pueri et ludant [2]. » D'un autre côté, ce qui prouve

[1] *Gal.* IV, 29. — [2] II *Reg.* II, 14. * *Ludentem*, en hebr. *Metsaheq*, signifie ici *se moquant, tournant en dérision*. Cette conduite d'Ismaël à l'égard d'Isaac, ce petit enfant sur qui reposaient tant de promesses,

qu'Abraham avait réellement une tendre affection pour son fils Ismaël, c'est que, quand Sara lui demanda de chasser Agar avec son fils, « ce discours lui parut dur [1]. » Il ne pouvait se résoudre à satisfaire sur ce point son épouse. Il fallut que Dieu lui dit : « Que ce que Sara vous a dit touchant votre fils et votre servante ne vous paraisse point trop dur.... C'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom ; et quant au fils de votre servante, je le rendrai aussi père d'un grand peuple, parce qu'il est sorti de vous. » On ne peut donc blâmer la conduite d'Abraham en cette occasion, sans s'en prendre à Dieu même qui l'avait prescrite.

« Mais, dit Voltaire [2], ne paraît-il pas bien dur et bien inhu- » main de renvoyer sa concubine et son premier-né dans le dé- » sert, avec un morceau de pain et une cruche d'eau.... Il exposa » l'un et l'autre à mourir dans le désert. » Nullement : Abraham ne les renvoya l'un et l'autre que sur la garantie de Dieu même et par ses ordres. Il était assuré qu'une providence particulière veillait tant sur Ismaël, qui était alors âgé au moins de dix-sept ans, que sur Agar sa mère.

« Mais ne donner que du pain à un fils et à une épouse, lors- » qu'on a des biens en abondance, et qu'on a des troupeaux » sans nombre, cela n'est-il pas bien dur ? » Oui, pour ceux qui n'entendent pas la force des termes et des expressions de l'hébreu. Dans cette langue, *pain* et *eau* expriment et renferment tout ce qui sert à la nourriture. *Benedicam panibus tuis et aquis*, dit le Seigneur aux Israélites [3] ; je bénirai vos pains et vos eaux, c'est-à-dire tout ce qui sert à votre nourriture. Ainsi, dire qu'Abraham donna à Agar du pain et de l'eau, c'est marquer qu'il lui donna des aliments nécessaires pour son voyage, avec de l'eau qui était, dans ces premiers temps, la seule boisson des femmes et des jeunes gens.

« Mais comment, ajoutent les incrédules, peut-on excuser » Abraham d'avoir donné si peu d'eau qu'elle manqua dans la » route. » L'eau ne manqua à Agar que parce qu'elle s'égara et demeura plus longtemps dans la route qu'elle n'aurait dû faire.

lui était inspirée à la fois par l'incrédulité, la jalousie, l'orgueil et la conscience de sa force physique. — [1] *Gen.* XXI, 11. — [2] *Bible expliquée.* — [3] *Exod.* XXIII, 25.

« Mais pourquoi mettre cette charge sur les épaules d'une » épouse, tandis qu'on avait un grand nombre d'esclaves ? » Parce que telles étaient les mœurs de ces premiers âges. Les anciens se servaient eux-mêmes, quoiqu'ils eussent des esclaves en quantité [1].

« Du moins Abraham aurait dû donner un guide à Agar, pour » empêcher qu'elle ne s'égarât dans le désert. » Il l'eût fait sans doute si elle en eût eu besoin. Mais elle ne pouvait ignorer le chemin du désert où elle allait entrer, puisqu'il est tout proche de Bersabée, où demeurait Abraham. Si elle s'égara, c'est que, tout occupée de sa douleur, elle ne fit pas attention à sa route, ce qui arrive tous les jours à ceux qui, pleins de quelque forte passion, s'égarent dans des chemins dont ils ont une parfaite connaissance.

« Mais quand Agar et Ismaël seraient arrivés sans s'égarer à » quelque habitation, de quoi auraient-ils subsisté, après avoir » épuisé leurs provisions dans la route ? » Ceux qui proposent ces difficultés ne connaissent guère les mœurs des peuples de ces contrées. L'hospitalité chez eux est un devoir. Cet ancien usage se conserve encore à présent dans ce pays, selon le témoignage de tous les voyageurs. On entre dans la tente d'un arabe, on se met à sa table, on reste plusieurs jours chez lui, aussi librement que l'on ferait dans sa propre maison.

« L'hospitalité accordée à Ismaël et à sa mère n'aurait pu être » que de quelques jours. Comment, ce temps étant expiré, » auraient-ils pu (n'ayant rien) se former un établissement ? » De la même manière que Jacob, qui, quelques années après, se trouvant dans le même cas, s'en forma un très-avantageux dans la Mésopotamie. Dans ces premiers temps, le monde n'était pas peuplé comme de nos jours ; les hommes étaient précieux. On trouvait partout des terres et des pâturages libres. Ainsi, pourvu qu'on fût laborieux, on se procurait bientôt un état commode et aisé. D'ailleurs nous lisons [2] qu'Abraham fit des présents aux fils de ses femmes du second ordre, du nombre desquels était Ismaël. Aussi ne voyons-nous aucune inimitié entre Ismaël et Isaac, soit

[1] Voy. Homère. *Odyssée*, passim ; Tite-Live, lib. I : Quinte-Curce, lib. V, etc. — [2] *Gen.* XXV, 6.

pendant la vie, soit après la mort d'Abraham, ni aucune division entre leurs descendants.

Ce que l'Ecriture dit, que Dieu montra à Agar un puits qu'elle avait auprès d'elle, a fourni à Boulanger l'occasion de dire une impiété que l'auteur de la *Bible expliquée* n'a pas manqué de saisir avidement et de s'approprier : « Quel emploi pour le Créa» teur du monde de descendre du haut de son trône éternel » pour montrer un puits à une pauvre servante ! » Comme si Dieu quittait son trône éternel quand il instruit les hommes, et qu'il pourvoit à leurs besoins; ou bien, comme si une pauvre servante était un objet trop vil aux yeux du Créateur pour obtenir un regard de sa bonté, et pour servir à l'exécution de ses desseins.

Enfin, Bayle a aussi proposé une difficulté contre le texte de la Genèse, au sujet d'Agar et d'Ismaël. « On lit dans l'hébreu, » dit-il : *Abraham prit du pain et une outre d'eau, et les donna à* » *Agar, les mit sur son épaule et l'enfant, et la laissa aller.* » Sur quoi Bayle observe qu'Ismaël, âgé alors de dix-sept ans, n'était point un enfant, mais un jeune homme qu'il eût été ridicule de mettre sur l'épaule de sa mère pour le porter.

Dans ce passage il y a une ellipse, ou terme sous-entendu, ce qui est commun à toutes les langues. Abraham prit du pain et une outre d'eau, et les donna à Agar, les plaça sur son épaule, et lui donna l'enfant, et la laissa aller. Le terme *donna*, qui est sous-entendu dans le texte, étant exprimé, lève toute difficulté. Mais est-il donc permis, dira-t-on, de lever la difficulté d'un texte en y insérant arbitrairement quelques termes ? Non, il n'est pas permis de le faire arbitrairement, mais seulement lorsque la nature du sujet et la suite du discours le demandent. Qu'on lise dans un auteur qu'un père donne et met dans la main de son fils une bourse et un esclave, viendra-t-il dans l'esprit à quelqu'un que ce père a mis la bourse et l'esclave dans la main de son fils ? non sûrement. Le passage de la Genèse est absolument semblable. C'est pourquoi saint Jérôme et l'auteur de la Version arabique ont répété dans leurs traductions le mot *donna*, qui est sous-entendu dans l'original (*a*).

(*a*) Voici le mot à mot du texte hébreu : *Et surrexit Abraham mane,*

NOTE LXV.

Sacrifice d'Isaac.

GEN. XXII, 1 SUIV.

Isaac était âgé de près de vingt-cinq ans, lorsque Dieu, pour éprouver Abraham, lui ordonna de l'immoler en sacrifice. Il semble d'abord que cet ordre soit indigne de Dieu ; mais le souverain maître de la vie et de la mort peut abréger ou prolonger nos jours comme il lui plaît. Si par un accident ou une maladie il avait tranché ceux d'Isaac, Abraham aurait-il été en droit de murmurer ? A la vérité, les sacrifices de sang humain ont été en tout temps réprouvés de Dieu [1] ; et quoique quelques incrédules modernes aient poussé l'audace jusqu'à soutenir que les Juifs en ont offert de tels à la divinité, nous réfuterons cette calomnie, en expliquant le vœu de Jephté, et une loi du Lévitique de laquelle ils ont détourné le sens. Aussi Dieu ne permit point qu'Abraham accomplît un tel sacrifice ; il se contenta de la disposition dans laquelle était ce patriarche d'obéir. Il ne voulut que le tenter et l'éprouver. « Dieu, dit le fameux Pascal dans ses Pensées, peut tenter, mais il ne peut pas induire en erreur. *Tenter*, » c'est procurer des occasions qui n'imposent point de nécessité ; » *Induire en erreur*, c'est mettre l'homme dans la nécessité de » conclure et de suivre une fausseté. » Abraham fut tenté, et du côté du sacrifice de son fils que Dieu lui ordonnait de faire, ce qui paraissait cruel et inhumain ; et du côté des promesses magnifiques faites en faveur d'Isaac, et qui paraissaient devoir

et sumpsit panem et utrem aquæ, deditque Agari, imponens (utrumque) *ejus humeris, et puerum, et dimisit eam.* D'après Keil, l'accusatif *puerum* se rapporterait, non à *dedit*, mais à *sumpsit*, qui est le verbe principal. Cette explication ne diffère que par une nuance de celle de saint Jérôme; elle achève de démontrer que la difficulté soulevée par Bayle ne repose que sur une traduction erronée.

[1] *Deut.* XII, 29.

s'évanouir par sa mort; mais en tout cela il n'y avait pas nécessité de conclure. Dieu pouvait ressusciter Isaac, ou il pouvait, au lieu d'un sacrifice réel, se contenter de la volonté du père et de celle du fils. Mais, dira-t-on, Dieu qui connaît le fond des cœurs, qui prévoit nos sentiments futurs avec autant de certitude qu'il voit nos dispositions présentes, n'avait pas besoin de mettre Abraham à l'épreuve. Cela est vrai, mais Abraham avait besoin d'être éprouvé, et le genre humain avait besoin de cet exemple pour concevoir que Dieu est en droit d'exiger de nous, quand il lui plaît, des sacrifices héroïques, parce qu'il est assez puissant pour les récompenser.

C'est donc avec raison que les écrivains sacrés ont fait l'éloge de la *foi* et du courage d'Abraham, et le proposent pour modèle. « Il crut, dit saint Paul [1], que Dieu qui a le pouvoir de ressus- » citer les morts, ferait plutôt un miracle que de manquer à ses » promesses. » Venons aux objections des incrédules contre la vérité de cette histoire.

« 1° On ne sait [2] ce que c'est que la terre de *Vision;* l'hébreu » dit dans la terre de *Moriah.* » La terre de vision n'est point différente de la terre de Moriah. Dieu, pour éprouver Abraham, lui dit d'aller dans un pays qu'il lui fera connaître; car voilà ce que signifie cet hébraïsme, *terre de vision*, une terre que je vous montrerai, dit la Vulgate. Le texte hébreu dit *erets hammoriah.* Moriah peut être le participe d'hophal, *mourei* ou *mourée,* le *schurec* étant changé en *holem;* il est visible, par la suite, que *Moriah* est bien traduit par Symmaque et saint Jérôme (*a*).

« 2° Des savants téméraires pensent que la Genèse n'a pu être » écrite par Moïse qui, n'étant point entré dans le Chanaan, ne » pouvait connaître la montagne de Moriah. » Il faut être bien téméraire en effet pour conclure que Moïse n'a point écrit la Genèse dans le désert, parce qu'il ne pouvait pas connaître la montagne de Moriah. Nous soutenons de plus que c'est une extravagance de s'imaginer qu'un auteur n'a pu écrire une histoire dans un lieu parce qu'il n'en connaissait pas lui-même un autre dont

(*a*) C'est par anticipation que la contrée où Dieu envoie Abraham est appelée *terre de vision.* Voy. vers. 14.

[1] *Hebr.* XII, 19. — [2] *Bible expliquée.*

il parle. Quoi! un historien français qui n'a point été à Rome, à Constantinople, à Jérusalem, ne peut point écrire en France l'histoire de ces pays éloignés? Les mémoires d'après lesquels Moïse écrivait, et la tradition des anciens ne lui fournissaient-ils pas des moyens plus que suffisants pour lui faire connaître une montagne si fameuse où était située Jébus, ou Jérusalem, qui tenait le premier rang parmi les villes des Chananéens? Enfin, ces critiques téméraires pouvaient-ils ignorer que Moïse envoya douze personnes choisies à la découverte du pays, qui le parcoururent dans toute sa longueur et sa largeur? Comment avancer, après cela, que Moïse ne pouvait pas connaître le mont de Moriah?

« 3° Sanchoniaton nous apprend qu'Ilcus avait déjà immolé » son fils Iéhoud longtemps auparavant. » Nous avons démontré, dans nos *Observations préliminaires* (article *Phéniciens*), que Sanchoniaton a vécu plusieurs siècles après Moïse, et qu'il n'a fait que déguiser et altérer les livres de ce saint législateur.

4° Voltaire témoigne, avec les critiques audacieux dont il s'é-
» taie, toute sa surprise « qu'Abraham, âgé au moins de cent
» ans, ait coupé lui-même le bois, au bas de la montagne de
» Moriah, pour brûler son fils... Il faut, dit-il, pour brûler un
» corps, une grande charrette pour le moins de bois sec; un peu
» de bois vert ne pourrait suffire. Il est dit qu'il mit lui-même le
» bois sur le dos de son fils Isaac. Cet enfant n'avait pas encore
» treize ans (à la page suivante, *Bible expliq.*, il lui en donne
» trente-sept). Il a paru aux critiques aussi difficile que cet en-
» fant portât tout le bois nécessaire, qu'il aurait été difficile à
» Abraham de le couper. Le réchaud que portait Abraham pour
» allumer le feu ne pouvait contenir que quelques charbons, qui
» devaient être éteints avant que d'arriver au lieu du sacrifice.
» Enfin, on a poussé la critique jusqu'à dire que la montagne de
» Moriah n'est qu'un rocher pelé sur lequel il n'y a jamais eu
» un seul arbre, » etc.

» Abraham, plus que centenaire, n'a pu couper lui-même le » bois nécessaire pour le sacrifice. » Le texte ne dit pas qu'Abraham ait coupé *lui-même* le bois; mais il porte simplement: Lorsqu'il eut coupé le bois. Quand on dit d'un souverain qu'il a battu ses ennemis, qu'il a bâti une ville, veut-on dire qu'il ait battu tout

seul une grande armée, ou qu'il ait mis lui-même la main à la truelle? Abraham ne coupa point le bois lui-même, il se fit aider par deux domestiques qui l'accompagnèrent jusqu'au bas de la montagne. D'ailleurs nous voyons, dans Homère, que Nestor soutenait encore les fatigues de la guerre et des combats à un âge aussi avancé que celui d'Abraham, et que ce héros aurait bien pu couper le bois nécessaire à un sacrifice. On a vu aussi de nos jours Annibal, de Marseille, à l'âge de 139 ans, faire des prodiges de force et de vigueur.

« Il faut une grande charrette de bois sec pour brûler un corps. » Dans les anciens sacrifices, on ne brûlait pas la victime entière, on n'en brûlait que certaines parties : il ne fallait pas pour cela une grande quantité de bois.

« La montagne de Moriah n'est qu'un rocher pelé sur lequel » il n'y a jamais eu un seul arbre. » Le prophète Michée, qui vivait il y a environ deux mille cinq cents ans, et qui devait connaître mieux que Voltaire le sol de cette montagne sur laquelle le temple de Salomon était bâti, disait [1] « que ce lieu deviendrait une forêt, parce que cet édifice serait détruit. Se serait-il exprimé ainsi, si un arbre n'avait pu y croître ? Nous convenons bien qu'il n'y a point crû d'arbres depuis onze cents ans que tout ce sol a été couvert par les bâtiments de la mosquée que le calife Omar y éleva dans le septième siècle. Mais ne nous arrêtons pas davantage à ces minutieuses difficultés que les incrédules entassent les unes sur les autres pour faire trouver Moïse en contradiction avec lui-même. Ce sont bien eux, au contraire, qui se contredisent; tantôt ils traitent Abraham de parricide, et tantôt ils cherchent à montrer qu'il ne l'a pas été, en voulant prouver qu'il n'a pas entrepris le sacrifice de son fils.

---

[1] *Mich.* III, 12.

NOTE LVI.

Le champ d'Ephron et les 400 sicles d'argent.

GEN. XXIII, 15, 16.

« On vend à Abraham, dit Voltaire [1], un champ et une caverne » pour quatre cents sicles ; le sicle a été évalué trois livres quatre » sous de notre monnaie ; ainsi quatre cents sicles vaudraient » douze cent quatre-vingts livres de notre monnaie ; cela paraît » énormément cher dans un pays aussi pauvre et aussi stérile » qu'Hébron. »

Le sicle ordinaire valait deux dracmes, et les Grecs l'appellent pour cette raison *didragmon*. Celui du sanctuaire établi par la loi valait le double. On ne peut rien dire de certain du sicle au temps d'Abraham, ni le comparer avec nos monnaies. Mais quand même quatre cents sicles d'argent équivaudraient à douze cent quatre-vingts livres de France, *comment Voltaire a-t-il la* témérité d'insinuer que le territoire d'Hébron cédé à Abraham, que la grotte, ou caverne, qui dans ces lieux-là vaut ce qu'un bâtiment vaut chez nous, et que les « arbres qui étaient plantés tout autour de ce champ [2] » ne valaient pas cette somme? Ecoutons ce que nous rapportent de ce pays des auteurs sur les relations desquels on peut compter. Hébron, sous le gouvernement des Turcs, contient plus de dix mille âmes; quant à son territoire, « depuis le village nommé *Ainhaloul* [3] jusqu'à Hébron, ce » ne sont que des vignes qui portent des raisins dont les grains » sont gros comme le pouce, et des jardins qui produisent toutes » sortes de fruits. Hébron est à peu près de la même grandeur » que Jérusalem ; les maisons y sont bâties de bonnes pierres... » La grande mosquée a autant d'étendue que l'église du Saint-» Sépulcre de Jérusalem. » Est-il étrange que dans un tel canton il se trouve un fonds de douze cent quatre-vingts livres de

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Gen.* XXIII, 17. — [3] *Nouveaux Voyages de Terre-Sainte*, liv. IV, ch. XVIII.

valeur? Qu'on consulte le père Eugène [1], et l'on sera convaincu que le terroir d'Hébron est « très-agréable, très-fertile, très-bon, » et qu'il produit « d'excellent vin et d'excellents fruits. »

Le critique continue : « Il est dit qu'il paya ces quatre cents » sicles en bonne monnaie courante ; mais non-seulement il n'y » avait point alors de monnaie dans le Chanaan, mais jamais » les Juifs n'ont frappé de monnaie à leur coin. » La Genèse ne parle point ici de monnaie frappée au coin ; elle dit expressément que cet argent fut livré et reçu au poids, *appendit*. Le mot même de *sicle* vient de *shaqal*, *peser*. Dans ce temps-là, il n'y avait point encore d'argent monnayé sur lequel on pût imprimer quelque portrait ou quelques autres marques, cet usage n'ayant été introduit que dans la suite. On comptait alors l'argent sous son volume spécifique. Plusieurs peuples se servaient de petits lingots ronds ou applatits que l'on coupait à de longues barres de métal.

Si Voltaire avait entendu le texte primitif, il aurait vu 1° qu'au lieu de *pecuniam*, qu'on lit dans la Vulgate, et qui insinue l'usage de la monnaie frappée au coin, l'hébreu met seulement *peser de l'argent*, ce qui ne marque que le poids du métal. 2° Ce que saint Jérôme a rendu par *probatæ monetæ publicæ*, de la bonne monnaie reçue de tout le monde, l'hébreu l'exprime par *l'argent qui passe chez les marchands*, c'est-à-dire de bon aloi et de juste poids.

Quant à ce que le critique ajoute, que les Juifs n'ont jamais frappé de monnaie à leur coin, il n'y a qu'à lire le premier livre des Machabées [2], on y verra que ce n'est pas à Hircan, comme l'a avancé le même critique, mais à son père Simon, qu'Antiochus Sidétès accorda, de son propre mouvement, et non à la demande d'Hircan, le droit de battre monnaie [3]. On a des médailles datées des quatre premières années du gouvernement de Simon, ce qui fait conjecturer qu'il n'avait pas attendu la permission de Sidétès pour exercer ce droit de souveraineté [4].

[1] Eug. Roger. *Descript. de la Terre-Sainte*, liv. I, ch. XVII, p. 186. — [2] I *Macch.* XV, 6. — [3] *Philos. de l'hist.* ch. XLI, p. 210. — [4] Voyez les *Dissertations préliminaires* de la polyglotte de Valton, et l'*Histoire des Juifs* du Dr Prideaux.

On trouve dans les cabinets des curieux différentes pièces de monnaie de Judée. L'inscription de quelques-unes est : Le sicle ou le demi-sicle d'Israël. On lit sur d'autres : La première ou la seconde année de la délivrance d'Israël, de Sion, de Jérusalem, etc.

Une chose remarquable, au sujet de ces inscriptions, est qu'on n'y a pas employé le nouveau caractère assyrien adopté par Esdras, mais l'ancien caractère samaritain, singularité dont on ne peut rendre raison, sinon que Simon crut devoir conserver l'ancienne forme de celles qui avaient été battues avant la captivité, ainsi que le poids, le métal et le caractère. Ces médailles ont d'un côté un vase, et sur le revers une branche de la verge d'Aaron; d'autres, deux pigeons ou deux tours, ou enfin le frontispice d'un bâtiment qu'on suppose être le temple.

Pour en revenir aux anciens temps, les Ismaélites, descendus d'Abraham, faisaient leur commerce en monnaie d'argent, dont ils se servirent pour acheter Joseph. Le patriarche Jacob, quand il acheta le champ d'Hémor, fils de Sichem, donna cent *qesitah* en paiement ; les amis de Job lui firent présent chacun d'un *qesitah* ; or, le *qesitah* était une monnaie sur laquelle on voyait l'empreinte d'une brebis [1].

---

[1] Voyez, sur les différentes monnaies judaïques, les savants auteurs de l'*Histoire univers.*, édit de Paris, p. XCVII de la préface. * Il est dit, *Gen.* XXIII, 19, que Jacob acheta cent *agneaux* (en hébr. *cent qesitah*, Vulg. *centum agnis*) le champ des fils d'Hémor ; tandis que, selon saint Etienne (*Act.* VII, 16), Jacob l'aurait payé une certaine *somme d'argent*. Il n'y a aucune contradiction entre les deux passages ; car les plus anciennes monnaies de beaucoup de peuples portaient la figure d'un agneau. Il en était ainsi chez les Romains, qui appelaient l'argent *pecunia*, du mouton dont il portait l'empreinte. Les *cent agneaux* de la Genèse équivalent donc à cent pièces d'argent marquées d'un agneau.

NOTE LVII.

Eliézer.

Gen. xxiv.

1° Il faut avoir l'imagination aussi corrompue que l'auteur de la *Pucelle*, pour voir dans le serment d'Eliézer ce que nous nous garderons bien de répéter. Dans ces temps reculés, l'on portait déjà l'épée, le couteau de chasse, le couteau des sacrifices, le poignard, sur la cuisse [1]. Quiconque mettait sa main sous la cuisse de quelqu'un, faisait par là même une espèce de serment que, s'il manquait à sa parole, il méritait d'être frappé du glaive que portait celui à qui il s'engageait.

Kimchi, savant rabbin espagnol, nous apprend que cette même cérémonie se pratiquait par ceux de sa nation dans tout l'Orient [2]. Saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise et d'autres écrivains judicieux ont pensé que cette pratique renfermait de plus un sens mystérieux, une espèce de profession de foi au Messie qui devait naître d'Abraham par Isaac, dont le mariage occupait alors l'esprit de son père.

2° Nous croyons devoir supprimer quelques réflexions et quelques remarques de l'impie discoureur que nous réfutons, parce qu'elles ne présentent aucune difficulté capable de faire impression, et qu'elles ne prouvent que son ignorance des mœurs et des usages de l'antiquité. Il n'y a qu'à lire Homère pour voir la parfaite ressemblance qui se trouve entre les mœurs des temps héroïques et celles du siècle des patriarches, ressemblance que le critique ne peut pardonner à Homère, et qu'il ne peut voir sans dépit dans ses descriptions. Nous nous bornerons à relever

[1] *Exod.* xxxii, 27; *Jud.* iii, 16; *Ps.* xliv, 3; *Cant.* iii, 8. Voy. Homère décrivant l'habillement d'Agamemnon. — [2] Duguet, Explication de la Genèse, *ad h. l.* * Cette forme de serment, qui ne se présente que deux fois dans la Bible, ici et *Gen.* xlvii, 29, avait sa raison dans l'idée exprimée *Gen.* xlvi, 26 : « *Cunctæ animæ quæ ingressæ sunt cum Jacob in Ægypto, et egressæ sunt de femore illius,* » etc.

la remarque qui suit : « Eliézer présente deux pendants d'or de » deux sicles ; ce n'était qu'un présent de six livres huit sous.... » Les bracelets valaient trente-deux livres. » Tout-à-l'heure le critique disait que le « sicle était évalué à trois livres quatre sous, » et le sicle dont il s'agissait est le sicle d'argent ; car ce fut en argent qu'Abraham paya son acquisition. Ainsi, selon lui, l'or et l'argent auraient la même valeur, puisque « le sicle d'argent vaut trois livres quatre sous, et deux pendants d'or de deux sicles font un présent de six livres huit sous. »

Au reste, l'hébreu porte, à la lettre, du poids d'un *béka* ; or, le *béka* est un demi-sicle, comme on peut s'en convaincre par la comparaison de deux passages de Moïse [1]. Saint Jérôme le reconnaît lui-même dans ses questions hébraïques ; ce qui fait penser qu'il avait traduit *hemisiclos duos*, deux demi-sicles, et non pas *siclos duos*, comme lui ont fait dire ses copistes. Les deux demi-sicles pesant chacun demi-once, faisaient une once d'or. Les bracelets pesaient dix sicles, et donnaient dix onces du même métal. Le présent d'Eliézer valait donc en totalité environ mille livres de France (*a*).

[1] *Exod.* XXX, 13 et 15, coll. XXXVIII, 26.

(*a*) A propos des *pendants* offerts par Eliézer à Rebecca, nous trouvons, dans M. de Saulcy (*Dictionn. des Antiquités bibliq.* p. 94), un passage dont la citation, sans être exigée par notre sujet, pourra intéresser le lecteur :

« Les Septante, dit M. de Saulcy, ont traduit le mot *nezem*, qui est le nom du bijou en question, par *pendant d'oreille*. Le vers. 47 du même chapitre eût dû les prémunir contre un pareil contre-sens, puisque, dans ce verset, le serviteur d'Abraham raconte à Bethouel, père de Rebecca, et à Laban, son frère, qu'il a mis un *nezem* au nez de la jeune fille et des bracelets à ses mains. Je conçois du reste que ceux qui ne connaissent, en fait de modes féminines, que celles de nos pays, aient été fort empêchés de comprendre ce que peut être un ornement de nez ; aussi les plus avisés, comme Cahen par exemple, ont-ils traduit *nezem* par *boucle*, en supposant qu'on se passait un anneau dans la narine, comme on se passe des anneaux ou pendants d'oreille. Il suffit d'avoir vu les femmes du peuple à Damas et dans les villages environnants, pour comprendre à merveille ce dont il s'agit ; car toutes, à peu près, portent, incrusté dans une narine, un petit bouton d'or garni d'une

NOTE LVIII.

Abraham et Céthura.

GEN. XXV, 1.

« On voit, dit Voltaire [1], que Kétura était chananéenne. Cela » serait étrange, après avoir dit tant de fois qu'il ne fallait point » se marier avec des Chananéennes. » C'est lui, et lui seul qui le croit, du moins nous ne trouvons aucun commentateur qui soit de ce sentiment. Eh ! quelle apparence en effet qu'Abraham, qui avait exigé de son intendant le serment de ne jamais proposer de Chananéenne pour épouse à Isaac, en eût pris une de cette nation pour lui-même ? « Il est encore plus étrange, reprend» il, qu'il se serait marié à 200 ans, ou au moins à 140 ans. » Tout l'étrange du critique s'évanouit, si Abraham épousa Céthura du vivant de Sara. Il est probable qu'elle remplaça Agar, chassée pour son orgueil. Le verset premier du chapitre vingt-cinquième doit se traduire par le plusque-parfait : Abraham *avait épousé* une autre femme. La raison en est aussi claire que sensible : c'est que, comme nous l'avons déjà remarqué, les Hébreux n'ont pas comme nous trois temps différents pour exprimer l'imparfait, le parfait et le plusque-parfait ; un seul temps qui est indéterminé, ou une espèce d'aoriste, a chez eux la force et la vertu de les signifier tous les trois. Ce sont donc les circonstances et l'ensemble du discours qui décident tout dans la langue sainte.

Or, ce qui détermine à préférer ici le plusque-parfait, c'est que Céthura est nommée *concubine* d'Abraham au livre des Chroniques [2], et qu'au verset 6 du chapitre XXV de la Genèse, il est parlé des concubines d'Abraham au nombre pluriel, comme si ce patriarche avait eu Agar et Céthura en même temps, ou plutôt comme s'il eût pris Céthura, ainsi que nous l'avons déjà

pierre qui est fréquemment une turquoise; ce bouton, du reste, a la taille d'un petit bouton de chemise tel que nous les portons. »

[1] *Bible expliquée.* — [2] I *Paral.* I, 32.

dit, après avoir chassé Agar, et sous la même condition qu'elle, du vivant de Sara.

C'est ainsi que disparaissent les difficultés que font ceux qui trouvent fort extraordinaire qu'Abraham, à l'âge de 140 ans, aille se remarier, et qu'il ait pu avoir ce grand nombre d'enfants de Céthura dans un âge si avancé (*a*).

On cessera aussi de s'étonner qu'Abraham, ou quelques-uns des patriarches, aient eu quelquefois des concubines, ou même plus d'une femme, si on considère qu'une nombreuse postérité était regardée comme une des plus grandes bénédictions, et comme une marque de grandeur, qui attirait de l'estime et de la considération. Aussi trouve-t-on plusieurs endroits de l'Ecriture dans lesquels le nombre des fils sert à donner un nouveau relief à des personnages distingués [1].

NOTE LIX.

Les deux Jumeaux.

GEN. XXV, 22.

« Il est difficile, dit Voltaire [2], que deux enfants se battent » dans une matrice, et surtout dans le commencement de la » grossesse. » Ces deux lignes contiennent deux faussetés : la première est que les enfants se battaient. Il n'est point dit qu'ils se battaient ; le terme *collidebantur* signifie qu'ils s'entre-choquaient. Dans le temps d'une grossesse avancée, toutes les mères sentent remuer leurs enfants, et c'est pour elles un sujet de joie. Ce qui effraya Rebecca, ce furent les mouvements extraordinaires de ces deux enfants qui s'entre-choquaient dans son sein. La

(*a*) Nous devons ajouter que cette explication de Du Clot, quoique appuyée sur de fortes raisons et admise par beaucoup d'interprètes, est rejetée par d'autres. Selon ces derniers, Dieu aurait conservé à Abraham, jusque dans un âge avancé, la faculté d'engendrer.

[1] *Jud.* VIII, 30 ; X, 4 ; *Esther*, IV, 10. — [2] *Bible expliquée.*

seconde fausseté est de vouloir faire entendre que ces mouvements extraordinaires arrivèrent dans le commencement de la grossesse. Mais le critique est accoutumé à inventer, à altérer, à falsifier les textes. Il fallait trouver une raison pour ajouter : « Une femme peut bien sentir des douleurs, mais elle ne peut » point sentir que ses fils se battent. » Aussi n'est-il point dit encore une fois qu'ils se battaient, mais se choquaient l'un contre l'autre, c'est-à-dire que le poids de l'un portant sur l'autre, celui qui se trouvait gêné faisait des mouvements convulsifs pour se délivrer de la gêne où il se trouvait. C'est ensuite de ces mouvements convulsifs que Rebecca consulta ses femmes ; car, malgré *ce qu'en dit le critique, il y* en avait dans la maison d'Isaac, et Rebecca en avait auprès d'elle, comme Pénélope, Andromaque, Hélène, dans Homère. Sur leur réponse, que ces mouvements étaient extraordinaires, sans les prendre pour un prodige, elle put aller consulter le Seigneur.... « Mais comment et où ? » demande le critique ; et il ajoute : « Il n'y avait point encore de lieu privilégié où l'on consultât le Seigneur. » Cette assertion est fausse, et c'est un déguisement de la vérité ou une ignorance grossière des usages les plus communs de l'antiquité. Les païens mêmes avaient dans l'intérieur de leurs maisons un lieu séparé de tout usage profane qui leur servait d'oratoire, et dont tous les auteurs parlent sous le nom de *penetrale*, *penetralis*, au pluriel *penetralia*. C'est dans un lieu pareil que Rebecca alla consulter le Seigneur, et qu'elle reçut la réponse qu'on lit dans le texte. Dieu est bien maître d'apparaître où il veut ; il est partout, et, sans sortir de son repos adorable, il semble venir à nous, par privilége, dans les temples que nous lui consacrons, ou dans le sanctuaire de notre cœur, où il nous rend ses oracles de la manière qu'il lui plaît (*a*).

(*a*) Keil (*op. cit.* p. 198) : Où Rébecca alla-t-elle chercher cette révélation divine ? En l'absence de toute donnée positive, on ne saurait le déterminer d'une manière certaine. Probablement, dans quelque lieu déjà consacré à Jéhovah par la prière et le sacrifice. D'autres ont songé à un prophète, Abraham ou Melchisédech, qu'aurait consulté Rebecca ; mais cet usage ne paraît avoir commencé que plus tard.

NOTE LX.

Esaü naît couvert de poils.

GEN. XXV, 25.

« Il est rare, dit Voltaire [1], qu'un enfant naisse tout velu, il » n'est pas moins rare qu'un enfant en tienne un autre par le » pied : ce sont des choses qui n'arrivent plus. » La rareté d'un événement ne doit point faire douter de sa vérité, quand il est rapporté par un historien digne de foi, et qui aurait pu être démenti, si le fait eût été douteux, non-seulement par les Juifs, mais par les Iduméens. Ce nom d'*Iduméens*, le mont de *Seir* et la mer *Idumée* ou *Erythrée*, ou mer *Rouge*, sur les bords de laquelle habita le prince *velu*, *Seir*, le prince *roux*, *Edom*, *Esaü*, sont autant de monuments authentiques de la vérité de ce fait (*a*).

La naissance d'un enfant tout velu devient moins surprenante, quand on sait qu'il en naît encore de temps en temps qui sont couverts de poils, avec des cheveux, et même avec des dents.

Le phénomène d'un enfant qui, en naissant, en tient un autre par le pied, cesse aussi d'étonner quand on jette les yeux sur les planches d'un livre de chirurgie. On y aperçoit des situations bien plus extraordinaires [2].

(*a*) Le phénomène d'un enfant qui vient au monde couvert de poils est connu des médecins sous le nom d'*hypertrichose*. Esaü signifie *le poilu; Edom, le rouge*. Quant au nom de la mer *Rouge*, nous croyons qu'il ne se rattache en rien au fils aîné de Jacob.

[1] *Bible expliquée*. — [2] Voy. Mauriceau, *sur les accouchements*.

NOTE LXI.

Droit d'aînesse chez les Patriarches.

GEN. XXV, 31.

« Il n'y avait pas encore de droit d'aînesse [1], puisqu'il n'y » avait pas encore de lois positives. » A qui persuadera-t-on que plus de deux mille ans après la création et six cents au moins après le déluge, il n'y avait point encore de lois positives ? Il y avait certainement des usages, un droit des gens ; or, c'est dans ces usages, dans ce droit des gens, que le droit d'aînesse semble avoir pris sa source. Il est même dans l'ordre de la nature qu'un père conçoive une tendre affection pour le premier fruit de son mariage, pour l'enfant qui lui a fait éprouver les premiers mouvements de l'amour paternel. Ce sentiment était plus vif dans les premiers âges du monde, lorsque chaque famille était une petite république isolée. Le cœur était moins partagé par la multitude des affections sociales ; les enfants étaient la force et la richesse de leur père. L'aîné était destiné, par la nature, à être le chef de la famille, si le père venait à manquer : c'est ce qui rendait le droit d'aînesse si sacré et si précieux chez les patriarches. Mais à mesure que les peuplades se sont augmentées et civilisées, le pouvoir paternel a diminué, et le droit d'aînesse a perdu son prix ; on en est venu jusqu'au point de regarder ce droit comme injuste.

« Ce n'est que dans le Deutéronome qu'on trouve que l'aîné » doit avoir double portion. » Voici les termes de cette loi [2] : « Si un homme a deux femmes dont il aime l'une et n'aime pas l'autre, et que ces deux femmes ayant eu des enfants de lui, le fils de celle qu'il n'aime pas soit l'aîné.... il reconnaîtra pour son aîné le fils de celle qu'il n'aime pas, et il lui donnera une portion double dans tout ce qu'il possède, parce qu'il est l'aîné de ses enfants, et que le droit d'aînesse lui est dû. »

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Deut.* XXI, 15 et 17.

N'est-il pas évident que cette disposition de la loi n'est que l'application qu'elle fait à un cas particulier de la prérogative des aînés, fondée sur des maximes bien antérieures et universellement reçues ? Ce n'est point assurément en vertu de la loi du Deutéronome que, chez les Perses et chez tant d'anciens peuples, le premier né succédait à la couronne après la mort de son père.

NOTE LXII.

Jacob achète à son frère le droit d'aînesse.

GEN. XXV, 32 SUIV.

« La plupart des Pères [1] ont condamné Esaü et justifié Jacob, » quoiqu'il paraisse par le texte qu'Esaü périssait de faim, et » que Jacob abusait de l'état où il le voyait.... Il n'y a point de » tribunal sur la terre où Jacob n'eût été condamné. » D'autres incrédules n'ont pas censuré avec moins d'aigreur la conduite de Jacob, qui profita de la lassitude de son frère pour acheter de lui le droit d'aînesse à très-vil prix.

1° Le droit d'aînesse n'était pas inaliénable; il a souvent été transporté aux puînés. Ainsi Caïn, fils aîné d'Adam, fut privé de ses droits en punition de son crime; Seth lui fut substitué. Japhet, fils aîné de Noé, fut moins privilégié que Sem; Isaac fut préféré à Ismaël son aîné, mais qui était né d'une étrangère, etc., etc.

2° Si, par le droit d'aînesse vendu à Jacob par Esaü, on entend *les biens de la succession paternelle*, ce reproche est faux. Esaü eut pour partage, aussi bien que son frère, «la rosée du ciel et la graisse de la terre, » l'abondance de toutes choses [2]. Lorsque Jacob, revenant de la Mésopotamie, où il s'était enrichi, voulut lui faire des présents, il répondit [3] : « Je suis assez riche, mon frère; gardez pour vous ce que vous avez. » Or, ce que Jacob possédait pour lors était le fruit de son travail ; Isaac vi-

[1] *Bible expliquée*. — [2] *Gen*. XXVII, 39. — [3] *Gen*. XXXIII, 9.

vait encore, et à sa mort il n'y eut point de dispute entre les deux frères pour le partage de sa succession [1].

Qu'était-ce donc que le droit d'aînesse vendu par Esaü et acheté par Jacob? le privilége d'avoir, dans la suite des siècles, une postérité plus nombreuse et plus puissante, d'y conserver le culte du vrai Dieu, d'avoir la prérogative de lui offrir des sacrifices, d'entrer dans la ligne des ancêtres du Messie : telles étaient les bénédictions promises aux patriarches Abraham et Isaac. Plus ce droit d'aînesse était sacré, plus le crime de vendre un privilége si auguste était énorme, surtout pour une chose aussi disproportionnée qu'un plat de lentilles. Esaü n'en fit cependant aucun cas, « se souciant fort peu, dit l'Ecriture [2], de la vente qu'il venait de faire de ce droit. » Il aggrava sa faute en épousant deux étrangères, desquelles Isaac et Rebecca eurent lieu d'être très-mécontents.

Quoique le récit de Moïse soit très-succinct et détaille peu de circonstances, il en dit assez pour nous faire comprendre qu'Esaü était naturellement violent, impétueux dans ses désirs, déterminé à les satisfaire, quoi qu'il en pût arriver. Il se fit un jeu de son serment et de son droit de primogéniture; quand il vit les suites de son imprudence, il forma le dessein de tuer son frère; il n'inspira point à ses femmes le respect qu'elles auraient dû avoir pour Isaac et Rebecca [3]. Cette conduite est beaucoup plus répréhensible que celle de Jacob. Il mérita donc d'être privé d'un droit qu'il apprécia si peu; et la providence divine lui ôta ce que sa convention avec Jacob n'eût pu seule lui enlever. Car nous ne prétendons pas soutenir la validité intrinsèque du marché des deux frères; mais nous soutenons qu'Esaü est beaucoup plus blâmable de l'avoir accepté, que Jacob de l'avoir proposé.

---

[1] *Gen.* xxxv, 29. — [2] *Ibid.* xxv, 34. — [3] *Ibid.* xxvii, 46.

NOTE LXIII.

Abimélech, roi de Gérare, et Rebecca.

GEN. XXVI.

« On a cru, dit Voltaire [1], qu'il n'y a jamais eu de ville dans » cette solitude (de Gérare). »

Nous avons déjà prouvé [2], contre le même critique, l'existence de la ville de Gérare, métropole des Philistins, située entre Cadès et Sur, dans un bon pays. Les famines dont parle l'Ecriture n'étaient que des défauts d'approvisionnements, tant pour la maison d'Abraham que pour celle d'Isaac, qui, occupés de la pâture de leurs immenses troupeaux, semaient et récoltaient peu, et par conséquent étaient obligés d'aller au loin acheter des blés quand la récolte n'était pas abondante dans le pays de Gérare, comme cela arrive dans les meilleures contrées. Ainsi, l'observation du critique n'est pas plus sensée que la réflexion impie qui la suit : « Dieu ne donne point de pain à Isaac, mais il lui donne des visions. » C'est ainsi que le blasphémateur se joue de la Divinité.

« 2° L'auteur sacré, ajoute-t-il [3], ne perd pas une seule occa- » sion de promettre à la horde hébraïque, errante dans ces dé- » serts, l'empire du monde entier. »

Dieu n'a jamais promis à Abraham ni aux Juifs l'empire du monde ; il a promis seulement au Père des croyants une postérité très-nombreuse, une postérité dont la population égalera les étoiles du ciel et les sables de la mer; et c'est ce qui s'est vérifié à la lettre; les Hébreux, les Iduméens, les Ismaélites, les Arabes, qui descendent tous d'Abraham, prouvent combien a été nombreuse la postérité de ce patriarche. Voltaire a-t-il ignoré que les Arabes ont étendu leur empire dans les trois parties du monde connu ? Et quelle est la partie du globe où l'on ne trouve encore aujourd'hui des Juifs ?

[1] *Bible expliquée.* — [2] Note LIII. — [3] *Bible expliquée.*

« 3° Voilà [1] le même mensonge qu'on reproche à Abraham, » et c'est pour la troisième fois. C'est le même Abimélech, à ce » qu'il paraît, car il a le même capitaine de ses gardes que du » temps d'Abraham... Il enlève Rebecca, comme il avait enlevé » Sara quatre-vignts ans auparavant... Il avait alors cent dix » ans. »

Il n'y a pas plus de mensonge dans ce que dit Isaac, que sa femme est sa sœur, que dans ce qu'Abraham avait dit de la sienne, puisque les noms de frères et de sœurs se donnaient, chez les Orientaux, aux enfants des frères et des sœurs. Laban, petit-fils de Nachor, était frère d'Abraham, et Isaac, étant fils d'Abraham, frère de Nachor, il s'ensuit, selon cet usage, qui était reçu chez les Hébreux et les peuples circonvoisins, que Rebecca, sœur de Laban, nièce d'Abraham, femme d'Isaac, pouvait sans mensonge être appelée *sa sœur*. Mais il faut mentir, et bien grossièrement, pour dire que le roi de Gérare enleva Rebecca; le contraire est constant par le récit de la Genèse. Plusieurs savants nient que cet Abimélech soit le même que celui qui régnait à Gérare du temps d'Abraham; ils pensent de même sur le capitaine de ses gardes. Le même nom pouvait se perpétuer à Gérare dans les héritiers de la même dignité, comme celui de Pharaon se perpétua en Egypte, et, bien des siècles après, celui de César à Rome (*a*). Cependant, si on a égard aux proportions de la vie humaine et à la longueur qu'elle avait à cette période; il se pourrait fort bien que ce fussent les mêmes personnes. La vie humaine allait alors communément jusqu'à 180 ans; et en supposant qu'Abimélech et Phicol avaient environ trente ans au voyage d'Abraham, ils n'auraient eu qu'environ 110 ans à celui d'Isaac, durée qui est bien au-dessous des bornes de la vie humaine à cette époque.

« 4° On ne voit pas [2] comment Isaac put semer dans une terre » qui n'était pas à lui. »

Où voit-on qu'elle n'est point à lui? N'a-t-il pas pu l'acheter comme Abraham acheta le champ et la grotte d'Hébron? Dans

(*a*) La comparaison d'un passage du premier livre des Rois (ch. XXI, 11) avec le titre du psaume XXXIII ne laisse aucun doute à cet égard.

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Ibid.*

un pays aussi beau et aussi fertile, et dans des temps où la population n'était pas encore très-nombreuse, combien de terres vagues et incultes ont pu lui fournir un champ propre à recevoir ses semences? Mais il est probable qu'il ne l'a ni acheté ni pris sur des terres vagues, mais qu'Abimélech lui-même le lui a offert et lui a permis de le cultiver et de l'ensemencer.

Nous aurons lieu d'observer plus d'une fois que Voltaire veut absolument, et contre la déposition des auteurs contemporains, des historiens nationaux et des témoins oculaires, que la Palestine ait toujours été déserte, qu'elle n'ait jamais été et ne soit encore aujourd'hui qu'un pays de sable. Avec un pareil aveuglement, il n'est pas possible de voir 5° « comment Isaac a pu semer dans un désert de sable, et encore moins « comment il eut une récolte de cent pour un. » Pour ne pas ouvrir les yeux sur la fausseté du système qu'il s'est fait sur ce point, et que nous réfuterons dans la suite, de la manière la plus victorieuse et par des preuves sans réplique, quand nous traiterons de l'immense population des Hébreux sous David et Salomon, et de la fertilité de la Palestine, Voltaire aime mieux traiter de fable ce qu'on rapporte de la fécondité de l'Egypte, de la Mésopotamie, de la Sicile, de la Chine, des terres de Babylone, qui produisaient trois cents pour un. Il nie que dans le jardin le mieux cultivé un grain de blé, tombé au hasard, produise plus d'une centaine de grains. Qu'on lui oppose mille expériences du contraire; qu'on lui cite Pline qui dit qu'un gouverneur d'Afrique envoya à Auguste un germe de blé qui contenait 400 épis; qu'on le renvoie aux terres des environs de Sienne en Italie, où de nos jours on voit des grains de blé qui rendent vingt-quatre épis, et des muids qui rendent jusqu'à cent et cent cinquante muids, il niera tout, il rejettera tout contre l'évidence des faits et contre sa propre conviction, et ne sera satisfait que quand il aura persuadé à ses admirateurs enthousiastes, qui le croient sur sa parole, que la Palestine n'a jamais été qu'un affreux désert, et que les plaines fertiles de Gérare n'ont jamais rien pu produire.

Pour en revenir à la récolte extraordinaire que fit Isaac, elle avait trois causes : la première était la fécondité du sol; nous l'avons prouvé dans notre note LIII; la seconde, le repos dans lequel languissaient les terres qu'Isaac ensemença. Tout le monde

sait qu'un terrain propre à la culture et fertile par lui-même est d'une fécondité bien plus grande quand il n'a point porté de grains depuis longtemps, et lorsque des moissons annuelles n'en ont point épuisé les sels. La troisième est la bénédiction particulière de Dieu sur les travaux d'Isaac.

6° La difficulté suivante a quelque chose de plus spécieux; c'est un fait particulier qu'il faut éclaircir. « Il n'y a point de » torrent dans ce pays [1], si ce n'est quelques filets d'eau saumâtre : les caravanes qui passent par ce désert sont obligées » de porter de l'eau dans des outres. »

Il s'agit du terrain situé entre Gérare et le bord de la mer, au milieu duquel Bersabée était, quelques lieues à l'est-sud-est de Gaza. D'abord Eusèbe [2] et saint Jérôme [3] nous apprennent que de leur temps « Bersabée etait un gros bourg où il y avait garnison romaine. » Les Romains auraient-ils établi une garnison dans un lieu entièrement dépourvu d'eau potable? Le premier livre des Rois nous montre là le torrent de Besor [4]; Eratosthène, cité par Strabon [5], nous y montre aussi « plusieurs courants d'eau qui descendent de l'Arabie et se rendent vers Rhinocorure. » Thévenot, dans son voyage du Caire à Gaza, dit : « On com- » mence à voir à Canniones quantité d'arbres et de bonnes prai- » ries; aussi ont-ils quantité de bétail très-gras; il y a dans le » château un saki de fort bonne eau. Nous partîmes de Cannio- » nes le samedi, sixième avril, avant cinq heures du matin.... » sur les six heures, nous trouvâmes une sibil d'eau amère, et » sur les sept heures une autre meilleure; un peu après, nous » découvrîmes la ville de Gaza. Sur les huit heures et demie, » nous trouvâmes un pont sous lequel passe l'eau des prés qui » sont fort spacieux, et garnis d'arbres fruitiers de toutes sortes. » Ils ont quantité de beau bétail. Au bout de ce pont, il y a un » puits de bonne eau. Environ une heure après, nous trouvâmes » deux sibils peu éloignées l'une de l'autre; nous arrivâmes » vers les dix heures et demie à Gaza [6]. » Le pont que passa Thévenot, deux heures avant que d'arriver Gaza, doit être sur le

[1] *Bible expliquée.* — [2] *Onomasticon.* — [3] *De locis Hebræor.* — [4] I *Reg.* xxx, 10. — [5] Liv. XVI. — [6] *Voyage du Levant*, liv. II, chap. xxxv.

torrent à l'embouchure duquel était situé, selon Sozomène [1], le bourg de Tabatha, à cinq milles de Gaza, selon saint Jérôme [2]. Il y a donc au midi de Gaza des courants d'eau qui descendent de l'orient, c'est-à-dire du canton où furent situés Gérare et Bersabée. C'est précisément dans ces courants que les caravanes qui vont de Syrie en Egypte font leur provision d'eau (*a*).

NOTE LXIV.

Isaac bénit Jacob à la place d'Esaü.

Gen. xxvii.

Jacob, par le conseil de sa mère, trompe Isaac par un mensonge pour obtenir la bénédiction destinée à Esaü. Ce fut une faute de la part de l'un et de l'autre. Nous ne sommes point obligés de justifier toutes les actions des patriarches, puisque les écrivains sacrés qui les rapportent ne les approuvent point. Il n'est pas nécessaire non plus de dire que c'étaient des types, des figures, des mystères qui annonçaient des événements futurs; cela ne suffirait pas pour les excuser; comme aussi, d'un autre côté, des actions même fautives et condamnables en elles-mêmes *ont pu cependant*, après avoir été commises et sans avoir jamais été approuvées, devenir des types ou des figures d'autres événements futurs. Ces actions fautives des patriarches n'ont pas dû être commises afin de figurer d'autres événements; mais, après qu'elles ont eu lieu contre la volonté de Dieu, qui condamne toujours ce qui est mal, elles ont pu être destinées à figurer et représenter des événements postérieurs.

(*a*) Les géographes ou voyageurs contemporains confirment ce témoignage. Voyez Ritter, *Erdkunde*, 14, p. 1084; Robinson, II, 647. Ce dernier identifie le torrent de Gérare de la Genèse (xxvi, 17), le Bésor du premier livre des Rois (xxx, 9, 10) et le Wadi Schériah actuel, qui se jette dans la Méditerranée, un peu au S. de Gaza.

[1] *Hist.* liv. III, ch. iv. — [2] *Vita S. Hilarionis.*

D'après ces principes, nous concevons que Dieu, qui avait annoncé ses desseins sur les deux enfants d'Isaac et de Rebecca, ne voulût pas y déroger pour punir deux coupables. Isaac lui-même, instruit du mensonge de Jacob, ne révoqua point sa bénédiction ; il la confirma, parce qu'il se souvint de la promesse que Dieu avait faite à Rebecca ; il dit à Esaü : « Ton frère a reçu la bénédiction que je te destinais ; il sera béni et tu lui seras soumis [1]. » Lorsque Jacob partit pour la Mésopotamie, Isaac lui renouvela les bénédictions et les promesses faites à Abraham [2].

Il ne faut pas en conclure, avec les incrédules, que Dieu récompensa la tromperie de Jacob ; il n'est point ici question de récompense, mais de l'exécution d'une promesse que Dieu avait faite avant que Jacob fût au monde. Celui-ci fut même puni de son mensonge par la crainte que lui inspirèrent, pendant longtemps, les menaces d'Esaü [3].

Venons maintenant aux difficultés des incrédules contre cette histoire. « Il paraît impossible, dit Voltaire [4], qu'Isaac, ayant » reconnu la voix de Jacob, ait été trompé par la peau du che» vreau dont Rebecca avait couvert les mains de Jacob. Quel» que poilu que fût Esaü, sa peau ne pouvait ressembler à celle » d'un chevreau ; l'odeur de la peau d'un animal fraîchement » tué devait se faire sentir ; Isaac devait trouver que les mains » de son fils n'avaient pas d'ongles. » L'incrédule suppose ici qu'un vieillard aveugle et couché sur un lit, qui ne se défie de rien, prend toutes les précautions possibles et saisit toutes les nuances, comme le pourrait faire quelqu'un qui a l'usage plein et entier de ses sens, et qui est sur ses gardes. Isaac n'eut quelque soupçon que lorsqu'il entendit une voix qui ressemblait plus à celle de Jacob qu'à celle d'Esaü ; mais aussitôt il se rassura en touchant une peau velue, il se reposa sur l'assurance qu'on lui donna de nouveau que c'était Esaü. Il fut étonné lui-même de l'erreur, quand il s'aperçut de la fraude [5]. Ajoutons qu'aucun motif n'aurait pu engager l'historien sacré à forger cette narration ; il aurait eu plutôt *intérêt à la supprimer*, car elle n'était pas honorable à la postérité de Jacob.

[1] *Gen.* XXVII, 33. — [2] *Ibid.* XXVIII, 4. — [3] *Ibid.* XXXII, 11 suiv. — [4] *Bible expliquée.* — [5] *Gen.* XXVII, 33.

Où est l'impossibilité qu'Isaac, ayant reconnu la voix de Jacob, ait été trompé par la peau dont sa mère lui avait couvert les mains et le cou? 1° Il n'y a point d'animal dont le poil ressemble mieux à celui d'un homme velu que le chevreau. 2° La peau d'un animal fraîchement tué ne se fait point sentir, ce n'est qu'au bout de quelques jours, et quand il fait chaud; d'ailleurs, l'odeur des parfums que Rebecca répandit sur Jacob avait prévenu cet inconvénient. 3° L'Ecriture ne dit pas que Rebecca couvrit les ongles de son fils, et il est ridicule de vouloir qu'Isaac ait tâté au bout de ses doigts pour reconnaître s'il y avait des ongles.

« On punirait, ajoute le critique [1], dans nos tribunaux, Jacob » et Rebecca, comme ayant commis un crime de faux. » Les tribunaux ne punissent point une tromperie comme crime de faux, quand celui qui a été surpris ratifie ce qu'il a fait, après qu'il a été pleinement instruit.

« Rebecca paraît encore plus méchante que Jacob. » Rebecca, mère de deux enfants jumeaux et d'un caractère entièrement opposé, aime le plus doux, le plus docile. Elle a bien des sujets de se plaindre de l'autre; son caractère emporté, son peu de respect pour l'autorité paternelle et maternelle, sa désobéissance à la loi positive de Dieu, qui défend à Abraham et à ses enfants d'épouser des femmes Chananéennes, l'humeur arrogante de ses deux belles-filles, tout l'éloigne d'Esaü, et augmente sa tendresse pour Jacob. La qualité d'aîné, qui donne au premier l'autorité sur le second, l'alarme et lui fait tout craindre pour Jacob. Elle a appris que celui-ci a acheté de son frère son droit d'aînesse, qu'Esaü lui a assuré indignement avec serment pour une vile nourriture. Ce dernier trait la remplit d'indignation, et augmente sa tendresse pour Jacob. L'occasion se présente d'assurer à ce dernier les avantages les plus précieux de ce droit, en lui faisant obtenir la bénédiction paternelle; elle la saisit, ses desseins réussissent, et quoiqu'elle emploie pour cette fin un moyen qu'on ne peut excuser ni approuver, elle ne mérite cependant pas d'être taxée de scélératesse, de perfidie et de noirceur, et d'être condamnée par tous les tribunaux de la terre.

[1] *Bible expliquée.*

Le bon Isaac lui-même, son époux, instruit de tout ce qui s'est passé, ne rétracte pas sa bénédiction, comme nous l'avons déjà observé; il ne blâme ni Rebecca ni Jacob; mais comme ravi en extase, après quelques réflexions sur la conduite de sa femme et de ses deux enfants, il se rappelle les oracles divins qui donnent au plus jeune de ses deux fils la prééminence sur son aîné; il se rappelle l'inconduite de cet aîné, les bonnes qualités du cadet, alors il s'écrie : Je l'ai béni, et il sera béni. Tu as vendu ton droit, ô Esaü ! Il l'a acheté : la bénédiction lui appartenait, il la reçue; je l'ai béni, et il sera béni.

Enfin Esaü dans son désespoir, quoique plein d'injustes sentiments contre son frère, ne lui reproche cependant ni méchanceté, ni crime de faux; il reconnaît même que c'est par sa faute qu'il a été privé de la bénédiction à laquelle il avait droit par sa qualité d'aîné; que le nom de Jacob, qui signifie *supplantateur*, aurait bien dû l'avertir d'être plus circonspect, de ne lui point vendre par dérision son droit d'aînesse; que cette première faute l'a conduit à la perte qu'il déplore. C'est avec raison, dit-il, qu'on l'a nommé *supplantateur* : voilà la seconde fois que je suis sa dupe; il m'a surpris mon droit d'aînesse, et aujourd'hui il m'enlève ma bénédiction.

« Comment Dieu put-il attacher ses bénédictions à celles d'I-
» saac, extorquées par fraude, etc. »

C'est que, comme nous l'avons dejà dit, Isaac ratifia sa bénédiction après que la fraude eùt été découverte; c'est qu'il reconnut alors qu'Esaü avait justement mérité d'en être privé par le peu de cas qu'il en avait fait, ainsi que du nom de Dieu qu'il avait appelé en témoignage avec autant de légèreté que d'indécence; c'est enfin qu'il était arrêté dans les décrets de Dieu que ce serait à la race de Jacob, et non à celle d'Esaü, que passeraient les promesses et les bénédictions promises à Abraham et à ses descendants (*a*).

(*a*) « Il y a toujours deux choses dans les événements humains : la liberté de l'homme qui peut faire le mal; la providence de Dieu qui, par ce mal qu'il réprouve, atteint le bien qu'il poursuit. Il n'y a nulle solidarité entre ces deux choses, et le bien que Dieu tire de nos mauvaises passions ne les justifie pas plus que celles-ci ne l'incriminent. » A. Nicolas, *Etudes philosoph.* III[e] partie, ch. IV.

« Esaü se mit à braire. »

C'est ainsi que Voltaire rend ces mots de l'Ecriture : *Irrugiit clamore magno*. Apparemment, il ne savait pas que *braire* en latin est *rudere*, et qu'*irrugire* marque le rugissement du lion, expression aussi noble que celle du traducteur est abjecte ; expression qui caractérise bien Esaü dans la position cruelle où il se trouvait. Après cette traduction digne de lui , il donne la note suivante :

« Une partie de ceux qu'on croit les descendants d'Esaü furent » vaincus, à la vérité, par la race des Asmonéens, mais ils prirent toujours leur revanche ; ils aidèrent Nabuchodonosor à » ruiner Jérusalem ; ils se joignirent aux Romains ; Hérode iduméen fut créé, par les Romains, roi des Juifs, et longtemps » après ils s'associèrent aux Arabes de Mahomet ; ils aidèrent » Omar et ensuite Saladin à prendre Jérusalem ; ils en sont encore les maîtres en partie, et ils ont bâti une belle mosquée » sur les mêmes fondements qu'Hérode avait établis pour bâtir » son superbe temple ; ils partagent avec les Turcs la seigneurie » de ce pays, depuis Joppé jusqu'à Damas. Ainsi, presque dans » tous les temps, c'est la race d'Esaü qui a été véritablement » bénie. »

La bénédiction prophétique donnée par Isaac [1] a deux perspectives : l'une qui nous montre Esaü soumis à Jacob, et l'autre qui dans le lointain nous représente Esaü dominant sur Jacob. Ce sont ces deux perspectives qu'il ne faut point perdre de vue. Cependant, le critique nous dérobe la première. Il avait déjà affirmé qu'Esaü ne fut point assujéti à Jacob, comme s'il s'agissait des deux frères dans cette prophétie, et non pas de leur postérité. Il passe ensuite sous silence l'assujétissement des Iduméens aux Juifs sous le règne de David. Cependant les Iduméens, la postérité véritable et incontestable d'Esaü, *subirent sous les armes victorieuses de ce prince un joug qu'ils n'ont secoué qu'au bout de 160 ans, sous le règne de Joram. Judas Machabée et les princes asmonéens rendirent quelques siècles après au royaume de Juda son ancienne splendeur, et triomphèrent en particulier des Iduméens.*

[1] *Gen.* XXVII, 40.

La seconde partie de la prophétie s'accomplit sous le roi Joram, fils de Josaphat, ainsi qu'Isaac l'avait annoncé, en disant à Esaü : « Le temps viendra où tu secoueras son joug. » Ce que le critique ajoute des Iduméens qui se joignirent à Nabuchodonosor pour ruiner Jérusalem, est très-faux : Nabuchodonosor ravagea au contraire l'Idumée, et ne l'épargna pas plus que la Judée [1]. Dieu déclare, par Malachie, qu'il ne permettra pas que les Iduméens se rétablissent dans leur pays, comme il a replacé les Juifs dans la Palestine après la captivité de Babylone ; et c'est à ce sujet qu'il dit : « J'ai aimé Jacob et j'ai haï Esaü [2]. » Hérode, quoique de race iduméenne, fut juif de religion, et jaloux de passer pour juif d'extraction ; il ne fut établi roi par les Romains que parce qu'ils le considérèrent comme juif. Pendant le siége de Jérusalem, les Iduméens se rendirent aux Romains ; mais il ne paraît pas qu'ils aient eu aucune part au sac de la Judée [3]. Depuis cette époque, il n'est plus question d'eux dans l'histoire; au lieu que les Juifs, quoique dispersés, sont connus et distingués partout, infiniment plus nombreux, plus répandus et plus riches que les restes des anciens Perses, avec lesquels Voltaire les met en parallèle. Comment un philosophe qui prétend faire parade d'érudition, ose-t-il aller chercher au fond de la Perse et de l'Egypte une poignée de paysans idolâtres, pour l'opposer à un peuple dont la multiplication résiste depuis si longtemps aux efforts redoutables qui concourent à l'éteindre ? Enfin, personne ne prouvera jamais que les Arabes mahométans qui se sont joints aux Turcs, et qui se sont habitués dans quelques cantons de la Palestine sous leur gouvernement, soient la postérité d'Esaü : ce sont des descendants d'Ismaël, comme ils s'en vantent eux-mêmes. Il en est de même des Arabes du désert qui se joignirent à Mahomet, et de ceux qui servirent sous Omar et Saladin ; aucun d'eux n'était de race iduméenne ; car il est constant que l'Hedjaz et l'Irac arabique ont été de tout temps habités par les Agaréniens ou Ismaélites, et non par les Iduméens qui, tant qu'ils ont fait corps de nation, ont été perpétuellement resserrés dans les rochers de l'Arabie Pétrée.

[1] *Jerem.* XLIX, 20. — [2] *Malach.* I, 2 suiv. — [3] Josèphe, *Bell. jud.* liv. IV, cap. XV.

APPENDICE

L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME

d'après l'Archéologie préhistorique, la Paléontologie et la Géologie (1).

Plusieurs géologues ont prétendu, au nom de la science, assigner à l'homme primitif une antiquité prodigieuse, ou au moins dépassant de beaucoup les indications de nos saints Livres. Examinons donc si l'archéologie préhistorique, la paléontologie et la géologie peuvent déterminer scientifiquement l'âge de notre espèce et résumer l'histoire de son enfance. Pour atteindre ce but, il nous suffira de discuter les conclusions principales de M. Lyell (2), de ses émules et de ses disciples, sur l'ancienneté de

(1) La question posée par ce titre étant tout à la fois très-importante et très-actuelle, nous avons cru devoir compléter par cet appendice le peu que nous en avons dit dans les notes (*a*) des pages 44 et 57. Nous ne ferons, d'ailleurs, que suivre pas à pas un excellent article publié sur ce sujet par le P. Valroger, de l'Oratoire, dans la *Revue des Questions historiques*, octobre 1874.

(2) Surtout dans l'ouvrage intitulé : *L'Ancienneté de l'homme prouvée par la géologie*, par sir. Ch. Lyell, trad. par M. Chaper, 2e édit., augmentée d'un *Précis de paléontologie humaine*, par Hamy, 1870.

l'homme. On verra que ces conclusions, bruyamment prônées par les incrédules, n'ont aucun lien nécessaire avec les faits bien constatés, et qu'elles tranchent arbitrairement des questions insolubles dans l'état présent de nos connaissances.

I.

Il y a bientôt quarante ans, un antiquaire danois, Thomsen, cherchant à classer des instruments de pierre, de bronze et de fer trouvés dans les gisements anciens, conjectura que les populations primitives de l'Europe septentrionale n'avaient eu d'abord que des outils de pierre, puisqu'elles avaient employé successivement le bronze et le fer. Il partagea en conséquence l'histoire ancienne du Nord en trois âges : *l'âge de la pierre*, *l'âge du bronze et l'âge du fer.*

Généralisant à tort cette hypothèse, beaucoup d'antiquaires, de géologues et d'anthropologistes, enseignent aujourd'hui que *partout* le genre humain *a dû* traverser *lentement* ces trois phases, auxquelles ils attribuent *a priori* une longueur énorme.

Ces conjectures gratuites sont liées logiquement à la doctrine erronée qui place le point de départ de l'espèce humaine dans un état de sauvagerie absolue, ou même de bestialité ; et cette doctrine, à son tour, s'enchaîne à l'idée d'un progrès nécessaire, universel et constant. Cet ensemble d'hypothèses connexes est donné chaque jour comme un résultat incontestable de la *science.*

Mais l'histoire ne montre pas un seul exemple d'un peuple qui se soit élevé *par lui-même* de l'abrutissement sauvage à l'état de civilisation [1]. Les faits bien observés conduisent à penser que, si le genre humain eût été d'abord tout entier pareil aux sau-

(1) M. Lyell lui-même a dit : « La répugnance ou l'incapacité des tribus sauvages à adopter les nouvelles inventions, a été bien mise en évidence dans l'ouest de l'Amérique, puisque les habitants continuent encore aujourd'hui à se servir des mêmes ustensiles de pierre que leurs ancêtres, et pourtant de puissants empires, où l'usage des métaux dans les arts était fort connu, ont prospéré pendant trois mille ans dans leur voisinage. » *L'Ancienneté de l'homme,* etc., p. 418.

vages les plus dégradés, ou même aux singes anthropomorphes, il ne fût jamais sorti de cet abrutissement primitif sans une influence surhumaine.

L'usage du bois et de la pierre étant plus facile que celui des métaux, il était naturel que les hommes se fissent d'abord des instruments de bois et de pierre. Lors même que l'usage du cuivre, de l'étain, du bronze et du fer a été connu, la majeure partie des populations pauvres, qui vivaient de chasse, de pêche ou du soin des troupeaux et des produits de l'agriculture, a dû continuer indéfiniment à se faire des couteaux et des haches en silex, des pointes de lance et de flèches en os et en corne (1).

Toutes les matières qui se trouvaient à la portée de l'homme, dans chaque lieu, ont été plus ou moins exploitées par lui, quand il a pu facilement s'en faire des armes ou des outils. Mais ces armes, ces outils, ne portant point leurs dates, comme des médailles, rien, dans tout cela, ne saurait fournir les éléments d'une chronologie pour l'histoire primitive de l'espèce humaine.

De nos jours, les Indiens de la Californie, avec les débris des bouteilles de verre apportées par les Européens, taillent très-adroitement des pointes de flèches qu'on pourrait prendre pour des objets antéhistoriques. Les Japonais, si habiles à travailler les métaux, fabriquent encore avec du silex, qui ne leur coûte rien, des pointes de flèches de l'aspect le plus archaïque.

Durant quinze ou vingt siècles après le déluge de Noé, les familles aventureuses qui arrivèrent d'Asie en Europe, vivant de chasse et de pêche, purent être réduites *généralement* à se faire des armes et des outils de pierre, d'os, de corne, de bois de rennes ou de cerfs (2). Mais s'ensuit-il que notre espèce ait

(1) Un antiquaire suédois, M. Nilson, a constaté que les sauvages de la Nouvelle-Zélande, d'Othaïti, de l'île de Pâques, de la Californie, du Groenland et d'autres régions australiennes et américaines, employaient naguère généralement des instruments de pierre semblables à ceux qui paraissent avoir servi aux anciens habitants des Gaules, de la Germanie, de la Scandinavie, de la Grande-Bretagne.

(2) M. H. Martin n'a fait que résumer une opinion incontestée quand il a dit : « Les Galls ou Gaulois primitifs devaient offrir beaucoup d'analogie avec les sauvages belliqueux de l'Amérique du Nord. Des haches

traversé d'abord une immense période d'ignorance grossière, où l'on ne savait employer que le bois, les os et la *pierre* ? s'ensuit-il qu'à cette longue période ait succédé lentement deux autres périodes indéfinies, caractérisées par l'usage du *bronze*, puis par celui du *fer* ?

Un des hommes qui ont le plus abusé du nom de la science pour accréditer ces fantaisies chronologiques, K. Vogt, a fait, dans un instant de franchise, les aveux que voici : « Les périodes de la *pierre*, du *bronze* et du *fer* se sont continuées les unes dans les autres, et leur évolution n'a pas dû se faire partout avec la même promptitude. Il pouvait y avoir en Europe des peuples qui connaissaient les métaux et savaient s'en servir, tandis que des tribus voisines restaient étrangères à la connaissance et à l'usage des métaux durant de longs siècles. Il est certain aussi que des instruments de pierre et d'os furent encore employés longtemps, alors même que ceux de bronze étaient généralement répandus... Le temps n'est pas loin où la fronde était encore employée comme arme de guerre (1) . »

Aujourd'hui même, les paysans de la Thessalie, de la Thrace et des régions danubiennes, le long de la mer Noire, emploient une machine garnie de couteaux d'obsidienne ou de silex. En Tzaconie, dans le Péloponèse, on choisit, pour faire cette machine, les parties quartzeuses de la pierre meulière. L'île de Milo paraît avoir fait, dès la plus haute antiquité, un grand commerce d'obsidiennes taillées, pour servir de hache-paille et de fléau.

Les collections égyptiennes de Paris et de Berlin contiennent, avec des armes de métal, quelques outils de silex fort tranchants.

Dans un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1870, M. Mariette a montré que les Egyptiens employèrent toujours

et des couteaux de pierre qu'on retrouve parfois enfouis dans notre sol, pêle-mêle avec des ossements humains, des flèches armées de cailloux pointus, des épines durcies au feu, des dards enflammés, un bouclier long et étroit, telles étaient leurs armes offensives et défensives ; de petites barques d'osier recouvertes d'un cuir de bœuf, telle était leur marine. » *Hist. de France.*

(1) *Archiv. für Anthropologie.* Erst. Band. 1866. S. 8.

concurremment la pierre et les métaux pour la fabrication de leurs instruments et de leurs armes. Son Mémoire donna lieu à un échange d'observations résumé en ces termes : « Les expressions d'*âge de pierre* et de *temps préhistoriques*, dont on a beaucoup abusé, ne peuvent être maintenues sans des distinctions et des restrictions considérables [1]. » Le sens de ces expressions varie en effet d'un auteur à un autre. Beaucoup d'écrivains paraissent se faire illusion en employant ces mots vagues d'une manière ondoyante, qui entretient et propage la confusion de leurs idées.

L'Egypte étant absolument dénuée de métaux, tandis que le silex s'y présente sous toutes les formes, il est naturel qu'à toutes les époques on y ait plus ou moins employé la pierre pour suppléer à la rareté des métaux. De nos jours encore, M. Mariette a vu, à Abydos, un Arabe se faire raser la tête avec un éclat de silex.

La paresse des populations sauvages et barbares a dû les condamner à faire généralement usage de la pierre, du bois, de la corne et des os, dans les contrées mêmes où la Providence avait préparé des trésors métalliques, dont l'exploitation eût exigé des travaux collectifs persévérants.

Un des faits mis en lumière par M. Mariette réfute, d'une manière piquante, l'hypothèse chimérique d'un progrès industriel continu : les instruments de pierre abondent surtout dans les tombeaux de l'époque grecque et romaine, et *les plus anciens sont les mieux travaillés*.

Dans un volume intitulé : *Etudes sur l'antiquité historique, d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques* (1871), qui complète les recherches de M. Mariette sur l'histoire de l'industrie égyptienne, M. Chabas a voulu se rendre compte de l'antiquité relative des stations dites de l'*âge de pierre*, et il est arrivé à conclure qu'une partie considérable de ces stations n'est pas antérieure au xe siècle avant notre ère. Il croit

[1] M. l'abbé Richard a retrouvé, dans le tombeau de Josué, des couteaux de pierre, des scies, des pièces plates, allongées ou arrondies, d'une ressemblance évidente avec tous les objets qu'on nomme préhistoriques dans nos contrées. Voy. les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1870, tom. VII, p. 357 suiv.

même que certaines stations qui renferment à la fois le bronze et le silex, descendent jusqu'à l'époque romaine. Pendant les siècles qui ont précédé notre ère, l'Europe, dit-il, présentait des états de civilisation très-variés, comme, de nos jours, on voit en Australie des contrées sauvages à peu de distance de villes où règnent tous les raffinements de l'industrie. Les théories sur l'âge de la pierre, ses subdivisions et les autres âges réputés préhistoriques, n'ont, suivant lui, aucune solidité : les découvertes sur lesquelles elles reposent sont nombreuses, mais trop souvent contradictoires pour qu'on puisse, quant à présent, y trouver les éléments d'un classement chronologique indiscutable.

Un archéologue de Berlin, le Dr Pallmann, s'est moqué à bon droit des tableaux où l'on peint ces trois âges et leurs subdivisions : « Ces fantaisies ne méritent pas d'être réfutées.. . Quand rien de mieux n'est possible, des directeurs de musées peuvent classer les objets antiques d'après *leur matière*, pierre, bronze et fer, comme un bibliothécaire qui placerait ses livres d'après leur format, in-folio, in-4°, in-8°, sans égard à leur contenu. Mais on n'a rien gagné par là pour la chronologie ou l'ethnographie des peuples auxquels appartiennent ces objets (1). »

Dans l'Europe occidentale, pas plus qu'en Egypte, en Asie et en Grèce, les instruments de bronze n'exclurent ceux de pierre. Le riche dépôt lacustre de Concise, dans le canton de Vaud, contenait ensemble des ustensiles et des bijoux de bronze, entre autres des épingles à têtes ornées de fines gravures, avec une multitude d'objets en pierre, en os et en bois de cerf. — Il y a quelques années, on découvrit à Vienne, en Dauphiné, en construisant une maison, une agglomération d'objets antiques, parmi lesquels se trouvaient deux haches de pierre polie, avec des statuettes de bronze du plus beau style et les lames de grands ciseaux de fer. La présence d'une monnaie de Lucilla, femme de Lucius Verus, fait présumer que l'enfouissement de ce dépôt remontait seulement à la dernière moitié du second siècle (2). — MM. Lartet et Christy ont donc raison de présumer que « l'em-

(1) *Die Pfahlbauten und ihre Bewohner.* 1866.

(2) Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1871. Tom. VII, p. 360 suiv.

ploi d'armes et d'outils en pierre s'est continué, chez nos peuples occidentaux, jusqu'aux invasions romaines, et peut-être (certainement) plus tard, en beaucoup d'endroits, surtout dans les campagnes, loin des foyers de l'industrie et du commerce [1]. »

Un savant géologue et archéologue suisse, M. O. Heer, a résumé ainsi l'examen des objets recueillis dans les constructions lacustres, auxquelles on a voulu attribuer une ancienneté fabuleuse : « Les pilotis de l'âge de la pierre se rattachent de si près à l'âge du bronze, qu'il n'y a pas lieu de tracer une limite précise entre ces deux âges, encore bien moins de les séparer par des milliers d'années, comme on a quelquefois proposé de le faire. Il n'est pas probable que la civilisation imparfaite dont les habitations lacustres nous ont conservé tant de débris, remonte à plus de deux mille ans avant l'ère actuelle. Nous sommes donc bien loin de la haute ancienneté géologique attribuée par quelques savants aux constructeurs des palafittes [2]. » Suivant le Dr Pallmann, ces constructions dateraient seulement, pour la plupart, des quatre derniers siècles avant l'ère chrétienne [3].

Le progrès artistique et industriel ne saurait avoir un chronomètre constant, général et régulier. Un seul homme de génie et deux générations de travailleurs ont pu le faire avancer, dans certaines contrées, bien plus que des centaines de générations paresseuses et stupides n'ont su le faire ailleurs. Rien donc n'autorise à imaginer trois longues périodes de progrès insensibles, accomplis par toutes les races avec la même lenteur.

Cinq siècles, dix siècles, vingt siècles avant notre ère, des chasseurs ou des pasteurs gaulois, suisses, germains, ont pu, sans une lente préparation, manier adroitement leurs couteaux de silex, ciseler le bois et la corne, et représenter les animaux dont la vue leur était familière, comme des bergers de l'Oberland

(1) *Revue archéologique*, avril 1864.

(2) *Die Pflanzen der Pfahlbauten*, 1865.

(3) Op. cit. S. 31-161. — La première description historique relative à des habitations de cette nature est la relation que nous a donnée Hérodote d'une tribu de la Thrace, qui habitait, en l'an 520 avant J.-C., le lac Prasias, dans les montagnes de la Péonie. On rencontre encore de nos jours des habitations lacustres chez quelques peuples sauvages.

suisse, avec la pointe de leur couteau, reproduisent, par un art instinctif, les animaux de leurs montagnes, le chamois entre autres, avec plus de vérité et d'animation que ne sauraient le faire la plupart des ouvriers parisiens pourvus de l'outillage le mieux perfectionné.

Le développement des arts ne suit aucune loi de gradation chronologique. Il y a deux mille ans et plus que Phidias et Praxitèle réalisaient, sur l'ivoire et sur le marbre, leurs sublimes conceptions de beauté idéale; l'art moderne s'est réduit à les prendre pour modèles, sans les surpasser, ni peut-être les égaler. Les artistes des plus vieilles dynasties égyptiennes n'ont jamais été surpassés, ni même égalés par ceux des âges postérieurs.

A l'époque où Tacite nous montre, dans la Gaule romanisée, les écoles d'Autun fréquentées par tous les fils de la noblesse gauloise, et, dans la Germanie, plusieurs peuples jouissant d'institutions civiles, il nous dépeint leurs voisins, les *Fenni* de l'Esthonie, ignorant encore l'usage des métaux et restés dans un état de barbarie que nous accepterions à peine pour nos Aborigènes de la Gaule, contemporains des éléphants, des rhinocéros, des grands ours, et n'ayant, pour les combattre, que les haches de silex de Saint-Acheul ou les flèches de bois de rennes d'Aurignac.

II.

L'archéologie préhistorique ne trouve pas les éléments d'une chronologie dans des œuvres industrielles qui n'ont aucune date. Pour arriver à un système chronologique, elle est obligée de recourir à deux autres sciences, la paléontologie et la géologie. Mais ces deux sciences sont dépourvues comme elle de chronomètres certains, permanents et généralement applicables.

a) L'étude des terrains qui *peuvent* s'être formés depuis la création du genre humain est ce qu'il y a en géologie de plus compliqué, de plus difficile, de plus controversé. Tous les hommes compétents le reconnaissent.

M. Hébert, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Paris, disait en 1865 :

« Les événements de l'histoire primitive du globe nous conduisent sans obscurité jusqu'à l'arrivée de l'homme sur la terre, c'est-à-dire jusqu'au domaine de l'archéologie ; mais, à ce point de contact, la science est encore imparfaite.... *Cette période, la plus rappochée de nous, est de beaucoup la plus obscure, et celle qui prête la plus à de nombreuses illusions.* »

M. Contejean, professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, s'exprime d'une manière semblable, dans un traité de géologie qu'il vient de publier :

« La série des phénomènes quaternaires est fort difficile à débrouiller... Il faut bien le répéter : *Plus nous nous rapprochons des temps actuels, moins nous voyons clair*.... L'extrême diversité des terrains quaternaires, leur incohérence, leur faible épaisseur et l'absence de relations directes entre eux, opposent de très-grandes difficultés à la reconstitution de l'histoire de la période.... Les méprises sont d'autant plus faciles qu'on n'a plus affaire à des couches stratifiées dont l'ordre de superposition peut aisément se reconnaître, mais bien à des traînées, à des accumulations incohérentes, disséminées, sans relations directes, et ne se recouvrant que dans des circonstances exceptionnelles. Les débris organiques des terrains quaternaires ne peuvent diriger que dans un certain rayon, parce que les faunes des diverses parties du monde étaient déjà assez distinctes [1].

Agassiz a dit pareillement :

« Il ne faut pas se faire illusion sur l'état de nos connaissances concernant les terrains quaternaires. L'âge relatif de tous ces dépôts est loin d'être déterminé d'une manière aussi rigoureuse que celui des dépôts plus anciens. Et tant qu'il y aura du vague à cet égard, la même incertitude règnera dans la chronologie des phases du dé-

[1] *Eléments de géologie et de paléontologie*, 1874, p. 693 suiv. — « Les brèches osseuses et les limons des cavernes, dit un peu plus loin M. Contejean, ne forment que des dépôts restreints et localisés, sans aucune relation entre eux,.. On attribue à l'époque quaternaire certaines plages soulevées couvertes ou non de bancs de coquillages ; mais le plus souvent il est bien difficile de distinguer les soulèvements anciens de ceux qui ont eu lieu dans les temps modernes, et dont plusieurs continuent à s'effectuer. »

En résumant les travaux de M. Belgrand sur le bassin parisien aux âges historiques, M. A. Delaire disait : « Les phénomènes diluviens, le creusement des vallées et l'origine des dépôts de transport si variés qui recouvrent de vastes étendues sur les terrains les plus divers, sont au nombre des questions géologiques *les plus débattues et les plus obscures.*»

veloppement géologique postérieures à la formation du terrain tertiaire [1]. »

Et Elie de Beaumont :

« Rien n'est plus complexe et souvent plus difficile à débrouiller et à expliquer que la couche de matériaux incohérents, qui existe presque partout au-dessous de la couche de terre végétale. Confondre tous ces amas de matières détritiques sous le nom de *diluvium*, c'est simplement éluder les difficultés auxquelles ils donnent naissance. Les dépôts meubles sur des pentes peuvent, de même que la tourbe, contenir des produits de l'industrie humaine et des ossements humains, avec tout ce que renferment les petits dépôts diluviens répandus partout à la surface et dans les anfractuosités des roches, notamment avec des dents et des ossements d'éléphants, d'hippopotames, etc., que le transport et l'action des agents extérieurs détruisent difficilement. Mais les hommes et les éléphants dont les ossements seraient confondus dans de pareils dépôts, n'auraient pas été nécessairement contemporains. — Dans nos départements de l'Est, des dépôts de débris incohérents forment des talus plus ou moins inclinés sur les pentes et au pied des escarpements des calcaires jurassiques.... Des produits de l'industrie humaine et même des ossements humains doivent se trouver dans ces dépôts, qui sont accrus et souvent remaniés à chaque dégel, à chaque orage [2]. »

Citons encore MM. Lartet, de Vibraye et Paul Gervais :

« Lorqu'on se trouve en présence de dépôts fossilifères dont les assises superposées se distinguent nettement, il est aisé d'établir leur ancienneté relative.... Mais, dans la plupart des cavernes, et

(1) *De l'espèce et de la classification en zoologie.* — « J'ai vainement cherché, dit encore Agassiz, à déterminer avec précision si l'homme a existé ou non antérieurement à l'époque glaciaire, si l'*elephas primigenius* et le mastodonte des Etats-Unis sont ou non antérieurs à cette époque. Je suis tenté de croire que ni les uns ni les autres n'ont précédé l'envahissement des glaces ; mais je n'oserais pas l'affirmer. »

(2) *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, 18 mai 1863. — A la fin des débats relatifs aux fossiles de Moulin-Quignon, un ingénieur distingué, qui avait soigneusement étudié le *diluvium* de Saint-Acheul et le terrain de Moulin-Quignon, M. Scip. Gras, écrivit à l'Académie des Sciences (8 juin 1864), pour rappeler l'opinion motivée par lui en 1862. Suivant sa conviction, le *diluvium* de Saint-Acheul avait pu être fouillé pour l'exploitation des silex destinés à être taillés ; ces fouilles ayant probablement consisté en petites galeries, depuis longtemps éboulées, les traces du remaniement avaient dû s'effacer ; le terrain de Moulin-Quignon a pu être fouillé pareillement.

aussi dans les atterrissements extérieurs non stratifiés, les dates géologiques font défaut..,. Dans l'étude des cavernes à ossements, l'observateur se trouve souvent en présence de faits si complexes qu'*il* est *bien* difficile, même avec un esprit dégagé de toute préconception, de ne pas tomber dans quelques erreurs d'appréciation quant aux circonstances qui ont déterminé ou accompagné l'introduction des ossements. Il faut aussi tenir compte des événements consécutifs qui ont pu modifier la répartition des matériaux constituant les dépôts fossilifères, et quelquefois même intervertir l'ordre de leur superposition originelle [1]. »

« Sur tous les points où les assises géologiques *affleurent*, recouvertes par le *diluvium*, on retrouvera les silex ouvrés.... M. Boucher de Perthes les signale à la surface des formations crétacées qui les empâtent. Ces formations ont été sans doute entamées ou corrodées par le passage des grands courants diluviens. M. Boucher de Perthes va donc beaucoup trop loin, lorsqu'il prétend rendre les instruments de silex contemporains des couches crétacées, qui sont évidemment bien antérieures à l'apparition de l'homme. Nous retrouvons encore ces mêmes instruments à la surface du *falun*, dans le département de Loir-et-Cher, ou reposant sur le calcaire de la Beauce, suivant que l'un ou l'autre des deux systèmes se montre subordonné, sans intermédiaire, aux sables diluviens et se présente en *affleurement*. Dans les cavernes, les couches appartiennent à des âges très-différents, depuis l'ère gallo-romaine, jusqu'au *diluvium rouge*, enfin jusqu'au *diluvium inférieur*, où l'homme s'associe à un certain nombre d'espèces éteintes [2]. »

« Le plus souvent, c'est dans la partie meuble des brèches osseuses, dans les couches supérieures du sol des cavernes, ou dans des atterrissements géologiquement *peu anciens*, parfois même à la surface des terres, que l'on rencontre les instruments en silex... Leur classement n'est pas sans intérêt ;... mais la science est bien éloignée de posséder une classification chronologique de ces instruments.... La géologie n'a pas dit son dernier mot sur les terrains que les géologues réunissent sous la dénomination commune de *diluvium*.... Beaucoup de personnes ont exagéré en attribuant indistinctement au temps où vivaient les grandes espèces de mammifères, les gisements de silex taillés et les instruments en os découverts en tant de lieux éloignés les uns des autres. L'archéologie n'a pas de peine à démontrer qu'il s'en est fabriqué à des époques beaucoup moins éloignées... C'est dans des terrains sableux ou caillouteux, par conséquent dans des terrains essentiellement meubles et remaniables, qu'on observe les premiers instruments en silex taillés... Les eaux opérant inces-

(1) L'*Ancienneté de l'homme*, Appendice de M. Lartet à la 1re édit. *fr.* du livre deM. Lyell cité plus haut.

(2) De Vibraye.

samment, dans le sol terreux des cavernes, des filtrations ou des remaniements, des objets peuvent y occuper des positions contigües, bien que apportés à des dates fort différentes.... Si les terrains quaternaires inférieurs renferment, par endroits, des silex taillés, les ossements humains y sont rares ou contestables.... De plus, la nature essentiellement meuble de ces terrains permet de douter encore que l'enfouissement des silex taillés soit contemporain du premier dépôt, et l'on est en droit de se demander s'il ne s'est pas opéré, en plusieurs endroits de ces terrains, des remaniements qui y auraient introduit des objets d'un âge plus récent.... La science ne possède pas encore la preuve irréfutable que l'homme a existé dans nos contrées dès le commencement de la période quaternaire (1). »

Des terrains communément rapportés à la période tertiaire sont l'objet de controverses qui divisent les juges les plus compétents. Le terrain de Thenay, où M. Bourgeois croit avoir trouvé du silex taillé, est dans ce cas. Il renferme sans doute les éléments d'un terrain tertiaire, mais l'ordre de ces éléments semble être en partie renversé; ailleurs, ils ont été déposés régulièrement; à Thenay, ils paraissent être un terrain de transport. C'est pourquoi M. d'Archiac les a rapportés au terrain quaternaire inférieur, et M. de Vibraye a réservé son jugement. M. Bourgeois lui-même a reconnu que ce terrain de Thenay semble remanié.

b) Rien n'autorise à supposer que la période de tranquillité et de stabilité où nous vivons, a commencé en même temps sur tous les points de la terre. Les phénomènes glaciaires et diluviens, les oscillations de l'écorce terrestre, très-fréquentes dans les temps tertiaires et quaternaires, ont pu continuer plus ou moins longtemps leur action préparatoire sur diverses parties du globe, pendant que les premières civilisations post-diluviennes se développaient en Asie, puis pénétraient lentement en Europe.

« Même dans la période actuelle, dit M. de Quatrefages (2), il a pu se passer de ces événements qui transforment l'aspect et les conditions d'existence peut-être pour des continents entiers, peut-être aussi pour des portions de continents.... Des études de MM. Humphreys et Abbot, il résulte que l'Amérique du Nord avait encore, il

(1) P. Gervais, *Recherches sur l'Ancienneté de l'homme et les terrains quaternaires*, 1868, *passim*.

(2) *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, 1867, p. 167.

y a seulement quatre à cinq mille ans, sa grande mer d'eau douce, dont les lacs actuels ne sont que les *témoins*.... Peut-être est-ce depuis des temps franchement historiques que le Mississipi inférieur, le Missouri, etc., ont creusé leur lit actuel, et laissé à nu ces prairies où les ondulations des hautes herbes rappellent encore, au dire des voyageurs, les vagues qui passaient jadis au-dessus d'elles. »

M. Lyell a dit lui-même dans son livre sur l'*Ancienneté de l'homme* (p. 210) :

« C'est la condition normale de la surface du globe de subir de grandes altérations en un point, tandis que d'autres pays, souvent dans un voisinage immédiat, demeurent, pendant des âges successifs, sans aucune modification. Dans une contrée, des rivières approfondiront et élargiront leurs lits, les vagues de la mer mineront leurs rivages, le sol s'enfoncera sous l'eau, ou en sortira pendant une succession de siècles, ou bien un volcan vomira des torrents de boue ou de cendres, tandis que, dans la région la plus voisine, les anciennes forêts, les vastes landes ou les cités opulentes, continueront d'exister à l'abri de toute perturbation. »

« On ne saurait, a dit M. Milne Edwards, montrer trop de prudence dans les conjectures auxquelles on se livre, lorsque, par la pensée, on remonte dans la série des temps, et qu'on se demande quand ont pu avoir lieu les inondations qui semblent avoir fait périr les hommes, les éléphants, les rhinocéros, et les autres animaux dont les vestiges sont découverts dans le terrain que la plupart des géologues appellent le *diluvium*. On doit croire, ce me semble, que tous ces animaux existaient dans cette région à une époque où le continent européen n'avait pas encore sa configuration actuelle ; mais *il est peut-être permis de se demander* si leur destruction a dû être antérieure aux temps historiques, et si le phénomène qui a modifié profondément l'état de cette partie de la surface du globe, a dû avoir nécessairement quelque retentissement dans les parties de l'Asie où l'histoire place le berceau de l'espèce humaine, et où les traditions des premiers âges ont été conservées [1]. »

Aucun savant ne peut nous dire à quelle date, suivant quelle mesure lente ou rapide, les climats anciens des régions septentrionales se sont transformés. Que savons-nous sur l'histoire intérieure de la Gaule avant César, sur celle de la Germanie avant Tacite ? Quand l'aurore de l'histoire se lève sur ces con-

(1) Rapport sur les fouilles de Moulin-Quignon, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences,* 18 mai 1863.

trées, nous y voyons encore des hivers très-froids et très-longs, des étés habituellement pluvieux, des fleuves, comme le Rhin, couverts chaque année d'une glace épaisse, des forêts marécageuses, habitées par le renne, l'urus, l'élan, l'aurochs, et le castor. Les traits carastéristiques de l'époque glaciaire étaient effacés à demi, mais n'avaient pas encore disparu totalement.

Il n'est pas du tout certain, comme on l'a souvent répété sans preuves, que les graviers fossilifères de la Somme aient été déposés à une époque séparée des temps historiques par un long intervalle. Pour vérifier cette opinion, un géologue anglais, M. Alf. Tylor, a fait des recherches approfondies et dispendieuses qui ont abouti aux conclusions suivantes :

« Tout le gravier de la vallée d'Amiens est d'une seule formation parfaitement homogène dans ses caractères minéraux et organiques, de même âge à Abbeville et à Saint-Acheul, *âge peu distant de la période historique*. Les inondations qui ont produit ces graviers devaient atteindre une hauteur d'au moins vingt-six mètres. L'eau de la Somme, à l'époque de ces inondations, remplissait toute la vallée jusqu'au sommet... Ces inondations supposent et démontrent une période pluviale aussi manifestement que les blocs erratiques indiquent une période glaciaire. *Cette période pluviale a dû précéder immédiatement l'origine véritable des temps historiques....* Si nous devions juger de l'âge de ces terrains par le fait que les agents atmosphériques ne les ont nullement altérés, et qu'ils n'ont été traversés par aucune rivière, *nous les placerions presque dans la période historique* (1). »

III.

Le commencement de l'époque *actuelle*, au point de vue géologique et paléontologique, est aussi obscur que l'histoire des temps tertiaires et quaternaires.

Beaucoup de géologues et de paléontologistes veulent que l'époque actuelle ait commencé après l'extinction des grandes espèces fossiles qui, suivant eux, ont caractérisé la faune qua-

(1) *Mémoire sur le gravier d'Amiens*, publié par la société géologique de Londres (livr. de mai 1867), et trad. par M. Moigno dans *les Mondes*. — M. Michel de Rossi a formulé des conclusions à peu près semblables pour la vallée du Tibre. Voy. *les Mondes* du 5 juin 1873.

ternaire. Mais nous ignorons totalement l'époque où ces espèces ont disparu, comme nous ignorons le temps où les phénomènes glaciaires et diluviens ont cessé dans nos contrées et dans chaque partie du globe. Suivant toute apparence, leur extinction n'a pas été simultanée ; elles ont pu se conserver en certains endroits longtemps après avoir disparu de la plupart des régions qu'elles avaient peuplées et jonchées de leurs ossements, et nous n'avons aucun moyen de fixer la date où moururent leurs derniers représentants.

M. Lyell et ses disciples croient avoir prouvé l'ancienneté paradoxale de notre espèce, quand ils ont montré que nos ancêtres ont été *probablement* contemporains de l'*Elephas primigenius* et des autres animaux fossiles souvent retrouvés dans les terrains diluviens. Mais comment pourraient-ils pouver que le mammouth, le rhinocéros, le grand ours des cavernes, etc., avaient totalement disparu de nos contrées au temps d'Abraham, au temps de Moïse, au temps de Salomon et encore plus tard ?

En soutenant que l'homme a vécu dans nos contrées avec des animaux disparus depuis un temps immémorial, M. de Vibraye dit judicieusement :

« Nous ne savons pas en quel temps ces animaux s'éteignirent ou émigrèrent. L'association de leurs restes à ceux de l'homme ne prouve donc rien en faveur de l'antiquité de l'homme, dans le sens absolu de ce mot. — L'expression de fossile est-elle assez définie pour qu'on ne puisse pas en abuser ?... On n'est pas même d'accord sur le sens qu'on doit attribuer au mot *diluvium* : chacun applique cette expression suivant les impressions du moment, parce qu'elle est, comme tant d'autres, mal définie. Dans un sens général, *diluvium* est un terrain de transport où les débris s'accumulent.... Les races animales auxquelles on voit la dépouille de l'homme associée n'ont pas de milieu suffisamment défini pour qu'on puisse apprécier les phases de leur existence ; on ne peut constater que les effets des perturbations qui les ont détruites. »

Que les espèces retrouvées à l'état *fossile, dans les terrains* quaternaires, aient existé longtemps, je ne le nie pas plus que je *ne veux nier la longue durée des phénomènes* glaciaires et diluviens ; je nie seulement qu'on ait droit d'en conclure l'ancienneté incalculable de notre espèce. La faune quaternaire fut sans doute créée bien avant l'homme. « Les débris des mam-

mouths et des grands ours occupent, dans les terrains quaternaires, une place que n'y ont pas, tant s'en faut, les débris humains. La fréquence des uns comparée à la rareté des autres ne laisse pas douter de l'antériorité du mammouth [1]. »

Les animaux terrestres ensevelis dans les terrains diluviens purent être créés vers le milieu de la dernière période génésiaque, qui finit par la création de l'homme. Or, nous n'avons aucun moyen de nier la longueur de ces journées divines. Ni la révélation, ni la science ne nous font connaître le temps qui s'écoula entre l'achèvement du règne animal et le commencement du règne humain. Nous manquons aussi de renseignements historiques et chronologiques sur la disparition successive des espèces qui ont pu s'éteindre à côté de l'homme, sous ses coups ou loin de sa vue, jusqu'à l'époque très-récente où l'histoire naturelle s'est développée.

Parmi les espèces éteintes avec lesquelles, ce semble, l'homme a vécu, celle du mammouth est citée d'ordinaire comme la plus anciennement disparue ; mais qui pourra assigner l'époque où moururent les mammouths contemporains de nos ancêtres [2] ? Créés avant l'homme, ils ont pu vivre à côté de lui longtemps après Noé, après Abraham et plus tard encore, sans qu'aucun historien ait mentionné leur existence. L'histoire de la Gaule ne commence qu'à Jules César ; celle de la Grande-Bretagne, celle de la Germanie, celle de la Russie ont commencé à des époques bien postérieures.

La multitude des mammifères ensevelis dans le *diluvium*, dans les alluvions et dans les cavernes, a dû provenir d'époques très-diverses. Une première série a dû périr avant la création de l'homme ; une autre série dut être contemporaine des premières générations patriarcales ; la série la moins ancienne est postérieure au déluge biblique. Mais le discernement chronologique de ces trois séries présente des difficultés insurmontables. Les

(1) Rimbaud, *Réformation du transformisme*, 1873, p. 38.

(2) Des journaux scientifiques annonçaient récemment que le mammouth vit encore dans des forêts de la Sibérie, où nul explorateur n'avait pénétré jusqu'à ce jour.

terrains meubles, où l'on trouve ces fossiles, ont dû subir en effet des remaniements dont l'histoire est inconnue et impossible.

Les périodes imaginées par M. Lartet pour le classement chronologique des fossiles diluviens, *l'âge du grand ours des cavernes*, *l'âge du mammouth*, *l'âge du renne et l'âge de l'aurochs*, n'avaient, dans l'opinion même de ce savant, qu'une valeur problématique relative à certaines contrées. « Ces divisions systématiques, applicables à une région donnée, perdraient souvent, disait-il, toute leur valeur en dehors de ces limites ; ainsi l'âge de l'aurochs persiste aujourd'hui dans la Lithuanie, et le renne vivait encore dans la forêt hercynienne du temps de César. »

L'analogie des faits accomplis au grand jour de l'histoire peut seule nous fournir des indications probables sur les faits préhistoriques. Or, l'histoire nous apprend avec certitude que l'extinction des espèces a été fréquente dans la période actuelle. Les temps même les plus récents nous fournissent des exemples assez nombreux de ce phénomène, qu'on a, sans motif, attribué exclusivement à des âges très-anciens, séparés du nôtre par des révolutions générales du globe, ou par des changements de climat antérieurs aux flores et aux faunes actuellement existantes [1].

IV.

Tous les géologues sont loin de s'accorder sur la chronologie des terrains et des fossiles qui nous occupent. Leurs opinions ne sont d'accord ni sur la fin des temps tertiaires, ni sur le commencement, ni sur la fin de la période quaternaire, ni sur la chronologie de ses terrains, de ses flores et de ses faunes, ni sur l'ancienneté de la période actuelle. Quelques détails suffiront à le prouver.

(1) Sur les espèces qui ont disparu depuis la naissance des temps historiques, voyez deux articles de MM. Radau et Blanchard, publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1866 (tom. LXIV, p. 211 suiv.) et en 1870 (tom. XCIX, p. 684 suiv), ainsi que la *Faune historique de l'Alsace*, par M. Ch. Gérard, 1871.

a) En étudiant les phénomènes qui ont dû commencer la période actuelle, et dont la marche constante peut être mesurée d'une manière approximative, Cuvier arriva à cette conclusion que la période géologique actuelle n'était pas très-ancienne et ne semblait pas remonter au-delà de cinq ou six mille ans.

Plus tard, E. de Beaumont a repris en détail l'examen des chronomètres naturels les plus sûrs, ou les moins trompeurs, et voici les conclusions principales de son examen :

« Comme Cuvier l'a soutenu, les dunes constituent un véritable chronomètre.... L'aspect général du phénomène conduirait à penser que toutes les dunes d'un grand nombre de localités remontent à peu près à une même époque. *Cette époque serait le commencement de la période actuelle*.... Nous voyons, par la faible largeur de la bande des dunes, comparée à son extension incessante, que le moment où le mouvement a commencé n'est pas très-reculé.... On trouverait quelques milliers d'années, pas en très-grand nombre.... C'est dans ce cadre extrêmement simple que se trouve renfermée toute l'histoire des hommes. — La circonstance que les deltas de beaucoup de fleuves ont fait irruption assez récemment à travers la barrière littorale, montre clairement aussi que l'état actuel des choses sur la surface du globe est très-récent.... Si l'état actuel était très-ancien, les cordons littoraux seraient tous franchis depuis longtemps. Rien ne conduit à faire remonter l'origine des deltas à un grand nombre de milliers d'années. Les deltas, dans leur accroissement continuel, constituent, comme les dunes, une sorte de chronomètre naturel ; et, quoique les indications des deltas soient peut-être plus imparfaites encore que celles fournies par l'observation des dunes, l'accord des deux résultats est remarquable. Il est en effet évident que la formation des deltas a commencé en même temps que celle des dunes ; et l'appui que se prêtent des supputations, même très-grossières, basées sur deux ordres de faits aussi différents, me semble donner un grand poids à la conclusion que la période actuelle, qui est à la fois l'ère des deltas et l'ère des dunes, ne remonte qu'à une époque assez peu éloignée de nous [1]. »

M. Lyell prétend, au contraire, que le delta du Mississipi a dû commencer probablement à se développer depuis plus de *cent mille ans*, d'après l'estimation la plus basse. Toutefois, « il ne prétend pas décider si toute cette formation, ou seulement une partie, appartient à la période actuelle. »

(1) *Leçons de géologie pratique*, passim.

L'espèce humaine aurait-elle commencé à se développer en même temps que ce delta ? M. Lyell ne le prouve pas, mais il l'insinue, et ses disciples les plus hardis l'ont enseigné comme une chose incontestable.

Le Dr Dowler a, dit-on, trouvé dans ce delta un squelette humain auquel, par des calculs mêlés de conjectures, il attribue 57 mille ans. M. Lyell rapporte cette thèse paradoxale comme chose sérieuse ; mais il en décline prudemment la responsabilité : « Je ne puis pas, dit-il, me former une opinion sur la valeur du calcul chronologique qu'a fait le Dr Dowler. »

M. Marcou suppose que l'âge de ce delta nous donne la mesure de la période géologique où nous vivons, et il prophétise que, « par des observations ultérieures, on arrivera à reculer encore davantage l'ancienneté de l'époque actuelle. » Suivant lui, l'âge du delta est au moins de 158 mille ans. Antérieurement, le genre humain aurait vécu, durant les siècles incalculables de la période quaternaire, avec l'ours des cavernes, puis avec le mammouth, puis avec le renne. — Voilà un spécimen des révélations chronologiques qu'on enseigne au nom de la science.

M. K. Vogt reproduit et adopte tous ces calculs, et, s'il faut l'en croire, le squelette trouvé par M. Dowler est d'une date beaucoup plus récente que les haches de silex de Saint-Acheul et la mâchoire de Moulin-Quignon ! Toutefois, avant de proclamer ces paradoxes, il avait laissé échapper ces paroles : « Il faut avouer que tous les efforts qu'on a faits jusqu'à présent pour établir un moyen de mesurer chronologiquement le temps écoulé depuis l'apparition de l'homme sur la terre, n'ont pas été couronnés d'un grand succès (1). »

Un ouvrage publié en 1861 par MM. Humphreys et Abbot, nous renseigne d'une manière plus sérieuse sur l'histoire probable du Mississipi (2). C'est le résultat de plusieurs années de travaux faits par ordre du gouvernement des Etats-Unis ; tous les moyens d'investigation ont été mis en œuvre : revue générale des lois de l'hydraulique, étude géologique et minéralogique du

(1) *Leçons sur l'homme*, passim.

(2) *Report upon the physics and hydraulics of the Mississipi river*, etc.

sol, obervations minutieuses et réitérées sur la quantité de matières limoneuses et sableuses tenues en suspension dans le fleuve, etc. Or, toutes ces études, poursuivies avec le soin le plus persévérant, ont confirmé l'opinion émise par E. de Beaumont et contredit la thèse de M. Lyell. Suivant les calculs de MM. Humphreys et Abbot, il s'est écoulé seulement *quatre mille quatre cents ans* depuis que le fleuve s'avance dans le golfe du Mexique.

b) Les tourbières ont donné lieu pareillement aux supputations chronologiques les plus discordantes; et l'on convient généralement qu'elles peuvent induire en erreur ceux qui les emploient comme chronomètres pour mesurer les âges préhistoriques. « Nous ne savons pas, dit M. K. Vogt lui-même, dans quel espace de temps une couche de tourbe d'environ un pied peut être formée; nous n'avons encore aucun point d'appui scientifique pour calculer les progrès d'une tourbière quelconque dans un temps donné. Ce progrès doit être différent dans des tourbières différentes; et, même à un endroit donné, la tourbe doit s'être formée diversement pendant des périodes diverses. Cela donne à réfléchir. » — « Les différences dans l'humidité du climat et la durée des chaleurs de l'été et des froids de l'hiver, aussi bien que la diversité des espèces de végétaux dominants, sont, dit M. Lyell, autant de causes qui modifient la vitesse d'accroissement de la tourbe. » Comment tenir compte de ces causes diverses dans des calculs relatifs à des époques dont nous ignorons complètement l'histoire ?

c) M. Lyell et ses disciples ont aussi calculé, par conjecture, la durée des soulèvements et des affaissements du sol qui paraissent avoir eu lieu d'une manière lente, en divers pays et divers temps. Mais tel soulèvement auquel on attribue une durée de six siècles a pu se faire en 60 ans, et même moins, sans prendre le caractère d'un mouvement brusque.

Les forces qui ont soulevé jadis des lits de mer et noyé des continents affaissés, nous sont inconnues. Si elles agissent maintenant, en certaines contrées, d'une manière insensible, tout indique qu'elles ont agi d'une manière différente, et même de mille manières différentes, dans les temps génésiaques.

L'histoire ne peut pas nous dire avec quelle lenteur, ou quelle rapidité, ont eu lieu les mouvements de l'écorce du globe dans

les âges préhistoriques. Comment donc prétendrait-on savoir avec certitude si la durée de ces mouvements fut mesurable par siècles ou par années ? Comme l'a dit M. Belgrand [1], étendre à tout le passé la lenteur avec laquelle les phénomènes géologiques s'accomplissent de nos jours, c'est convertir en axiome une hypothèse qui n'est justifiée ni par les faits, ni même par les probabilités.

A l'hypothèse arbitraire et invraisemblable d'une action uniforme des causes actuelles dans le passé, on ajoute « l'hypothèse, non moins fausse, de l'uniformité simultanée dans l'espace; on suppose que l'épaisseur annuelle des dépôts a toujours été la même sur tous les points du sol inondé ; on ne tient pas compte de la configuration primitive du sol, de l'accumulation rapide des dépôts dans les bas-fonds, et de l'action variable des courants sur un terrain accidenté et meuble; on suppose que le sol a toujours été nivelé comme il l'est maintenant [2]. » Tout cela est nécessaire pour la facilité des calculs ; mais tout cela est illogique. M. Lyell l'a senti et reconnu vaguement. Il avoue, par exemple, que les calculs chronologiques fondés sur l'hypothèse d'une mesure uniforme, applicable à tous les mouvements du sol, sont de *simples conjectures*, et que « la vitesse du déplacement du sol peut n'avoir pas été uniforme. » Il constate en particulier que la vitesse du soulèvement remarquée en Suède est loin d'être uniforme [3]. Mais ces aveux transitoires n'influent en aucune façon sur ses théories habituelles, qui n'en tiennent pas compte ; il suppose, et il est obligé de supposer, que les causes physiques et chimiques actuellement agissantes ont toujours agi seules, avec une lenteur régulière, dont la mesure lui est connue.

(1) *La Seine,* Introd. p. XXXIX.

(2) M. Th. H. Martin, *les sciences et la philosophie,* p. 504.

(3) Elle n'est que de quelques centimètres par siècle près de Stockholm, tandis que, au nord de cette ville, elle va jusqu'à un mètre et plus dans le même temps.

V.

Appliquant sa théorie des causes lentes à la formation originelle des races humaines, M. Lyell prétend trouver une preuve de sa thèse dans l'obscurité de ce phénomène, dont l'histoire lui est inconnue aussi bien qu'à nous. Son argument se réduit à une assertion conjecturale dont la vérification est impossible ; le voici : « Si toutes les variétés principales de la famille humaine sont issues d'un seul couple (doctrine à laquelle on n'a encore fait, que je sache, aucune objection sérieuse), il a fallu, pour la formation lente et graduelle de races comme la race caucasique, mongole ou nègre, un laps de temps bien plus grand que celui qu'embrasse aucun des systèmes populaires de chronologie. »

Mais rien ne prouve que la formation des principales races de la famille humaine ait exigé un grand nombre de siècles. Il est probable, au contraire, que les traits caractéristiques de ces races se développèrent rapidement au sein des tribus aventureuses qui, après le déluge de Noé, sont arrivées les premières dans les contrées où elles ont grandi. L'isolement de ces tribus, dispersées dans des forêts marécageuses ou des steppes immenses, l'habitude des mariages consanguins qui s'ensuivit naturellement, l'action puissante et persévérante du climat et des mœurs sauvages, la *sélection naturelle* qui, sans changer le type spécifique, contribue énergiquement à la formation des races, puis à leur maintien : tout cela combiné nous explique la formation rapide des races humaines, beaucoup mieux que les causes lentes qui, suivant M. Lyell, transforment tout d'une manière insensible.

Des faits récents, enregistrés par l'industrie et par la science, jettent un grand jour sur l'origine des races les plus excentriques. On connaît l'origine de la race *Ancon*, ou mouton-loutre, qui a les formes du basset. C'est en 1791, dans le Massachusset, que naquit le premier bélier présentant cette singulière conformation, et c'est de lui que sont descendus tous *les ancons* aujourd'hui si répandus dans les fermes des Etats-Unis. De même tous les *Mauchamps*, qui sont aujourd'hui une race importante, descen-

dent d'un agneau unique à laine droite et soyeuse, né, en 1828, au milieu d'un troupeau de mérinos ordinaires [1].

Une espèce peut donc, dit M. de Quatrefarges, « à un moment donné, présenter de singuliers écarts et produire des individus fort éloignés, sous certains rapports, de leur type spécifique. Il faut bien admettre que ces variétés brusquement apparues peuvent devenir le point de départ de races nouvelles. »

La race de bœufs *gnatos*, qu'on aurait pu nommer *bœufs-dogues*, fournit un argument plus décisif encore. Cette race paraît s'être formée parmi les troupeaux à demi-sauvages des Indiens du sud de la Plata. Elle a la taille moins élevée, les formes plus trapues que les autres races du pays. La tête, le museau surtout, sont considérablement raccourcis ; la mâchoire inférieure dépasse la supérieure, et la lèvre, fortement relevée, laisse les dents à nu. Dans la tête du *gnato*, presque pas un os ne ressemble à l'os correspondant du bœuf ordinaire. Personne n'a pu avoir intérêt à conserver ou à multiplier cette forme semi-monstrueuse, qu'on s'est mis à détruire, dans le bassin de la Plata, dès que l'on a donné des soins plus réguliers à l'élevage du bétail. Les *gnatos* se sont donc développés tout à fait spontanément, en dehors de la sélection artificielle, qui tend aujourd'hui à les faire disparaître. Si leur race était née dans l'isolement d'un milieu favorable, elle pourrait, selon toute apparence, y grandir indéfiniment, comme la race caucasique, la race mongole et la race nègre se sont développées, depuis le temps de Noé, dans les régions qu'elles occupent. Il est probable aussi que des circonstances propices, en dehors de l'action humaine, suffiraient au développement rapide de la race *ancon* et de la race *mauchamp*. Or, ces races, comme la race *gnato*, diffèrent du type commun de leur espèce plus profondément que la race mongole et la race nègre ne diffèrent de la race caucasique.

(1) « Si les races *ancon* et *mauchamp*, remarque M. Darwin, avaient apparu il y a un ou deux siècles, nous n'aurions aucun document sur leur origine, et les *mauchamps* surtout eussent, sans aucun doute, été regardés par plus d'un naturaliste comme la descendance de quelque forme primitive inconnue, ou au moins comme le produit d'un croisement avec cette forme. »

Si grande que soit l'autorité de M. Lyell en matière de géologie et de paléontologie, ni les principes arbitraires qu'il suppose, ni les conjectures qu'il enseigne explicitement, ne doivent être acceptés comme incontestables. Les limites de son autorité légitime sont celles des sciences spéciales, auxquelles il a rendu des services notoires. Or, ces sciences peuvent décrire les formes des débris fossiles, les circonstances de leur sépulture, l'ordre et la composition des terrains où ils sont trouvés ; elles ont aussi le droit de construire, sur des faits bien observés, des théories et des systèmes. Mais, d'un autre côté, le théologien est aussi dans son droit, et même il accomplit un devoir, quand, faisant passer ces théories au creuset d'une discussion sérieuse, il dénonce ce qu'il y trouve de téméraire et d'illogique. Il le doit surtout lorsque les incrédules abusent de la renommée, juste à beaucoup d'égards, de quelque savant, pour opposer sa science à notre foi religieuse, et nous imposer comme certaines des conclusions qui ne sont rien moins que démontrées.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

Notes sur la Genèse.